

SOUS LA COORDINATION DE
C. PERRIN-MALTERRE, L. CHANTELOUP,
J. DELLIER, M. GAREL ET A. LOISON

NATURE ET SOCIÉTÉ

COHABITER AVEC LE SAUVAGE

RENCONTRES ENTRE PRATIQUES
RÉCRÉATIVES ET FAUNE SAUVAGE



éditions
Quæ

COHABITER AVEC LE SAUVAGE

RENCONTRES ENTRE
PRATIQUES RÉCRÉATIVES
ET FAUNE SAUVAGE

CLÉMENCE PERRIN-MALTERRE,
LAINE CHANTELOUP, JULIEN DELLIER,
MATHIEU GAREL, ANNE LOISON, COORD.

Éditions Quæ

Dans la collection Nature et société

Approches interdisciplinaires en santé animale.
Dialogue entre sciences sociales et vétérinaires
Christian Ducrot, Nicolas Fortané, Mathilde Paul (coord.)
2024, 270 p.

Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique
William's Daré, Alpha Ba (coord.)
2023, 224 p.

Pour citer cet ouvrage :

Perrin-Malterre C., Chanteloup L., Dellier J., Garel M., Loison A. (coord.),
2025. Cohabiter avec le sauvage. Rencontres entre pratiques récréatives
et faune sauvage, Versailles, éditions Quæ, 326 p.
doi:10.35690/978-2-7592-4135-4

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique
des manuscrits avant publication dont la procédure est décrite ici :
(<https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>).

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection
des similitudes et des textes potentiellement générés par IA.

Les versions numériques de cet ouvrage sont diffusées
sous licence CC-by-NC-ND 4.0. 

La diffusion en accès ouvert de cet ouvrage a été soutenue
par l'université de Limoges et l'Agence nationale de la recherche
(projet ANR-18-CE03-0009 — Humani : Espaces partagés entre usagers
récréatifs et faune sauvage : vers une gestion intégrée
des socio-écosystèmes de montagne).

Éditions Quæ / RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com / www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2025
ISBN: 978-2-7592-4134-7
ISBN (PDF): 978-2-7592-4135-4
ISBN (ePub): 978-2-7592-4136-1
ISSN: 2267-702X

SOMMAIRE

Introduction générale	5
Clémence Perrin-Malterre, Laine Chanteloup, Julien Dellier, Mathieu Garel, Anne Loison	

PARTIE 1. AMÉNAGER LES RENCONTRES ANIMALES

1. Chasse et ornithologie, deux passions conciliables ? Perception bourgeoise de la faune sauvage de Camargue au début du XX^e siècle	26
Isabelle Cellier, Élise Banton, Claude Raynaud	
2. Le safari inversé quand les animaux observent les humains	39
Marc Girard	
3. Être à la « bonne » place le rôle du dispositif spatial dans les pratiques touristiques d'observation de la faune sauvage en montagne	60
Louis Defraiteur, Laine Chanteloup, Clémence Perrin-Malterre	
4. La balade contemplative dans la réserve de vie sauvage du Grand Barry (Drôme) : contempler et ne rien voir ?	72
Salomé Dehaut	
5. Quand une tradition ancestrale devient une attraction touristique. Le cas des charmeurs de serpents de la place Jamaa-El-Fna de Marrakech (Maroc)	87
Laura Jannot, Salima Salhi, Wafaa Benhsain, Thomas Lahlfafi, Abdellah Bouazza	

PARTIE 2. LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES FACE AUX ANIMAUX

6. Vers une écologisation des rapports récréatifs aux animaux dits « sauvages » ? Un regard sociologique	110
Antoine Doré	
7. Le traiteur et l'animal, des expériences ambivalentes.....	124
Nicolas Baptiste	
8. Entre chien et loup. Ethnographies des paysages de la peur des pratiquants d'activités récréatives en milieu alpin.....	136
Noémie Bailly, Stéphane Marpot	
9. Pratiques sportives en montagne et faune sauvage. Le système de valeurs des pratiquants au cœur du rapport aux animaux sauvages.....	150
Léna Gruas, Clémence Perrin-Malterre, Anne Loison	

PARTIE 3. MESURES DES EFFETS DES PRATIQUES RÉCRÉOTOURISTIQUES SUR LES ANIMAUX

10. Les impacts des activités récréatives sur les galliformes de montagne	167
Marc Montadert, Jérôme Cavailhes	
11. Impacts et évaluation du dérangement induit par le vol libre dans les Bauges	182
Adrien Lambert	
12. Réponses comportementales des ongulés de montagne face au dérangement humain. Analyse croisée chez le chamois et le bouquetin des Alpes dans les massifs des Bauges et de Belledonne	198
Nicolas Courbin, Marie Eveillard-Buchoux, Pascal Marchand, Thibaut Amblard, Mathieu Beurier, Laine Chanteloup, Julien Dellier, Carole Toïgo, Anne Loison, Mathieu Garel	
PARTIE 4. LES MESURES DE GESTION POUR UNE COHABITATION APAISÉE	
13. La passe Sud de Fakarava (Polynésie française) : gérer et protéger un milieu fragile devenu «spot» de plongée sous-marine	230
Frédérique Jossinet	
14. Les pêcheurs de loisir, des acteurs marginalisés au sein d'un réseau partagé entre communautés d'intérêts	245
Florian Lebreton, Christelle Audouit, Hervé Flanquart	
15. Trajectoires animales, trajectoires cynégétiques. Du sanglier gibier au sanglier administré	261
Carole Marin, Pablo Vajas	
16. Entre savoirs scientifiques et vernaculaires : la quête d'une cohabitation durable entre chasseurs et chamois en Valais	277
Kylian Henchoz-Manitha, Laine Chanteloup	
17. Des crampons et des serres. Concilier la protection du Gypaète barbu et la cascade de glace au parc national du Grand Paradis (Italie)	289
Chloé Vial-Pailler	
18. <i>Wilderness et rewilding</i> : des dispositifs pour repenser la cohabitation entre humains et non-humains en Europe	304
Alexandra Locquet, Stéphane Héritier	
 Conclusion générale	318
Clémence Perrin-Malterre, Laine Chanteloup, Julien Dellier, Mathieu Garel, Anne Loison	
 Liste des auteurs	323

■ INTRODUCTION GÉNÉRALE

Clémence Perrin-Malterre, Laine Chanteloup,
Julien Dellier, Mathieu Garel, Anne Loison

La crise actuelle de la biodiversité, souvent qualifiée de sixième extinction de masse, est marquée par un déclin sans précédent des populations animales et végétales sous l'effet des activités humaines (Ceballos *et al.*, 2017). Face à cette érosion du vivant, le tourisme faunique peut apparaître comme un levier stratégique pour sensibiliser le public sur les menaces pesant sur la biodiversité, générer des retombées économiques favorisant la conservation des milieux naturels et renforcer le lien entre les humains et la nature (Hanna *et al.*, 2019). Aujourd'hui, cette forme de tourisme, centrée sur l'observation et sur l'interaction avec les animaux sauvages, connaît un essor international. Elle s'appuie bien souvent sur des espaces et sur des espèces emblématiques qui captivent l'imaginaire collectif (Newsome, Dowling et Moore, 2005). Toutefois, ce tourisme est empreint de paradoxes. D'une part, il repose sur le désir de rencontrer des animaux sauvages capables d'adopter des comportements de fuite, d'évitement ou de discrétion pour minimiser les interactions avec l'humain (Frid et Dill, 2002). D'autre part, il traduit la quête humaine d'un lien renforcé avec la nature, dans une volonté de redécouvrir une « part sauvage du monde » (Maris, 2018), de la comprendre, de l'admirer et de se ressourcer. Ce tourisme est également nourri par de puissants imaginaires et représentations. Certains animaux, devenus de véritables emblèmes de la rencontre faunique, sont particulièrement prisés par les visiteurs (Defraiteur *et al.*, 2023 ; Ferreira et Harmse, 2014 ; Mauz, 2009 ; Schirpke, Meische et Tappeiner, 2018 ; Stoeckl, Smith et Newsome, 2005). Pourtant, leur attrait repose en partie sur leur rareté ou sur leur caractère insaisissable : un animal trop facilement observable tend à perdre de sa valeur symbolique. À l'inverse, un individu distant ou difficile d'accès incarne davantage l'idée du « sauvage », nourrissant ainsi fascination et désir d'observation (Chanteloup, 2013). La mise en récit de ces animaux et de la notion de « sauvage » joue alors un rôle central, façonnant les attentes des touristes et orientant leur expérience du milieu naturel.

DU TOURISME FAUNIQUE AUX PRATIQUES RÉCRÉATIVES DE NATURE

La fascination pour les rencontres animales trouve ses racines dans l'histoire des ménageries royales et des premiers zoos, apparus dès l'Antiquité. Ces institutions servaient à exhiber la richesse et le pouvoir des élites en présentant au public des espèces exotiques, symboles de prestige et de domination (Pouillard, 2019). Avec la colonisation, cette mise en scène de la faune s'est prolongée à travers les safaris dans les colonies, où les grandes chasses pratiquées par les élites européennes visaient à rapporter des trophées, affirmant ainsi la bravoure des chasseurs tout en inscrivant leur emprise sur le monde animal et les territoires colonisés (Blanc, 2020). Que ce soit dans les zoos ou lors des safaris, l'exotisme et la mise en spectacle de la faune étaient au cœur des attentes du public, traduisant une vision de la nature façonnée par des rapports de pouvoir et de possession (Estebanéz, 2008).

Les premières transformations notables de ce tourisme faunique sont apparues sous l'impulsion de Carl Hagenbeck, qui a introduit les enclos naturalisés en remplacement des cages traditionnelles au sein des zoos (Rothfels, 2008). Cette innovation a marqué un tournant dans la représentation des animaux en captivité, répondant à une volonté croissante du public de ne plus seulement voir l'animal, mais de l'observer dans un environnement recréant une apparence de naturalité. Toutefois, ce n'est qu'à partir de la fin du XX^e siècle qu'une véritable transition s'est opérée avec l'essor de la mise en tourisme de la faune en milieu naturel. Dans un premier temps, cette évolution s'est traduite par une diversification des safaris de chasse, où la chasse photographique s'est substituée progressivement à la chasse traditionnelle. L'exemple du Kenya est probant : dès 1977, les autorités mettent fin aux concessions pour le tourisme de chasse afin de valoriser exclusivement le tourisme d'observation. Cette transition a permis de répondre à une demande croissante d'expériences immersives pour l'observation, perçues comme plus durables, car elles permettaient de voir les animaux sans les extraire de leur habitat (Calas, 2015). Ainsi, de nouvelles pratiques touristiques ont émergé, cherchant à concilier émerveillement, éducation et sensibilisation écologique (Borges et Lima, 2017). Ces évolutions reflètent un changement dans les relations entre humains et animaux, marqué par la montée en puissance de valeurs mutualistes au sein des sociétés européennes et nord-américaines, supplantant parfois les logiques de domination de la faune sauvage (Manfredo *et al.*, 2009). Ainsi, aujourd'hui, les safaris-photos constituent une composante essentielle de l'économie touristique dans de nombreuses régions du monde, particulièrement en Afrique, en Australie, au Canada, ou encore sur les côtes dédiées à l'observation des baleines. Bien que l'Europe soit moins associée à ce

type de tourisme, elle attire un public curieux de découvrir certaines espèces emblématiques, telles que les loups, les ours ou diverses espèces d'oiseaux (Defraiteur *et al.*, 2023).

Avec l'avènement de la société des loisirs (Dumazedier, 1962) et l'émergence des parcs naturels et des réserves au XX^e siècle (Laslaz *et al.*, 2014), des espaces dédiés à l'observation de la faune dans son habitat naturel se sont développés, offrant des lieux privilégiés pour la réalisation de ces observations. La faune sauvage est devenue à la fois un objet de contemplation et un moteur de valorisation territoriale (Chanteloup, 2013). Le faible aménagement de ces espaces en termes d'infrastructures fait qu'ils sont plus facilement associés à des espaces, si ce n'est perçus comme « vierges », au moins sauvages, donc propices aux rencontres avec la faune qu'ils abritent. Différents types d'interactions avec les animaux s'y développent. Certaines sont fortuites, survenant au détour de pratiques de loisirs généralistes, qu'il s'agisse d'une simple balade ou d'activités sportives plus engagées, où la rencontre avec la faune sauvage n'est qu'un événement secondaire (Gruas, 2021). D'autres sont intentionnelles, s'inscrivant dans des activités spécifiquement dédiées à l'observation animale, comme les safaris, les circuits guidés ou les excursions spécialisées (Newsome, Dowling et Moore, 2005). Il y a donc au sein de ces espaces naturels une diversité de pratiquants, chacun entretenant à sa manière un lien singulier avec la nature (Perrin-Malterre, Chanteloup et Gruas, 2021).

Par ailleurs, l'inversion progressive de la proportion entre ruraux et urbains a engendré de nouvelles formes de rapport à la nature et aux animaux (Chamboredon, 1982 ; Dalla Bernardina, 2011). Tandis que les pratiques de chasse reculent, les identités récréatives se diversifient. Ainsi, un chasseur peut aussi être un skieur, illustrant une pluralité d'attachements et d'engagements vis-à-vis des milieux naturels et des espèces rencontrées. Quoi qu'il en soit, les temps passés dans les milieux naturels sont désormais reconnus comme positifs pour le bien-être mental et physique des individus et sont des éléments promus pour se maintenir en bonne santé (Barragan-Jason *et al.*, 2023 ; Buckley, 2020). Ils sont donc importants du point de vue des pratiquants, et permettent aussi de recomposer les relations au sauvage et aux animaux (Marpot, Chanteloup et Perrin-Malterre, 2024).

LES ANIMAUX SAUVAGES FACE À LA PRÉSENCE HUMAINE

Le développement des pratiques récréatives en nature soulève toutefois de nombreux enjeux pour les écosystèmes (Larson *et al.*, 2016). En effet, pour l'animal, l'humain reste perçu comme un prédateur potentiel, qu'il le soit réellement dans sa pratique (chasse) ou non (randonnée ;

Frid et Dill, 2002). La simple présence humaine dans le paysage modifie ainsi la perception du «risque» associé aux différents endroits où les animaux pourraient se déplacer. Les concepts de «paysage du risque» et de «paysage de la peur» ont ainsi été développés pour formaliser le fait qu'un animal évalue son environnement non seulement en fonction des ressources alimentaires disponibles, mais aussi selon la probabilité perçue d'être dérangé ou tué (Altendorf *et al.*, 2001 ; Laundré, Hernández et Altendorf, 2001). Le «paysage du risque» renvoie à la probabilité réelle pour un animal d'être tué, que ce soit par un prédateur, par un chasseur ou encore lors d'une collision avec un véhicule. En revanche, le paysage de la peur (Laundré, Hernández et Ripple, 2010) reflète une perception du danger qui peut varier selon les espèces, selon les populations et même entre individus au sein d'un même groupe, en fonction du sentiment d'insécurité ressenti. Par exemple, un sentier fréquemment emprunté par des randonneurs en été peut créer une réaction de crainte chez l'animal, même en l'absence de risque réel, et le dissuader d'utiliser les habitats environnants (Courbin *et al.*, 2022).

Tout comme face à un prédateur, les animaux confrontés à la présence humaine adoptent une série de réponses comportementales visant à minimiser le risque perçu (Lima et Dill, 1990 ; Tablado et Jenni, 2017). À court terme, un animal peut ajuster ses rythmes d'activité en modifiant ses périodes de recherche de nourriture, de repos ou de vigilance (Benoist *et al.*, 2013 ; Lesmerises, Johnson et St-Laurent, 2017). Par exemple, il peut choisir de pratiquer certaines activités sur un même habitat pendant la nuit, lorsque la présence humaine est généralement réduite, au lieu de le faire en journée (Gaynor *et al.*, 2018 ; Marchand *et al.*, 2014). À plus long terme, un animal peut décider de quitter définitivement une zone qu'il occupait auparavant en l'absence de dérangement (Rogala *et al.*, 2011). L'intensité et la nature de ces ajustements peuvent varier en fonction de l'intensité du dérangement et de sa prévisibilité. Lorsqu'un risque est soudain et imprévisible, l'animal adopte une réponse réactive, comme la fuite (Stankowich, 2008). En revanche, si le risque est répétitif et prévisible, il peut mettre en place une réponse proactive en ajustant son comportement de manière anticipée. Par exemple, face à une fréquentation humaine régulière sur un sentier, un animal peut choisir de s'en écarter avant même l'arrivée des premiers randonneurs (Courbin *et al.*, 2022). Les réponses proactives sont d'ailleurs attendues lorsque le risque est prévisible et récurrent, permettant ainsi à l'animal de limiter ses dépenses énergétiques comparativement aux réponses réactives, qui peuvent être plus coûteuses (Creel, 2018). Cependant, quelle que soit la nature de la réponse (réactive ou proactive), l'impact du dérangement sur l'animal peut être négatif en termes de bilan énergétique. L'augmentation de la dépense énergétique due aux déplacements et la diminution des opportunités d'alimentation peuvent affecter la condition physique de

l'animal (Béchet, Giroux et Gauthier, 2004). De plus, ces ajustements comportementaux, comme une augmentation de la nocturnalité, peuvent rendre l'animal plus vulnérable à la prédatation (Bonnot *et al.*, 2020).

Ces ajustements ne sont donc pas forcément sans conséquence et pourraient *in fine* affecter la survie des individus, leur performance reproductive, l'abondance et la distribution des espèces (Mallord *et al.*, 2007 ; Patthey *et al.*, 2008). Dès lors, ces réponses sont soumises au processus de sélection naturelle : un animal doit adapter son niveau de réaction en fonction du risque réel et non seulement perçu. Dans certains cas, des individus peuvent s'avérer de plus en plus tolérants à la présence humaine et donc progressivement cesser de réagir s'ils ne perçoivent plus la présence humaine comme une menace (Samia *et al.*, 2015). Ce processus d'habituation, bien que documenté, reste encore mal compris et peut entraîner des effets en cascade complexes (Blumstein, 2016). Si éviter d'ajuster son comportement quand il n'y a pas lieu de le faire peut permettre de limiter ses dépenses énergétiques, une diminution excessive de la réactivité peut par ailleurs rendre les animaux plus vulnérables en cas de retour de prédateurs naturels, comme le loup, ou en période de chasse (Courbin *et al.*, 2022). De manière générale, évaluer les conséquences démographiques de tous les ajustements comportementaux que les animaux mettent en place face à la présence humaine est fondamental pour ne pas se focaliser sur les possibles effets négatifs et sachant que le tourisme et les loisirs de nature peuvent favoriser des attitudes pro-environnementales en faveur de la préservation de la faune sauvage (Fitzgerald et Stronza, 2016). Dans ce contexte, il apparaît aussi particulièrement important de s'intéresser aux usagers des espaces naturels dans leurs interactions avec la faune sauvage.

DES RECHERCHES ENTRE ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET FAUNE SAUVAGE

L'un des premiers ouvrages à avoir exploré les interactions entre la faune sauvage et les activités récréatives est celui de Knight et Gutzwiler (1995), principalement centré sur les États-Unis. Destiné avant tout aux gestionnaires d'espaces protégés, cet ouvrage reconnaissait déjà l'importance des approches pluridisciplinaires et transdisciplinaires dans la gestion des interactions entre humains et faune sauvage. Toutefois, il se focalisait principalement sur les impacts des activités récréatives sur la faune, ne consacrant que deux chapitres sur vingt et un à ce que les auteurs désignaient comme la « dimension humaine » de la gestion des activités de plein air. Aux États-Unis, l'intégration progressive de cette dimension humaine dans la gestion de la faune a marqué un tournant majeur dans les politiques de conservation. Cette évolution s'est notamment concrétisée avec la création de l'Outdoor Recreation Resources

Review Commission (ORRRC) en 1958, qui a reconnu l'importance des besoins récréatifs des populations en lien avec les espaces naturels (Manfredo *et al.*, 2009). L'ORRRC avait pour mission d'évaluer les ressources récréatives du pays, d'identifier les lacunes dans leur gestion et de proposer des stratégies pour répondre à la demande croissante d'accès à la nature, notamment dans le contexte de l'après-guerre marqué par une augmentation des loisirs de plein air. Cette commission a contribué à intégrer dans la gestion de la faune sauvage des éléments sociaux et culturels liés aux populations locales, en insistant sur le fait que les politiques de conservation ne pouvaient se limiter à des approches biologiques ou écologiques (Olson, 2010). La gestion de la faune sauvage a donc progressivement intégré les attentes et les perceptions des pratiquants d'activités récréatives, posant ainsi les bases de ce qui deviendra le champ du Human Dimensions of Wildlife Management (les dimensions humaines de la gestion de la faune sauvage). Cette démarche fut confirmée en 1973 lors de la 38^e North American Wildlife and Natural Resources Conference, au cours de laquelle une session spécifique sur les dimensions humaines de la gestion de la faune a été ajoutée pour la première fois. La structuration de ce domaine de recherche s'est poursuivie avec la création, en 1996, du journal scientifique *Human Dimensions of Wildlife*, consacrant l'importance croissante de cette approche (Manfredo *et al.*, 2009).

Côté européen, la situation est bien différente. Le tourisme de nature s'est en partie développé autour de stations touristiques, tandis que les lieux peu aménagés comme les zones de montagne hors stations sont longtemps restés en marge du développement touristique, à l'exception de certaines pratiques spécifiques comme l'alpinisme ou la chasse. Les structures telles que les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux ont constitué des infrastructures écologiques propices aux activités récréatives, mais le tourisme y est longtemps resté diffus et peu structuré. Ce n'est qu'à partir des années 1990 (Ingold *et al.*, 1993), avec une accélération notable dans les années 2010 et 2020, que ce tourisme diffus est devenu un enjeu majeur pour les territoires, confrontés à une forte croissance de la fréquentation (Balmford *et al.*, 2009, 2015). Les défis engendrés par ces activités se sont alors multipliés (dérangement de la faune, impacts sur les écosystèmes, gestion des flux). En termes scientifiques, il a fallu attendre l'année internationale de l'écotourisme et celle de la montagne, toutes deux en 2002, pour que l'université de Vienne en Autriche organise une première conférence sur les questions de gestions des flux de visiteurs: «Monitoring and Management of Visitors in Recreational and Protected Areas». À la suite du succès de cette première édition réunissant chercheurs, gestionnaires d'aires protégées et décideurs politiques autour des outils et méthodologies conciliant conservation de la biodiversité et développement des pratiques

récréatives, il a été décidé d'en faire un événement biennal à l'échelle européenne. Ces conférences abordent un large éventail de thématiques, allant de l'évaluation des impacts des activités touristiques sur les écosystèmes à l'élaboration de stratégies de gestion durable des activités récréatives, en passant par le développement de nouvelles technologies pour le suivi des pratiques. Si ces conférences ont favorisé l'émergence d'un réseau international de chercheurs et de praticiens engagés dans une approche interdisciplinaire, alliant sciences sociales et écologie pour mieux comprendre les effets du développement des activités récréatives dans les espaces protégés, la question des interactions avec la faune sauvage reste encore peu explorée. Seuls quelques journaux en conservation de la nature ou en écologie abordent cette thématique sous l'angle interdisciplinaire combinant approche écologique et sciences sociales, comme *Biological Conservation*, *People and Nature*, *Wildlife Biology*, *Journal of Applied Ecology* ou *European Journal of Wildlife Research*.

Le présent ouvrage vise à compléter cet élan interdisciplinaire en abordant ces interactions entre pratiques récrétouristiques et animaux sauvages sous de multiples angles afin d'en montrer toute la complexité. Pour ce faire, il propose une approche pluridisciplinaire qui a été portée par le programme de recherche Humani soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) de 2019 à 2023.

UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSDISCIPLINAIRE PORTÉE PAR LE PROGRAMME HUMANI

Le programme Humani avait pour objectif de croiser diverses expertises en sociologie du sport, en géographie, en écologie et en sciences de l'information et de la communication, afin de quantifier et de qualifier les interactions entre les pratiquants d'activités récréatives en montagne — telles que la randonnée estivale et hivernale, le ski de randonnée et la chasse — et la faune sauvage, en particulier les chamois, les bouquetins et les marmottes. Il proposait d'analyser de manière intégrée les usages et perceptions du milieu par les pratiquants, les espaces partagés entre humains et animaux sauvages et les pratiques de gestion développées par les territoires. L'analyse a porté sur des territoires de montagne ayant différents statuts de protection et modalités de gestion afin de confronter les interrelations entre pratiquants d'activités récréatives et faune sauvage dans cette diversité de contextes. Ce choix de territoires visait notamment à analyser si l'existence ou non de mesures de protection influence les pratiques et les comportements des différents utilisateurs du milieu à l'égard de la faune sauvage et en retour à étudier dans quelle mesure la faune sauvage développe des processus d'habituation à

l’égard des activités récréatives. En analysant ces interactions, le projet s’intéressait à l’évolution des socio-écosystèmes de montagne et avait pour objectif de fournir aux gestionnaires d’espaces protégés des outils adaptés pour concilier le développement des activités de plein air avec la préservation de la faune sauvage.

Ce programme de recherche a favorisé un dialogue inédit entre les sciences humaines et les sciences de l’environnement, alors même que les humains et les animaux sauvages sont encore largement étudiés séparément par ces différentes disciplines et selon des paradigmes opposés (Pooley *et al.*, 2017). Des réflexions croisées ont ainsi porté sur les protocoles de suivi des animaux et de la fréquentation humaine (Courbin *et al.*, 2022), permettant d’affiner les méthodes de collecte de données et d’adapter les approches aux réalités de terrain (Chanteloup *et al.*, 2016). Le travail collaboratif entre disciplines a contribué à ajuster les questionnements de recherche, notamment autour des paysages de la peur, des comportements des pratiquants, de leurs émotions, des facteurs influençant leurs choix d’itinéraires et de leur niveau de connaissance de l’environnement montagnard. Par ailleurs, l’implication des gestionnaires d’espaces protégés a permis de saisir des résultats pour répondre aux spécificités locales et de co-construire des outils de sensibilisation, renforçant ainsi la médiation des connaissances scientifiques en vue d’une meilleure appropriation par les acteurs de terrain. La clôture du programme a été marquée par l’organisation d’un colloque de trois jours, élargissant les réflexions au-delà du massif alpin et de la montagne en intégrant des problématiques propres aux territoires marins. En effet, les enjeux liés à la gestion de la (sur)fréquentation et à la cohabitation entre les usagers et les espèces se retrouvent dans des contextes variés, soulignant ainsi la pertinence d’approches globales et transversales sur ces questionnements. Le présent ouvrage s’appuie sur cette ouverture géographique et disciplinaire pour traiter les différents enjeux des interactions entre activités récréotouristiques et faune sauvage.

LES INTERACTIONS ENTRE HUMAINS ET ANIMAUX SAUVAGES : COEXISTENCE ET COHABITATION

Dans la littérature, l’analyse des interactions entre humains et faune sauvage a surtout mis l’accent sur les conflits, c’est-à-dire sur des impacts négatifs pour les humains, pour les animaux ou pour les deux (König *et al.*, 2020). Mais se concentrer sur les conflits peut constituer un obstacle à la réalisation des objectifs de conservation, car l’attention est focalisée sur la réduction des interactions négatives plutôt que sur l’augmentation de celles positives (Dickman, 2010). Cela occulte

également le fait que la plupart des conflits entre les humains et la faune sauvage sont en réalité des conflits entre humains, opposant des personnes aux valeurs, intérêts et priorités divergents (Glikman *et al.*, 2019 ; Hill, Webber et Priston, 2017). Depuis une vingtaine d'années, l'idée de passer de l'analyse des conflits entre les humains et la faune sauvage à celle de la coexistence a émergé. Ce terme de «coexistence» est notamment utilisé dans la littérature anglo-saxonne et concerne le plus souvent des travaux qui s'intéressent aux grands carnivores qui peuvent produire des dommages et présenter un risque pour la population locale. Ainsi, Carter et Linnell (2016, p. 575) définissent la coexistence comme «un état dynamique mais durable dans lequel les humains et les grands carnivores s'adaptent mutuellement à vivre dans des espaces partagés où les interactions humaines avec les carnivores sont régies par des institutions qui garantissent la pérennité des populations de carnivores, leur légitimité et des niveaux de risque tolérables». Selon Fiasco et Massarella (2022), la coexistence est ici toujours envisagée comme la résolution d'un conflit qui demande à être géré par une intervention extérieure. Or, la coexistence avec la faune sauvage est une pratique historique des communautés autochtones et locales à travers le monde (Mwamidi et Numow, 2013 ; Stépanoff, 2024). Dans ces communautés, les sociétés humaines développent différentes formes d'attachements avec leur environnement conduisant à communiquer, à vivre, à collaborer avec différentes entités autres qu'humaines. Différentes formes de coexistence sont alors possibles. Stépanoff (2024) qualifie par exemple de «coexistence intermittente» les relations de certains bergers avec leurs troupeaux, que cela soit des rennes, des dromadaires ou des moutons, interrogeant ainsi la définition traditionnellement admise du «domestique». Cette coexistence intermittente s'explique par le fait que certaines sociétés entretiennent avec leurs animaux d'élevage des relations discontinues, alternant entre des phases de distance — comme le pâturage libre marqué par l'absence de contacts — et des moments de forte proximité et d'échanges, souvent liés à des contextes saisonniers ou circonstanciels. D'autres études comme celle de Hussain (2020) montrent comment la relation complexe et réciproque entre les éleveurs et des animaux prédateurs comme le léopard des neiges au Pakistan participent à la préservation de ces derniers plutôt que de les menacer, mettant ainsi en avant toute la complexité de la définition d'une coexistence entre humains et animaux.

Cette idée que les humains et les animaux puissent partager pacifiquement un même espace est centrale dans un concept corollaire à celui de coexistence : la cohabitation. Boonman-Berson, Turnhout et Carolan (2016) proposent d'utiliser ce dernier afin de dépasser l'approche dualiste et anthropocentrée dominante dans les pratiques de conservation. Ce concept, moins utilisé que celui de coexistence dans la

littérature anglo-saxonne, est utile pour mettre en évidence les interactions spatiales entre les humains et les animaux sauvages ainsi que les espaces qui façonnent et sont façonnés par ces interactions (Hinchliffe et Whatmore, 2006). En conséquence, la cohabitation entraîne un (ré)aménagement constant des corps, de l'espace et de nos relations avec les animaux sauvages afin de pouvoir mieux coexister, c'est-à-dire créer un lien essentiel entre les êtres. De plus, la notion de cohabitation permet une appréciation dynamique des différences entre des individus humains et des individus animaux sauvages. Comme l'affirme Barua (2014, p. 928) : « *Tous les animaux ne sont pas identiques, car ils ont des éthologies et des personnalités différentes qui influencent la manière dont la cohabitation est perçue et mise en œuvre.* » C'est à travers le processus dynamique de la cohabitation que les animaux peuvent être considérés comme des sujets à part entière plutôt que comme des objets. C'est aussi ce que propose Morizot (2017, p. 77) à travers la notion de cohabitation diplomatique pour envisager des relations « *envers des êtres qui ne sont plus seulement des ressources, ou des choses, et qui sont entrelacés à nous de manière indiscernable, mais sans y perdre leurs altérités.* [...] *Dans l'idée de cohabitation diplomatique, il n'y a plus de confrontation dualiste entre deux pôles séparés et antagonistes (nature et humains), pas plus qu'il n'y a de fusion ou d'hybridation : il y a de la cohabitation entre des humains et d'autres cohabitants non humains qui sont parmi nous mais "par eux-mêmes"* ». Selon l'auteur, cette approche permet de dépasser les paradigmes dominants de la biologie de la conservation qui se fondent sur les concepts de biodiversité et de nature patrimoniale, dotées de valeurs d'usage mais qui échouent à renouveler la question du mode d'existence des non humains parmi les humains. « *En maintenant une singularité ontologique de l'humain comme seul vivant qui habite, ils refondent la forclusion de tous les non-humains dans un environnement passif des humains, que ceux-ci se trouvent enjoins à protéger, à conserver, en le valorisant de diverses manières* » (Morizot, 2017, p. 177). La cohabitation diplomatique invite à penser les non humains comme des cohabitants qui ont des compétences interactionnelles et avec lesquels il est possible de faire alliance au sein d'un espace partagé.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE. EXPLORER DIFFÉRENTS ITINÉRAIRES DE LA COHABITATION

La première partie de l'ouvrage aborde l'attrait que représente la rencontre des animaux. Cette partie explore les manières par lesquelles les humains entrent en contact avec la faune, lors d'activités récréatives

et touristiques et grâce à des aménagements spécifiques. Les aménagements de sites visent principalement à rendre visible une faune sauvage dont les comportements tendent pour la plupart vers la fuite ou l'évitement face à la présence humaine. Plusieurs questionnements sont alors traités : qu'est-ce qui caractérise une véritable rencontre avec l'animal pour les acteurs interrogés ? Quels dispositifs sont mis en place pour encadrer et structurer ces rencontres au niveau territorial ? Quelles stratégies territoriales et individuelles sont développées pour permettre des interactions, et dans quels objectifs ? Ces interrogations permettent d'analyser non seulement les mécanismes de médiation entre humains et animaux, mais aussi de développer un regard critique sur les aménagements mis en œuvre.

La deuxième partie s'intéresse aux relations que les pratiquants d'activités récréatives entretiennent avec les animaux sauvages. Ces relations s'inscrivent dans un processus plus général d'écologisation, mais elles ne sont pas forcément en rupture avec les logiques de domination des humains vis-à-vis des animaux non humains. Elles sont en effet influencées par des systèmes de valeurs allant de l'indifférence au mutualisme en passant par la modération. Elles suscitent également des émotions qui sont souvent ambivalentes, lorsqu'elles mêlent fascination et crainte. Ces émotions suscitées par la rencontre et l'agentivité des animaux peuvent amener les pratiquants à modifier leurs comportements et à adapter leurs mobilités, ce qui conduit à une reconfiguration des spatialités des uns et des autres. Les questionnements soulevés dans cette partie permettent ainsi d'analyser la manière dont ces rencontres participent ou non à la (re)définition du « sauvage ».

La troisième partie vise à comprendre les effets des infrastructures récréatives, telles que les stations de sports d'hiver et les sentiers, et ceux des rencontres fortuites lors d'activités de plein air (vol libre, randonnée), sur plusieurs espèces emblématiques comme le Tétras-lyre, le chamois, le bouquetin et les rapaces. L'évaluation de ces effets sur une espèce donnée requiert de se poser la question de la quantification du dérangement et des mesures pertinentes pour en évaluer les conséquences. Que ce soit au travers de variables démographiques ou de variables comportementales, les trois chapitres montrent à quel point des activités humaines récréatives, dans la majorité des cas sans visée d'observation naturaliste, façonnent l'occupation spatiale des animaux, au point, dans certaines situations, d'en influencer la reproduction ou la survie. En entrant dans le détail de ces réponses, les auteurs proposent des mesures d'atténuation des impacts passant par des aménagements et par de la sensibilisation des pratiquants concernés.

La quatrième partie s'intéresse à des démarches de gestion des interactions entre humains et faune sauvage dans l'objectif d'aboutir à une cohabitation apaisée. Mais la difficulté première est de trouver

des modes de régulation permettant de fonder les bases d'une entente pour construire un cadre commun car bien souvent les relations entre groupes d'humains, ou d'humains et de non-humains, sont guidées par des intérêts qui ne sont pas toujours compatibles. À cela vient s'ajouter la complexité de l'intégration dans la communauté de cogestion des non-humains en tant qu'acteurs participants. Ainsi, dans cette partie, les limites, les écueils et parfois les échecs de ces démarches sont présentés, mais aussi les tentatives pour les dépasser ouvrant de nouvelles perspectives pour une cohabitation apaisée entre humains et non-humains.

BIBLIOGRAPHIE

- Altendorf K. B., Laundré J. W., López González C. A., Brown J. S., 2001. Assessing effects of predation risk on foraging behavior of mule deer. *Journal of Mammalogy*, 82 (2), 430-439, [https://doi.org/10.1644/1545-1542\(2001\)082<0430:AEOPRO>2.0.CO;2](https://doi.org/10.1644/1545-1542(2001)082<0430:AEOPRO>2.0.CO;2)
- Balmford A., Beresford J., Green J., Naidoo R., Walpole M., Manica A., 2009. A global perspective on trends in nature-based tourism. *PLOS Biology*, 7 (6), e1000144, <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1000144>
- Balmford A., Green J. M. H., Anderson M., Beresford J., Huang C., Naidoo R., Walpole M., Manica A., 2015. Walk on the wild side: Estimating the global magnitude of visits to protected areas. *PLOS Biology*, 13 (2), e1002074, <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1002074>
- Barragan-Jason G., Loreau M., Mazancourt C. (de), Singer M. C., Parmesan C., 2023. Psychological and physical connections with nature improve both human well-being and nature conservation: A systematic review of meta-analyses. *Biological Conservation*, 277, 109842, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2022.109842>
- Barua M., 2014. Bio-geo-graphy: Landscape, dwelling, and the political ecology of human-elephant relations. *Environment and Planning D: Society and Space*, 32 (5), 915-934, <https://doi.org/10.1068/d4213>
- Béchet A., Giroux J.-F., Gauthier G., 2004. The effects of disturbance on behaviour, habitat use and energy of spring staging snow geese. *Journal of Applied Ecology*, 41, 689-700, <https://doi.org/10.1111/j.0021-8901.2004.00928.x>
- Benoist S., Garel M., Cugnasse J.-M., Blanchard P., 2013. Human disturbances, habitat characteristics and social environment generate sex-specific responses in vigilance of mediterranean mouflon. *PLOS One*, 8, e82960, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0082960>
- Blanc G., 2020. *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'édén africain*. Paris, Flammarion, 352 p.
- Blumstein D. T., 2016. Habituation and sensitization: new thoughts about old ideas. *Animal Behaviour*, 120, 255-262, <https://doi.org/10.1016/j.anbehav.2016.05.012>
- Bonnot N. C., Couriot O., Berger A., Cagnacci F., Ciuti S., De Groot J. E., Gehr B., Heurich M., Kjellander P., Kröschel M., Morellet N., Sönnichsen L., Hewison A. J. M., 2020. Fear of the dark? Contrasting impacts of humans

- versus lynx on diel activity of roe deer across Europe. *Journal of Animal Ecology*, 89, 132-145, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.13161>
- Boonman-Berson S., Turnhout E., Carolan M., 2016. Common sensing: Human-black bear cohabitation practices in Colorado. *Geoforum*, 74, 192-201, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.06.010>
- Borges M. A., Lima I. B., 2017. *Wildlife Tourism, Environmental Learning and Ethical Encounters: Ecological and Conservation Aspects*. Berlin, Springer, 292 p.
- Buckley R., 2020. Nature sports, health and ageing: the value of euphoria. *Annals of Leisure Research*, 23 (1), 92-109, <https://doi.org/10.1080/11745398.2018.1483734>
- Calas B., 2025. Activating interactive landscape: recent diversification in the Kenyan wildlife tourism industry. *Dynamiques environnementales*, 35, 2015, <https://doi.org/10.4000/dynenviron.1211>
- Carter N. H., Linnell J. D. C., 2016. Co-adaptation is key to coexisting with large carnivores. *Trends in Ecology and Evolution*, 31 (8), 575-578, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2016.05.006>
- Ceballos G., Ehrlich P. R., Dirzo R., 2017. Biological annihilation via the ongoing sixth mass extinction signaled by vertebrate population losses and declines. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 114 (30), E6089-E6096, <https://doi.org/10.1073/pnas.1704949114>
- Chamboredon J.-C., 1982. La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural. *Études rurales*, 87-88, 233-260.
- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique. Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires: Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat, université Grenoble Alpes.
- Chanteloup L., Perrin-Malterre C., Duparc A., Loison A., 2016. Construire l'interdisciplinarité dans les recherches sur l'environnement: la mise en œuvre d'un programme de recherche «sports de nature et faune sauvage». *Sciences de la société*, 96, <https://doi.org/10.4000/sds.3528>
- Courbin N., Garel M., Marchand P., Duparc A., Debeffe L., Börger L., Loison A., 2022. Interacting lethal and nonlethal human activities shape complex risk tolerance behaviors in a mountain herbivore. *Ecological Applications*, 37 (7), e2640, <https://doi.org/10.1002/eap.2640>
- Creel S., 2018. The control of risk hypothesis: reactive vs. proactive antipredator responses and stress-mediated vs. food-mediated costs of response. *Ecology Letters*, 21, 947-956, <https://doi.org/10.1111/ele.12975>
- Dalla Bernardina S., 2011. *Le retour du prédateur : mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 200 p.
- Defraiteur L., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2023. Aller voir des animaux : analyse des offres touristiques d'observation de la faune sauvage dans les Alpes françaises. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 111 (4), <https://doi.org/10.4000/rga.10959>
- Dickman A. J., 2010. Complexities of conflict: The importance of considering social factors for effectively resolving human-wildlife conflict. *Animal Conservation*, 13 (5), 458-466, <https://doi.org/10.1111/j.1469-1795.2010.00368.x>

- Dumazedier J., 1962. *Vers une civilisation du loisir ?*. Paris, Éditions du Seuil, 309 p.
- Estebanez J., 2008, Les jardins zoologiques ou l'exotique à portée de main. *Le Globe*, 148, 89-105.
- Fiasco V., Massarella K., 2022. Human-wildlife coexistence: Business as usual conservation or an opportunity for transformative change?. *Conservation and Society*, 20 (2), 167, https://doi.org/10.4103/cs.cs_26_21
- Fitzgerald L. A., Stronza A. L., 2016. In defense of the ecotourism shield: A response to Geffroy *et al.* *Trends in Ecology and Evolution*, 31 (2), 94-95, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2015.11.002>
- Ferreira S., Harmse A., 2014. Kruger National Park: Tourism development and issues around the management of large numbers of tourists. *Journal of Ecotourism*, 13 (1), 16-34, <https://doi.org/10.1080/14724049.2014.925907>
- FridA., Dill L.M., 2002. Human-caused disturbance stimuli as a form of predation risk. *Conservation Ecology*, 6 (1), 11, <https://doi.org/10.5751/ES-00404-060111>
- Gaynor K. M., Hojnowski C. E., Carter N. H., Brashares J. S., 2018. The influence of human disturbance on wildlife nocturnality. *Science*, 360, 1232-1235, <https://doi.org/10.1126/science.aar7121>
- Glikman J. A., Ciucci P., Marino A., Davis E. O., Bath A. J., Boitani L., 2019. Local attitudes toward Apennine brown bears: Insights for conservation issues. *Conservation Science and Practice*, 1 (5), e25, <https://doi.org/10.1111/csp.2.25>
- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat, université Savoie Mont Blanc.
- Hanna P., Wijesinghe S., Paliatsos I., Walker C., Adams M., Kimbu A., 2019. Active engagement with nature: outdoor adventure tourism, sustainability and wellbeing. *Journal of Sustainable Tourism*, 27, 1355-1373. <https://doi.org/10.1080/09669582.2019.1621883>
- Hill C. M., Webber A. D., Priston N. E. C., 2017. *Understanding conflicts about wildlife: A biosocial approach*. Oxford (Royaume-Uni), Berghahn Books, 228 p.
- Hinchliffe S., Whatmore S., 2006. Living cities: Towards a politics of conviviality. *Science as Culture*, 15 (2), 123-138, <https://doi.org/10.1080/09505430600707988>
- Hussain S., 2020. *The Snow Leopard and the Goat: Politics of Conservation in the Western Himalayas*. Seattle (États-Unis), University of Washington Press, 260 p. <https://doi.org/10.1515/9780295746586>
- Ingold P., Huber B., Neuhaus P., Mainini B., Marbacher H., Schnidrig-Petrig R., Zeller R., 1993. Tourism and sport in the Alps. A serious problem for wildlife?. *Revue suisse de Zoologie*, 100, 529-545.
- Knight R. L., Gutzwiller K. J., 1995. *Wildlife and Recreationists: Coexistence Through Management and Research*. Washington D. C. (États-Unis), Island Press, 372 p.
- König H. J., Kiffner C., Kramer-Schadt S., Fürst C., Keuling O., Ford A. T., 2020. Human-wildlife coexistence in a changing world. *Conservation Biology*, 34 (4), 786-794, <https://doi.org/10.1111/cobi.13513>

- Laslaz L., Duval M., Gauchon C., Heritier S., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., Tollis C., Girault C., 2014. L'objet emblématique Espaces Protégés. Jalons d'une réflexion collective sur les choix politiques de naturalité. *Collection Edytem. Cahiers de géographie*, 16 (1), 85-106, <https://doi.org/10.3406/edyte.2014.1260>
- Larson C. L., Reed S. E., Merenlender A. M., Crooks K. R., 2016. Effects of recreation on animals revealed as widespread through a global systematic review. *PLOS One*, 11, e0167259, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0167259>
- Laundré J. W., Hernández L., Altendorf K. B., 2001. Wolves, elk, and bison: Reestablishing the «landscape of fear» in Yellowstone National Park, U.S.A. *Canadian Journal of Zoology*, 79 (8), 1401-1409, <https://doi.org/10.1139/z01-094>
- Laundré J. W., Hernández L., Ripple W. J., 2010. The landscape of fear: Ecological implications of being afraid. *The Open Ecology Journal*, 3 (3), 1-7, <https://doi.org/10.2174/1874213001003030001>
- Lesmerises F., Johnson C. J., St-Laurent M.-H., 2017. Refuge or predation risk? Alternate ways to perceive hiker disturbance based on maternal state of female caribou. *Ecology and Evolution*, 7 (3), 845-854, <https://doi.org/10.1002/ece3.2672>
- Lima S. L., Dill L. M., 1990. Behavioral decisions made under the risk of predation: A review and prospectus. *Canadian Journal of Zoology*, 68 (4), 619-640, <https://doi.org/10.1139/z90-092>
- Mallord J. W., Dolman P. M., Brown A. F., Sutherland W. J., 2007. Linking recreational disturbance to population size in a ground-nesting passerine. *Journal of Applied Ecology*, 44, 185-195, <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2006.01242.x>
- Manfredo M. J., Vaske J. J., Brown P. J., Decker D. J., Duke E. A., 2009. *Wildlife and Society: The Science of Human Dimensions*. Washington D. C. (États-Unis), Island Press, 368 p.
- Maris V., 2018. *La part sauvage du monde : Penser la nature dans l'Anthropocène*. Paris, Éditions du Seuil, 280 p.
- Marchand P., Garel M., Bourgoin G., Dubray D., Maillard D., Loison A., 2014. Impacts of tourism and hunting on a large herbivore's spatio-temporal behavior in and around a French protected area. *Biological Conservation*, 177, 1-11, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2014.05.022>
- Marpot S., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2024. Émotions et faune sauvage alpine. Ce que les randonnées font aux relations anthropozoologiques. *Nature et récréations*, 15, 47-58.
- Mauz I., 2009. Les Alpes, de la société de la vache au parc animalier, in Mauz I., Larrère R., Lizet B., Berlan-Darqué M. (éd.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature*. Versailles, éditions Quæ, p. 187-204.
- Morizot B., 2017. Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant. *Tracés. Revue de sciences humaines*, 33, 73-96, <https://doi.org/10.4000/traces.7001>
- Mwamidi D. M., Nunow A. A., 2013. The use of indigenous knowledge in minimizing human-wildlife conflict: the case of Taita Community, Kenya. *International Journal of Current Research*, 5 (1), <https://journalcra.com/sites/default/files/issue-pdf/1565.pdf>

- Newsome D., Dowling R. K., Moore S. A., 2005. *Wildlife Tourism*. Bristol (Royaume-Uni), Channel View Publications, 280 p.
- Olson B. A., 2010. Paper trails: The outdoor recreation resource review commission and the rationalization of recreational resources. *Geoforum*, 41 (3), 447-456, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2009.11.014>
- Patthey P., Wirthner S., Signorell N., Arlettaz R., 2008. Impact of outdoor winter sports on the abundance of a key indicator species of alpine ecosystems. *Journal of Applied Ecology*, 45 (6), 1704-1711, <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2008.01547.x>
- Perrin-Malterre C., Chanteloup L., Gruas L., 2021. Outdoor recreation in a Regional Park: Types of hikers, ski tourers and snowshoers in the Hautes-Bauges (Savoie, France). *Annals of Leisure Research*, 24 (2), 209-227, <https://doi.org/10.1080/11745398.2019.1682016>
- Pooley S., Barua M., Beinart W., Dickman A., Holmes G., Lorimer J., Loveridge A. J., Macdonald D. W., Marvin G., Redpath S., Sillero-Zubiri C., Zimmermann A., Milner-Gulland E. J., 2017. An interdisciplinary review of current and future approaches to improving human-predator relations. *Conservation Biology*, 31 (3), 513-523, <https://doi.org/10.1111/cobi.12859>
- Pouillard V., 2019. *Histoire des zoos par les animaux. Contrôle, conservation, impérialisme*. Ceyzérieu, Éditions Champ Vallon, 470 p.
- Rogala J. K., Hebblewhite M., Whittington J., White C. A., Coleshill J., Musiani M., 2011. Human activity differentially redistributes large mammals in the Canadian Rockies National Parks. *Ecology and Society*, 16 (3), <https://www.jstor.org/stable/26268938>
- Rothfels N., 2002. *Savages and Beasts: The Birth of the Modern Zoo*. Baltimore (États-Unis), Johns Hopkins University Press, 288 p.
- Samia D. S. M., Nakagawa S., Nomura F., Rangel T. F., Blumstein D. T., 2015. Increased tolerance to humans among disturbed wildlife. *Nature Communications*, 6 (1), 8877, <https://doi.org/10.1038/ncomms9877>
- Schirpke U., Meisch C., Tappeiner U., 2018. Symbolic species as a cultural ecosystem service in the European Alps: Insights and open issues. *Landscape Ecology*, 33 (5), 711-730, <https://doi.org/10.1007/s10980-018-0628-x>
- Stankowich T., 2008. Ungulate flight responses to human disturbance: A review and meta-analysis. *Biological Conservation*, 141 (9), 2159-2173, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2008.06.026>
- Stépanoff C., 2024. *Attachements : Enquête sur nos liens au-delà de l'humain*. Paris, La Découverte, 640 p.
- Stoeckl N., Smith A., Newsome D., 2005. Regional economic dependence on iconic wildlife tourism: Case studies of Monkey Mia and Hervey Bay. *Journal of Tourism Studies*, 16 (1), 69-81.
- Tablado Z., Jenni L., 2017. Determinants of uncertainty in wildlife responses to human disturbance. *Biological Reviews*, 92 (1), 216-233, <https://doi.org/10.1111/brv.12224>

Partie 1

AMÉNAGER LES RENCONTRES ANIMALES

Différents aménagements de monstration faunique peuvent être développés pour mettre en valeur la faune sauvage. Ils sont généralement tournés vers les espèces charismatiques (Lorimer, 2007), utilisées comme leviers de promotion territoriale. Ces aménagements prennent des formes variées en fonction des échelles et de la mise en œuvre du tourisme faunique. Cela peut être des acteurs territoriaux publics comme les parcs naturels, les espaces naturels sensibles des départements et les réserves fauniques, des associations environnementales (conservatoire d'espaces naturels, Ligue de protection des oiseaux [LPO]) ou des acteurs du secteur privé comme les zoos, les parcs de semi-liberté et les guides. Sur place, des infrastructures adaptées comme des observatoires ou des sentiers balisés peuvent être installés afin d'assurer les meilleures conditions d'observation, mais aussi la sécurité des publics et la protection de certaines espèces sensibles. Ces mises en scène de la nature participent également à une construction sociale de l'expérience faunique, où les animaux deviennent des objets de spectacle, tout en véhiculant des messages éducatifs ou de conservation (Chanteloup, 2013 et 2017). Au-delà de la simple observation, ces dispositifs proposent des activités plus interactives, telles que le suivi d'espèces ou le parrainage d'animaux observés, invitant les visiteurs à devenir acteurs de la conservation et à développer des liens affectifs avec les animaux ou avec les milieux naturels. Toutefois, les infrastructures, comme les observatoires ou les sentiers aménagés, et l'accroissement de la fréquentation de certains territoires modifient les paysages en y intégrant des éléments artificiels, soulevant des enjeux de conservation. De même, ces nouvelles fonctions récréatives entrent parfois en tension avec les usages traditionnels du territoire, comme la chasse, le pastoralisme ou l'agriculture, soulignant la complexité de concilier conservation et tourisme (Laslaz *et al.*, 2014). Ces pratiques soulèvent également des questions éthiques et plus philosophiques : jusqu'où peut-on mettre en scène la nature sans compromettre le bien-être des animaux ou la véracité de l'expérience ? Dans quelle mesure ces expériences créent-elles et modifient-elles nos expérience et vision du sauvage ? Les contributions de cette partie visent à traiter les différentes manières d'aller à la rencontre des animaux et abordent chacune des questionnements par des études de cas spécifiques.

Isabelle Cellier, Élise Banton et Claude Raynaud, à travers l'histoire du chasseur et ornithologue Léon Manse, retracent les premières formes d'activités récréatives en lien avec la faune sauvage, incarnées ici par deux pratiques *a priori* antagonistes : l'ornithologie et la chasse. Si ces activités sont aujourd'hui souvent perçues comme opposées, leur dualité ne correspond pas toujours à la réalité. En effet, comme en témoigne le parcours de Léon Manse, elles peuvent coexister et même se nourrir mutuellement, animées par une même passion pour le monde animal. Pour Léon Manse, l'ornithologie n'est pas une fin en soi, mais un outil au

service de la chasse. Grâce à ses observations naturalistes minutieuses, à sa rigueur scientifique et à ses relevés détaillés, il suit méthodiquement l'évolution des populations d'oiseaux sur ses territoires de chasse. Son implication l'amène même à devenir rédacteur pour la *Revue française d'ornithologie*, dans laquelle il partage ses connaissances et ses observations. Cet exemple met en lumière les paradoxes de la relation entre humains et animaux : la passion de l'oiseau et celle de la chasse, loin de s'exclure, s'entremêlent pour créer une pratique hybride. On voit toute l'ambivalence des interactions entre humains et faune sauvage, où les pratiques traditionnelles, même lorsqu'elles impliquent une forme de prédation, peuvent contribuer à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes. Cette contribution invite ainsi à dépasser les oppositions simplistes pour interroger les relations complexes qui lient les pratiques culturelles, les savoirs naturalistes et les modes de gestion territoriale.

Dans une perspective critique sur la complexité des activités visant à rencontrer la faune sauvage, Marc Girard analyse le développement des safaris-photos en Tanzanie. Son chapitre met en lumière l'ambivalence de cette pratique touristique à différentes échelles. À l'échelle macroéconomique, les safaris-photos jouent un rôle crucial dans le développement du pays. Ils soutiennent un secteur de l'emploi dynamique et contribuent à la préservation de la faune sauvage, perçue comme une ressource essentielle à sauvegarder en raison des revenus et des activités qu'elle génère. Cependant, cette dynamique n'est pas exempte de tensions : pour d'autres acteurs, notamment les éleveurs et les résidents vivant à proximité des parcs, ces activités symbolisent une éviction de leurs territoires et une entrave à la poursuite de certaines pratiques vivrières. À une échelle micro, celle de la relation entre touristes et animaux, les safaris-photos soulèvent des enjeux de durabilité. Si ces activités permettent d'observer des espèces dans leur habitat naturel, elles induisent aussi des modifications comportementales. Les animaux, soumis à une fréquentation humaine constante, peuvent développer des attitudes, dues au stress, considérées comme anormales. Paradoxalement, les processus d'habituation conduisent certains animaux à adopter une relative indifférence vis-à-vis des touristes, facilitant une proximité physique souvent recherchée pour le cadrage photographique. Cette proximité, bien qu'attrayante pour les visiteurs, peut s'avérer préoccupante : l'imprévisibilité des réactions animales reste un risque, et certaines interactions peuvent entraîner des incidents où l'animal manifeste une non-acceptation du contact humain. Marc Girard souligne alors l'importance des guides accompagnateurs, dont les savoirs vernaculaires et l'expérience jouent un rôle clé dans la médiation entre humains et faune sauvage. Ces guides, grâce à leur connaissance approfondie des comportements animaliers et des bonnes pratiques à adopter, sont des acteurs essentiels

pour garantir des rencontres apaisées et sécurisées. Leur rôle dépasse la simple gestion touristique pour devenir une interface indispensable entre la préservation de la biodiversité et les attentes des visiteurs en offrant une médiation territoriale.

Dans un contexte moins exotique mais tout aussi concerné par ces enjeux, les travaux de Louis Defraiteur, Laine Chanteloup et Clémence Perrin-Malterre sur le massif des Alpes françaises mettent en lumière l'importance des dispositifs conçus pour favoriser une rencontre avec la faune sauvage. Ils détaillent comment différents éléments interagissent pour structurer ces interactions entre humains et animaux. Trois composantes apparaissent comme fondamentales dans le cadre du tourisme d'observation de la nature dans ce cas alpin : 1) les éléments techniques, tels que les jumelles, qui permettent de maintenir une distance respectueuse avec l'animal tout en optimisant l'observation ; 2) le choix de l'itinéraire, souvent déterminé par un guide expérimenté, qui façonne une « narration paysagère ». Ce choix stratégique crée un contexte qui participe à la création d'un imaginaire favorable à la rencontre animale ; 3) la médiation discursive, qui se manifeste à travers les explications et les récits partagés par le guide ou l'accompagnateur. Cette narration contribue également à l'imaginaire de la rencontre et donc *in fine* à la satisfaction des clients venus spécifiquement pour voir les animaux. Un parallèle intéressant peut être établi entre ces dispositifs de pleine nature et les récits construits dans des espaces contrôlés comme les zoos. Si les zoos offrent des rencontres soigneusement scénarisées, les dispositifs en pleine nature se distinguent par leur authenticité, liée à l'environnement naturel des animaux. Cependant, l'imprévisibilité, souvent perçue comme une caractéristique majeure des milieux sauvages, y est aussi partiellement réduite grâce aux aménagements et aux narrations structurées, rappelant ainsi les limites de ce que l'on peut réellement considérer comme une expérience « sauvage ».

Salomé Dehaut explore également les interactions recherchées avec les animaux à travers une modalité promue par la réserve de vie sauvage du Grand Barry : la balade contemplative. Bien que cette activité soit présentée comme une opportunité de se reconnecter à la nature, son analyse révèle que cela ne peut être que limité. La reconnexion espérée reste souvent superficielle, limitant l'expérience à une observation passive. Face à cette limite, Salomé Dehaut discute d'autres formes d'expériences plus immersives favorisant de meilleures « rencontres » plus authentiques avec les animaux et une meilleure prise en compte. Ces alternatives mettent en avant une posture plus active : ne plus être simple spectateur, mais interagir avec les animaux, les intégrer dans les pratiques humaines et reconsiderer les manières de cohabiter. Cependant, cette approche soulève d'autres défis, notamment ceux liés aux impacts d'une proximité accrue. Une plus grande interaction peut perturber les

comportements naturels des animaux et générer des tensions écologiques, questionnant ainsi les limites de ces formes d'interaction dans un contexte de préservation du sauvage.

Laura Jeannot, Salima Salhi, Thomas Lahlaifi et Abdellah Bouazza abordent ces enjeux à travers l'exemple original des charmeurs de serpents de la place Jamaa-El-Fna à Marrakech. Ce chapitre explore la mise en tourisme d'animaux souvent décriés, mais dont «la danse» envoûtante avec les charmeurs continue de captiver les spectateurs. Cependant, cette performance n'est qu'une illusion, comme le révèlent les auteurs : le mouvement caractéristique du cobra ne résulte pas d'un entraînement ou d'une complicité avec l'humain, mais d'une posture instinctive liée au stress de l'animal. Cette pratique, bien qu'emblématique de l'atmosphère unique des souks de Marrakech, soulève aujourd'hui de nombreuses interrogations éthiques. Le bien-être des serpents est compromis, car ces animaux subissent différents sévices pour rendre l'expérience sécuritaire pour le touriste. Par ailleurs, leur prélèvement massif et non contrôlé (même si certaines régulations existent) dans leur environnement naturel pour alimenter cette tradition touristique met en péril les populations sauvages, menaçant leur conservation à long terme. Les auteurs mettent ainsi en lumière la tension entre la préservation d'un patrimoine culturel vivant et la nécessité de protéger la biodiversité, soulignant l'urgence de repenser ces pratiques pour concilier tourisme, culture et durabilité écologique.

BIBLIOGRAPHIE

- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique : une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires: Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat en géographie, Université Savoie Mont Blanc.
- Chanteloup L., 2017. Le tourisme d'observation des ursidés, in Hoffmann Schikel K., Leroux P., Navet E. (dir), *Sous la peau de l'ours. L'humanité et les ursidés : exemples américains et européens*. Paris, Connaissances et Savoirs, collection «Sources d'Asie», p. 543-566.
- Laslaz L., Gauchon C., Duval M., Héritier S. (dir.), 2014, *Les espaces protégés. Entre conflits et acceptation*. Paris, Belin, collection «Mappemonde», 432 p.
- Lorimer J., 2007. Nonhuman charisma. *Environment and Planning D: Society and Space*, 25 (5), 911-932, <https://doi.org/10.1068/d71j>

1. CHASSE ET ORNITHOLOGIE, DEUX PASSIONS CONCILIABLES?

PERCEPTION BOURGEOISE DE LA FAUNE
SAUVAGE DE CAMARGUE AU DÉBUT
DU XX^e SIÈCLE

Isabelle Cellier, Élise Banton, Claude Raynaud

INTRODUCTION

C'est dans une perspective d'anthropologie historique qu'est questionné, à partir d'une étude de cas, le rapport que pouvait entretenir la bourgeoisie du début du XX^e siècle avec la faune sauvage qui l'environnait. Les bourgeois du Midi de la France s'organisent en effet au XIX^e siècle une vie en dehors de la ville en bâtiissant des châteaux viticoles destinés en premier lieu à montrer leur réussite mais aussi à assouvir leurs plaisirs campagnards, comme chasser et inviter les amis à des parties de chasse (Cellier *et al.*, 2018). Parmi eux, Léon Manse, propriétaire du château de Lunel-Viel (Hérault) et grand chasseur, se particularise en nouant des liens d'autant plus étroits avec la faune sauvage de Camargue qu'il pratique aussi l'ornithologie, devenant même correspondant de la *Revue française d'ornithologie*. Quand on considère certains débats qui opposent actuellement chasseurs et ornithologues, on peut se demander comment il parvint à concilier deux passions qui, *a priori*, peuvent sembler irréconciliables vu le type de chasse pratiqué, la « sauvagine », qui concerne les oiseaux aquatiques sauvages. Mais, surtout, comment percevait-il la faune sauvage au regard de ses pratiques ? Pour répondre à ce questionnement, nous avons mobilisé un fonds documentaire exceptionnellement sauvegardé. Il est constitué de livres de comptes et de semainiers du château concernant la période de 1910 à 1975, de permis de chasse établis entre 1893 et 1932, de cahiers de tableaux de chasse couvrant les années 1922 à 1947, de correspondances adressées à divers spécialistes mais aussi de nombreuses photographies.

DU CONCEPT DE NATURE À UN ESPACE NATUREL ACTUELLEMENT PROTÉGÉ, LA CAMARGUE

LA NATURE : UN CONCEPT « NATUREL » ?

La question du rapport que peut avoir la bourgeoisie du début du XX^e siècle avec la faune sauvage repose en partie sur la dichotomie fondamentale établie par la culture occidentale entre nature et culture, le « grand partage », qui ne sera remise en cause qu’au milieu du XX^e siècle (Charbonnier, 2015 ; Descola, 2005 ; Morizot, 2021), même si, dès le début du siècle, le monde scientifique commence à engager des actions pour protéger la nature et les animaux. Cependant, Leopold (1949), l’un des initiateurs de la gestion de la protection de l’environnement aux États-Unis, constatera qu’elle est toujours, dans les années 1940, pratiquement inexiste et qu’il faut travailler à élargir la conscience sociale à son sujet.

La cosmologie amérindienne, par exemple, n’appelait pas à une réflexion de ce genre, puisqu’elle concevait l’être humain comme partie prenante de la nature et qu’elle était fondée sur le respect de chaque partie (Vincent, 1989). Cette conception encouragea jusqu’à l’arrivée des Européens à une gestion rationnelle de l’environnement, qui suivait le cycle des saisons et préservait l’abondance des ressources. Ainsi pour la chasse fallait-il tuer en fonction des besoins et ne rien gaspiller. La montée de l’écologisme aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle révèle le malaise instauré par la place dominante que s’est par contre attribuée l’Occidental, cherchant à utiliser la nature pour en tirer le plus de profit possible jusqu’à l’exploiter abusivement. La nature sauvage, considérée à tout le moins comme sinistre et lugubre et comme un espace vide où règnent chaos et désordre, est diabolisée. Aussi, vivre à proximité crée une antipathie, un sentiment agressif à son encontre. Le non-respect de l’environnement, d’autant plus fort lorsque les ressources s’amoindrissent, pourrait découler de cette antipathie mais aussi de la croyance en des ressources éternellement abondantes (Nash, 1967). L’urbanisation croissante et la monotonie du travail industriel renversent cependant la perception négative de la nature sauvage aux États-Unis dès la fin du XIX^e siècle. Elle va ainsi au contraire devenir peu à peu en Occident un lieu d’évasion, de refuge et de promenade, on sentira le besoin de s’y détendre et de s’y ressourcer, changement de perception qui ne fera que s’accentuer en France avec la mise en place des congés payés en 1936.

Dans la cosmologie occidentale, la chasse tient une place à part puisqu’elle permet au cours de l’histoire de maintenir un lien entre le monde civilisé et ce monde sauvage si longtemps redouté. Si le « bas

peuple » est interdit de chasse, il pratique en effet le braconnage pour se nourrir. La pratique de la chasse par contre, permettant aux classes supérieures de tester leur bravoure face au monde sauvage, est hautement plébiscitée au point de devenir un signe distinctif de leur identité. Aussi demeure-t-elle au début du XX^e siècle une activité très répandue dans la grande bourgeoisie, la conduisant à reproduire dans la nature le mode de vie qui lui fait fréquenter les salons mondains. Les « chasses gardées » permettent de se retrouver entre gens du monde dont fait partie Léon Manse, issu d'une longue lignée de juristes exerçant des charges prestigieuses à la cour de Nîmes. La fortune que la famille accumule permet à son grand-père d'acheter comme résidence secondaire un domaine viticole que son père transforme en « château » et dans lequel sa mère, une fois veuve, décide de s'installer. Habiter le château doit jouer un grand rôle dans la décision de Léon Manse d'opter, après une licence de droit, pour le statut de propriétaire terrien, rompant avec la tradition familiale de la magistrature, car l'examen de sa correspondance laisse entrevoir que ce choix est probablement essentiellement motivé par sa passion de la chasse et de l'ornithologie.

LA CAMARGUE AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE, UNE RICHESSE FAUNIQUE DÉJÀ MENACÉE

L'implantation du château à Lunel-Viel, en lisière d'un territoire — la Petite Camargue —, où les terres cultivées l'ont de tout temps disputé aux lagunes, lui offre en effet l'opportunité de pratiquer ses activités de loisir privilégiées. Si évoquer la Camargue renvoie au delta du Rhône, on ignore généralement qu'elle est composée d'est en ouest de trois parties : le « Plan du Bourg », la « Grande Camargue » et la « Petite Camargue ». Les crues du fleuve et l'évolution du trait de côte ont, sous l'influence de facteurs aussi bien naturels qu'anthropiques, progressivement transformé le paysage. Au tournant des XIX^e-XX^e siècles, quelques voyageurs célèbres en donnent des descriptions très contrastées. Certains s'émerveillent, comme Vincent Van Gogh, heureux d'y trouver de nombreux canaux lui rappelant son pays natal, qui écrit à son frère en 1888 : « *On traverse la Camargue, des plaines d'herbe où il y a des manades de taureaux et des troupeaux de petits chevaux blancs à demi sauvages et bien beaux.* » D'autres, comme Jules Michelet (1875, p. 40), sont moins enthousiastes : « *Ce Rhône, emporté comme un taureau qui a vu du rouge, vient donner contre son delta de la Camargue, l'île des taureaux et des beaux pâturages. [...] Franchissez les tristes embouchures du Rhône, obstruées et marécageuses, comme celles du Nil et du Pô.* » Tous s'accordent cependant sur la beauté singulière de la nature sauvage mais aussi sur le sentiment de solitude qui résulte de son immensité. Ainsi Alphonse Daudet, qui écrit en 1895 (p. 307-308) :

« Les terres cultivées dépassées, nous voici en pleine Camargue sauvage. À perte de vue, parmi les pâturages, des marais, des roubines, luisent dans les salicornes. Des bouquets de tamaris et de roseaux font des îlots comme sur une mer calme. Pas d'arbres hauts. L'aspect uni, immense, de la plaine, n'est pas troublé. De loin en loin, des parcs de bestiaux étendent leurs toits bas presque au ras de terre. »

Seuls les bergers, les gardes-chasse et les pêcheurs sont confrontés aux fièvres paludéennes qui font fuir les habitants jusqu'à la fin du XIX^e siècle : plus de 40 espèces de moustiques encore recensées de nos jours ! Ce territoire presque vierge offre par contre une diversité biologique et surtout ornithologique qui explique que les bourgeois en fassent leur terrain de chasse privilégié. Ainsi Léon Manse, qui écrit en 1922 au docteur René Bommier, spécialiste de la sauvagine du nord :

« Vous avez en effet des marais extraordinaires dans ce pays et des étangs qui au point de vue canards, sarcelles, foulques etc. sont les plus beaux du Midi. Ces étangs sont dans les terres, à peu de kilomètres de la mer, et reçoivent par gros temps autant de gibier, si ce n'est plus, que ceux qui se trouvent au bord de la mer, le gibier trouvant plus d'abris et plus de nourriture. Les marais dans le Gard partent de Beaucaire jusqu'à la mer en suivant un des bras du Rhône. Ce qui fait la supériorité de ces marais et de ces étangs c'est qu'ils sont alimentés par les eaux du Rhône ou du canal du Rhône à Cette, eaux douces qui font pousser l'herbe plus rapidement que dans les étangs ou marais alimentés par les eaux de la mer ou par les écoulements des eaux de pluie qui entraînent toujours avec elles le sel se trouvant à la surface du sol. »

De nos jours encore, pas moins de 150 000 canards et oiseaux d'eau y effectuent chaque année une halte migratoire. Dès 1928 cependant, malgré cette richesse faunique exceptionnelle, un autre courrier de Léon Manse laisse transparaître l'inquiétude que son avenir lui inspire : « *Mais cette Camargue qui est le plus beau pays de nidification du Midi, perd tous les ans et perdra de plus en plus à cause des cultures, à cause du chemin de fer, à cause des routes. Heureusement que toutes les propriétés sont encore gardées, autrement il n'y aurait plus rien je crois.* » Inquiétude partagée car c'est en 1927 justement qu'est créée la Réserve zoologique et botanique de Camargue pour la protéger face à la pollution, face à l'expansion de l'agriculture mais aussi, fait important à noter, face à la chasse ! Qu'en pensa Léon Manse, qui plaideait quant à lui en faveur des chasses gardées ? Adhéra-t-il à ce mouvement vers la création de réserves naturelles, comme le fit un de leurs initiateurs, pourtant chasseur lui aussi, Aldo Leopold ? Aucun document ne nous permet de répondre à cette question. Toujours est-il que Grande et Petite Camargue sont classées monuments paysagers dès 1930. Mais si le Parc naturel régional créé en 1970 couvre la majeure partie de la Grande Camargue et que la Réserve naturelle nationale est reconnue réserve de biosphère par l'Unesco en 1977, le secteur de l'étang du Scamandre, situé en Petite

Camargue gardoise et terrain de chasse privilégié de la famille Manse, ne sera classé Réserve naturelle régionale qu'en 2006. Léon Manse et sa famille auront ainsi pu profiter de la richesse de sa faune jusqu'à la vente du château en 1987.

LA PRATIQUE DE L'ORNITHOLOGIE, MIROIR DE LA BIODIVERSITÉ CAMARGUAISE DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

UN ORNITHOLOGUE AMATEUR AU SAVOIR RECONNU

L'ornithologie est une des rares sciences qui s'est bâtie et continue de s'appuyer sur des informations transmises en grande partie par des amateurs. Si une observation directe, favorisée par les moyens audio-visuels, s'est développée depuis le XX^e siècle, elle a pendant longtemps consisté à s'appuyer sur des spécimens issus de la chasse, puis naturalisés. Aussi peut-on comprendre qu'un amateur de chasse et d'ornithologie comme Léon Manse en soit venu à vouloir apporter sa contribution au développement des connaissances, s'inscrivant ainsi dans le courant naturaliste qui marque la seconde moitié du XIX^e siècle. Après avoir lu son livre *Notre sauvagine et sa chasse* et ses articles publiés dans le magazine *Le Chasseur français*, il correspond de 1922 à 1928 avec le docteur René Bommier, spécialiste de la sauvagine du nord. Il lui fait part de ses connaissances et lui fait surtout remarquer les spécificités de la faune méridionale, dressant une typologie des espèces, indiquant leur nom vernaculaire, leurs habitudes et l'époque où il y en a le plus. Il rend également compte des phases de migration des oiseaux qu'il observe à travers les saisons et n'hésite pas à développer des réflexions nées de ses observations. Ses lettres révèlent non pas un dilettante mais un amateur passionné qui lit énormément d'ouvrages sur la sauvagine et connaît parfaitement les espèces de son territoire, qu'il peut examiner directement sur le terrain mais aussi après les avoir tuées. Cet observateur attentif alimente en outre ses conclusions des notations qu'il inscrit à l'issue de chaque journée de chasse sur son cahier de tableaux de chasse.

Précieux cahier puisqu'il renseigne sur les espèces qu'il a chassées et qui sont donc présentes en Camargue à cette époque : essentiellement des lapins il est vrai, mais aussi des cailles, bécassines, perdreaux, colverts, sarcelles, étourneaux, tourdres (espèce de grive des vignes), tourterelles, grives, siffleurs, merles, etc., et même hérons ! Léon Manse en fait en outre un récapitulatif à la fin de chaque saison, comptabilisant le total des prises et détaillant le nombre par espèce, ce qui lui permet sans doute de se faire une idée très précise des spécimens présents sur le territoire pour alimenter ses chroniques naturalistes (figure 1.1).

1. CHASSE ET ORNITHOLOGIE, DEUX PASSIONS CONCILIABLES ?

A			Gibier tué 1927-1928	13
Date	Nombr de fauves	Température		Total
16 Juillet	2	Pin Chaud	3 colverts - 2 Bécassines - 7 chevaliers sybriens - 6 chanes blanches - 1 foulque - 1 Heron fourré	20
2 Aout	1	NE. 2. Chaud	1 colvert - 1 Bécassine - 1 Vanneau - 3 chevres blanches	6
7 Aout	1	SO. Chaud	8 Bécassines - 2 Arnoux sylvestris 1 chevalier vel bleue - 3 chanes blanches	14
14 "	2	SE. Chaud	1 Sarcelle - 4 Bécassines - 3 chevaliers sybriens - 1 râle - 2 Maraboutes et Mar - 1 Aiglette Japonaise	12
28 "	3	NE. Chaud	25 perdrix - 84 lapins - 1 col vert - 1 Sarcelle - 6 Bécassines - 1 Vanneau - 1 chevalier sybriain - 12 râles - 1 râte poussin - 1 Tourterelle	95

B	
Total du 15 Aout 1931 aux 31 Mars 1932 - 1344 pieces.	
1151 lapins - 35 perdreaux - 11 Tourterelles - 1 Coucou - 4 Loriot - 2 Ros. de Caillé - 9 caillies - 32 étourneaux	
2 cendriennes orizard - 11 sarcelles - 10 colverts - 5 ramoneaux - 41 Bécassines - 13 tourties - 6 merles	
1 marouette - 1 Siffleur - 2 râles d'eau - 1 foulque - 1 souciet - 1 Grive - 1 milouini - 1 chevalier sybriain -	

Figure 1.1. Extraits du cahier de tableaux de chasse de Léon Manse (source : fonds Manse, 2023).

(A) Extrait du tableau de chasse de la saison 1927-1928. (B) Récapitulatif des espèces abattues de la saison 1931-1932.

Nulle mention par contre de cette espèce emblématique de la Camargue, le flamant rose, qui n'est pourtant pas protégé à l'époque mais qu'il ne semble pas chasser, même si les écrits de son cousin Félibre attestent bien de sa présence. Une liste placée à l'en-tête du cahier indique, quant à elle, quels sont les animaux que l'on considère comme nuisibles : sanglier, renard, loutre, blaireau, putois, fouine, belette, pie, épervier, buse, etc., et donne même l'évaluation de leur nuisance au regard de la prime qu'on attribue pour les détruire. Le grand regret de Léon Manse est de ne rencontrer que peu d'oiseaux rares par rapport à ceux que l'on trouve en baie de Somme ou de Seine d'après ce qu'il en lit. Mais il ne désespère pas, comme il l'exprime à la veille d'une chasse :

« *Y rencontrerons-nous des oiseaux extraordinaires ? Je n'ose le croire, car depuis longtemps ni sadormes ni fou de bassan ne viennent nous rendre visite. Je n'en dirai pas autant du Harle piette qui vient presque tous les ans nous revoir. [...] Il y a deux ans nous tuâmes un soir, un milouinai, canard très rare chez nous, n'ayant vu dans ma vie de chasseur que 3 ou 4 de ces oiseaux* » (non daté).

Cela arrive finalement en 1926 : « *Laissez-moi vous dire, Monsieur, que j'ai eu le plaisir l'an dernier de tirer pour la 1ère fois des sarcelles marbrées. Je n'en avais encore jamais rencontré. Le 7 aout nous avons tué 19 sarcelles marbrées.* » Plusieurs spécialistes confirment que ce gibier est excessivement rare. On peut imaginer à quel point son ego de naturaliste chasseur dut être satisfait. Mais on ne peut s'empêcher de noter aussi sa satisfaction de chasseur d'avoir pu tuer un gibier qu'un autre naturaliste aurait été désolé d'avoir décimé vu sa rareté !

DES PRISES DE POSITION AFFIRMÉES

Il exprime cependant la même inquiétude que le docteur Bommier au sujet de la disparition ou de la diminution d'autres espèces : «*Le gibier diminue, depuis longtemps je ne cesse de le répéter, et il diminue dans nos pays pour deux raisons 1°) la destruction systématique dans les pays de nidification, et au moment de la grosse migration, et 2°) le manque d'eau dans nos pays du midi depuis 1920*» (1926). Si cette diminution résulte selon lui de raisons spécifiques au Midi — la température et la sécheresse —, il insiste sur le fait qu'elle provient surtout de la date trop précoce de l'ouverture de la chasse, le 14 juillet, qui ne laisse pas le temps aux oiseaux de devenir adultes :

«*À cette époque comme les eaux sont très basses, qu'elles n'existent même, en dehors des étangs, que dans certains marais, les jeunes halbrans se trouvent tous réunis aux mêmes endroits et se font prendre en grande quantité par les chiens, car nombreux sont ceux qui ne volent pas encore, n'étant même pas comestibles. [...] Ce n'est pas le braconnier qui à ce moment fait du mal, c'est le chasseur, le vrai chasseur, qui est heureux d'abattre tout ce qui se présente devant lui, partant de ce principe : que s'il ne tue pas le gibier qui se présente, un autre le tuera*» (non daté).

D'après lui, cette date est fixée par les députés ou par les conseillers généraux qui, loin de prendre en considération les impératifs de la chasse, cherchent avant tout à plaire aux électeurs ! Il va même jusqu'à suggérer que cette décision est prise à l'encontre des bourgeois qui se partagent les propriétés de chasse : «*Je suis même persuadé qu'ils agissent sciemment contre les chasses gardées, sachant que nous ne pouvons être et ne serons jamais électeurs SFIO ou communistes*» (non daté)... ce qui l'amène au contraire à revendiquer le bien-fondé de ces chasses gardées et à promouvoir la création de sociétés de chasse :

«*Que les propriétaires de chasses gardées s'entendent entre eux, qu'ils soient tous unis en St-Hubert, et qu'ils se prêtent main forte pour éviter que le gibier sédentaire comme le gibier migrateur ne soit détruit comme il l'est depuis quelques années. [...] Sachons tuer sans détruire, sachons chasser sans braconner*» (non daté).

Ses lettres, si elles révèlent ses convictions et ses revendications, ne disent cependant pas si elles furent suivies d'effet. N'exprimait-il ses observations qu'à destination de son interlocuteur du nord ? Participait-il de près ou de loin à la création d'une société de chasse ou du moins y adhéra-t-il ? Contribua-t-il à la création de la Réserve zoologique et botanique de Camargue en 1927 ? Celle-ci n'est même pas évoquée dans ses courriers.

Une lettre de 1928 indique par contre que son statut a évolué puisqu'il ne se contente plus de renseigner son interlocuteur du nord mais

écrit lui-même pour la *Revue française d'ornithologie*, ce dont il tire grande fierté. Il semble ainsi reproduire une caractéristique propre aux classes privilégiées de l'époque, dont les membres les plus aventureux parcourrent le monde pour explorer, pour répertorier de nouvelles espèces et pour renseigner les cahiers d'anthropologie, de géographie, de botanique, etc. Nul besoin d'être très aventureux ici, mais grand besoin d'être passionné, curieux et désireux de faire découvrir une faune sauvage peu connue en dehors de quelques autochtones initiés. Le voyage se fait donc près de chez lui, pour divulguer le résultat de ses observations dans les revues scientifiques mais en constituant aussi, à l'image des grands explorateurs, une collection rare. Il expose ainsi dans une vitrine les plus belles de ses prises et n'hésite parfois pas à passer outre les règlements de la chasse pour compléter sa collection. Comme en 1928, où il veut exposer les sarcelles marbrées, une découverte que certains devaient mettre en doute, comme l'expriment ses dernières phrases : «*Cette année je donnerai ordre s'il en vient, même après la fermeture de la chasse, de me tuer si possible mâle et femelle, afin de les mettre dans ma collection de canards, commencée l'an dernier. J'aurais dû donner cet ordre plus tôt et ainsi il m'aurait été permis de montrer ces oiseaux à ceux qui peuvent en douter.*» Quelle plus belle emprise sur la faune sauvage que de la mettre sous verre, révélant ses splendeurs en toute sécurité !

LA CHASSE À LA SAUVAGINE, UNE PRATIQUE PARTAGÉE PAR LES GRANDS PROPRIÉTAIRES DU MIDI

UN SPÉCIALISTE DE LA CHASSE

Léon Manse détient un permis de chasse dès l'âge de 16 ans et pratique toute sa vie. C'est donc en s'appuyant sur sa propre expérience qu'il renseigne aussi la *Revue française d'ornithologie* sur les spécificités et les problématiques de la chasse à la sauvagine du Midi par rapport à celle du nord. Il indique en effet dans une lettre de 1928 avoir chassé dans les marais du Gard, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône : «*Après avoir chassé dans tous les marais du grand Plan du Bourg (partie comprise entre Arles, le Gd Rhône, la Crau et Fos sur Mer), je chasse à cette heure dans les étangs et marais du bas Gard compris entre St-Gilles, le petit Rhône, le canal de Beaucaire et Sylveréal.*» Il y précise aussi les terrains de chasse dont il est devenu propriétaire : «*J'ai donc comme chasse avec des amis, l'étang de Scamandre, les marais de la Fosse et les marais d'Espeyran. À côté de la chasse d'eau j'ai aussi la chasse de terre puisque nous avons en tout une superficie de 4000 hectares. Ces chasses se touchent et forment presque un tout, la grande remise naturelle du gibier d'eau étant toujours l'étang de Scamandre.*»

Des battues s'organisent jusqu'en 1936 sur les étangs d'Aigues-Mortes et de Mauguio et des photographies (prises en 1913) montrent qu'elles rassemblent beaucoup de chasseurs. Sur d'autres photographies (prises en 1923 et 1924), ils arrivent en voiture aux rendez-vous de chasse et posent à l'occasion du déjeuner de l'ouverture, entourés de leurs chiens. Loin de nous donc l'idée que Léon Manse soit le seul à s'adonner à cette pratique. La chasse représente au contraire une activité sociale entre grands bourgeois qui s'y adonnent avec assez de passion pour se partager la propriété d'une grosse partie des terrains de chasse et pour engager des gardes-chasses chargés de surveiller mais aussi d'avertir du passage des oiseaux. Ces derniers, par contre, ne doivent en aucune sorte se mêler aux chasseurs ou chasser à titre personnel : «*Nos gardes ne tirent jamais un coup de fusil sur l'étang, même lorsque la chasse est ouverte*», dit Léon Manse en 1928. Voilà un monde ouvert sur la nature sauvage mais bien clos dans sa structure sociale, réservé à une élite qui en tire profit pour son seul plaisir (figure 1.2).



Figure 1.2. Extrait de l'album photo consacré à la chasse (source : fonds Manse, 2023).

Ligne du haut: Chasse aux macreuses sur l'étang du Scamandre, nov. 1913. Ligne du bas: Ouverture de la chasse. Étang de Scamandre, août 1923. Nicolay. Fabre. Luce. René Dussol.

Deux types de chasse se pratiquent, en effet, dans les marais : la chasse depuis des barques, comme lors des battues, mais aussi celle à l'affût. Si la sauvagine ne fait que passer dans les marais du nord, elle

reste dans le sud généralement tout l'hiver, ce qui explique, selon Léon Manse, qu'au lieu de faire des huttes ou des gabions comme dans le nord, on fasse des «*affûts*» («*l'endroit où le canard mange*»): «*Nos gardes font des postes [...] assez grands de façon à pouvoir se remuer facilement et avoir un chien bien dressé avec soi. Ces postes sont faits avec des roseaux ou des tamaris, d'une certaine hauteur de façon à ce que le chasseur assis ne puisse se voir.*» Il indique les moments les plus appropriés pour chasser, précise même la durée que la chasse doit respecter si l'on ne veut pas «*déchasser*» ces endroits et pouvoir y retourner plusieurs fois durant la saison. Il livre ainsi tous les détails de cette chasse à l'affût, allant jusqu'à recommander la meilleure marque de bottes à utiliser pour protéger les pieds qui vont séjourner dans l'eau, parfois jusqu'au mollet, pendant plusieurs heures !

OÙ L'ORNITHOLOGUE CÈDE LE PAS AU CHASSEUR

S'il devient un informateur privilégié sur la chasse à la sauvagine dans le Midi, c'est qu'il avoue lui-même y consacrer presque tout son temps. Et même lorsqu'il reprend les rênes du château à la mort de son père, la chasse demeure l'activité qui l'occupe le plus après les vendanges, la seule époque, dit-il, où il est vraiment pris, pratiquant lui-même la vinification. «*Je suis un chasseur de sauvagine passionné à cause des surprises, des émotions et de la diversité de gibier qu'il est permis de tuer.*» S'il ne le disait lui-même, une dédicace au dos d'un tableau offert par un ami ne laisse planer aucun doute : «*À Léon Manse. Que le soleil brille au zénith. Que le jour se fasse ou se défasse. Malheur au canard qui passe à portée du grand Maître. Son disciple et son admirateur.*» Une pièce du château est d'ailleurs appelée «*la pièce aux canards*». Y sont installés une table à gibier, des portemanteaux pour accrocher les vêtements de chasse et les fusils et aussi la fameuse vitrine exposant les multiples prises empaillées. «*Multiples*» est peu dire, comme le montrent les cahiers de tableaux de chasse.

Le nombre élevé d'animaux tués qui y est indiqué est peut-être dû à la grande fréquence à laquelle il chasse, de 50 à 60 jours en moyenne par saison et presque tous les jours parfois. Si l'on ajoute à cela le temps passé à l'écriture des tableaux, on peut comprendre que cette pratique soit réservée essentiellement à une minorité libre de son temps, la bourgeoisie, alors que les autres chasseurs ne peuvent s'y adonner qu'en dehors des heures de travail ! C'est ce qui apparaît aussi au vu du nombre de «*fusils*» inscrit, c'est-à-dire de chasseurs présents, qui est très restreint, souvent deux ou trois et parfois quatre, à part lors des grands rassemblements comme l'ouverture, la fermeture ou d'exceptionnelles battues. Cela ne laisse pas d'étonner quand on considère par contre le nombre d'animaux tués par saisons : 1 112 en 1927, 1 250 en 1929, 1 344 en 1931, 1 287 en 1932, 1 317 en 1933, etc. ! Léon Manse note ainsi le

3 décembre 1927 avoir tué à lui seul 40 lapins ou le 5 décembre en avoir tué 27 mais aussi 2 colverts et 1 bécassine. Mais ce n'est encore rien par rapport aux 73 sarcelles qu'il tue en 1917 en seulement 3 heures !

Pourquoi tuer autant ? Un feuillet collé en première page d'un cahier de tableaux de chasse parle de « *primes sur animaux nuisibles tués par le garde* », montrant que le châtelain récompense une pratique qui demeure un des objectifs des clubs de chasse actuels et une des justifications de la chasse. Cela peut expliquer la motivation des gardes à tuer le plus possible d'animaux nuisibles, mais quelle motivation de la part des bourgeois ? Il est vrai que le gibier à plumes est très apprécié à l'époque, comme le prouve le « *manuel de cuisine* » issu de la bibliothèque Manse qui dit du canard sauvage qu'il est « *bien plus estimé que le canard domestique ; il est quelquefois tellement gras que la meilleure manière d'en tirer parti, c'est de le faire rôtir ; préparé en ragoût, il serait trop huileux* » (Millet-Robinet, 1911, p. 472). Les confidences de la cuisinière livrent peut-être aussi une réponse : « *La vie au château était fastueuse. Les réceptions y étaient nombreuses et toujours de très bonne tenue. Les convives mangeaient beaucoup de gibier, car les Manse étaient de grands chasseurs.* » La grandeur et la magnificence de la salle à manger apportent la preuve de ce train de vie, mais on ne peut imaginer assez de convives pour écouler toutes les pièces abattues ! Aucun écrit n'indique que la famille Manse en distribue à ses employés, pratique pourtant habituelle dans la grande bourgeoisie.

ET OÙ LE CHASSEUR LAISSE LA PLACE AU TIREUR

Alors pourquoi tuer autant si ce n'est pour assouvir un plaisir de la chasse tout simplement ? Ainsi peut s'expliquer le relevé de la météo du jour sur les tableaux de chasse. Quelle utilité, sinon tirer des réflexions sur le nombre et le type de gibiers tués selon la température et les saisons pour parfaire son appréhension de la faune et argumenter ses articles d'ornithologie mais surtout, de façon plus prosaïque, pour augmenter son tableau de chasse. C'est en tout cas ce qu'indique une lettre de 1922 :

« *Que ce soit le matin, que ce soit le soir, que ce soit à la remise ou à l'affût, on tire toujours beaucoup plus de gibier par gros vent d'Est ou Nord Est que par n'importe quel autre temps. Il y a cependant en 7bre et 8bre et Fév. quelques très jolis coups à faire en plein jour quand le vent souffle du Sud ou Sud Est avec pluie. La sauvagine à ce moment chagrinée par la pluie se met en mouvement pour chercher des abris soit dans un étang, soit dans des marais, et comme elle passe presque toujours aux mêmes endroits on peut faire alors de très jolis tableaux.* »

Les chiffres affichés dans les tableaux de chasse démontrent chez Léon Manse une soif de chasser à satiété, de tirer profit d'une nature qu'il pense ou préfère encore penser inépuisable malgré le changement

de perception qu'affiche ce début de siècle, comme le montre la multiplication des congrès concernant la protection de la nature et des animaux sauvages. Mais si les chiffres sont parlants, les termes employés dans ses lettres ne le sont pas moins. L'expression «*Faire de très jolis tableaux*» est celle qui revient le plus souvent, comme dans sa missive de 1922 dans laquelle il écrit qu'en observant les habitudes du gibier «*on peut faire alors de très jolis tableaux ! C'est ainsi qu'un jour le 4 octobre 1917 par gros vent de sud avec pluie j'ai tué de 9 heures du matin à midi 73 sarcelles d'hiver et j'aurais pu faire beaucoup mieux si un accident ne m'était pas arrivé*». Ici apparaît la fierté qu'il retire du nombre de gibiers qu'il a tués avec pour seul regret de n'avoir pu poursuivre cette tuerie. Le plaisir de tirer et de montrer sa qualité de tireur, comme l'indique la suite de la lettre, semble finalement ce qui prime pour lui : «*Et n'oubliez pas que chaque pièce tuée représente un coup de fusil, car nous n'avons pas l'habitude de tirer dans des bandes de canards ou des volières de sarcelles chez nous il faut être non seulement chasseur mais encore tireur !*» Et cela ne constitue pas un fait unique, comme il le dit encore en 1927 : «*Nous avons fait, à nos yeux, une très belle chasse en novembre, 100 et quelques pièces à 2 fusils dans notre matinée et un affût de milouins le 26 Xbre, où nous en avons descendu 31 de nouveau à 2 fusils.*»

À deux, trois, quatre fusils ou lors des grands rassemblements, ses amis bourgeois et lui-même semblent donc finalement adopter une seule et même stratégie, exploiter sans restriction la faune sauvage qui les entoure pour améliorer leurs performances sportives tout simplement, pour faire de la nature sauvage leur champ de tir personnel. Et pourtant, Léon Manse, en ornithologue confirmé, note lui-même la diminution de certaines espèces. Le fait qu'il en attribue les causes à la sécheresse du Midi, à l'urbanisation grandissante de la Camargue et aux dates prématuées selon lui d'ouverture de la chasse explique peut-être qu'il ne remette pas en cause l'exploitation abusive que lui-même et les autres chasseurs font de sa diversité ornithologique. Mais peut-il ignorer la création, dès 1927, d'une réserve pour essayer de la préserver face, entre autres, aux chasseurs dont il fait partie ?

ET SI TOUT N'ÉTAIT PAS AUSSI SIMPLE ?

Résumé d'une ambivalence entre amour de la faune sauvage et passion pour la chasse, l'affirmation que son statut de propriétaire de terrain de chasse lui permet d'exprimer ne laisse planer aucun doute : «*En chasseur je n'aime pas parler chasse sauf avec ceux qui peuvent me comprendre et vibrer comme moi non seulement en tenant un fusil, mais en voyant naître aussi le gibier sur ses chasses*».... Passionné d'ornithologie oui, mais chasseur avant tout, comme il le revendique lui-même

dans ses écrits, et mettant sa connaissance de la faune sauvage au profit de sa passion de la chasse. Finalement, si Claude Lévi-Strauss (1962) pensait que les plantes et les animaux sont surtout dignes d'intérêt pour la pensée, les conclusions opposées de Harris (1998), pour lequel ils ne sont pas bons à penser, mais bons à manger, révèlent la dualité du bourgeois que fut Léon Manse. Car si ornithologue il fut, chasseur passionné il fut encore plus, l'un étant au service de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

- Cellier I., Girard J.-L., Raynaud C., 2018. *Soldat au front, femme à la vigne. Lunel-Viel 1914-1918*. Mairie de Lunel-Viel, novembre, 117 p.
- Charbonnier P., 2015. *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*. Paris, CNRS Éditions, 2015, 314 p.
- Daudet A., 1887. *Lettres de mon moulin*. Paris, Charpentier et Fasquelle, Bibliothèque Charpentier (première édition J. Hetzel [Paris], 1869), 332 p.
- Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, collection «Bibliothèque des Sciences humaines», 640 p.
- Fonds Manse, 2023. *Archives de la famille Manse (1895-1975)*. Lunel-Viel, Atelier Histoire et archéologie des pays lunellois et melgoriens.
- Harris M., 1998. *Good to Eat: Riddles of Food and Culture*. Waveland (États-Unis), Waveland Press Inc., 289 p.
- Léopold A., 1949. *Almanach d'un comté des sables*. Paris, Flammarion, 290 p.
- Lévi-Strauss C., 1962. *La pensée sauvage*. Paris, Plon, 428 p.
- Michelet J., 1875. *Tableau de la France : géographie physique, politique et morale*. Paris, Librairie internationale, 83 p.
- Millet-Robinet C., 1911. *Maison rustique des dames*. Tome premier, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 689 p.
- Morizot B., 2021. Renouer avec le vivant. *Socialter*, hors-série n° 9, février, 196 p.
- Nash R., 1967. *Wilderness and the American mind*. New Haven (États-Unis), Yale University Press, 30 p.
- Van Gogh V., 1888. *Lettre du 9 juin 1888 à son frère Théo Van Gogh*. Londres (Royaume-Uni), Thames and Hudson, en partenariat avec le Van Gogh Museum and the Huygens Institute (2009).
- Vincent S., 1989. Le patrimoine faunique et le territoire national, in Bouchard S., Mailhot J., Sauvé L., Vincent S. (éd.), *Peuples autochtones de l'Amérique du Nord. De la réduction à la coexistence*. Sainte-Foy, Télé-université, p. 411-481.

2. LE SAFARI INVERSÉ

QUAND LES ANIMAUX OBSERVENT LES HUMAINS

Marc Girard

INTRODUCTION

S’immerger dans la nature sauvage, dans des paysages de savane qui s’étendent à perte de vue et admirer les animaux des plaines africaines — éléphants, lions, zèbres ou girafes — qui marchent devant la silhouette enneigée du Kilimandjaro, telle serait la promesse d’un safari-photo. C’est du moins à partir de descriptifs de ce type que les agences de voyages font la promotion de ces séjours. Si le safari-photo est le support d’une puissante imagerie fantasmatique, il est aussi un ressort économique et social important pour de nombreux pays d’Afrique. En effet, cette forme de tourisme attire chaque année plusieurs millions de visiteurs sur le continent, principalement dans sa partie orientale et australe.

La Tanzanie recèle une importante biodiversité animale qui est à la base d’une industrie touristique centrée sur le safari-photo. Le pays compte par exemple la plus grande population de lions au monde, entre 7 000 et 8 000 spécimens, représentant 31 % des lions de toute l’Afrique (Dickman, 2009). Le tourisme a généré 6,57 milliards de dollars de revenus en 2019, représentant 10,7 % du PIB (WTTC, 2020)¹. La part du tourisme dans le PIB aurait même été de 17 % en 2012 (Kilungu, Leemans, Amelung, 2014). Ce secteur d’activité a créé 1 550 100 emplois officiels en 2019, équivalant à 11,1 % de l’emploi total (Kyara, Rahman et Khaman, 2021). Le tourisme tient d’ailleurs une place de plus en plus importante. Le nombre de touristes est passé de soixante-mille en 1982 à plus d’un million en 2012 (Kilungu, Leemans et Amelung, 2014), se

1. World Travel and Tourism Council: <https://wttc.org/Research/Economic-Impact>

stabilisant entre 1,1 et 1,5 million sur la période 2015-2022². La Tanzanie est ainsi l'une des principales destinations de safari-photo.

Dès l'indépendance en 1961, le pouvoir central tanzanien a choisi le tourisme, en plus de l'agriculture, comme principal moteur de l'économie nationale (Neumann, 1998 ; Simmons, 2015). Cette stratégie eut de nombreuses conséquences pour les populations humaines vivant dans les territoires qui deviendront des parcs nationaux. Dans l'histoire de la Tanzanie, des centaines de milliers de personnes furent expropriées et expulsées de leurs terres pour créer des espaces de conservation de la faune (Brockington, 2002 ; Brockington et Igoe, 2006 ; Igoe, 2006a, 2006b ; Neumann, 1998, 2000). Lors de la période socialiste, les personnes déplacées pouvaient être relocalisées dans des villages pour travailler dans de vastes plantations collectives (Blanc, 2020 ; Paul, Duvail et Hamerlynck, 2011 ; Sundet, 1996). Les populations ont été séparées de la faune par les frontières des parcs naturels. Ces dernières marquent par ailleurs une fermeture de l'accès aux ressources naturelles (Paul, Duvail et Hamerlynck, 2011). En effet, toutes présences et activités humaines sont interdites à l'intérieur de ces réserves, hormis le tourisme. Cette situation conduisit Dan Brockington (2002) à qualifier les parcs nationaux de Tanzanie de « forteresses de conservation ». Les populations locales ne sont pas autorisées à entrer dans les parcs nationaux, ne serait-ce que pour y faire pâturer le bétail. Celles ou ceux qui contournent la loi s'exposent à des poursuites judiciaires, et sont parfois abattus par les *rangers*. En outre, les animaux sauvages — en particulier les lions (*Panthera leo*) et les éléphants (*Loxodonta africana*) — viennent se nourrir des ressources agraires des riverains et détruisent des hectares de cultures ou tuent plusieurs têtes de bétail (Dickman, 2009). Les parcs nationaux représentent donc souvent un coût pour les populations avoisinantes qui, la plupart du temps, ne bénéficient pas ou peu des revenus du tourisme (Paul, Duvail et Hamerlynck, 2011).

Les politiques de conservation de la faune en Tanzanie se concrétisent donc par une séparation spatiale entre les humains et les animaux plutôt que par une cohabitation interspécifique. Pour être protégée, la nature a été mise sous cloche.

Cette séparation s'explique par la mise en application d'une construction culturelle de type *wilderness*, fondée sur la dichotomie nature/culture. C'est l'extériorité de l'humain face à son environnement qui permet la sacralisation de la nature et l'éviction des populations humaines (Martin, 2016). Le conservationniste allemand Bernard Grzimek a été l'un des principaux promoteurs de cette conception en Tanzanie. Il écrivait ainsi : « *Un parc national doit rester un morceau de nature primaire et sauvage pour être authentique. Aucun homme, pas*

2. Données produites par le « Tanzania National Bureau of Statistics » : <https://www.nbs.go.tz/>

même ceux qui y sont nés, ne devrait vivre à l'intérieur de ses frontières» (1961, p. 245). Il convient également de noter que ce modèle de conservation est hérité de la colonisation. Le système colonial avait en effet mis en place des réserves pour garantir l'accès à la ressource faunistique aux élites, notamment pour la chasse, en privant les populations locales de ce droit (Ofcansky, 2002 ; Pouillard, 2017).

La conservation de la nature entraîne donc de multiples conséquences négatives pour les peuples autochtones (expropriation, expulsion, fermeture de l'accès aux ressources naturelles, augmentation des dégâts de gibiers, etc.) mais elle permet de sauvegarder de nombreuses espèces animales et végétales et de maintenir des écosystèmes viables. Cependant, le tourisme de safari qui prend place dans ces espaces protégés semble faire évoluer les habitudes de certains animaux.

S'il est possible d'interroger les touristes et les guides de safari, comme je l'ai fait dans le cadre de ma thèse de doctorat (Girard, 2023), nous pouvons aussi essayer d'adopter le point de vue des animaux sauvages. Savons-nous comment ces derniers considèrent les touristes qui se meuvent devant eux ?

C'est ce «safari inversé», ou ce safari de regards croisés, que ce chapitre se propose d'explorer en interrogeant conjointement le point de vue humain et le point de vue animal. Dans un jeu de perspectives, nous questionnons comment les animaux perçoivent les touristes qui les observent.

De manière plus spécifique, ce chapitre revient sur les effets du safari-photo sur la faune. Il analyse également les pratiques des acteurs humains investis dans cette activité. Nous nous intéressons par exemple aux techniques mises en place par les guides pour approcher les animaux sauvages, tout en considérant les conséquences de ce tourisme sur le comportement et sur la physiologie de la faune à travers les phénomènes d'habituation et de dérangements. Nous interrogeons finalement ce qu'est un «comportement naturel» pour des animaux ainsi que la place de l'humain dans les espaces naturels et la légitimité des dérangements anthropiques.

Les réflexions proposées font suite à des enquêtes ethnographiques menées entre 2015 et 2022 au sein de séjours de safari-photo dans le cadre d'un master, puis d'un doctorat d'anthropologie. Les observations ont été menées à l'intérieur des parcs nationaux du nord de la Tanzanie³. L'objectif de ces recherches était de comprendre l'activité du safari-photo, de questionner les représentations et les pratiques des touristes et des guides. Ce présent chapitre constitue donc un pas de côté en prenant les animaux comme acteurs centraux. En cela, il s'agit d'un

3. Les enquêtes ont été menées dans les parcs nationaux du Tarangire, de Manyara, du Serengeti et dans l'aire de conservation du Ngorongoro.

travail exploratoire qui n'a pas pour ambition d'arriver à des conclusions définitives mais de proposer des réflexions alimentées par des expériences de terrain et des échanges avec les acteurs du terrain, notamment avec les guides.

L'AGENTIVITÉ DE LA FAUNE, UN PRÉALABLE AU SPECTACLE DU SAFARI-PHOTO

Lors d'un safari-photo, les touristes voyagent à bord d'un 4 × 4 pour observer et photographier les animaux présents dans les parcs nationaux. *A priori*, le safari n'échappe pas à la contradiction inhérente aux activités d'observation de la faune qui supposent de s'approcher des animaux, alors que ces derniers ont plutôt le réflexe de fuir. John Knight (2009, p. 172) met en évidence le dilemme propre à ces activités : « *Comment, compte tenu de la réaction typique de fuite des animaux sauvages face aux humains, une telle observation intime se produit-elle ? Comment peut-on s'approcher d'animaux qui ont l'habitude de fuir ?* » De fait, selon lui, les animaux perçoivent généralement les humains comme une potentielle menace : « *En raison de notre longue histoire de chasse aux animaux de tous types, nous, les humains, sommes largement considérés comme des prédateurs* » (*ibid.*, p. 170).

Les réactions habituelles des proies face au danger vont de la vigilance généralisée à la fuite, en passant par la dissimulation (*ibid.*). Lorsqu'ils voient des humains, la plupart des animaux sauvages s'enfuient ou se cachent. « *Pour cette raison, même si les animaux peuvent être à proximité, ils resteront probablement difficiles à voir, et plus encore à observer avec clarté et pour un temps long* » (*ibid.*, p. 169). La fuite serait d'ailleurs l'une des capacités adaptatives développées par les proies au cours de l'évolution. Dans cette perspective, Knight utilise l'expression de « détectabilité restreinte » (*restricted detectability*) pour désigner l'adaptation — physique et comportementale — rendant les animaux moins visibles (*ibid.*). Ainsi, selon lui, compte tenu de la capacité des animaux sauvages à fuir, à se cacher et à être indétectables, le tourisme de faune suppose des ajustements et des opérations techniques pour rendre les animaux visibles (« *to make wildlife watchable* » [*ibid.*, p. 173]). Il conviendrait d'attirer les animaux — avec de la nourriture ou en construisant des points d'eau — et de les habituer progressivement à la présence humaine pour qu'ils soient approchables et observables (*ibid.*).

Mais, même lorsque la faune a été « rendue visible », les activités d'observation ne sont pas sans conséquence sur le comportement et la physiologie des animaux sauvages : « *La présence à proximité d'observateurs et d'écotouristes peut provoquer un état de vigilance et de nervosité accru chez les animaux observés, et les détourner d'autres*

comportements comme la recherche de nourriture, le repos, la reproduction et les interactions sociales» (*ibid.*, p. 170-171). «*En cas de perturbation anthropique, les animaux se figent, sont plus vigilants et fuient plus souvent*» (Rabdeau, 2019, p. 7).

Il semblerait en effet que la présence humaine — et donc le tourisme de faune comme le safari-photo — produise ce que la littérature en écologie nomme des «dérangements», à savoir un stimulus qui va modifier le comportement ou la physiologie des animaux. Pour Patrick Triplet (2009, p. 4), écologue et gestionnaire d'espace naturel, les dérangements sont «*provoqués par une présence à une distance trop faible d'un être humain ou d'un animal, ce qui provoque une réaction d'évitement ou de fuite d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans le but de réduire ou de supprimer tout risque de mortalité*». En somme, un dérangement se produit lorsqu'un animal perçoit une menace pour sa vie. En découle un «paysage de la peur» (Laundré, Hernández et Ripple, 2010), c'est-à-dire des zones que les animaux évitent ou parcouruent dans un état de vigilance accru lorsqu'ils perçoivent un risque pour leur vie. Or, selon la physiologiste Juliette Rabdeau (2019, p. 4): «*Les animaux perçoivent souvent les humains et leurs activités comme des risques de prédation.*» Le paysage de la peur serait donc plus étendu du fait des activités touristiques. Les animaux traversant un paysage de la peur subissent des dérangements qui induisent une série de changements comportementaux (s'arrêter de brouetter, être en état d'alerte, s'enfuir), mais aussi de changements physiologiques (augmentation des hormones liées au stress comme l'hormone corticotrope) qui «*atteint les glandes surrénales et active la synthèse de glucocorticoïdes*» (Rabdeau, 2019, p. 4). Lors de dérangements répétés ou continus, les oiseaux peuvent aller nidifier ailleurs ou les nids peuvent être moins entretenus, les pygargues à tête blanche d'Alaska (*Haliaeetus leucocephalus*), par exemple, diminuent «*le temps qu'ils passaient à dormir, à entretenir les nids, à se nourrir et à nourri leurs oisillons*» en présence de campeurs (Steidl et Anthony, 2000, p. 258). Les périodes d'accouplement peuvent également être raccourcies entraînant des taux de fécondation plus bas. Les mésanges charbonnières (*Parus major*), par exemple, sont affectées par le bruit de la circulation routière qui a «*un effet négatif sur le succès de reproduction, les femelles pondant des couvées plus petites dans les zones plus bruyantes*» (Halfwerk *et al.*, 2011).

La répétition de ces situations perçues comme inquiétantes induisent un stress chronique qui s'installe à partir du moment où les taux d'hormones de stress ne baissent pas, ce qui «*inhibe le développement, la croissance et le système immunitaire de l'animal en diminuant la différentiation et la prolifération des cellules immunitaires*» (Rabdeau, 2019, p. 6). Les dérangements causés par la présence humaine peuvent potentiellement avoir des impacts sur une large échelle et réduire le

nombre d'animaux. Ils sont «*la cause et la conséquence de changements de comportement, de distribution et d'abondance des populations animales*» (Triplet, 2009, p. 4).

Mettre en place un tourisme fondé sur l'observation de la faune sauvage semble *a priori* malaisé puisque les animaux ont tendance à fuir et à être impactés par des dérangements qui augmentent leur paysage de la peur et nuisent à leur santé. Pourtant, en Tanzanie, il est fréquent de voir des animaux sauvages côtoyer les touristes. Les lions ou les zèbres peuvent se tenir à quelques mètres des voitures de safari (figures 2.1 et 2.2). En outre, les populations animales se portent relativement bien, certaines espèces sont en constante augmentation depuis plusieurs décennies (gnous, zèbres, nombreuses espèces d'antilopes), alors même que le nombre de touristes augmente lui aussi. La Tanzanie semble ainsi offrir l'exemple d'une cohabitation réussie entre les activités touristiques et le maintien d'une riche biodiversité.

Dans les parcs nationaux de Tanzanie, les herbivores partagent entre eux et avec les voitures de touristes les mêmes territoires et les mêmes sites de pâturage. Les véhicules de touristes donnent ainsi l'impression de faire partie de l'écosystème, et pourraient être apparentés à une espèce sympatrique, puisque «*en écologie, deux espèces ou populations sont dites sympatriques quand on les trouve dans la même zone géographique et que, par conséquent, elles se rencontrent régulièrement*» (Futuyma, 2009, p. 448). Les animaux ont appris à s'adapter à la présence des voitures et ne semblent pas craindre leur présence. Ils ne s'enfuient pas quand l'une d'elles approche. La voiture semble être un élément banal de leur quotidien. Tout se passe comme si les animaux considéraient les voitures à la manière d'un animal — une espèce neutre, qui n'est ni une proie ni un prédateur — ou du moins comme un élément inoffensif avec lequel ils composent. Comment comprendre une telle acceptation de la présence des touristes ?

Le concept d'habituation peut apporter des éléments de réponse. Selon l'éthologue Daniel Blumstein (2016, p. 256) : «*L'habituation est un type d'apprentissage à un stimulus particulier qui permet aux animaux d'éviter des réactions coûteuses [comme la fuite] dans des situations où il n'y a aucun avantage à le faire.*» «*Cette modification comportementale peut minimiser les coûts d'une réaction à des humains inoffensifs et ainsi permettre la coexistence avec eux*» (Uchida et Blumstein, 2021). Pour Juliette Rabreau (2019, p. 8), «*le phénomène d'habituation représente une diminution dans l'intensité des réponses comportementales et physiologiques des animaux exposés de façon répétée au même stimulus*». Lorsqu'un stimulus répété (bruit, lumière, présence de touristes) ne représente pas de danger réel, un processus d'habituation peut, dans certains cas, se mettre en place. Le stimulus est progressivement perçu comme n'étant pas réellement dangereux.



Figure 2.1. Dans le cratère Ngorongoro (Tanzanie), les zèbres marchent à quelques mètres d'une voiture de touristes, sans particulièrement y prêter attention (photographie : Marc Girard).



Figure 2.2. Dans l'aire de conservation du Ngorongoro (Tanzanie), un lion passe à quelques centimètres de la voiture des touristes et ne semble pas craindre leur présence (photographie : Marc Girard).



Figure 2.3. Dans le parc national du lac Manyara (Tanzanie), la proximité de la voiture n'empêche pas cet éléphant de se nourrir (photographie : Marc Girard).

Le taux de stress diminue, de même que les comportements défensifs comme l'état de vigilance ou la fuite. Le paysage de la peur est ainsi évolutif : « *Le risque de prédation varie de manière identifiable dans le temps et dans l'espace. Les animaux réagissent alors en modifiant leurs modèles de comportement* » (Laundré *et al.*, 2010, p. 2). S'ils sont habitués, les animaux peuvent parcourir des zones peuplées par les touristes tout en baissant leur état de vigilance : ils ont intériorisé que les humains ne représentent pas de danger et qu'ils sont dans une zone sûre. Ainsi, selon Knight (2009, p. 174), l'habituation consiste en « *la neutralisation de la réaction de fuite d'un animal sauvage à la présence humaine* ». Il s'agirait d'un processus qui se produit « *lorsqu'une disposition initiale à s'échapper diminue, et lorsque cette disposition est remplacée par la tolérance à la présence humaine* » (*ibid.*). C'est pour cette raison qu'habituer les animaux est le préalable indispensable à la mise en place d'une pratique touristique.

Un professionnel organisant des séjours pour observer des gorilles en Ouganda expliquait ce processus :

« *En fait, quand les touristes sont à quelques mètres des gorilles, c'est l'aboutissement d'un très long travail. Pendant des années, les pisteurs sont allés en forêt et ont habitué les gorilles à leur présence en restant d'abord très loin, puis en s'approchant au fil des mois. À force de travailler, les gorilles finissent par accepter leur présence* » (extrait de carnet de terrain, Montier-en-Der, 16 novembre 2019).

Pour les safaris-photos de Tanzanie, le processus semble s'être fait progressivement, sans être particulièrement recherché. Le tourisme de faune a une histoire déjà longue dans ce pays. Dès les premières années du XX^e siècle, des Européens allaient en Afrique de l'Est pour photographier les animaux sauvages (Arthur, 2006 ; Simmons, 2015). Le tourisme de safari-photo s'institutionnalise dans les années 1920, notamment grâce aux améliorations techniques rendant les appareils photographiques plus légers et maniables (Girard, 2023 ; Simmons, 2015). L'usage des voitures pour les safaris se répand à cette époque (Girard, 2023). L'activité connaît un important essor dans les années 1950 pour devenir une industrie après les politiques d'ajustements structurels et la libéralisation du pays dans les années 1980 (Kilungu, Leemans et Amelung, 2014). Ainsi, depuis plus d'un siècle, des touristes viennent visiter les parcs naturels de la Tanzanie et observer les animaux. Le processus d'habituation s'est donc déroulé sur le long terme. Les animaux sauvages sont habitués depuis leur naissance à voir des voitures évoluer autour d'eux, et depuis plusieurs générations. Il est donc très probable que la confiance qu'ils éprouvent envers les voitures leur a été transmise par les générations précédentes. Mais certains guides nuancent en précisant que les animaux sont plus craintifs dans les zones éloignées et peu visitées des parcs.

L'habituation est un processus profondément multifactoriel et protéiforme, dépendant des espèces, certaines étant plus sensibles que d'autres (Bejder *et al.*, 2009 ; Higham et Shelton, 2011). L'intensité du flux touristique est également en jeu. Lors de la saison haute, certaines zones du Serengeti connaissent une forte fréquentation. Il arrive que des embouteillages se créent autour des bêtes, notamment près des grands félin dont l'observation est appréciée. Jusqu'à quel point la présence des véhicules ne perturbe pas les animaux ? Se laisser approcher par une voiture est-il forcément le signe d'une cohabitation équilibrée ?

Selon les biologistes et éthologues Kenta Uchida et Daniel Blumstein (2021), le fait qu'un animal se laisse approcher par les humains ne signifie pas que cette approche n'a pas de conséquence sur sa santé. Ces chercheurs concluent leur étude sur les marmottes à ventre jaune (*Marmota flaviventris*) en montrant que les populations les plus exposées au tourisme gagnent moins de poids que les autres, ce qui diminue leurs probabilités de survie.

Isabelle Szott a mené une étude publiée en 2020 questionnant l'impact du safari-photo sur les éléphants en Afrique du Sud. L'une des méthodes utilisées pour déterminer si une situation est stressante pour un animal consiste à évaluer les concentrations de glucocorticoïdes (hormones du stress) présentes dans les matières fécales. Les données de la chercheuse suggèrent que la forte pression touristique (nombre important de touristes) entraîne une augmentation des taux de glucocorticoïdes ainsi qu'un comportement plus agressif des pachydermes entre eux.

En Tanzanie, pour prévenir ces impacts négatifs et assurer une meilleure cohabitation, la Tanapa (institution étatique en charge des parcs nationaux) a canalisé le flux touristique dans l'espace et dans le temps. Les voitures de safari ne sont pas autorisées à sortir des pistes, qui, d'ailleurs, ne couvrent pas la totalité du parc, laissant de larges zones de quiétude aux animaux. Il est par ailleurs interdit de rouler après 18 heures, la nuit est donc réservée aux animaux. Mais ces réglementations n'évitent pas complètement les dérangements produits par les touristes. Pour les réduire, certains guides repèrent les signes d'agacement des animaux — comme un lion qui bat de la queue — et repartent sans attendre pour laisser l'animal tranquille. Les guides tiennent en effet compte du comportement des animaux et ajustent leurs actions en fonction. L'interaction humain-faune à l'œuvre dans le safari-photo repose donc en partie sur une adaptation mutuelle à la présence et au comportement de l'autre.

ADAPTATION RÉCIPROQUE : QUAND LES HUMAINS ET LES ANIMAUX PARTAGENT UN ESPACE COMMUN

Les animaux ne sont pas les seuls à devoir s'adapter, en effet, pour que l'expérience du safari-photo soit réussie, les touristes et les guides doivent eux aussi composer avec la faune sauvage. Les guides ont développé un ensemble de compétences et de techniques pour interpréter son comportement et y répondre adéquatement. Ils disent souvent qu'il vaut mieux laisser l'animal venir de lui-même vers la voiture que vouloir s'approcher de lui. Si un animal se tient à proximité, la technique consiste alors à couper le moteur et à attendre. Dans certains cas, après quelques minutes, les animaux s'approchent d'eux-mêmes. C'est fréquent avec les éléphants (figure 2.3). *A contrario*, les pachydermes peuvent devenir agressifs si on les aborde brutalement. De manière générale, il convient de placer la voiture au bon endroit pour ne pas couper la route aux animaux et leur laisser un chemin de passage. Les guides ajustent leurs actions en fonction des espèces qu'ils ont en face d'eux et sont attentifs aux signes permettant d'interpréter leur humeur. Par exemple, si un éléphant mâle a des traces de coulures près des oreilles, c'est un signe d'état de *muth* — l'éléphant est en période de reproduction et produit 60 fois plus de testostérone —, il est donc particulièrement agressif et la plupart des guides savent qu'il convient de s'en tenir éloigné. Il en est de même pour un individu qui bat des oreilles. Les professionnels du safari tentent donc d'interpréter l'attitude des animaux pour adapter leur propre comportement.

Une autre compétence consiste à estimer la bonne distance à maintenir entre la voiture et les animaux, pour à la fois permettre aux clients d'avoir une bonne vue tout en évitant de déranger la faune. Il en est

de même pour le temps d'arrêt, qui, dans certains cas, ne doit pas être trop long. Il faut aussi prendre en compte la trajectoire des animaux en mouvement pour éviter une éventuelle collision et adapter l'allure du véhicule pour ne pas les effrayer s'ils se trouvent à proximité. Mais les guides répondent avant tout à la satisfaction de leurs clients et viennent parfois très près des animaux, voire les dérangent sciemment pendant leur repos. Certains enfreignent ainsi les réglementations et roulent en dehors des pistes pour s'approcher au plus près des lions par exemple, ou leur jettent des pierres pour qu'ils se réveillent et se lèvent, permettant à leurs clients de réaliser une photographie, ces agissements restent toutefois peu fréquents.

Si un guide détecte qu'un prédateur est susceptible de se mettre en chasse d'une proie, il pourra décider d'arrêter longtemps le véhicule pour permettre à ses clients d'observer la scène. Lorsque la voiture est à quelques mètres, certains guides veillent à ce que les touristes ne parlent pas trop fort et ne fassent pas de bruit, ils peuvent par exemple se mettre à chuchoter pour instaurer une ambiance calme dans la voiture.

De l'autre côté, les animaux composent avec la présence des voitures. Loin d'en avoir peur, certains s'en servent même pour atteindre leurs objectifs ou augmenter leur confort. Il arrive par exemple que les guépards (*Acinonyx jubatus*) montent sur le toit des 4 × 4 et les utilisent comme un promontoire pour repérer leurs proies au loin (ce comportement reste tout de même relativement rare et semble davantage le fait de certains individus que de l'espèce dans son ensemble). Aux heures les plus chaudes, il est par contre fréquent que les lions s'allongent au pied des voitures stationnées pour profiter de leur ombre ; la voiture joue ici la même fonction qu'un arbre pourvoyeur de fraîcheur, à la plus grande joie des touristes qui peuvent observer et photographier les félins de très près.

Dans ces exemples, les animaux semblent considérer la voiture non pas comme une menace mais plutôt comme un élément pouvant améliorer leurs stratégies de survie ou leur apporter un mieux-être. Ce sont les animaux qui s'approchent d'eux-mêmes des voitures, et non l'inverse. Dans ce cas, il est très probable qu'ils ne vivent pas cette situation comme stressante.

Certaines hyènes tachetées (*Crocuta crocuta*) savent aussi tirer profit de la présence humaine, elles viennent dans les campements des touristes se nourrir des déchets alimentaires présents dans les poubelles. Elles ont compris que ces sites offrent la possibilité d'une nourriture facile. La nuit, les guides conseillent à leurs clients de sortir avec une lampe torche et, en cas de rencontres fortuites, de la diriger dans les yeux des hyènes pour les éblouir et les faire fuir. Ces animaux semblent avoir choisi de venir dans les campements plutôt que chasser, il pourrait s'agir d'un calcul qui leur évite des dépenses d'énergie et des situations dangereuses (compétition interspécifique).

Beaucoup d'animaux sont donc habitués aux voitures ou aux installations touristiques. Mais cela ne veut pas dire qu'ils soient *stricto sensu* habitués aux humains. Plusieurs guides m'ont affirmé que les animaux peuvent devenir agressifs ou fuyants s'ils voient des silhouettes humaines, alors qu'ils ne réagissent pas à la vue des voitures. Le processus d'habituatation semble donc s'être fait uniquement avec les véhicules. Ces derniers agiraient à la manière d'un camouflage permettant aux touristes de voir sans être vus. Nous retrouvons ici le principe de l'affût qui, selon Knight (2009, p. 172), est l'un des dispositifs permettant d'observer la faune. «*La logique indéniable des affûts est que l'humain qui est devenu invisible ou indétectable ne déclencherait pas de comportement de fuite, ce qui lui permettrait de voir les animaux se comporter d'une manière qui n'est pas affectée par l'acte d'observation.*» Reste à savoir si le processus d'habituatuation a été rendu possible seulement grâce à l'usage des véhicules. La silhouette humaine agirait-elle comme un répulsif ne permettant pas l'habituatuation ?

Si la plupart des animaux ne semblent pas craindre les voitures, il arrive cependant qu'elles aient un impact plus négatif, notamment sur les prédateurs en train de chasser. Les jeeps peuvent constituer un obstacle entre eux et la proie, comme ce fut le cas lors d'une observation de terrain où une longue file de véhicules s'était interposée entre un troupeau de buffles et des lionnes, rendant la chasse plus ardue pour les fauves qui devaient contourner les véhicules. Il arrive aussi qu'un éléphant qu'on approche sans respecter une juste distance finisse par charger. J'ai observé cela à deux reprises et, à chaque fois, le guide a enclenché la marche arrière pour reculer rapidement et éviter l'animal. Le pachyderme, en voyant la voiture s'éloigner, a stoppé sa course. Mais, dans de rares occasions, l'accident ne peut être évité, comme cela est arrivé au parc Kruger en Afrique du Sud en 2014. La chaîne d'information CNews avait relaté l'événement sur son site Internet en ces termes sensationnalistes :

«*L'animal, visiblement en colère, charge soudainement la voiture, la piétinant, la renversant et la défonçant. Le véhicule, entre ses pattes, semble aussi fragile qu'une fourmi. La jeune femme âgée de 30 ans, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital dans la foulée. L'animal, quant à lui, a été abattu par le parc⁴.*

Les interactions entre les humains et la faune ne sont donc pas toujours heureuses. Dans un genre moins dramatique, les humains se font parfois berner par les animaux, comme c'est quotidiennement le cas dans le site de pique-nique du parc national du Tarangire, au nord de la Tanzanie, où les singes vervets (*Chlorocebus pygerythrus*) subtilisent les

4. <https://www.cnews.fr/insolite/2014-01-15/video-un-elephant-defonce-une-voiture-de-touristes-649264>, visité le 29/09/2023

paniers-repas des touristes. Ces petits primates connaissent parfaitement le lieu. Tous les jours, ils volent les victuailles des visiteurs les moins vigilants. Le chapardage semble être leur principal mode d'approvisionnement alimentaire. Dans ce cas précis, la présence humaine semble avoir modifié en profondeur le comportement de ce groupe d'animaux qui préfère se nourrir de pique-nique plutôt que d'acquérir leur nourriture par un autre moyen.

Les animaux semblent s'adapter à la présence humaine par rapport à leurs propres capacités (motrices, cognitives, comportementales, etc.): Selon les guides, les hyènes, qui ont naturellement un comportement charognard, détournent cette tendance en fouillant dans les poubelles. Les singes vervets qui sont agiles profitent de leur compétence pour voler les repas. Mais des comportements plus discrets se donnent régulièrement à voir : des oiseaux qui s'envolent lorsque la voiture passe, des gazelles qui prennent la fuite, des lions qui s'agacent et battent de la queue, etc. Tous les animaux ne sont peut-être pas capables de s'habituer à la présence humaine, certains deviendraient au contraire plus intolérants, traduisant un processus de sensibilisation (Blumstein, 2016). Le safari-photo ne serait donc pas sans conséquence sur le comportement des animaux qui s'adaptent plus ou moins bien à la présence humaine, et ce, en fonction des espèces, mais aussi suivant les individus au sein d'une même espèce, certains individus étant dits « craintifs » et d'autres « téméraires ». En effet, comme le notent Martin et Réal (2007, p. 71), « *le niveau de cortisol dans les poils peut être lié au caractère de l'animal et non à la fréquentation touristique* ».

Malgré des dérangements, la coprésence entre les touristes et les animaux semble assez réussie dans les parcs nationaux de Tanzanie. Tous les jours, des milliers de touristes cohabitent avec des milliers d'animaux sauvages. L'augmentation du nombre de touristes n'a, semble-t-il, pas entraîné une diminution du nombre d'animaux. Par ailleurs, les revenus du tourisme participent directement à la préservation de la biodiversité en permettant la création et le maintien des espaces naturels, leur surveillance et le financement de programmes de recherches. Le tourisme et la conservation des animaux sauvages ont ainsi des relations étroites en Tanzanie. Un court détour historique s'avère ici utile pour saisir l'histoire de la protection de la faune et du tourisme au Tanganyika (nom de la Tanzanie à l'époque coloniale) et en Afrique.

TOURISME ET PROTECTION DE LA FAUNE

Originellement, les premières mesures de conservation de la faune en Afrique, prises à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, avaient pour but de gérer durablement les ressources d'ivoire grâce à une rationalisation de la chasse commerciale aux éléphants (Gissibl,

2016 ; Pouillard, 2017). Les premiers espaces naturels protégés — créés en Afrique de l'Est à la toute fin du XIX^e siècle — étaient également un moyen pour réserver l'accès aux gibiers aux élites coloniales (Gissibl, 2016 ; MacKenzie, 1997 ; Ofcansky, 2002). En effet, la création de réserves permettait aux colons d'obtenir le monopole sur la ressource faunistique pour la chasse à l'ivoire et pour la chasse sportive en privant les populations locales de cet accès (MacKenzie, 1997 ; Van Schuylenbergh, 2006). Pour les colonies, la faune représentait une source de revenus conséquente : d'abord pour l'ivoire et les plumes, puis à travers le tourisme. Dès la première partie du XX^e siècle, les administrateurs coloniaux voient dans les safaris cynégétiques et photographiques une opportunité pour créer des richesses (Simmons, 2015). Le tourisme de safari se développe tout au long du XX^e siècle, alimentant l'économie des colonies. Après l'indépendance, le pouvoir central indépendant gardera la même stratégie. Ainsi, en 1961, Julius Nyerere, le premier président du Tanganyika, prononça un discours faisant un rapprochement entre la faune et les ressources naturelles : «*Je crois qu'après les diamants et le sisal, les animaux sauvages four-niront au Tanganyika sa plus grande source de revenus. Des milliers d'Américains et d'Européens ont l'étrange envie de voir ces animaux*» (cité par Nash, 1982, p. 382). Aujourd'hui, les autorités tanzaniennes continuent de considérer les animaux sauvages comme une source de revenus. Comme l'écrivent Paul Eagles et Derek Wade (2006, p. 75) : «*La solide industrie touristique est la principale raison qui explique que le parc national [du Serengeti] continue d'exister et de se développer. Les revenus du tourisme incitent le gouvernement à investir dans la gestion du parc.*» Lors d'une enquête dans le nord de la Tanzanie, un interlocuteur de l'anthropologue Valeria Sachedina (2008) tenait ainsi une formule frappante : «*La faune sauvage est notre pétrole !*» De fait, l'État tanzanien collecte des taxes sur chaque touriste allant dans un parc national. Au total, il s'agit de plusieurs dizaines de millions de dollars par an, le tourisme étant devenu la plus grande source de devises étrangères de la Tanzanie (Eagles et Wade, 2006). Le safari-photo représenterait à lui seul 25 % des recettes extérieures du pays⁵. En 2024, le tourisme a généré une recette de 3,2 milliards de dollars, représentant 17,2 % du PIB tanzanien⁶. Comme l'imaginait Julius Nyerere, le safari-photo est bien devenu l'une des plus grandes sources de revenus du pays. Depuis l'indépendance, cette activité a été imaginée comme un levier pour le développement économique. Dans cette logique, la présence d'animaux sauvages semble être une condition *sine qua non* à la prospérité de la nation.

5. World Travel and Tourism Council : <https://wttc.org/Research/Economic-Impact>

6. Données produites par le Tanzania Investment Center : <https://www.tiseza.go.tz/>

Reste que la présence de touristes modifie parfois le comportement de certains animaux qui développent de nouvelles stratégies de survie ou fuient les 4 × 4. Nous pouvons ainsi nous demander comment concilier les activités touristiques et le respect de la faune. Toute intervention humaine modifie-t-elle le comportement des animaux ? Est-ce à dire que les humains seraient dérangeants par essence ?

L'ÊTRE HUMAIN EST-IL DÉRANGEANT PAR ESSENCE ?

Les autorités tanzaniennes essaient de limiter l'impact du tourisme sur la faune, notamment en installant des panneaux qui rappellent l'interdiction de nourrir les animaux.



Figure 2.4. Panneau rappelant l'interdiction de nourrir les animaux dans le parc national de Manyara au nord de la Tanzanie (photographie : Marc Girard).

D'après ce panneau (figure 2.4), nourrir les animaux nuirait à leur comportement naturel. En prenant du recul, nous pouvons nous demander ce qu'est un comportement « naturel » ou « normal » pour des animaux ? Les animaux sont-ils seulement mués par des habitudes intangibles ? Sont-ils seulement des êtres de nature ? Le fait qu'ils soient influencés par les humains est-il nécessairement négatif ou contre-nature ?

Les éthologues ont montré que les animaux aussi ont une agentivité, une personnalité, et que certaines espèces animales ont des capacités d'apprentissage et d'imitation (Guillo, 2019). Un individu peut acquérir une nouvelle compétence au cours de sa vie et la transmettre à ses congénères, comme en témoigne l'observation du primatologue

Kinji Imanishi qui, en 1948, constate qu'une femelle macaque trempe des patates douces dans la mer pour les laver et leur donner un goût salé ; un comportement inédit qui s'est progressivement transmis aux autres singes (Lanaspeze, 2022 ; Sueur, 2025). Selon l'éthologue Cédric Sueur, les macaques japonais «*sont connus pour leurs comportements culturels variés qui témoignent de leur capacité à apprendre et à transmettre des traditions au sein de leurs groupes*» (2025, p. 44). Ces recherches sont venues montrer que les animaux ont une culture. «*La culture animale désigne les comportements appris socialement au sein d'une espèce et transmis de génération en génération. Ces comportements, non hérités génétiquement, sont acquis par apprentissage social grâce à l'observation et à l'imitation des autres membres de la communauté*» (*ibid.*). À l'instar des sociétés humaines, le comportement des animaux n'est pas immuable. Les cultures animales sont processuelles, mouvantes et en construction (Guillo, 2019). Les animaux réagissent à leur environnement, à la présence des humains et des autres espèces animales. Les singes vervets du parc national du Tarangire ont appris à voler des pique-niques, les hyènes du Serengeti à fouiller dans les poubelles. Plutôt que qualifier ces comportements de «non naturels», nous pourrions les considérer comme des apprentissages. Ces derniers ne seraient pas tant le signe d'un «dérèglement» que d'une adaptation.

Par ailleurs, il est possible de considérer les humains comme des animaux parmi les autres. Ainsi, en dégageant le concept de «dérangement» d'une posture anthropocentrique, il devient manifeste que les humains ne sont pas les seuls animaux à provoquer des dérangements. Les prédateurs, par leur simple présence, mettent les proies en alerte. Les oiseaux arrêtent leur activité de nourrissage et s'envolent quand ils voient un animal sauvage potentiellement menaçant s'approcher. L'être humain n'a pas le monopole du dérangement. L'ensemble des animaux — humains et non humains — interagissent et s'influencent mutuellement, entraînant des évolutions comportementales réciproques. Nous pouvons donc nous demander en quoi les humains seraient-ils plus perturbateurs que les autres animaux.

Les zèbres ont intériorisé que les voitures des touristes ne constituent pas un danger, ils peuvent s'en approcher, tandis qu'un groupe de lions regardant dans leur direction est considéré comme une menace qui pourra les stresser et les faire fuir. Les humains génèrent des dérangements au même titre que les autres animaux. Dans bien des cas, la présence d'un groupe de lions est plus stressante pour les zèbres que celle des voitures. Parce que les humains sont une composante des écosystèmes, leurs actions ne sont pas différentes par nature de celles des autres animaux. L'être humain n'est pas dérangeant par essence, du moins, pas davantage qu'un autre animal ou une autre espèce hétérotrophe. Les dérangements produits par les lions ne sont pas davantage

légitimes que ceux produits par les humains, dans les deux cas, il s'agit d'espèces animales interagissant avec leur écosystème. Cependant, à l'échelle de la planète, l'intensité des dérangements anthropiques s'exprime à un degré sans égal avec ceux générés par les autres espèces.

En effet, l'importante densité des populations humaines et leurs très nombreuses infrastructures et flux démultiplient leur capacité de nuisance. Ils réduisent le territoire de certaines espèces animales, voire rend difficile toute possibilité de vie pour elles (Ellis-Soto *et al.*, 2023). Les humains sont omniprésents, ils génèrent des dérangements à grande échelle et réduisent drastiquement la biodiversité par leurs activités et un système économique productiviste (Boeuf, 2021). Les politiques de conservation de la nature restent donc légitimes pour faire «une place aux animaux» (Grzimek, 1956) et leur garantir des zones de quiétude. Finalement, la présence d'un touriste-photographe dans un parc national de Tanzanie ne sera pas forcément plus dérangeante que celle d'un autre animal, mais l'important nombre de touristes et les intenses flux pourraient en revanche avoir un impact négatif sur certaines espèces.

CONCLUSION

En Tanzanie, l'activité du safari-photo semble produire des dérangements relatifs, qui dépendent des espèces — certaines étant plus tolérantes que d'autres — mais également du nombre de touristes et de leur manière d'approcher les animaux. Le processus d'habituation s'est étendu sur plusieurs décennies. Aujourd'hui, la plupart des grands mammifères semblent habitués à la présence des véhicules et ne pas les considérer comme des menaces, ni être stressés en leur présence. Des enquêtes quantitatives seraient cependant nécessaires pour évaluer plus précisément l'impact des activités touristiques sur la faune, notamment sur sa physiologie grâce à des échantillonnages d'excréments pour mesurer les taux de stress, ou sur ses comportements en mesurant les distances de fuite et les temps alloués à la vigilance, tout en se rappelant que la distribution et les déplacements des prédateurs ne manqueront pas non plus de susciter du stress chez les proies et de modeler leur paysage de la peur.

Par ailleurs, les revenus générés par le tourisme sont un puissant incitatif à la préservation de la faune en Tanzanie. Pour réduire leur impact, les guides de safari tentent d'adapter leurs pratiques en fonction des animaux et de leur attitude. Ils ont développé un ensemble de compétences et de techniques pour interpréter le comportement de la faune et y répondre de manière adéquate. En adoptant une perspective globale qui s'intéresse conjointement au point de vue humain et animal, il est possible de noter que l'interaction interspécifique dans les safaris-photos repose en partie sur une adaptation mutuelle à la présence et au

comportement de l'autre. Un effondrement du tourisme pourrait avoir des conséquences non seulement sur l'économie tanzanienne mais également sur le maintien de l'ensemble de la biodiversité en relâchant les efforts de conservation.

Finalement, l'exemple tanzanien dessine une cohabitation humain-faune ambiguë et paradoxale. D'un côté, les parcs nationaux ont entraîné l'exclusion et la marginalisation des populations locales — et donc un refus de la cohabitation —, de l'autre, ils tendent à montrer qu'il est possible de conserver des écosystèmes viables et des dynamiques de populations animales positives tout en ayant une importante fréquentation touristique. La cohabitation humain-faune dans les parcs nationaux de Tanzanie se révèle finalement sélective et discriminatoire : les touristes ont le droit de côtoyer la faune, tandis que les populations riveraines n'ont, la plupart du temps, pas accès à ces espaces de conservation qui étaient pourtant leur ancien territoire. À ce propos, il faut noter que la conservation de la nature est toujours un arbitrage, le résultat d'un ensemble de choix (protéger ou réintroduire telle espèce plutôt que telle autre ; autoriser telle action humaine au détriment de la protection de telle espèce, ou au contraire, interdire un ensemble d'actions humaines pour protéger une ou plusieurs espèces animales, etc.). *In fine*, ces arbitrages reposent sur des systèmes de valeurs, qui, par définition, sont relatifs. Même s'ils s'appuient sur des études quantifiées, la décision finale recouvre finalement un ensemble de choix subjectifs. Le pouvoir central tanzanien a préféré miser sur l'intérêt général — entendu comme le développement économique de la nation — plutôt que sur le respect des droits des peuples autochtones. Les initiatives menées pour une conservation de la nature qui serait davantage partagée, concertée, symétrique et collaborative restent encore à développer. Cela permettrait de tendre vers une cohabitation humain-faune plus éthique, plus inclusive et plus démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

- Arthur L., 2006. *Pionniers de la photographie animalière*. Barbizon, Pôles d'images, 175 p.
- Bejder L., Samuels A., Whitehead H., Finn H., Allen S., 2009. Impact assessment research: use and misuse of habituation, sensitisation and tolerance in describing wildlife responses to anthropogenic stimuli. *Marine Ecology Progress Series*, 395, 177-185, <https://doi.org/10.3354/meps07979>
- Blanc G., 2020. *L'invention du colonialisme vert : pour en finir avec le mythe de l'édén africain*. Paris, Flammarion, 352 p.
- Brockington D., 2002. *Fortress Conservation: the Preservation of the Mkomazi Game Reserve, Tanzania*. Oxford/Bloomington (États-Unis), Indiana University Press, 192 p.

- Brockington D., Igoe J., 2006. Eviction for conservation: A global overview. *Conservation and Society*, 4 (3), 424-470.
- Blumstein D., 2016. Habituation and sensitization: new thoughts about old ideas. *Animal Behaviour*, 120, 255-262, <https://doi.org/10.1016/j.anbehav.2016.05.012>
- Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 640 p.
- Dickman A., 2009. Key Determinants of Conflict Between People and Wildlife, Particularly Large Carnivores, Around Ruaha National Park, Tanzania. Thèse de doctorat, University College London (Royaume-Uni).
- Eagles P., Wade J., 2006. Tourism in Tanzania: Serengeti National Park. *Bois et forêt des tropiques*, 290 (4), 73-80.
- Ellis-Soto D., Oliver R. Y., Brum-Bastos V., Demšar U., Jesmer B., Long J. A., Cagnacci F., Ossi F., Queiroz N., Hindell M., Kays R., Loretto M., Mueller T., Patchett R., Sims D. W., Tucker M. A., Ropert-Coudert Y., Rutz C., Jetz W., 2023. A vision for incorporating human mobility in the study of human-wildlife interactions. *Nature Ecology and Evolution*, 7, 1362-1372, <https://doi.org/10.1038/s41559-023-02125-6>
- Futuyma D. J., 2009. *Evolution*. Sunderland, Massachusetts (États-Unis), Sinauer Associates, 2^e éd, 633 p.
- Guillo D., 2019. *Les fondements oubliés de la culture: Une approche écologique*. Paris, Éditions du Seuil, 360 p.
- Girard M., 2023. Face aux fauves. Safari-photo, chasse et conservation de la faune en Tanzanie. Thèse de doctorat, université Lumière Lyon II.
- Grzimek B., 1956. *No Room for Wild Animals*. Londres (Royaume-Uni), Thames and Hudson, 250 p.
- Grzimek B., 1961. *Serengeti shall not die*. New York (États-Unis), Dutton et Co, 344 p.
- Halfwerk W., Holleman L.J.M., Lessells C.K.M., Slabbekoorn H., 2011. Negative impact of traffic noise on avian reproductive success. *Journal of Applied Ecology*, 48, 210-219, <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2010.01914.x>
- Higham J., Shelton E., 2011. Tourism and wildlife habituation: Reduced population fitness or cessation of impact?. *Tourism Management*, 32 (6), 1290-1298, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2010.12.006>.
- Igoe J., 2006a. Measuring the costs and benefits of conservation to local communities. *Journal of Ecological Anthropology*, 10 (1), 72-77, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2010.12.006>
- Igoe J., 2006b. Becoming indigenous peoples: Difference, inequality, and the globalization of East African identity politics. *African Affairs*, 105 (420), 399-420, <https://doi.org/10.1093/afraf/adi127>
- Kilungu H., Leemans R., Amelung B., 2014. Wildlife safari tourist destinations in Tanzania: Experiences from colonial to post-colonial era. *International Journal of Current Research and Academic Review*, 2 (6), 240-259.
- Kight A., Margaret S., John S., 2012. Anthropogenic noise is associated with reductions in the productivity of breeding Eastern Bluebirds (*Sialia sialis*). *Ecological Applications*, 22 (7), 1989-1996, <https://doi.org/10.1890/12-0133.1>
- Knight J., 2009. Making wildlife viewable: Habituation and attraction. *Society and Animals*, 17, 167-184, <https://doi.org/10.1163/156853009X418091>

- Kyara V., Rahman M. M., Khanam R., 2021. Tourism expansion and economic growth in Tanzania: A causality analysis. *Heliyon*, 7 (5), 1-9, <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2021.e06966>
- Lanaspeze B., 2022, *Nature*. Paris, Anamosa, 101 p.
- Laslaz L., Gauchon C., Duval M., Héritier S. (dir.), 2014. *Les espaces protégés*. Paris, Belin, 431 p.
- Laundré J., Hernández L., Ripple W., 2010. The landscape of fear: Ecological implications of being afraid. *The Open Ecology Journal*, 3, 1-7, <https://doi.org/10.2174/1874213001003030001>
- MacKenzie J., 1997. *The Empire of Nature: Hunting, Conservation, and British Imperialism*. Manchester (Royaume-Uni) Manchester University Press, 350 p.
- Martin J., Réale D., 2008. Animal temperament and human disturbance: implications for the response of wildlife to tourism. *Behavioural Processes*, 77 (1), 66-72, <https://doi.org/10.1016/j.beproc.2007.06.004>
- Martin N., 2016. *Les âmes sauvages : Face à l'Occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*. Paris, La Découverte, 320 p.
- Nash R., 1982. *Wilderness and the American Mind*. New Haven (États-Unis), Yale University Press, 426 p.
- Neumann R., 1998. *Imposing Wilderness: Struggles over livelihood and nature preservation in Africa*. Berkeley (États-Unis), University of California Press, 271 p.
- Neumann R., 2000. Land, justice, and the politics of conservation in Tanzania, in Zerner C., *People, Plants, and Justice: The Politics of Nature Conservation*. Columbia (États-Unis), Columbia University Press, p. 117-133.
- Ofcansky T., 2002. *Paradise Lost: A History of Game Preservation in East Africa*. Morgantown (États-Unis), West Virginia University Press, 164 p.
- Paul J.-L., Duvail S., Hamerlynck O., 2011. Appropriation des ressources «naturelles» et criminalisation des communautés paysannes. *Civilisations, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 60 (1), 143-175, <https://doi.org/10.4000/civilisations.2806>
- Pouillard V., 2017. Le «braconnage» des autres, les prises des uns. Naissance du conservationnisme international en Afrique (v. 1900-v. 1950). *Revue semestrielle de droit animalier*, 2, 257-274.
- Rabreau J., 2019. Impacts des activités anthropiques sur le comportement et les traits d'histoire de vie d'une espèce patrimoniale. Thèse de doctorat, université de La Rochelle.
- Sachedina H., 2008. Wildlife is our oil: conservation, livelihoods and NGOs in the Tarangire ecosystem, Tanzania. Thèse de doctorat, University of Oxford (Royaume-Uni).
- Steidl R. J., Anthony R. G., 2000. Experimental effects of human activity on breeding beldie agles. *Ecological Applications*, 10, 258-268, [https://doi.org/10.1890/1051-0761\(2000\)010\[0258:EOHAB\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1890/1051-0761(2000)010[0258:EOHAB]2.0.CO;2)
- Simmons T., 2015. Selling the African wilds: A history of the safari tourism industry in East Africa, 1900-1939. Thèse de doctorat, University of Texas, Austin (États-Unis).
- Sueur C., 2025, Sauvegarder les traditions des singes face aux changements globaux. *Le Courrier de la Nature*, 344, 46-47.

- Sundet G., 1996. The politics of land tenure in Tanzania: the modernising state vs. smallholder farmers, in Schmied D., *Changing rural structures in Tanzania*. Münster (Allemagne), Lit Verlag, p. 57-72.
- Szott I., 2020. The impact of wildlife tourism on African elephants, *Loxodonta africana*, in South Africa. Thèse de doctorat, Liverpool John Moores University (Royaume-Uni).
- Triplet P., 2009. Définir, analyser et prendre en compte les dérangements dans la gestion d'un site. *Revue Garde*, 67 (4).
- Van Schuylenbergh P., 2006. De l'appropriation à la conservation de la faune sauvage : pratiques d'une colonisation : le cas du Congo belge (1885-1960). Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain (Belgique).
- Uchida K., Blumstein D. T., 2021. Habituation or sensitization? Long-term responses of yellow-bellied marmots to human disturbance. *Behavioral Ecology*, 32 (4), 668-678, <https://doi.org/10.1093/beheco/arab016>

3. ÊTRE À LA « BONNE » PLACE LE RÔLE DU DISPOSITIF SPATIAL DANS LES PRATIQUES TOURISTIQUES D'OBSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE EN MONTAGNE

Louis Defraiteur, Laine Chanteloup,
Clémence Perrin-Malterre

INTRODUCTION

Aujourd’hui, au sein des sociétés industrielles et post-industrielles, l’éloignement croissant des individus à la nature entraîne une perte d’expérience directe de nature, en particulier pour les jeunes générations (Miller, 2005 ; Pyle, 2003). Cette perte de l’expérience se traduit par une réduction des capacités perceptuelles de l’environnement naturel, accompagnée d’une diminution des émotions et des comportements favorables envers celui-ci (Soga et Gaston, 2016). Dans ce contexte, le tourisme d’observation de la faune apparaît comme un moyen de rapprocher les individus de l’environnement naturel, cherchant à restaurer des relations humains-animaux souvent érodées (Ballantyne, Parker et Sutherland, 2011 ; Curtin et Kragh, 2014). L’hypothèse sous-jacente est que les rencontres avec la faune sauvage peuvent constituer des expériences transformatrices et ainsi être une opportunité de rétablir des liens émotionnels avec les éléments du milieu naturel (Morizot, 2020).

La littérature récente sur le tourisme faunique met en lumière la complexité des interactions entre humains et animaux dans ces expériences touristiques, révélant des dynamiques relationnelles riches et nuancées (Äijälä, 2019 ; Dybsand, 2020 ; Notzke, 2019 ; Ren, 2011, 2021). Le tourisme faunique ne se limite pas à une simple observation passive de la faune ; il fonctionne comme un dispositif relationnel où humains et animaux co-construisent l'espace touristique et ses significations. Les comportements des animaux, tout comme les attentes et les pratiques des visiteurs, participent à définir les modalités de rencontre

et à façonner les imaginaires qui entourent ces interactions. Ces dynamiques dépendent en partie de l’agencement spatial de la rencontre entre humains et animaux. En effet, l'espace de rencontre n'est ni humain ni animal mais constitue une co-construction hybride (Chanvallon, 2013 ; Whatmore, 2002) permettant diverses interactions (De Villers et Servais, 2016). Il s'agit d'un espace liminal où se (re)jouent des frontières, des catégories entre l'humain et l'animal comme le sauvage et le domestique. Le tourisme d'observation de la faune met ainsi en place une rencontre qui relève de choix et d'arbitrages en fonction de différents facteurs (Reynolds et Braithwaite, 2001). Par exemple, l'aménagement des zoos est particulièrement symptomatique en la matière dans la mesure où les frontières physiques visibles avec l'animal (grilles, barrières) ont eu tendance à disparaître avec le temps offrant une illusion de proximité avec le sauvage (Estebanez, 2010a ; Moscardo, 2007 ; Rizzolo, 2023). En ce qui concerne le tourisme de nature, un agencement spatial méticuleusement construit vise également à organiser les relations entre humains et animaux (Chanteloup, 2013) en termes de sécurité pour les visiteurs mais également d'expériences vécues. Des exemples concrets tels que l'appâillage des ours en Slovénie ou en Amérique du Nord (Chanteloup, 2017 ; Orams, 2002) illustrent clairement la manière dont ces espaces peuvent être aménagés pour guider l'interaction des touristes avec la faune. Les situations impliquant des plateformes d'observation (Higham *et al.*, 2008) offrent un autre exemple concret de la manière dont ces espaces sont façonnés. Dans ces contextes spécifiques, l'agencement spatial établit une expérience de l'animal qui est choisie. L'interprétation et la médiation jouent également un rôle important sur le vécu des touristes et de ce qu'ils retirent de ces expériences (Moscardo, Woods et Saltzer, 2004 ; Zeppel et Muloin, 2008). Ces dernières dépendent de l'organisation spatiale des rencontres, mais incluent également les perceptions et le sens donnés par les visiteurs à ces interactions avec les animaux.

Le concept de dispositif spatial (Lussault, 1998 ; Razac, 2009) a été utilisé par Estebanez (2010a) pour explorer les dynamiques de gestion des interactions entre les touristes et les animaux en zoos (Estebanez, 2010a, 2010b). Le dispositif est défini comme «*tout ce qui a [...] la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer [...] de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites [...] des êtres vivants*» (Agamben, 2014, p. 80). Il permet de questionner de façon heuristique les relations qui se jouent entre humains et animaux en les réinsérant dans des systèmes de normes, de discours, d'outils et de technologies (Estebanez, 2010b). Cela suppose de s'intéresser aux agencements, appréhendés comme un ensemble constitué à la fois d'acteurs humains et d'actants non humains. L'analyse critique de dispositifs spatiaux de tourisme faunique permet de déconstruire les pratiques mises en œuvre et les discours, révélant ce qui est souvent implicite dans ce type de tourisme. Comment le tourisme

faunique, en tant que dispositif spatial, configue-t-il les relations entre humains et animaux ? Comment les relations entre humains et animaux s'agencent-elles dans le cadre du tourisme faunique en nature ?

En se concentrant sur le cas d'étude spécifique portant sur la mise en tourisme d'observations d'animaux en liberté dans les Alpes et par le biais d'une perspective micro-géographique, notre analyse propose d'éclairer certains mécanismes de la construction de l'expérience de nature qui s'établit entre humains et faune sauvage.

UNE MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE

L'analyse s'est appuyée sur un corpus d'observations participantes réalisées au cours de 17 sorties encadrées par des accompagnateurs en montagne (AEM) et de 9 entretiens semi-directifs avec ces AEM. Les sorties ont été effectuées à la journée ou à la demi-journée. Il s'agit des pratiques les plus courantes du tourisme d'observation de la faune sauvage dans les Alpes françaises et qui se différencient d'autres formes de tourisme d'observation (sentier d'interprétation, parc de semi-liberté, sorties naturalistes de plusieurs jours) plus largement étudiées dans la littérature (Defraiteur, Chanteloup et Perrin-Malterre, 2023).

Notre démarche méthodologique a été conçue pour appréhender de manière approfondie les dimensions spatiales, expérientialles et narratives de ces sorties. Différentes données ont alors été produites. Les notes de terrain, qui capturent les observations directes et les interactions entre les participants, les accompagnateurs et l'environnement montagnard, constituent le socle essentiel des données. Des récits ethnographiques ont également été produits à la suite de chaque sortie. Ces récits fournissent une perspective narrative différente, décrivant non seulement les événements observés, mais également les impressions, les émotions et les perceptions du chercheur. En complément, des photographies ont été prises pour saisir visuellement les moments clés de chaque sortie. Ces images ont été sélectionnées pour refléter la diversité des expériences vécues, tout en offrant une perspective visuelle des éléments géographiques et des interactions entre touristes et faune sauvage à ces sorties.

Pour renforcer la dimension spatiale de notre analyse, des schémas détaillés de chaque sortie ont été élaborés à partir de prises de vue aériennes. Ces schémas offrent une représentation des itinéraires empruntés, des points d'intérêt ou des changements d'altitude, enrichissant ainsi notre compréhension des dynamiques spatiales à l'œuvre au cours de ces sorties. Le choix des éléments représentés est variable, mais, pour chacune d'entre elles, figuraient au minimum l'itinéraire, les moments de pause, les arrêts, les moments d'observation et la position des animaux. En fonction des sites, certains éléments n'étaient pas présents, par exemple : les remontées mécaniques, les haies, les habitations, les

routes, les barres rocheuses et les itinéraires de randonnée. Ces éléments ont été cartographiés en fonction de leur pertinence dans le déroulement de la sortie.

Des entretiens semi-directifs se sont déroulés avec neuf AEM, soit en amont, soit à l'issue des sorties réalisées. Le guide d'entretien était structuré autour de quatre thématiques : le parcours de formation et le parcours professionnel de l'enquête ; la conception des offres touristiques autour de l'observation de la faune sauvage ; le profil des clients et les relations entretenues avec eux et enfin la relation du prestataire à l'animal sauvage.

En combinant ces différentes sources de données, notre approche méthodologique vise à analyser ces expériences touristiques d'observation de la faune sauvage, en mettant particulièrement l'accent sur les dimensions spatiales qui structurent les interactions entre les participants et l'environnement.

ENTRE NATURE ET AMÉNAGEMENT : LE DISPOSITIF SPATIAL DU TOURISME FAUNIQUE EN MONTAGNE

L'analyse des données empiriques met en évidence trois éléments centraux qui constituent le dispositif spatial des offres touristiques d'observation de la faune sauvage : les jumelles ou longue-vue, l'itinéraire emprunté et les éléments discursifs mobilisés lors de la médiation.

LES JUMELLES : UN JEU SUR LA DISTANCE

Le premier élément du dispositif que nous avons souhaité mettre en évidence est l'utilisation des jumelles (ou longue-vue) pendant les sorties d'observation. Les jumelles, omniprésentes dans les pratiques d'observation de la faune sauvage, apparaissent comme un « *outil indispensable* » selon les propos d'un AEM recueillis en entretien. Elles revêtent une importance particulière en tant qu'outils de médiation entre les individus et leur environnement. Leur utilisation génère deux opérations spatiales distinctes : un rapprochement symbolique (visuel) tout en maintenant un éloignement physique (les corps restent à distance). En effet, l'observation à travers des jumelles crée une séparation physique entre l'observateur et l'objet de son regard. Cela souligne la nature paradoxale de l'interaction humain-animal dans ce contexte. L'observateur est à la fois proche et distant, participant à l'événement tout en restant extérieur à l'environnement sauvage. Cette dualité crée une dynamique complexe où la technologie devient le pont entre deux mondes, symbolisant à la fois le désir de rapprochement et le besoin de séparation avec pour objectif de ne pas déranger l'animal sauvage. La prise de photographies à

travers l'objectif est alors une pratique courante lors des sorties. Comme l'explique Thierry, AEM : « Souvent, avec la longue-vue, ça permet de mettre le smartphone sur la longue-vue, de faire des photos de loin, sans courir derrière les marmottes. » Les jumelles définissent ainsi la « juste » distance entre l'humain et l'animal (Mauz, 2002). Ainsi, leur utilisation va au-delà de la simple amplification visuelle.

Les jumelles permettent de focaliser l'attention du client sur l'animal sauvage pour qu'ils puissent plus facilement « voir » l'animal, comme l'explique Mathieu (AEM) : « Quand on galère à expliquer où se trouve l'animal : “tu ne le vois pas, il est là”, on pointe l'objectif dessus et puis voilà. Ce n'est pas compliqué. Et au moins on a la chance que tout le monde observe la même chose. » Les jumelles font également office de filtres sélectifs, permettant d'écartier par exemple des éléments anthropiques de l'environnement pour recentrer le regard sur l'objectif de la sortie (figure 3.1).



Figure 3.1. Utilisation des jumelles (photographies: Louis Defraiteur).

(A) Un client regarde un bouquetin à travers des jumelles. (B) À travers l'objectif des jumelles, on peut observer des chamois dans une clairière.

En isolant visuellement les éléments « indésirables », tels que les infrastructures humaines, les jumelles guident l'attention des touristes vers une vision souvent idéalisée de la nature coupée du monde anthropisé. Elles deviennent des outils médiateurs de la perception, influençant la manière dont les visiteurs construisent leur expérience. Leur utilisation agit comme un filtre sélectif dans l'observation de la nature sauvage ; ce ne sont donc pas des instruments neutres, mais des éléments actifs dans la construction de la perception.

L'inclusion des jumelles dans le récit touristique renforce l'idée que l'observation de la faune sauvage n'est pas un acte passif, mais une expérience intentionnelle. Les jumelles deviennent un élément central du rituel d'observation, elles participent à codifier la pratique d'observation, qui, plus qu'une simple observation, se construit comme une expérience complexe où les participants viennent éprouver la distance vis-à-vis des animaux sauvages. Au-delà de leur fonctionnalité optique, elles participent à une mise en récit de l'observation, car leur utilisation n'est pas forcément nécessaire. Toutefois, le fait de s'en servir contribue à faire correspondre l'expérience touristique à un imaginaire du sauvage qui serait difficilement accessible. Mobiliser les jumelles renforce ainsi les préconceptions que les touristes ont sur la manière d'accéder et d'observer les animaux sauvages. Par exemple, nombreuses ont été les références aux reportages animaliers ou à des photographes animaliers lors des sorties : «*J'avais l'impression d'être dans Échappées belles*», explique une participante en discutant après la sortie.

L'ITINÉRAIRE : CONSTRUIRE UN RÉCIT AVEC L'ANIMAL ET SON ENVIRONNEMENT

Le choix et la construction des itinéraires constituent le deuxième élément du dispositif commun à toutes les sorties. Celles-ci commencent par une marche d'approche qui est systématique, bien qu'elle ne soit pas forcément nécessaire, comme nous le montre la figure 3.2, alors que les observations de chamois avaient lieu le long d'une route, aux abords d'un hameau.



Figure 3.2. Lieu d'observation, au bord d'une route – PNR du massif des Bauges (photographie : Louis Defraiteur).

C'est ce qu'explique Laurent (AEM) en entretien : « *Une demi-journée, je trouve ça vraiment trop court, on ne peut pas vraiment approcher les espèces de près, vraiment sur des beaux secteurs. Au bord de la route il y en a, mais ce n'est pas très beau non plus.* » Ainsi, comme le précise Philippe : « *C'est vrai que moi, j'aime bien faire une petite marche, malgré tout, avant d'arriver sur le site d'observation.* » Au-delà d'un simple moyen de se rapprocher physiquement des animaux, la marche d'approche incarne une démarche symbolique où les humains pénètrent dans le territoire des animaux : « *On avait l'impression d'être chez eux* », soulignait une participante lors d'une sortie. Un autre aspect à relever est la question du mérite sous-tendu par cette marche et mis en avant par la plupart des participants. Rencontrer le sauvage doit se mériter, renforçant l'idée que l'observation n'est pas simplement une activité passive, mais une quête qui nécessite efforts et engagements. L'expérience n'est pas donnée, mais gagnée par celles et ceux qui sont prêts à investir du temps, de l'énergie et de la patience. Au même titre que l'utilisation des jumelles, cela répond à des imaginaires collectifs de l'observation de la faune telle qu'elle peut être racontée et mise en scène.

Le deuxième élément important en ce qui concerne la construction de l'itinéraire de sorties d'observation est le choix des parcours et des lieux d'observation de la faune sauvage. Ces choix ne relèvent pas simplement d'une organisation logistique visant à aller d'un point A (départ de la randonnée) à un point B (lieux d'observation des animaux), mais comprennent une construction symbolique. Les accompagnateurs utilisent par exemple le relief pour mettre en scène une ambiance et la rencontre avec le sauvage. Ainsi, la pente, des amas de rochers ou un morceau de falaise peuvent servir comme une séparation symbolique entre l'espace considéré comme sauvage et l'espace anthropique, où les humains ont une empreinte plus marquée.

La figure 3.3 met en évidence le choix du lieu d'observation (carré marron) à l'écart des infrastructures de la station de ski de La Clusaz. Ce choix n'est pas anodin : il représente une décision consciente de placer l'observation dans un contexte qui évoque un environnement plus sauvage, déconnecté des éléments anthropiques. La barre rocheuse qui dissimule les remontées mécaniques joue un rôle crucial dans cette séparation (représenté par un trait rouge sur la figure), créant une barrière visuelle entre un paysage « sauvage » (représenté par le cercle vert sur la figure) et un paysage marqué par la présence humaine. L'espace où les chamois (représentés par des triangles verts sur la figure) sont observés devient un espace où l'humain est minimisé, voire effacé visuellement. Ce choix délibéré de localisation contribue à façonner l'expérience d'observation, créant une mise en scène où la nature semble préservée de l'influence de l'humain, même à proximité. Ainsi, le relief devient

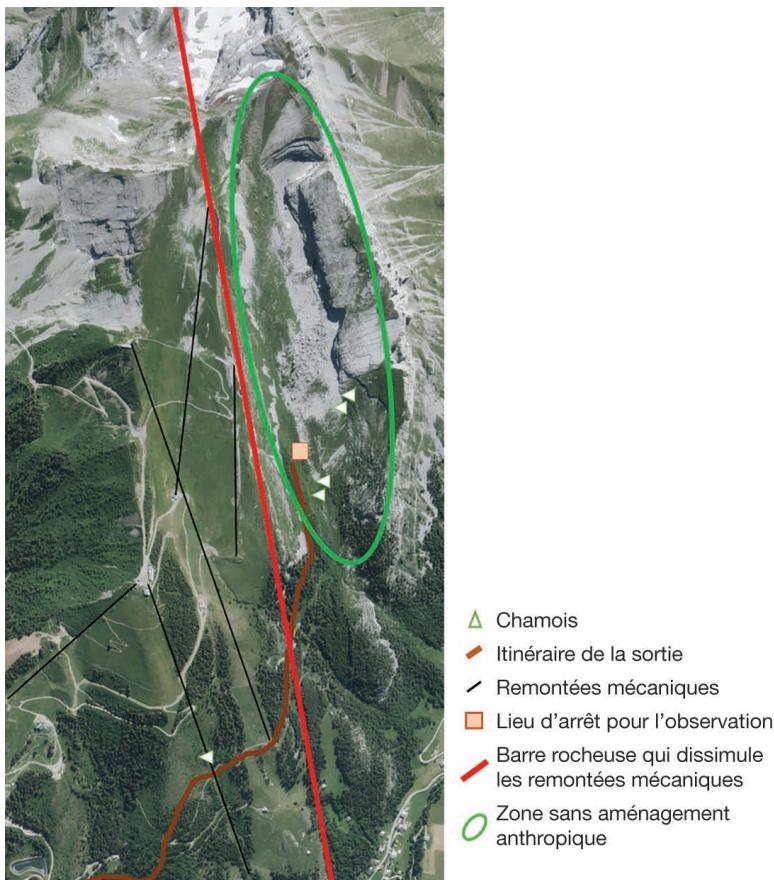


Figure 3.3. Le choix de l’itinéraire. Itinéraire de randonnée au départ de la station de sports d’hiver de La Clusaz (sources : Géoportail et Louis Defraiteur).

un élément visuel qui transcende la simple topographie pour exprimer une division entre deux sphères d’existence.

Finalement, le dispositif touristique vise à produire une distance proxémique (Hall, 2014 [1971]), entre les humains et les animaux sauvages. Les normes ou règles qui participent à cette proxémie sont avant tout d’ordre social et culturel. Comme l’exprime Nicolas (AEM) : «*Il faut que ça corresponde à ce qu’ils attendent.*» C’est donc à travers des référents culturels que se construisent ces expériences touristiques pour les faire correspondre avec les attentes des participants. La marche et les jumelles s’inscrivent dans cette mise en récit de la pratique et viennent renforcer l’idée que les participants peuvent s’en faire. Ces deux éléments sont également associés à des éléments discursifs.

L'INTERPRÉTATION : ENTRE CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE ET INJONCTION AU RESPECT

Un élément important du dispositif spatial est le rôle du discours développé par les accompagnateurs allant de pair avec la mise en scène. Leurs commentaires ou les panneaux explicatifs agissent, eux aussi, comme des opérations de cadrage, de définition et d'orientation des actions des participants. Une phrase régulièrement répétée par les accompagnateurs souligne cet état de fait : «*Là on est chez eux [les animaux], à partir de maintenant il ne faut plus faire de bruit.*» Lors des entretiens, Mathieu explique : «*J'essaie de leur faire comprendre : "Voilà, on va aller proche, mais attention, il y a une distance à respecter." Même si on voit que c'est plutôt — je parle du bouquetin là — des animaux qui sont plutôt placides. Mais toujours une distance que je respecte, et je ne veux pas les déranger.*» Les propos de Gil vont dans le même sens : «*Moi, je leur dis bien on va voir les animaux. En revanche, on respecte une distance de sécurité, par exemple, et c'est moi qui décide. L'animal il faut aussi qu'on le laisse tranquille. On n'est pas dans un zoo.*» Ainsi, les discours sur le respect d'une distance avec les animaux pour éviter le dérangement sont récurrents et mettent en évidence le fait que les animaux sont considérés comme des habitants de la montagne, alors que les humains sont présentés comme des intrus dans ces territoires (Marpot, Chanteloup et Perrin-Malterre, 2024). Dans un entretien, Thierry met en avant cela : «*Il faut que les gens comprennent qu'il y a une réduction des territoires des animaux, le contact, de plus en plus, la promiscuité, donc l'homme qui empiète sur le territoire des animaux.*» Ainsi, le tourisme d'observation de la faune sauvage est l'occasion pour les accompagnateurs de sensibiliser le public à des enjeux de préservation du milieu et des animaux (Perrin-Malterre et Chanteloup, 2019). Comme l'explique Philippe : «*C'est vraiment à nous d'apporter dans le discours, aussi, pas mal de choses pour leur faire comprendre que, quand même, c'est des espèces qui sont sensibles. Et pour certaines, qui, avec le réchauffement, peuvent être amenées à disparaître.*»

Le travail d'interprétation mis en œuvre par les guides contribue à reproduire et/ou à renforcer certaines représentations préexistantes des visiteurs sur la faune (Yudina, 2014), tout en jouant un rôle de normalisation des interactions humain-animal (Ham et Weiler, 2002). En structurant le discours et en orientant les perceptions, cette médiation façonne les attitudes et comportements des touristes, dans le but de promouvoir des pratiques plus durables et respectueuses du bien-être animal.

CONCLUSION

L'analyse des offres de tourisme faunique de nature montre comment les pratiques mises en œuvre contribuent à façonner et à structurer les

représentations de l'espace notamment celles du « sauvage », de la « nature » ou de la « montagne ». Ces espaces ne sont pas seulement des réalités physiques, mais ce sont aussi des constructions sociales et discursives, influencées par les dispositifs mis en place pour encadrer les interactions entre touristes et animaux. En régulant les comportements et en orientant les perceptions, ces dispositifs participent à la production de savoirs, de normes et de significations sur la faune et son statut dans ces milieux. Le concept de dispositif spatial offre ainsi un cadre d'analyse pertinent pour déconstruire les discours et les pratiques touristiques. La matérialité de ces dispositifs — l'usage de jumelles, la marche en milieu naturel, le relief du terrain — joue un rôle clé dans la manière dont se déroulent les interactions entre humains et animaux. En ce sens, les offres touristiques ne se limitent pas à proposer une expérience, mais participent à la construction d'un cadre normatif qui structure la relation entre l'humain et la faune sauvage (Lussault, 2007). Ce chapitre montre ainsi que les justes places ou la bonne distance adoptée à l'égard des animaux sauvages de montagne s'ancrent dans des rapports modernes au sauvage hérités d'une éthique contemplative (Stépanoff, 2021). De la même manière que ce tourisme hiérarchise les animaux en se focalisant sur certains, il en exclut de fait ceux qui n'en sont pas la cible. L'analyse approfondie des éléments discursifs et spatiaux du tourisme faunique offre donc une perspective singulière sur la manière dont les représentations sociales des animaux sont construites, diffusées et intériorisées, à l'instar d'autres pratiques et dispositifs touristiques (Boukhris et Chapuis, 2016 ; Lapointe, 2022). Il est toutefois important de souligner que le dispositif analysé ici n'est pas pour autant total car des jeux de transgressions animales peuvent s'opérer à l'intérieur de celui-ci. Les limites ou les catégories alors établies par le dispositif sont remises en cause par les capacités agentives des animaux (Gell, 1998) et mériteraient d'être approfondies dans de futures recherches.

BIBLIOGRAPHIE

- Agamben G., 2014. *Qu'est-ce qu'un dispositif?*. Paris, Rivages, 80 p.
- Äijälä M., 2019. Knowing through interspecies relationality in tourism? Animal agency in human-sled dog encounters. *Matkailututkimus*, 15 (2), 45-50, <https://doi.org/10.33351/mt.88270>
- Ballantyne R., Packer J., Sutherland L. A., 2011. Visitors' memories of wildlife tourism: Implications for the design of powerful interpretive experiences. *Tourism Management*, 32 (4), 770-779, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2010.06.012>
- Boukhris L., Chapuis A., 2016. Circulations, espace et pouvoir. Penser le tourisme pour penser le politique. *L'Espace Politique*, 28, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3707>

- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récrétourisme faunique : une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat en géographie, Université Savoie Mont Blanc.
- Chanvallon S., 2013. Les relations humains/animaux : De l'espace protégé à l'espace partagé, une géographie physique et sensible. *Carnets de géographes*, 5, <https://doi.org/10.4000/cdg.1057>
- Curtin S., Kragh G., 2014. Wildlife tourism: Reconnecting people with nature. *Human Dimensions of Wildlife*, 19 (6), 545-554, <https://doi.org/10.1080/10871209.2014.921957>
- Defraiteur L., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2023. Aller voir des animaux : analyse des offres touristiques d'observation de la faune sauvage dans les Alpes françaises. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, (111) 4, <https://doi.org/10.4000/rga.10959>
- Dybsand H. N. H., 2020. In the absence of a main attraction. Perspectives from polar bear watching tourism participants. *Tourism Management*, 79, 104097, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2020.104097>
- Estebanez J., 2010a. Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité. Thèse de doctorat en géographique, Université de Genève (Suisse).
- Estebanez J., 2010b. Le zoo comme dispositif spatial : mise en scène du monde et de la juste distance entre l'humain et l'animal. *Espace géographique*, 39 (2), 172, <https://doi.org/10.3917/eg.392.0172>
- Gell A., 1998. *Art and Agency: An Anthropological Theory*. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press, 300 p.
- Hall E. T., 2014. *La Dimension cachée*. Paris, Points, 256 p.
- Ham S. H., Weiler B., 2002. Chapter 3: Interpretation as the centrepiece of sustainable wildlife tourism, in Harris R., Griffin T., Williams P. (eds), *Sustainable tourism: A global perspective*. Londres (Royaume-Uni), Butterworth-Heinemann, p. 35-44.
- Higham J. E. S., Lusseau D., Hendry W., 2008. Wildlife viewing: The significance of the viewing platforms. *Journal of Ecotourism*, 7 (2-3), 137-146, <https://doi.org/10.1080/14724040802140501>
- Lapointe D., 2022. Dispositif de contrôle, état d'exception et corps touristiques : le tourisme comme phénomène biopolitique. *Via Tourism Review*, 21, <https://doi.org/10.4000/viatourism.8065>
- Lussault M., 1998. Renouveler le dialogue. *Espace Temps*, 68 (1), 31-44, <https://doi.org/10.3406/espac.1998.4053>
- Lussault M., 2007. *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris, Éditions du Seuil, 400 p.
- Marpot S., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2024. Émotions et faune sauvage alpine. Ce que les randonnées font aux relations anthropozooologiques. *Nature et récréations*, 15, 47-58.
- Mauz I., 2002. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés*, 110-111 (3), 129-146, <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0129>
- Morizot B., 2020. *Manières d'être vivant : Enquêtes sur la vie à travers nous*. Arles, Actes Sud, 336 p.

- Moscardo G., 2007. Understanding visitor experiences in captive, controlled, and noncaptive wildlife-based tourism settings. *Tourism Review International*, 11 (3), 213-223, <https://doi.org/10.3727/154427207783948775>
- Moscardo G., Woods B., Saltzer R., 2004. The role of interpretation in wildlife tourism, in Higginbottom K. (ed.), *Wildlife tourism: Impacts, management, and planning*. Altona (Australie), Common Ground Publishing, p. 231-251.
- Notzke C., 2019. Equestrian tourism: animal agency observed. *Current Issues in Tourism*, 22 (8), 948-966, <https://doi.org/10.1080/13683500.2017.1349081>
- Orams M. B., 2002. Feeding wildlife as a tourism attraction: a review of issues and impacts. *Tourism Management*, 23 (3), 281-293, [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(01\)00080-2](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(01)00080-2)
- Razac O., 2009. *Histoire politique du barbelé*. Paris, Flammarion, 240 p.
- Ren C., 2011. Non-human agency, radical ontology and tourism realities. *Annals of Tourism Research*, 38 (3), 858-881, <https://doi.org/10.1016/j.annals.2010.12.007>
- Ren C., 2021. (Staying with) the trouble with tourism and travel theory?. *Tourist Studies*, 21 (1), 133-140, <https://doi.org/10.1177/1468797621989216>
- Reynolds P. C., Braithwaite D., 2001. Towards a conceptual framework for wildlife tourism. *Tourism Management*, 22 (1), 31-42, [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(00\)00018-2](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(00)00018-2)
- Rizzolo J. B., 2023. Wildlife tourism and consumption. *Journal of Sustainable Tourism*, 31 (5), 1181-1194, <https://doi.org/10.1080/09669582.2021.1957903>
- Stépanoff C., 2021. *L'animal et la mort* (édition illustrée). Paris, La Découverte, 455 p.
- Villers B. (de), Servais V., 2016. La médiation animale comme dispositif technique, in Servais C. (éd.), *La médiation. De la théorie aux terrains*. Bruxelles (Belgique), De Boeck Supérieur, p. 81-102.
- Whatmore S., 2002. *Hybrid Geographies: Natures, Cultures, Spaces*. New York (États-Unis), Sage Publications, 226 p.
- Yudina O., 2014. Representations of polar bears in tourism: Exploring power relations through discourse analysis. Mémoire de maîtrise, University of Waterloo (Canada).
- Zeppel H., Muloin S., 2008. Conservation benefits of interpretation on marine wildlife tours. *Human Dimensions of Wildlife*, 13 (4), 280-294, <https://doi.org/10.1080/10871200802187105>
- Zhong Mengual E., Morizot B., 2018. L'illisibilité du paysage : enquête sur la crise écologique comme crise de la sensibilité. *Nouvelle revue d'esthétique*, 22 (2), 87-96, <https://doi.org/10.3917/nre.022.0087>

4. LA BALADE CONTEMPLATIVE DANS LA RÉSERVE DE VIE SAUVAGE DU GRAND BARRY (DRÔME): CONTEMPLER ET NE RIEN VOIR?

Salomé Dehaut

INTRODUCTION

L'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), fondée en 1980, a initialement été créée pour lutter contre des pratiques de chasse qualifiées de « dérives ». L'association, qui compte aujourd'hui plus de 13 000 adhérents en France, a diversifié son action en développant un volet foncier. Elle procède à l'acquisition de terrains dans le but d'en faire des « réserves de vie sauvage », dénomination déposée à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), aujourd'hui au nombre de cinq. La réserve du Grand Barry, acquise en 2012 auprès d'un habitant de la commune drômoise de Véronne⁷ qui interdisait déjà la chasse sur son terrain avant la vente, est la plus ancienne réserve de ce type. À la suite d'un processus d'expansion, cette réserve a vu sa superficie s'accroître de 55 hectares pour atteindre un total de 160 hectares en 2023.

Cette action foncière vise à faire advenir des espaces non dominés par l'influence humaine en France : en créant des « réserves de vie sauvage », l'Aspas a pour ambition de « libérer » des territoires d'usages qu'elle considère comme non respectueux du vivant dans son ensemble. Ces réserves sont présentées comme des espaces expérimentaux dans lesquels pourraient naître de nouvelles relations entre êtres humains et autres qu'humains.

L'association invite les visiteurs à faire l'expérience de ces nouvelles relations par la pratique de la « balade contemplative ». Cette pratique

7. La commune de Véronne a fusionné en 2025 avec la commune voisine de Saillans.

croise deux imaginaires associés aux pratiques de nature : l'imaginaire romantique lié à la contemplation (Rigby, 2020) et l'imaginaire naturaliste associé à la rencontre (Manceron, 2022). Or, la conjonction de ces deux imaginaires donne lieu à un récit équivoque, qui se traduit dans les pratiques des usagers de cette réserve.

Ce chapitre propose de mettre la balade contemplative à l'épreuve des pratiques à travers une étude de cas de la réserve de vie sauvage (RVS) du Grand Barry, dans le département de la Drôme. Cette réserve est située sur le versant occidental du massif du Grand Barry, en bordure sud du Parc naturel régional du Vercors, dans le Diois. Il s'agit de la première RVS créée par l'association en 2014. Notre but dans ce chapitre est de caractériser la balade contemplative et les attentes qui lui sont associées, puis d'examiner les pratiques effectives des humains qui fréquentent cette réserve, pour enfin analyser leurs représentations concernant les relations qu'ils y tissent, ou non, avec des entités autres qu'humaines.

Une enquête de terrain, menée en 2021 et en 2022, a permis de recueillir les discours des usagers du massif et de la réserve à travers une vingtaine d'entretiens semi-directifs⁸ avec des riverains et des touristes, ainsi qu'à travers l'observation ethnographique. Ces discours ont été mis en regard avec ceux des gestionnaires, collectés à travers la littérature grise (brochures et site Internet), à travers des entretiens et par l'observation participante auprès d'adhérents et de bénévoles de l'association. Enfin, une analyse des articles de presse consacrés à la réserve a permis de mettre en évidence ses représentations médiatiques dans la presse quotidienne française.

Ce chapitre s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours en géographie sur les retours de dynamiques sauvages dans les territoires (Barraud *et al.*, 2019) et sur les manières dont elles affectent les relations entre êtres humains et autres qu'humains (Dehaut, 2023).

LA RÉSERVE DE VIE SAUVAGE DU GRAND BARRY : DU RÉENSAUVAGEMENT PASSIF À LA LIBRE-ÉVOLUTION

L'intérêt de l'association pour le massif du Grand Barry tient en ses falaises calcaires propices aux chamois et rapaces, mais aussi en sa dynamique naturelle. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le massif était largement pâturé. Cependant, à la suite d'un exode rural, un processus de succession écologique, également désigné dans ce contexte comme «réensauvagement passif» (Faure, 2022 ; Rayé, 2022), s'est opéré. En

8. Une partie de ces entretiens a été réalisée en collaboration avec Célia Polidori, étudiante en master 1 GAED (Géographie, Aménagement, Environnement et Développement) à l'université Grenoble Alpes.

effet, alors que la commune comptait 170 habitants en 1876, ce nombre est descendu à 18 en 1984. Les parcelles auparavant pâturées se sont spontanément reboisées, formant une forêt férale⁹ propice à l'établissement d'un écosystème autonome (Rayé, 2022).

Dans la continuité de ces dynamiques, dans la réserve, l'Aspas pratique la libre évolution, apparentée au *rewilding* (Rayé, 2022) : elle vise à réduire les forçages anthropiques sur un écosystème pour ne plus influencer ses trajectoires (Morel et Chollet, 2022). Contrairement aux réserves naturelles publiques, les RVS ne sont pas assujetties à un plan de gestion ni à des objectifs de conservation. Elles sont laissées à leur libre évolution, dans une approche de non-gestion (*ibid.*). En application du droit de propriété (article 544 du Code civil¹⁰) sur le terrain acquis, l'Aspas a établi une charte¹¹ encadrant les pratiques : cette dernière proscrit les usages humains extractifs au sein de la réserve, tout en autorisant les usages considérés comme non extractifs. En témoigne cette citation mise en exergue sur le bandeau du site Internet des RVS : «*Dans les réserves de vie sauvage, l'homme qui passe et ne laisse pas de trace a toute sa place*» (Gilbert Cochet, naturaliste et membre du conseil d'administration de l'Aspas).

L'Aspas souligne que l'admission des êtres humains dans les RVS est conditionnée à deux critères essentiels : le caractère temporaire de la visite et l'influence minimale sur l'écosystème. Ainsi, les activités de chasse et de cueillette sont proscrites sur le territoire de la réserve. Cependant, la randonnée non motorisée est autorisée, à condition de se maintenir sur le sentier balisé qui traverse la réserve¹². Cette réglementation est indiquée par des panneaux placés à l'entrée de la réserve (figure 4.1).

La signalétique de la réserve rappelle la réglementation en vigueur, qui est fondée sur le droit de propriété : la chasse, la cueillette, ainsi que la circulation de véhicules à moteur sont interdites. L'Aspas y souhaite la bienvenue aux visiteurs, tout en soulignant l'importance du respect de «l'intégrité» de la RVS.

Depuis sa création, cette réserve est devenue emblématique des mises en œuvre de la libre-évolution et du *rewilding* en France : elle

9. Le terme «férail» s'emploie à l'origine pour désigner un individu ou un objet autrefois domestiqué mais qui a connu une trajectoire de fuite vers le sauvage. Par extension, il est aussi appliqué aujourd'hui pour décrire des territoires anthropisés ayant connu une déprise (Beauté et Dehaut, 2023).

10. Loi 1804-01-27 promulguée le 6 février 1804, en vigueur depuis le 21 mars 1804 et définissant la propriété.

11. Aspas. Chartes des réserves de vie sauvage. Votée en assemblée générale de l'association le 17 avril 2010. <https://www.aspas-nature.org/reserves-vie-sauvage/charter-des-rvs/>

12. Ce sentier préexistait à la création de la réserve mais il a été balisé par l'association depuis pour orienter les visiteurs (données d'observation).

4. LA BALADE CONTEMPLATIVE DANS LA RÉSERVE DE VIE SAUVAGE DU GRAND BARRY...



Figure 4.1. Panneau marquant l'entrée sud de la réserve de vie sauvage du Grand Barry (photographie : Salomé Dehaut, 2022).

a rejoint dès 2014 le réseau européen de *rewilding* porté par l'ONG Rewilding Europe, devenant ainsi la première initiative française de ce réseau. Elle a par ailleurs suscité un intérêt médiatique, comme en témoignent les 37 articles de presse qui lui ont été consacrés entre 2014 et 2024 (données Europresse¹³). Dans le contexte de cette médiatisation, il s'avère essentiel de caractériser tant les propositions territoriales véhiculées par la mise en place de cette réserve que les usages qui y sont observés.

13. Plateforme en ligne Europresse, <https://www.europresse.com/> (consultée le 23 juin 2023).

LA BALADE CONTEMPLATIVE EN QUÊTE D'OBSERVATION ET DE RENCONTRES

UN ESPACE EN MARGE DES FLUX DE FRÉQUENTATION

La RVS du Grand Barry présente une accessibilité limitée : pour l'atteindre, il faut réaliser une marche d'approche de 250 mètres de dénivelé positif sur un sentier depuis la mairie de Véronne. Un plan d'accès peut être fourni sur demande auprès de l'Aspas ou de l'office du tourisme de la commune voisine de Saillans. L'accès à cette réserve est rendu difficile sans plan : plusieurs riverains rapportent avoir croisé des touristes cherchant l'accès à la réserve dans le village. Cette difficulté a longtemps été exacerbée par l'absence de délimitation de la réserve sur les plateformes de cartographie accessibles en ligne. Une promeneuse témoigne ainsi en 2022 : «*Si le but, c'est de préserver la nature et que personne n'y aille, c'est bien. Si l'objectif, c'est qu'il y ait des promeneurs et qu'ils découvrent le coin, par contre c'est vrai que c'est un peu compliqué.*»

Au cours des observations conduites au printemps et à l'automne des années 2021 et 2022, il a été constaté que le niveau de fréquentation était faible. En outre, les visiteurs étaient soit des riverains, soit des touristes qui s'y rendaient spécifiquement dans le but de la visiter. Ces observations ont été corroborées lors d'entretiens menés avec les riverains, qui rapportent qu'il s'écoule parfois plusieurs jours sans que la réserve reçoive de visite. La fréquentation est légèrement plus dense durant les week-ends et les vacances scolaires, tout en restant estimée à moins d'une dizaine de visiteurs par jour. Seule l'inauguration de la réserve en 2014 a attiré un groupe important : «*Les animaux ont vu un peu de monde pendant un mois ou deux, puis ils sont retombés dans l'anonymat, ce qui est très bien !*» (un riverain, 2021).

Cette faible fréquentation de la réserve peut être mise en regard avec la fréquentation globale du massif : les versants oriental et méridional de ce massif en Y inversé, dont les accès sont directs depuis la vallée de la Drôme, accueillent des pratiquants de sports de nature comme la randonnée, le trail ou le VTT (données d'observation en octobre 2020 et mars 2021 et données Outdoovision¹⁴⁾). En revanche, le versant occidental, où se situe la réserve, n'est accessible que par une route départementale en impasse et semble être moins fréquenté (données d'observation en octobre 2020, mars 2021 et avril 2022 et données Outdoovision).

14. Plateforme Outdoovision : <https://lab.outdoorvision.fr/> (consultée le 25/08/25).

En somme, l'accès des promeneurs à la réserve est autorisé sans être aisément justifié. Un article du quotidien *Libération* va jusqu'à dire que « [s]euls les promeneurs ont le droit de venir se balader et encore, ils ne sont pas vraiment les bienvenus » (Girard, 2020). Pourtant, dans sa communication, l'Aspas invite les promeneurs à venir découvrir la réserve.

LA BALADE CONTEMPLATIVE, DÉFINITION ET ENJEUX

Que ce soit dans la presse ou sur son site Internet, l'Aspas recommande la pratique de la « balade contemplative » dans les réserves de vie sauvage : « *L'activité humaine est réduite à la balade contemplative et immersive, le rêve éveillé, l'observation tranquille et désintéressée* » (Aspas, 2019).

Cette appellation soulève des interrogations : il ne s'agit ni d'une simple promenade, ni d'observation naturaliste. Cette pratique semble recouvrir une pratique mixte, accessible et donnant lieu à une appréciation esthétique. La contemplation, dans son acceptation première, désigne l'action de « regarder en s'absorbant dans la vue d'un objet », susceptible d'être admiré¹⁵, comme un paysage ou un tableau. Dans un deuxième sens, le terme peut renvoyer à l'action de considérer par la pensée, par exemple à travers la réflexion ou la méditation. Cette conception s'inscrit dans une tradition religieuse, notamment chrétienne, qui préconise de se défaire des considérations matérielles superflues pour atteindre une connexion spirituelle. L'Aspas utilise l'expression « balade contemplative » de manière équivoque, associant « l'observation tranquille » et le « rêve éveillé » dans une même acceptation. La contemplation s'inscrit dans une tradition et une histoire longue : elle s'inscrit comme pratique prépondérante du courant romantique (Rigby, 2020), contribuant à l'essor du tourisme de nature (Salim, Gauchon et Ravanel, 2021 ; Müller-Roux, 2022). Cette approche, qualifiée de « praxis de l'attention non appropriative » (Rigby, 2020), vise à se rapprocher de la nature tout en atteignant un état de récréation (Müller-Roux, 2022). Dans ce contexte, la contemplation permettrait donc d'accéder à une expérience de la réserve qui ne se caractériserait pas par une démarche consommatrice et extractive.

Ce discours interroge sur l'objet de cette contemplation : qu'y a-t-il à contempler dans cette réserve ? Dans un entretien journalistique, Madline Rubin, alors directrice de l'Aspas, déclare : « *Dès le début, on a voulu que les réserves puissent être visitées pour que les gens puissent contempler la vie sauvage* » (Mr Mondialisation, 2020).

Le terme même de réserves « de vie sauvage » génère un imaginaire d'abondance, renforcé par le site Internet des RVS qui montre quantité

15. Centre national de ressources textuelles et lexicales (site Internet) : <https://www.cnrtl.fr/> (consulté le 09/02/24).

de photographies et de vidéos de vie sauvage. En particulier, l'association diffuse de nombreuses images issues de ses pièges photographiques : elle publie par exemple une série de vidéos intitulée « Pendant ce temps-là... » montrant des animaux filmés dans les RVS, et ce, en l'absence d'observation humaine directe¹⁶. Ces vidéos illustrent ainsi une pratique contemplative à distance, qui vise l'observation de la vie sauvage dans son expression autonome. Il y a donc une ambivalence dans les discours de l'Aspas entre une invitation à venir visiter la réserve et l'utilisation de médias montrant l'épanouissement d'une vie sauvage en l'absence d'êtres humains.

La création de cette réserve vise à promouvoir l'épanouissement d'une vie sauvage hors du contrôle humain. Dans le discours de l'Aspas, la notion de « vie sauvage » renvoie ainsi à des êtres vivants considérés comme autonomes. À la différence des rencontres animales institutionnalisées (Chanteloup, 2013), la RVS semble proposer à ses visiteurs une expérience de rencontre avec des formes d'autonomie plus qu'humaine (Dehaut, 2023). Or, cette autonomie pourrait contrevénir à l'objectif même de la contemplation, dans la mesure où elle suggère que ces formes de vie sauvage pourraient, à tout moment, se soustraire de l'interaction et, par conséquent, mettre fin à la contemplation.

La réserve est présentée comme un espace de contemplation d'une vie sauvage surtout incarnée par la faune. Parmi les espèces les plus emblématiques, on y trouve de nombreux ongulés dont les chamois, ainsi que des rapaces : le massif accueille la reproduction d'aigles royaux et de faucons pèlerins et est régulièrement survolé par des vautours fauves. La présence de loups gris y est également relevée depuis 2015, ainsi que celle de lynx depuis 2020¹⁷. La communication de l'Aspas emprunte ainsi aux codes du tourisme faunique et en particulier de vision, en proposant de rencontrer des animaux présentés comme sauvages et autonomes (Chanteloup, 2013). Le choix de Jacques Perrin comme parrain de la réserve s'inscrit dans cette démarche, enracinant la réserve dans un imaginaire naturaliste valorisant la rencontre avec la faune sauvage : figure emblématique du cinéma, Perrin est reconnu pour ses documentaires animaliers qui visent à mettre en lumière la beauté et la richesse de la vie sauvage et à sensibiliser à la nécessité de sa protection. Dans le discours de l'association, la vie sauvage est donc surtout représentée à travers le prisme de la faune.

16. Série de vidéos publiées par l'Aspas sur la plateforme YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=kmccYtnrrpw&list=PLLiI9fTwsAB1-jhYoTwa3AU5nmqPr3jGG> (consultée le 26/08/25).

17. Carmen, Cartographie du ministère de l'Environnement : <https://carmen.naturefrance.fr/> (consultée le 09/02/24).

DES ATTENTES EXACERBÉES PAR LES DISCOURS MÉDIATIQUES

Cette idée de contemplation est reprise par les journalistes qui couvrent l'inauguration de la réserve :

«Après une bonne demi-heure à bord d'un 4 × 4 sur une piste cahotante et peu carrossable, nous y voilà enfin. De là-haut, la vue est tout simplement sublime. À perte de vue, des montagnes de calcaire gris, couvertes de chênes pubescents, de buis, de pins sylvestres, qui mêlent leurs verts de montagne en montagne. Une invitation à contempler la liberté de la nature pour les visiteurs qui découvriront cet espace préservé» (Combelles, 2014).

L'accès à la réserve est décrit comme difficile mais le journaliste exprime son enthousiasme. Il transmet une invitation à venir «contempler la liberté de la nature». La contemplation, telle qu'elle est exprimée ici, porte sur un paysage. Cependant, dans la suite de l'article, il est fait état de la présence d'une multitude d'êtres vivants au sein de la réserve :

«Le long d'un petit sentier, les premières orchidées sont prêtes à s'ouvrir ou tout juste écloses et le thym déjà en fleur. Des vautours fauves, eux, paradent dans le ciel. Ici, papillons et cigales volettent au-dessus des lézards et les serpents glissent dans les herbes hautes ; sangliers, cerfs, chevreuils et chamois y croisent renards, blaireaux, fouines, belettes et hermines. Et devront cohabiter avec les lynx et les loups du Vercors et du Diois qui parcourront aussi le Grand Barry, que survolent bécasses, passereaux, aigles, faucons et vautours.»

Ces êtres sont dépeints en mouvement, leur présence ne s'exposant pas entièrement à la vue. Le journaliste ne raconte d'ailleurs pas leur observation : il relate leur présence par un récit les mettant en scène, sans raconter les avoir lui-même vus. Dans un article du *Monde* (Garric, 2014), la journaliste écrit d'ailleurs ne pas avoir observé d'animaux lors de sa visite de la réserve. De même, dans *Libération* (Girard, 2023) : *«En théorie, dans la réserve, on peut croiser, outre les renards et lapins abondants, des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des aigles, [...] Ce jour-là, rien, à part des traces de pas et des crottes : "Vous n'avez pas de chance."»* Le fait de ne pas voir d'animaux est suffisamment important pour être souligné. Ces témoignages journalistiques témoignent de l'existence d'attentes qui ne sont pas satisfaites (Dybsand, 2020).

Or, ces discours médiatiques contribuent paradoxalement à renforcer les attentes des visiteurs : ces derniers se rendent dans la RVS avec l'espoir de pouvoir observer, voire de contempler la faune sauvage. Cette activité est illustrée dans les articles de presse par des photographies mettant en scène un sujet humain — le plus souvent un homme — vu de dos, contemplant un paysage — souvent de montagne — en arrière-plan (figure 4.2) (Girard, 2020). Cette représentation rappelle le tableau de Caspar David Friedrich intitulé *Le Voyageur contemplant une mer*

de nuages. Il s'agit d'un motif récurrent dans l'imaginaire romantique et dans les représentations de la *wilderness*, souvent mobilisé dans les communications écotouristiques. Cette mise en scène de l'observation est également sujette à une variation dans les photographies associées à la réserve : l'être humain, toujours représenté de dos, regarde cette fois en direction de l'arrière-plan à travers des jumelles (Revol-Maurel, 2018). Cela témoigne d'un changement d'objet de l'attention, qui se déplace du paysage vers un point spécifique, bien souvent un animal. Cette évolution des images, de la mise en scène de la contemplation d'un paysage à celle de l'observation naturaliste, traduit la polysémie des propositions de l'Aspas à travers son invitation à la contemplation dans les RVS.

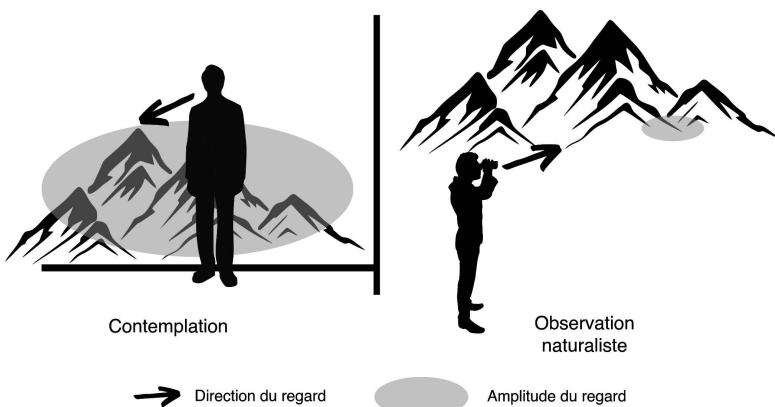


Figure 4.2. Contemplation ou observation naturaliste : deux mises en scène d'observateurs dans les photographies illustrant les articles de presse.

Les articles de presse traitant de la RVS du Grand Barry sont illustrés par des photographies donnant à voir deux grands types de postures d'observation dans la réserve : à gauche, le visiteur contemplatif, dans la tradition romantique, se tient de dos par rapport au photographe et embrasse du regard un paysage de montagnes qu'il surplombe ; à droite, le visiteur naturaliste observe le paysage à travers des jumelles. Son regard est orienté vers le haut, il ne surplombe pas son point d'intérêt.

CONTEMPLER POUR SE RECONNECTER ?

Cette invitation à la balade contemplative possède également une portée relationnelle : d'après la communication de l'association, cette pratique permettrait de « se reconnecter à une nature sauvage¹⁸ ». Les

18. Aspas, <https://www.aspas-nature.org/> (consulté le 11/10/22).

modalités de cette reconnexion restent à définir, néanmoins cette proposition s'inscrit dans le contexte contemporain d'un intérêt renouvelé pour les relations entre êtres humains et autres qu'humains (Chavallion, 2013; Descola, 2019), ainsi que pour la potentialité d'une refondation de ces relations (Pyle, 2003) à travers le déploiement de rencontres (Haraway, 2021). Dans le cadre des RVS, c'est justement la balade contemplative qui doit permettre la reconnexion, par l'intermédiaire de la rencontre avec la « vie sauvage », ici incarnée en particulier par la faune.

Or, dans la pratique, les visiteurs de la réserve rapportent, à l'instar des journalistes, éprouver des difficultés à voir — et *a fortiori* à contempler — la faune sauvage. Leurs attentes — produit de connaissances antérieures à la visite (Dybsand, 2020) auxquelles participent la communication de l'Aspas et la couverture médiatique de la réserve — se heurtent à la réalité de leurs pratiques et de leurs perceptions. En interrogeant les visiteurs qui n'habitent pas le massif, on constate qu'aucun ne relate avoir rencontré d'animaux. À la question « avez-vous fait des rencontres ? », la réponse est toujours négative : « *On n'a vu personne. Ni bête ni humain* » (mars 2021). Pour les visiteurs de la RVS, le terme de « rencontre » est associé au fait de voir des animaux. Un riverain de la réserve rapporte une disjonction entre attentes et pratiques des visiteurs :

« De temps en temps, il y a des gens qui montent là, qui demandent : “Où sont les animaux ?” Oui, parce qu'ils comprennent mal, parce qu'ils pensent que c'est comme... un zoo. [...] si on monte ici pour voir des animaux, on n'a pas de chance, presque pas de chance de voir quelque chose » (mars 2021).

Ainsi, un malentendu entoure cette pratique de la balade contemplative, qui crée une attente de contemplation de la faune permise par une attention flottante. Or, dans les pratiques, elle ne permet pas aux visiteurs de contempler la faune sauvage.

PAR-DELÀ LA CONTEMPLATION ?

D'AUTRES FORMES D'EXPÉRIENCES ATTENTIONNELLES

Pourtant, d'autres pratiquants de la réserve rapportent des observations régulières de faune sauvage. Ainsi, un riverain naturaliste rapporte observer, sans que cela relève d'une expérience exceptionnelle, « *très régulièrement des chamois, des chevreuils, aigle royal, des papillons des oiseaux, etc., des traces de loup... Les choses assez classiques que l'on voit habituellement* » (mars 2021).

De même, un chasseur pratiquant dans le massif et traversant souvent la réserve fait état d'une présence régulière et abondante de chamois : « *Moi le comptage, les meilleurs matins, j'en ai vu 22, ça fait déjà pas mal. [...] On en avait 18 cet hiver* » (mars 2021).

Ces extraits d'entretiens mettent en lumière des expériences attentionnelles qui s'écartent de la contemplation : elles sont caractérisées par une approche informée, éduquée et orientée vers une perception spécifique (Gagnol, Mounet et Arpin, 2018), en contraste avec le caractère « désintéressé » de la balade contemplative telle que décrite par l'Aspas (Aspas, 2019). Ces expériences s'apparentent davantage à ce que Marpot, Chanteloup, Perrin-Malterre (2024) appellent l'« interaction », à savoir l'accès à un face-à-face avec une altérité *via* l'incorporation de connaissances et de pratiques.

En outre, des riverains déclarent être témoins de la présence de vie sauvage sur la réserve, sans forcément l'observer directement ; d'autres sens, comme l'ouïe ou l'odorat, sont également proposés comme moyens de percevoir cette présence :

« Des traces de bestiaux, il y en a partout, quoi, c'est fabuleux, c'est fabuleux, puis [...] de voir toute la falaise du Grand Barry, là [...] là-haut, c'est génial ! [...] il y a du thym de toutes les sortes, tous les parfums [...] » (une riveraine, avril 2022).

Ici, la contemplation de la falaise s'inscrit dans un cadre plus large de pratiques attentionnelles, s'inspirant de l'observation naturaliste et invitant à une perception sensorielle au-delà de la vue. Marpot, Chanteloup et Perrin-Malterre (2024) qualifient d'« exposition » cette pratique définie comme consistant à faire l'expérience du milieu en tant que corps multisensoriel et ouvert aux atmosphères animales (Lorimer, Hodgetts et Barua, 2019). L'attention est d'ailleurs portée ici non seulement sur la faune mais aussi sur la flore. Les riverains témoignent ainsi d'une pluralité de régimes attentionnels qui ne se limitent pas à la contemplation et ouvrent la voie à des rencontres, voire à des relations avec des formes de vie sauvage.

DES RELATIONS NON FONDÉES SUR LA CONTEMPLATION

Au-delà des relevés de présence, des riverains témoignent en effet de relations nouées avec des formes de vie sauvage qui ne sont pas fondées sur la contemplation. En particulier, les enfants fréquentant l'école primaire riveraine de la réserve partagent des récits détaillés de leurs rencontres, parfois récurrentes, avec des animaux considérés comme sauvages. Une enfant rapporte, par exemple, que des animaux se nourrissent dans le compost de sa maison, qu'elle peut observer depuis la fenêtre de la cuisine : alors que le renard et les blaireaux mangent le compost, « *la fouine elle est trop petite, elle peut pas [sic] y accéder. C'est triste !* ». L'emploi de l'article défini pour désigner non pas le comportement d'une espèce en général, mais d'un individu spécifique, dénote le caractère singulier de cette fouine pour l'enfant ; elle la considère comme un individu, envers lequel elle éprouve de la sympathie. Ce

récit témoigne de l'émergence d'une relation entre l'enfant et la fouine, telle qu'elle est vécue et perçue par l'enfant. Or, cette relation n'est pas née d'une contemplation mais du partage d'un milieu de vie fondant une communauté hybride (Lestel, 2004) : la fouine et l'enfant sont commensales, et cette interaction laisse advenir un régime d'attention qui semble propice au développement d'une relation.

Ces récits témoignent de la naissance de relations entre êtres humains et formes de vie sauvage, à la différence des discours des touristes pratiquant la balade contemplative dans la réserve. Ce constat s'aligne avec la réflexion de Stéphanie Chanvallon (2013) :

« Plus loin que ces traques animales où l'Homme maintient une distance physique, cherche à observer sans être observé, vouloir rencontrer c'est croiser le regard, se sentir existant aux yeux de l'autre, c'est établir un lien avec des conséquences émotionnelles et psychiques d'une autre teneur, entre pensée rationnelle et intuition, contrôle et laisser-faire. »

Dans le cas des RVS, la contemplation s'articule autour de la capacité à « observer sans être observé », à voir en restant extérieur au milieu contemplé. En somme, tandis que la contemplation situe l'être humain en tant que spectateur, la rencontre requiert une présence effective. En d'autres termes, la survenue d'une relation demande de pouvoir se laisser affecter (Despret, 2004), au contraire de « l'observation tranquille et désintéressée » (Aspas, 2019).

CONTEMPLER ET RENCONTRER ?

L'exemple de la RVS du Grand Barry contribue à nuancer la capacité de la balade contemplative à établir des relations avec la faune sauvage. Cette pratique fait figure de paradoxe : la balade implique un mouvement et est propice au « regard de passage » (ou « *glance* ») (Lemelin, 2006) — un regard sur la faune qui se traduit par un ralentissement du mouvement et par un regard de quelques minutes —, alors que la contemplation, elle, se rapproche davantage dans ses pratiques de l'observation naturaliste, qui, elle, implique une posture stationnaire et une amplitude horaire plus importante (Chanteloup, 2013) : le « *gaze* » (Lemelin, 2006). En ce sens, cette pratique vise à contempler un milieu en pratiquant une attention générale et flottante : un « *wandering gaze* ». Or, cette forme d'attention ne semble pas permettre de considérer le milieu traversé comme un milieu de vie porteur de sens (Mengual et Morizot, 2018) et, par conséquent, ne permet pas d'y faire de rencontres.

CONCLUSION

Cette contribution a mis en évidence un malentendu concernant les expériences offertes aux êtres humains dans la RVS du Grand Barry :

les gestionnaires encouragent la pratique d'une balade contemplative qui permettrait de se reconnecter à une vie sauvage, ce qui façonne les attentes des visiteurs. Or, cette pratique apparaît comme peu propice à l'observation des animaux, et par extension aux rencontres. Toutefois, les riverains de cette réserve témoignent d'autres manières d'entrer en relation avec des formes de vie sauvage, inspirées de l'observation naturaliste ou découlant du partage de milieux de vie.

Ces résultats invitent à explorer les régimes attentionnels des êtres humains en quête de rencontre avec des formes de vie sauvage : au-delà d'une vision de la rencontre comme expérience perceptive, les pratiques observées nous permettent d'en entrevoir une conception éthique, forgée autour de la pratique de l'attention (van Dooren, Kirksey et Münster, 2016).

BIBLIOGRAPHIE

- Aspas, 2019. Vercors Vie Sauvage : la nature vous dit MERCI !, 28 novembre, <https://www.aspas-nature.org/vercors-vie-sauvage-la-nature-vous-dit-merci/> (consulté le 21/03/23).
- Barraud R., Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C., Guyot S., 2019. Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe: controverse et postures scientifiques. *Bulletin de l'association de géographes français*, 96 (2), 301-318, <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>
- Beauté J., Dehaut S., 2023. Feral, in Wallenhorst N., Wulf C. (dir.), *Handbook of the Anthropocene: Humans between Heritage and Future*. Cham (Suisse), Springer International Publishing, p. 1507-1511, https://doi.org/10.1007/978-3-031-25910-4_245
- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récrétourisme faunique. Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat, université Grenoble Alpes.
- Chanvallon S., 2013. Les relations humains/animaux. De l'espace protégé à l'espace partagé, une géographie physique et sensible. *Carnets de géographes*, 5, <https://doi.org/10.4000/cdg.1057>
- Combelle J., 2014. La Drôme, pionnière en terres sauvages. *Le Dauphiné Libéré*, 10 mai, <https://www.ledauphine.com/drome/2014/05/10/la-drome-pionniere-en-terres-sauvages>
- Dehaut S., 2023. Fondements pour une géographie plus qu'humaine du *rewilding* : revue de littérature et proposition de définition. *Natures Sciences Sociétés*, 31 (1), 3-17, <https://doi.org/10.1051/nss/2023023>
- Descola P., 2019. *Une écologie des relations*. Paris, CNRS Éditions, 96 p.
- Despret V., 2004. The body we care for: Figures of anthropo-zoo-genesis. *Body and Society*, 10 (2-3), 111-134, <https://doi.org/10.1177/1357034X04042938>
- Dybsand H. N. H., 2020. In the absence of a main attraction — Perspectives from polar bear watching tourism participants. *Tourism Management*, 79, 104097, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2020.104097>

- Faure E., 2022. Faune sauvage et paysages dans les Alpes françaises : convoquer le réensauvagement pour penser les dynamiques socio-écologiques. Thèse de doctorat, université Grenoble Alpes.
- Gagnol L., Mounet C., Arpin I., 2018. De la piste animale aux lignes de désir urbaines. Une approche géochronologique de la trace. *L'Information géographique*, 82 (2), 11-38, <https://doi.org/10.3917/lig.822.0011>
- Garric A., 2014. Dans la Drôme, des terres rendues à la vie sauvage. *Le Monde*, 19 avril, https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/19/dans-la-drome-des-terres-rendues-a-la-vie-sauvage_4404158_3244.html
- Girard Q., 2020. Le milieu naturel était là avant nous, il sera là après nous. *Libération*, 8 juillet, https://www.liberation.fr/evenements-libe/2020/07/08/le-milieu-naturel-était-la-avant-nous-il-sera-la-après-nous_1793597/
- Girard Q., 2023. À Véronne, la Drôme ou la vie sauvage. *Libération*, 3 août, https://www.liberation.fr/plus/speciaux-cahier-ete/a-veronne-la-drome-ou-la-vie-sauvage-20230803_T6KNBB5H5BDGDMEQTOO76ELIWY/
- Haraway D., 2021. *Quand les espèces se rencontrent*. Paris, La Découverte, collection «Les Empêcheurs de penser en rond», 480 p.
- Lemelin R. H., 2006. The Gawk, The Glance, and The Gaze: Ocular consumption and polar bear tourism in Churchill, Manitoba, Canada. *Current Issues in Tourism*, 9 (6), 516-534, <https://doi.org/10.2167/cit294.0>
- Lestel D., 2004. *L'animal singulier*. Paris, Éditions du Seuil, collection «La couleur des idées», 138 p.
- Lorimer J., Hodgetts T., Barua M., 2019. Animals' atmospheres. *Progress in Human Geography*, 43(1), 26-45, <https://doi.org/10.1177/0309132517731254>
- Manceron V., 2022. *Les veilleurs du vivant. Avec les naturalistes amateurs*. Paris, La Découverte, collection «Les Empêcheurs de penser en rond», 452 p.
- Marpot S., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2024. Émotions et faune sauvage alpine. Ce que les randonnées font aux relations anthropozoologiques. *Nature et Récréation*, 15, 48-58.
- Mengual E. Z., Morizot B., 2018. L'illisibilité du paysage. *Nouvelle revue d'esthétique*, 22 (2), 87-96, <https://doi.org/10.3917/nre.022.0087>
- Morel L., Chollet S., 2022. Naturalité et biodiversité: des relations à préciser pour penser la valeur de conservation des écosystèmes en libre évolution. *Revue forestière française*, 73 (2-3), 293-311, <https://doi.org/10.20870/revforfr.2021.5473>
- Mr Mondialisation, 2020. Les «réserves de vie sauvage» préservent les milieux naturels de France. *Mr Mondialisation*, 27 octobre, <https://mrmondialisation.org/les-reserves-de-vie-sauvage-preservent-les-milieux-naturels-de-france/>
- Müller-Roux M., 2022. Se connecter à la *wilderness* au Parc national Banff. Un bien-être touristique caractérisé par «la déconnexion» du quotidien et «la connexion» à la nature. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 110 (3), <https://doi.org/10.4000/rga.11334>
- Pyle R. M., 2003. Nature matrix: reconnecting people and nature. *Oryx*, 37 (2), 206214, <https://doi.org/10.1017/S0030605303000383>
- Rayé G., 2022. Le *rewilding* pour tendre vers la pleine naturalité. *Revue forestière française*, 73 (2-3), 367-381, <https://doi.org/10.20870/revforfr.2021.5476>

- Revol-Maurel C., 2018. Dans la Drôme, un havre réservé à la vie sauvage. *Reporterre, le quotidien de l'écologie*, 14 décembre, <https://reporterre.net/dans-la-drome-un-havre-reserve-a-la-vie-sauvage>
- Rigby K., 2020. *Reclaiming romanticism: Towards an ecopoetics of decolonization*. Londres (Royaume-Uni), Bloomsbury Academic, 256 p.
- Salim E., Gauchon C., Ravanel L., 2021. Voir la glace. Tour d'horizon des sites touristiques glaciaires alpins, entre post- et hyper-modernités. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 109 (4), <https://doi.org/10.4000/rga.8358>
- van Dooren T., Kirksey E., Münster U., 2016. Multispecies studies: Cultivating arts of attentiveness. *Environmental Humanities*, 8 (1), 1-23, <https://doi.org/10.1215/22011919-3527695>

5. QUAND UNE TRADITION ANCESTRALE DEVIENT UNE ATTRACTION TOURISTIQUE LE CAS DES CHARMEURS DE SERPENTS DE LA PLACE JAMAA-EL-FNA DE MARRAKECH (MAROC)

Laura Jannot, Salima Salhi, Wafaa Benhsain,
Thomas Lahlafi, Abdellah Bouazza

INTRODUCTION

« *L'espace culturel de la place Jamaa-El-Fna a été proclamé par l'Unesco chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité. La place Jamaa-El-Fna est située au cœur de la médina. Véritable carrefour culturel et artistique, c'est un lieu de rencontre de la population mais aussi des conteurs, acrobates, musiciens, danseurs, charmeurs de serpents et autres guérisseurs et voyants. C'est aussi un lieu de commerce et de plaisir. Elle est un modèle de planification urbaine donnant la priorité aux habitants, à la culture, aux rencontres et aux échanges* » (inscription figurant sur la plaque commémorative de la place).

Le dilemme de concilier industrie touristique et préservation de l'environnement suscite une attention croissante au sein de la recherche scientifique contemporaine (Nasser, 2003 ; Tian et Li, 2022). Parmi les multiples facettes de cette dynamique complexe, l'utilisation d'animaux à des fins récréatives se révèle être un sujet d'étude crucial, soulevant des questions fondamentales sur les conséquences écologiques, culturelles et éthiques de cette interaction entre les humains et la faune sauvage.

Cette étude se focalise sur une manifestation emblématique de cette pratique, à savoir l'utilisation de serpents sur la place Jamaa-El-Fna, par les charmeurs de serpents. Elle examine son classement en tant que site du patrimoine mondial de l'Unesco (Florent, 2012 ; Marcotte

et Bourdeau, 2010 ; Schmitt, 2011) et explore les implications pour le développement durable (Deperne, 2007 ; Leroux, 2010 ; Tardif, 2003), associées à cette labellisation. Notre positionnement théorique se situe à la convergence de plusieurs champs de recherche, allant de l'écologie (Baloch *et al.*, 2023 ;) à l'anthropologie (Flanagan, 1997), en passant par le tourisme durable et la conservation de la biodiversité (Nguyen et Dinh Su, 2021).

Des travaux antérieurs (Braithwaite et Reynolds, 2002 ; Chanteloup, 2013 ; Curtin, 2013 ; Duffus et Dearden, 1990) ont jeté les bases de notre exploration en soulignant les impacts du tourisme sur la faune sauvage. Les recherches de Newsome, Dowling et Moore (2005) ont mis en lumière les conséquences écologiques de l'interaction entre les visiteurs et la faune, soulignant la nécessité d'une gestion attentive pour en atténuer les effets. Concernant le domaine des interactions humain-animal dans le contexte touristique, la contribution de Fennell (2015) offre des cadres conceptuels essentiels pour comprendre les complexités de ces relations, mettant en évidence la nécessité d'une approche holistique. Celle-ci intègre les dimensions culturelles, d'une part, avec les sciences sociales qui sont nécessaires à la compréhension des enjeux humains liés au tourisme ainsi qu'aux traditions locales et environnementales et, d'autre part, les « sciences dures » qui permettent de traduire la réalité biologique de l'état de conservation des espèces animales en jeu.

Notre étude se penche sur la spécificité de l'utilisation des serpents face au public, une pratique culturelle classée au patrimoine immatériel de l'Unesco. En examinant les implications écologiques, culturelles et éthiques de cette interaction, nous souhaitons approfondir notre compréhension des défis liés à la coexistence de l'activité touristique avec la préservation des milieux naturels et des espèces, qui a été relativement peu étudiée dans ce contexte (Pleguezuelos *et al.*, 2018). Ainsi, cette recherche s'inscrit dans la lignée des travaux préexistants tout en élargissant la perspective pour aborder de manière intégrée les dimensions multiples de cette problématique cruciale. De ce fait, notre étude analyse les différentes manières de cohabiter avec des animaux, au fil de différents stades du processus conduisant à la rencontre animale, depuis la chasse jusqu'à l'exposition sur la place touristique. Quels sont les impacts environnementaux pour les animaux et leurs milieux ? L'utilisation d'animaux sauvages est-elle compatible avec les enjeux de développement durable induits par la patrimonialisation de la pratique par l'Unesco ?

Sur la base de ces questionnements, cette étude pose la problématique suivante : quelles sont les modalités de gestion environnementale mises en œuvre par les politiques publiques afin, d'une part, de cohabiter avec une activité touristique (les charmeurs de serpent) demandant de prélever de la faune sauvage dans les espaces naturels et, d'autre part, de permettre la continuité d'une pratique classée au patrimoine

immatériel de l'Unesco tout en assurant une préservation des milieux et des espèces ?

UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE POUR COMPRENDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PATRIMONIALISATION DES PRATIQUES CULTURELLES IMMATÉRIELLES

Notre étude adopte une approche pluridisciplinaire visant à explorer l'application du concept de développement durable à la patrimonialisation des pratiques culturelles immatérielles de l'humanité. Deux principales approches méthodologiques ont été employées pour enrichir notre compréhension de ce phénomène complexe. L'approche qualitative permet de saisir les perceptions et expériences des charmeurs de serpents, tandis que l'approche biologique évalue l'impact de cette pratique sur les populations sauvages de serpents.

APPROCHE DES SCIENCES HUMAINES : MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE

Notre première approche, guidée par les sciences humaines, repose sur une méthodologie qualitative, intégrant des techniques d'observation participante. La méthodologie qualitative offre une perspective approfondie des objets d'étude individuels ou sociaux dans leurs dimensions temporelles. Cette approche nous permet d'appréhender la temporalité à travers les événements historiques et les faits objectifs, mais aussi à travers les expériences vécues des individus interrogés, incluant leurs représentations, leurs émotions et leurs réflexions.

Pour illustrer cette méthodologie, trois des auteurs (Jannot, Bouazza et Lahlfai) ont mené un entretien approfondi en immersion pendant quatre jours dans la région de Tantan avec un chasseur de serpents traditionnel. En complément, une observation participante de six jours sur la place Jamaa-El-Fna a été réalisée par quatre des auteurs (Salhi, Benhsain, Jannot et Bouazza). Des passages à pied au milieu de la place ont été réalisés à plusieurs reprises dans la journée, afin de voir de près les espèces détenues en captivité par les charmeurs, ainsi que des temps d'observation depuis le toit d'un hôtel donnant sur la place, afin d'observer leurs attitudes avec les touristes, sans être repérés. Cette méthode a permis l'établissement de grilles d'observation, couvrant des aspects tels que les heures d'arrivée des charmeurs, le nombre de serpents détenus par espèce, la température extérieure tout au long de la journée, ainsi que l'observation des manipulations des serpents, entre autres, et l'état de santé de ces derniers. L'attribution des places de chaque stand aux charmeurs a pu être relevée (de trois à cinq stands). Si l'approche

qualitative permet d'obtenir des connaissances approfondies, elle peut limiter la généralisation des résultats, alors que l'approche biologique nécessite une validation continue des données à plus grande échelle.

APPROCHE BIOLOGIQUE: DYNAMIQUES DE RÉPARTITION ET DE GESTION DES POPULATIONS DE SERPENTS

En complément de l'approche des sciences humaines, nous avons intégré une perspective biologique visant à étudier les dynamiques de répartition et de gestion des populations de serpents au Maroc. Cette approche biologique nous permet d'identifier les conséquences environnementales de ces pratiques et de mettre l'accent sur le bien-être des serpents, un aspect souvent négligé dans la littérature scientifique.

La biologie de la conservation offre un éclairage précieux sur les causes de la perte de biodiversité, tout en nous permettant de mieux comprendre le comportement des animaux, leur aire de répartition géographique et leur mode de vie. Le suivi scientifique du Cobra noir du Maroc (*Naja haje legionis*), effectué par des chercheurs tels que Mellado et Mateo (1992), Chippaux (2006), Trape *et al.* (2009) et Bouazza, El Mouden, Rihane (2021), enrichit notre étude en apportant une perspective scientifique sur l'impact des charmeurs de serpents sur la dynamique des populations. Cette intégration d'une autre approche ajoute une dimension complémentaire et nuancée au traitement des résultats obtenus par la méthodologie qualitative, renforçant ainsi la robustesse de notre compréhension du sujet.

D'UNE COEXISTENCE MILLÉNAIRE À L'ATTRACTION TOURISTIQUE: ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LES HUMAINS ET LES ANIMAUX

Les modalités de partage du territoire entre les êtres humains et les animaux suscitent une réflexion approfondie sur les cultures. Depuis des millénaires, l'animal occupe une position centrale dans les sociétés humaines (Bortolamiol, Cohen et Krief, 2017). Cette réalité a incité les sciences humaines et sociales à adopter une perspective «animale» ces dernières années, afin de mieux appréhender, dans le temps et dans l'espace, les pratiques sociales à travers les représentations systémiques de ces animaux (Chanvallon, 2009 ; Michalon, 2017 ; Morera, 2021). Cette démarche encourage une remise en question de notre rapport à l'altérité et de nos interactions avec l'environnement où l'importance des animaux dans la spiritualité humaine est désormais incontestable (Débarre *et al.*, 2013).

Les références aux animaux ont transcendé toutes les populations, s’inscrivant aussi bien dans les traditions religieuses que populaires à travers le monde. En prenant l’exemple des serpents, la perception de cet animal en Occident symbolise culturellement une leçon divine (Dubois, 2014). Il est souvent considéré comme le symbole de la trahison, du mensonge et de la manipulation. De nombreuses légendes, encore présentes aujourd’hui, contribuent à la répulsion et à la peur associées à cet animal (Campion-Vincent, 1990 ; Musset, 2004), légitimant ainsi le discours en faveur de sa destruction.

La cohabitation humain-animal prend également une nouvelle dimension avec l’émergence du tourisme centré sur la faune. L’étude de ces interactions touristiques avec la faune offre une perspective contemporaine sur la manière dont les animaux continuent d’influencer nos sociétés. Il devient essentiel d’explorer ces dynamiques complexes afin de mieux comprendre l’évolution de notre relation avec les animaux, non seulement dans un contexte historique et culturel, mais également dans le cadre des défis contemporains liés à la conservation de la biodiversité et à la durabilité du tourisme.

LES SERPENTS EN OCCIDENT : SYMBOLE D’UN RAPPORT SCHIZOPHRÈNE À LA NATURE ?

Le serpent, en tant qu’animal singulier, ne faisant pas partie de la classe des mammifères, suscite une réflexion profonde sur son rôle dans les représentations collectives occidentales et sur son impact sur la sensibilisation à sa conservation (Ballouard, 2010).

Sur le plan morphologique, le serpent, dépourvu de pattes visibles (des vestiges sont souvent présents chez certains grands boïdés), symbolise la première création divine inachevée. Son mode de déplacement rampant est l’antithèse de l’humain capable de marcher. Étant donné sa morphologie et sa manière de se mouvoir, il est fréquemment associé à une forme phallique, de fécondité et de puissance masculine. Ses caractéristiques physiques étirées représentent également l’ouroboros, le serpent qui se mord la queue, symbole du cycle de la renaissance, de l’autofécondation et de l’autorégénération.

Dans la Grèce antique, les serpents étaient omniprésents dans la vie quotidienne, utilisés pour contrôler la prolifération des rongeurs et jouant un rôle majeur dans la symbolique culturelle. Les Grecs décrivaient minutieusement ces animaux, les associant aux divinités chthoniennes en raison de leurs caractéristiques physiques, les considérant comme des êtres froids (Bodson, 1981). Les représentations collectives lient le serpent au monde des morts et de la nuit en raison de son mode de vie

souterrain et de son aspect rampant. Il est perçu comme détenteur des secrets de l'au-delà et devient le symbole de la patience, de la sagesse et de la gnose, représentant le dieu Aesculapius ou Esculape chez les Romains.

Cependant, en Occident, le serpent garde l'empreinte d'une leçon divine, particulièrement dans la Bible où il représente le symbole du péché et de la colère divine. La punition du serpent, expulsé du jardin d'Éden, est décrite dans Genèse 3:14-15, créant un stéréotype négatif associé à la ruse et à la tromperie (Dubois, 2014). Ces représentations bibliques contribuent à entretenir la peur des serpents en Europe, influençant les actions de protection. Les légendes perpétuent cette peur, bien que, paradoxalement, elles contribuent à la perception mystique et exotique des charmeurs de serpents.

Existant depuis deux millénaires dans la région méditerranéenne (Tingle et Slimani, 2017), la tradition des charmeurs trouve son origine dans des tribus libyennes, les Psylli, qui, selon Lucan (Braund, 2008) et Aelian (McNamee, 2011), étaient réputées pour leur résistance aux morsures de serpents venimeux. Les premières descriptions de cette pratique apparaissent dans les littératures française et anglaise au XVIII^e siècle, à une période où les aventuriers partageaient leurs récits pour susciter l'exotisme européen, une fascination qui perdure dans notre mémoire collective.

Au Maroc, cette tradition a été adoptée par l'ordre religieux des Aïssaoua qui, en tant que charmeurs de serpents, offrent aux visiteurs occidentaux l'occasion de découvrir ce phénomène culturel unique. Sur la place Jamaa-El-Fna, plusieurs espèces de serpents venimeux sont présentées, notamment la Vipère heurtante (*Bitis arietans*), la Couleuvre de Montpellier — dont une sous-espèce vit dans le Sahara — (*Malpolon monspessulanus saharatlanticus*) et surtout le Cobra noir du Maroc (*Naja haje legionis*), au cœur du spectacle.

LES ESPÈCES DE SERPENTS UTILISÉES PAR LES CHARMEURS : ENJEUX DE PROTECTION

Le Cobra noir du Maroc ou Cobra d'Afrique du Nord, représenté par la sous-espèce endémique du Maghreb, occupe principalement des régions allant d'Agadir à Laâyoune, dans des milieux arides et sahariens à hiver chaud. De même, la Vipère heurtante est présente au Maroc, représentée par la sous-espèce endémique *arietans*, occupant des régions allant de Taliouine à Tantan plage, et dont l'aire de répartition descend jusqu'à Laâyoune, dans des milieux arides et sahariens (Bons et Geniez, 1996). La Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) est, quant à elle, bien répandue au Maroc, représentée par différentes sous-espèces dans la majorité des régions du pays (figure 5.1).

5. QUAND UNE TRADITION ANCESTRALE DEVIENT UNE ATTRACTION TOURISTIQUE

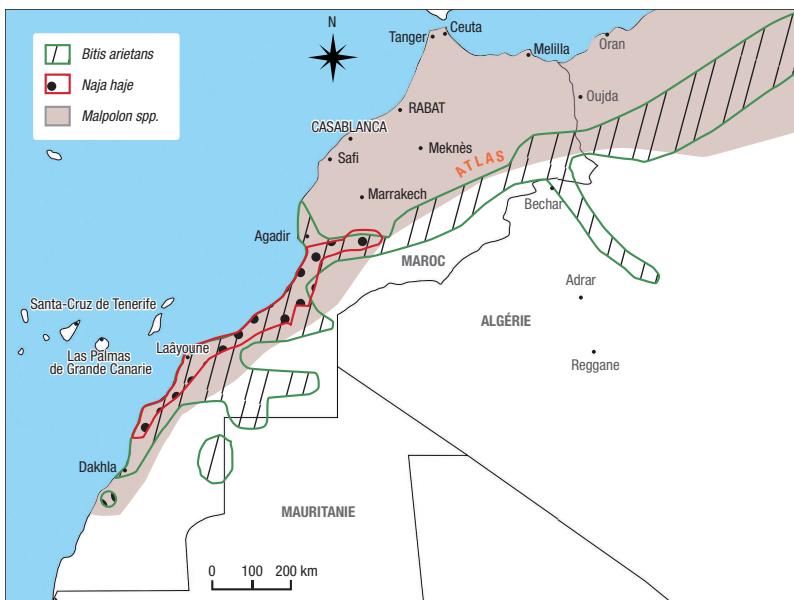


Figure 5.1. Distribution des trois principales espèces de serpents exploitées sur la place Jamaa-El-Fna : *Naja haje*, *Bitis arietans* et *Malpolon spp.* (source des données : The IUCN Red List of Threatened Species, 2021).

On observe un chevauchement des zones de répartition dans le sud du Maroc, qui correspond également à la zone de chasse des charmeurs de serpents.

Ces trois espèces sont les plus utilisées sur les stands de charmeurs, sur lesquels on retrouve plus occasionnellement la Couleuvre fer-à-cheval (*Hemorrhois hippocrepis*), la Vipère de Maurétanie (*Daboia mauritanica*) ainsi que d'autres espèces plus rarement présentes sur les stands. La loi marocaine n° 29-05 a été instaurée pour protéger la flore et la faune sauvages, interdisant l'exploitation et le trafic de ces espèces. Tous les serpents utilisés sur la place Jamaa-El-Fna sont considérés comme des espèces protégées aux niveaux national et international, conformément aux conventions de Washington et de Berne. Le Maroc, disposant de réserves de biosphère, de parcs nationaux et de sites d'intérêt écologique et biologique (figure 5.2), met en œuvre des mesures de conservation visant à protéger la biodiversité, y compris les serpents, tout en permettant un développement économique durable. Ces efforts reflètent la volonté du pays de concilier conservation et prospérité.

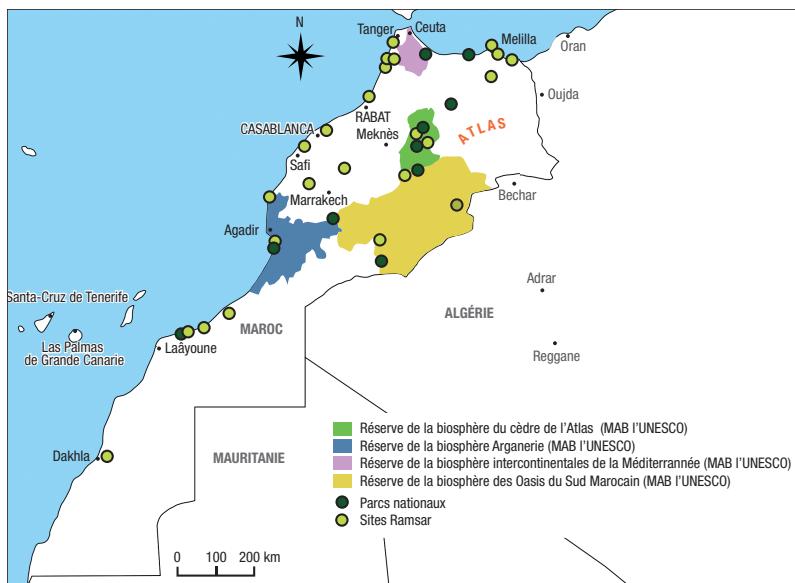


Figure 5.2. Les aires protégées du Maroc en 2024 (source des données : site du ministère de l’Environnement, www.environnement.gov.ma).

La comparaison des figures 5.1 et 5.2 montre ainsi que les aires de répartition des espèces utilisées par les charmeurs chevauchent en partie les aires protégées par la législation marocaine. La question du prélèvement d’espèces protégées, en théorie illégal sur tout le territoire marocain, se pose donc encore plus sur ces zones elles-mêmes protégées, où de réelles mesures de protection applicables et appliquées sont à redéfinir.

Cependant, l’une des espèces, la Vipère heurtante, est dans une situation alarmante à la limite nord de sa distribution au Maroc. Des prospections récentes font état d’une disparition significative des populations de cette espèce, avec une perte d’environ 30 % de son aire de répartition au Maroc (figure 5.3). Les observations documentées indiquent que la dernière confirmation de la présence de cette espèce entre le nord de Guelmim-Sidi Ifni et la région de Souss-Massa remonte au début des années 1980 (Mellado et Mateo, 1992). Une étude (Bouazza, El Mouden et Rihane, 2021) confirme ce déclin inquiétant, soulignant l’urgence d’agir pour la conservation de cette espèce emblématique.

5. QUAND UNE TRADITION ANCESTRALE DEVIENT UNE ATTRACTION TOURISTIQUE

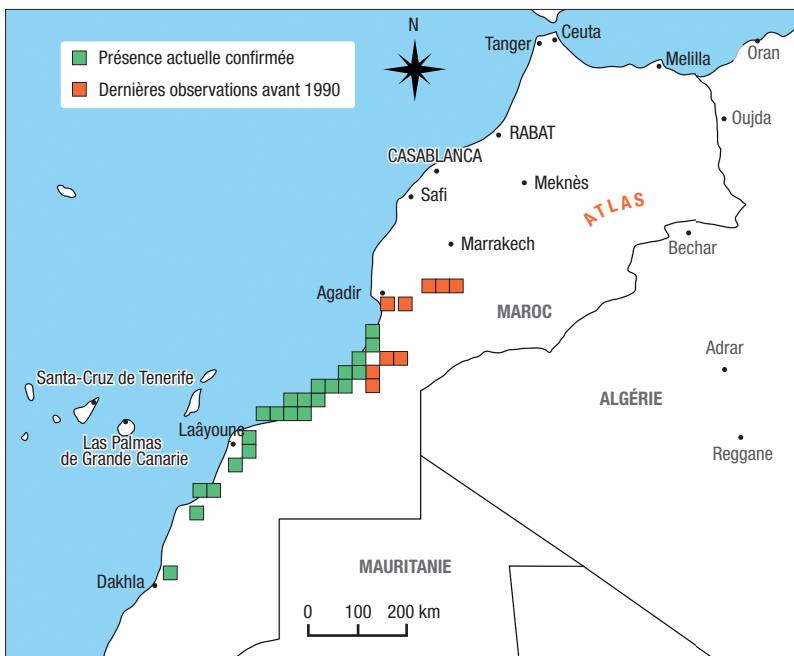


Figure 5.3. Distribution de la Vipère heurtante (source : base de données des amphibiens et reptiles du Maroc, université Ibn Zohr, Taroudant, Maroc, 2024).

Une des explications de ce déclin est décrite par Pleguezuelos *et al.* (2018), avec environ 4 500 serpents collectés chaque année au Maroc pour la pratique des charmeurs de serpents. Il constate également un déplacement des zones de chasse des charmeurs de serpents vers le sud de Sidi Ifni, conséquence de l'impact de la pratique sur les populations de serpents dans les régions du nord du Maroc. Ainsi, cette collecte intensive contribue sans aucun doute au déclin des populations sauvages, soulignant la nécessité d'une réglementation plus stricte de l'utilisation des serpents dans ces pratiques culturelles. Notre propre enquête corrobore cette tendance, notamment *via* le témoignage du chasseur traditionnel sur les 30 dernières années de sa pratique, qui confirme un déplacement des zones de collecte des vipères vers le sud, intimement lié à la pression de capture exercée par les chasseurs, avec une estimation comprise entre 2 800 et 7 500 individus capturés chaque année. Cela met de nouveau en lumière le besoin pressant de prendre des mesures pour atténuer l'impact des pratiques des charmeurs de serpents sur la biodiversité locale, avec la nécessité d'une réglementation plus stricte de l'utilisation des reptiles dans ces pratiques culturelles.

Dans le contexte préoccupant du déclin de l'espèce de la Vipère heurtante au Maroc, plusieurs recommandations sont donc avancées en

vue de sa conservation. Une mise en œuvre stricte des réglementations existantes, qui encadrent l'utilisation des serpents dans les pratiques culturelles, s'avère impérative. La conciliation entre la préservation des espèces et les traditions culturelles revêt une importance cruciale, en mettant particulièrement l'accent sur une exploitation contrôlée des serpents et la mise en place de programmes d'élevage destinés à assurer la survie de l'espèce.

ENTRE LABELLISATION ET INTERROGATIONS ÉTHIQUES

LES CHARMEURS DE SERPENTS SUR LA PLACE JAMAA-EL-FNA, PROCLAMÉE CHEF-D'ŒUVRE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO

L'espace culturel de la place Jamaa-El-Fna a acquis une reconnaissance mondiale significative en étant proclamé chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco le 18 mai 2001. Cette distinction a été matérialisée par la présence d'une plaque commémorative sur la place, identifiant les charmeurs de serpents comme des acteurs des pratiques culturelles labellisées de cet espace emblématique. La labellisation, reconnue à l'échelle mondiale, s'inscrit dans les objectifs du développement durable (Marcotte et Bourdeau, 2010).

Cependant, il est essentiel d'examiner de plus près la conception de la durabilité liée à cette classification par l'Unesco. Le concept de durabilité, dans ce contexte, s'inscrit dans une vision traditionnelle du monde matérialiste et progressiste, où les éléments « naturels » sont perçus comme existants principalement pour répondre aux besoins humains. Cette perspective dualiste oppose la nature et la culture. Dans cette optique, notre étude soulève des interrogations sur la labellisation des pratiques culturelles impliquant l'utilisation d'animaux, tels que les activités des charmeurs de serpents, et les implications touristiques qui en découlent.

Lors de l'élaboration des critères de labellisation visant à protéger les pratiques culturelles, les enjeux de protection ne s'étendent pas nécessairement au bien-être et à la préservation des espèces sauvages. Les animaux sont souvent perçus comme des objets illustrant une pratique plutôt que comme des acteurs à part entière. Par conséquent, des questions cruciales relatives à leur origine, à leur bien-être et à la dimension éthique de leur utilisation ne sont pas systématiquement prises en compte.

LES ANIMAUX ET LES PRATIQUES CULTURELLES : UNE COEXISTENCE ÉTHIQUEMENT QUESTIONNABLE

Nos constatations révèlent que les spectacles s'appuient essentiellement sur la présence abondante d'animaux, exposés en permanence au public. Le cobra, en particulier, occupe le devant de la scène en raison de sa morphologie impressionnante et de son comportement naturel de défense, lorsqu'il dresse sa coiffe. Cette attitude, souvent perçue comme défiante, voire arrogante par les observateurs, exprime en réalité un état de stress et de peur. La question éthique se pose alors : quelle est la limite entre la préservation de pratiques culturelles et le bien-être des animaux utilisés comme acteurs ?

Le cobra, star malgré lui, devient l'élément central d'une interprétation anthropocentrique du spectacle. L'attitude charismatique du serpent, interprétée comme un défi envers l'humain, est en réalité une réponse instinctive à son environnement stressant. Les charmeurs, dans une tentative de maintenir cette posture de défense, recourent à des gestes brusques, à des danses et à des frappes à proximité des animaux. Cette stimulation constante crée une illusion de « danse » avec le charmeur, tandis que le son des flûtes, inaudible pour les serpents, contribue à cette mise en scène. Il existe ainsi une vraie dichotomie entre la perception du public et le ressenti réel de l'animal, soumis à ces fortes conditions de stress.

Une problématique éthique émerge également du discours des charmeurs. Plutôt que de sensibiliser les visiteurs aux caractéristiques naturelles des serpents, les charmeurs soulignent le danger inhérent à ces reptiles. Cette approche, visant à démontrer leur maîtrise et leur pouvoir sur l'animal, perpétue une image négative des serpents, jouant ainsi sur le registre de la peur déjà inscrit culturellement autour de ces espèces. Paradoxalement, cette narration va à l'encontre des objectifs de protection et de sensibilisation prônés dans le cadre d'une pratique touristique durable.

L'utilisation des serpents sur la place Jamaa-El-Fna soulève des questions complexes liées à l'éthique animale. La nécessité de préserver les pratiques culturelles doit être harmonisée avec le respect du bien-être des animaux utilisés. Cette tension entre tradition et éthique représente un défi crucial dans la promotion d'une approche touristique durable, appelant à une réflexion plus approfondie sur la manière dont ces pratiques peuvent évoluer tout en respectant le monde animal.

TOURISME FAUNIQUE SUR LA PLACE JAMAA-EL-FNA: ENTRE ATTRACTIONS CULTURELLES ET DÉFIS DE CONSERVATION

Le tourisme axé sur la faune sauvage revêt diverses formes, allant de l'observation en nature à des activités consommatrices telles que la chasse ou la pêche (Higginbottom, 2004), en passant par l'utilisation pour le commerce et pour les médecines traditionnelles (Mendoza-Roldan *et al.*, 2023). Sur la place Jamaa-El-Fna, la faune, notamment les serpents, ne constitue pas nécessairement la motivation première des visiteurs. Ces derniers convergent vers l'Orient pour découvrir son ambiance unique, où les serpents symbolisent l'exotisme. Leur présence, tout comme celle des conteurs, danseurs et herboristes, participe à la patrimonialisation culturelle de l'espace, contribuant à l'image stéréotypée du Maroc (Saidi et Fagnoni, 2018).

Cependant, la quête d'un développement économique tout en préservant la biodiversité et le bien-être animal nous met face à des défis complexes. La cohabitation délicate entre l'humain et le serpent soulève des questions éthiques et environnementales, nécessitant une réflexion approfondie pour concilier les impératifs économiques, la préservation de la biodiversité et les considérations éthiques (Mauz, 2002 ; Pickel-Chevalier, 2014).

Les serpents, aujourd'hui, jouent le rôle d'éléments de décor théâtral, s'alignant sur le discours et l'imaginaire locaux. Ils ne sont que des représentations, narrateurs et personnages de l'histoire des Aïssaoua, inscrits dans le paysage de la place. Le discours des charmeurs, imprégné de termes effrayants, contribue à renforcer l'imaginaire culturel existant, et bien que cela demeure une fiction, les conséquences physiques et éthiques sur les serpents, mutilés pour éliminer tout danger, sont, quant à elles, bien réelles.

Les serpents intègrent les processus symboliques, psychologiques et culturels des Aïssaoua depuis quatre siècles. Cette pratique, malgré son ancrage philosophique, inflige des sévices physiques et éthiques à ces reptiles. L'animal, en tant que symbole de virilité et de puissance, s'inscrit ici dans une conviction anthropocentrique, où même les animaux venimeux sont subordonnés aux humains (Orams, 2002).

LE DILEMME DES ACTEURS LOCAUX FACE AUX PRATIQUES DES CHARMEURS DE SERPENTS À MARRAKECH

Les acteurs locaux sont confrontés à un dilemme complexe en ce qui concerne la possibilité d'interdire les pratiques des charmeurs de serpents, malgré les pressions croissantes liées à la conservation de la

biodiversité. En effet, ces pratiques ancestrales jouent un rôle crucial dans l'attrait touristique de lieux emblématiques tels que la place Jamaa-El-Fna. Les charmeurs de serpents sont devenus des figures incontournables de l'exotisme oriental, attirant des visiteurs du monde entier à la recherche de sensations fortes et d'expériences culturelles uniques. En tant que tels, ils contribuent significativement à l'économie locale en offrant des emplois aux charmeurs et en stimulant le secteur du tourisme, dont la réussite est vitale pour de nombreuses communautés.

Cependant, ce succès touristique a un revers écologique. Les pratiques des charmeurs de serpents ont un impact néfaste sur la faune sauvage, en particulier sur des espèces telles que la Vipère heurtante ou le Cobra noir du Maroc. La décision de restreindre ou d'interdire ces pratiques devient alors un exercice délicat pour les autorités locales. D'une part, il est impératif de préserver la richesse écologique et de protéger les espèces menacées. D'autre part, cela pourrait représenter une menace significative pour l'économie locale, entraînant la perte d'emplois pour les charmeurs de serpents et potentiellement affaiblir l'attractivité touristique de la ville.

Le dilemme réside ainsi dans la nécessité de trouver un équilibre entre la conservation de la biodiversité et le maintien d'une source de revenus vitale pour de nombreuses personnes impliquées dans cette pratique. Les acteurs locaux sont confrontés à la responsabilité de concevoir des politiques qui favorisent la durabilité, encourageant des alternatives économiques pour les charmeurs de serpents tout en préservant l'authenticité culturelle qui attire les visiteurs. Cela implique des stratégies créatives et collaboratives pour transformer les pratiques traditionnelles tout en assurant la prospérité à long terme de la région, dans le respect de son patrimoine naturel et culturel.

Dans cette perspective, la labellisation par l'Unesco offre une reconnaissance culturelle et patrimoniale précieuse, mais elle souligne également la nécessité de repenser les critères de durabilité associés aux pratiques culturelles impliquant des animaux. Une approche plus holistique et éthique, qui prendrait en compte le point de vue animal, permettrait de concilier la préservation du patrimoine culturel avec le respect envers les animaux et la promotion d'un tourisme durable.

Il est nécessaire par exemple de mettre en place des mécanismes de délivrance de licences et de restriction d'acquisition de serpents. Le développement d'une filière légale de reptiles d'élevage au Maroc, qui pourrait répondre également à la demande internationale des terrariophiles étrangers, est une solution envisageable, puisque des projets similaires existent au niveau international. Cela impliquerait nécessairement de disposer de profils hautement qualifiés, que ce soit en herpétologie ou en matière de manipulation de reptiles venimeux. Ces mesures s'avèrent essentielles pour garantir une coexistence durable entre les pratiques

culturelles, telles que celles des charmeurs de serpents, et la préservation de la faune au Maroc. En agissant de manière concertée selon ces recommandations, il est possible d'établir un équilibre entre les aspects culturels uniques de ces pratiques et la nécessité impérieuse de protéger la diversité biologique dans la région.

CONCLUSION

En conclusion, cette étude tend à décrire l'équilibre délicat entre les pratiques culturelles immatérielles, en particulier l'art des charmeurs de serpents, et les impératifs contemporains de conservation de la biodiversité et de développement durable. La place Jamaa-El-Fna, labellisée par l'Unesco en tant que chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, offre une toile de fond riche pour cette analyse multidisciplinaire.

Notre approche pluridisciplinaire, combinant les sciences humaines et la biologie de la conservation, permet une exploration se voulant nuancée des dynamiques complexes entre les êtres humains, les serpents et l'environnement. Les résultats de notre recherche soulignent les implications écologiques, culturelles et éthiques de l'exploitation des serpents à des fins récréatives sur la place emblématique. La coexistence millénaire entre les humains et les serpents, devenue une attraction touristique, pose des défis profonds et soulève des questions éthiques essentielles.

Le cas des charmeurs de serpents sur la place Jamaa-El-Fna illustre un dilemme contemporain crucial. D'une part, ces pratiques culturelles contribuent de manière significative à l'attrait touristique de la région, soutenant l'économie locale et préservant un patrimoine immatériel. D'autre part, elles entraînent des conséquences néfastes sur la biodiversité, en mettant en péril des espèces telles que la Vipère heurtante, déjà confrontée à un déclin inquiétant.

Le défi consiste à élaborer des politiques locales qui concilient la préservation des pratiques culturelles, le bien-être animal et la conservation des espèces menacées. Les acteurs locaux sont confrontés à des décisions cruciales pour trouver un équilibre entre les impératifs de la durabilité écologique et les réalités économiques. Encourager des alternatives économiques durables pour les charmeurs de serpents tout en préservant l'authenticité culturelle de la région devient un impératif.

En fin de compte, la conclusion de cette étude met en lumière l'importance d'une approche holistique et éthique pour relever ces défis. La labellisation par l'Unesco, bien que précieuse, nécessite une réflexion approfondie sur les critères de durabilité associés aux pratiques culturelles impliquant des animaux. La cohabitation entre tradition et conservation exige une transformation créative des pratiques traditionnelles, garantissant ainsi la prospérité économique tout en préservant l'intégrité

écologique et culturelle de la région. C'est en conjuguant ces efforts que l'on pourra assurer un avenir harmonieux pour les charmeurs de serpents sur la place Jamaa-El-Fna, conciliant ainsi le passé et le présent au service d'une vision durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballouard J. M., 2010. Espèces charismatiques, espèces locales et serpents en éducation à l'environnement. Évaluation sur dix pays de la perception des enfants à protéger la faune et importance de l'expérience de terrain. Thèse de doctorat, université de Poitiers.
- Baloch Q. B., Shah S. N., Iqbal N., Sheeraz M., Asadullah M., Mahar S., Khan A. U., 2023. Impact of tourism development upon environmental sustainability: a suggested framework for sustainable ecotourism. *Environmental Science and Pollution Research*, 30, 5917-5930, <https://doi.org/10.1007/s11356-022-22496-w>
- Bodson L., 1981. Les Grecs et leurs serpents. Premiers résultats de l'étude taxonomique des sources anciennes. *L'Antiquité classique*, 50 (1-2), 57-78, <https://doi.org/10.3406/antiq.1981.2051>
- Bons J., Geniez P., 1996. *Amphibiens et Reptiles du Maroc*. Barcelone (Espagne), Asociación Herpetológica Española, 319 p.
- Bouazza A., El Mouden E. H., Rihane A., 2021. Checklist of amphibians and reptiles of Morocco: A taxonomic update and standard Arabic names. *Herpetology Notes*, 14, 1-14.
- Bortolamiol S., Cohen M., Krief S., 2017. Territoires protégés, humains et chimpanzés. Une lisière fluctuante dans le temps et l'espace. *Annales de géographie*, 716, 435-463, <https://doi.org/10.3917/ag.716.0435>
- Braithwaite R. W., Reynolds P. C., 2002. Wildlife and tourism. *A zoological revolution: Using native fauna to assist in its own survival*, 108-115, <https://doi.org/10.7882/FS.2002.009>
- Braund S. H., 2008. *Lucan's Pharsalia; Dramatic Episodes of the Civil Wars*. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press.
- Campion-Vincent V., 1990. Histoires de lâchers de vipères : Une légende française contemporaine. *Ethnologie française*, 20 (2), 143-155.
- Chanteloup L., 2013. Entre patrimonialisation et mise en valeur touristique de la faune sauvage. L'exemple d'une ressource patrimoniale en sursis, le caribou de la Gaspésie (Québec, Canada). Collection Edytem. *Cahiers de géographie*, 14, 131-142, <https://doi.org/10.3406/edyte.2013.1230>
- Chanvallon S., 2009. Anthropologie des relations de l'Homme à la Nature : la Nature vécue entre peur destructrice et communion intime. Thèse de doctorat, université Rennes 2.
- Chippaux J.-P., 2006. *Les serpents d'Afrique occidentale et centrale*. Paris, IRD Éditions, 332 p.
- Curtin S., 2013. Lessons from Scotland: British wildlife tourism demand, product development and destination management. *Journal of Destination Marketing and Management*, 2 (3), 196-211, <https://doi.org/10.1016/j.jdmm.2013.09.002>
- Débarre S., Baloge M., Klimpe H., Lambertz-Pollan R., Pourahmadali Tochahi M., Seitz A., 2013. La condition animale: places, statuts et

- représentations des animaux dans la société. *Trajectoires. Revue de la jeune recherche franco-allemande*, 7, <https://doi.org/10.4000/trajectoires.1247>
- Deperne H. (dir.), 2007. Le tourisme durable. Actes du [premier] Colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage. Paris, L'Harmattan.
- Dubois C.-G., 2014. Le Serpent biblique: modes d'emploi ou «quand la Bête fait l'Ange». *Imaginaire Inconscient*, 1 (33), 11-24, <https://doi.org/10.3917/imin.033.0011>
- Duffus D. A., Dearden P., 1990. Non-consumptive wildlife-oriented recreation: A conceptual framework. *Biological Conservation*, 53 (3), 213-231, [https://doi.org/10.1016/0006-3207\(90\)90087-6](https://doi.org/10.1016/0006-3207(90)90087-6)
- Fennell D., 2015. Tourism and Animal Rights. *Tourism Recreation Research*, 37 (2), 157-166, <https://doi.org/10.1080/02508281.2012.11081700>
- Flanagan J., 1997. Ecotourism anthropology and the ecosystem: developing sustainable tourism: case study — Belize C. A. Graduate Student Theses, Dissertations, and Professional Papers.
- Florent L., 2012. L'utilisation du label Unesco dans la communication touristique: Entre choix et contrainte. *Téoros*, 30 (2), 17-27, <https://doi.org/10.7202/1012238ar>
- Higginbottom K., 2004. *Wildlife Tourism: Impacts, Management and Planning*. Altona (Australie), Common Ground Publishing, 306 p.
- Leroux E. 2010. Stratégie et développement durable : du concept de l'optimum écotouristique à la pratique. *Management et Avenir*, 4 (34), 306-317, <https://doi.org/10.3917/mav.034.0306>
- Marcotte P., Bourdeau L., 2010. La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'Unesco : Compatible avec le développement durable?. *Management et Avenir*, 34 (4), 270-288, <https://doi.org/10.3917/mav.034.0270>
- Mauz I., 2002. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés*, 110-111 (3), 129-146, <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0129>
- McNamee G., 2011. *Aelian's on the Nature of Animals*. San Antonio (États-Unis), Trinity University Press.
- Mellado J., Mateo J. A., 1992. New records of Moroccan herpetofauna. *Herpetological Journal*, 2 (2), 58-61.
- Mendoza-Roldan J. A., Louzada-Flores V. N., Lekouch N., Khouchfi I., Annoscia G., Zatelli A., Beugnet F., Walochnik J., Otranto D., 2023. Snakes and Souks: Zoonotic pathogens associated to reptiles in the Marrakech markets, Morocco. *PLOS Neglected Tropical Diseases*, 17 (7), e0011431, <https://doi.org/10.1371/journal.pntd.0011431>
- Michalon J., 2017. Les *Animal Studies* peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ?. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11 (3), 321-349, <https://doi.org/10.3917/rac.036.032>
- Moreira R., 2021. *Dominique Guillo, Les fondements oubliés de la culture. Une approche écologique*. Paris, Éditions du Seuil, 360 p.
- Musset D., 2004. Serpents : représentations et usages multiples. *Ethnologie française*, 34, 427-434, <https://doi.org/10.3917/ethn.043.0427>
- Nasser N., 2003. Planning for urban heritage places: Reconciling conservation, tourism, and sustainable development. *Journal of Planning Literature*, 17, 467-479, <https://doi.org/10.1177/0885412203017004001>

- Newsome D., Dowling R. K., Moore S. A., 2005. *Wildlife tourism. Aspects of Tourism*. Clevedon, Buffalo (États-Unis), Channel View Publications, 299 p.
- Nguyen C. P., Dinh Su T., 2021. Tourism, institutional quality, and environmental sustainability. *Sustainable Production and Consumption*, 28, 786-801, <https://doi.org/10.1016/j.spc.2021.07.005>
- Orams M. B., 2002. Feeding wildlife as a tourism attraction: a review of issues and impacts. *Tourism Management*, 23, 281-293, [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(01\)00080-2](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(01)00080-2)
- Pickel-Chevalier S., 2014. *L'Occident face à la nature, à la confluence des sciences, de la philosophie et des arts*. Paris, Le Cavalier Bleu, 218 p.
- Pleguezuelos J. M., Feriche M., Brito J. C., Fahd S., 2018. Snake charming and the exploitation of snakes in Morocco. *Oryx*, 52, 374-381, <https://doi.org/10.1017/S0030605316000910>
- Saidi A., Fagnoni E., 2018. Le tourisme en tant que levier de développement territorial au Maroc : le cas du management de la destination de la médina de Tetouan inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2 (4).
- Schmitt T., 2011. Jamaa el Fna Square in Marrakech: Changes to a social space and to a Unesco masterpiece of the oral and intangible heritage of humanity as a result of global influences. *The Arab World Geographer*, 8, 173-195, <https://doi.org/10.5555/ARWG.8.4.T5470L4354234330>
- Tardif J., 2003. Écotourisme et développement durable. *VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement*, 4 (1), <https://doi.org/10.4000/vertigo.4575>
- Tian J., Li J., 2022. Analysis and treatment of the conflict between sustainable development and environmental protection based on the ecotourism concept. *Frontiers in Environmental Science*, 10, <https://doi.org/10.3389/fenvs.2022.1056643>
- Tingle J. L., Slimani T., 2017. Snake charming in Morocco. *The Journal of North African Studies*, 22, 560-577, <https://doi.org/10.1080/13629387.2017.1296357>
- Trape J.-F., Chirio L., Broadley D. G., Wüster W., 2009. Phylogeography and systematic revision of the Egyptian cobra (Serpentes: Elapidae: *Naja haje*) species complex, with the description of a new species from West Africa. *Zootaxa*, 2236, 1-25, <https://doi.org/10.11646/zootaxa.2236.1.1>

Partie 2

LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES FACE AUX ANIMAUX

Les enquêtes menées auprès de pratiquants d'activités récréatives non consumptives (Gruas, 2021 ; Marpot, 2024) montrent que l'animal est moins central dans les attentes des pratiquants que ce qu'on pourrait supposer et qu'il est, souvent, seulement entraperçu. Plutôt que des rencontres qui bouleversent en profondeur les subjectivités, c'est une pluralité de modes de présence distincts qui peut être mise en avant. Les animaux peuvent apparaître comme des corps mouvants, odorants, touchants, bruyants, c'est-à-dire comme des corps multisensoriels qui participent à une atmosphère montagnarde (Marpot, Chanteloup et Perrin-Malterre, 2024). Ainsi, l'entomofaune sauvage (grillons et petits insectes) ne sont pas valorisés en tant que tels mais comme des éléments paysagers qui participent « aux bruits » de la montagne. En tant que « corps disséminés » (Doré, 2011), leur présence est de l'ordre de l'indice, de traces plus ou moins visibles, olfactives et/ou auditives qui marquent leur passage et leurs agissements. Les animaux peuvent également apparaître comme des altérités agissantes avec lesquelles l'interaction exige un effort d'apprentissage pour incorporer des connaissances, des techniques et des gestes spécifiques. Mais le plus souvent, et en référence aux discours dominants promus par les agents et les dispositifs des espaces naturels, les animaux sauvages sont perçus comme des habitants de la montagne avec lesquels les pratiquants vivent des rencontres surprenantes et impromptues qui apparaissent comme une gratification hasardeuse et éphémère (Marpot, Chanteloup et Perrin-Malterre, 2024).

L'encadré i.1. (page suivante) présente un extrait d'entretien réalisé en 2015 avec un pratiquant de randonnée pédestre et de ski de randonnée dans le cadre d'un projet de recherche sur les interactions humain-faune sauvage lors de la pratique de sports de montagne. Ce pratiquant se remémore deux rencontres avec des animaux sauvages. Cet extrait d'entretien est illustratif de la contemplation émerveillée de l'animal qui occupe la majorité des rencontres mémorables relatées par les pratiquants. Ces rencontres concernent généralement les animaux emblématiques des espaces naturels : cerfs et rapaces plutôt que fourmis ; lièvres et chamois plutôt que rats. Ce regard contemporain porté sur les animaux sauvages est le fruit d'un processus d'écologisation que retrace Antoine Doré à partir d'une revue de littérature. Il montre que l'idée de « nature sauvage » est intimement liée à l'histoire sociale du temps libre et qu'elle a largement été façonnée par les promoteurs d'un rapport récréatif aux milieux de vie. Ce développement des loisirs en nature coïncide également avec l'histoire de la protection de l'environnement, marquée par un intérêt croissant pour la conservation des espèces. Ces évolutions concomitantes ont entraîné la valorisation d'un rapport contemplatif à la nature au détriment d'une approche utilitaire.

Encadré i.1. Entretien avec un pratiquant d'activités récréatives en montagne

Enquêteur: Pouvez-vous décrire un souvenir marquant ?

Enquêté: Y en a plein. Si, il y en a un qui me marque parce que ce n'est pas arrivé souvent. Je me suis retrouvé dans une combe, dans une combe régulière avec un dénivelé doux mais assez long. Il faisait froid, je suis parti tôt, c'était ce qu'on peut imaginer: une belle journée d'hiver qui commence avec un ciel bien bleu mais avec une température de l'ordre de moins 15 degrés [Celsius] avec un petit vent; donc généralement, on a le bout du nez qui gèle. Une neige parfaite, avec un fond un peu dur, donc une trace pas très profonde. Et là, quelques rochers au milieu de ma combe. Donc moi, je montais. Pas beaucoup de lumière. Ce n'était pas l'aube, mais le soleil était encore bien rasant et puis ma combe était sans doute bien encaissée, d'ailleurs. Donc pas beaucoup de lumière. Et là, au pied d'un rocher; des rochers qui étaient recouverts à moitié de la neige, j'ai vu un lièvre, un lièvre variable, et il m'a suivi toute la combe, en se cachant de temps en temps, genre : « Tu ne m'as pas vu », mais je l'avais bien vu. Et ça a été assez classe parce que ça ne m'est pas arrivé souvent. Parce qu'il était curieux. J'étais sur son chemin et on a marché quand même ensemble presque une heure et demie. Je me retournais de temps en temps et il était tout le temps là. Je me disais : « Ce n'est pas possible, il me suit. » Puis je ne l'ai plus revu à la descente. Il est parti. Donc, ça c'était vraiment extraordinaire parce que c'est un animal pour le coup qui n'est pas facile à voir l'hiver. Et là, on n'était que tous les deux; dans une combe avec une neige magnifique. Ça, c'est des bons souvenirs. Bon, j'en ai deux trois des comme ça ; mais celui-là c'était pas mal.

Enquêteur: Et dans ce cas, vous essayez de prendre des photos ?

Enquêté: Non, non, je respire un grand coup et je me dis que j'ai une chance extraordinaire d'être là à ce moment-là. Non, encore une fois, le côté montagnard pour moi, c'est vraiment d'être connecté dans le moment présent. Le moment présent, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, mais ça aussi, c'est super important. La connexion du moment présent. Ne pas vouloir se dire forcément: « Faut que je le montre à ma mère. » Non, on s'en fout. Ce n'est pas grave. Donc je respire un grand coup et je me dis: « Punaise, mais qu'est-ce que j'ai de la chance d'être là et de vivre ce que je vis ! » Donc, je ressors avec la banane. [...] En été, ça m'est arrivé de me faire couper la route par une douzaine de cerfs, les uns derrière les autres. C'était dans la montagne de Bange, au-dessus de Cusy. J'ai pris un chemin. Et là, j'ai une locomotive avec les wagons qui est passée. Ils étaient les uns derrière les autres. Et là, je me suis dit: « Ce n'est pas possible. » C'est rare quand même, autant les uns derrière les autres, que des mâles. Donc, j'adore, c'est super. C'est des moments extraordinaires. On se retrouve microscopique.

Dans ce contexte, les animaux sauvages deviennent les symboles d'une nature protégée et leur observation, l'expérience ultime de celle-ci. Dès lors, dans la majorité des cas, ces animaux constituent des supports de projection émotionnelle.

La question du rapport que les pratiquants d'activités récréatives entretiennent avec la nature et les animaux sauvage dans un contexte d'écologisation est aussi l'objet des travaux de Nicolas Baptiste qui s'intéresse plus particulièrement à une pratique qui s'est largement développée ces dernières années, à savoir le trail-running. Bien que cette pratique soit critiquée pour ses effets sur la faune sauvage qui semble être perçue comme une préoccupation mineure pour les traileurs, leurs discours sur les rencontres avec les animaux sauvages révèlent davantage de complexité. Même si l'animal sauvage n'est pas la motivation initiale pour courir, il suscite un étonnement et une curiosité qui enrichissent l'expérience du trail. Le contact avec la nature et la faune, même indirect, permet aux traileurs de se reconnecter avec leur environnement, contribuant à un «réenchantement du quotidien». Les relations avec les animaux sauvages permettent également aux traileurs de se questionner sur leur propre identité. Au final, les traileurs associent souvent leurs expériences à des émotions positives, telles que l'émerveillement, même si certaines rencontres peuvent provoquer de la peur. Ainsi, les émotions engendrées par la rencontre avec l'animal sauvage sont souvent ambiguës, pouvant aller de la surprise à la fascination mêlée de crainte.

L'étude des émotions afférentes à la peur est précisément l'objet du chapitre suivant dans lequel Noémie Bailly et Stéphane Marpot s'intéressent à la circulation de ces émotions entre humains et animaux sauvages et aux spatialités qui émanent de ces expériences émotionnelles. Ils montrent que les animaux génèrent des réponses émotionnelles chez les pratiquants qui découlent de l'inattendu lié à la présence des animaux, à leurs actions ou à leur comportement. Ainsi, les émotions indexées au sentiment de peur n'appartiennent pas à tel sujet humain ou animal mais elles s'expriment dans la relation. De plus, l'expression et la circulation de la peur évoluent dans le temps. Elles ne sont saisissables qu'en prenant en considération les apprentissages, l'éducation, les dressages ainsi que toutes formes d'habituation relatives aux situations de coprésence. Enfin, les interactions entre humains et animaux, ainsi que les émotions qu'elles suscitent, peuvent influencer les mobilités humaines.

Bien que l'approche qualitative soit particulièrement adaptée pour explorer la complexité des attitudes, des comportements et des émotions envers les animaux sauvages, l'usage des enquêtes quantitatives, comme le propose Léna Gruas, offre un éclairage complémentaire sur les aspects de cohabitation entre les humains et la faune sauvage. L'enquête par questionnaire s'intéresse aux mécanismes qui structurent les orientations

de valeurs à l'égard de la faune sauvage chez les adeptes de sports de nature, activités qui ne sont pas directement liées au contact avec l'animal sauvage. Elle permet de faire ressortir trois profils types présentant chacun des similitudes dans leur rapport à la faune. Ces catégories, ainsi que les caractéristiques des individus qui les composent, illustrent des systèmes de valeurs cohérents influençant leurs comportements et attitudes envers les animaux en particulier, et envers la nature en général. Par ailleurs, l'enquête souligne l'importance du genre et du niveau d'éducation dans la formation de ces attitudes, révélant des dynamiques sociales complexes qui façonnent notre relation au vivant.

BIBLIOGRAPHIE

- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat en sociologie, Chambéry, université Savoie Mont Blanc.
- Marpot S., Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2024. Émotions et faune sauvage alpine. Ce que les randonnées font aux relations anthropozooologiques. *Nature et récréations*, 15, 47-58.

6. VERS UNE ÉCOLOGISATION DES RAPPORTS RÉCRÉATIFS AUX ANIMAUX DITS « SAUVAGES » ? UN REGARD SOCIOLOGIQUE

Antoine Doré

INTRODUCTION

Dans nos sociétés dites « modernes », la prédominance des rapports à la nature se déroule en dehors du travail. D'un côté, la part relative de personnes travaillant en prise directe avec des entités de nature est désormais très minoritaire. En France, les agriculteurs ne représentent plus que 1,6 % des actifs en 2022 (Insee, 2023) et une importante proportion d'entre eux pratique une agriculture industrielle, voire hors-sol. Les métiers verts se développent, mais ne représentent, en 2018, que 0,5 % des emplois en France, dont moins d'un quart relevant du domaine de la protection de la nature (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2021). Les recherches empiriques sur ces métiers (Magnin *et al.*, 2023) ainsi que sur l'écologisation des activités professionnelles (Arpin *et al.*, 2015) montrent par ailleurs que la montée en puissance des rapports de travail à l'environnement se concrétise généralement plus dans des tâches administratives et de bureau que dans des activités de terrain. Parallèlement, différentes enquêtes montrent que la nature prend une place croissante dans les activités de loisirs. En 2016, 52 % des Français et 54 % des Européens affirmaient avoir pris en compte au moins un aspect environnemental dans le choix de leur destination de vacances (Gauche, 2017). Les consommations de biens et de services de loisirs de pleine nature sont en constante augmentation depuis les années 1980 (Briand et Serre, 2017) et génèrent un impact déterminant sur les milieux au moins depuis le XIX^e siècle (Hagimont, 2020).

Au regard de ces quelques chiffres, on comprend l'importance colossale des loisirs dans les rapports que les sociétés modernes entretiennent avec leur environnement. Ainsi, il apparaît impossible d'appréhender correctement nos relations contemporaines à la nature — en particulier à la faune sauvage — sans faire l'histoire, la sociologie et l'économie politique et morale du « temps libre », pourtant peu étudié par les sciences humaines et sociales de l'environnement.

Sur la base d'un état de la littérature, je m'efforcerai dans ce chapitre de produire une courte synthèse des connaissances éparses sur la question afin de contribuer à explorer les pistes de conceptualisation, d'analyse et d'outillage de l'écologisation des relations entre pratiques récréatives et faune sauvage. Je montrerai dans un premier temps que « la nature sauvage » est une idée largement construite pour et par les promoteurs d'un rapport récréatif aux milieux de vie. Je défendrai dans un deuxième temps l'argument selon lequel le succès de cette idée de « nature sauvage » a paradoxalement court-circuité — ou du moins altéré — toutes possibilités de cohabitation avec les animaux dits « sauvages » au profit d'un rapport scopophile à ces derniers. Je conclurai enfin en soulignant que l'écologisation des pratiques récréatives ne consiste pas seulement à convenir de nouvelles « règles du jeu » avec la nature, mais qu'il s'agit aussi et surtout d'instaurer de nouveaux styles d'attention aux vivants et, en particulier, aux animaux dits « sauvages »¹⁹.

L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE EST (AUSSI) UNE HISTOIRE SOCIALE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DE NATURE

La question environnementale est une question éminemment sociale en ce sens que son émergence suppose et engendre des rapports sociaux particuliers. Sur la base d'un résumé de l'histoire sociale et environnementale des activités récréatives de nature, nous verrons dans cette première partie que l'émergence et le développement de l'idée de « nature sauvage » sont intimement liés à l'histoire sociale du temps libre.

ANCIEN RÉGIME: DES LOISIRS NOBILIAIRES PROTECTEURS

« La classe de loisir », conceptualisée et rendue célèbre par l'économiste et sociologue américain Thorstein Veblen (1979 [1899]), trouve ses racines dans l'aristocratie. Selon les termes de l'historien des élites

19. Ce texte a bénéficié des remarques et suggestions stimulantes de Steve Hagimont. Je l'en remercie sincèrement. Je reste bien sûr seul responsable des interprétations et éventuelles erreurs.

Éric Mension-Rigau (1994, p. 225), cette dernière « a non seulement été la première, historiquement, à avoir des loisirs, au sens contemporain du terme, mais, sous l'Ancien Régime, l'interdiction de travailler sous peine de dérogance faisait du loisir un élément identitaire noble ».

C'est entre autres dans l'organisation des rapports à la faune sauvage que viennent s'actualiser des rapports de classe fondés sur la distinction entre loisirs et travail. Le cas du loup est particulièrement illustratif de cela. Pour l'historien Philippe Salvadori (1996, p. 16), « [l']Ancien Régime de la chasse repose sur le privilège qui, de la fin du XIV^e siècle à 1789, réserve ce plaisir à une étroite minorité ». La chasse est alors une prérogative nobiliaire. Les loups constituent une cible de haute estime parmi l'ensemble des animaux de vénerie. À cette époque, la destruction de loups est très limitée, voire interdite pour le peuple. Les possibilités juridiques permettant de se défendre de cet « ennemi public n° 1 » sont souvent réduites à l'autorisation de repousser les prédateurs sans les blesser. Les loups ont ainsi longtemps bénéficié d'une relative protection contre les pressions plus généralisées du peuple.

Si nous affinons un peu l'analyse, force est de constater que cette prérogative nobiliaire de la chasse ne concerne pas tous les nobles. Pendant que les hommes occupent une part importante de leur temps libre à traquer la faune sauvage, un nombre croissant de femmes partagent leur existence oisive et domestique avec des « *lapdogs* » : de petits chiens souvent représentés sur les genoux de leur maîtresse. Tout comme les « dames de compagnie », la présence des « animaux de compagnie » se développe au sein de l'aristocratie européenne des XVII^e et XVIII^e siècles, puis de la bourgeoisie du XIX^e siècle. L'histoire de ces chiens a contribué à façonner l'image d'une relation de compagnie associée à l'espace domestique, à l'intimité, à l'absence d'activité professionnelle tout autant qu'à une forme de distinction sociale (Doré *et al.*, 2019).

Ainsi, l'organisation des rapports récréatifs aux animaux constitue le révélateur et l'opérateur d'une construction sociale des rapports de genre, de la famille et du temps libre indexant, d'un côté, l'espace privé du foyer sur la féminité et l'animal de compagnie et, de l'autre, les espaces de nature sur la masculinité et l'animal sauvage.

ENTRE LE XIX^E SIÈCLE ET LE DÉBUT DU XX^E SIÈCLE : LA PROTECTION DE LA NATURE SAUVAGE POUR ET PAR UNE CLASSE DE LOISIR ASCENDANTE

On observe, jusqu'au début du XX^e siècle, une opposition structurale forte entre travail et loisir. Comme l'a bien montré Veblen (1979 [1899]), la démonstration d'un gaspillage contrôlé de temps et de biens constitue pour la classe de loisir une source de prestige et de distinction. Elle permet de « prouver que l'individu n'est pas soumis au travail

(par exemple : la mode du port de gants blancs) et qu'il peut soumettre ostensiblement le travail des autres à son profit (abondante domesticité d'autant plus valorisée qu'elle est partie inutile, loisir de délégation)» (Sue, 1991, p. 282-283). Longtemps monopole de l'aristocratie, l'oisiveté s'impose après la Révolution comme un idéal pour les bourgeois souhaitant devenir nobles. Une classe de loisirs ascendante se développe et contribue alors à l'instauration d'une valorisation et d'une protection de la nature sauvage à dominante esthétique.

En France, les premiers appels à la création de parcs nationaux sont soutenus par divers clubs ou sociétés savantes tels que le Touring club de France ou le Club alpin français. Dans un contexte de développement du tourisme qui s'étend progressivement à la bourgeoisie, les excursionnistes vont amorcer la mise en protection de leur « terrain de jeu » à l'interface entre l'essor des pratiques de villégiature et la montée en puissance des activités d'aventure. Cette quête d'aventure nourrit aussi la ferveur pour les chasses coloniales, permettant aux chasseurs fortunés de se confronter à la grande faune sauvage mondiale, tandis que les grands prédateurs (loups, ours, lynx) et herbivores (bisons) sont sur le point de disparaître en Europe. En Amérique du Nord, des clubs d'aventuriers obtiennent par exemple de leur gouvernement la gestion privée de ressources faunistiques sur certains espaces naturels (Gagnon, 2009). L'idée de « nature sauvage » (ou de *wilderness*) se développe alors sous l'influence d'une élite sociale urbanisée (Cronon, 2009) dont les principales pratiques et représentations de la nature en font un lieu de loisirs où « *nulle présence humaine permanente ne puisse entamer l'émotion pure ressentie au contact d'une nature sauvage* » (Descola, 2007, p. 125). On comprend ici à quel point le développement d'une conception moderne de la protection de la nature est solidaire de celui du tourisme et des activités de loisirs.

L'enjeu consiste alors davantage à protéger les paysages que les espèces ou les écosystèmes. Une attention forte pour les paysages témoignant de relations harmonieuses entre les humains et la nature perdure depuis la fin du XVIII^e siècle. Mais, au XX^e siècle, intellectuels, écrivains, poètes, naturalistes vont tout particulièrement louer les qualités esthétiques d'une nature originelle sans emprise humaine. Pour Élisée Reclus (2018 [1866]), « *il nous faut saluer maintenant cette passion généreuse qui porte tant d'hommes, et, dirons-nous, les meilleurs, à parcourir les forêts vierges, les plages marines, les gorges des montagnes, à visiter la nature dans toutes les régions du globe où elle a gardé sa beauté première* ». De l'autre côté de l'Atlantique, Henry David Thoreau raconte, dans un ouvrage devenu célèbre, deux ans de sa vie passés dans les bois (Thoreau, 2017 [1854]). Le XIX^e siècle est aussi l'âge d'or de la peinture de paysage et du souci esthétique pour les grands espaces. Les premières aires protégées le sont pour leurs qualités

esthétiques. En 1861, une réserve artistique de 1 000 hectares est créée à l'initiative de peintres de Barbizon en forêt de Fontainebleau. Un peu plus tard, l'institutionnalisation de la protection des espaces naturels en France se concrétisera notamment avec la loi des 21-24 avril 1906, dite «loi Beauquier», qui organise la protection des sites et monuments de caractère artistique. Celle-ci, centrée sur les paysages, sera reprise par la loi de 1930 qui s'applique à «*des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général*».

La protection des espèces faunistiques et floristiques, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'est pas encore explicitement pensée. Après la Révolution de 1789 et dans le courant du XIX^e siècle, on passe d'une protection du gibier réservé au plaisir de quelques privilégiés à une protection planificatrice de la nature pensée dans l'intérêt du plus grand nombre. Mais c'est une conception utilitariste de la protection des espèces qui s'impose et qui se traduit principalement par la préservation des espèces animales pouvant faire l'objet d'exploitations commerciales (Convention sur la protection des phoques à fourrure de la mer de Behring signée à Paris en 1883) ou jugées utiles pour l'agriculture (Convention relative à la protection des oiseaux jugés utiles à l'agriculture signée à Paris en 1902).

Ainsi, même si quelques exceptions existent au début du XX^e siècle telles que des arrêtés préfectoraux visant à préserver les dernières colonies de castors d'Europe de l'Ouest présentes sur le Rhône dès 1909, c'est bien une double conception de la protection de la nature qui domine et coexiste jusqu'à l'entre-deux-guerres au moins : d'un côté, une conception utilitariste de la protection de la faune sauvage associée à des rapports de travail et de production à la nature ; de l'autre, une conception esthétique de la protection des espaces associée à des rapports récréatifs et de loisir à la nature, encore très largement réservée aux classes supérieures.

SECONDE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE : LA « NATURE SAUVAGE » COMME BIEN DE CONSOMMATION

Amorcée au XIX^e siècle, la rupture entre le temps du travail et le temps des loisirs s'affirme au XX^e siècle avec, notamment, l'instauration des congés payés (Corbin, 2009) qui participent à la démocratisation des activités récréatives, voire à la massification des plus accessibles d'entre elles. On assiste à une recomposition de la relation travail-loisir avec l'essor de la société de consommation qui fait du loisir le produit du travail et non plus seulement celui d'un statut social, car, désormais, «avoir du loisir c'est pouvoir "se payer" des loisirs» (Sue, 1991, p. 284). La démocratisation des activités récréatives se fait progressivement. Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1960 que le

terme « loisir » commence à désigner des distractions pratiquées par un spectre plus large de la population, femmes, jeunes, classes populaires, etc. (Ginelli, 2016).

Dans un tel contexte de démocratisation et de massification des loisirs, les logiques de distinction se déportent entre autres vers la sportivisation des loisirs et vers l'essor du tourisme d'aventure, notamment dans les années 1980. Alors que prendre des congés est devenu un droit partagé par tout employé, ce n'est plus tant le fait de disposer de temps libre que la manière dont on l'occupe qui s'impose comme un véritable marqueur social. La pratique des sports de nature participe alors d'une forme d'élitisme porté et entretenu par des clubs et des associations valorisant des loisirs d'« initiés » par opposition à des loisirs « de masse » et de « divertissement ». Les activités récréatives telles que l'escalade, le surf ou la plongée se caractérisent alors par des inégalités d'accès qui, à en croire certaines recherches récentes, perdurent largement aujourd'hui avec, par exemple, la mise en évidence de fortes inégalités de genre dans les pratiques des sports de montagne, notamment celles qui sont réputées les plus engagées (Gruas, 2021).

Au-delà de ces loisirs d'initiés, la nature s'impose comme un bien de consommation pour un public de plus en plus élargi. La montagne et plus généralement les espaces de nature emblématique sont l'objet d'une fréquentation croissante. La création des aires protégées, telles que les parcs nationaux en France en 1960, s'impose entre autres comme un moyen de protéger la nature contre les masses non initiées avec l'idée de « *protéger des paysages exceptionnels, de favoriser et réglementer leur fréquentation touristique* » (Selmi, 2009), tout en offrant aux populations désormais majoritairement urbaines un contact jugé indispensable avec la nature. Parallèlement à cet intérêt croissant, mais ancien pour les valeurs esthétiques des grands espaces (Hagimont, 2022), c'est une conception non utilitariste et esthétique de la protection des espèces animales qui se renforce à partir des années 1970. Aux diverses réserves de chasse visant à protéger des espèces emblématiques comme le bison d'Europe, l'isard, le bouquetin, le grand tétras, ou aux arrêtés préfectoraux interdisant la chasse à l'ours, succède le développement d'une protection juridique de la valeur intrinsèque des espèces sauvages. Celle-ci est instaurée notamment par la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (19 août 1979) « *reconnaissant [dans son préambule] que la flore et la faune sauvages constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque, qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures* » (c'est moi qui souligne). Ensuite par le développement de l'industrie des spectacles audiovisuels qui va contribuer à sensibiliser le grand public à la protection des animaux sauvages en instaurant, par le truchement des

écrans, un sentiment de familiarité à leur égard (Traïni, 2011). Cela s'illustre parfaitement avec la carrière d'activistes ayant œuvré à la croisée des sciences naturelles, des métiers de l'information et du spectacle, et enfin de l'engagement militant. Précurseur et figure emblématique en la matière, Jacques-Yves Cousteau défend l'idée selon laquelle : « *Les gens protègent et respectent ce qu'ils aiment, et pour leur faire aimer la mer il faut les émerveiller autant que les informer.* » Pour cela, il développe un genre nouveau de film animalier entremêlant l'histoire presque intime d'espèces de contrées lointaines filmées au plus près avec celle d'aventuriers, scientifiques, courageux, en quête d'élucidation des mystères de la nature. D'autres suivront. D'abord, le journaliste, écrivain et cinéaste Christian Zuber avec son émission *Caméra au poing*, puis plus récemment Allain Bourgoin-Dubourg, Nicolas Hulot, ou encore aujourd'hui Hugo Clément. Au cinéma, *La Panthère des neiges* de Marie Amiguet et Vincent Munier ou, dans un style plus ancré dans les réalités locales des spectateurs ciblés, *La Vallée des loups* de Jean-Michel Bertrand, s'apparentent autant à des films animaliers qu'à des films d'aventure mettant en scène un rapport contemplatif, mais éprouvant à la « nature sauvage ».

Ainsi, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, les animaux sauvages se retrouvent au point de rencontre entre, d'un côté, une protection de la *wilderness* plus portée qu'avant sur la conservation des espèces et, de l'autre, une sportivisation des loisirs et un intérêt croissant pour le tourisme d'aventure.

En conclusion de cet aperçu, on perçoit bien à quel point l'histoire de la protection de la nature et celle du développement du tourisme sont nées d'un même mouvement. On comprend également que l'émergence de la question environnementale suppose et engendre des rapports sociaux particuliers. L'étude des rapports de classe au principe de l'écologisation de la société de loisir que nous avons tout juste esquissée ici mérite ainsi une attention particulière. La question environnementale est une question sociale qui structure l'organisation de rapports différenciés entre humains. Elle est également une question écologique qui structure l'organisation de rapports différenciés entre humains et non humains, en particulier entre humains et animaux.

L'IMPOSSIBLE COHABITATION ENTRE PRATIQUES RÉCRÉATIVES ET FAUNE SAUVAGE ?

J'ai jusque-là insisté davantage sur les relations entre humains en soulignant notamment comment la question environnementale procède de l'organisation de rapports différenciés entre différentes classes sociales. Je voudrais maintenant me pencher plus avant sur les rapports

entre pratiques récréatives et animaux. L'idée que je voudrais explorer à la suite de ce résumé de l'histoire sociale des activités récréatives dans leur rapport à la nature est que le succès de l'idée moderne de « nature sauvage » tend paradoxalement à court-circuiter — ou du moins à altérer — toutes possibilités de cohabitation avec les animaux au profit d'un rapport scopophile à ces derniers.

L'« ENVIRONNEMENT » : UN RAPPORT INTERMITTENT À LA NATURE

Cette idée s'appuie notamment sur le fait bien établi selon lequel « *la modernité occidentale a transformé la nature en “environnement” : simple décor au centre duquel trône l’homme* » (Ost, 1995, p. 9-10). Selon Bernard Kalaora, précurseur et l'un des rares sociologues spécialistes des relations entre activités de loisirs et environnement (Kalaora, 1985), « *l'émergence de la question environnementale modifie l'expérience de la nature et cela particulièrement dans le registre du loisir de plein air* » (Kalaora, 2001, p. 591). Se rejouent notamment des enjeux de distinctions sociales et de lutte de classement à travers la redistribution des usages valorisés et dévalorisés de la nature. Les aires protégées — et par extension les espaces de nature — s'imposent avant tout comme des lieux permettant de faire l'expérience d'une nature sauvage au sein de laquelle les humains ne seraient que de passage.

De telles transformations des rapports à « l'environnement » s'étendent plus largement aux espaces ruraux. Dans les années 1960 et 1970, l'idée de « campagne » s'impose comme lieu privilégié du temps libre pour les populations citadines dans un contexte de disparition des paysans (Mendras, 1992) et plus largement de déstructuration des sociétés rurales. Cette période de forte modernisation agricole est marquée par l'affirmation d'une différenciation de plus en plus tranchée entre, d'un côté, les régions les plus productives investies par une agriculture modernisée et, de l'autre, les marges au sein desquelles perdurent tant bien que mal des formes de productions paysannes perçues comme stagnantes, voire régressives : « *la campagne, d'abord devenue espace agricole spécialisé se transforme, dans ces cas extrêmes, en espace rural sans fonctions productives nettes ; c'est l'avènement du cadre spatial de l'idylle et de la bucolique* » (Chamboredon, 1980, p. 118).

Entre nature sauvage et paysages champêtres, l'environnement émerge ainsi comme un milieu temporaire de distraction, voire de consommation, pour des sociétés de plus en plus urbaines qui ne font qu'y passer.

LA FAUNE SAUVAGE : OBJET DE LUTTES DE CLASSEMENT

De telles dynamiques de redistribution sociospatiales supposent et engendrent une transformation des rapports légitimes aux animaux qui passe notamment par un processus d'euphémisation des usages sociaux de la nature valorisant des rapports contemplatifs au détriment de rapports plus directement utilitaristes tels que l'agriculture, la chasse, la pêche ou la cueillette (Chamboredon, 1985). Comme le souligne Charles Stépanoff, « *exploitation et admiration contemplative se sont nourries l'une l'autre au cours de l'âge moderne [...] cré[ant] une déchirure morale entre ce qui est voué à l'exploitation productive (les terres agricoles, les animaux de rente, les forêts industrielles) et ce qui, débordant au-delà de l'humanité, est digne de relations morales, d'affects et de protection (les personnes, les animaux de compagnie, les espèces et les paysages protégés)* » (Stépanoff, 2021, p. 9-11). Dans une perspective « environnementale », les animaux sauvages deviennent les témoins d'une nature plus ou moins vierge et leur observation, l'expérience par excellence de celle-ci. Protéger la faune sauvage, c'est alors avant tout la protéger des pratiques plus ou moins ordinaires de toute une série d'habitants de ces espaces requalifiés de sauvages : éleveurs, sylviculteurs, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, cueilleurs (Jacoby, 2021).

De telles dynamiques de redistributions sociospatiales ne transforment pas seulement les rapports légitimes aux animaux. Elles sont également au fondement d'une disqualification ou d'une folklorisation des rapports vivriers ou productifs à la nature parfois investis par le tourisme à travers l'instauration de ce que Michel Marie et Jean Viard (1992) appellent un « devenir-parc de la campagne ». Ainsi, les animaux ne sont pas les seuls à finir dans le « décor au centre duquel trône le visiteur », pour reprendre les mots de François Ost. Certains humains le sont aussi, tels ces gens de passage qui se permettent parfois de les prendre en photographie, à la sauvette, sans saluer ni adresser la parole, comme sur cette estive des Hautes-Alpes (figure 6.1) où, agacé par ces comportements, le berger a affiché sur le balisage d'un sentier passant à proximité de sa cabane la mention : « Nous vivons et travaillons sur cette montagne, merci de respecter notre vie privée et droit à l'image. Bonne journée. » On perçoit par cet exemple la violence symbolique que peuvent recouvrir certains rapports entre professionnels du pastoralisme et praticiens d'activités récréatives, notamment lorsque ces derniers impliquent des animaux sauvages comme les loups.



Figure 6.1. Vivre au milieu des randonneurs — Dévoluy (photographie: Antoine Doré).

LA NATURE « RÉCRÉATIVE » COMME SUPPORT DE PROJECTION ÉMOTIONNELLE

On touche ici du doigt un rapport à l'environnement — décor peuplé de figurants humains et non humains — qui se rapproche du voyeurisme, voire de ce que Sigmund Freud a défini comme de la scopophilie, c'est-à-dire le plaisir et l'excitation de posséder l'autre par l'œil, une pulsion où l'individu s'empare de l'autre comme objet de plaisir qu'il soumet à son regard contrôlant, et qui se matérialise désormais, par exemple, dans les innombrables photographies qui remplissent les galeries des smartphones. Les entités de nature, en particulier les animaux, constituent alors des supports de projection émotionnelle plus que des êtres avec

lesquels peuvent se nouer des rapports de cohabitation. Car il n'y a pas là véritablement d'habitat partagé possible. Comme le montre l'historienne de l'art Estelle Zhong Mengual, l'observation moderne de la nature s'inscrit principalement dans un «*régime de lisibilité [qui] contribue paradoxalement à rendre le monde vivant illisible*» (Zhong Mengual, 2021, p. 38). À partir d'une analyse fine de la tradition *wilderness* de l'écriture naturaliste, elle montre qu'il n'y a dans ces écrits «*personne d'autre que le soi masculin et ses projections sur un paysage peuplé de désirs, d'obstacles, de victoires, d'illusions, d'échecs et de leçons de vie, mais jamais peuplé par d'autres vivants que soi : c'est la "nature". On y apprend bien des choses, mais toujours sur soi, jamais sur les autres*

QUELLE ÉCOLOGISATION DES RAPPORTS RÉCRÉATIFS AUX ANIMAUX ?

Pour conclure, je voudrais esquisser une réponse partielle et provisoire à une question qui me semble être au cœur des enjeux traversés par cet ouvrage collectif. Cette question, je la pose à la fois comme une question pratique (comment s'y prendre pour écologiser) et comme une question analytique (comment analyser les processus d'écologisation) : sur quoi pourrions-nous — chercheurs et praticiens — porter la focale pour contribuer à l'écologisation de nos rapports récréatifs aux animaux ?

À l'issue de cette rapide revue de littérature au cours de laquelle j'ai montré à quel point l'idée de «nature sauvage» était solidaire d'une histoire sociale des loisirs et des distractions de plein air débouchant sur une impossibilité à concevoir une véritable cohabitation avec les animaux au profit d'un rapport scopophile à ces derniers, j'aimerais avancer l'idée selon laquelle l'écologisation des pratiques récréatives ne consiste pas seulement à convenir de nouvelles «règles du jeu» avec la nature, mais elle revient aussi et surtout à instaurer de nouveaux styles d'attention aux vivants et, en particulier, à la faune sauvage.

La cohabitation entre pratiques récréatives et faune sauvage pourrait ainsi tirer parti d'une véritable «écologie de l'attention». Je reprends ici l'expression proposée et travaillée par Yves Citton (2014) pour signifier et pour indiquer que notre attention est toujours située dans des milieux, non pas seulement des milieux naturels, mais bien plutôt des milieux «attentionnels», constitués de ce que l'on entend, de ce que l'on voit, de ce que l'on sent, goûte, touche, au sein de nos milieux de vie. Une

première ambition d'une telle écologie de l'attention appliquée au sujet qui nous occupe consisterait à s'efforcer de penser l'attention en tant qu'elle est solidaire de milieux et de pratiques qui la conditionnent : quels sont les régimes d'attention à la nature propres à telle ou telle activité récréative de nature ? Quelles sont les saillances valorisées et dévalorisées par telle manière de pratiquer la randonnée ou la pêche à la mouche ? Quelles places les vivants tiennent-ils parmi ces différentes saillances ? Une deuxième ambition d'une telle écologie de l'attention serait de considérer avec précision la place des médiateurs — humains (une guide, un enfant), technique (une montre connectée, une paire de jumelles) ou vivants non humains (un chien de chasse, un cheval) — et des médias — supports de relations indirectes à la nature — dans la constitution des régimes d'attention aux vivants. Au-delà des interactions ici et maintenant entre faune sauvage et usagers des espaces naturels, il s'agirait de déplier tout l'« échosystème », pour reprendre à nouveau un concept forgé par Yves Citton, au sein duquel résonnent ou non des coprésences directes et indirectes entre humains et animaux sauvages.

BIBLIOGRAPHIE

- Arpin I., Bouleau G., Candau J., Richard-Ferroudji A., 2015. *Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement*. Toulouse, Octares Éditions, 240 p.
- Briand A., Serre P., 2017. Les dépenses des Français en loisirs de plein air. *Insee première*, n° 1664.
- Chamboredon J.-C., 1980. Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation. *Revue française de sociologie*, 21 (1), 97-119, <https://doi.org/10.2307/3320902>
- Citton Y., 2014. *Pour une écologie de l'attention*. Paris, Éditions du Seuil, 320 p.
- Corbin A., 2009. *L'avènement des loisirs 1850-1960*. Paris, Flammarion, 626 p.
- Cronon W., 2009. Le problème de la *wilderness*, ou le retour vers une mauvaise nature. *Écologie et Politique*, 38 (1), 173-199, <https://doi.org/10.3917/ecopo.038.0173>
- Descola P., 2007. Postface. Les coulisses de la nature. *Cahiers d'anthropologie sociale*, 3 (1), 123-127, <https://doi.org/10.3917/cas.003.0123>
- Doré A., Michalon J., Líbano Monteiro T., 2019. Place et incidence des animaux dans les familles. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 32, <https://doi.org/10.7202/1064505ar>
- Gagnon S., 2009. L'appropriation ludique de la forêt au Québec: d'une gestion privée de «club» à une intervention publique de protection (1885-1935). *Études caribéennes*, 12, avril, <https://doi.org/10.4000/etudes.caribennes.3609>
- Gauche M., 2017. *La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement?*. Paris, Commissariat général

- au développement durable-ministère de l'Environnement, de l'Énergie et la Mer.
- Ginelli L., 2016. *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*. Lausanne (Suisse), P.I.E.-Peter Lang, 233 p.
- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat en sociologie, université Savoie Mont Blanc.
- Hagimont S., 2020. Face au désastre écologique: la nécessité d'une histoire environnementale du tourisme. *Mondes du tourisme*, 17, <https://doi.org/10.4000/tourisme.2648>
- Hagimont S., 2022. *Pyrénées, une histoire environnementale du tourisme*. Ceyzérieu, Champ Vallon, collection «L'environnement a une histoire», 382 p.
- Insee, 2023. Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge. Données annuelles 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489546>
- Jacoby K., 2021. *Crimes contre la Nature. Voleurs, squatters et braconniers : l'histoire cachée de la conservation de la nature aux États-Unis*. Toulouse, Anacharsis, 448 p.
- Kalaora B., 1985. *Le musée vert : radiographie du loisir en forêt*. Paris, L'Harmattan, 302 p.
- Kalaora B., 2001. À la conquête de la pleine nature. *Ethnologie française*, 31 (4), 591-597, <https://doi.org/10.3917/ethn.014.0591>
- Magnin L., Rouméas R., Basier R., 2024. *Polices environnementales sous contraintes*. Paris, Rue d'Ulm, 90 p.
- Marie M., Viard J., 1992. *La campagne inventée*. Arles, Actes Sud, 240 p.
- Mendras H., 1992. *La fin des paysans*. Arles, Actes Sud, 436 p.
- Mension-Rigau É., 1994. La conception du loisir dans les autobiographies écrites par les aristocrates à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1 (2), 225-236, <https://doi.org/10.3406/bude.1994.1592>
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2021. Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018. SDES — Statistiques publiques de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/metiers-verts-et-verdissants-pres-de-4-millions-de-professionnels-en-2018>
- Ost F., 1995. *La nature hors la loi*. Paris, La Découverte, 346 p.
- Reclus É., 2018 [1866]. Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes. *Écologie et Politique*, 56(1), 161-178, <https://doi.org/10.3917/ecopo1.056.0161>
- Salvadori P., 1996. *La Chasse sous l'Ancien Régime*. Paris, Fayard, 462 p.
- Selmi A., 2009. L'émergence de l'idée de parc national en France, in Larrère R., Lizet B., Berlan-Darqué B. (dir.), *Histoire des parcs nationaux*. Versailles, éditions Quæ, p. 43-58.
- Stépanoff C., 2021. *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*. Paris, La Découverte, 400 p.
- Sue R., 1991. Contribution a une sociologie historique du loisir. *Cahiers internationaux de sociologie*, 91, 273-299.
- Thoreau H. D., 2017 [1854]. *Walden ou la Vie dans les Bois*. Paris, Gallmeister, 400 p.

6. VERS UNE ÉCOLOGISATION DES RAPPORTS RÉCRÉATIFS AUX ANIMAUX...

- Traïni C., 2011. *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique.* Paris, Presses universitaires de France, 234 p.
- Veblen T. B., 1979 [1899]. *Théorie de la classe de loisir.* Paris, Gallimard, 322 p.
- Zhong Mengual E., 2021. *Apprendre à voir. Le point de vue du vivant.* Arles, Actes Sud, 256 p.

7. LE TRAILER ET L'ANIMAL, DES EXPÉRIENCES AMBIVALENTES

Nicolas Baptiste

INTRODUCTION

Au gré d'une massification sans commune mesure depuis le début des années 2000 (Bessy, 2017; Plard et Martineau, 2021), le trail tient aujourd’hui un rang important au sein des pratiques récréatives de nature. En 2023, environ un million de Français de 15 ans et plus déclarait avoir fait du trail au moins une fois au cours des 12 derniers mois (Müller, 2023). La pratique se popularise aussi dans sa dimension compétitive. Alors qu’en 1971, moins d’une dizaine de compétitions de courses hors-stade était relevée en France (Yonnet, 1982), ce nombre a explosé dans les années 1980 avec l’essor des courses sur route (Defrance, 1989). En 2019, 5 500 compétitions de running²⁰ étaient réparties sur tout le territoire hexagonal (Union Sport et Cycle, 2022), notamment dans les territoires ruraux (Madoré et Loret, 2021). Les espaces de pratique dédiés au trail se multiplient dans le même temps et les collectivités les intègrent désormais dans les offres de loisirs (Buron, 2021).

Aussi la fréquentation de l'espace naturel par les traileurs interroge-t-elle le rapport entretenu à la nature et à d'autres espèces, particulièrement à la faune sauvage. Cette nature est à ce titre convoquée dans les discours des traileurs pour les bénéfices sanitaires retirés en y courant (MacBride-Stewart, 2019) et la possibilité offerte par les espaces naturels de se reconnecter avec soi-même (Plard, 2019). Les pratiquants de loisirs de nature, dont les traileurs, par ailleurs plus concernés par les problématiques environnementales que les non-pratiquants, ne considèrent pourtant pas forcément que leur pratique puisse déranger

20. Dénomination employée par la Fédération française d'athlétisme en remplacement de celle de «hors-stade».

la faune sauvage (Gruas *et al.*, 2020) en raison d'un ensemble de biais socio-cognitifs (Gruas, 2021). S'ils peuvent avoir conscience que les compétitions de trail dérangent la faune sauvage, ces pratiquants considèrent que le dérangement pourrait être économiquement compensé en payant plus cher l'inscription pour participer à la compétition (Ribet et Brander, 2020). De plus, si les traileurs adoptent des discours en faveur de la préservation des écosystèmes dans les aires protégées, ces discours restent relégués après ceux relatifs au bien-être procuré par le fait de courir en extérieur (MacBride-Stewart, 2019).

Le rapport entre trail et faune est donc ambivalent et ne va pas de soi, dans un contexte de tensions et de troubles observables dans les processus de normalisation écologique à l'œuvre (Ginelli, 2015). Cela (ré)interroge la place de l'individu dans la nature, largement traitée par les sciences humaines et sociales et plus particulièrement par la sociologie de l'environnement. La pratique du trail questionne la pression exercée sur le milieu naturel et sur la faune, et la désirabilité des individus et de leurs loisirs dans des espaces parfois marqués par des mesures de protection. Le trail n'échappe donc pas non plus à une «gestion environnementale» (Mounet, 2007) observable dans la plupart des pratiques récréatives de nature.

Nous chercherons à montrer que les relations entre les acteurs du trail (dont les coureurs) et la faune sauvage peuvent appeler à des antagonismes apparents. Alors que cette pratique est dénoncée pour ses impacts sur la faune sauvage et qu'elle ne ferait pas partie des préoccupations des traileurs, les expériences de rencontre avec l'animal sauvage ou de discours de pratiquants à son sujet montrent le contraire. En effet, la possibilité de rencontrer des animaux durant une sortie en nature est appréciée par les pratiquants d'activités récréatives de nature, la faune constituerait en ce sens un «marqueur paysager» (Chanteloup et Perrin-Malterre, 2017). Mais reste que la rencontre avec la faune révèle l'ambivalence des émotions et perceptions des individus (Bulbeck, 2004). Aussi l'animal est une préoccupation pour certains traileurs qui déclarent avoir peur de la faune sauvage et des chiens lorsqu'ils courent (Rosenkrantz *et al.*, 2024), ce qui pose au passage de nouveau la question de l'enchevêtrement du sauvage et du domestique lorsqu'on parle d'animaux (Micoud, 2010). Ces émotions, vécues de manière intime, marquent en outre le processus de construction de l'identité d'un individu sous injonction à s'inventer (Kaufmann, 2004). À l'instar de Bruant (1992) qui montre que la course à pied est une activité où le coureur s'auto-désigne comme une espèce animale, Staszak (2002) affirme que l'animal permet à l'humain d'interroger son identité.

L'ambivalence des rapports entre trail et faune sauvage a été mise à l'épreuve dans le département des Hautes-Alpes entre octobre 2021 et décembre 2023 par des méthodes qualitatives. L'enquête s'est appuyée

sur un corpus de 38 entretiens semi-directifs soumis à une analyse thématique. L'échantillonnage des personnes interrogées a été fait de manière à considérer la pluralité des acteurs liés à la pratique du trail. L'échantillon comprend ainsi par exemple des pratiquants de trail, des organisateurs de compétitions, des techniciens de collectivités territoriales ou de l'État ou encore des socio-professionnels en lien avec le trail. Douze compétitions de course à pied ont aussi été étudiées par observations directes ou participantes en se rendant sur le site d'organisation le jour J. Le choix des compétitions s'est fait de manière à obtenir un échantillon varié parmi l'ensemble des compétitions de course à pied organisées dans le département des Hautes-Alpes. Le club d'athlétisme de Gap a constitué une porte d'entrée facilitée sur le terrain grâce à des observations conduites sous divers rôles (pratiquant, bénévole et membre du bureau).

Dans un premier temps, nous montrerons en quoi les acteurs du trail mobilisent la faune dans leur discours pour remettre en cause cette pratique récréative. Dans un deuxième temps, l'enquête montrera que les traileurs convoquent des registres émotionnels variés lorsqu'ils parlent de la faune. Enfin, nous verrons comment l'animal peut participer à la construction de l'identité du traileur.

LA PRATIQUE DU TRAIL, DÉRANGEANTE ?

Si les compétitions de trail participent du développement de la pratique, elles sont aussi désignées pour les impacts que les participants causeraient sur les milieux traversés. La pratique du trail sous forme d'événement est ainsi particulièrement propice à la dénonciation puisqu'elle s'expérimente par de multiples canaux : les événements organisés sont par exemple diffusés sur les réseaux sociaux, sur le web, repris par les médias, exposés dans l'espace public à travers des campagnes d'affichage et les coureurs traversent des espaces publics. Les acteurs du trail, mais aussi ceux qui n'ont pas de rapport direct avec le trail (comme les habitants), peuvent difficilement ne pas être exposés aux compétitions de trail sur les territoires où ces dernières sont organisées, comme c'est le cas pour les Hautes-Alpes et ses 43 compétitions de course à pied en 2023.

Le dérangement de la faune sauvage devient une catégorie spécifique des impacts du trail lorsque les compétitions subissent l'appareil réglementaire imposé par le législateur. Il est en effet question de faune dans les compétitions lorsque les parcours doivent être définis et déclarés en préfecture. Là, l'implication des techniciens de l'État ou assimilés (animateur Natura 2000, agent préfectoral ou de l'Office français de la biodiversité [OFB]) engage la description « experte » du dérangement qui peut être causé par le trail. C'est le cas de Titouan, dont le métier de

technicien dans un organisme public agissant en faveur de la protection de l'environnement le conduit à distinguer plusieurs espèces d'oiseaux concernées par les dérangements si les traileurs passent à proximité.

« Les problèmes peuvent être de passer à tel endroit à tel moment. Ça peut perturber telle espèce d'oiseaux, une population ou un couple en particulier, ou un individu ça peut... Donc là le fait de passer au pied d'une paroi rocheuse dans laquelle il y a des grands rapaces qui nichent ou des petits, ça peut être des faucons pèlerins, qui sont sensibles aussi à du dérangement suivant les individus. Suivant les périodes ça peut être des aires d'aigles royaux, de gypaètes... Enfin voilà, on va dire les rapaces, tout ce qui est lié au milieu rupestre » (Titouan, technicien d'État).

C'est une rhétorique plus précise que la simple dénonciation du dérangement de la faune qui est convoquée. La saisonnalité des compétitions est aussi évoquée (« passer à tel endroit à tel moment ») pour préciser alors la complexité de la gestion du dérangement. Le rôle de Titouan et des autres « experts » est de préciser les mécanismes par lesquels les impacts opèrent afin de les porter à la connaissance des organisateurs, en mobilisant un registre argumentaire des sciences de l'environnement qui confère de la légitimité au propos.

La dénonciation des impacts du trail en compétition sur la faune prend aussi appui sur la construction d'une dichotomie entre valeurs et comportements des participants aux compétitions : d'un côté, les pratiquants de trail seraient sensibles à l'environnement mais, de l'autre, leurs comportements durant les compétitions contribueraient à dégrader l'environnement et à déranger la faune. Des comportements qui, croisés avec le nombre de coureurs, appellent des questions de sur-/mal-fréquentation (Claeys *et al.*, 2016). Ces arguments sont majoritairement repris par des individus « déçus » du trail et revendiquant une nostalgie de ce que le trail était avant, et de ce qu'il est aujourd'hui²¹.

« Je trouve que le trail, voilà, se cache derrière son... son image écolo qu'il veut bien donner. Mais je sais pas, quand je vois à l'UTMB²², je ne sais pas quoi, des mecs au départ cul à cul dans les sentiers, qui malgré tout je pense fracassent, fracassent la faune et la flore de la nature c'est... c'est une image un peu péjorative » (François, entraîneur d'athlétisme).

21. Cette rhétorique de la « déception/nostalgie/dénonciation » est à replacer dans l'histoire des rapports sociaux différenciés aux loisirs de nature, que montre Antoine Doré au chapitre 6.

22. Ultra-Trail du Mont Blanc. Cette compétition est considérée comme « le sommet mondial du trail » par ses organisateurs. Un sommet souvent cité par les enquêtés, tout comme les médias, pour être l'étandard d'un « trail impactant ». Les compétitions observées dans les Hautes-Alpes sont, quant à elles, rarement citées spontanément comme des objets de dénonciation aussi prononcés que ne peut l'être l'UTMB.

Un vocabulaire engagé (« fracasse ») est employé pour marquer la force de la dénonciation. D’autres acteurs sont plus nuancés dans leurs propos, et la critique est plus ténue, mais le fond reste similaire : le « peloton » de traileurs est considéré comme un perturbateur de la faune et le passage de l’un (le peloton de traileurs) se fait au détriment de l’autre (l’animal) de telle sorte que la rencontre entre le traileur et l’animal est finalement limitée, voire absente durant une compétition. Le nombre de coureurs concentrés en un même lieu et en un même moment, avancé dans les discours, va dans ce sens.

« Disons que lorsqu’on va sur une course, sur une course qui était balisée, qui est chronométrée, etc. On a beaucoup moins de chances de croiser de la faune parce que de toute façon il y a du passage » (Daniel, accompagnateur en montagne et pratiquant).

La logique sportive inhérente à la compétition agirait alors comme une privatisation circonstanciée des milieux naturels traversés, au détriment de la faune. En ce sens, il y a une compétition (indirecte) entre humains et non-humains qui se joue dans la compétition sportive.

Cependant, même si la revendication et la critique sont bien présentes dans les discours, nous n’avons pas observé de mobilisation en tant que telle, sur le sujet précis du dérangement de la faune par le trail (pratiqué en compétition ou non), dans les Hautes-Alpes. Ce sujet ne constitue pas un problème « public », au sens pragmatiste du terme, impliquant la mobilisation de parties prenantes et la constitution de collectifs. La dénonciation du trail ne suffit par ailleurs pas à nier que les pratiquants de trail entretiennent des relations à la faune, que ce soit dans le cadre d’une pratique événementielle ou en dehors de celle-ci, même s’ils en sont parfois eux-mêmes dénonciateurs. C’est bien en cela que les relations du traileur à l’animal sont ambivalentes.

La difficulté de rencontrer de la faune lors d’événements de trail ne signifie pas que cela n’arrive jamais. De même, une pratique du trail hors événement n’est pas pour autant synonyme d’une rencontre qui advient systématiquement. La possibilité d’une rencontre dépend d’un ensemble de facteurs dont les modalités varient²³, tels que le nombre de personnes qui courrent ensemble et l’endroit où elles se trouvent. La pratique du trail en événement et celle hors événement ne s’opposent donc pas lorsqu’il s’agit d’expliquer les expériences de rencontre entre traileurs et faune sauvage. Ainsi, lors d’événements ou en dehors d’événements, les acteurs témoignent d’expériences de rencontres directes ou indirectes avec des animaux.

23. Que la pratique soit sous forme événementielle ou non.

L'EXPÉRIENCE DE LA RENCONTRE : ENTRE SURPRISE ET PEUR

Vouloir comprendre les mécanismes à l'origine des équilibres de la nature et des comportements des animaux est parfois évoqué par les traileurs lorsqu'on leur demande de décrire les relations qu'ils entretiennent au milieu où ils pratiquent (Plard, 2019). Des entretiens menés dans les Hautes-Alpes le confirment et mettent en évidence que la recherche de nouveauté et d'inconnu sont des facteurs d'engagement dans la pratique du trail. L'animal est un objet de curiosité qui, s'il n'est pas systématiquement le motif premier pour aller courir, est invoqué *a posteriori* comme un élément ayant contribué à l'intérêt d'être allé arpenter la nature.

« Je vais faire un tour mais je sais pas ce que je vais découvrir aujourd'hui, tu vois. Là je vais aller courir, je vais jusqu'au plan d'eau et tiens je vois des arbres qui sont coupés, tu vois y a des castors là tu sais... y a des castors à 2 km de la maison quoi ! » (Oscar, élu d'un club d'athlétisme et pratiquant).

Oscar montre en quoi l'animal est l'occasion d'un étonnement et suscite la curiosité du coureur. L'expérience faite par le traileur montre comment l'animal participe à la (re)découverte du chez-soi de l'individu et au « ré-enchantement du quotidien » (Bourdeau, 2009), même si la rencontre réside plutôt dans les traces laissées par l'animal que l'animal en lui-même. L'observation des signes de présence de la faune confère une technicité supplémentaire à la manière de courir du traileur. En effet, l'activité de *courir* est associée à celle d'*observer* des animaux. Il s'agit pour lui de faire corps avec le milieu naturel et ses éléments (la faune) pour apprendre à les comprendre. D'autant plus qu'Oscar, comme nombre de traileurs interrogés, n'a pas grandi dans les Hautes-Alpes, ni en montagne plus largement, et mobilise aujourd'hui sa pratique du trail pour raconter et normaliser une vie choisie « au grand air ».

L'expérience de la rencontre illustre par ailleurs que le traileur peut faire de l'animal un point de passage sur un parcours. Dans la mesure où les entretiens menés montrent que les coureurs emploient spontanément et régulièrement le terme de « liberté », il n'est dès lors pas étonnant que la rencontre avec l'animal soit intégrée à un registre de discours faisant la part belle à la création de son propre itinéraire, ponctué d'inconnues (Savre, 2024). Faire du trail, ce serait choisir sa voie. La probabilité de la rencontre avec l'animal peut ainsi motiver le choix de tel ou tel itinéraire *in situ*, dans l'action en cours. L'animal, en tant que point d'orientation désigné, sert à planifier le parcours.

« Moi ? Je cours, je cours... et pour moi c'est la liberté. Donc voilà, je dis on part, voilà on part. Il y a un chemin : bah tiens, on va passer par là, tiens ! Oh bah tiens, si on passait là ? Tiens, où j'étais passé là ? C'est sympa.

Tiens, il y a un petit... puis hop!, on va passer par les marmottes » (Maurice, pratiquant de trail).

Ce « passage par les marmottes » confère une dimension affective à la sortie de trail, dans un contexte où la cohabitation entre les coureurs et cet animal emblématique de la montagne alpine est estimée comme « paisible » par ces premiers (Baudat et Chanteloup, 2018).

Tout comme la liberté de pouvoir aller et venir sans contrainte, le plaisir est souvent évoqué pour définir la course dans la nature. L'étonnement et la recherche de découverte sont donc couplés à un hédonisme de pratique pouvant mener à vouloir surprendre l'animal, entrevu comme un élément divertissant de la sortie.

« Enquêteur : *Si tu devais définir la course dans la nature ce serait quoi ?*

Justine (pratiquante de trail) : *Bah du plaisir et de la variation d'allure. De la variation de fréquence et du plaisir. Et c'est ça qui fait que c'est un plaisir, c'est que c'est pas monotone et que c'est la surprise d'avoir des belles images de lumière, de surprendre de la faune, tu vois [...] Moi c'est vraiment ça qui me plaît.* »

Surprendre la faune participe par ailleurs ici à la propre surprise de la coureuse et met à distance raisonnable l'ennui qu'elle cherche à éviter lorsqu'elle part courir. De même que l'animal est décrit comme un point de repère affectif sur un parcours, il est aussi une composante dont les émotions procurées servent à rompre avec le temps hors loisir ou, du moins, le rendre plus acceptable.

Pourtant, la recherche d'une rencontre avec l'animal peut justement ne pas être souhaitée lorsque ce dernier fait naître de la peur (Rosenkrantz *et al.*, 2024), même si cette émotion reste largement minoritaire parmi l'ensemble des différentes perceptions relevées, loin derrière l'émerveillement (Perrin-Malterre, 2016). Les expériences de rencontre où la peur de l'animal est racontée par les traileurs haut-alpins confirment cela et restent marginales. Néanmoins, des coureurs témoignent de leur peur d'un animal emblématique du monde cynégétique : le sanglier.

« *Ça m'est arrivé de partir à Sainte-Marguerite il était 6 heures, 6 h 30 et là-haut, j'entendais des grognements de cochon et je disais : "Putain, ça, ça ressemble à un sanglier!" J'ai fouetté les branches, je me disais : "Je sais pas qui va avoir peur de l'autre." Alors j'y suis allé doucement, doucement, je suis redescendu et après enfin j'ai tâtonné et après bon j'ai suivi tout doux. Mais je les ai pas trouvés, donc c'était pas des chiens, c'était des sangliers. Mais bon... J'ai jamais trop voulu m'amuser avec eux quoi... [rires]* » (Pascal, entraîneur de trail et pratiquant).

Rencontre à demi-cachée, dissimulée, et surtout, crainte, celle de Pascal avec le sanglier symbolise l'image d'un traileur, chasseur-coureur, en prise malgré lui avec sa quête de liberté de pratique et ses

injonctions antagonistes : attrait-répulsion, avoir peur-faire peur. En plus du sanglier, les chiens sont eux aussi cités comme source de crainte durant les sorties de trail.

« Quand tu pars du single pour aller à la crête, ça, ça fait partie du summum... Parfois t'as la frousse un peu, mais pour l'instant je touche du bois, j'ai été mordu par aucun chien ! » (Pascal, entraîneur de trail et pratiquant).

En faisant référence au chien qui, ici, n'est pas celui qui protège les troupeaux mais celui qui parfois divague sur le sentier à proximité plus ou moins immédiate de son lieu de résidence, une hybridation du sauvage et du domestique est opérée. Le chien, animal de compagnie et *a fortiori* considéré comme domestique, est l'objet d'une attribution indirecte d'un comportement au caractère sauvage (mordre). Le traileur, à l'origine de l'attribution du comportement, et souhaitant coûte que coûte parcourir son terrain de jeu, n'a d'autre choix que d'apprivoiser sa crainte d'un animal dont on ne sait plus s'il peut être catégorisé comme domestique ou sauvage (Micoud, 2010).

Les relations que les traileurs entretiennent avec l'animal ne peuvent finalement être séparées du vécu personnel des individus. La rencontre entre l'individu et l'animal est alors l'occasion de questionner la manière dont le premier envisage sa propre identité au prisme de l'animal.

L'ANIMAL COMME MOTIF DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Le « chez-soi » géographique issu de la rencontre animalière et précédemment évoqué convoque par ailleurs un « chez-soi » ontologique. Ce n'est plus la spatialité qui est questionnée mais l'intériorité de l'individu : sa nature à lui. En effet, la relation du traileur à l'animal est l'occasion pour l'individu d'un questionnement existentiel, d'une réflexivité et d'une assimilation d'une partie (lui, comme être humain) au tout (le règne animal).

« Courir je dirais que c'est la cerise sur le gâteau parce que moi dans ma... voilà... moi ce que je recherche dans ma vie c'est de ressentir, de me ressentir en tant que... espèce... parce qu'on dit une espèce animale, et ce que j'adore bah ! c'est de donner le meilleur de ce que j'peux donner » (Daniel, accompagnateur en montagne et pratiquant).

Rencontrer l'altérité, ici animale, c'est se (re)rencontrer soi-même, (re)trouver sa nature et son essence ; lesquelles, en creux, sont entrevues comme en partie dévoyées par la modernité. Un discours essentialiste flotte derrière cette analogie de l'individu à l'animal, souvent reprise dans le langage commun de certains coureurs prônant que l'humain ayant toujours couru, la pratique du trail serait « naturelle » car correspondant

simplement à ce pour quoi l'humain est fait. Ce à quoi Bruant (1992) faisait objection en montrant comment le geste sportif de la course à pied est un construit social plus complexe que ne le laisserait supposer son apparente simplicité.

Des sorties de course dans la montagne sont l'occasion de récits de soi pour autrui où les sensations sont racontées dans l'objectif de faciliter la compréhension de l'interlocuteur de l'expérience vécue par le traileur.

« Un jour, j'étais tout seul dans la montagne. Je me suis dit : "Mais là, tu es un... tu es un chamois !" C'est incroyable cette sensation. J'avais l'impression de pouvoir accélérer, accélérer, courir comme un fou ! J'avais le cœur, la tête qui tapaient, qui tapaient, qui tapaient... ! Mais j'étais un animal » (Sylvain, coureur de trail).

Ce n'est pas à n'importe quel animal que le traileur s'identifie mais à un chamois, pour accentuer l'effet sensationnel qu'il souhaite produire en s'attribuant des qualités physiques valorisantes telles que la vitesse et l'agilité. Nombre de traileurs s'associent à cette description lorsqu'ils constatent enfin que « l'entraînement paie ». Devenir un animal marque l'aboutissement d'une période de construction physique et psychique passée en courant dans la montagne.

« [Courir en montagne] c'est vraiment faire partie de la nature, plus qu'en marchant. Mais en tout cas pour moi. Par exemple, quand je faisais le tour de Chaudun et bien en courant, je me rends compte que je suis passé à côté des mouflons, voir à côté des chamois... Et sans les déranger parce que, quelque part, tu en fais partie. [...] On était de la même famille quoi » (Nestor, coureur de trail).

Nestor, comme d'autres traileurs, procède de la sorte à faire l'amalgame d'une familiarité entre eux et l'animal au non-dérangement de ce dernier. Surtout, l'identification du traileur à l'animal sauvage s'inscrit dans une « envie de sauvage » (Dalla Bernardina, 2011) caractéristique de la société post-rurale.

CONCLUSION

L'enquête qualitative menée dans les Hautes-Alpes rend palpable l'ambivalence des relations entre le traileur et l'animal. Qu'il soit pratiqué en compétition ou non, le trail conduit les individus à la « conquête de la pleine nature » pour reprendre l'expression de Kalaora (2001), même si son développement est aujourd'hui poussé jusque dans les villes. Peu de territoires sont donc laissés en jachère de la pratique « traillistique », encore moins les territoires montagnards abritant de la faune sauvage.

La pression du trail sur la faune sauvage, par le dérangement occasionné, est de fait dénoncé par les acteurs du trail, pratiquants ou non. En se servant de la pratique compétitive comme appui de la dispute,

ces acteurs s'emploient à mobiliser une rhétorique qui incrimine tant le comportement des coureurs que leur nombre, fondant alors l'argument d'une cohabitation difficile, voire impossible, entre traileurs et faune lorsque le chronomètre et le balisage gouvernent le sens de l'action.

Les controverses autour du dérangement causé par la pratique n'empêchent cependant pas le récit d'expériences de rencontres de la faune par les traileurs. C'est bien en cela d'ailleurs que réside le paradoxe : les relations et émotions que portent les traileurs à l'animal sont ambiguës, relevant de la surprise ou de l'étonnement dans la plupart des cas, mais tournant parfois à la crainte et à la peur. Si la rencontre (directe ou indirecte) avec l'animal peut donc être souhaitée pour magnifier le plaisir procuré de courir librement, elle peut ne pas être souhaitée lorsque ce désir de liberté est associé au risque de se faire mordre. À ce titre, le terrain de jeu du traileur, lieu de vie de l'animal, est l'occasion d'expérimenter un autre terrain, celui du « je », quand la faune participe à la fabrique de l'identité de l'individu. Une opération d'assimilation à l'animal est entreprise par le coureur au motif de caractéristiques communes partagées.

L'ambivalence des relations entre trail et faune sauvage marque plus généralement le caractère jamais acquis et toujours en construction de pratiques récréatives de nature justifiées par les pouvoirs publics, par la société civile et par la sphère médiatique pour leurs vertus socio-environnementales et économiques et sous injonction à être écologisées (Ginelli, 2015 ; Krieger *et al.*, 2017) pour continuer à bénéficier de ce statut privilégié.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudat É., Chanteloup L., 2018. Des marmottes et des hommes. *Mappemonde*, 124, <https://doi.org/10.4000/mappemonde.377>
- Bessy O., 2017. Les enjeux touristiques du trail pour les territoires de montagne. Deux exemples d'innovations : l'ultra-trail du Mont-Blanc à Chamonix et la station de trail de Saint-Pierre de Chartreuse. Colloque international « La montagne, territoire d'innovation », Grenoble, France, LabEx Item (Innovation et Territoires de montagne).
- Bourdeau P., 2009. De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? Réflexions à partir du cas français. *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 3 (97), <https://doi.org/10.4000/rga.1049>
- Bruant G., 1992. *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*. Paris, Presses universitaires de France, collection « Sociologie d'aujourd'hui », 327 p.
- Bulbeck C., 2004. *Facing the Wild: Ecotourism, Conservation and Animal Encounters*. Londres (Royaume-Uni), Sterling (États-Unis), Routledge, 336 p.
- Buron G., 2021. Quand la station de ski devient un « problème public » : de la diversification des activités à un après-tourisme comme horizon territorial dans les Pyrénées ? Exemple de la station d'Artouste en vallée d'Ossau.

- Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 51, 41-60, <https://doi.org/10.4000/soe.7469>
- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récrétourisme faunique. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes et université de Montréal.
- Chanteloup L., Perrin-Malterre C., 2017. Le milieu montagnard, entre espace de pratiques sportives et territoire animal : le regard des pratiquants. *Historiens et Géographes*, 439, 2-6.
- Claeys C., Hérat A., Barthélémy C., Deldrève V., 2016. Quand les Calanques deviennent Parc national : disputes autour de la définition et de la répartition des efforts environnementaux et urbains induits. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 238-239, 71-84, <https://doi.org/10.4000/norois.5871>.
- Dalla Bernardina S., 2011. *Le retour du prédateur. Mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection «Essais», 134 p.
- Defrance J., 1989. Un schisme sportif. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 79 (1), 76-91.
- Ginelli L., 2015. Jeux de nature, natures en jeu : des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 380 p.
- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage : contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat, Université Savoie Mont Blanc.
- Gruas L., Perrin-Malterre C., Loison A., 2020. Aware or not aware? A literature review reveals the dearth of evidence on recreationists awareness of wildlife disturbance. *Wildlife Biology*, 4, 1-16, <https://doi.org/10.2981/wlb.00713>
- Kalaora B., 2001. À la conquête de la pleine nature. *Ethnologie française*, 31 (4), 591-597, <https://doi.org/10.3917/ethn.014.0591>
- Kaufmann J.-C., 2004. *L'invention de soi : Une théorie de l'identité*. Paris, Armand Colin, 352 p.
- Krieger S.-J., Deldrève V., Lewis N., 2017. Écologisation des loisirs de nature, entre ensauvagement et domestication. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 40 (1), 25-38, <https://doi.org/10.1080/07053436.2017.1282039>
- MacBride-Stewart S., 2019. Discourses of wellbeing and environmental impact of trail runners in protected areas in New Zealand and the United Kingdom. *Geoforum*, 107134-142, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.09.015>
- Madoré F., Loret S., 2021. Pour une géographie des courses à pied en France. *Cybergeo: European Journal of Geography*, 977, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36688>
- Micoud A., 2010. Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?. *Sociétés*, 108 (2), 99-107, <https://doi.org/10.3917/soc.108.0099>
- Mouquet J.-P., 2007. La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation. *Développement durable et territoires*, Varia (2004-2010), <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3817>
- Müller J., 2023. *Baromètre national des pratiques sportives 2023*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).
- Perrin-Malterre C., 2016. Évolution des pratiques des sports de nature en lien avec la prise en compte des enjeux naturalistes. Présenté aux 2^{es} rencontres naturalistes de Haute-Savoie, Chamonix.

- Plard M., 2019. La course sur sentier, pratique immersive de réalité appréciée, oasis de résonance. *Nature et récréation*, 33-46.
- Plard M., Martineau A., 2021. Trail-running, l'engouement pour l'évènementiel sportif de plein air : l'exemple de l'Ultra-trail Harricana du Canada. *HAL*, 03162125, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03162125/document>
- Ribet S., Brander L. M., 2020. Willingness to pay of trail runners for sustainable country park use in Hong Kong. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 31, 100320, <https://doi.org/10.1016/j.jort.2020.100320>
- Rosenkrantz L., Schuurman N., Lear S. A., 2024. Environmental preferences and concerns of recreational trail runners. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 21 (1), 97, <https://doi.org/10.3390/ijerph21010097>
- Savre C., 2024. «Devenir» traileur dans les relations aux environnements. Comprendre un engouement contemporain pour la course à pied dans «la nature». Thèse de doctorat, Université Savoie Mont Blanc.
- Staszak J.-F., 2002. Présentation. *Espaces et sociétés*, 110-111 (3), 19-24, <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0019>
- Union Sport et Cycle, 2022. *Baromètre finishers*. Fédération française d'athlétisme.
- Yonnet P., 1982. Joggers et marathoniens : Demain, les survivants ?. *Le Débat*, 2 (19), 77-95.

8. ENTRE CHIEN ET LOUP

ETHNOGRAPHIES DES PAYSAGES DE LA PEUR DES PRATIQUANTS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES EN MILIEU ALPIN

Noémie Bailly et Stéphane Marpot

INTRODUCTION

Interrogée sur ce qui lui cause sa peur du bivouac en montagne, cette enquêtée répondait :

« Bah c'est vraiment les animaux, ouais. Surtout les sangliers, mais j'ai un peu peur de tous les animaux [...]. Les loups... j'y pensais pas trop, mais maintenant que je sais qu'il y en a plein, j'aurais peur. [Rires.] Même les vaches, même un troupeau de vaches quand je suis toute seule en rando et qu'il y a un gros troupeau de vaches, ça m'arrive des fois de faire des détours pour pas passer dedans. Ouais parce que je trouve que c'est gros ça et des fois ça se met à courir d'un coup et tu sais pas trop pourquoi » (Marine).

Pour Marine, la peur concerne à la fois son rapport à «tous les animaux», mais elle relève aussi de situations spécifiques qu'elle peut rencontrer dans sa pratique de l'espace montagnard. Cet extrait d'entretien illustre aussi la capacité des animaux à faire ressentir des émotions aux humains et l'incidence de ces émotions sur les usages d'une pratiquante. La peur suscitée par ces contextes spatiaux et ces rapports interspécifiques pose avant tout un problème pratique aux usagers de la montagne.

Dans ce chapitre, nous proposons une étude des émotions — et plus particulièrement de celles afférentes à la peur — et des spatialités induites par les présences animales en milieu alpin dans la mesure où «les non-humains “font” et “font faire” des choses aux humains» (Rémy, 2016). Entre sociologie et géographie humaine, nous adopterons une approche pragmatique des rapports anthropozoologiques (Despret, 2016; Estebanez *et al.*, 2013; Michalon *et al.*, 2016). Dans cette perspective,

nous interrogerons les manières dont les usagers appréhendent l'expression et la circulation de la peur entre humains et animaux en contexte alpin. Quelles spatialités émanent de ces expériences émotionnelles et que nous disent-elles des rapports entre humains et animaux alpins ?

Les résultats présentés dans ce chapitre s'appuient sur des données qualitatives et, plus précisément, sur des entretiens et des observations participantes auprès de pratiquants d'activités récréatives en montagne : randonneurs à pied et à ski, vététistes et traileurs. Les terrains d'enquête étaient les massifs des Bauges, de Belledonne, de la Vanoise et des Écrins. Ces données reposent sur deux enquêtes sociologiques produites dans le cadre de recherches doctorales. La première a été menée entre 2019 et 2024, elle concerne la formation des émotions et des perceptions en randonnées alpines (34 entretiens avec des pratiquants, 27 sorties accompagnées de la mi-journée au séjour avec bivouac). Entreprise entre 2021 et 2025, la seconde porte sur les interactions entre pastoralisme et activités récréatives en alpage (42 entretiens avec des pratiquants, 4 mois de terrain).

Dans un premier temps, nous exposerons deux perspectives disciplinaires sur les paysages de la peur afin de mieux situer notre positionnement théorique. Dans un deuxième temps, nous interrogerons l'expression de la peur entre les humains et les animaux, une occasion de parler des jeux de placement et des apprentissages qu'ils presupposent. Dans un troisième temps, nous nous demanderons ce que la peur fait aux mobilités humaines dans la montagne.

DEUX REGARDS DISCIPLINAIRES SUR LES PAYSAGES DE LA PEUR

Lorsqu'il s'agit de parler de peur chez les non-humains, les sciences de l'environnement s'attèlent à décrire et à étudier le dérangement animal et les mobilités qui en découlent. Il en est ainsi, par exemple, des perturbations des comportements de broutage et de reproduction des groupes d'animaux en présence de prédateurs. Pour ce faire, les sciences de l'environnement introduisent à la fin du XX^e siècle le concept de «paysage de la peur» (Brown *et al.*, 1999) qui désigne «l'impact total des prédateurs sur les populations et les communautés de proies» tout en considérant la peur comme «un facteur de risque» (Zanette et Clinchy, 2019) (figure 8.1). Ils postulent ainsi que «*les usages spatiaux et temporels du paysage sont orientés par la peur : un paysage de la peur*» (Laundré *et al.*, 2010).

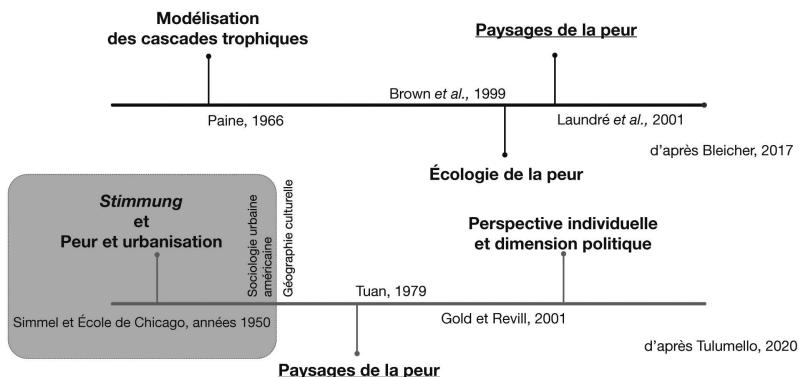


Figure 8.1. Généalogies disciplinaires du «paysage de la peur».

Indépendamment, l'expression peut également être repérée dans le giron des sciences sociales (Chanteloup *et al.*, 2015). Cependant, lorsque le géographe Yi-Fu Tuan l'emploie, le paysage renvoie à «*une vue de l'esprit tout autant qu'à une entité physique et mesurable*» (Tuan, 2013). La peur dont il nous parle ne se loge pas exclusivement dans les corps, elle est propriété de notre relation au milieu et singulièrement vécue selon les espèces (*op. cit.*).

Si les émotions comme les animaux auxquels se réfèrent écologues et géographes diffèrent, ils envisagent tous la peur comme un phénomène incontournable pour comprendre les spatialités interspécifiques. Chaque discipline s'est appropriée la notion au prisme de ses sujets et objets d'enquête. D'un côté, la géographie analyse les paysages de la peur des humains (les animaux en sont presque toujours exclus) et principalement dans des espaces urbains (Jeudy-Ballini et Voisenat, 2004 ; Oloukoi, 2016). De l'autre, les écologues, inversement, prennent rarement les humains comme sujets, ou seulement comme organisation (société, groupe) ayant des rapports gestionnaires aux animaux (Anderson *et al.*, 2022), et leurs études prennent place dans des espaces dits «naturels». D'un côté, les géographes interrogent comment les agences spatiales génèrent des émotions, ils les situent entre l'individu et son environnement (Guinard et Tratnjek, 2016). De l'autre, les écologues analysent la transformation des territorialités animales conséquente d'une peur conçue avant tout comme un état corporel, une réponse sensori-motrice (Manfredo, 2008). Enfin, si les géographes conçoivent les mobilités sous un angle phénoménologique et incarné (des gestes aux aménagements spatiaux), pour les écologues, les mobilités sont avant tout appréhendées sur la base de mesures (traduites en termes de coordonnées, de position relative, de fréquences, etc.).

EXPRESSIONS DE LA PEUR ENTRE HUMAINS ET ANIMAUX

Considérée comme une fonction adaptative et une émotion primaire naturelle et universelle à la suite du biologiste Charles Darwin et du psychologue Paul Ekman (Bericat, 2016 ; Bernard, 2017), la peur reste encore souvent réduite à des états corporels qui se traduisent en comportements observables (déplacements, fuites) lorsqu'elle est appréhendée chez les animaux²⁴. Selon les perspectives disciplinaires, elle peut recouper cette conception ou en dévier largement selon que l'on considère la seule naturalité ou la part sociale des émotions (Despret, 2001). Or, selon les sciences sociales, la peur peut revêtir différentes formes et nuances décelables dans la multiplication des éléments de langage qui la désignent. « *Affolement, affres, angoisse, appréhension, aversion, couardise, crainte, effroi, épouvante, frayeur, hantise, horreur... Si, comme le suggère Evans-Pritchard, l'importance d'une chose se mesure au nombre de mots permettant de la qualifier le plus exactement possible, les langues européennes, à l'évidence, ne manquent pas de termes pour décrire les multiples gradations de la peur, de l'inquiétude à la terreur et de la répugnance à la panique* » (Jeudy-Ballini et Voisenat, 2004).

Dans cette étude, nous n'abordons donc pas la peur, mais ses multiples déclinaisons, en gestes comme en mots. Nous allons donc considérer les situations où les animaux suscitent des réactions de surprise, d'effroi, de sidération, de stupéfaction, de malaise ou de trouble. Dans cette partie, nous interrogerons comment les places attribuées aux animaux par les humains sont corrélatives des émotions ressenties en leurs présences. Ces jeux de placements et ces affects, nous les envisagerons ensuite à l'aune des savoirs et des expériences anthropozoologiques propres à chacun en fonction des « mondes » (Mauz, 2005) avec lesquels ils sont composés et recomposés (Doré, 2011).

LES ANIMAUX ET LES HUMAINS ONT UNE PLACE

Jacques, guide de haute montagne à la retraite, nous a confié deux récits qui méritent notre attention : deux occasions où le loup a fait irruption dans sa vie.

« D'abord, la scène prend place lors d'un raid à ski organisé pour l'un de ses clients. Alors que les deux hommes tracent la neige, le guide remarque les restes sanguinolents d'une carcasse de bouquetin. Poursuivant leur itinéraire, les deux skieurs se retrouvent par inadvertance nez à nez avec un loup encore affairé avec un morceau de sa proie. C'est d'abord sur le ton de la stupéfaction et de la fascination que le guide évoque ce souvenir. Puis, avec

24. Même chez les animaux, il n'est sans doute pas toujours pertinent de réduire la peur à ces réactions physiques observables.

plus de mesure, il poursuit en expliquant que pour ne pas perturber l'animal, il enjoint son client à prendre leur distance sans plus attendre.»

«Jacques me confie un second récit. À la tombée de la nuit, ayant pour habitude de se déplacer à vélo, Jacques roule tranquillement sur le chemin qu'il emprunte régulièrement pour rentrer chez lui à Saint-Sulpice. Soudain, il est surpris par le regard d'un loup qui l'observe, par sa proximité avec les habitations humaines.»

Carnet de terrain, Stéphane Marpot.

En vis-à-vis, la mise en récit de ces deux surgissements du loup sur le chemin de Jacques exprime une forme de stupeur ou de surprise. Les émotions exprimées dans et par le récit de Jacques mettent au jour des opérations de placement. Lors du raid à ski, nous voyons que les skieurs se trouvent là où le loup ne les attendait pas. Inversement, proche des habitats humains, l'animal se montre hors des cadres dans lesquels le guide l'attendait. En somme, si chacun peut se voir contraint par les autres à une «juste place» (Mauz, 2002), il ou elle peut s'en échapper par son action. Autrement dit, humains et loups résistent aux attentes, aux habitudes et aux spatialités de chacun (Doré, *op. cit.*).

«Devant la cabane de la bergère, une petite terrasse a été installée. Comme d'accoutumé, cet espace est occupé par la bergère et ses invités et par les chiens de conduite du troupeau qui y mangent et s'y reposent. Ce soir-là, une des brebis en a décidé autrement, elle chasse les chiens et mange leurs croquettes. Nous l'observons sans rien dire. Julie regarde la scène, elle semble impressionnée par la présence de la brebis puisqu'elle hésite à récupérer son sac qui se trouve à l'autre bout de la terrasse. La bergère impute le comportement au fait que la brebis a été nourrie au biberon.»

Carnet de terrain, Noémie Bailly.

Cette observation met plutôt en lumière un sentiment de gêne provoqué par l'irruption d'un animal dans un espace où les humains ne s'attendent pas à sa présence. Déjà désémparée devant la scène qui se déroule sous ses yeux, la tranquille indifférence de la brebis amplifie le doute de Julie. Parce qu'elle bouscule les préjugés, les humains tendent à singulariser cette brebis. Son individualité, son assurance et son action (manger les croquettes des chiens, déplacer le mobilier) brouillent le statut associé à son espèce et les rapports qu'elle devrait entretenir avec les humains.

Dans les deux dernières situations exposées, les animaux génèrent des réponses émotionnelles en raison de leur capacité à modifier leur position dans diverses situations. Ces réactions émotionnelles découlent de l'inattendu associé à la présence, à l'activité ou au comportement de ces animaux. Les émotions indexées au sentiment de peur mettent au jour un franchissement matériel et symbolique, un ajustement des relations interspécifiques et des spatialités en jeu. Sans entrer dans un tel niveau

d'analyse, considérer la variété des positions adoptées par les animaux demande de prendre en compte l'articulation des agentivités humaines et animales. Dans cette perspective, la circulation des affects relatifs à la peur exprime toujours un rapport. Formulé différemment, la crainte, la stupeur ou l'indifférence n'appartiennent pas à tel sujet humain ou animal, elles expriment quelque chose de l'écologie de la relation.

Selon certains sociologues (Halloy, 2022 ; Quéré, 2021) et psychologues (Tcherkassof et Frijda, 2014), les émotions peuvent être conçues comme des dispositions à l'action. Cela signifie que, d'une part, elles font l'objet d'un apprentissage, d'une habituation, notamment par le biais de la socialisation de l'individu et, d'autre part, qu'elles orientent les agissements de ce dernier. La peur, en particulier, peut s'avérer inhibitrice comme porteuse d'une action qui anticipe un risque (Kurashima, 2021). Dès lors, il convient d'interroger les apprentissages qui interviennent dans le parcours des usagers de la montagne et qui participent à façonnner leur peur et leurs attitudes lorsqu'ils se retrouvent au minimum en coprésence des animaux alpins.

APPRENTISSAGE DES INTERACTIONS INTERSPÉCIFIQUES

Dans l'ensemble de ces récits, les individus réagissent différemment à la présence des animaux. Ces observations mettent au jour diverses capacités à décrire le comportement animal et à se rendre disponible à leur présence (Rémy, 2023). Qu'ils se réfèrent à l'éthologie, à la répétition des interactions avec les membres d'une espèce animale ou à des conceptions vernaculaires, les usagers de la montagne sollicitent de multiples répertoires de connaissances en fonction des situations qu'ils rencontrent dans l'espace montagnard (Mauz, 2005). Ces connaissances établissent la possibilité de communiquer, d'agir et d'interagir avec l'animal, des savoirs qui restent des potentialités qui dépendent des situations.

Notamment, selon un membre des services pastoraux, une meilleure compréhension du comportement des chiens de protection par les pratiquants d'activités récréatives pourrait réduire la peur lors des interactions. Cette aptitude à interpréter implique une connaissance précise de l'attitude des chiens et une réponse appropriée des individus. Une étude menée par les mêmes services pastoraux²⁵ semble confirmer cette idée (Bailly *et al.*, à paraître).

Cependant, il ne s'agit pas seulement d'acquérir une connaissance théorique des animaux, mais il est également donné de vivre des expériences concrètes avec eux. Celles-ci façonnent une forme de

25. «Mon expérience avec les chiens de protection (MECP)» est une étude par questionnaire menée par les services pastoraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2019 et 2022 auprès des personnes ayant déjà rencontré des chiens de protection de troupeau.

compréhension et déclenchent des modes d’interaction spécifiques avec les animaux. C’est ce qu’illustre la description ethnographique suivante :

«Alors que nous progressons en discutant tranquillement dans le champ, un cheval à la robe brune se met à galoper en direction de l’arbre quand soudain sa course bifurque. Clémence tout devant se tétranise et nous dira avoir vu sa vie défiler alors que l’équidé lui fonce dessus. En l’espace de trois secondes, Paola s’interpose entre l’animal et son amie en levant les bras et en exécutant des moulinets avec ces derniers pour accroître le volume spatial qu’elle occupe.»

Carnet de terrain, Stéphane Marpot.

Comme Paola l’expliquera en entretien avec une pointe d’humour, «*Clémence n’a rien contre les poneys, c’est plus qu’elle n’a pas été trop confrontée aux chevaux dans sa vie*». De son côté, elle pratique l’équitation depuis l’enfance et a appris à interagir avec l’animal. Elle ajoute que chevaux, mygales boliviennes ou patous, peu importe que l’animal soit domestique, sauvage ou de compagnie, il faut apprendre et s’habituer à leurs manières d’agir. Pour elle, à l’instar d’autres pratiquants, l’apprentissage se fait par la prise en compte de l’animal et ses capacités propres ; du contexte matériel dans lequel a lieu l’interaction et autant que possible ; du recours à l’expertise d’une tierce personne possédant les savoir-faire interspécifiques adéquats. Dans cet exemple, pour Clémence, l’animal renvoie à une forme d’altérité. L’aptitude à agir de Paola face au cheval découle d’une «éducation de l’attention» (Ingold, 2018) et d’une «socialisation avec les animaux» (Michalon *et al.*, 2016). Dans l’action, la paralysie de Clémence autant que l’action de Paola actualisent ces potentialités. L’analyse de ces exemples ethnographiques nous conduit à défendre l’idée que la compréhension des «paysages de la peur» gagnerait à prendre en compte comment les émotions et les rapports anthrozoologiques sont à la fois socialement et spatialement situés. Par ailleurs, le dialogue entre sociologie et écologie (Anderson *et al.*, 2022) tend à montrer que la peur représente un indice qui permet d’évaluer les mobilités animales et humaines et que ces circulations évoluent en fonction des habituations et des interactions interspécifiques. Dans la partie qui suit, nous allons interroger plus avant ce que les émotions relatives au spectre de la peur font aux mobilités humaines.

EFFET DE LA PEUR SUR LES MOBILITÉS

Dans les récits précédents, les peurs et les réactions se déclinent différemment. Qu’ils interagissent ou non, qu’ils soient plus ou moins expérimentés et informés vis-à-vis des animaux en présence, les usagers de la montagne s’avèrent tantôt sujet de l’expérience émotionnelle de la peur, tantôt acteur prompt à interagir ou à communiquer avec l’animal.

Durant nos enquêtes respectives, nous avons pu identifier trois formes d'effet de la peur sur les mobilités des humains.

IMMOBILITÉ

Dans un premier temps, comme nous l'avons vu avec les descriptions concernant la brebis et le cheval, il y a des situations où la peur est décrite comme une émotion envahissante qui entrave gestes et mouvements. Aussi, ces récits où la peur de la présence supposée ou avérée d'un animal immobilise l'individu sont nombreux au sein des bivouaqueurs solitaires.

«Cette nuit j'ai flippé en entendant le vent sur la toile de tente. J'avais vraiment l'impression d'entendre renifler à proximité. J'ai d'abord songé aux loups, [puis aux] trois kangals²⁶ en face. On dit qu'ils partent loin de leur troupeau. Eux ils défendent le troupeau contre les intrusions... et si j'étais un intrus ? Ces pensées ont duré une fraction de seconde, mon corps s'est tétonisé. Est-ce à l'idée d'être repérée ? Identifiée ? Visible ? Je ne peux l'expliquer et je ferme les yeux, incapable même d'allumer une frontale pour me rassurer.»

Carnet de terrain, Noémie Bailly.

L'obscurité, l'isolement et l'étrangeté des ambiances sonores exacerbent le sentiment de vulnérabilité. Désorienté par cette étrange géographie alpine (Turnbull *et al.*, 2022), parfois «*si la peur est trop intense elle peut aboutir à une véritable paralysie, clouant sur place la personne terrorisée qui devient dès lors incapable de réagir*» (Jeudy-Ballini et Voisenat, 2004, p. 5).

ÉLOIGNEMENT

Conscients du caractère aléatoire de ces situations anthropozologiques, durant les préparatifs d'une sortie en montagne, celles et ceux qui craignent dérangement et altercation fortuite avec les animaux peuvent aller jusqu'à planifier leurs itinéraires en fonction de cette éventualité. Ils peuvent avoir recours à des cartes topographiques, aux informations fournies par les offices du tourisme ou aux témoignages actualisés de pratiquants sur les sites communautaires en ligne. La démarche du pratiquant est alors d'éloigner toutes situations de coprésences éventuellement problématiques. Dans le cas des rencontres avec les chiens de protection, de plus en plus de sites proposent des contenus indiquant la présence de ces animaux avec plus ou moins de précision sur des

26. Race de chien d'origine turque élevée pour garder le bétail.

itinéraires donnés²⁷. Ces recherches permettent à des personnes redoutant des rencontres de choisir d'autres itinéraires, d'autres massifs ou d'autres périodes de pratique.

Clémence raconte la douloureuse rencontre vécue avec un chien de protection :

« Lors de la première ascension, après 15-20 minutes de marche, on passe près d'une arrivée de télésiège. Il y a un troupeau sur un versant sur notre gauche [...]. Je commence à rebrousser chemin et envisager par où passer pour le contourner. En même temps, trois ou quatre chiens de berger dont un gros patou [...] dévalent la pente en face de nous. Je m'immobilise, mon ami continue à marcher. Je comprends vite qu'un des chiens ne va pas s'arrêter. Le berger court plus ou moins derrière, une bière à la main, alors qu'il est 9 h 30 du matin en hurlant : "Connard, connard, viens là !" Ça m'insécurise encore plus. Je crois que ça augmente aussi le stress du patou qui poursuit sa course vers moi. Je me tourne lentement, je me mets de côté [...] et, direct, il me chique la fesse. J'ai encore la marque des crocs sur le cul ! »

Clémence évoque un sentiment d'insécurité qui découle de la course des chiens et des hurlements du berger. Pour elle, ils affectent l'ensemble des êtres en présence et contribuent à la réaction du patou. La douleur et la blessure conséquente de la morsure marquent son corps et sa mémoire. Désormais, elle explique éviter de partir marcher ou courir en certains lieux et à certaines saisons par crainte de se retrouver de nouveau dans cette situation. La morsure fait office d'événement et déstabilise sa confiance en elle et en l'animal. Par conséquent, cette expérience renforce l'expression de sa peur face à la possibilité de revivre une situation semblable. Signal d'une perturbation, la peur contribue à une reconfiguration des spatialités de la pratiquante qui ajuste ses habitudes en conséquence pour ne pas reproduire la même erreur.

CONTOURNEMENT

Face au chien de troupeau, le sentier occupé par des vaches ou par des bouquetins, il est également des situations où les présences animales mettent à l'épreuve les capacités des randonneurs à faire avec elles. Dans cette perspective, de multiples stratégies sont adoptées sous l'impulsion de la peur. Ainsi en est-il de Chloé. Malgré l'amour que lui inspirent les chiens, elle ne peut s'empêcher d'être effrayée par leur proximité depuis une morsure. Lors de la randonnée illustrée ci-dessous, elle voit les chiens de protection arriver derrière à la suite du passage du troupeau. Elle distance alors le groupe et s'éloigne le plus possible des chiens.

27. Groupe dédié sur Facebook, description d'itinéraires sur Visorando, applications sur smartphone telles que WaffApp, cartes sur mesure, de nombreux outils technologiques et communautaires permettent désormais d'informer les randonneurs de prendre en compte les présences animales dans l'élaboration des itinéraires.



Figure 8.2. Ensemble de photographies mettant en scène des mobilités diverses face aux animaux (photographies: Noémie Bailly).

A: Chloé prend de la distance face aux chiens. B: Manon prend une photographie des chiens. CPT: chien de protection de troupeaux.

Différemment, Manon, l'amie de Chloé, prend le temps de photographier les chiens et se demande même si elle peut les caresser (figure 8.2).

Lorsque la peur est présente, des comportements d'évitement sont observables. Les pratiquants de montagne en prévision ou lors de la rencontre s'éloignent de certains animaux. La prise de distance peut consister en un contournement, c'est-à-dire en une légère mise à distance de quelques mètres ou moins. Il peut aussi être plus conséquent et devenir un détour, le pratiquant choisit un autre chemin si c'est possible ou quitte le sentier pour se frayer un passage à une distance plus rassurante de l'animal.

Cet éloignement est condition d'un contexte qui renvoie à l'attitude de l'animal, à la possibilité de faire un détour, mais aussi et surtout à l'instauration d'un espace et d'un sentiment de sécurité, de sécurité par la personne concernée. Ces derniers dépendent de sa socialisation aux animaux ainsi que d'émotions variablement ressenties et éduquées (Villers, 2013).

CONCLUSION

En définitive, ces trois cas de figure qui mettent en jeu des rapports à des animaux dits « sauvages », d'élevage ou domestiques mettent en avant le caractère situé et relationnel de la peur. En dépit d'une saisie nécessairement asymétrique des rapports interspécifiques — l'enquête socio-logique n'est pas dotée des outils méthodologiques ou conceptuels pour rendre compte des affects et des ressentis des animaux —, nous pouvons tout de même rendre compte des jeux émotionnels interspécifiques du point de vue de l'humain (Rémy, 2016). Ainsi, trois constats peuvent être avancés. Premièrement, l'expression et la circulation de la peur évoluent dans le temps. Elles ne sont saisissables qu'en prenant en considération les apprentissages, l'éducation, les dressages, ainsi que toutes les formes d'habituation relatives aux situations de coprésence. Deuxièmement, elles sont structurées et structurantes. En effet, elles sont orientées par des facteurs externes aux individus concernés par la géographie des lieux, par l'histoire des interactions interspécifiques, mais ses expressions demeurent contingentes de la singularité des situations. Troisièmement, elle permet de révéler les catégorisations animales naturalistes (domestiques, sauvages, etc.) tout en soulignant également leur limite.

En outre, si l'on considère les effets potentiels de la peur sur les spatialités et les mobilités, on peut soutenir qu'elle détermine des périmètres d'action interspécifique tout en bousculant les préjugés spatiaux (la « juste place » des animaux). Selon le rapport qu'elle institue (prédateur/proie ; dérangeur/dérangé), elle réoriente les mobilités (détour, contournement) quitte à sanctionner (socialement, physiquement) les individus.

Ainsi, les rencontres anthropozooologiques et les émotions qu'elles génèrent conduisent à modifier des mobilités humaines. Mais il est à noter que les spatialités des animaux changent aussi de manière plus ou moins permanente en raison de divers phénomènes, parmi lesquels : la prédation, l'anthropisation des milieux et les activités humaines telles que la déforestation, l'expansion des habitats péri-urbains, des pollutions, l'agriculture et le tourisme, ainsi que des circonstances particulières telles que le confinement imposé par la pandémie de la Covid-19. Cette combinaison de facteurs participe aux transformations des territoires des animaux et au déplacement de certaines espèces sauvages vers les zones habitées par les humains. Ces débordements tendent à se multiplier, soulignant que la destruction de l'environnement force les espèces animales à se rapprocher des humains dans certains cas, comme le mentionne Jane Goodall : « À mesure que nous détruisons, par exemple la forêt, les différentes espèces d'animaux qui l'habitent sont poussées en proximité forcée [...], rapproché par force des humains » (Lionnet, 2020). À long terme, ces changements pourraient avoir des répercussions sur les spatialités humaines.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson R. M., Charnley S., Epstein K., Gaynor K. M., Martin J. V., McInturff A., 2022. The socioecology of fear: A critical geographical consideration of human-wolf-livestock conflict. *The Canadian Geographer*, 67 (1), 17-34, <https://doi.org/10.1111/cag.12808>
- Bailly N., Lecuyer L., Ba M. M., Perrin-Malterre C., [à paraître]. Encounters between recreational users and livestock guarding dogs: an evaluation in the context of wolf increases in the French Alps. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*.
- Bericat E., 2016. The sociology of emotions: Four decades of progress. *Current Sociology*, 64 (3), 491-513, <https://doi.org/10.1177/0011392115588355>
- Bernard J., 2017. *La concurrence des sentiments : une sociologie des émotions*. Paris, Éditions Métailié, 251 p.
- Bleicher S., 2017. The landscape of fear conceptual framework: definition and review of current applications and misuses. *PeerJ*, 5, e3772, <https://doi.org/10.7717/peerj.3772>
- Brown J. S., 1999. Vigilance, patch use and habitat selection: foraging under predation risk. *Evolutionary Ecology Research*, 1, 49-71.
- Brown J. S., Laundré J. W., Gurung M., 1999. The ecology of fear. Optimal foraging, game theory, and trophic interactions. *Journal of Mammalogy*, 80 (2), 385-399, <https://doi.org/10.2307/1383287>
- Chanteloup L., Perrin-Malterre C., Duparc A., Loison A., 2015. Construire l'interdisciplinarité dans les recherches sur l'environnement : la mise en œuvre d'un programme de recherche « sports de nature et faune sauvage ». *Sciences de la société*, 96, <https://doi.org/10.4000/sds.3528>

- Despret V., 2001. *Ces émotions qui nous fabriquent : ethnopsychologie de l'authenticité*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 360 p.
- Despret V., 2016. *Que diraient les animaux, si... on leur posait les bonnes questions ?*. Paris, La Découverte, 325 p.
- Doré A., 2011. Le devenir politique des corps recomposés : la circulation des animaux dans l'espace public. *Sociologie et sociétés*, 42 (2), 181-204, <https://doi.org/10.7202/045361ar>
- Estebanez J., Gouabault E., Michalon J., 2013. Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale. *Carnets de géographes*, 5, <https://doi.org/10.4000/cdg.1046>
- Gold J. R., Revill G., 2003. Exploring landscapes of fear: marginality, spectacle and surveillance. *Capital and Class*, 27 (2), 27-50, <https://doi.org/10.1177/030981680308000104>
- Guinard P., Tratnjek B., 2016. Géographies, géographes et émotions. *Carnets de géographes*, 17, <https://doi.org/10.4000/cdg.605>
- Halloy A., 2022. Des habitudes émotionnelles aux négociations affectives. *SociologieS*, <https://doi.org/10.4000/sociologies.19953>
- Ingold T., 2018. *L'anthropologie comme éducation*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 122 p.
- Jeudy-Ballini M., Voisenat C., 2004. Ethnographier la peur. *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, 43, 5-14, <https://doi.org/10.4000/terrain.1803>
- Kurashima A., 2021. L'articulation de la peur dans l'ethnographie du tai chi, in Héas S., Zanna O. (éd.), *Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales : éprouves du terrain*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 222-248.
- Laundré J. W., Hernández L., Altendorf K. B., 2001. Wolves, elk, and bison: reestablishing the « landscape of fear » in Yellowstone National Park, USA. *Canadian Journal of Zoology*, 79 (8), 1401-1409, <https://doi.org/10.1139/z01-094>
- Laundré J. W., Hernández L., Ripple W. J., 2010. The landscape of fear: Ecological implications of being afraid. *The Open Ecology Journal*, 3 (3), 1-7, <https://doi.org/10.2174/1874213001003030001>
- Lionnet E., 2020. Coronavirus : « Notre mépris pour la nature a causé cette pandémie », pour la primatologue Jane Goodall, TV5MONDE, <https://information.tv5monde.com/info/coronavirus-notre-mepris-pour-la-nature-cause-cette-pandemie-pour-la-primatologue-jane-goodall>
- Manfredo M. J., 2008. *Who cares about wildlife? : Social science concepts for exploring human-wildlife relationships and conservation issues*. New York (États-Unis), Springer US, 228 p.
- Mauz I., 2002. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés*, 3 (110-111), 129-146, <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.110-111.0129>
- Mauz I., 2005. *Gens, cornes et crocs*. Paris, Cemagref éditions, 255 p.
- Michalon J., Doré A., Mondémé C., 2016. Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ?. *SociologieS*, <https://doi.org/10.4000/sociologies.5329>
- Olkouki C., 2016. La marche urbaine : un outil pour appréhender les émotions à Johannesburg ?. *Carnets de géographes*, 9, <https://doi.org/10.4000/cdg.576>

- Paine R. T., 1966. Food web complexity and species diversity. *The American Naturalist*, 100 (910), 65-75, <https://doi.org/10.1086/282400>
- Quéré L., 2021. *La fabrique des émotions*. Paris, Presses universitaires de France, 428 p.
- Rémy C., 2016. Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides. *L'Année sociologique*, 66 (2), 299-318, <https://doi.org/10.3917/anso.162.0299>
- Rémy C., 2023. Instruments délicats ou êtres sensibles ? Enquêtes sur la supposée insensibilité des expérimentateurs à l'égard des animaux cobayes. *L'Homme*, 247-248 (3-4), 163-190, <https://doi.org/10.3917/anso.162.0299>
- Tcherkassof A., Frijda N. H., 2014. Les émotions : une conception relationnelle. *L'Année psychologique*, 114 (3), 501-535, <https://doi.org/10.3917/anpsy.143.0501>
- Tuan Y.-F., 2013. *Landscapes of Fear*. Minneapolis (États-Unis), University of Minnesota Press, 276 p.
- Tulumello S., 2020. Landscapes of Fear. *International Encyclopedia of Human Geography*, 127-130, <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-102295-5.10277-X>
- Turnbull J., Platt B., Searle A., 2022. For a new weird geography. *Progress in Human Geography*, 46 (5), <https://doi.org/10.1177/03091325221116873>
- Villers B. (de), 2013. Organisation sensorielle de la peur: ethnographie d'interactions particulières entre des enfants et des chiens qui ont peur, in Colon P.-L. (dir.), *Ethnographier les sens*. Paris, Éditions Petra, p. 177-197.
- Zanette L. Y., Clinchy M., 2019. Ecology of fear. *Current Biology*, 29 (9), R309-R313, <https://doi.org/10.1016/j.cub.2019.02.042>

9. PRATIQUES SPORTIVES EN MONTAGNE ET FAUNE SAUVAGE

LE SYSTÈME DE VALEURS DES PRATIQUANTS AU CŒUR DU RAPPORT AUX ANIMAUX SAUVAGES

Léna Gruas, Clémence Perrin-Malterre, Anne Loison

INTRODUCTION

Les espaces montagnards attirent chaque année un quart de la population française pour la pratique d'activités sportives et récréatives (Lefèvre et Raffin, 2023). Parmi ces pratiques, la randonnée pédestre en montagne regroupe près de 6 millions d'adeptes, la raquette et le trail plus d'un million de pratiquants, et le ski de randonnée environ 500 000 personnes. Cette affluence n'est pas sans conséquence pour le milieu naturel qui doit composer avec une présence humaine croissante engendrant des impacts sur la végétation (réduction de la couverture végétale, changements dans la composition des espèces, introduction et propagation de plantes non indigènes), sur les sols (érosion de la litière organique et élimination par le vent et l'eau, décomposition), sur l'eau (dégradation de la qualité) ou encore sur la faune sauvage (dépense énergétique supplémentaire, modification des réponses physiologiques et comportementales, prise alimentaire compromise) (Marion *et al.*, 2016).

La cohabitation entre les pratiquants d'activités sportives en nature et la faune sauvage peut ainsi perturber non seulement les habitats des espèces sauvages (Knight et Gutzwiler, 1995) mais également les réponses comportementales des animaux, ce qui engendre des effets à court, moyen et long terme sur les individus, sur les populations et sur les communautés (Knight et Cole, 1995 ; Le Corre *et al.*, 2009). Pourtant, la littérature scientifique montre que les pratiquants n'ont pas toujours conscience des impacts de leurs activités sur les animaux sauvages (Gruas *et al.*, 2020). Comme l'indiquent Fazio et Gilbert (1986), la

conservation consiste pour 90 % à la gestion des humains et pour seulement 10 % à la gestion de la faune sauvage. Ainsi, comprendre les pratiquants, leurs comportements et leurs perceptions vis-à-vis de la faune sauvage est essentiel pour élaborer des stratégies de gestion efficaces visant à minimiser les impacts négatifs de ces activités. Pourtant, si des travaux existent sur le tourisme de vision (Hambro, 2020), de chasse (Chanteloup, 2013) ou encore sur la photographie animalière (Fennell et Yazdan Panah, 2020), les activités sportives de montagne qui, en raison de leur lieu de pratique, coexistent nécessairement avec la faune sauvage sont restées dans l'angle mort de la recherche scientifique.

Ce chapitre a donc pour objectif de participer à combler ce manque en explorant le rapport à l'animal sauvage qu'entretiennent les pratiquants de sports de montagne. Nous présenterons dans un premier temps un bref état des lieux des connaissances sur les orientations de valeurs vis-à-vis de la faune sauvage, en lien avec les activités récréatives notamment. Dans un deuxième temps, nous décrirons la méthodologie employée pour réaliser une enquête sur les attitudes vis-à-vis de la faune sauvage en montagne. Pour finir, nous dévoilerons une typologie de rapports à l'animal sauvage chez les pratiquants de sports de montagne.

L'ATTENTION PORTÉE À LA FAUNE SOUS LE PRISME DES ORIENTATIONS DE VALEURS

Entre les années 1970 et 1980, Kellert (1976, 1985) présente une typologie d'attitudes ou de valeurs vis-à-vis de la faune sauvage et décrit quatre attitudes dominantes aux États-Unis. Il s'agit d'une part des attitudes *moraliste* et *utilitaire*, antagonistes sur le thème de l'exploitation des animaux par les humains. Les moralistes s'opposent aux formes d'exploitation impliquant la mort et la souffrance, tandis que les utilitaires l'approuvent s'il en résulte des avantages matériels pour les humains. Les attitudes *négativistes* et *humanistes* s'affrontent sur le thème de l'affection pour les animaux. La première se caractérise par l'indifférence à l'idée que l'on puisse aimer des animaux, tandis que la seconde implique un attachement émotionnel envers eux. Dans la lignée de ces travaux, Fulton, Manfredo et Lipscomb (1996), puis Manfredo (2008) définissent des *wildlife value orientations*, ou les «orientations de valeurs vis-à-vis de la faune sauvage». Celles-ci sont mesurées à l'aide d'une échelle d'attitude, un outil de mesure statistique permettant d'évaluer l'adhésion d'individus à une vision du monde. Deux orientations prédominantes sont identifiées par les chercheurs : le *mutualisme* et la *domination*. Les mutualistes ont tendance à considérer que les humains et la faune doivent coexister en harmonie et que les animaux méritent des droits similaires à ceux des humains. Les dominants, à l'inverse,

priorisent le bien-être humain par rapport à celui des animaux et estiment que la faune doit être gérée dans l'intérêt des humains.

En ce qui concerne la diffusion dans ces valeurs dans la société américaine, Manfredo et ses collègues (2009) observent un changement de la domination vers le mutualisme, à l'image du passage du matérialisme au post-matérialisme relevé par Inglehart (1997). Ce changement est pour eux associé à la modernisation : augmentation du niveau d'éducation, du bien-être économique et de l'urbanisation faisant que la faune n'est plus vue comme une ressource nécessaire à la survie. Ces tendances cachent une grande hétérogénéité notamment liée aux caractéristiques sociales des individus. Ainsi, à l'échelle des États-Unis, les auteurs ont montré que le pourcentage de personnes ayant une orientation mutualiste était plus élevé dans les États où les niveaux de revenu moyen, d'éducation et d'urbanisation étaient supérieurs. Les valeurs et attitudes vis-à-vis de la faune ne sont pas seulement liées au contexte mais sont également fortement corrélées avec les caractéristiques sociodémographiques des individus. Chez Kellert (1985), les profils humanistes et moralistes sont marqués par une surreprésentation des moins de 35 ans, des hauts niveaux de diplôme, des personnes non croyantes et des femmes. À l'inverse, chez les utilitaires et les dominants, les hommes, les agriculteurs mais aussi les hauts revenus sont surreprésentés. D'autres études plus récentes ayant mobilisé l'échelle des *wildlife value orientations* trouvent, elles aussi, un lien fort avec le genre, les femmes étant davantage orientées vers le mutualisme que les hommes (Anderson et Fulton, 2008 ; Dougherty *et al.*, 2003 ; Gamborg et Jensen, 2016a ; Vaske *et al.*, 2011). Pour Gamborg et Jensen (2016), dans la population danoise, le rôle du genre est d'autant plus significatif lorsque celui-ci est combiné à l'éducation : les hommes diplômés s'orientent davantage vers une vision utilitaire de la faune, alors que les femmes moins diplômées ont davantage une vision mutualiste.

Au-delà du travail scientifique réalisé sur les orientations de valeurs vis-à-vis de la faune sauvage en générale, d'autres études se sont penchées sur les activités récréotouristiques liées à la faune (chasse, pêche, activités naturalistes). Elles mettent notamment en lumière des orientations de valeurs plus utilitaires chez les chasseurs (Gamborg et Jensen, 2016b) ou les personnes ayant moins d'expérience dans le tourisme de vision de faune (Christensen *et al.*, 2008 ; Serenari *et al.*, 2015). En revanche, peu d'études se sont penchées sur le lien entre le rapport à la faune sauvage et la pratique d'activités sportives n'étant pas directement liées au contact avec l'animal sauvage. Ces rares travaux portent par ailleurs souvent sur des aspects bien spécifiques de la coexistence entre sports de nature et faune sauvage et notamment sur celui de la perception de l'impact de ces activités sur les animaux (Giglio *et al.*, 2015 ; Le Corre *et al.*, 2013 ; Taylor et Knight, 2003). Pourtant,

ces pratiquants cohabitent invariablement — souvent sans s'en rendre compte — avec les animaux sauvages dans les milieux naturels qu'ils et elles fréquentent durant la pratique de leurs activités sportives.

ÉTUDIER LE RAPPORT AUX ANIMAUX D'UN POINT DE VUE QUANTITATIF

Si l'approche qualitative est particulièrement appropriée pour mettre en lumière la complexité des attitudes, comportements, ressentis, émotions vis-à-vis des animaux sauvages, l'analyse statistique donne un éclairage complémentaire, et, somme toute, sous-exploité dans la littérature francophone, sur les aspects de cohabitation entre humains et faune sauvage. D'une part, elle permet de mesurer et d'objectiver à l'aide d'outils systématiques et standardisés des variables d'opinion telles que les orientations de valeurs et, d'autre part, elle permet de savoir comment celles-ci sont distribuées parmi les individus en fonction de leurs diverses propriétés sociales (Lahire, 2013). Les résultats présentés dans ce chapitre sont issus d'une enquête quantitative qui s'est déroulée entre janvier 2018 et août 2019 dans le nord des Alpes françaises, plus précisément dans les massifs des Aiguilles-Rouges, Bauges, Belledonne et Vanoise. Les questionnaires ($n = 2\,558$) ont été récoltés en direct auprès de pratiquants de quatre sports de montagne : le ski de randonnée ($n = 1\,015$) et la raquette ($n = 181$) en hiver, la randonnée pédestre ($n = 1\,034$) et le trail ($n = 328$) en été.

Le questionnaire a été élaboré autour de cinq thématiques principales : 1) la pratique sportive ; 2) le rapport au milieu de pratique ; 3) le rapport à l'animal sauvage ; 4) les attitudes et comportements pro-environnementaux ; 5) les caractéristiques sociodémographiques. Les questions portant sur le rapport à l'animal interrogent à la fois l'expérience de la rencontre (animaux vus lors d'une sortie, comportement, ressenti, perception) et les attitudes et valeurs vis-à-vis de la faune sauvage de manière plus générale, tout en restant centré sur les activités récréatives. Ces questions étaient présentées sous forme d'une liste d'items avec lesquels les répondants devaient indiquer leur degré d'accord ou de désaccord afin d'approfondir quatre thématiques, détaillées dans le tableau 9.1.

Afin de mettre en évidence des profils de rapport à la faune sauvage, différents traitements statistiques issus de la méthode de l'analyse géométrique des données (Le Roux, 2014) ont été mobilisés. Ils permettent de réduire l'information fournie par un grand nombre de variables actives (en l'occurrence celles du tableau 9.1) et de variables illustratives (celles liées aux expériences de rencontres avec des animaux sauvages en montagne notamment), et de faire émerger des profils types qui regroupent les individus présentant des similitudes maximales et des différences minimales par rapport à ceux des autres groupes.

Tableau 9.1. Échelle de mesure des attitudes vis-à-vis de la faune sauvage dans le cadre des activités récréatives en montagne.

Thématiques	Items
Appréciation générale de la faune de montagne	J'aime voir des animaux en montagne. Mes sorties en montagne les plus mémorables sont celles où j'ai vu des animaux. J'aime approfondir mes connaissances sur la faune.
Opinion sur les pratiques de chasse	La chasse va à l'encontre des droits des animaux à exister. La chasse est nécessaire pour réguler la faune sauvage. Il est important que les humains gèrent les populations animales.
Dérangement de la faune lié aux activités récréatives	Si la fréquentation reste raisonnable, les pratiques sportives n'ont pas d'impact négatif sur la faune. Les animaux sont habitués aux pratiques sportives et réagissent peu au dérangement. Les pratiquants peuvent être une source de dérangement pour la faune.
Acceptation des espaces à accès restreint	Dans les zones qui abritent des espèces rares ou menacées, des restrictions d'accès sont acceptables. Il ne faut pas limiter l'accès en montagne. La mise en place de zones de protection à accès limité est nécessaire pour protéger la faune.

FAUNE SAUVAGE ET PRATIQUES DE MONTAGNE : LES RESSORTS D'UNE COHABITATION HARMONIEUSE

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques des pratiquants indique un échantillon très homogène socialement, quand bien même des variations peuvent être observées en fonction des activités pratiquées (tableau 9.2). La population est largement masculine (qui plus est en ski de randonnée et en trail), issues de classes dominantes : fortement dotée en capital économique et en capital scolaire.

Tableau 9.2. Caractéristiques sociodémographiques des pratiquants de sports de montagne.

	Ski de randonnée	Raquette	Randonnée pédestre	Trail	Échantillon global	Population française (en 2018)
Âge médian (en années)	40	50	47	40	44	40
Part de femmes	26 %	48 %	48 %	21 %	36 %	51 %
Part de cadres	53 %	28 %	43 %	53 %	47 %	9 %
Part de bac +5 et plus	53 %	34 %	46 %	51 %	47 %	10 %
Revenu disponible médian par unité de consommation	30000 €	27000 €	27000 €	28400 €	28000 €	22220 €

En dépit de cette homogénéité apparente, nous allons voir que le rapport à la faune sauvage est influencé par les propriétés sociales des individus.

DES ATTITUDES STRUCTURÉES AUTOUR DE TROIS TYPES DE RAPPORTS À LA FAUNE

Les indifférents

Le groupe des indifférents (qui représente 24 % des répondants) est marqué par la forte représentation de réponses « neutres » aux items de l'échelle. Ils et elles ne pratiquent pas particulièrement dans le but de voir des animaux sauvages et ne considèrent pas les sorties ayant donné lieu à de l'observation animalière comme particulièrement mémorables. Ils et elles ne cherchent pas non plus à apprendre des choses sur la faune de montagne. Sans être particulièrement pro-chasse, beaucoup n'ont pas un avis tranché sur la question.

Une part des indifférents refuse également de se prononcer sur le dérangement ou sur les zones de quiétude. D'autres ont des positions plus extrêmes : 30 % sont tout à fait d'accord pour dire que l'on ne doit pas restreindre l'accès en montagne et 26 % pensent que les animaux sont habitués et réagissent peu au dérangement. Lors d'une rencontre durant une sortie, 77 % ne pensent plutôt pas, voire pas du tout, avoir dérangé l'animal.

Les hommes sont surreprésentés dans le groupe (69,5 %), mais l'âge moyen est identique à celui de l'échantillon (44 ans). Aucun lien n'apparaît avec le niveau de diplôme ou de revenus. En revanche, parmi les actifs ayant un emploi, les travailleurs du privé sont surreprésentés (61 %) par rapport au secteur public (28 %). Fait aussi surprenant qu'intéressant, les indifférents sont les plus nombreux à vivre avec un chien (31 % d'entre eux). La proportion d'indifférents est plus élevée parmi les randonneurs à ski (28 %) que parmi les pratiquants des autres activités (20 % pour la randonnée pédestre et la raquette, 24 % pour le trail). La préoccupation environnementale des indifférents (en dehors de la conservation de la faune sauvage) est significativement moins marquée que celle des autres groupes, ils et elles ont une vision anthropocentrée de la nature et réalisent moins d'écogestes que la moyenne de l'échantillon.

Les modérés

Comme leur nom l'indique, les individus qui composent le groupe des modérés (43 % des répondants) sont mesurés dans l'attention portée à la faune : ils ne sont que très rarement « tout à fait d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec les items de l'échelle. Ainsi, 63 % sont d'accord avec l'affirmation « j'aime apprendre des choses sur la faune » et 35 % considèrent les sorties où des animaux ont pu être observés comme mémorables. Trente-neuf pour cent d'entre eux disent être simplement contents quand ils voient des animaux. En ce qui concerne la chasse, leurs opinions sont plus tranchées que celles des indifférents et ils et elles se positionnent plutôt contre cette pratique : 43 % pensent notamment que la chasse va à l'encontre des droits des animaux à exister.

Les modérés sont d'accord avec la présence de zones réservées à la faune (73 %), avec la mise en place de restrictions d'accès (43 %) ou pour dire que les pratiques de montagne peuvent déranger la faune (90,5 %). Lors d'une sortie, plus de la moitié (54 %) pense n'avoir plutôt pas dérangé l'animal mais les modérés sont significativement moins nombreux que les indifférents à répondre ne pas avoir dérangé du tout. La connaissance des zones de quiétude de la faune est identique à la moyenne de l'échantillon (55 % les connaissent), de même pour l'évitement de ces zones (14 % les évitent rarement ou jamais, 41 % toujours).

Hommes et femmes sont représentés dans les mêmes proportions qu'au sein de l'échantillon (65 % et 35 %) et l'âge moyen est de 44 ans. Quarante-cinq pour cent des titulaires d'un bac +5 ou plus appartiennent à cette classe contre 37 % des diplômés d'un bac ou non diplômés. Les cadres sont ainsi surreprésentés par rapport aux autres professions et représentent la moitié des modérés. On constate à nouveau un lien significatif avec l'animal de compagnie possédé : les chats sont surreprésentés

(62 % cohabitent avec un félin), les chiens sont à l'inverse sous-représentés. Aucune activité sportive n'est significativement liée à la catégorie des modérés.

Les mutualistes

Cette dernière classe (33 % des répondants) regroupe les individus qui, selon la théorie des *wildlife value orientations*, croient en la coexistence harmonieuse entre les humains et la faune. Ce sont par conséquent ceux et celles qui portent le plus d'attention à la faune : 89 % sont tout à fait d'accord pour dire qu'ils et elles aiment voir des animaux en montagne et 47 % qu'ils et elles aiment apprendre des choses sur la faune. Les mutualistes semblent rechercher activement le contact avec la faune : 10,5 % font également de la photographie animalière et 11 % des sorties naturalistes. Lorsqu'ils en croisent, 60 % se déclarent émerveillés, et s'arrêtent plus longtemps que la moyenne pour observer les animaux. Les mutualistes ont des positions contrastées vis-à-vis de la chasse : s'ils et elles s'accordent sur le fait qu'elle va à l'encontre des droits des animaux à exister, une part non négligeable de mutualistes pense que la chasse est nécessaire pour réguler (8 % contre 2,5 % des modérés), alors qu'une autre partie (19 % contre 8 % des modérés) ne sont pas du tout d'accord. Cela traduit pour certains et certaines mutualistes une posture interventionniste des humains sur la faune, qui n'est pas incompatible avec une forte attention portée à celle-ci.

Les mutualistes sont largement plus conscients de pouvoir représenter une source de dérangement. Les items en lien avec les restrictions d'usage emportent également une forte adhésion et 91 % sont d'ailleurs tout à fait d'accord pour dire que les humains ont le devoir de protéger la faune. Leur connaissance des zones de quiétude de la faune est significativement supérieure à la moyenne (61,5 %) et ces individus les évitent bien plus souvent que les autres : 52 % les évitent toujours et seuls 13 % ne les évitent jamais ou rarement.

Les femmes sont surreprésentées chez les mutualistes (41 %). La moyenne d'âge est toujours de 44 ans. On constate que les travailleurs du privé sont sous-représentés au bénéfice de la fonction publique. Les mutualistes possèdent des chats et des chiens et sont plus nombreux que le reste de l'échantillon à avoir un autre animal de compagnie, notamment des équidés : 6 % ont un cheval ou un âne. Les mutualistes sont surreprésentés chez les randonneurs à pied, alors que les randonneurs à ski sont sous-représentés. À l'inverse des indifférents, les mutualistes ont des préoccupations environnementales marquées, de nature biocentrique et réalisent des écogestes plus fréquemment que la moyenne de l'échantillon.

Si la méthode statistique employée permet de proposer une classification en profils distincts, il est envisageable de concevoir le rapport

aux animaux sauvages de manière moins compartimentée comme un continuum allant ici de l'indifférence au mutualisme.

UN SYSTÈME DE VALEUR UNIFIÉ ET COHÉRENT, SOUMIS AU POIDS DU SOCIAL

L'analyse de ces classes et des facteurs pouvant influencer l'appartenance à l'une ou l'autre révèle ainsi une forte cohérence entre les orientations de valeurs vis-à-vis du vivant. Les profils révèlent ainsi différents niveaux d'adhésion à un ensemble de valeurs et différentes éthiques, s'appliquant au minimum dans le cadre des activités récréatives. Manfredo (2008) considère même que la préoccupation pour la faune sauvage représente un baromètre de préoccupation pour la durabilité environnementale de manière générale. Le lien fort qui existe au sein de l'échantillon sports de montagne entre les valeurs environnementales et les valeurs à l'égard des animaux sauvages donne l'impression d'une adhésion de la part des individus à un système de valeurs dont la structure est cohérente, que celui-ci soit dans le sens de l'écocentrisme ou de l'anthropocentrisme (Larrère, 2010). Selon la théorie des valeurs, cela permet de « faire le lien entre l'ensemble des valeurs et d'autres variables d'une façon organisée et intégrée » (Schwartz, 2006, p. 952). L'influence du système de valeurs sur le rapport à la faune se retrouve également dans le secteur professionnel des répondants avec une surreprésentation des travailleurs du privé chez les indifférents et du public chez les mutualistes. La vision du monde du travail, l'adhésion ou non aux valeurs d'entreprise ou à celles du service public se refléteraient ainsi dans le rapport au vivant.

Dans l'objectif d'une meilleure compréhension de la perception du dérangement, seulement deux enquêtes ont mesuré le poids des attitudes environnementales (Grossberg *et al.*, 2003 ; Haukeland *et al.*, 2013). Elles constatent qu'une forte sensibilité environnementale implique un haut niveau de conscience du dérangement de la faune. Nos résultats, comme ceux de la littérature, indiquent que la connaissance des problèmes environnementaux globaux aide à la prise de conscience des problèmes spécifiques, dans le cadre de l'activité sportive, par exemple. Ils laissent également penser que la mise en place de gestes dans la vie quotidienne pour minimiser les problèmes globaux peut favoriser l'acceptation de mesures restrictives dans la pratique sportive. Ainsi, si la pratique d'une activité récréative de nature peut participer à la construction et à l'adoption d'attitudes et de comportements pro-environnementaux (Larson *et al.*, 2011 ; Peterson *et al.*, 2008), elle ne suffit pas en elle-même, auquel cas tous les pratiquants de l'échantillon seraient des « écolo-mutualistes ». L'adhésion à un système de valeurs axé sur l'harmonie entre les humains et la nature issu de la socialisation primaire, de

genre ou de classe reste un élément central de la sensibilité aux impacts de l'activité.

Le rôle du genre dans le rapport au vivant a déjà été noté à plusieurs reprises. Dès 1987, Kellert et Berry notaient que les femmes s'attacheraient davantage aux animaux individuels, seraient plus susceptibles de révéler des sentiments anthropomorphiques à l'égard des animaux et auraient une grande préoccupation à l'égard de la cruauté envers eux. À l'inverse, les hommes seraient plus à même d'approuver l'exploitation des animaux ou de leur habitat et auraient une plus grande tendance à tirer des satisfactions personnelles de leur maîtrise et de leur contrôle. Les auteurs expliquent cette différence à travers la théorie de Gilligan (1982) qui postule que les expériences de socialisation des hommes et celles des femmes induisent des différences majeures dans leurs perceptions morales et éthiques. Ce constat est également fait dans le cadre des loisirs et de la cohabitation avec la faune en montagne, puisque les femmes sont surreprésentées dans le profil mutualiste et les hommes dans celui des indifférents. De même, s'il est avancé par la littérature que les plus éduqués sont davantage tournés vers des valeurs biocentriques et les moins éduqués vers l'anthropocentrisme (Grendstad et Wollebaek, 1998), les conclusions relatives au lien entre éducation et les *wildlife value orientations* sont mitigées. Certaines études ne voient pas de lien entre les deux (Teel et Manfredo, 2010), Jafarpour et Manohar (2014) trouvent qu'en Malaisie les mutualistes ont le plus haut niveau de diplôme, et Gamborg et Jensen (2016a) au Danemark trouvent le lien inverse. Les résultats issus de l'échantillon sports de montagne semblent être un cas de figure inédit par rapport à la littérature existante. En effet, le niveau de diplôme influence surtout l'appartenance au profil modéré. Celui-ci est caractérisé par une surreprésentation des cadres et des personnes de niveau bac +5 et plus, qui seraient donc plus enclins à la modération. Comme Gambord et Jensen (2016), on observe une différence importante lorsque l'on combine l'analyse du niveau d'éducation à celle du genre : les personnes non diplômées ou titulaires du baccalauréat sont polarisées entre les indifférents, qui sont en général, et d'autant plus à ce niveau de diplôme, des hommes, et les mutualistes, qui sont en majorité des femmes.

CONCLUSION

Cette étude met en lumière les logiques sociales structurant les orientations de valeurs vis-à-vis de la faune sauvage chez les pratiquants d'activités sportives en montagne. Trois profils types — indifférence, modération, mutualisme — permettent de cartographier des manières différencierées de cohabiter avec la faune sauvage dans les milieux naturels. Ces profils ne sont pas distribués aléatoirement : ils sont socialement situés. Le genre, le niveau de diplôme ou encore l'appartenance

au secteur public ou privé participent à structurer les attitudes envers les animaux sauvages, révélant ainsi l'enracinement des sensibilités environnementales dans des trajectoires biographiques et des appartenances sociales différencierées. En ce sens, le rapport à la faune ne saurait être réduit à une simple question de connaissance ou d'exposition à des messages de sensibilisation. Il est le produit de dispositions incorporées, façonnées par des logiques de genre et de classe. Dès lors, la sensibilisation au dérangement de la faune suppose de s'adresser à des sujets incarnés, traversés par des systèmes de valeurs parfois cohérents, parfois conflictuels, et intégrés à des univers sociaux spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson D. H., Fulton D. C., 2008. Experience preferences as mediators of the wildlife related recreation participation: Place attachment relationship. *Human Dimensions of Wildlife*, 13 (2), 73-88, <https://doi.org/10.1080/10871200701669971>
- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récrécotourisme faunique. Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.
- Christensen A., Needham M. D., Rowe S., 2008. Whale watchers' past experience, value orientations, and awareness of consequences of actions on the marine environment. *Tourism in Marine Environments*, 5 (4), 271-285, <https://doi.org/10.3727/154427308788714786>
- Dougherty E. M., Fulton D. C., Anderson D. H., 2003. The influence of gender on the relationship between wildlife value orientations, beliefs, and the acceptability of lethal deer control in Cuyahoga Valley National Park. *Society and Natural Resources*, 16 (7), 603-623, <https://doi.org/10.1080/08941920309187>
- Fazio J. R., Gilbert D. L., 1986. *Public Relations and Communications for Natural Resource Managers*. Dubuque (États-Unis), Kendall Hunt Publishing Company, 424 p.
- Fennell D. A., Yazdan Panah H., 2020. Tourism and wildlife photography codes of ethics: Developing a clearer picture. *Annals of Tourism Research*, 85, 103023, <https://doi.org/10.1016/j.annals.2020.103023>
- Fulton D. C., Manfredo M. J., Lipscomb J., 1996. Wildlife value orientations: A conceptual and measurement approach. *Human Dimensions of Wildlife*, 1 (2), 24-47, <https://doi.org/10.1080/10871209609359060>
- Gamborg C., Jensen F. S., 2016a. Wildlife value orientations: A quantitative study of the general public in Denmark. *Human Dimensions of Wildlife*, 21 (1), 34-46, <https://doi.org/10.1080/10871209.2015.1098753>
- Gamborg C., Jensen F. S., 2016b. Wildlife value orientations among hunters, landowners, and the general public: A Danish comparative quantitative study. *Human Dimensions of Wildlife*, 21 (4), 328-344, <https://doi.org/10.1080/10871209.2016.1157906>

- Giglio V. J., Luiz O. J., Schiavetti A., 2015. Marine life preferences and perceptions among recreational divers in Brazilian coral reefs. *Tourism Management*, 51, 49-57, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2015.04.006>
- Gilligan C., 1982. *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*. Cambridge (États-Unis), Mass Harvard University Press, 222 p.
- Grendstad G., Wollebaek D., 1998. Greener still? An empirical examination of Eckersley's ecocentric approach. *Environment and Behavior*, 30 (5), 653-675, <https://doi.org/10.1177/0013916598030000504>
- Grossberg R., Treves A., Naughton-Treves L., 2003. The incidental ecotourist: measuring visitor impacts on endangered howler monkeys at a Belizean archaeological site. *Environmental Conservation*, 30 (1), 40-50, <https://doi.org/10.1017/S0376892903000031>
- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat, université Savoie Mont Blanc.
- Gruas L., Perrin-Malterre C., Loison A., 2020. Aware or not aware? A literature review reveals the dearth of evidence on recreationists awareness of wildlife disturbance. *Wildlife Biology*, 2020 (4), <https://doi.org/10.2981/wlb.00713>
- Hambro H. N., 2020. In the absence of a main attraction — Perspectives from polar bear watching tourism participants. *Tourism Management*, 79, 104097, <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2020.104097>
- Haukeland J. V., Veisten K., Grue B., Vistad O. I., 2013. Visitors' acceptance of negative ecological impacts in national parks: comparing the explanatory power of psychographic scales in a Norwegian mountain setting. *Journal of Sustainable Tourism*, 21 (2), 291-313, <https://doi.org/10.1080/09669582.2012.692685>
- Inglehart R., 1997. Modernization, postmodernization and changing perceptions of risk. *International Review of Sociology*, 7 (3), 449-459, <https://doi.org/10.1080/03906701.1997.9971250>
- Kellert S. R., 1976. Perceptions of animals in American society, in *Transactions of the 41st North American Wildlife and Natural Resources Conference*. Wildlife Management Office, Washington, D.C. (États-Unis), p. 533-546.
- Kellert S. R., 1985. American attitudes toward and knowledge of animals: An update, in Fox M. W., Mickley L. D. (eds), *Advances in Animal Welfare Science 1984*, Dordrecht (Pays-Bas), Springer Netherlands, p. 177-213.
- Kellert S. R., Berry J. K., 1987. Attitudes, knowledge, and behaviors toward wildlife as affected by gender. *Wildlife Society Bulletin*, 15 (3), 363-371.
- Knight R. L., Cole D. N., 1995. Wildlife responses to recreationists, in Knight R. L., Gutzwiler K. J. (eds), *Wildlife and recreationists: coexistence through management and research*. Washington D. C. (États-Unis), Island Press, p. 51-67.
- Knight R. L., Gutzwiler K. J., 1995. *Wildlife and recreationists: coexistence through management and research*, Washington D.C. (États-Unis), Island Press, 372 p.
- Lahire B., 2013. *Dans les plis singuliers du social*. Paris, La Découverte, 340 p.
- Larrère C., 2010. Les éthiques environnementales. *Nature Sciences Sociétés*, 18 (4), 405-413, <https://doi.org/10.1051/nss/2011004>

- Larson L. R., Whiting J. W., Green G. T., 2011. Exploring the influence of outdoor recreation participation on pro-environmental behaviour in a demographically diverse population. *Local Environment*, 16 (1), 67-86, <https://doi.org/10.1080/13549839.2010.548373>
- Le Corre N., Gélinaud G., Brigand L., 2009. Bird disturbance on conservation sites in Brittany (France): the standpoint of geographers. *Journal of Coastal Conservation*, 13 (2-3), 109-118, <https://doi.org/10.1007/s11852-009-0057-8>
- Le Corre N., Peuziat I., Brigand L., Gélinaud G., Meur-Férec C., 2013. Wintering waterbirds and recreationists in natural areas: A sociological approach to the awareness of bird disturbance. *Environmental Management*, 52 (4), 780-791, <https://doi.org/10.1007/s00267-013-0118-5>
- Lefèvre B., Raffin V. (coord.), 2023. *Les pratiques physiques et sportives en France*. Paris, Injep, 220 p.
- Le Roux B., 2014. *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*. Paris, Dunod, 424 p.
- Manfredo M. J., 2008. *Who Cares About Wildlife?*. New York (NY, États-Unis), Springer US, 228 p.
- Manfredo M. J., Teel T. L., Henry K. L., 2009. Linking society and environment: A multilevel model of shifting wildlife value orientations in the Western United States. *Social Science Quarterly*, 90 (2), 407-427, <https://doi.org/10.1111/j.1540-6237.2009.00624.x>
- Marion J. L., Leung Y.-F., Eagleston H., Burroughs K., 2016. A review and synthesis of recreation ecology research findings on visitor impacts to wilderness and protected natural areas. *Journal of Forestry*, 114 (3), 352-362, <https://doi.org/10.5849/jof.15-498>
- Peterson M. N., Hull V., Mertig A. G., Liu J., 2008. Evaluating household-level relationships between environmental views and outdoor recreation: the Teton Valley case. *Leisure Sciences*, 30 (4), 293-305, <https://doi.org/10.1080/01490400802165073>
- Schwartz S. H., 2006. Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. *Revue française de sociologie*, 47 (4), 929-968, <https://doi.org/10.3917/rfs.474.0929>
- Serenari C., Peterson M. N., Gale T., Fahlke A., 2015. Relationships between value orientations and wildlife conservation policy preferences in Chilean Patagonia. *Human Dimensions of Wildlife*, 20 (3), 271-279, <https://doi.org/10.1080/10871209.2015.1008113>
- Taylor A. R., Knight R. L., 2003. Wildlife responses to recreation and associated visitor perceptions. *Ecological Applications*, 13 (4), 951-963, <https://doi.org/10.1890/1051-0761%282003%2913%5B951%3AWRTRAA%5D2.0.CO%3B2>
- Teel T. L., Manfredo M. J., 2010. Understanding the diversity of public interests in wildlife conservation. *Conservation Biology: The Journal of the Society for Conservation Biology*, 24 (1), 128-139, <https://doi.org/10.1111/j.1523-1739.2009.01374.x>
- Vaske J. J., Jacobs M. H., Sijtsma M. T., 2011. Wildlife value orientations and demographics in The Netherlands. *European Journal of Wildlife Research*, 57 (6), 1179-1187, <https://doi.org/10.1007/s10344-011-0531-0>

Partie 3

MESURES DES EFFETS DES PRATIQUES RÉCRÉOTOURISTIQUES SUR LES ANIMAUX

La visualisation de l'empreinte humaine, qui traduit l'intensité de la présence et des activités humaines, sur une carte du monde est une image particulièrement frappante pour qui se pose la question de la place laissée par les humains à la nature, à la faune sauvage, et ce, plus particulièrement en Europe. Reposant sur une combinaison de mesures caractérisant le développement du bâti, des surfaces agricoles et pastorales, la densité de population, les infrastructures électriques, les routes, les voies ferrées et les voies navigables, cet indice montre, en creux, que la faune sauvage doit composer avec un habitat réduit, avec la fragmentation de son paysage due à des structures linéaires plus ou moins franchissables et avec une forte présence humaine.

Ce constat rejoint celui de l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) dont les rapports identifient l'état et les causes de déclin de la biodiversité depuis 2012, pointant la perte des habitats, la pollution, les espèces invasives et la surexploitation comme les facteurs majeurs de son déclin. D'après les travaux les plus récents émergent également, comme source de dégradation de l'environnement pour la biodiversité, les activités touristiques et récréatives (Cardona *et al.*, 2024).

Dans le même temps, les estimations, même grossières, de la biomasse terrestre sauvage comparée à celle constituée des humains eux-mêmes et de leurs animaux domestiques, renforcent le sentiment d'une domination (en termes de masse) et d'un contrôle humain sur la nature. De ce fait, et ce, d'autant plus dans les pays densément peuplés et à forte empreinte humaine, se pose de façon cruciale la question de la coexistence des humains avec la nature et en particulier avec les animaux sauvages. La situation en Europe est particulière dans ce contexte car elle constitue la zone la plus étendue géographiquement sur laquelle l'empreinte humaine est forte et continue. Dans le même temps, les changements de biodiversité sur ce continent sont très hétérogènes suivant les groupes taxonomiques. Par exemple, alors que de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment de passereaux, sont en déclin, ce continent, et en particulier la France, se distingue par une augmentation du nombre de grands mammifères, notamment les grands herbivores et prédateurs, à la suite d'une conjonction de nombreux facteurs tels que des modalités de gestion, des mesures de protection ou des mesures proactives de renforcement/ (ré)introduction favorisant cette augmentation, ainsi qu'une couverture forestière en hausse et, dans une certaine mesure, la déprise agricole. Cette hausse du nombre et de la distribution géographique des grands mammifères (herbivores ou carnivores) peut être vue comme un succès de gestion et de conservation. Et malgré les contraintes qu'ils engendrent auprès de certains activités humaines (collisions, dommages à l'élevage et à la foresterie), elle est la preuve de la coexistence possible entre animaux et humains sur un continent pourtant fortement peuplé

et à l'habitat extrêmement modifié par la présence humaine depuis des millénaires.

De nombreux débats en écologie de la conservation portent sur la question de la coexistence entre humains et animaux (Thapa *et al.*, 2024). Même à l'échelle globale, les plus grands des parcs nationaux dont les statuts incluent des réglementations interdisant certaines activités humaines constituent des aires qui ne suffisent pas à englober l'ensemble des mouvements des animaux qui les occupent. Par exemple, les bisons sortent régulièrement des contours du parc du Yellowstone, de même que les cerfs à queue blanche migrent en hiver au sud en zone non protégée ou qu'une partie de la migration des gnous du Serengeti sort du parc dans leur trajet vers la rivière Mara. *A fortiori*, les plus petites aires protégées constituent des îlots réglementaires qui doivent être envisagés avec les territoires qui les entourent, dans lesquels les activités humaines ne sont pas réglementées. Au final, l'impact des humains sur la nature et en particulier sur les animaux est donc à évaluer tout autant dans les aires protégées qu'en dehors.

Dans cette partie, les auteurs s'intéressent aux effets des activités récréatives en montagne, que ce soit dans des sites peu aménagés ou, au contraire, avec des infrastructures importantes telles qu'une station de sports d'hiver. Pour un animal, il est facile d'imaginer que ces infrastructures peuvent modifier la façon dont ils vont utiliser leurs habitats, dont ils peuvent se disperser ou migrer. Dans le chapitre 10, Marc Montadert et Jérôme Cavailhes s'attellent à évaluer l'utilisation de l'espace dans des stations de ski de haute altitude fortement fréquentées, tout en estimant la mortalité induite par les infrastructures, en étudiant le Tétras-lyre à l'aide d'individus marqués de balises GPS. De façon étonnante, les tétras-lyre ne semblent pas quitter leur domaine vital hivernal même lorsque celui-ci se trouve au sein des stations de ski, profitant des petites zones refuges qu'ils y trouvent (bosquets, par exemple), et les causes anthropiques contribuent fortement à leur mortalité.

Les deux chapitres suivants s'attachent à évaluer l'impact de la pression humaine au travers d'activités qui laissent peu ou pas de traces dans l'environnement une fois les personnes rentrées chez elle. C'est le propre du dérangement lié à certaines activités récréatives de laisser finalement peu de traces dans l'espace, voire aucune comme pour le vol libre ou seulement des « traces » relativement fines dans le paysage, des chemins, sentiers parfois étroits en montagne et tous franchissables (voire utilisables de façon préférentielle) par la grande faune. Dans le chapitre 11, Adrien Lambert étudie les effets du parapente sur l'Aigle royal et sur le Faucon pèlerin. L'intensité de la pratique à proximité de nids en falaise a des effets mesurables sur le succès de reproduction des oiseaux suivis. De même, alors qu'ils sont, comme mentionné ci-dessus, franchissables, les sentiers structurent l'utilisation de l'espace par les chamois et les

bouquetins, qui s'éloignent des sentiers pendant la journée, et s'en rapprochent pendant la nuit, comme le montre le chapitre 12 de Nicolas Courbin et de ses collègues. Cet effet est atténué pour les individus qui sont loin des parkings, où la fréquentation est réduite. Mais de façon intéressante, les individus soumis à une fréquentation régulière et importante s'éloignent moins des sentiers que ceux qui sont moins dérangés, ce qui témoigne d'une capacité d'ajustement de la tolérance, chez les chamois du moins. L'étude des bouquetins remet en cause l'idée d'une espèce dénuée de la peur des humains, et démontre que les animaux proches des sentiers chez cette espèce sont l'exception plutôt que la règle. Ce résultat soutient l'idée de différences importantes de «personnalité» chez les animaux (Réale *et al.* 2007; MacKinlay *et al.*, 2023), le long d'un gradient «timide-audacieux» (Found et St Clair, 2019).

Comprendre les conséquences comportementales (utilisation des ressources, comportement vis-à-vis des sentiers) et démographique (survie, reproduction) nécessite d'imaginer le paysage tel qu'il est perçu par les différentes espèces animales, qui, chacune, fait face à des compromis entre la nécessité de s'alimenter et celle de se sentir en sécurité. C'est en identifiant les facteurs permettant d'aboutir à des compromis viables qu'il devient possible d'imaginer des mesures de gestion des habitats, ou des réglementations, par exemple, atténuant les répercussions des activités humaines sur les populations animales. Les trois chapitres de cette partie proposent différentes mesures de gestion, au travers d'aménagements (retrait des parkings plus loin des départs de randonnée, plantation de bosquets) ou de médiation et d'accord avec des pratiquants, mesures qui peuvent être prises à partir des résultats des études présentées.

BIBLIOGRAPHIE

- Cardona L. M., Brook B. W., Harwood A., Buettel J. C., 2024. Measuring the human-dimension of outdoor recreation and its impacts on terrestrial wildlife. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 47, 100808, <https://doi.org/10.1016/j.jort.2024.100808>
- Found R., St. Clair C. C., 2019. Influences of personality on ungulate migration and management. *Frontiers in Ecology and Evolution*, 7, 438, <https://doi.org/10.3389/fevo.2019.00438>
- MacKinlay R. D., Shaw R. C., 2023. A systematic review of animal personality in conservation science. *Conservation Biology*, 37 (1), e13935, <https://doi.org/10.1111/cobi.13935>
- Réale D., Reader S. M., Sol D., McDougall P. T., Dingemanse N. J., 2007. Integrating animal temperament within ecology and evolution. *Biological Reviews*, 82, 291-318, <https://doi.org/10.1111/j.1469-185X.2007.00010.x>.
- Thapa A., Mukherjee T., Pradhan A., Chattopadhyay J., 2024. Understanding the prospects of human-wildlife coexistence: a conceptual framework. *Biodiversity and Conservation*, 33, 3583-3615, <https://doi.org/10.1007/s10531-024-02922-w>

10. LES IMPACTS DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES SUR LES GALLIFORMES DE MONTAGNE

Marc Montadert, Jérôme Cavailhes

INTRODUCTION

Les développements socio-économiques de large ampleur, qui affectent les sociétés des pays développés depuis les années 1950, ont conduit à une augmentation drastique de la « demande de nature » de la part d'un public qui a, à la fois, plus de temps libre, plus de moyens économiques et plus de facilité d'accès, alors que, dans le même temps, la part disponible de ces espaces naturels diminue drastiquement (Balmford *et al.*, 2009 ; Buckley, 2004). Parallèlement à ces évolutions, la question de l'impact des loisirs sur la biodiversité est devenue plus prégnante, avec une multiplication des recherches au cours des dernières décennies (Doherty, Hays et Driscoll, 2021), et la difficulté constante de passer d'effets mesurés à l'échelle individuelle (réponse comportementale/physiologique) aux conséquences sur le fonctionnement des populations et des communautés (Gill, Norris et Sutherland, 2001 ; Ordiz *et al.*, 2021 ; Pirotta *et al.*, 2018 ; Tablado et Jenni, 2017).

En montagne, l'expression la plus manifeste de ces évolutions est la création des domaines skiables dans des espaces autrefois principalement dévolus aux activités sylvopastorales. Ce développement se manifeste au premier chef par l'existence de loisirs de plein air, en l'occurrence essentiellement le ski. Cependant, ces activités ne se déploient pas indépendamment d'infrastructures diverses créées pour faciliter l'accès aux espaces naturels et permettre ainsi leur essor. On peut ainsi identifier trois grands types de changements interdépendants apportés par la mise en place des domaines skiables :

- création de multiples infrastructures (routes, bâtiments, remontées mécaniques, etc.),

- modifications de l’habitat (au sens des groupements végétaux) qui entraînent souvent la perte ou l’altération d’habitats originellement présents (drainage de zones humides, disparition de formations de landes à la suite du nivelage des pistes, coupes forestières...) mais aussi parfois la création de nouveaux habitats comme des plantations à des fins paysagères ou de contrôle des avalanches,
- augmentation importante de la présence humaine, notamment en période hivernale, associée à un changement complet des usages (diminution des usages traditionnels pastoraux/agricoles vers les pratiques de loisirs).

L’évaluation de l’impact de ces activités impose en premier lieu d’identifier et d’estimer l’importance de ces pressions de diverses natures et de comprendre comment elles impactent les différents niveaux d’organisation du vivant : physiologie et comportement individuel, démographie des populations, structuration des communautés et fonctionnement de l’écosystème (Wolf, Croft et Green, 2019).

Au sein de ce vaste champ d’investigation, nous proposons de présenter quelques résultats préliminaires d’une étude toujours en cours sur les interactions entre les activités au sein d’un domaine skiable et une espèce emblématique des mêmes espaces alpins, le Tétras-lyre (*Lyrurus tetrix*).

En étudiant une espèce en particulier, nous nous sommes essentiellement focalisés, d’une part, sur la dimension comportementale individuelle de la réponse et, d’autre part, sur l’impact direct des infrastructures sur la mortalité des individus. Du point de vue comportemental, la question principale que nous nous posons est : les tétras-lyres présentent-ils une stratégie comportementale en réponse à la fréquentation hivernale qui leur permet d’éviter ou d’atténuer les risques de dérangement direct ? Du point de vue de la survie individuelle, nous avons cherché à quantifier la contribution relative des causes de mortalité d’origine anthropique par rapport aux causes naturelles. Comme causes « naturelles », nous entendons la prédatation et plus anecdotiquement les maladies et les accidents non liés aux infrastructures humaines.

MÉTHODOLOGIE

LES SITES D’ÉTUDE ET LES CAPTURES RÉALISÉES

L’étude a été mise en place en 2017 initialement dans les stations des trois vallées en Savoie, soit les domaines skiables voisins de Courchevel, de Méribel, des Menuires et plus anecdotiquement de Val Thorens qui, situé plus en altitude, ne touche que marginalement l’aire occupée par le Tétras-lyre. Depuis 2020, l’étude s’est étendue aux domaines des Arcs et de Val-Cenis. Dans toutes ces stations, les oiseaux capturés l’ont été sur des places de chant localisées sur les pistes de ski à divers endroits

du domaine, principalement au printemps, plus rarement lors du chant d'automne. Un total de 145 tétras-lyres ont été capturés et équipés de balises satellites aux Trois Vallées, 29 aux Arcs et 20 à Val-Cenis.

ACQUISITIONS DES DONNÉES COMPORTEMENTALES

Les balises placées sur les tétras-lyres permettent, selon les modèles utilisés (solaire ou non solaire), d'obtenir des localisations précises de l'animal toutes les 10 à 60 minutes entre mai et septembre. La fréquence hivernale est beaucoup plus faible pour les balises solaires qui fournissent au mieux 3 ou 4 localisations journalières. Les balises non solaires permettent d'obtenir les fréquences de localisation hivernale les plus élevées (jusqu'à une position par heure), mais leur durée de fonctionnement est limitée, au mieux, à une seule année, contrairement aux balises solaires qui peuvent transmettre pendant une durée allant jusqu'à quatre ans avant que leur batterie ne se détériore.

Certaines balises permettent aussi d'obtenir des informations sur le rythme d'activité *via* un accéléromètre embarqué qui fournit des indices de dépenses énergétiques toutes les 5 minutes (Halsey *et al.*, 2009). Sur certaines balises, ces données d'accélérométrie sont utilisées pour moduler la fréquence des localisations GPS de sorte à pouvoir détecter des événements d'envol.

ACQUISITION DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION HUMAINE ET DES INFRASTRUCTURES

Pour qualifier le dérangement, nous disposons du flux public de l'application sportive Strava²⁸ qui fournit une carte d'intensité relative du niveau de dérangement, moyennée sur deux années et déclinée selon trois types d'activité : hivernale (essentiellement le ski et à moindre degré les raquettes), cyclisme et course à pied/randonnée.

Les informations sur les infrastructures linéaires, à savoir essentiellement les câbles de remontées mécaniques, ainsi que d'autres câbles utilisés pour les déclenchements préventifs d'avalanches, sont disponibles grâce au travail de compilation remis à jour tous les deux ans de l'Observatoire des galliformes de montagne.

CARTOGRAPHIE DE L'HABITAT

Un travail de description des habitats a été réalisé principalement à partir de la nouvelle couverture Lidar de l'Institut national de

28. Strava est une application mobile et une plateforme web utilisée par les sportifs pour enregistrer, partager et analyser leurs activités. À partir des données GPS anonymisées de millions d'utilisateurs, agrégées sur les douze derniers mois, Strava produit une carte mondiale («Global Heatmap») reflétant l'intensité relative de la fréquentation des zones utilisées par les utilisateurs selon le type d'activité (notamment ski, randonnée, cyclisme).

l’information géographique et forestière (IGN) ainsi que d’autres sources issues de la télédétection (orthophotographies infrarouges et satellites Sentinel-2). L’identification des grandes composantes phisyonomiques de la couverture du sol (landes hautes et basses, prairies, pelouses maigres, milieux rocheux fins et grossiers, falaises, forêts résineuses et feuillus, bâti, eau libre) a été réalisée par classification supervisée de sites connus dans lesquels diverses statistiques du nuage de points Lidar étaient calculées (hauteur des points par rapport au sol, variance horizontale de cette hauteur), ainsi que d’autres indices issus des autres sources (indices NDVI et NARI notamment²⁹). Chaque composante était ainsi caractérisée par telle ou telle valeur seuil prise par une ou plusieurs statistiques. Les seuils de certaines composantes aisément identifiables ont été fixés empiriquement par l’examen des distribution (bâties, sols nus, falaises), d’autres comme les différents types de végétation basse ont nécessité l’utilisation d’algorithmes de classification plus élaborés (technique d’apprentissage machine dite « *random forest* »).

CALCUL DES DOMAINES VITaux ET DES AIRES OCCUPÉS PAR LES TÉTRAS-LYRES ÉQUIPÉS

La surface des domaines vitaux et l’aire globale occupée par l’ensemble des individus équipés de balise ont été calculées par la méthode des noyaux, après harmonisation du nombre de localisations journalières des différents oiseaux (Worton, 1989).

MODÉLISATION DES RELATIONS ENTRE FRÉQUENTATION HUMAINE EN HIVER ET INTENSITÉ DE PRÉSENCE DES TÉTRAS-LYRES ÉQUIPÉS DE BALISE GPS

L’approche utilisée a consisté à modéliser une fonction de sélection de ressource à partir d’un modèle en temps continu « Continuous-Time Movement Modeling » (Calabrese *et al.*, 2016 ; Fleming *et al.*, 2016). Cette approche permet de reconstituer un kernel³⁰ d’intensité de présence d’un animal à partir de ses localisations successives et de relier cette intensité à des variables environnementales susceptibles de l’influencer. Pour cette pré-analyse, nous avons retenu 13 tétras-lyres (3 femelles, 10 mâles) suivis en hiver dans la station des Menuires et retenu 3 types de variables : le dérangement humain *via* l’application Strava, l’habitat décliné en 5 types — milieu ouvert (agrémentant les prairies, landes rases et milieux rocheux), le boisement résineux, le boisement feuillu, les

29. NDVI: *normalized difference vegetation index*; NARI: *net assimilation rate index*.

30. En statistique spatiale, un kernel (ou noyau) est une fonction de pondération centrée sur un point, utilisée pour lisser une distribution de données ponctuelles. Dans les analyses de distribution animale, il permet d’estimer une densité de probabilité de présence en attribuant à chaque localisation une influence spatiale décroissante avec la distance.

aulnaies et « non habitat » (milieu urbain, plan d'eau et autres milieux aquatique) — ainsi qu'une variable qualifiant l'état ouvert ou fermé des remontées mécaniques. Nous avons modélisé séparément chacun des 13 individus.

QUALIFICATION ET ANALYSE DES CAUSES DE MORTALITÉ

Pour ces analyses, nous avons mobilisé le suivi de 159 individus équipés de balises GPS dans les trois domaines skiables étudiés, 25 poules et 134 mâles.

Les balises GPS permettent à l'utilisateur d'être alerté par transmission GSM de la mortalité de l'animal et d'intervenir rapidement pour récupérer le cadavre et pouvoir réaliser une nécropsie afin de confirmer la cause de la mort. En l'absence de nécropsie, les causes de mortalité ont été identifiées en croisant les informations relatives à l'aspect des restes de l'animal et de la balise, au déroulement du comportement spatial précédent la mort tel qu'il peut être reconstruit à partir des capteurs (GPS, accéléromètre, température) et à l'environnement à proximité du site de mort (en particulier de la proximité des câbles). Si le cadavre a déjà été emporté par un carnivore (cas le plus fréquent), les données des capteurs permettent notamment de déterminer qu'il s'agit bien d'une consommation secondaire d'un oiseau qui aurait préalablement percuté un câble. Pour cette analyse, les causes de mort ont été regroupées en quatre classes :

- prédation : regroupant les prédatations par rapace, carnivore et prédateur indéterminé.
- percussions dans une infrastructure : il s'agit essentiellement de morts imputables aux câbles de remontées mécaniques ou câbles de dispositif de déclenchement préventif des avalanches dit « catex », ainsi que d'un cas de percussion dans une clôture métallique de type « ursus » de protection des plantations et d'un cas de collision dans une vitre couverte d'une terrasse de restaurant d'altitude.
- chasse : oiseaux tués dans le cadre du plan de chasse légal et un cas d'oiseau blessé et perdu.
- indéterminée : cette classe regroupe les cas rares (animal heurtant accidentellement une branche) et tous les autres cas où il est impossible de faire la différence entre les causes de mort concurrentes, généralement prédation plutôt que percussion, prédation plutôt que panne/perte de GPS, voire braconnage plutôt que prédation.

Nous avons estimé la survie annuelle par la méthode de Kaplan-Meier (Kaplan et Meier, 1958), avec la procédure qui permet l'entrée progressive des individus au cours du temps (Pollock *et al.*, 1989). Pour estimer la contribution relative des causes de mortalité, nous avons utilisé l'approche des risques concurrents (Gray, 1988 ; Heisey et Patterson, 2006).

RÉPONSE COMPORTEMENTALE ET SURVIE DES TÉTRAS-LYRES

NATURE ET INTENSITÉ DE LA RÉPONSE COMPORTEMENTALE AU DÉRANGEMENT HIVERNAL EN DOMAINE SKIABLE

Nous cherchons ici à étudier si le Tétras-lyre met en place une stratégie comportementale d'atténuation ou d'évitement de la pression de dérangement en hiver, et, le cas échéant, à quelle échelle d'espace elle se manifeste : celle du paysage avec une stratégie d'évitement totale qui conduiraient les tétras-lyres à quitter le domaine skiable en période d'ouverture de la station (de fin décembre à fin avril) ou celle du domaine vital avec des oiseaux qui diminueraient le risque de dérangement en sélectionnant au sein de leur domaine des sites refuges non fréquentés par les skieurs.

À l'échelle du paysage

En hiver, le taux de recouvrement entre le domaine vital des animaux et l'emprise du domaine skiable est presque total aux Arcs (94 %), un peu moins fort aux trois vallées (74 %) et le plus faible à Val-Cenis (62 %) (figure 10.1). Dans le cas de Val-Cenis, le plus faible chevauchement résulte de la présence d'un vallon sans remontées mécaniques qui coupe la station en deux et qui, par construction, se retrouve inclus dans le calcul du domaine vital des animaux.

On constate une forte concentration de la localisation des domaines vitaux hivernaux à proximité des domaines printaniers qui se recouvrent en moyenne de 59 % avec une distance médiane entre centroïdes des domaines de 454 m. Les tétras-lyres capturés au printemps sur les pistes de ski restent majoritairement sur ces mêmes milieux, en hiver, au plus fort de la fréquentation de ces espaces par les humains, probablement parce que sortir de l'emprise des stations impliquerait des déplacements dont les coûts énergétiques dépassent les bénéfices. Les rares individus qui ont quitté la station de ski en hiver correspondent à une exception près à deux mâles au comportement spatial très atypique caractérisé par des déplacements de grande ampleur au printemps et par le changement complet de cantonnement hivernal d'une année sur l'autre.

À l'échelle du domaine vital

Le modèle en temps continu appliqué à 13 individus suivis en hiver aux Menuires a fourni les résultats suivants :

– plus l'intensité relative du dérangement humain (Strava) est importante, moins l'intensité de présence des tétras-lyres est élevée (relation statistiquement significative pour 11 des 13 individus) ;

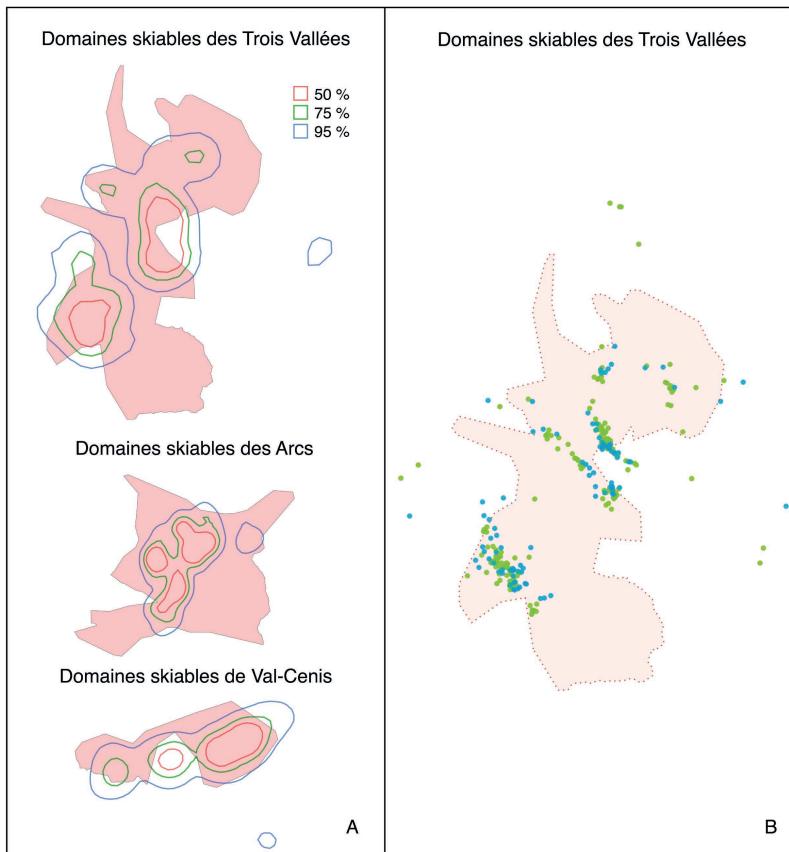


Figure 10.1. Occupation de l'espace par les tétras-lyres suivis par balise GPS dans les trois domaines skiables étudiés.

Colonne A : Aires occupées par les tétras-lyres équipés de balise GPS en hiver dans les trois domaines skiables étudiés. Méthode des noyaux à 50, 75 et 95 % de probabilité de présence. Colonne B : Position des centroïdes des localisations printanières et hivernales de 44 tétras-lyres suivis pendant 56 saisons dans les domaines skiables des Trois Vallées. Les pointillés orange indiquent le contour du domaine skiable, les points bleus indiquent les centroïdes des domaines vitaux individuels hivernaux et les points verts représentent les centroïdes des domaines vitaux individuels printaniers.

- cette influence négative du dérangement tendrait à se renforcer aux heures d'ouverture des remontées mécaniques, même si cette interaction entre la variable «Strava» et le statut d'ouverture des remontées mécaniques n'est significative que pour 3 des 13 individus ;
- les habitats les plus sélectionnés sont, dans l'ordre, les boisements résineux et les aulnaies (relations significatives pour 12 des 13 individus dans les deux cas).

Ces effets se manifestent spatialement par un comportement journalier tout à fait typique de la plupart des individus suivis. Les oiseaux fréquentent massivement des petites plantations résineuses (souvent d'une surface de moins d'un hectare) essentiellement en journée (voir figure 10.2) pendant les heures d'ouverture des stations. Ces plantations qui ne représentent qu'une très faible proportion de l'habitat disponible offrent simultanément la quiétude du fait de leur structure impénétrable aux skieurs et de la nourriture car les aiguilles de résineux sont très prisées des tétras-lyres en hiver. Il est ainsi difficile d'isoler dans la sélection de ces sites ce qui relève de l'évitement du dérangement et/ou de la recherche de nourriture.

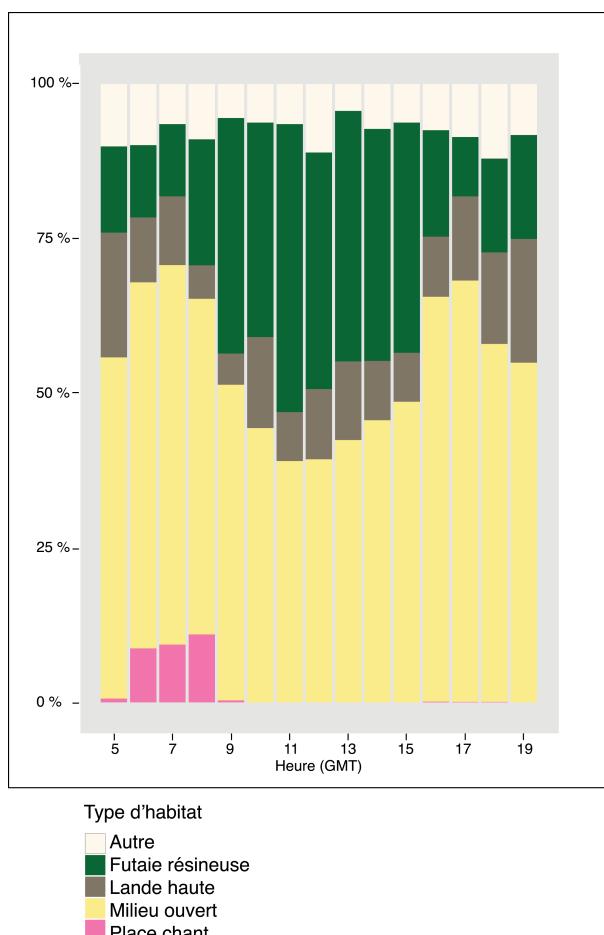
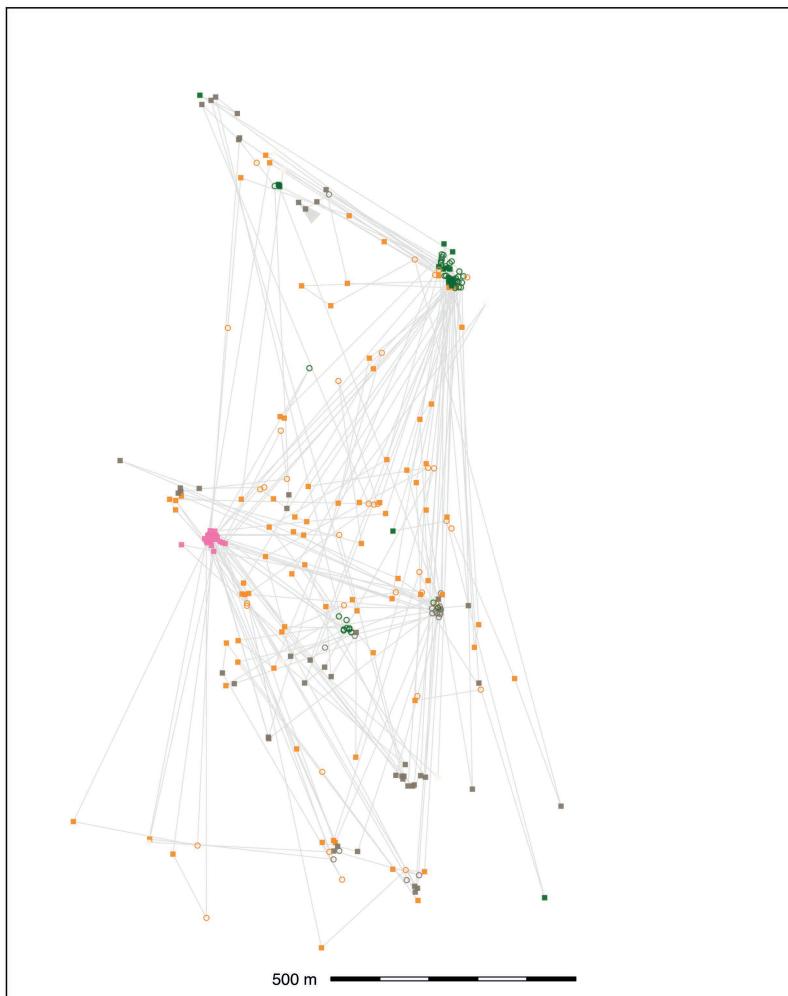


Figure 10.2. Distribution horaire des types d'habitats fréquentés en hiver par 13 tétras-lyres dans la station des Menuires.

10. LES IMPACTS DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES SUR LES GALLIFORMES DE MONTAGNE



Ouverture station	Type d'habitat
■ Fermée	○ Autre
○ Ouverte	● Futaie résineuse
	● Lande haute
	● Milieu ouvert
	● Place chant

Figure 10.3. Localisations hivernales du mâle Blanblan pendant l'hiver 2019 dans la station des Menuires.

La figure 10.3 illustre ce point avec le coq que nous avons surnommé Blanblan comme exemple. On constate des mouvements journaliers entre fréquentation des milieux ouverts ou des aulnaies quand les remontées sont fermées (avant 9 heures et après 16 heures), pour se nourrir et pour fréquenter la place de chant. Ce dernier comportement ne concerne que certains mâles au statut dominant qui fréquentent la place de chant dès l'automne et la visitent régulièrement au cœur de l'hiver.

SURVIE DES TÉTRAS-LYRES EN DOMAINE SKIABLE, QUEL IMPACT DES INFRASTRUCTURES ?

Le taux de survie annuel a été estimé à 0,55 (0,46-0,65), sans qu'il soit possible de détecter de différence entre mâles et femelles.

La prédatation est la première cause de mortalité (taux observé : $0,22 \pm 0,08$), qu'elle soit le fait de rapace (autour des palombes et Aigle royal) ou de carnivores (renard, mustélidés). Les percussions dans les infrastructures arrivent en deuxième position ($0,12 \pm 0,06$), suivi de la chasse ($0,09 \pm 0,05$). Les causes indéterminées ne représentent qu'une très faible part de la mortalité annuelle ($0,02 \pm 0,01$).

Après regroupement, on constate que les contributions des causes naturelles (prédatation et accident) par comparaison aux causes anthropiques (chasse et percussions dans des infrastructures humaines) sont presque équivalentes (respectivement $0,24 \pm 0,08$ et $0,21 \pm 0,08$).

En fait, il s'avère que la contribution des facteurs anthropiques à la mortalité diffère sensiblement entre les trois domaines étudiés ici (figure 10.4) rendant ainsi difficile la généralisation d'une estimation moyenne à l'échelle alpine. Aux Arcs, la mortalité est majoritairement liée aux causes anthropiques, alors qu'à Val-Cenis, aucune cause anthropique (chasse ou percussion) n'a été recensée (à noter malgré tout la faible taille d'échantillon pour cette population où seuls 20 oiseaux ont été suivis).

Ces différences apparentes sont en cohérence avec, d'une part, l'exposition aux câbles qui est la plus forte aux Arcs (densité de câbles : $2,1 \text{ km/km}^2$), suivi des Trois Vallées (densité : 1), puis de Val-Cenis (densité : 0,9) et, d'autre part, la pression de chasse (moyenne de 0,7 prélèvement/100 ha aux Arcs, 0,3 aux Trois Vallées et 0,1 à Val-Cenis).

CONCLUSION

La présente étude apporte des informations nouvelles sur l'impact des domaines skiables sur le comportement et sur la survie du Tétras-lyre.

D'un point de vue de la réponse comportementale des individus en hiver, nous montrons qu'il n'y a pas de stratégie d'évitement de la fréquentation humaine qui les conduirait simplement à quitter leur domaine vital printanier pour passer l'hiver dans des zones très peu

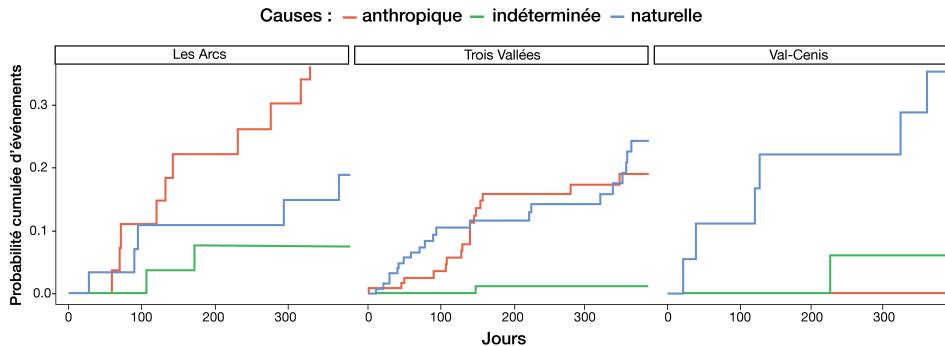


Figure 10.4. Courbes des probabilités d'événements de mortalité cumulée répartis entre trois causes dans les trois sites d'étude analysés séparément : domaines des Arcs, des Trois Vallées et de Val-Cenis.

Les intervalles de confiance non représentés pour la lisibilité des figures sont largement recouvrants.

dérangées. Ainsi, la plupart des oiseaux passent l'hiver à l'intérieur du domaine skiable. L'essentiel de leur stratégie d'atténuation pendant les heures d'ouverture du domaine skiable consiste en une utilisation ciblée de sites à l'abri du dérangement (petites plantations, denses affleurements rocheux et falaises). En plus d'une réponse spatiale, les oiseaux concentrent leurs périodes d'activité de nourrissage dans des sites potentiellement dérangés, à l'aube et au crépuscule, donc avant et après les heures de fréquentation des skieurs. Cette activité biphasique semble très fréquente chez cette espèce et serait la conséquence avant tout d'une stratégie évolutive de minimisation du risque de préddation plutôt que d'une adaptation locale à la présence humaine.

Ces résultats apportent des informations utiles à la mise en œuvre d'une politique de création de zones de quiétude, telle qu'elle est lancée depuis quelques années dans un grand nombre de domaines skiables. Nous faisons les recommandations suivantes :

- planter plusieurs petits refuges, à proximité et à moins d'un kilomètre de chaque place de chant collective, plutôt qu'un seul grand refuge en bordure du domaine qui ne profiterait qu'à une fraction des oiseaux présents.
- choisir des emplacements avec un taux de boisement assez fort, composé de pins, et/ou d'épicéas idéalement en mélange avec des feuillus (saule, bouleau, sorbier, aulne) et présentant en son centre de petites zones ouvertes idéales pour la formation des igloos.

— privilégier — quand c'est possible — des configurations les moins attractives possibles pour les skieurs et des dispositifs les plus dissuasifs possibles. À terme, prévoir l'implantation de cordons boisés denses qui

seront plus dissuasifs que les dispositifs actuels peu respectés car facilement franchis et qui imposent un entretien régulier.

Nous n'avons pas d'éléments suggérant une réduction notable de la valeur sélective («*fitness*») qui serait la conséquence directe du dérangement humain en domaine skiable. Ainsi, aucun individu équipé de balise n'a été trouvé mort en mauvaise condition physique, toutes les causes de mort observées sont liées à la prédation ou aux effets directs de l'activité humaine. Des études précédentes menées sur le Tétras-lyre dans des domaines skiables suisses ont montré une augmentation du niveau de stress et de la dépense énergétique des oiseaux dérangés (Arlettaz *et al.*, 2015) mais pas une baisse de la condition physique des oiseaux dans ces mêmes domaines skiables où les taux de survie des coqs équipés étaient en fait plutôt élevés pour l'espèce (environ 70 % de survie annuelle des coqs, Arlettaz, com. pers.). Un angle mort de ces études est l'effet possible du stress induit par le dérangement sur l'état physique des poules au printemps avant la ponte, et ainsi sur le succès reproducteur en domaine skiable. Les études suisses n'ont pas permis de le documenter. Dans notre cas, on peut juste mentionner que le succès reproducteur mesuré en août à l'aide de chien d'arrêt dans les domaines skiables des Trois Vallées est semblable à celui observé dans les autres sites de comptage de Savoie : moyenne 2004-2023 du succès reproducteur aux Trois Vallées (jeune/poule et intervalle de confiance à 95 %) : 1,7 (1,03-2,6), moyenne du succès reproducteur savoyard des sites hors domaines skiables : 1,35 (0,84-1,86) (données centralisées par l'Observatoire des galliformes de montagne, non publiées).

Finalement, l'effet des domaines skiables le plus immédiatement mesurable sur les populations de tétras-lyres concerne les impacts directs et indirects des infrastructures sur la survie. Les effets directs consistent en des percussions occasionnées par les câbles de diverses natures qui abondent dans les domaines et les effets indirects en la multiplication des voies de communication qui facilitent l'accès des territoires de chasse entraînant potentiellement une pression de chasse plus élevée. Ce résultat tranche avec les données obtenues dans les Alpes suisses dans les années 2000 où les cas de percussions étaient rarement signalés au point que les auteurs doutent de l'importance du phénomène (Arlettaz, com. pers.). En Italie, une étude réalisée dans les années 1990 avec une partie des oiseaux équipés dans un domaine skiable a, elle aussi, relevé peu de cas (Rotelli *et al.*, 2021). Ces différences d'appréciation ont potentiellement deux origines. La première est liée à des réelles différences dans les taux de mortalité anthropiques qui pourraient être variables d'une station à l'autre, comme nous l'avons observé. La deuxième cause est possiblement la conséquence des différentes technologies mobilisées pour suivre les oiseaux. En effet, les émetteurs à très haute fréquence (VHF) utilisés dans les études mentionnées précédemment ne permettent pas

aussi facilement que les balises GPS de réaliser un diagnostic exact des causes directes de mortalité. Ainsi, les oiseaux qui percutent les câbles sont en général rapidement repris par des carnivores induisant ainsi un fort risque d'attribuer, à tort, ces percussions à la prédateur.

Cette mortalité anthropique est vraisemblablement en grande partie additive et donc s'ajoute à celle induite par la prédateur. Cela interroge sur le fonctionnement démographique des populations de tétras-lyre qui occupent les domaines skiables les plus exposés aux mortalités liées aux activités anthropiques, populations qui sont probablement très dépendantes d'un succès reproducteur local constamment élevé et/ou d'un bilan migratoire positif pour se maintenir sur le long terme.

Néanmoins, force est de constater que les domaines skiables étudiés abritent encore des populations relativement abondantes de tétras-lyres. En Savoie, la moyenne de la densité de coqs chanteurs des vingt dernières années de 11 sites en station contre 7 sites hors domaine skiable est similaire (2,62 coqs/100 ha en station contre 2,66 hors station), alors qu'on est en droit d'attendre un effet négatif de l'existence de la station sur l'abondance observée, même indépendamment de la qualité de l'habitat (Patthey *et al.*, 2008). Des investigations plus approfondies à partir du jeu complet de données des Alpes françaises sont nécessaires pour voir jusqu'à quel point ce résultat obtenu en Suisse sur une trentaine de sites est transposable à notre contexte.

REMERCIEMENTS

Ce travail a bénéficié de la contribution majeure des techniciens et stagiaires du Parc national de la Vanoise qui ont réalisé les captures et suivi les oiseaux au quotidien (N. Gomez, M. Chaussinand, M. Marini, T. Arsac, M. Herrmann, P.-J. Vanmarcke, L. Perier-Muzet, T. Faivre). Un grand merci aussi à J. Colombier, initiatrice et animatrice du projet européen Birdski, et à E. Belleau, vétérinaire référent du parc qui a réalisé les nécropsies. Il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier renouvelé des gestionnaires des domaines skiables et des communes des Trois Vallées : la Société des 3 vallées, la société Méribel Alpina, la Société d'exploitation des téléphériques tarentaise maurienne, la Société d'exploitation de la Vallée des Belleville, la commune Les Belleville, la commune des Allues, la commune de Courchevel, ainsi que de l'OFB, de la Fédération des chasseurs de Savoie.

BIBLIOGRAPHIE

Arlettaz R., Nusslé S., Baltic M., Vogel P., Palme R., Jenni-Eiermann S., Patthey P., Genoud M., 2015. Disturbance of wildlife by outdoor winter recreation:

- allostatic stress response and altered activity-energy budgets. *Ecological Applications*, 25 (5), 1197-1212, <https://doi.org/10.1890/14-1141.1>
- Balmford A., Beresford J., Green J., Naidoo R., Walpole M., Manica A., 2009. A global perspective on trends in nature-based tourism. *PLoS Biology*, 7 (6), e1000144, <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1000144>
- Buckley R., 2004. *Environmental Impacts of Ecotourism*. Wallingford, Oxon (Royaume-Uni); Cambridge, Massachusetts (États-Unis), Cabi Publishing, collection « Environmental Impacts of Ecotourism ».
- Calabrese J. M., Fleming C. H., Gurarie E., 2016. ctmm: an R package for analyzing animal relocation data as a continuous-time stochastic process. *Methods in Ecology and Evolution*, 7 (9), 1124-1132, <https://doi.org/10.1111/2041-210X.12559>
- Doherty T. S., Hays G. C., Driscoll D. A., 2021. Human disturbance causes widespread disruption of animal movement. *Nature Ecology and Evolution*, 5, 513-519, <https://doi.org/10.1038/s41559-020-01380-1>
- Fleming C. H., Fagan W. F., Mueller T., Olson K. A., Leimgruber P., Calabrese J. M., 2016. Estimating where and how animals travel: an optimal framework for path reconstruction from autocorrelated tracking data. *Ecology*, 97 (3), 576-582, <https://doi.org/10.1111/2041-210X.12559>
- Gill J. A., Norris K., Sutherland W. J., 2001. Why behavioural responses may not reflect the population consequences of human disturbance. *Biological Conservation*, 97 (2), 265-268, [https://doi.org/10.1016/S0006-3207\(00\)00002-1](https://doi.org/10.1016/S0006-3207(00)00002-1)
- Gray R. J., 1988. A class of K-sample tests for comparing the cumulative incidence of a competing risk. *Annals of Statistics*, 16 (3), 1141-1154, <https://doi.org/10.1214/aos/1176350951>
- Halsey L. G., Green J. A., Wilson R. P., Frappell P. B., 2009. Accelerometry to estimate energy expenditure during activity: Best practice with data loggers. *Physiological and Biochemical Zoology*, 82 (4), 396-404, <https://doi.org/10.1086/589815>
- Heisey D. M., Patterson B. R., 2006. A review of methods to estimate cause-specific mortality in presence of competing risk. *Journal of Wildlife Management*, 701544-1555, [https://doi.org/10.2193/0022-541X\(2006\)70\[1544:AROMTE\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.2193/0022-541X(2006)70[1544:AROMTE]2.0.CO;2)
- Kaplan E. L., Meier P., 1958. Nonparametric estimation from incomplete observations. *Journal of American Statistical Association*, 53 (282), 457-481, <https://doi.org/10.2307/2281868>
- Ordiz A., Aronsson M., Persson J., Støen O.-G., Swenson J. E., Kindberg J., 2021. Effects of human disturbance on terrestrial apex predators. *Diversity*, 13 (2), 68, <https://doi.org/10.3390/d13020068>
- Patthey P., Wirthner S., Signorell N., Arlettaz R., 2008. Impact of outdoor winter sports on the abundance of a key indicator species of alpine ecosystems. *Journal of Applied Ecology*, 45 (6), 1704-1711, <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2008.01547.x>
- Pirota E., Booth C. G., Costa D. P., Fleishman E., Kraus S. D., Lusseau D., Moretti D., New L. F., Schick R. S., Schwarz L. K., Simmons S. E., Tyack P. L., Wells R. S., Harwood J., 2018. Understanding the population

- consequences of disturbance. *Ecology and Evolution*, 8 (19), 9934-9946, <https://doi.org/10.1002/ece3.4458>
- Pollock K. H., Winterstein S. R., Bunck C. M., Curtis P. D., 1989. Survival analysis in telemetry studies: the staggered entry design. *Journal of Wildlife Management*, 53 (1), 7-15, <https://doi.org/10.2307/3801296>
- R Development Core Team, 2004. R: A language and environment for statistical computing. Vienne (Autriche), R foundation for Statistical Computing.
- Rotelli L., Bionda R., Zbinden N., Schaub M., 2021. Chick survival and hunting are important drivers for the dynamics of two Alpine black grouse *Lyrurus tetrix* populations. *Wildlife Biology*, 2021 (4), 1-12, <https://doi.org/10.2981/wlb.00874>
- Tablado Z., Jenni L., 2017. Determinants of uncertainty in wildlife responses to human disturbance. *Biological Reviews*, 92 (1), 216-233, <https://doi.org/10.1111/brv.12224>
- Wolf I. D., Croft D. B., Green R. J., 2019. Nature conservation and nature-based tourism: A paradox?. *Environments*, 6 (9), 104, <https://doi.org/10.3390/environments6090104>
- Worton B. J., 1989. Kernel methods for estimating the utilization distribution in home range studies. *Ecology*, 70 (1), 164-168, <https://doi.org/10.2307/1938423>

11. IMPACTS ET ÉVALUATION DU DÉRANGEMENT INDUIT PAR LE VOL LIBRE DANS LES BAUGES

Adrien Lambert

INTRODUCTION

Pour intégrer le concept de dérangement dans une logique de conservation de la nature et de réduction des impacts anthropiques, la mise en place de zones de tranquillité autour des espaces clés du cycle de vie des espèces cibles est souvent privilégiée (Jotikapukkana, Berg et Pattanavibool, 2010). Ces zones visent à limiter la fréquentation et à réduire les situations de dérangement, minimisant ainsi leurs incidences sur les espèces.

Les gestionnaires et les associations de protection de la nature qui mettent initialement en place ces zones, en concertation avec les représentants des pratiques sportives concernées (Perrin-Malterre, 2020), privilécient souvent des actions de conservation et de protection directe, plutôt que l'évaluation des mesures adaptatives convenues avec les pratiquants et les autres usagers de la nature. Cette approche pragmatique est toutefois confrontée à une demande croissante de preuves d'efficacité des mesures mises en place et à une démonstration de l'impact réel de la pratique.

C'est cette réflexion qui a conduit le Parc naturel régional (PNR) du massif des Bauges et la LPO à chercher à évaluer les impacts et les adaptations mises en place dans le cadre d'un schéma de cohérence entre les activités de vol libre et la prise en compte des enjeux de biodiversité et notamment la nidification du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*).

ÉVALUATION DES EFFETS DU DÉRANGEMENT

L'impact négatif sur la faune sauvage par le vol libre a essentiellement été documenté pour les ongulés de montagne et certains rapaces, mais reste dans l'ensemble encore très mal connu (Tobajas, Guil et Margalida, 2022).

Les activités de sports de nature peuvent avoir un impact négatif sur les rapaces et sur la faune dans de nombreuses situations (Steven, Pickering et Castley, 2011). En ce qui concerne le vol libre, un travail pionnier a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes (Cora) Isère dès 1986 sur les interactions entre le Faucon pèlerin et le deltaplane (Cistac, Fosty et Gifpard, 1986) autour du site de décollage de Saint-Hilaire-du-Touvet en Chartreuse. Cette étude suggère une corrélation négative entre le succès reproducteur des couples et l'intensité de la fréquentation. L'étude se fonde sur des observations régulières et sur un recensement méticuleux des dérangements et réponses comportementales des oiseaux.

Les observateurs naturalistes constatent fréquemment que des dérangements occasionnés par des pratiquants de sports de nature, dont le vol libre en particulier, sont associés à des échecs de reproduction, notamment chez le Faucon pèlerin et surtout chez l'Aigle royal. La perception d'une intensification des pratiques sportives et leur multiplication au fil du temps et dans l'espace conduisent plusieurs observateurs à régulièrement alerter sur les conséquences néfastes pour certaines espèces. Le nombre de pratiquants du parapente est passé d'un peu plus de 5 000 en 1985 à environ 32 000 aujourd'hui, ce nombre est stable depuis 2012 (source : Fédération française de vol libre). Différentes études mettent en effet en avant des succès de reproduction moyens plus faibles sur les couples d'aigles royaux régulièrement dérangés par les pratiquants de vol libre (Drillat, 2019 ; Lambert et Doutau, 2023). Bien que ce paramètre démographique dépende aussi de nombreux autres facteurs (météorologiques, âge des adultes, composition du couple, abondance de proies sur le territoire, risque de prédation, site de reproduction, etc.), il a pour avantage d'être très régulièrement utilisé dans les suivis naturalistes. À noter que la productivité des couples, qui se calcule en divisant le nombre de jeunes produits par le nombre de couples territoriaux — qu'ils soient reproducteurs (utilisés pour le calcul du succès de reproduction) ou non —, pourrait être un indicateur démographique encore plus pertinent chez cette espèce.

Les faucons pèlerins semblent plus sensibles aux dérangements qui proviennent de la zone située au-dessus de leur nid (Herbert et Herbert, 1965 ; Ruddock et Whitfield, 2007) et pourraient donc être plus fortement touchés par les survols en parapente, par la présence de chemin de

randonnée ou par l'existence de voies d'escalade situées dans la partie supérieure de la falaise où ils nichent. Il a été estimé que le dérangement d'origine anthropique pouvait être la cause de 19 % des échecs de reproduction chez cette espèce (Horne et Fielding, 2002). Pour l'Aigle royal, il a été montré que l'occupation d'un territoire, la ponte et la survie des jeunes au nid sont impactées négativement par des activités sportives dont le vol libre (Beaud et Beaud, 1995 ; Spaul et Heath, 2016).

On notera parmi les principales conséquences possibles du dérangement pour les deux espèces : l'abandon du nid, l'arrêt de la reproduction, le choix d'un site de reproduction par défaut, la diminution du temps passé au nid, la modification de l'utilisation du territoire et des habitudes de chasse, une incidence négative sur la thermie de l'œuf, un taux d'éclosion des œufs plus faible, un effet physiologique négatif sur les individus, une prédatation accrue sur les jeunes et une exposition aux intempéries plus régulière en l'absence des adultes sur le nid et donc un impact global négatif sur le succès de reproduction (Brambilla, Rubolini et Guidali, 2004 ; Hansen *et al.*, 2017 ; Richardson et Miller, 1997 ; Strasser et Health, 2013).

Le dérangement peut avoir un impact sur la mortalité des jeunes lors de la première année (Kerbiriou, 2006), et ce, sous différents aspects induits par la fréquentation humaine : mauvais état physiologique, parasitisme, sous-alimentation, mortalité accidentelle. Les variations de la mortalité juvénile ont moins de conséquences négatives sur les populations que la mortalité des adultes chez les espèces longévives (Chambert *et al.*, 2020). Néanmoins, les variations observées dans les dynamiques de populations sont plus souvent liées à la mortalité des jeunes (Kerbiriou, 2006).

Enfin, il reste difficile de mesurer et d'isoler les effets du dérangement sur le long terme, puisque les individus sont appelés à se déplacer en dehors du site d'étude (Lecorre, 2009). Les quelques études réalisées en ce sens montrent un impact négatif du dérangement d'origine anthropique sur la reproduction des couples concernés (Loose, 2014).

CARACTÉRISER LES CONSÉQUENCES DU DÉRANGEMENT

Triplet et Schricke (1998) définissent le dérangement comme « tout événement généré par l'activité humaine qui implique une augmentation du risque de mortalité ou une diminution du succès reproducteur ». Le dérangement peut être abordé comme une réponse comportementale anti-prédateur, ces stimuli perturbateurs peuvent indirectement affecter la condition physique et la dynamique des populations par le biais des coûts énergétiques (fuite, par exemple) et des coûts d'opportunité perdus liés à l'évitement du risque (accès à la nourriture, par

exemple) (Frid et Dill, 2002). Mais il reste essentiel d'arriver à évaluer cette modification du comportement qui peut avoir des conséquences sur deux paramètres de la valeur sélective des individus, à savoir la reproduction et la survie.

Les observateurs naturalistes constatent souvent le dérangement à travers l'observation de perturbations directes engendrant des réactions comportementales à court terme en période de reproduction (intrusion anthropique dans le territoire de reproduction à une période sensible engendrant une réaction des individus qui peut aller jusqu'à l'abandon du site de reproduction). Cette interprétation est à compléter par les conséquences indirectes et à long terme induites par le dérangement, notamment le taux de prédatation sur les œufs ou sur les jeunes, le taux d'éclosion, le choix de sites de reproduction moins favorables et la limitation de l'accès aux territoires de chasse.

L'approche comportementale ne semble pas suffisante pour mesurer les répercussions du dérangement, il faut aussi pouvoir prendre en compte les ressources disponibles qui influent sur la distribution de l'espèce (nourriture, sites disponibles, compétitions inter- et intraspécifique, phénomène de densité dépendance) et la compléter avec l'analyse des conséquences sur la physiologie individuelle (Gill, 2007). Cela nécessite de faire le lien entre les réponses comportementales et leurs conséquences sur les paramètres démographiques (comme le succès de reproduction) ainsi que sur la mortalité (Gill *et al.*, 2001). La difficulté réside dans la nécessité de pouvoir mesurer l'ensemble des facteurs qui influencent le comportement et l'état physiologique des oiseaux afin de déterminer ce qui tient de l'influence humaine ou de la variation des conditions environnementales.

Chez le Faucon pèlerin, il a été montré que les couples reproducteurs peuvent être amenés à choisir des sites de reproduction par défaut à la suite d'un dérangement (Ratcliffe, 1962), même s'ils sont susceptibles de retourner rapidement sur le site de reproduction initial si le dérangement n'a plus lieu. Plusieurs témoignages et observations de nidification par des rapaces sur des sites habituellement très fréquentés lors du confinement du printemps 2020 tendent à corroborer ce postulat.

Chez les jeunes rapaces (tels le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et la Chouette effraie *Tyto alba*), il a été établi que le stress a une influence sur l'apprentissage de la chasse et peut augmenter la mortalité entre le moment de l'envol et celui de l'indépendance (Almasi, 2008 ; Müller, 2009). De plus, il a été montré que des concentrations élevées d'hormones de stress exercent une contrainte négative sur certaines parties du système immunitaire et que la concentration en hormones de stress des parents affecte l'état physiologique des jeunes (Stier *et al.*, 2009). Les hormones de stress pourraient également être transmises par les parents aux jeunes dans l'œuf (Almasi *et al.*, 2010).

Par ailleurs, si l'évaluation des conséquences du dérangement sur les espèces cibles est essentielle à sa compréhension, la caractérisation du dérangement dans sa nature (dans le temps, dans l'espace, dans l'intensité et dans les sources) semble utile au gestionnaire pour intervenir afin d'en limiter l'impact.

LA CAPACITÉ D'HABITUATION

Le phénomène d'habituation ou la diminution de la sensibilité (plus grande tolérance) des individus régulièrement exposés au dérangement fait souvent l'objet de discussion avec les pratiquants de sports de nature. Ce phénomène est considéré comme une réponse adaptée des espèces au dérangement (González *et al.*, 2006). Les réponses comportementales observables et une adaptation du comportement ne signifient pas pour autant qu'il n'y a pas d'incidence sur les paramètres physiologiques des animaux (Gill, 2007) et notamment que les interactions ne génèrent pas de stress chez les individus exposés.

L'utilisation d'un itinéraire linéaire et répété permettrait de diminuer la réponse des animaux à la présence humaine. Dans ce contexte, c'est la prédictibilité de la fréquentation qui facilite la mise en place d'un processus d'habituation (Hamr, 1988 ; Taylor et Knight, 2003). En complément, il semblerait que l'impact sur les espèces lié au dérangement soit plus fort lorsqu'on passe d'une fréquentation nulle à faible que lorsqu'on passe d'une fréquentation faible à moyenne ou moyenne à forte (Soulard, 2017).

On peut également considérer que les oiseaux soumis à une intensité de dérangement plus forte et régulière ont moins de réactions ou des réactions moins vives à ces dérangements que les individus qui ont moins d'interactions avec les activités anthropiques (Courbin *et al.*, 2022 ; Samia *et al.*, 2015), même si cela accroît leur vulnérabilité aux prédateurs (Geffroy *et al.*, 2015). Néanmoins, la notion d'habituation semble très difficile à évaluer, on ne mesure que très mal l'impact réel sur les oiseaux (absence de données sur leur état physiologique, analyse comportementale partielle, etc.), d'autant plus que cette notion va dépendre « des conditions locales et de la nature des activités dérangeantes » (Blanc *et al.*, 2006) ainsi que du tempérament de chaque individu (pour un exemple chez les grands herbivores : Bonnot *et al.*, 2015).

Ce concept est sujet à discussion, voire à controverse et à une mauvaise interprétation de la part des pratiquants. Il est donc à manier avec précaution et demande à être étudié plus en profondeur afin de mieux le comprendre et de pouvoir communiquer au plus juste autour de ce phénomène.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE VOL LIBRE DANS LE MASSIF DES BAUGES

Le PNR du massif des Bauges a lancé en 2009 un schéma de cohérence pour le vol libre, mais avait entamé dès 1995 une réflexion sur la cohabitation entre les enjeux de biodiversité et la pratique de ce sport. Le massif situé aux carrefours de plusieurs grandes agglomérations (Chambéry, Annecy et Albertville) attire de très nombreux pratiquants. Dans ce contexte, les schémas de cohérence des sports de nature sont des outils d'animation territoriaux qui ont pour but d'accompagner un développement raisonné des pratiques sportives en favorisant la prise en compte des enjeux environnementaux pour limiter l'impact de ces activités sur le milieu naturel et sur la biodiversité.

Le PNR du massif des Bauges a choisi d'orienter la prise en compte des enjeux environnementaux en lien avec le vol libre autour de deux espèces de rapaces rupestres : le Faucon pèlerin et l'Aigle royal. Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* a récemment été intégré à la dynamique mais il ne concerne que les deux seuls couples connus et suivis à l'échelle du massif.

Cet outil d'animation a permis de créer un espace d'échange entre les naturalistes et les pratiquants du territoire. Cette mise en relation a favorisé une synergie positive entre les acteurs. Ce schéma de cohérence s'appuie ainsi sur une approche fondée sur la sensibilisation, qui semble parfois plus efficace que l'interdiction (Brendel, Eberhardt et Wiesmann, 2002). Dans ce contexte, une première étude menée en 2023 par la LPO a cherché à évaluer l'efficacité de ce dispositif, tant en termes de bénéfices pour les espèces cibles que de prise en compte des recommandations d'usage de l'espace par les pratiquants de sports de nature. Ses résultats sont présentés dans les sections suivantes.

LES BULLES DE QUIÉTUDE

La démarche du schéma de cohérence s'appuie sur la définition et sur la mise en place de zones de protection informelles issues d'un accord contractuel oral entre les différentes parties. Ainsi, dans le massif des Bauges, le rayon des bulles de quiétude établi (250 m) résulte de l'animation du schéma de cohérence vol libre, de la discussion et d'un compromis convenu avec les représentants des pratiquants de vol libre du massif.

Ces bulles de quiétude sont définies annuellement en fonction des sites choisis par les couples et qui sont connus des naturalistes. La mise en place de zones tampons ou de bulles de quiétude standardisées est un outil pratique et pragmatique pour le gestionnaire (Koch et Paton, 2014), calculé par interprétation des distances de fuite des différentes espèces (Fernández-Juricic *et al.*, 2005 ; Jiang, 2008) avec pour objectif de limiter

l'accès aux zones de sensibilité et donc le dérangement induit (Knight et Temple, 1995 ; Rodgers et Schwikert, 2002 ; Rodgers et Smith, 1995).

Il est régulièrement supposé que la réaction de fuite entraîne une dépense énergétique qui peut avoir une incidence physiologique, mais il est important de considérer que les individus peuvent également réagir parce que leur état physiologique le permet (Gil, Norris et Sutherland, 2004). Pour autant, il est souvent difficile d'estimer avec justesse la distance réelle entre la source du dérangement et l'individu.

Les études sur les distances de dérangement pour l'Aigle royal recommandent des bulles de quiétude dont le rayon varie de 250 à 1 500 m (Ruddock et Whitfield, 2007). Cependant, il semble que l'application de bulles de quiétude de 500 à 800 m autour du nid permettrait de prévenir la majorité des dérangements. Concernant l'activité de vol libre et les interactions avec l'Aigle royal, il a été mis en avant que les impacts sur la reproduction pouvaient être considérés comme faibles dans une zone autour du nid entre 300 et 500 m, mais ce pour les zones régulièrement survolées, lorsque les jeunes sont âgés de plus de 40 jours et si les pilotes quittent la zone rapidement en cas de manifestation de dérangement des adultes. En revanche, il faut toujours considérer un minimum de 300 m en dessous desquels les impacts du dérangement sont extrêmes en période de reproduction (Zeitler et Georgii, 1994). Pour le Faucon pèlerin, il existe une amplitude importante dans les recommandations formulées pour la mise en place de zones de sensibilité allant de 200 à 1 000 m de rayon (Brambilla, Rubolini et Guidali, 2004 ; Currie et Elliott, 1997).

Enfin, pour différents auteurs, il apparaît plus judicieux d'adapter les zones de sensibilité au couple, aux territoire et caractéristiques du site de reproduction (Ruddock et Whitfield, 2007) qui peuvent varier fortement en fonction du contexte local, voire d'adapter les zones de quiétude au bassin visuel depuis l'emplacement du nid (Camp, Sinton et Knight, 1997). Dans le cadre de l'animation du schéma dans le massif des Bauges, il a été convenu d'appliquer un rayon de 250 m à ces bulles dans une logique de compromis et de pas en avant vers les pratiquants, ce rayon étant le plus faible utilisé en France métropolitaine pour ces espèces (Bienvenut, 2022).

ÉVALUATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE DANS LE MASSIF DES BAUGES

Le PNR du massif des Bauges a souhaité évaluer le schéma de cohérence de vol libre mis en place sur deux aspects principaux : la prise en compte des bulles de quiétude par les pratiquants de vol libre et l'impact sur les couples reproducteurs.

Un travail préalable d'enquête auprès des pratiquants sur leur connaissance et l'intégration des enjeux liés au dérangement dans leur activité

avait été mené en 2020 par Paul Filippi, élève-moniteur dans le cadre d'un projet de fin de cursus de DEJEPS³¹ vol libre (communication personnelle). Cette enquête à laquelle 282 pratiquants de vol libre de Savoie et de Haute-Savoie ont répondu a permis de mettre en avant plusieurs éléments :

- 37,7 % des enquêtés déclarent se renseigner systématiquement sur les zones de sensibilité lors de la préparation du vol, 48,8 % le font parfois et 13,5 % ne le font jamais ;
- 67,9 % n'avaient jamais suivi une action de formation ou de sensibilisation sur le thème « vol libre et faune sauvage » ;
- 91,7 % considèrent qu'une meilleure formation des pilotes améliorerait la cohabitation entre le vol libre et la faune sauvage.

On peut ainsi mettre en avant le fait que la notion de « zones de tranquillité » ou de « bulles de quiétude » semble être majoritairement connue des parapentistes (ou du moins des sondés) et intégrée à leur pratique, bien que la majorité n'ait jamais participé à un temps dédié à cette thématique.

Par la suite, en 2021, un travail de compilation de plus de 50 ans de suivis naturalistes dans le massif des Bauges a permis d'établir différents indicateurs liés à la qualité de la reproduction des couples de Faucon pèlerin et d'Aigle royal. Ces données sont le fruit d'une animation annuelle autour du suivi des couples nicheurs dans le massif des Bauges menée conjointement par le PNR et la LPO et s'appuyant sur la mobilisation de naturalistes bénévoles. Elles offrent une connaissance approfondie des deux espèces et un historique essentiel pour étudier les facteurs à même d'impacter leur succès de reproduction. La principale limite de ce protocole tient dans une pression d'observation très variable et difficile à homogénéiser puisque reposant principalement sur une participation bénévole d'ornithologues locaux. À noter que la productivité des couples, qui se calcule en divisant le nombre de jeunes produits par le nombre de couples territoriaux qu'ils soient reproducteurs (utilisés pour le calcul du succès de reproduction), ou non, pourrait être un indicateur démographique encore plus pertinent chez cette espèce.

En 2023, le PNR et la LPO ont alors mené une étude dans l'objectif d'évaluer le respect des bulles de quiétude par les pratiquants de vol libre à travers plusieurs approches. L'objectif était surtout de pouvoir associer l'intensité de dérangement ainsi mesurée avec le succès de reproduction de chaque espèce. La première approche repose sur l'observation directe sur le terrain. La seconde est l'analyse de la fréquentation par les retours des pratiquants de vol libre mettant leurs vols en ligne dans divers formats exploitables dans un outil cartographique.

31. Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Des points d’observation ont été multipliés au cours de la saison de reproduction dans le but d’observer les possibilités de dérangement par observation directe sur un maximum de sites. Dans ce cadre, tous les dérangements anthropiques possibles ont été envisagés, afin de ne pas se restreindre aux activités de sports de nature.

En complément, un échantillon des 400 traces GPS (anonymisées) déposées par les pratiquants dans le cadre de la Coupe fédérale de distance³² (CFD) ont été analysées afin de quantifier la fréquentation des bulles de quiétude. L’échantillon s’est limité aux traces localisées dans ou à proximité du massif des Bauges et collectées entre le 1^{er} janvier et 31 août pour l’Aigle royal et entre le 1^{er} février et le 30 juin pour le Faucon pèlerin (période de nidification). Les données ont été choisies principalement sur des critères de fiabilité et de quantité et de qualité, croisées avec les bulles de quiétude actives sur le territoire en 2023 et pendant les périodes de sensibilité correspondantes (source : Biodiv’sports³³). La démarche a été menée afin d’être reproductible dans le temps et de servir de base d’évaluation future du schéma de cohérence vol libre mis en place par le PNR du massif des Bauges. Les pilotes de la CFD sont représentatifs d’une certaine pratique du vol libre : le cross. Cette pratique demande une maîtrise de l’aérologie et du pilotage au-dessus de la moyenne, l’objectif étant de réaliser la plus grande distance possible ou de réaliser un type de vol entre plusieurs points. Ces traces ne prennent donc pas en compte les vols balistiques des pratiquants débutants ou ceux effectués lors de mauvaises conditions de vol.

Ces deux types de relevés font donc ressortir des informations de natures différentes : les traces GPS permettent de qualifier, avec précision et pour l’ensemble des sites de nidification connu au sein du PNR du massif des Bauges, la présence de parapentistes et leur positionnement par rapport aux bulles de quiétude, alors que les observations de terrain permettent de renseigner sur la nature des dérangements sur un site et principalement de renseigner les activités non prises en compte par les traces GPS.

Pour évaluer l’intensité du dérangement vis-à-vis du succès de reproduction des deux espèces ciblées, ce sont donc les traces GPS qui ont été utilisées ; les observations de terrain pouvant servir à expliquer les résultats obtenus ou à les nuancer. Ces données ont été complétées avec des cartes issues de l’agrégation d’environ 2,5 millions de traces GPS de pratiquants de vol libre pour déterminer les itinéraires les plus

32. Compétition organisée par la Fédération française de vol libre du 1^{er} septembre au 31 août de l’année suivante, fondée sur un système déclaratif de vols mis en ligne sur un site dédié.

33. <https://biodiv-sports.fr>

fréquentés ainsi que les thermiques³⁴ ou la probabilité de présence de thermiques (von Känel, 2010) mais qui ne contiennent pas de données d'altitude essentielles à l'analyse du respect des bulles de quiétude. Cette étude a permis de relever que la productivité³⁵ d'un couple de Faucon pèlerin ou d'Aigle royal semble diminuer avec l'augmentation de l'intensité du dérangement (figure 11.1) (coefficient de corrélation de Spearman $r = -0,53$, $p = 0,014$).

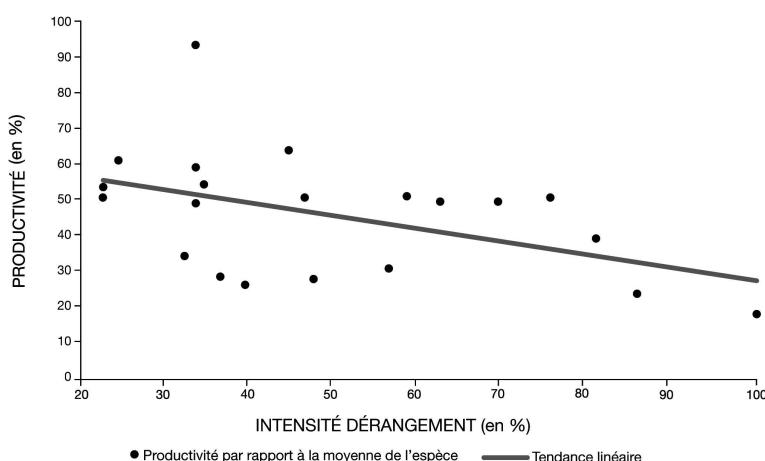


Figure 11.1. Productivité en fonction de l'intensité de dérangement liée à l'activité de parapente pour les couples d'aigles royaux et de faucons pèlerins dans le massif des Bauges en 2023.

Parmi les traces analysées, ce sont 193 intrusions dans une bulle de quiétude qui ont été relevées en période de reproduction pour une moyenne de 0,48 intrusion dans une bulle de quiétude par trace. Pour les sites les plus dérangés (couple d'aigles royaux au Revard et couple de faucons pèlerins de Saint-Pierre-d'Albigny, tous deux en Savoie), 44,3 % et 46,5 % des traces passent respectivement à proximité des bulles de quiétude de l'Aigle royal et du Faucon pèlerin. Ces deux couples affichent une productivité moyenne très faible de 0,13 jeune par couple territorial par année pour l'Aigle royal (contre environ 0,50 jeune en moyenne pour l'espèce dans les Alpes et 0,76 en Savoie en 2023) et de

34. Colonnes d'air chaud ascendantes qui émanent du réchauffement du sol par le soleil, ce courant d'air chaud est utilisé par les parapentistes pour reprendre de l'altitude.

35. La productivité est le nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur.

0,44 jeune par couple territorial par an pour le Faucon pèlerin (il n'existe pas de données nationales sur la productivité, le succès reproducteur moyen est évalué à environ 2,45 jeunes par an par couple reproducteur).

Si on note des disparités de respect des bulles de quiétude entre elles, on peut tout de même mettre en avant le fait que, dans certains cas, un peu moins d'un vol sur deux passe dans une bulle de quiétude. Cette proportion est à mettre en perspective avec le fait que certaines traces passent dans plusieurs bulles de quiétude. Mais, par souhait de ne pas identifier individuellement le nombre de pilotes et d'anonymiser les traces, il n'a pas été possible de déterminer le pourcentage exact de personnes ayant respecté ou non les bulles de quiétude.

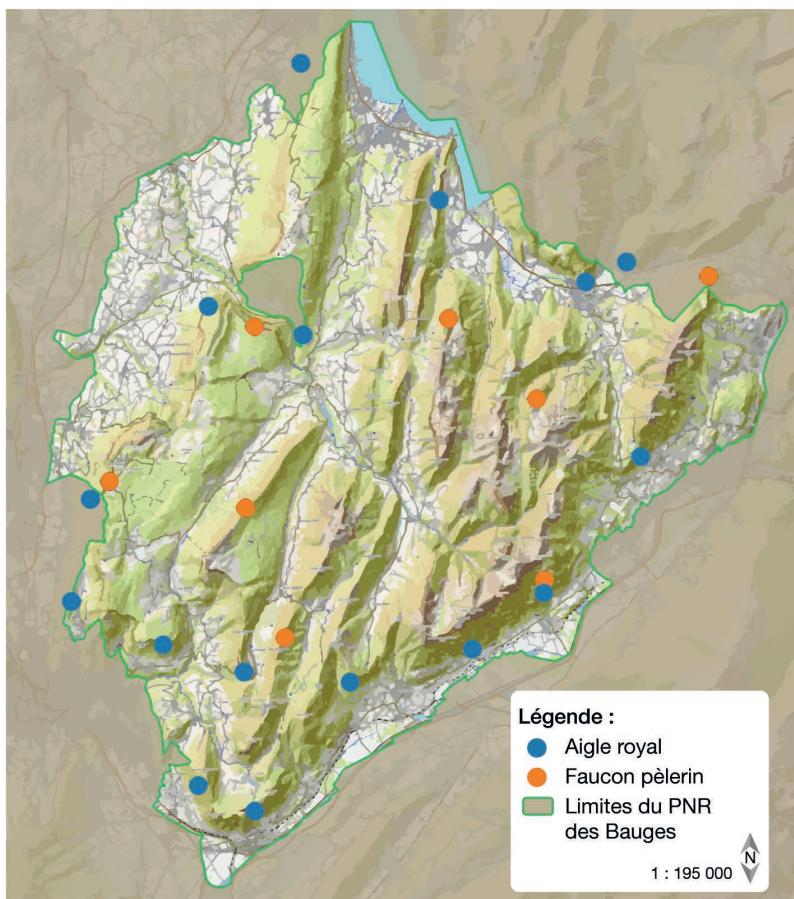


Figure 11.2. Carte de la répartition des bulles de quiétude pour le Faucon pèlerin et l'Aigle royal dans le massif des Bauges en 2023 (sources: OpenTopoMap; conception: Adrien Lambert – LPO Auvergne-Rhône-Alpes).

Enfin, il serait intéressant de vérifier la tendance identifiée lors de l'étude : plus la fréquentation semble intense (nombre de traces), moins la bulle serait respectée (augmentation du pourcentage d'intrusions dans la bulle pour les traces passant à proximité).

CONCLUSION

Il semble logique que les gestionnaires d'espaces naturels, qui mettent en œuvre des moyens pour limiter le dérangement sur des espèces considérées comme prioritaires, souhaitent s'assurer que les bulles de quiétude mises en place soient efficaces tant pour les espèces que réalistes par rapport aux aspirations des pratiquants afin de renforcer leur acceptabilité. L'évaluation de ces mesures reste possible mais demande d'importants moyens humains³⁶ rien que pour assurer l'indicateur de base de l'évaluation (productivité des couples).

L'étude réalisée dans le massif des Bauges porte sur une typologie de pratiquants de vol libre (niveau confirmé, capable d'effectuer des vols longue distance) sur une année. Elle met en avant l'intensité et les incidences du dérangement sur la productivité de deux espèces de rapaces (Aigle royal et Faucon pèlerin), malgré les efforts et les actions de sensibilisation menées par les clubs et la fédération de vol libre auprès de leurs adhérents.

Le dérangement reste un facteur parmi d'autres pouvant influencer la reproduction des espèces, et le vol libre une activité parmi d'autres susceptibles de les déranger. Il est actuellement difficile d'isoler précisément l'effet du vol libre sur la reproduction des rapaces, tant ce processus est également influencé par d'autres variables, telles que la disponibilité des ressources alimentaires, l'âge et l'expérience des couples, les conditions météorologiques durant la saison de reproduction, ou encore, de manière plus globale, les effets du changement climatique. Si le besoin d'évaluation est essentiel à toute démarche mise en place, et particulièrement quand elle implique des contraintes pour certains des usagers, le principe de précaution doit aussi être entendu par les pratiquants dans une logique de réciprocité du lien de confiance.

Les démarches de concertation et de dialogue visent à transmettre aux pratiquants des éléments de connaissance pour encourager l'autorégulation des comportements et limiter le recours à des mesures d'interdiction. Toutefois, la tentation de recourir à l'interdiction reste présente, en particulier lorsque les mesures issues de la concertation ne sont pas respectées ou pour lesquelles les résultats positifs attendus pour la nature tardent à être observés. Ce constat est partagé tant par les naturalistes que

36. Les suivis naturalistes très chronophages et demandant une forte disponibilité étant majoritairement réalisés par des bénévoles dans le massif des Bauges.

par certains gestionnaires, parfois démunis face au manque d'effectivité de recommandations pourtant négociées et issues de compromis.

Par ailleurs, les sports de nature s'inscrivent souvent dans une représentation culturelle de la nature comme espace récréatif, ce qui peut entrer en tension avec les objectifs de préservation. Déconstruire collectivement cette vision pour promouvoir une approche plus responsable du milieu naturel constitue un enjeu central pour renforcer l'efficacité des actions de sensibilisation et favoriser une cohabitation durable entre pratiques humaines et biodiversité.

BIBLIOGRAPHIE

- Almasi B., 2008. Effects of stress on the barn owl (*Tyto alba*) and the link to melanin-based coloration. Doctoral dissertation, University of Zurich (Suisse), <https://doi.org/10.5167/uzh-12462>
- Almasi B., Jenni L., Jenni-Eiermann S., Roulin A., 2010. Regulation of stress response is heritable and functionally linked to melanin-based coloration. *Journal of Evolutionary Biology*, 23, 987-996, <https://doi.org/10.1111/j.1420-9101.2010.01969.x>
- Beaud P., Beaud J.-M., 1995. Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et parapentes. *Nos Oiseaux*, 43, 234-245.
- Bienvenut J., 2022. Dérangement anthropique des rapaces rupestres : état des connaissances et mesures de protection. LPO Paca, Faune-Paca publication n° 111, 25 p.
- Blanc R., Guillemain M., Desmonts D., Mouronval J.-B., 2006. Effects of non-consumptive leisure disturbance to wildlife. *Revue d'écologie (La Terre et la Vie)*, 61, 117-133, <https://doi.org/10.3406/revec.2006.1306>
- Bonnot N., Verheyden H., Blanchard P., Cote J., Debeffe L., Cargnelutti B., Klein F., Hewison A. J. M., Morellet N., 2015. Interindividual variability in habitat use: evidence for a risk management syndrome in roe deer?. *Behavioral Ecology*, 26, 105-114, <https://doi.org/10.1093/beheco/aru169>
- Brambilla M., Rubolini D., Guidali F., 2004. Rock climbing and raven *Corvus corax* occurrence depress breeding success of cliff-nesting peregrines *Falco peregrinus*. *Ardeola: revista ibérica de ornitología*, 51, 425-430.
- Brendel U. M., Eberhardt R., Wiesmann K., 2002. Conservation of the Golden Eagle (*Aquila chrysaetos*) in the European Alps — A combination of education, cooperation, and modern techniques. *Journal of Raptor Research*, 36 (5), 20-24, [https://doi.org/10.1016/S0006-3207\(01\)00116-1](https://doi.org/10.1016/S0006-3207(01)00116-1)
- Camp R., Sinton D., Knight R., 1997. Viewsheds: A complementary management approach to buffer zones. *Wildlife Society Bulletin* (1973-2006), 25 (3), 612-615.
- Chambert T., Imberdis L., Couloumy C., Bonet R., Besnard A., 2020. Density dependence in Golden Eagle *Aquila chrysaetos* fecundity better explained by individual adjustment than territory heterogeneity. *Ibis*, 162, 1312-1323, <https://doi.org/10.1111/ibi.12826>
- Courbin N., Garel M., Marchand P., Duparc A., Debeffe L., Börger L., Loison A., 2022. Interacting lethal and nonlethal human activities shape complex risk

- tolerance behaviors in a mountain herbivore. *Ecological Applications*, 32, e2640, <https://doi.org/10.1002/eap.2640>
- Cistac L., Fosty P., Gifpard G., 1986. *Le faucon pèlerin et le vol libre*. Cora, Isère, 21 p.
- Currie F., Elliott G., 1997. *Forests and birds: A guide to managing forests for rare birds*. Sandy (Royaume-Uni), Forestry Authority, Cambridge and Royal Society for the Protection of Birds, 35 p.
- Drillat B., 2020. L'Aigle royal en Isère. Synthèse 2019 et 5^e bilan après 45 ans de suivi. Réseau Aigle royal Isère, 31 p.
- Fernández-Juricic E., Venier M. P., Renison D., Blumstein D. T., 2005. Sensitivity of wildlife to spatial patterns of recreationist behavior: A critical assessment of minimum approaching distances and buffer areas for grassland birds. *Biological Conservation*, 125, 225-235, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2005.03.020>
- Frid A., Dill L. M., 2002. Human-caused disturbance stimuli as a form of predation risk. *Conservation Ecology*, 6 (1), 11, <https://doi.org/10.5751/ES-00404-060111>
- Geffroy B., Samia D., Bessa E., Blumstein D., 2015. How nature-based tourism might increase prey vulnerability to predators. *Trends in Ecology and Evolution*, 30 (12), 755-765, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2015.09.010>.
- Gill J. A., 2007. Approaches to measuring the effects of human disturbance on birds. *Ibis*, 149, 9-14, <https://doi.org/10.1111/j.1474-919X.2007.00642.x>
- Gill J. A., Norris K., Sutherland W. J., 2001. Why behavioural responses may not reflect the population consequences of human disturbance. *Biological Conservation*, 97 (2), 265-268, [https://doi.org/10.1016/S0006-3207\(00\)00002-1](https://doi.org/10.1016/S0006-3207(00)00002-1)
- González L. M., Arroyo B. E., Margalida A., Sánchez R., Oria J., 2006. Effect of human activities on the behaviour of breeding Spanish imperial eagles (*Aquila adalberti*): management implications for the conservation of a threatened species. *Animal Conservation*, 9, 85-93, <https://doi.org/10.1111/j.1469-1795.2005.00016.x>
- Hamr J., 1988. Disturbance behaviour of chamois in an alpine tourist area of Austria. *Mountain Research and Development*, 8 (1), 65-73.
- Hansen D. L., Spaul R. J., Woodbridge B., Leal D., Dunk J. R., Watson J. W., Driscoll J. T., 2017. Human disturbance of breeding golden eagles (*Aquila chrysaetos*). Unpublished report prepared for the Western Golden Eagle Team, U.S. Fish and Wildlife Service, <https://ecos.fws.gov/ServCat/Reference/Profile/112570>
- Herbert R. A., Herbert K. G. S., 1965. Behavior of peregrine falcons in the New York City region. *Auk*, 82, 62-94, <https://doi.org/10.2307/4082795>
- Horne G., Fielding A. H., 2002. Recovery of the Peregrine falcon *Falco peregrinus* in Cumbria, UK, 1966-1999. *Bird Study*, 49, 229-236, <https://doi.org/10.1080/00063650209461270>
- Jiang Y., 2018. Anti-predator behavior of birds and conservation. Thèse de doctorat en biologie animale, Université Paris Saclay (COmUE).
- Jotikapukkana S., Berg Å., Pattanavibool A., 2010. Wildlife and human use of buffer-zone areas in a wildlife sanctuary. *Wildlife Research*, 37, 466, <https://doi.org/10.1071/WR09132>

- Kerbiriou C., 2006. Impact des changements d'usage sur la viabilité d'une population menacée dans un espace multi-protégé: le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) sur l'île d'Ouessant. Écologie, Environnement. Museum national d'Histoire naturelle (MNHN) Paris.
- Knight R. L., Temple S. A., 1995. Wildlife and recreationists: coexistence through management, in Knight R. L., Gutzwiler K. J., *Wildlife and recreationists: Coexistence through management and research*. Washington, D. C. (États-Unis), Island Press, p. 327-333.
- Koch S. L., Paton P. W. C., 2014. Assessing anthropogenic disturbances to develop buffer zones for shorebirds using a stopover site. *The Journal of Wildlife Management*, 78 (1), 58-67, <https://doi.org/10.1002/jwmg.631>
- Lambert A., Doutau B. 2023. Évaluation du dérangement sur les couples d'Aigle royal et de Faucon pèlerin dans les Bauges. LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 26 p.
- Lecorre N., 2009. Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux. Thèse de géographie, université de Bretagne occidentale, Brest. <https://theses.hal.science/tel-00431281v1>
- Loose D., 2014. Dérangelement et zones de tranquillité pour la faune. État des lieux, réflexions et propositions, 64 p., <https://echobiodiversite.fr/dérangement-de-la-faune/>
- Müller C., 2009. Costs and benefits of a stress response on postnatal: Development in the Eurasian Kestrel (*Falco tinnunculus*). University of Zurich (Suisse), Faculty of Science, <https://doi.org/10.5167/uzh-20184>
- Perrin-Malterre C., 2020. Une démarche originale de gestion concertée pour préserver la quiétude de la faune sauvage: Biodiv'sports de montagne. *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 20 (1), <https://doi.org/10.4000/vertigo.28127>
- Ratcliffe D. A., 1962. Breeding density in the Peregrine *Falco peregrinus* and Raven *Corvus corax*. *Ibis*, 104 (1), 13-39, <https://doi.org/10.1111/j.1474-919X.1962.tb08625.x>
- Richardson C. T., Miller C. K., 1997. Recommendations for protecting raptors from human disturbance: a review. *Wildlife Society Bulletin*, 25 (3), 634-638.
- Rodgers J. A., Schwikert S., 2002. Buffer-zone distances to protect foraging and loafing waterbirds from disturbance by personal watercraft and outboard-powered boats. *Conservation Biology*, 16, 216-224, <https://doi.org/10.1046/j.1523-1739.2002.00316.x>
- Rodgers J. A., Smith H. T., 1995. Set-back distances to protect nesting bird colonies from human disturbance in Florida. *Conservation Biology*, 9, 89-99, <https://doi.org/10.1046/j.1523-1739.1995.09010089.x>
- Ruddock M., Whitfield D. P., 2007. A review of disturbance distances in selected bird species. A report from Natural Research (Projects) Ltd to Scottish natural heritage, 181 p.
- Samia D., Nomura F., Rangel T., Blumstein D., 2015. Increased tolerance to humans among disturbed wildlife. *Nature Communications*, 6, 8877, <https://doi.org/10.1038/ncomms9877>

- Soulard D., 2017. Impacts of recreational trails on wildlife species: Implications for Gatineau Park. University of Ottawa, Canada, <https://doi.org/10.20381/ruor-21091>
- Spaul R. J., Heath J. A., 2016. Nonmotorized recreation and motorized recreation in shrub-steppe habitats affects behavior and reproduction of golden eagles (*Aquila chrysaetos*). *Ecology and Evolution*, 6, 8037-8049, <https://doi.org/10.1002/ece3.2540>
- Steven R., Pickering C., Castley G., 2011. A review of the impacts of nature based recreation on birds. *Journal of Environmental Management*, 92 (10), 2287-2294, <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2011.05.005>
- Stier K., Almasi B., Gasparini J., Piault R., Roulin A., Jenni L., 2009. Effects of corticosterone on innate and humoral immune functions and oxidative stress in barn owl nestlings. *Journal of Experimental Biology*, 212 (13), 2085-2091, <https://doi.org/10.1242/jeb.024406>
- Strasser E. H., Heath J. A., 2013. Reproductive failure of a human-tolerant species, the American kestrel, is associated with stress and human disturbance. *Journal of Applied Ecology*, 50 (4), 912-919, <https://doi.org/10.1111/1365-2664.12103>
- Taylor A., Knight R. L., 2003. Wildlife responses to recreation and associated visitor perceptions. *Ecological Applications*, 13 (4), 951-963, [https://doi.org/10.1890/1051-0761\(2003\)13\[951:WRTRAA\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1890/1051-0761(2003)13[951:WRTRAA]2.0.CO;2)
- Tobajas J., Guil F., Margalida A., 2022. Effects of free-flight activities on wildlife: A poorly understood issue in conservation. *Environmental Conservation*, 49, 8-16, <https://doi.org/10.1017/S0376892921000412>
- Triplet P., Schricke V., 1998. Les facteurs de dérangement des oiseaux d'eau: synthèse bibliographique des études abordant ce thème en France. *Bulletin mensuel de l'ONCFS*, 235, spécial « Perturbation », 20-27.
- Von Känel M., 2010. ParaglidingNet: A sensor network for thermal research. Master Thesis, Swiss Federal Institute of Technology Zurich (Suisse).
- Zeitler A., Georgii B., 1994. Icarus and animals in the wild: A summary of the study into fundamentals on the theme of hang-gliding, paragliding and wildlife. http://www.dhv.de/typo/Icarus_and_Wildlife.1400.0.html

12. RÉPONSES COMPORTEMENTALES DES ONGULÉS DE MONTAGNE FACE AU DÉRANGEMENT HUMAIN ANALYSE CROISÉE CHEZ LE CHAMOIS ET LE BOUQUETIN DES ALPES DANS LES MASSIFS DES BAUGES ET DE BELLEDONNE

Nicolas Courbin, Marie Eveillard-Buchoux,
Pascal Marchand, Thibaut Amblard, Mathieu Beurier,
Laine Chanteloup, Julien Dellier, Carole Toïgo,
Anne Loison, Mathieu Garel

INTRODUCTION

En ce jour caniculaire de juillet 2022, des dizaines de voitures sont garées au col du Glandon, dans le massif de Belledonne, et leurs occupants, armés de serviettes de plage et de crème solaire, remontent la Combe de la Croix jusqu’au lac éponyme où ils passeront la journée pour profiter de sa fraîcheur. Une activité récréative en progression dans un contexte de réchauffement climatique. Un mois plus tard, un peu plus loin dans le massif, ce dernier vendredi d’août enregistre l’un des plus gros pics de fréquentation de l’année dans le cadre de l’Échappée Belle, une compétition d’ultra-trail contribuant à la renommée du massif dans ce domaine très pointu des courses longues en haute montagne. Si les difficultés d’accès ont longtemps préservé les écosystèmes de montagne, notamment en hiver, les activités récréatives et sportives s’y développent et s’y diversifient ces dernières années (Balmford *et al.*, 2015 ; Gibson *et al.*, 2018 ; Newsome, 2014). Le contact avec la nature et le besoin de se déconnecter du stress urbain sont parmi les principaux critères qui motivent cette fréquentation croissante (Breivik, 2010 ; Melo et Gomes, 2017 ; Perrin-Malterre, Chanteloup et Gruas, 2019). En effet, on estime aujourd’hui que 65 % des Français pratiquent un sport régulièrement et

que, parmi eux, plus de la moitié cherchent alors le contact avec la nature (Didier, Lefèvre et Raffin, 2022). Plus particulièrement, les écosystèmes de montagne font face à une augmentation importante des activités « non affiliées », comme le ski de randonnée ou le trail (Gruas *et al.*, 2020 ; Hautbois *et al.*, 2009 ; Melo *et al.*, 2020), ainsi qu'à une diversification des pratiques (Balmford *et al.*, 2009), entraînant une dispersion de la présence humaine tant dans l'espace que dans le temps. Les pratiquants s'aventurent ainsi plus haut et plus fréquemment dans des endroits où la présence humaine était rare, voire inexistante, fréquentant la montagne en période de vacances scolaires (hivernales et estivales) mais aussi hors vacances scolaires, y compris de nuit. Cet attrait est aussi nourri par une médiatisation croissante, notamment portée par les réseaux sociaux ou par les événements et compétitions sportives (*e. g.* l'Ultra-trail du Mont-Blanc, UTMB) dont le développement récent est exponentiel (Buron, 2020 ; Madoré et Loret, 2021). En outre, l'engouement pour les sports de nature en montagne en fait des espaces très prisés, attirant une diversité d'usagers venant de toute la France et de l'étranger, d'autant plus lors des grandes compétitions sportives. Parallèlement, les espaces de montagne français se trouvent sur des territoires en plein essor, sujets à une nette croissance démographique depuis les années 1970. Ce phénomène est particulièrement visible à proximité de grands pôles urbains dynamiques, comme Grenoble, Chambéry-Aix-les-Bains, Annecy ou encore Toulouse, qui favorisent l'installation de nouvelles populations. L'ensemble de ces facteurs contribue à l'augmentation et à la diversification de la présence humaine en montagne (Bonnet et Simon, 2015 ; Gruas, 2021).

Les espaces de montagne sont par ailleurs des milieux à forts enjeux écologiques et environnementaux (Schmeller *et al.*, 2022). Ils sont caractérisés par une biodiversité importante et un fort endémisme, et sont particulièrement affectés par le changement climatique (Vitasse *et al.*, 2021). Cette évolution de la présence humaine interroge donc l'équilibre d'un milieu montagnard à forte sensibilité. L'être humain peut en effet constituer une source de dérangement pour la faune sauvage, notamment parce qu'il chasse un certain nombre d'espèces, ou reste perçu comme tel par les espèces qu'il a chassées (Benoist *et al.*, 2013 ; Courbin *et al.*, 2022 ; Frid et Dill, 2002 ; Marchand *et al.*, 2014). Les animaux vivent ainsi dans un « paysage de la peur » modulé par la présence humaine (Laundré, Hernández et Ripple, 2010) qui influence non seulement le comportement des animaux mais également leur population (Frid et Dill, 2002 ; Gaynor *et al.*, 2018 ; Tablado et Jenni, 2017) et le fonctionnement de l'écosystème (Gaynor *et al.*, 2019 ; Guiden *et al.*, 2019). Pour limiter leur exposition à cette présence humaine, les animaux adoptent diverses réponses comportementales, qu'elles soient proactives (anticipation du risque ; Creel, 2018 ; Courbin *et al.*, 2019) ou réactives

(réponse immédiate, comme la fuite, à un dérangement ; Courbin *et al.*, 2016 ; Stankowich, 2008). Parmi ces réponses, on observe des ajustements dans le choix des habitats fréquentés ainsi que dans l'allocation du temps consacré aux différentes activités nécessaires à leur survie et à leur reproduction (Bonnot *et al.*, 2013 ; Gaynor *et al.*, 2018 ; Xu *et al.*, 2021). Par exemple, un individu peut consacrer davantage de temps à la vigilance dans des zones perçues comme dangereuses, au détriment du temps consacré à s'alimenter (Benoist *et al.*, 2013). Ces réponses, lorsqu'elles sont coûteuses et se répètent fréquemment, entraînent une dépense d'énergie supplémentaire et peuvent avoir, en cascade, des conséquences sur la condition physique, sur la survie et sur la reproduction des individus (Tablado et Jenni, 2017). Toutefois, lorsque le risque est à la fois prévisible et fréquent, tant dans le temps que dans l'espace, l'anticipation constitue pour l'animal une stratégie plus efficace et moins coûteuse en énergie que la fuite systématique face à chaque dérangement. Par exemple, l'animal peut reporter son alimentation dans la zone dérangée à une période de la journée où l'être humain est absent (Bonnot *et al.*, 2013). Cependant, ce report d'activités conditionné par la présence humaine, principalement la nuit, n'est pas sans danger pour les animaux dans des écosystèmes où les prédateurs naturels, souvent nocturnes, sont de nouveau bien présents (Bonnot *et al.*, 2020). De plus, en été, lorsque l'activité humaine est à son maximum, les nuits, plus courtes, offrent moins de temps aux animaux pour compenser le temps non consacré à l'alimentation durant la journée. Ces coûts seront d'autant plus élevés si les habitats dérangés et donc délaissés sont particulièrement favorables pour l'alimentation des espèces.

Le tourisme de nature, principalement diurne et concentré sur les sentiers en montagne, est très prévisible. Il devrait donc entraîner des réponses proactives chez les animaux, se traduisant par un éloignement des sites d'alimentation (ou d'autres zones d'intérêt) situés à proximité des chemins et des accès humains durant la journée. Les sentiers structurent ainsi un paysage de la peur associé aux dérangements provoqués par les activités humaines et contribuent à fragmenter le domaine vital des animaux (Marchand *et al.*, 2017 ; Seigle-Ferrand *et al.*, 2022). Dans ce contexte, les animaux devraient donc ajuster leur niveau de réponse (leur tolérance) au risque réel de dérangement encouru pour minimiser les coûts (Samia *et al.*, 2015). Il n'est cependant pas toujours évident pour eux d'évaluer et de répondre efficacement aux risques réels lorsque les activités humaines, qu'elles soient létales, comme la chasse, ou non létales, comme la randonnée, coexistent sur les mêmes territoires, empruntent les mêmes infrastructures et se pratiquent à la même période (Courbin *et al.*, 2022). Le risque doit être sans cesse réévalué au gré de l'enchaînement des pratiques et des pratiquants sur une même journée. Avec l'augmentation des zones où le tourisme de nature et la chasse coexistent, il devient

important d'étudier les effets additifs ou multiplicatifs de la diversification de ces activités récréatives sur le comportement animal.

Pour approfondir ces questionnements sur la cohabitation entre activités récréatives et faune sauvage en montagne, nous avons choisi de nous intéresser au chamois (*Rupicapra rupicapra rupicapra*) dans le massif des Bauges et au bouquetin des Alpes (*Capra ibex*) dans le massif de Belledonne, deux massifs localisés aux portes des agglomérations de Chambéry-Aix-les-Bains, d'Annecy, d'Albertville et de Grenoble. Ces massifs sont en première ligne face à l'augmentation de la fréquentation des espaces de montagne rapportée par de nombreux gestionnaires d'espaces naturels, qui s'inquiètent des conséquences de cette présence humaine accrue sur la faune sauvage (Gruas, 2021). C'est sur ces deux espaces géographiques que le projet Humani financé par l'ANR, regroupant écologues, géographes, sociologues et anthropologues, a permis de collecter, de rassembler et de croiser des données sur les mobilités « humaines » et « animales » afin de mieux comprendre les interactions humain-faune. Ce chapitre propose une synthèse des travaux menés successivement dans le massif des Bauges (Courbin *et al.*, 2022) et dans celui de Belledonne, croisant les données de la fréquentation humaine estivale, automnale et hivernale avec les déplacements des deux espèces, l'une chassée (le chamois), l'autre protégée (le bouquetin). Il expose dans un premier temps les réponses comportementales des animaux à la présence humaine, puis explore et discute d'options de gestion permettant d'en atténuer les effets.

MÉTHODOLOGIE

LES SITES D'ÉTUDE

Les massifs des Bauges et de Belledonne, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie (Belledonne), et de la Savoie et de la Haute-Savoie (Bauges), se situent tous deux sur la frange ouest/nord-ouest des Alpes françaises. Ils sont séparés par la combe de Savoie où coule l'Isère et font respectivement partie des aires urbaines de Grenoble et de Chambéry pour le massif de Belledonne et du Grand Chambéry, d'Annecy et d'Albertville pour le massif des Bauges.

Le massif des Bauges est un massif calcaire de moyenne montagne culminant à 2217 m (Arcalod) et comprenant 14 sommets de plus de 2000 m. Ce massif est constitué d'une succession de vallées allongées et parallèles les unes aux autres, suivant l'orientation des fronts calcaires. Ces vallées, comprises entre 700 et 900 m d'altitude, sont habitées de nombreux villages et hameaux, et reliées par un réseau routier traversant ainsi l'entièreté du massif. Belledonne est un massif cristallin externe, avec une dizaine de sommets frôlant les 3000 m (2978 m au Grand Pic

de Belledonne), qui se rapproche d'un point de vue topographique des massifs de haute montagne. Le massif de Belledonne forme une barrière rectiligne abrupte orientée NE-SO, opposant un versant ouest aux portes des grandes agglomérations et abritant de nombreux villages et trois stations de ski et un versant est beaucoup plus sauvage, où la présence humaine est nettement moins marquée.

Une faune alpine riche, notamment d'ongulés sauvages, habite les deux massifs : sangliers, chamois, cerfs, chevreuils et mouflons. Le bouquetin, seule espèce d'ongulés protégée dans les Alpes françaises, n'est pas présent dans le massif des Bauges. Les deux massifs sont des territoires où la chasse est pratiquée, principalement de septembre à fin février. Une activité pastorale est également présente dans les deux massifs, avec une prédominance d'élevages ovins dans le massif de Belledonne et bovins dans celui des Bauges. Durant les périodes d'étude considérées pour chaque site, plusieurs meutes de loups étaient établies dans le massif de Belledonne, tandis que, dans celui des Bauges, l'espèce n'était détectée que de manière occasionnelle, sans installation pérenne ni reproduction avérée.

Le massif des Bauges forme un parc naturel régional (PNR) du même nom qui s'étend sur 89 800 ha. Si le massif de Belledonne ne dispose pas d'un PNR, chaque massif abrite une réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS), qui sont des sites privilégiés pour les études et recherches menées sur le chamois et le bouquetin en France. La RNCFS de Belledonne, créée en 1984, s'étend sur 2 307 ha et a été instaurée pour accompagner la réintroduction du bouquetin en 1983. Quant à la RNCFS des Bauges, elle existe depuis 1913 (initialement sous le statut de réserve de chasse domaniale) et couvre 5 200 ha, avec pour objectif premier de freiner l'effondrement des populations de chamois et de favoriser leur développement local. Depuis 2023, ces réserves font partie des sites de suivis à long terme ayant reçu le label CNRS « SEE-Life »³⁷.

LE SUIVI DES DÉPLACEMENTS DES CHAMOIS ET DES BOUQUETINS

Chaque année, des captures sont réalisées au cœur de chaque massif au sein et à proximité de leur RNCFS. Certains des animaux capturés sont équipés d'un collier GPS permettant de suivre leurs déplacements sur une année environ. Les GPS enregistrent une localisation de toutes les 20 minutes à toutes les 4 heures, avec pour la grande majorité des données acquises toutes les 1 et 2 heures. Au total, 87 chamois (70 femelles et 17 mâles) et 93 bouquetins (26 femelles et 67 mâles) ont été suivis sur les périodes 2014-2019 et 2017-2021, respectivement.

37. Suivi en écologie et évolution : <https://www.inee.cnrs.fr/fr/see-life-suivis-long-terme-en-ecologie-et-evolution>

LE SUIVI DE LA FRÉQUENTATION HUMAINE

La fréquentation humaine varie en termes de type d'activité au gré des saisons. En été, elle correspond majoritairement à des activités sportives telles que la randonnée ou le trail. En automne, la chasse s'y ajoute, tandis que les pratiquants de randonnée et de trail sont moins nombreux. En hiver, les pratiquants s'adonnent plutôt au ski de randonnée et aux raquettes. D'autres pratiques, comme le parapente, sont également présentes et, bien que non étudiées ici (mais voir chapitre 11), elles pourraient constituer une source de dérangement supplémentaire pour la faune.

La fréquentation humaine a été mesurée dans notre étude à travers le prisme des sentiers, qui constituent le support privilégié des activités sportives de plein air. Dans les deux massifs, la fréquentation relative de chaque sentier a été estimée à partir des cartes de chaleur générées par l'application Strava. Produites pour différents types d'activités et/ou différentes saisons, ces cartes représentent l'intensité d'utilisation relative des segments empruntés, à partir des traces GPS enregistrées et partagées volontairement par les utilisateurs au cours des 12 derniers mois. La « chaleur » est calculée en divisant l'espace en une grille et en comptabilisant, pour chaque cellule, le nombre de points GPS issus des traces agrégées. Ce calcul ne repose pas directement sur un réseau linéaire préexistant, mais les itinéraires fréquentés se dessinent naturellement, les usagers empruntant majoritairement des sentiers, pistes ou routes. Plusieurs études ont montré que ces cartes constituent un indicateur fiable de la fréquentation spatiale dans les milieux naturels (Corradini *et al.*, 2021a; Venter *et al.*, 2023). Nous avons ici utilisé les couches Strava « run » pour les deux massifs (qui regroupe les activités pédestres : marche, randonnée, course, trail...) et « winter » pour le massif des Bauges uniquement (qui regroupe les sports de neige : essentiellement ski de randonnée et raquette dans notre cas).

Pour le massif des Bauges, nous avons également tenu compte de l'activité de chasse. Nous avons utilisé une carte de chaleur (kernel de densité d'utilisation à 95 %) représentant la probabilité de rencontrer un chasseur, estimée à partir de traces GPS enregistrées lors de 223 sorties de chasse. De manière similaire, nous avons estimé une carte d'intensité des tirs à partir des localisations des chamois tués chaque année sur le massif depuis 2006 ($n = 1\,112$). En revanche, de telles analyses n'ont pas été menées pour le bouquetin dans le massif de Belledonne, l'espèce n'étant pas chassée, contrairement aux autres ongulés présents. De plus, nous ne disposions ni des traces GPS des chasseurs, ni des localisations des tirs des autres espèces sur ce massif, ce qui ne permettait pas d'intégrer ces paramètres dans nos analyses.

Pour le massif de Belledonne, les données Strava ont par contre été complétées par une carte d'accessibilité qui mesure le temps d'accès (en

heure de marche) depuis le parking le plus proche. Elle est construite selon le raisonnement suivant : pour un sentier donné, plus on s'éloigne d'un point d'accès, moins la fréquentation est importante. Cette analyse a permis de tester, à l'échelle du massif, l'effet de deux scénarios de gestion modifiant le temps d'accès aux secteurs fréquentés par les animaux. L'objectif était de quantifier les conséquences de ces scénarios sur la surface d'habitat évitée par les animaux autour des chemins.

Des dispositifs de suivi de la fréquentation journalière ont également été déployés dans chaque massif sur les principales portes d'accès de nos zones d'études (Courbin *et al.*, 2022 ; Garel et Beurier, 2023).

CROISEMENT ENTRE PRÉSENCE HUMAINE ET ANIMALE

La réponse comportementale des bouquetins et des chamois considérée ici est la distance des animaux au sentier le plus proche pour chacune de leurs localisations GPS. Nous avons ensuite étudié comment cette distance variait en fonction de l'intensité de la présence humaine, du type d'activité humaine et de la période de la journée (jour/nuit). Pour le chamois, nous avons également calculé, en période de chasse, un risque moyen d'être tué pour chaque animal, afin d'évaluer si ce contexte particulier pouvait modifier la force de réponse des animaux à la présence humaine sur les sentiers.

Les modèles statistiques utilisés (pour plus de détails concernant le chamois, voir Courbin *et al.*, 2022) intègrent plusieurs variables telles que l'altitude, la distance aux pentes raides, ainsi que, pour les chamois, la densité de sentiers au sein des domaines vitaux des animaux, l'âge, le sexe et la masse corporelle des individus. Ces variables sont en effet susceptibles d'avoir un effet (non discuté ici) sur le positionnement des animaux par rapport au sentier et servent ainsi à isoler l'effet du dérangement humain des effets de ces facteurs environnementaux ou biologiques. L'individu et l'année (pour le bouquetin seulement) ont été inclus dans les modèles avec un effet aléatoire sur l'ordonnée à l'origine afin de tenir compte des mesures répétées sur les mêmes individus et des variations interannuelles des conditions environnementales susceptibles d'affecter l'utilisation de l'espace. Les résultats présentés sont issus des meilleurs modèles sélectionnés selon le critère d'information corrigé d'Akaike (AICc).

Dans le massif de Belledonne, seule la période estivale (juillet-août), soit lorsque la fréquentation est la plus importante, est prise en compte pour ce travail. Pour les Bauges, nous avons considéré trois saisons (été [juillet-août], automne [septembre-novembre] et hiver [janvier-mars]) et les paysages de la peur associés aux pratiques humaines correspondantes, soit randonnée (terme générique pour faire référence aux activités pédestres en général, incluant la pratique du trail), randonnée et chasse, et ski et raquette, respectivement.

RÉSULTATS

UNE FRÉQUENTATION HUMAINE RÉGULIÈRE ET PRÉVISIBLE SELON UN CYCLE JOUR/NUIT MARQUÉ

Les différentes mesures effectuées dans les deux massifs font état d'un cycle de fréquentation humaine régulier et comparable qui se concentre entre 8 heures et 17 heures. En été, la montée se fait ainsi principalement entre 8 heures et 11 heures, et la descente entre 14 heures et 16 heures (figure 12.1 : peu/pas de fréquentation en dehors de cette plage horaire). Le cycle de fréquentation journalière aux autres saisons suit le même schéma, tout en étant plus contraint dans les plages horaires par le lever et le coucher du soleil.

L'intensité de la fréquentation varie dans l'espace, marqué par des itinéraires plus parcourus (jusqu'à 3 fois plus), et dans le temps, avec des jours et des périodes de plus faible fréquentation. Dans le massif de Belledonne, où elle a été plus spécifiquement étudiée, la fréquentation est inversement proportionnelle à l'éloignement des points d'accès (parkings). La géographie du massif implique un engagement croissant en allant vers les sommets, constituant un critère de sélection du nombre de visiteurs. Les lacs du massif et ses refuges, ainsi que l'itinéraire de grande randonnée (GR 738) qui traverse le massif dans sa longueur en reliant les refuges, sont de plus des facteurs de convergence de la fréquentation.

D'après les données GPS récoltées lors des différentes activités récréatives dans le massif des Bauges, nous avons déterminé que les randonneurs restent sur les chemins (< 30 m) 97 % de leur temps et s'en éloignent au maximum de 100 m ($n = 270$ traces). Les skieurs de randonnée utilisent les «chemins» 81 % de leur temps et s'en éloignent jusqu'à 700 m ($n = 83$ traces). Les chasseurs marchent principalement sur les chemins (61 % de leur temps) pour atteindre les zones de chasse, avec un éloignement maximum de 700 m ($n = 223$ traces), et abattent les chamois à moins de 200 m des chemins dans 60 % des cas et jusqu'à 900 m ($n = 1\,112$ sites d'abattage). Les sentiers peuvent ainsi être considérés comme un bon indicateur des zones les plus dérangées par les activités humaines.

La variabilité temporelle de la présence humaine suit un patron annuel particulièrement marqué avec une fréquentation maximale au cœur de l'été et minimale à l'entrée et à la sortie de l'hiver quand les conditions de neige ne permettent pas la pratique du ski de randonnée et constituent un frein pour les marcheurs. Il existe aussi une opposition marquée entre les jours travaillés et les jours non travaillés. Les jours fériés, les weekends et les périodes de vacances scolaires se démarquent comme des jours particulièrement fréquentés (fréquentation de 1,5 à 4,5 fois plus importante ces jours-là que les jours de semaine classiques). Ce patron de fréquentation est évidemment fortement influencé par les conditions

météorologiques, engendrant des jours de fréquentation nettement plus faibles durant les jours de mauvaises conditions météorologiques, bien que les jours sans aucun passage restent très rares (3 % des jours sur le circuit le plus fréquenté dans le massif de Belledonne).

COULOIRS DE LA PEUR ET MIGRATION JOURNALIÈRE : DEUX ESPÈCES, UN MÊME MÉCANISME

Les bouquetins comme les chamois se situent en moyenne à plusieurs centaines de mètres des chemins (figure 12.1). Cet éloignement s'explique par une zone de 150 à 350 m autour des sentiers au sein de laquelle les animaux évitent de s'aventurer et qui constitue un véritable « couloir de la peur ». En journée, les deux espèces s'éloignent même d'une cinquantaine à une centaine de mètres supplémentaires aux heures les plus fréquentées. Chez le chamois, c'est environ 85 % des animaux qui effectuent cette « migration journalière » durant l'été et l'automne lorsque le dérangement est important, et seulement 12 % en hiver quand les chamois sont déjà naturellement éloignés des itinéraires utilisés. Durant l'automne (septembre à novembre), cette migration quotidienne engendre une augmentation des déplacements journaliers des chamois de 370 m, soit une augmentation des déplacements de 33 km sur cette période. Ces résultats indiquent de manière générale la faible tolérance de ces animaux à la présence humaine.

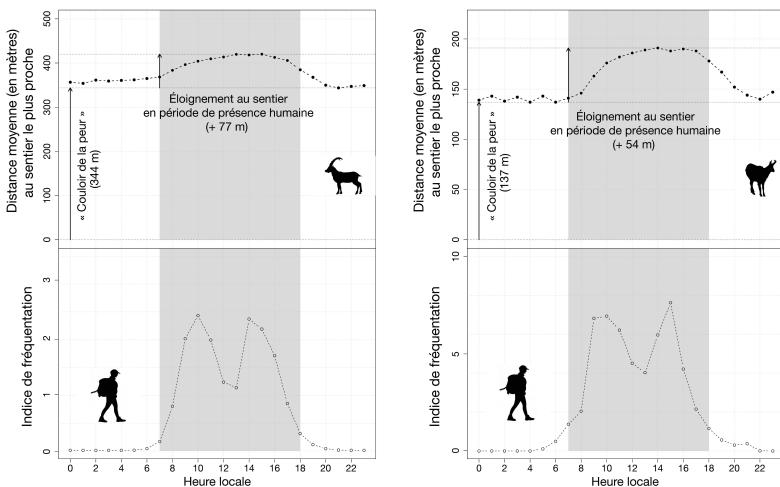


Figure 12.1. Illustration du couloir de la peur et de la migration journalière chez le bouquetin (massif de Belledonne) et le chamois (massif des Bauges) durant la période estivale.

Cette figure montre les distances moyennes des deux espèces par rapport aux sentiers à différentes heures de la journée, ainsi que leur réponse à la période de présence des pratiquants.

VARIATIONS SPATIALES ET TEMPORELLES DE L'ÉLOIGNEMENT AU SENTIER CHEZ LES BOUQUETINS DU MASSIF DE BELLEDONNE EN ÉTÉ

Les bouquetins qui vivent à proximité d'un point d'accès (pour les randonneurs) se tiennent beaucoup plus loin des sentiers que les animaux qui occupent les zones les plus éloignées (figure 12.2). On retrouve aussi chez les premiers cette migration journalière typique en période de présence humaine (+ 72 m), migration qui diminue à mesure que l'on s'éloigne des zones les plus accessibles pour les humains. Dans les zones les moins fréquentées, les animaux se rapprochent même des sentiers en journée. Au-delà de l'accessibilité des sentiers, leur intensité d'utilisation joue aussi un rôle important sur la réponse comportementale des bouquetins. Pour une même distance au point d'accès (même accessibilité), l'éloignement des animaux en journée sera beaucoup plus marqué sur les sentiers les plus fréquentés (+ 126 m), alors qu'il sera quasi inexistant sur les sentiers les moins utilisés par les pratiquants (+ 20 m). Enfin, la fréquentation journalière par les humains n'a que peu d'effets sur la réponse comportementale des animaux : elle persiste pour 90 % des valeurs de fréquentation observées et la réponse n'est pas plus forte lorsque l'on considère les 10 % de jours les plus fréquentés (pour des sentiers dont l'intensité d'utilisation spatiale est moyenne et qui se situent à 2-3 heures de marche d'un point d'accès). Lorsque la fréquentation journalière est vraiment très faible, on note malgré tout une tendance des animaux à se rapprocher des sentiers en journée.

UNE RÉPONSE COMPORTEMENTALE QUI DÉPEND DE LA SAISON ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE CHEZ LES CHAMOIS DE LA RNCFS DU MASSIF DES BAUGES

L'été, les chamois montrent une meilleure tolérance à la présence des randonneurs dans les zones où ils y sont fortement exposés. En effet, durant l'été, ils s'éloignent fortement des chemins en journée dans les zones peu fréquentées (migration moyenne de 130 m), alors que, dans les zones les plus fréquentées par les randonneurs, les chamois s'éloignent peu des chemins la journée (+ 30 m) (figure 12.3). Durant l'automne, l'effet combiné de la fréquentation des chemins et du risque d'être tué à la chasse produit une réponse des chamois plus complexe et moins attendue. Dans les zones peu fréquentées par les randonneurs, les chamois s'éloignent plus fortement des chemins pendant la journée lorsque le risque de chasse est élevé (migration moyenne de 166 m) par rapport aux zones avec un faible risque de chasse (migration moyenne de 100 m) (figure 12.3). Cela indique que, dans les zones peu fréquentées par les randonneurs, les chamois sont peu tolérants à la présence humaine, et sont capables d'accentuer leur réponse anti-prédatrice pour faire face à la présence d'un risque létal additionnel (la chasse). En

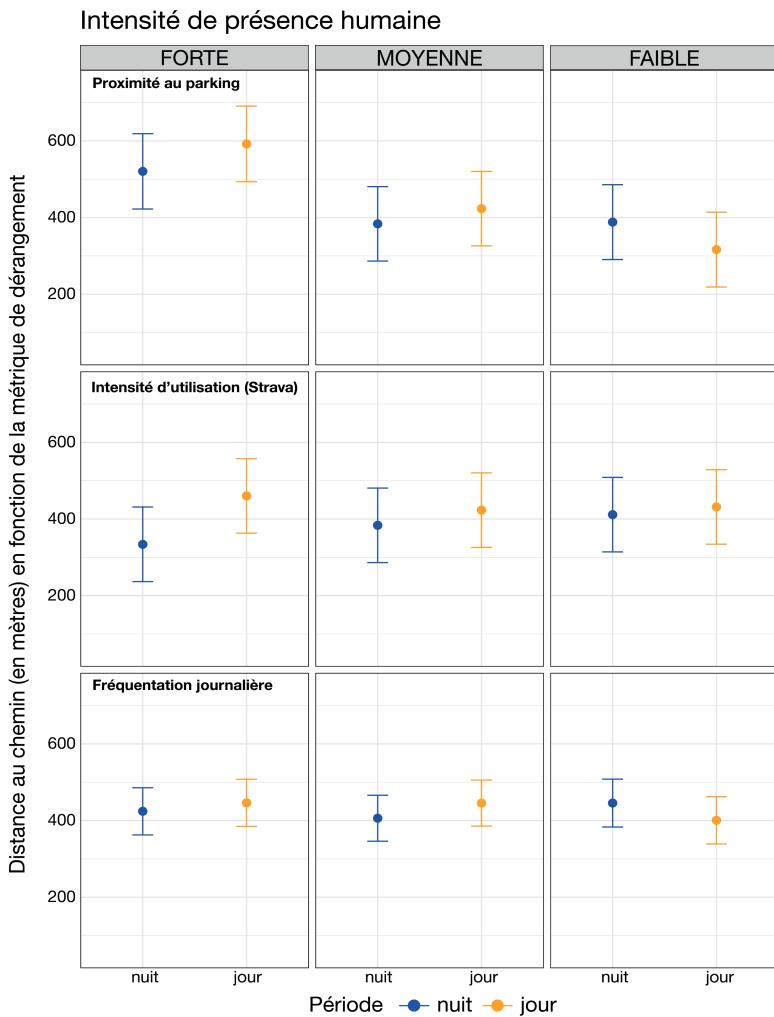


Figure 12.2. Éloignement (moyenne + intervalle de confiance à 95 %) au chemin chez le bouquetin dans le massif de Belledonne en fonction de différents indicateurs de la présence humaine.

Indicateurs spatiaux: proximité au parking/point d'accès le plus proche et intensité d'utilisation du segment de sentier sur le réseau Strava. Indicateur temporel: fréquentation journalière mesurée à plusieurs points d'entrée du massif. Une forte proximité correspond à un accès à moins d'une heure marche, une proximité moyenne à un sentier à 2-3 heures de marche et une faible proximité à un sentier à plus de 4 heures de marche. Une faible fréquentation journalière correspond aux 10 % des journées les moins fréquentées, tandis qu'une fréquentation moyenne inclut les journées représentant entre 10 et 90 % des valeurs de fréquentation. Enfin, une fréquentation élevée correspond aux 10 % des journées les plus fréquentées. Pour les différents indicateurs, les prédictions des modèles utilisés pour un indicateur donné sont faites en prenant le niveau de fréquentation moyen des autres variables.

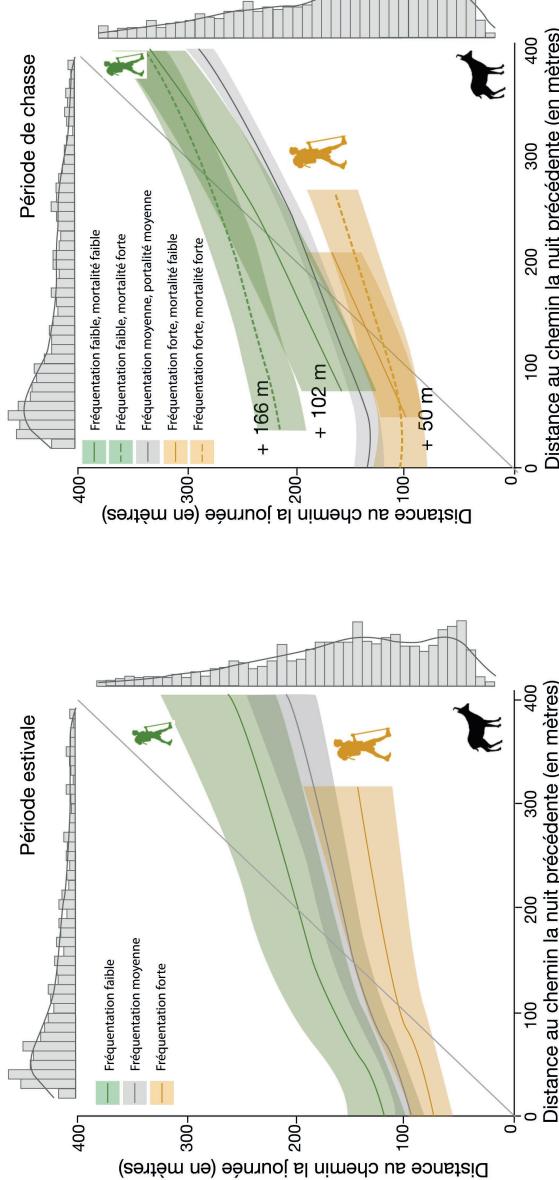


Figure 12.3. Prédiction de la distance au chemin le plus proche des chamois durant la journée en fonction de leur position durant la nuit précédente, selon la fréquentation humaine des chemins pendant l'été, et la fréquentation humaine des chemins en plus du risque d'être abattu à la chasse pendant l'automne (source: adapté de Courbin et al., 2022).

La ligne diagonale grise représente une situation hypothétique sans migration journalière pour s'éloigner des chemins en journée. Une distance verticale positive entre la distance au chemin le jour et cette diagonale indique un éloignement des chemins durant la journée, et inversement. Un faible, un moyen et un fort risque de fréquentation ou de mortalité correspondent respectivement aux 10^e, 50^e et 90^e centiles. Les zones en légère transparence représentent l'intervalle de confiance à 95 %.

revanche, les chamois ne montrent pas un tel ajustement au risque de mortalité dans les zones fortement fréquentées par les randonneurs. En effet, durant l'automne, dans ces zones avec des chemins très fréquentés, les chamois demeurent proches des chemins, s'en éloignent peu durant la journée (migration moyenne + 50 m), indépendamment du risque d'être tué à la chasse (figure 12.3). Finalement, en hiver, les chamois se tiennent généralement éloignés des itinéraires utilisés par les skieurs et raquettes, et 88 % des individus n'effectuent pas de migration quotidienne par rapport à ces itinéraires.

GESTION DES ACCÈS ET IMPACT SUR L'ÉTENDUE DE L'HABITAT ESTIVAL PERTURBÉ PAR LA PRÉSENCE HUMAINE POUR LES BOUQUETINS DU MASSIF DE BELLEDONNE

Les résultats précédents (figure 12.2) montrent que la taille du «couloir de la peur» chez le bouquetin varie en été en fonction de la distance au point d'accès le plus proche (et donc en fonction du niveau de fréquentation humaine) : plus les animaux vivent éloignés de ces points d'accès, moins ce couloir est étendu. Ces observations permettent de simuler deux scénarios où le temps d'accès à un même secteur serait réduit ou allongé d'une heure de marche, afin d'estimer la surface d'habitat perturbé par la présence humaine sur l'ensemble de notre zone d'étude. Un tel aménagement peut être facilement mis en place dans les espaces naturels en créant de nouveaux accès ou, au contraire, en installant des barrières pour limiter l'accès aux parkings les plus élevés.

Avec ces projections, on constate que près de la moitié de la surface utilisée par les bouquetins en été (45,5%, figure 12.4) se situe déjà dans le «couloir de la peur» induit par la présence humaine sur les sentiers (figure 12.1). Dans les deux scénarios de gestion testés, modifier d'une heure le temps d'approche des pratiquants ne fait varier cette proportion que d'environ 5 %. Un allongement du temps d'accès ne suffit donc pas à réduire significativement la surface d'habitat perturbé.

DISCUSSION

Les résultats de notre étude sur le massif des Bauges et celui de Belledonne mettent en évidence une forte sensibilité des chamois et des bouquetins à la présence humaine, avec des réponses comportementales proactive marquées par un faible niveau de tolérance, notamment sur et à proximité des sentiers. Ces réponses se traduisent par un évitement d'une zone de 100 à 400 mètres autour des sentiers et par un éloignement accru en journée des zones les plus fréquentées. Ce véritable «couloir de la peur», qui s'étend à l'échelle de l'ensemble du réseau de sentiers, est le résultat direct de la présence humaine et du dérangement associé, ainsi

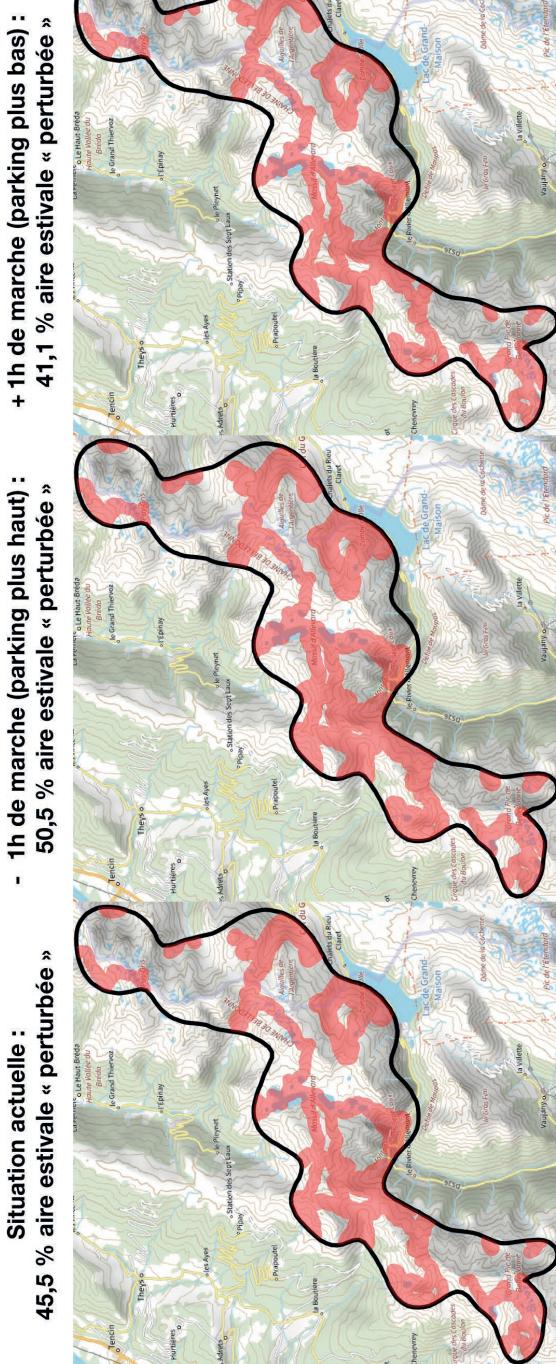


Figure 12.4. Évaluation de l'emprise du « couloir de la peur » autour des sentiers compris dans l'aire de répartition estivale des bouquetins suivis par GPS dans le massif de Belledonne.

La distance concernée autour du sentier est fonction de la distance de ce dernier au point d'accès le plus proche (voir figure 12.2). Les scénarios testés simulent un rapprochement des points d'accès, réduisant ainsi le temps de marche d'une heure, ou, à l'inverse, un éloignement augmentant ce temps d'une heure pour les pratiquants.

que de la réponse proactive des animaux à ce dérangement. Il constitue une perturbation fonctionnelle significative pour ces espèces, entraînant non seulement une fragmentation de leur habitat mais aussi une perte potentielle d'accès à des zones alimentaires essentielles. De plus, l'éloignement diurne entraîne un coût énergétique potentiellement important lié aux déplacements nécessaires pour éviter la présence humaine. Ces observations soulèvent des enjeux majeurs pour la gestion des espaces naturels et la conciliation entre la fréquentation humaine et la conservation de la faune sauvage, dans un contexte où de nombreux autres changements sociaux et environnementaux sont à l'œuvre.

UNE RÉPONSE COMPORTEMENTALE LARGEMENT MARQUÉE PAR L'ÉVITEMENT

Chamois et bouquetins manifestent une forte sensibilité à la présence humaine, se maintenant en moyenne à plusieurs centaines de mètres des sentiers, y compris la nuit, alors même que la fréquentation humaine y est généralement nulle. En journée, la grande majorité des individus s'éloignent de ces structures, traduisant une réponse proactive : ces animaux perçoivent les sentiers comme des zones à risque où la probabilité de rencontrer des humains est élevée. Cette anticipation leur permet d'éviter des fuites coûteuses en énergie, en ajustant leur position bien avant l'arrivée effective des randonneurs. Ce constat ne remet pas en cause les observations ponctuelles d'individus aperçus à proximité des chemins. Cependant, ces animaux ne représentent probablement qu'une minorité particulièrement tolérante à la présence humaine et ne constituent que la fraction visible de la population, limitée aux moments et sentiers fréquentés par les randonneurs en journée. Ces observations donnent ainsi une image partielle et biaisée de la réalité, sans tenir compte des déplacements et comportements de l'ensemble des animaux, révélés par notre suivi GPS, de jour comme de nuit et sous différentes pressions de fréquentation.

Chez le bouquetin, cette faible tolérance est particulièrement marquée lorsque les sentiers sont facilement accessibles. En effet, ces animaux s'éloignent davantage de ces structures à proximité des points de départ des randonnées ainsi que sur les segments de sentiers les plus fréquentés, indépendamment de leur position par rapport aux points d'accès. À l'inverse, il est observé chez cette espèce une tendance à se tenir plus près des sentiers peu fréquentés en journée qu'en pleine nuit. Ces résultats font écho à certaines observations réalisées lors des confinements liés à la pandémie de Covid-19 : en l'absence de fréquentation humaine, certains animaux se sont rapprochés, voire ont traversé plus librement les infrastructures habituellement perçues comme des barrières (Corradini *et al.*, 2021b ; Tucker *et al.*, 2023). Enfin, il a été montré pour la population de chamois étudiée ici que la dynamique d'éloignement et de retour des

animaux dans les zones à risque suivait un schéma bien défini (Courbin et al., 2022 ; Duparc et al., 2017) : les animaux s'éloignent rapidement dès l'arrivée des premiers randonneurs le matin, suggérant qu'ils attendent les premiers indices de présence humaine avant d'abandonner les secteurs qui seront ensuite fréquentés par les humains. À l'inverse, en fin de journée, ils reviennent plus lentement à proximité de ces structures, probablement par prudence face à la présence éventuelle de groupes retardataires et à la plus grande dispersion des randonneurs à la descente par rapport à la montée. Tous ces résultats illustrent la plasticité comportementale de ces espèces dans leur gestion du risque de rencontre avec l'humain.

Se rapprocher des sentiers durant la nuit pourrait sembler contre-intuitif : bien que la fréquentation y soit généralement nulle, ces infrastructures peuvent rester perçues comme « à risque » en raison de leur usage diurne, et tout déplacement représente un coût énergétique. Pourtant, ce comportement pourrait répondre à plusieurs impératifs. D'une part, un espace plus vaste semble nécessaire pour assurer un accès suffisant aux ressources alimentaires, d'autant plus pour les deux populations étudiées ici, qui semblent aujourd'hui limitées par la disponibilité de ces ressources. De plus, la densité des chemins dans le massif des Bauges, rapportée à la surface d'alpage, restreint d'autant les possibilités d'éloignement des animaux et contribue aussi probablement à leur besoin de se rapprocher des sentiers pour étendre leur espace utilisé. D'autre part, il est possible que ces déplacements permettent aux animaux d'actualiser leur perception du risque de la présence humaine sur les sentiers, notamment *via* la détection d'indices olfactifs laissés par les randonneurs, à l'image de la stratégie observée chez le caribou face aux loups (Latombe, Fortin et Parrott, 2014).

Nos résultats s'inscrivent dans un ensemble plus large d'études mettant en évidence l'évitement des humains par la grande faune. Ce phénomène a été largement documenté chez le chamois dans plusieurs régions alpines (Hamr, 1988), ainsi que chez d'autres ongulés de montagne (Marchand et al., 2014 ; Peksa et Ciach, 2015) et plus globalement chez de nombreuses espèces d'ongulés (Stankowich, 2008). Nos résultats soulignent toutefois l'intérêt d'une approche diachronique, en analysant les ajustements spatio-temporels du comportement en fonction des variations du « paysage de la peur » induit par la randonnée, par la chasse et par le ski de randonnée (Lesmerises et al., 2018). L'émergence de ces ajustements suppose une forte prévisibilité spatio-temporelle du risque (Courbin et al., 2019 ; Hays, 2003), une caractéristique intrinsèque des milieux naturels où les humains tendent à circuler sur des sentiers établis (Lesmerises et al., 2018). De manière plus large, nos résultats s'inscrivent dans l'idée que la prévisibilité environnementale joue un rôle majeur dans les déplacements des animaux (Courbin et al., 2018 ; Gaynor et al., 2018 ; Riote-Lambert et Matthiopoulos, 2020).

L'INFLUENCE DE LA SAISON ET DES ACTIVITÉS HUMAINES

Les chamois qui vivent dans les zones peu fréquentées par les randonneurs en été sont peu tolérants à la présence humaine et s'éloignent des chemins durant la journée, un comportement qu'ils gardent pendant l'automne dans ces mêmes zones. Durant l'automne, lorsque la chasse et la randonnée coexistent, les chamois adoptent une réponse comportementale plus marquée que pour les autres saisons. Ainsi, dans les zones peu fréquentées, plus le risque d'être prélevé à la chasse augmente, plus les chamois sont susceptibles de s'éloigner des chemins en journée. L'effet de la chasse sur la réponse comportementale des animaux serait ainsi additif et possiblement prédominant par rapport à celui de la randonnée. Des observations similaires ont été faites chez d'autres ongulés, notamment chez le mouflon, qui modifie son utilisation de l'habitat et son rythme d'activité plus fortement en réponse à la chasse qu'à la randonnée (Marchand *et al.*, 2014).

Cependant, les chamois qui occupent les zones les plus fréquentées en été ont développé une certaine tolérance à la pratique de la randonnée : ces chamois vivent davantage à proximité des sentiers et migrent moins loin en journée. De manière surprenante, les chamois gardent ce comportement tolérant durant l'automne même dans les secteurs les plus chassés, sans ajuster leur éloignement aux sentiers la journée. Il n'est donc pas toujours évident pour les animaux d'adapter leur réponse aux risques létaux encourus lorsque différentes pratiques létales et non létales se chevauchent sur les mêmes territoires et au fil des saisons (Blumstein, 2016 ; Geffroy *et al.*, 2015). Il est en effet probable que les chamois ne parviennent pas à distinguer facilement les randonneurs des chasseurs, d'autant plus que ces derniers empruntent les mêmes sentiers, et se déplacent en petits groupes (2-3 personnes) et sans chien dans la RNCF5 des Bauges. Dans ce contexte, la priorité des chamois semble être d'établir une migration journalière pour éviter avant tout le dérangement humain, ajustant ensuite l'ampleur de ce déplacement en fonction de leur perception du risque réel et de leur niveau de tolérance.

Nos résultats suggèrent que l'ajustement de la tolérance dans les zones les plus fréquentées en été pourrait différer selon les espèces, avec des chamois semblant pouvoir développer une certaine tolérance, contrairement aux bouquetins. Ces résultats, encore préliminaires pour le bouquetin, devront être replacés dans le contexte propre à chaque site en termes de niveau et de type de fréquentation afin de déterminer s'ils traduisent réellement une réponse spécifique à l'espèce ou aux conditions locales. Leur généralisation à plusieurs populations, comme cela a déjà été réalisé chez le bouquetin pour d'autres processus écologiques, tels que les migrations (Chauveau *et al.*, 2025), contribuerait aussi à

mieux cerner la variabilité interspécifique et contextuelle des processus d'habituation.

Enfin, les chamois réagissent peu aux activités pratiquées en hiver dans la RNCFS (ski de randonnée et raquette à neige). Cette absence de réponse comportementale s'explique probablement par le fait qu'ils se maintiennent déjà à plus de 450 m en moyenne des zones favorables à ces pratiques hivernales. En effet, chamois et bouquetins sélectionnent préférentiellement à cette saison les pentes raides exposées au sud, souvent déneigées, ce qui leur offre de meilleures conditions de thermorégulation, une facilité de déplacement accrue et un accès aux rares ressources alimentaires disponibles. En revanche, ces habitats sont généralement évités par les pratiquants d'activités hivernales, réduisant ainsi les risques de dérangement pour ces espèces. À l'inverse, d'autres animaux emblématiques de ces écosystèmes, comme le Tétras-lyre (voir chapitre 10), utilisent des habitats enneigés qui leur offrent un refuge thermique. Pour ces espèces, l'hiver représente donc une période particulièrement critique en termes de risque de dérangement.

LES LIMITES DES STRATÉGIES D'ÉVITEMENT

Bien que l'évitement des sentiers et une nocturnalité plus importante de leur activité permettent aux animaux de réduire leur exposition directe aux humains, nous avançons l'hypothèse que cette stratégie ne soit pas sans coût. Les déplacements supplémentaires engendrés par la migration journalière, notamment chez les chamois à l'automne, pourraient notamment représenter une dépense énergétique significative avec des animaux qui parcourent en moyenne 33 km de plus pendant la période de chasse, sur des pentes dont l'inclinaison moyenne atteint 39°. Ces déplacements, combinés à une activité accrue et à des comportements de vigilance plus fréquents à proximité des sentiers, pourraient *in fine* avoir des répercussions négatives sur leur bilan énergétique. De plus, la présence de sentiers réduit d'autant la surface d'habitat non perturbée pour les animaux (figure 12.4) en raison du « couloir de la peur » induit autour de ces infrastructures ; même si cet habitat n'est pas uniquement constitué de ressources pour les animaux, on estime, pour la population de chamois étudiée ici, que jusqu'à 20 % de leur disponibilité alimentaire pourrait ainsi être impactée (Duparc *et al.*, 2020).

Ces contraintes sont particulièrement préoccupantes pour des espèces comme les chamois et les bouquetins, dont la survie hivernale dépend de l'accumulation de réserves énergétiques durant la saison de végétation (du printemps à l'automne). Toutes limitations des opportunités de nourrissage ou augmentation des dépenses énergétiques peuvent donc avoir, à long terme, des effets délétères sur leur survie et sur leur reproduction. Cependant, certains mécanismes de compensation peuvent atténuer

ces impacts. Par exemple, chez le mouflon, les animaux dérangés en journée augmentent leur utilisation des zones riches en ressources durant la nuit (Marchand *et al.*, 2014). De même, dans la population de chamois étudiée ici, le patron d'activité global des animaux est peu modifié par la fréquentation humaine : en s'éloignant des sentiers, les animaux parviennent à maintenir un niveau et un rythme d'activité similaires, mais sur des espaces différents (Thel *et al.*, 2024). Cela ne signifie pas pour autant que la compensation soit totale. Les nuits étant plus courtes que les journées en été, le temps disponible pour se nourrir ou se reposer est réduit (Bourgoin *et al.*, 2011). De plus, les habitats utilisés en compensation peuvent être moins favorables, les animaux étant contraints de choisir des zones où l'humain est absent. Par ailleurs, le rythme d'activité des chamois est tout de même affecté pendant les jours de très forte fréquentation en période de canicule, lorsque les randonneurs arrivent plus tôt en montagne pour éviter la chaleur. Cette arrivée précoce réduit notamment le pic d'activité matinal des chamois de 46 minutes, avec une compensation partielle le soir (augmentation de seulement 20 minutes ; Thel *et al.*, 2024).

Dans ce contexte, le report nocturne de leurs activités et davantage à proximité des sentiers pourrait également accroître l'exposition à la prédation par les grands carnivores, tels que le loup et le lynx, majoritairement actifs la nuit (Bonnot *et al.*, 2020), et connus pour emprunter ces linéaires qui facilitent leurs déplacements (Dickie *et al.*, 2020). Par ailleurs, au-delà des activités récréatives, d'autres usages comme le pastoralisme génèrent un « paysage de la peur » distinct (Brivio *et al.*, 2022), non structuré par les sentiers, mais susceptible de s'ajouter à celui induit par la fréquentation touristique, réduisant d'autant plus pour la faune sauvage les zones sans effet des activités humaines. Dans un contexte de réchauffement climatique, ces effets se cumulent : le « tourisme de fraîcheur », comme le développement du bivouac en période de canicule, ou encore le décalage des horaires de fréquentation en altitude entraînent une pression humaine temporelle plus diffuse, prolongée et difficile à anticiper. À cela s'ajoutent les effets de la chaleur qui favorise aussi la nocturnité (Brivio *et al.*, 2024) et altère la ressource herbacée au détriment d'une faune sauvage déjà en concurrence avec les troupeaux domestiques pour l'accès à cette ressource et aux habitats offrant un refuge thermique. L'ensemble de ces dynamiques souligne la complexité des interactions entre évolution des usages humains (récréatifs et agricoles), changement climatique, retour des grands prédateurs et écologie des espèces, et appelle à une approche systémique intégrée (Schmeller *et al.*, 2022).

IMPLICATIONS POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Les scénarios de gestion testés montrent qu'ajouter une heure de temps de marche sur des itinéraires de randonnée n'a qu'un impact limité sur la taille des «couloirs de la peur», qui représentent, dans le cas du bouquetin étudié ici, près de 45 % de son aire vitale estivale dans la situation actuelle (figure 12.4). Évidemment, un allongement plus important du temps d'accès aura un effet d'autant plus marqué mais semble en pratique difficilement réalisable. De plus, le constat que les animaux présentent un éloignement aux sentiers similaire pour 90 % des niveaux de fréquentation journalière observés (figure 12.2) suggère aussi que réguler les flux ne serait peut-être pas la solution la plus efficace pour réduire la surface évitée par les animaux en réponse à la présence humaine. Une approche plus appropriée pour les espèces étudiées pourrait consister à restreindre l'extension du réseau de sentiers, voire à en fermer certains, tout en concentrant la fréquentation sur un nombre limité de cheminements clairement définis et en insistant sur l'importance de ne pas en sortir. La pratique hors sentier engendre en effet bien souvent des comportements de fuite, en raison de son caractère beaucoup plus imprévisible pour les animaux. Ces mesures permettraient aux animaux de bénéficier d'une prévisibilité accrue du risque, favorisant l'adoption de comportements proactifs d'évitement, attendus moins énergivores, et contribuant au développement de la tolérance observée dans cette étude chez le chamois. Cependant, une augmentation de la tolérance pourrait ne pas être souhaitable dans les secteurs où la chasse s'additionne aux activités de randonnées. Il est donc recommandé d'ajuster les mesures de gestion en fonction des différentes activités pratiquées. De manière générale, la concentration du flux de fréquentation sur un nombre limité de sentiers est d'autant plus justifiée que les sentiers constituent des barrières comportementales qui n'affectent pas seulement les mouvements journaliers des bouquetins et des chamois (et d'autres espèces d'ongulés), mais fragmentent également leurs habitats, imposant des contraintes sur les zones où ils établissent leur domaine vital et sur la connectivité entre ces zones (Marchand *et al.*, 2017; Seigle-Ferrand *et al.*, 2022). Enfin, il est important de souligner que les animaux montrent parfois une certaine plasticité comportementale face aux risques perçus. Comme nous l'avons montré ici et vu dans d'autres travaux (Marchand *et al.*, 2014 chez le mouflon, Tucker *et al.*, 2023 durant les confinements liés au Covid-19), ils sont capables de mettre en place des mécanismes de compensation et leurs réponses varient le plus souvent en fonction du niveau de fréquentation spatiale et temporelle, de la temporalité d'arrivée et de départ des humains, etc. Par conséquent, toute mesure de gestion, comme l'instauration de zones ou de périodes

de quiétude, peut potentiellement avoir des effets rapides et significatifs sur le comportement de ces espèces (Tucker *et al.*, 2023).

QUELLES ATTENTES DANS UN CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ?

L'augmentation et la diversification des activités récréo-sportives se traduisent notamment par un engouement pour des activités essaïant spatialement et temporellement la présence humaine, comme le trail et le ski de randonnée (Gruas *et al.*, 2020). En France, le nombre de trails est notamment passé de seulement 5 en 1995 à plus de 2000 en 2016 (c'est-à-dire multiplié par 448 ; Buron, 2020) et la participation mondiale aux ultra-trails a augmenté de 1 676 % (!) entre 1996 et 2018³⁸. Localement, ce phénomène s'observe à travers l'organisation de courses majeures attirant un nombre important de participants (*e. g.* l'UTMB dans le massif du Mont-Blanc, l'Échappée Belle de Belledonne, l'UT4M parcourant les massifs de la Chartreuse, de Belledonne, du Taillefer et du Vercors). Ces courses entraînent de nouvelles dynamiques de fréquentation, avec une affluence ponctuelle mais massive dans les massifs durant l'événement, ainsi qu'un étalement sur des horaires inhabituels : très tôt le matin, tard le soir, voire toute la nuit. Certains parcours empruntent même des sections hors sentiers, renforçant l'attractivité et le caractère spectaculaire de l'épreuve, dans une quête de dépassement de soi. De plus, ces impacts ne se limitent pas forcément aux seuls jours de la compétition qui s'accompagnent de périodes de repérage, d'entraînement, ainsi que des activités liées au balisage/débalisage par les participants et/ou les organisateurs, en amont et en aval de l'événement lui-même. Tous ces impacts sur les milieux naturels restent cependant encore mal connus, principalement en raison des difficultés à recueillir des données sur le comportement de la faune pendant ces événements par nature ponctuels et à obtenir des données de référence pour établir des comparaisons. Une récente étude menée sur le bouquetin face à une compétition de trail rassemblant entre 600 et 1 300 participants fournit malgré tout un premier aperçu concret montrant que l'utilisation de la zone de 500 m autour du parcours diminue de 20 % lors des jours de course, soulignant ainsi la nécessité d'anticiper ces perturbations dans la planification et la régulation des activités récréatives en montagne (Marchand *et al.*, 2025).

38. <https://runrepeat.com/state-of-ultra-running>

VERS UNE COHABITATION HARMONIEUSE ?

Cette étude met en évidence la nécessité d'intégrer les besoins de la faune sauvage, révélés par des travaux d'écologie comportementale, dans la gestion des espaces naturels soumis à une fréquentation accrue. À mesure que la demande pour les activités récréatives en montagne s'intensifie, il devient dès lors essentiel de concilier les attentes des pratiquants avec la préservation de ces écosystèmes fragiles, qui concentrent une part significative et non moins fragile de la biodiversité terrestre (Payne *et al.*, 2020). Cet équilibre repose sur une compréhension approfondie des interactions entre humains et animaux, ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion fondées sur des données scientifiques robustes. Enfin, sensibiliser le public aux impacts de ces activités sur la faune représente un levier essentiel pour encourager des comportements plus respectueux de l'environnement, pour impliquer la société dans la préservation de ces milieux et pour favoriser des bénéfices réciproques.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été financée par l'ANR dans le cadre de la subvention Mov-It (n° 16-CE02-0010), coordonnée par Anne Loison, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Zone Atelier Alpes (ZAA), membre du réseau Long-Term Ecosystem Research (LTER) en Europe, et par la subvention ANR Humani (n° 18-CE03-0009), coordonnée par Clémence Perrin-Malterre. Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur aide dans la capture et le marquage des animaux, dans la récupération des colliers GPS, ainsi que pour la collecte des données GPS sur les activités humaines : bénévoles et professionnels de l'OFB (anciennement Office national de la chasse et de la faune sauvage), de l'Office national des forêts, du groupement d'intérêt cynégétique des Bauges, du Parc naturel régional du massif des Bauges, de l'Observatoire de la grande faune et de ses habitats, et du laboratoire Environnements Dynamiques Territoires Montagnes (Edytem).

BIBLIOGRAPHIE

- Balmford A., Beresford J., Green J., Naidoo R., Walpole M., Manica A., 2009. A global perspective on trends in nature-based tourism. *PLoS Biology*, 7, e1000144, <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1000144>
- Balmford A., Green J. M. H., Anderson M., Beresford J., Huang C., Naidoo R., Walpole M., Manica A., 2015. Walk on the wild side: Estimating the global magnitude of visits to protected areas. *PLoS Biology*, 13, e1002074, <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1002074>
- Benoist S., Garel M., Cugnasse J.-M., Blanchard P., 2013. Human disturbances, habitat characteristics and social environment generate sex-specific

- responses in vigilance of Mediterranean mouflon. *PLoS One*, 8, e82960, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0082960>
- Blumstein D. T. 2016. Habituation and sensitization: New thoughts and old ideas. *Animal Behaviour*, 120, 255-262, <https://doi.org/10.1016/j.anbehav.2016.05.012>
- Bonnet M., Simon A., 2015. Belledonne : un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne. Insee Analyses — Rhône-Alpes, n° 45.
- Bonnot N., Morellet N., Verheyden H., Cargnelutti B., Lourtet B., Klein F., Hewison A. J. M., 2013. Habitat use under predation risk: hunting, roads and human dwellings influence the spatial behaviour of roe deer. *European Journal of Wildlife Research*, 59, 185-193, <https://doi.org/10.1007/s10344-012-0665-8>
- Bonnot N. C., Courriot O., Berger A., Cagnacci F., Ciuti S., De Groeve J. E., Gehr B., Heurich M., Kjellander P., Kröschel M., Morellet N., Sönnichsen L., Hewison A. J. M., 2020. Fear of the dark? Contrasting impacts of humans versus lynx on diel activity of roe deer across Europe. *Journal of Animal Ecology*, 89, 132-145, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.13161>
- Bourgoin G., Garel M., Blanchard P., Dubray D., Maillard D., Gaillard J.-M., 2011. Daily responses of mouflon (*Ovis gmelini musimon* × *Ovis* sp.) activity to summer climatic conditions. *Canadian Journal of Zoology*, 89, 765-773, <https://doi.org/10.1139/Z11-046>
- Breivik G., 2010. Trends in adventure sports in a post-modern society. *Sport in Society*, 13, 260-273, <https://doi.org/10.1080/17430430903522970>
- Brivio F., Ciuti S., Pipia A., Grignolio S., Apollonio M., 2022. Livestock displace European mouflon from optimal foraging sites. *European Journal of Wildlife Research*, 68, 1-10, <https://doi.org/10.1007/s10344-022-01581-y>.
- Buron G., 2020. Le trail : d'une pratique sportive auto-organisée à un outil de développement local, in Charrier D., Lapeyronie B. (dir.), *Gouvernance du sport et management territorial : une nécessaire co-construction*. Lacenas, Les Éditions de Bionnay, p. 7.
- Chauveau V., Garel M., Toigo C., Anderwald P., Apollonio M., Bassano B., Beurier M., Bouche M., Brambilla A., Brivio F., Bunz Y., Cagnacci F., Canut M., Cavailhes J., Champlly I., Filli F., Frey-Roos A., Gressmann G., Grignolio S., Herfindal I., Jurgeit F., Martinelli L., Maurino L., Papet R., Petit E., Ramanzin M., Semenzato P., Vannard E., Coulon A., Loison A., Marchand P., 2025. It's time to go—Drivers and plasticity of migration phenology in a short-distance migratory ungulate. *Journal of Animal Ecology*, 94, 1204-1220, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.70031>
- Corradini A., Randles M., Pedrotti L., van Loon E., Passoni G., Oberholser V., Rovero F., Tattoni C., Ciolfi M., Cagnacci F., 2021a. Effects of cumulated outdoor activity on wildlife habitat use. *Biological Conservation*, 253 (2-3), 108818, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2020.108818>
- Corradini A., Peters W., Pedrotti L., Hebblewhite M., Bragalanti N., Tattoni C., Ciolfi M., Cagnacci F., 2021b. Animal movements occurring during Covid-19 lockdown were predicted by connectivity models. *Global Ecology and Conservation*, 32, e01895, <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2021.e01895>

- Courbin N., Besnard A., Péron C., Saraux C., Fort J., Perret S., Tornos J., Grémillet D., 2018. Short-term prey field lability constrains individual specialisation in resource selection and foraging site fidelity in a marine predator. *Ecology Letters*, 21, 1043-1054, <https://doi.org/10.1111/ele.12970>
- Courbin N., Garel M., Marchand P., Duparc A., Debelle L., Börger L., Loison A., 2022. Interacting lethal and nonlethal human activities shape complex risk tolerance behaviors in a mountain herbivore. *Ecological Applications*, 32, e2640, <https://doi.org/10.1002/eap.2640>
- Courbin N., Loveridge A. J., Fritz H., Macdonald D. W., Patin R., Valeix M., Chamaillé-Jammes S., 2019. Zebra diel migrations reduce encounter risk with lions at night. *Journal of Animal Ecology*, 88, 92-101, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.12910>
- Courbin N., Loveridge A. J., Macdonald D. W., Fritz H., Valeix M., Makwane E. T., Chamaillé-Jammes S., 2016. Reactive responses of zebras to lion encounters shape their predator-prey space game at large scale. *Oikos*, 125, 829-838, <https://doi.org/10.1111/oik.02555>
- Creel S., 2018. The control of risk hypothesis: reactive vs. proactive antipredator responses and stress-mediated vs. food-mediated costs of response. *Ecology Letters*, 21, 947-956, <https://doi.org/10.1111/ele.12975>
- Dickie M., McNay S. R., Sutherland G. D., Cody M., Avgar T., 2020. Corridors or risk? Movement along, and use of, linear features varies predictably among large mammal predator and prey species. *Journal of Animal Ecology*, 89, 623-634, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.13130>
- Didier M., Lefèvre B., Raffin V., 2022. Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020. Insee Références, France, Portrait social, édition 2022.
- Duparc A., Amblard T., Garel M., Marchand P., Perrin-Malterre C., Dubray D., Maillard D., Loison A., 2017. Réponse comportementale face au dérangement dans un espace fortement fréquenté par les randonneurs. Le cas d'une population de chamois dans le massif des Bauges. *Faune Sauvage*, 316, 20-25.
- Duparc A., Garel M., Marchand P., Dubray D., Maillard D., Loison A., 2020. Through the taste buds of a large herbivore: Foodscape modeling contributes to an understanding of forage selection processes. *Oikos*, 129, 170-183, <https://doi.org/10.1111/oik.06386>
- Frid A., Dill L. M., 2002. Human-caused disturbance stimuli as a form of predation risk. *Conservation Ecology*, 6, 1-16, <https://doi.org/10.5751/ES-00404-060111>
- Garel M., Beurier M., 2023. Utilisation de pièges photos comme éco-compteurs sur le massif de Belledonne, du déploiement sur le terrain au processus d'analyse automatisée par IA. Évaluation et comparaison des outils. Séminaire «Les développements technologiques au service des suivis scientifiques dans les aires protégées», Zone Atelier Pyrénées-Garonne; Réserves naturelles de France; Parcs nationaux de France; Office français de la biodiversité, novembre 2023, Toulouse, France.
- Gaynor K. M., Hojnowski C. E., Carter N. H., Brashares J. S., 2018. The influence of human disturbance on wildlife nocturnality. *Science*, 360, 1232-1235, <https://doi.org/10.1126/science.aar7121>

- Gaynor K. M., Brown J. S., Middleton A. D., Power M. E., Brashares J. S., 2019. Landscapes of fear: Spatial patterns of risk perception and response. *Trends in Ecology and Evolution*, 34 (4), 355-368, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2019.01.004>
- Geffroy B., Samia D. S. M., Bessa E., Blumstein D. T., 2015. How nature-based tourism might increase prey vulnerability to predators. *Trends in Ecology and Evolution*, 30, 755-765, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2015.09.010>
- Gibson H. J., Lamont M., Kennelly M., Buning R. J., 2018. Introduction to the special issue active sport tourism. *Journal of Sport and Tourism*, 22 (4), 83-91, <https://doi.org/10.1080/14775085.2018.1466350>
- Gruas L., 2021. Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel. Thèse de doctorat en sociologie, université Savoie Mont Blanc.
- Gruas L., Perrin-Malterre C., Loison A., 2020. Aware or not aware? A literature review reveals the dearth of evidence on recreationists awareness of wildlife disturbance. *Wildlife Biology*, 4, 1-16, <https://doi.org/10.2981/wlb.00713>
- Guiden P. W., Bartel S. L., Byer N. W., Shipley A. A., Orrock J. L., 2019. Predator-prey interactions in the Anthropocene: Reconciling multiple aspects of novelty. *Trends in Ecology and Evolution*, 34, 616-627, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2019.02.017>
- Hamr J., 1988. Disturbance behaviour of chamois in an Alpine tourist area of Austria. *Mountain Research and Development*, 8, 65-73, <https://doi.org/10.2307/3673407>
- Hautbois C., Mao P., Langenbach M., 2009. Outdoor recreational activities in France: Comparative analysis of territorial resources. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 32, 299-314, <https://doi.org/10.1080/07053436.2009.10707794>
- Hays G. C., 2003. A review of the adaptive significance and ecosystem consequences of zooplankton diel vertical migrations. *Hydrobiologia*, 503, 163-170, https://doi.org/10.1007/978-94-017-2276-6_18
- Latombe G., Fortin D., Parrott L., 2014. Spatio-temporal dynamics in the response of woodland caribou and moose to the passage of grey wolf. *Journal of Animal Ecology*, 83 (1), 185-198, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.12108>.
- Laundré J. W., Hernández L., Ripple W. J., 2010. The landscape of fear: ecological implications of being afraid. *Open Ecology Journal*, 3, 1-7, <https://doi.org/10.2174/1874213001003030001>
- Lesmerises F., Déry F., Johnson C. J., St-Laurent M.-H., 2018. Spatiotemporal response of mountain caribou to the intensity of backcountry skiing. *Biological Conservation*, 217, 149-156, <https://doi.org/10.1080/09669582.2020.1804394>
- Madoré F., Loret S., 2021. Pour une géographie des courses à pied en France. *Cybergeo: European Journal of Geography*, 977, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36688>
- Marchand P., Garel M., Bourgoin G., Dubray D., Maillard D., Loison A., 2014. Impacts of tourism and hunting on a large herbivore's spatio-temporal behavior in and around a French protected area. *Biological Conservation*, 177, 1-11, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2014.05.022>

- Marchand P., Garel M., Bourgoin G., Duparc A., Dubray D., Maillard D., Loison A., 2017. Combining familiarity and landscape features helps break down the barriers between movements and home ranges in a non-territorial large herbivore. *Journal of Animal Ecology*, 86 (2), 371-383, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.12616>
- Marchand P., Risser N., Petit E., Garel M., 2025. Disturbance by massive sporting events in mountain areas: When and where matters for the protected Alpine ibex *Capra ibex*. *People and Nature*, 7 (11), 3002-3016, <https://doi.org/10.1002/pan3.70151>
- Melo R., Gomes R., 2017. Nature sports participation: Understanding demand, practice profile, motivations and constraints. *European Journal of Tourism Research*, 16, <https://doi.org/10.54055/ejtr.v16i.281>
- Melo R., Van Rheenen D., Gammon S. J., 2020. Part II: nature sports: current trends and the path ahead. *Annals of Leisure Research*, 23, 133-142, <https://doi.org/10.1080/11745398.2019.1672310>
- Newsome D., 2014. Appropriate policy development and research needs in response to adventure racing in protected areas. *Biological Conservation*, 171, 259-269, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2014.01.008>
- Payne D., Spehn E. M., Prescott G. W., Geschke J., Snethlage M. A., Fischer M., 2020. Mountain biodiversity is central to sustainable development in mountains and beyond. *One Earth*, 3, 530-533, <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2020.10.013>
- Pęksa L., Ciach M., 2015. Negative effects of mass tourism on high mountain fauna: The case of the Tatra chamois *Rupicapra rupicapra tatraica*. *Oryx*, 49, 500-505, <https://doi.org/10.1017/S0030605313001269>
- Perrin-Malterre C., Chanteloup L., Gruas L., 2019. Outdoor recreation in a Regional Park: types of hikers, ski tourers and snowshoers in the Hautes-Bauges (Savoie, France). *Annals of Leisure Research*, 24, 209-227, <https://doi.org/10.1080/11745398.2019.1682016>
- Riotte-Lambert L., Matthiopoulos J., 2020. Environmental predictability as a cause and consequence of animal movement. *Trends in Ecology and Evolution*, 35, 163-174, <https://doi.org/10.1016/j.tree.2019.09.009>
- Samia D. S., Nakagawa S., Nomura F., Rangel T. F., Blumstein D. T., 2015. Increased tolerance to humans among disturbed wildlife. *Nature Communications*, 6, 8877, <https://doi.org/10.1038/ncomms9877>
- Schmeller D. S., Urbach D., Bates K., Catalan J., Cogălniceanu D., Fisher M. C., Friesen J., Füreder L., Gaube V., Haver M., Jacobsen D., Le Roux G., Lin Y.-P., Loyau A., Machate O., Mayer A., Palomo I., Plutzar C., Sentenac H., Sommaruga R., Tiberti R., Ripple W. J., 2022. Scientists' warning of threats to mountains. *Science of The Total Environment*, 853, 158611, <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2022.158611>
- Seigle-Ferrand J., Marchand P., Morellet N., Gaillard J.-M., Hewison A. J. M., Saïd S., Chaval Y., Santacreu H., Loison A., Yannic G., Garel M., 2022. On this side of the fence: Functional responses to linear landscape features shape the home range of large herbivores. *Journal of Animal Ecology*, 91, 443-457, <https://doi.org/10.1111/1365-2656.13633>
- Stankowich T., 2008. Ungulate flight responses to human disturbance: A review and meta-analysis. *Biological Conservation*, 141, 2159-2173, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2008.06.026>

- Tablado Z., Jenni L., 2017. Determinants of uncertainty in wildlife responses to human disturbance. *Biological Reviews*, 92, 216-233, <https://doi.org/10.1111/brv.12224>
- Thel L., Garel M., Marchand P., Bourgoin G., Loison A., 2024. Too hot or too disturbed? Temperatures more than hikers affect circadian activity of females in northern chamois. *Animal Behaviour*, 210, 347-367, <https://doi.org/10.1016/j.anbehav.2024.01.010>
- Tucker M. A., Schipper A. M., Adams T. S. F., Attias N., Avgar T., Babic N. L., Barker K. J., et al., 2023. Behavioral responses of terrestrial mammals to COVID-19 lockdowns. *Science*, 380, 1059-1064, <https://doi.org/10.1126/science.abo6499>
- Venter Z. S., Gundersen V., Scott S. L., Barton D. N., 2023. Bias and precision of crowdsourced recreational activity data from Strava. *Landscape and Urban Planning*, 232, 104686, <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2023.104686>.
- Vitasse Y., Ursenbacher S., Klein G., Bohnenstengel T., Chittaro Y., Delestade A., Monnerat C., Rebetez M., Rixen C., Strelbel N., Schmidt B. R., Wipf S., Wohlgemuth T., Yoccoz N. G., Lenoir J., 2021. Phenological and elevational shifts of plants, animals and fungi under climate change in the European Alps. *Biological Reviews*, 96 (5), 1816-1835, <https://doi.org/10.1111/brv.12727>
- Xu W., Gong Y., Wang H., 2021. Alert time reflects the negative impacts of human disturbance on an endangered bird species in Changbai Mountain, China. *Global Ecology and Conservation*, 28, e01709, <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2021.e01709>

Partie 4

LES MESURES DE GESTION POUR UNE COHABITATION APAISÉE

Dans l'épilogue de leur livre *Rendre l'eau à la terre*, intitulé « Pour un mouvement d'alliance avec le peuple castor », Baptiste Morizot et Suzanne Husky invitent à prendre « *soin des interdépendances en prenant en charge les intérêts concrets des acteurs réels en présence* » (Morizot et Husky, 2024). Cette phrase résonne particulièrement avec le contenu des chapitres qui suivent. Les relations entre groupes d'humains, ou d'humains et non-humains sont guidées par des intérêts qui ne sont pas toujours compatibles. La difficulté première est de trouver des modes de régulation permettant de fonder les bases d'une entente pour construire un cadre commun (les mesures de gestion) aboutissant à une coexistence apaisée (et non subie), et ce, dans un contexte d'instabilité lié aux crises climatiques et environnementales. L'importance des dissymétries dans les relations entre les acteurs en présence représente cependant très souvent un écueil du fait de l'absence d'alternatives au rapport de force (ou de la logique des intérêts dominants). S'il existe des cadres conceptuels pour penser entre humains des interactions plus soucieuses du consensus et de l'intérêt général, leur mise en œuvre requiert un engagement partagé et constant qui va à l'encontre de l'économie capitaliste fondée sur l'exploitation des ressources environnementales. Complexité supplémentaire, il s'agit désormais d'intégrer dans la communauté de cogestion les non-humains en tant qu'acteurs participants. Certes, à travers la notion de services écosystémiques par exemple, un début de reconnaissance est apporté aux contributions des non-humains, mais toujours dans une logique essentiellement utilitariste et monétisée.

C'est à la fois ces limites, ces écueils, ces échecs mais aussi ces tentatives et ces perspectives qu'abordent les autrices et auteurs ayant contribué à cette partie. Les termes de « dérangement », de « cohabitation » ou de « coexistence » y sont alternativement convoqués, traduisant la diversité des cas d'études et des modalités de relation humains/non-humains auxquels ils renvoient : celles-ci sont complexes, évolutives et s'inscrivent dans un large spectre entre évitement et vivre-ensemble. Il s'agit ici d'exposer les verrous, qui aujourd'hui contraignent les capacités à imaginer des modes de gestion ouvrant sur une coexistence, voire cohabitation (cf. introduction générale de l'ouvrage) apaisée entre humains et non-humains, et de se donner de l'allant pour, demain, les faire sauter !

Dans le chapitre 13, Frédérique Jossinet interroge les effets d'une gestion du spot de la passe Sud de Fakarava dominée par les intérêts économiques d'une minorité d'habitants de l'île et d'acteurs touristiques extérieurs. Ayant entraîné un profond bouleversement des activités, cette situation, qui exclut de fait une grande partie des habitants de l'île, conduit à la dégradation des relations sociales. Cette recomposition territoriale repose en effet sur de fortes disparités économiques, l'essentiel des habitants ne profitant ni des retombées de l'essor touristique — aucun

guide moniteur n'est ainsi originaire de l'île —, ni des ressources économiques pour profiter de ces nouvelles activités — les prix pratiqués étant prohibitifs pour les standards locaux. Ainsi, en l'absence de contrepartie, les contraintes et nuisances qui résultent de l'afflux de touristes sont d'autant plus mal vécues qu'elles s'accompagnent d'une absence de valorisation et de reconnaissance de la culture locale et des patrimoines associés. Au-delà, la pérennité d'une gestion centrée sur la marchandisation jusqu'à saturation d'une ressource par essence fragile (et représentée comme telle) est mise en débat, entre dérangement de la faune aquatique, atteinte à la richesse de l'écosystème et mise en danger des pratiquants. Au final, à Fakavara, la forte asymétrie dans les rapports de pouvoir entre habitants et acteurs économiques du tourisme risque de conduire les communautés humaines et non humaines dans une impasse.

Il est encore question de gestion d'une ressource marine dans le chapitre 14. Cette fois, il s'agit directement de la valorisation de la ressource halieutique disputée entre pêcheurs de loisirs et pêcheurs professionnels. Florian Lebreton, Christelle Audouit et Hervé Flanquart investissent un terrain sur la Côte d'Opale et mobilisent la sociologie de la traduction pour identifier les communautés d'acteurs autour de la pêche. Dans ce territoire, où les deux types de pêches, professionnelle et de loisir, sont très ancrées, apparaît une forte dissymétrie entre des pêcheurs professionnels, très présents dans les différents cercles décisionnels et acteurs de l'évolution du cadre de la pratique (réglementations, quotas), et pêcheurs de loisirs qui ne sont pas intégrés aux instances décisionnelles. Pourtant, ces derniers ne sont pas sans avoir un avis sur la répartition des quotas de capture, et critiquent une vision économique court-termiste de la gestion de la ressource, partageant de fait l'avis des scientifiques. La capacité à entendre la diversité des intérêts et à construire des consensus apparaît comme un préalable nécessaire pour lancer des mesures de gestion permettant une cohabitation apaisée entre humains — et *in fine* une capacité à ouvrir la voie à l'intégration des non-humains dans l'équation.

À l'inverse, ce sont parfois par leur propre action et presque indépendamment des humains que les non-humains mettent en tension à la fois les relations entre groupes d'acteurs humains et entre humains et non humains. Dans le chapitre 16, Kylian Henchoz-Manitha et Laine Chanteloup explorent la gestion du chamois en Valais suisse, une chasse de montagne hautement symbolique et particulièrement prisée qui suscite à la fois passion et débats parmi les chasseurs. Ces derniers cherchent non seulement à établir un lien fort avec cet animal emblématique et à vivre des émotions intenses à son contact, mais aussi à répondre à ses besoins, à en prendre soin et à le traiter avec respect et dignité. La cohabitation avec le chamois repose ainsi sur une gestion rigoureuse, largement acceptée par les chasseurs. Cependant, bien que

tous s'accordent sur la nécessité d'une gestion efficace, les divergences apparaissent quant à sa définition même. Ces tensions reflètent l'opposition entre différents types de savoirs : d'une part, les savoirs scientifiques portés par les élites gestionnaires et les décideurs politiques ; d'autre part, les savoirs vernaculaires ancrés dans des pratiques locales et des stratégies d'accès à la ressource. Ces perspectives contrastées révèlent des visions parfois incompatibles de la gestion durable du chamois.

Carole Marin et Pablo Vajas abordent également ce type de questionnement en ce qui concerne les sangliers dans le chapitre 15. Ces auteurs traquent l'itinéraire du sanglier des champs devenu sanglier des villes. Celui-ci prospère en effet dans les interstices de l'étalement urbain où sa capacité d'adaptation lui permet de valoriser l'ensemble des ressources offertes. Ce faisant, en débordant du cadre rural dans lequel il participe des rapports sociaux entre chasseurs et agriculteurs, il provoque une rencontre inattendue entre gestionnaires, habitants et chasseurs. Se pose alors la question de la gestion de cette population d'encombrants voisins. La régulation de l'espèce, qui incombe aux organisations de chasse, notamment pour prévenir les dommages aux cultures, est aujourd'hui mise en tension par la forte progression de la population, par la diversification des milieux (urbain, périurbain, rural) et par la diminution des effectifs de chasseurs. L'analyse croisée entre méthodes de prélèvement, pratiquées et idéales, motivations des chasseurs et attentes sociales illustre les difficultés à dessiner des perspectives de cohabitation plus apaisée. La faute au sanglier opportuniste ?

On pourrait être tenté de répondre par l'affirmative à la lecture du chapitre 17. Chloé Vial-Pailler y expose un exemple de mise en œuvre d'une gestion concertée entre les différentes parties prenantes autour de la pratique de la cascade de Glace dans le Parc national du Grand Paradis (Italie). Cette pratique récente connaît un fort engouement, source d'importantes retombées économiques, mais, dans le même temps, les conditions de sa pratique, la présence de cascades de glace, en font une activité concentrée géographiquement et temporellement. Dans ce contexte, la mise en place par les autorités du parc de périmètres de protection autour des nids de Gypaète barbu, qui affectionnent également ces parois rocheuses, a fait l'objet d'un dialogue avec les acteurs socio-professionnels. Ces échanges ont permis une meilleure acceptation du dispositif, en ajustant ses contours pour concilier efficacité de la protection et développement de l'activité économique. Au-delà, il a permis d'intégrer de nouveaux acteurs dans une politique de sensibilisation pour une meilleure cohabitation entre pratiquants et gypaètes barbus. Pour autant, rien ne semble acquis tant l'impact du changement climatique fragilise les activités hivernales et met par écho en tension les acteurs socio-économiques qui en dépendent.

Le non-humain devient le personnage central du dernier chapitre. Alexandra Locquet et Stéphane Héritier étudient, dans le contexte fortement anthroposé de l'Europe de l'Ouest, les tentatives de réensauvagement mobilisant des animaux. Pensés dans une approche économique de redynamisation de zones rurales, dans lesquelles la présence de mégafaune peut être un support au développement d'une offre d'écotourisme, ou de manière plus globale dans une dimension d'équilibre écologique, les dispositifs de *rewilding* interrogent les modalités de cohabitation entre humains et non-humains. Il s'agit de créer de nouveaux récits, pour concilier monde animal et société européenne, ce qui passe notamment par la convocation de représentations artistiques. Au-delà de cette invitation à penser le sauvage, les auteurs prônent le « laisser faire », soit le fait d'accepter les comportements naturels des animaux, notamment pour les espèces proches de celles domestiquées, tout autant que la nécessité de reconnaître la participation active des non-humains dans la gestion de l'environnement. Cependant, du fait de l'asymétrie de la relation entre humains et non-humains, la mise en œuvre de ces dispositifs impose une réelle vigilance éthique : celle-ci repose sur l'adoption d'une conception décentrée de la cohabitation humains/non-humains, qui laisserait enfin toute sa place au vivant et au sauvage.

13. LA PASSE SUD DE FAKARAVA (POLYNÉSIE FRANÇAISE) : GÉRER ET PROTÉGER UN MILIEU FRAGILE DEVENU « SPOT » DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Frédérique Jossinet

INTRODUCTION

L'atoll³⁹ de Fakarava se situe en Polynésie française, dans l'archipel des Tuamotu à environ 450 kilomètres à l'est de Tahiti, centre économique et politique du pays d'Outre-mer français. C'est le deuxième plus grand atoll de Polynésie avec un lagon de 1 100 kilomètres carrés et 16 kilomètres carrés de terres émergées. Anciennement appelée Havaiki, «*lieu où toutes les âmes sont accueillies pour le passage, la réincarnation*» en langue paumotu⁴⁰, l'île fut un centre politique et religieux pour les populations navigatrices de la Polynésie précoloniale. Peut en témoigner le nombre important de vestiges archéologiques présents sur l'île et particulièrement à Tetamanu, village au sud de l'île.

En 1840, la Polynésie devient Établissement français d'Océanie. Depuis 1957, on parle officiellement de Polynésie française (Carmagnani, 2015). Entre 1967 et 1996, 193 essais nucléaires sont tirés par la France dans les atolls de Moruroa et Fangataufa à environ 900 kilomètres de Fakarava.

L'île se dote d'un aéroport en 1976. Il offre une meilleure accessibilité aux habitants de l'île dont le nombre passe de 224 en 1983 à 844 en 2017

39. Les îles basses ou atolls sont anciennes, elles sont à fleur d'eau avec un cercle corallien fermé autour d'un lagon, étendue d'eau à l'interface terre/mer abritant une grande diversité de faune et de flore.

40. Langue polynésienne parlée dans l'archipel des Tuamotu.

selon l’Institut de la statistique de la Polynésie française. Ces habitants vivent principalement de la pêche, de la production de coprah⁴¹ et de la perliculture, activité qui désigne l’exploitation de l’huître perlière dont la perle est utilisée pour la confection de bijoux. C’est à partir des années 1990 que l’île commence à s’ouvrir au tourisme avec l’installation d’une première pension de famille. Aujourd’hui, l’île compte entre quinze et vingt hébergements touristiques répartis entre le village de Rotoava au nord et celui de Tetamanu au bord de la passe Sud.

Cette destination fait rêver les touristes par la beauté de ses paysages, son calme reflétant une certaine authenticité recherchée par les touristes occidentaux en quête de «tropicalité» (Dehoorne et Saffache, 2008), et par son abondante biodiversité en termes de nombre d’espèces mais aussi par la quantité et la taille des individus de chaque espèce. Ce caractère exceptionnel est souligné par le classement de l’atoll en réserve de biosphère de l’Unesco en 2006 (Thorax, 2016) après un premier classement de l’atoll de Taiaro en 1977.

La plongée sous-marine ou plongée en scaphandre autonome, pratiquée grâce à des bouteilles de gaz respirable, est une activité de loisir permettant la découverte de la faune et la flore sous-marines. Cette activité fut d’abord pratiquée dans les sphères militaires, industrielles, sportives et scientifiques à l’image de Jacques-Yves Cousteau (Mascrey, 2010). Elle n’est plus pratiquée comme «*une fin en soi*» grâce à une amélioration qualitative du matériel et un phénomène de société de regain d’attrait pour la nature à partir des années 1980 (Musard, 2008). Elle s’établit à Fakarava depuis l’ouverture au tourisme dans les années 1990, mais elle concerne un public de passionnés, qui y viennent lors de séjours dédiés dans toute la Polynésie. Aujourd’hui, sept clubs disposant chacun d’un à trois bateaux fonctionnent presque toute l’année pour satisfaire une partie des 37 761 passagers qui transitent par l’aéroport de Fakarava en 2022⁴².

Fakarava devient à partir des années 2000 une destination pour les personnes désireuses d’admirer des paysages préservés et riches en biodiversité qui sont «*des décors indispensables à la promotion touristique*» (Gay, 1994), mais aussi le «*petit trésor*»⁴³ des populations insulaires. Cependant, les atolls du Pacifique sont concernés par divers risques environnementaux : érosion, submersion, acidification et augmentation de la température des océans qui menace les coraux dont est constituée l’île, mais aussi tout l’écosystème marin qui dépend de la bonne santé des

41. Chair séchée de la noix de coco qui permet de produire de l’huile de coco.

42. Chiffre tiré des statistiques annuelles de l’Union des aéroports français et francophones associés. Il faut soustraire à ce chiffre le nombre de passagers locaux qui représentent une minorité de la clientèle des vols selon les observations de terrain.

43. Extrait d’un entretien avec la gérante d’une pension de famille, Fakarava, août 2023.

coraux. La mise en tourisme liée la pratique de la plongée marine est dépendante de l'équilibre du milieu naturel. La promotion de la destination à l'échelle internationale en dépend car ce sont les images véhiculées à travers le « *marketing territorial* » (Beuze Edragas et Bouron, 2019), mené par les acteurs du tourisme que sont Tahiti Tourisme⁴⁴, les pensions, les clubs de plongée mais aussi par les plongeurs eux-mêmes via les médias spécialisés et les réseaux sociaux, qui font l'attractivité du territoire. En 2019, Fakarava était l'île de Polynésie française présentant la plus forte densité touristique, avec un ratio de quinze touristes pour un habitant sur l'année.

De plus, la tertiarisation de l'économie et l'ouverture aux flux internationaux impliqués par le tourisme modifient le système socio-économique de l'atoll et créent une dépendance aux foyers émetteurs de touristes situés en majorité dans les pays du Nord. C'est dans ce contexte d'évolution du socio-écosystème, induite par l'avènement d'une nouvelle activité récréative fondée sur l'observation et la proximité à la biodiversité marine qui attire à l'échelle internationale, que semble apparaître une tension entre la fragilité du système et une attractivité croissante. L'objectif de ce chapitre est de s'interroger sur la recomposition territoriale à l'œuvre à Fakarava depuis son ouverture au tourisme et sur la manière dont la gestion de son milieu majoritairement influencée par des dynamiques importées menace l'équilibre du socio-écosystème insulaire fondé sur des rapports anciens à la biodiversité. L'hypothèse est que ce déséquilibre met en péril les rapports sociaux mais aussi la préservation de la ressource, et que l'un ne peut se penser sans l'autre.

L'ÉTUDE D'UN SOCIO-ÉCOSYSTÈME INSULAIRE D'OUTRE-MER

Cette partie a pour objet les approches théoriques mobilisées dans ce travail de recherche et la présentation de la méthodologie de recherche employée sur le terrain.

UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE PAR L'ÉCOLOGIE POLITIQUE ET LE PATRIMOINE

Fakarava et les 6 autres atolls qui composent sa commune sont réunis au sein de la réserve de biosphère de l'Unesco, remarquable par la richesse de sa biodiversité, qu'elle soit marine ou terrestre. On y retrouve des espèces endémiques telles que le martin chasseur ou koteuteu (*Todiramphus gambieri niauensis*) — oiseau endémique à Niau (Gouni *et al.*, 2004) —, une grande diversité de mollusques — 574 espèces

44. Organisme de promotion touristique du service du tourisme du gouvernement polynésien.

comptées entre 2008 et 2011 (Gatti, 2011) — et des formations coraliennes exceptionnelles. Ces espèces sont étudiées conjointement à la labellisation du territoire dans les travaux de biologistes spécialisés. Ces derniers sont réalisés en collaboration avec les instances gestionnaires de la réserve, avec la Direction de l'environnement polynésienne, avec la commune de Fakarava et avec les institutions scientifiques présentes en Polynésie française. Sont aussi réalisées des études en sciences humaines (Decoudras et Soye, 2001 ; Torrente, 2019) pour accompagner la gestion et le zonage de la réserve présenté dans la figure 13.1.

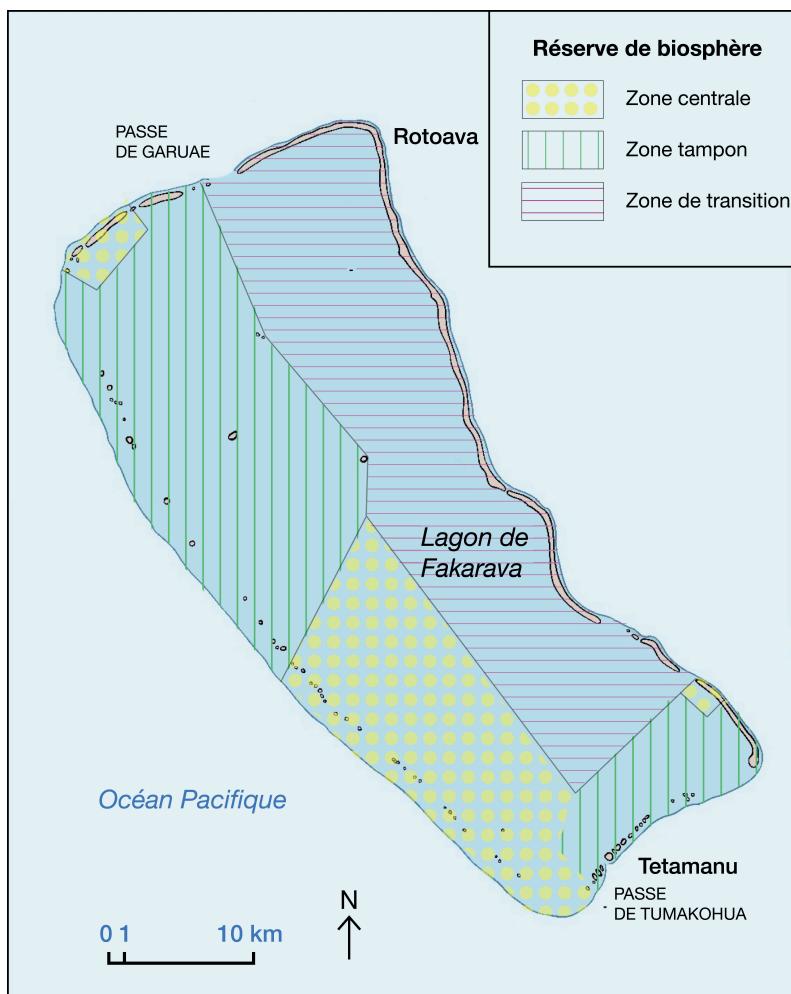


Figure 13.1. Zonage provisoire de la réserve de biosphère de l'Unesco à Fakarava (sources: Direction de l'environnement de la Polynésie française; Jossinet, 2025).

Cette gestion est étudiée dans la perspective de l'écologie politique dans le sens où l'environnement est modelé par des rapports de force et par des représentations (Adger *et al.*, 2002 ; Rodary, 2003). La place que chaque acteur prend dans le processus décisionnel, ainsi que leurs perceptions de l'évolution du système sont analysées. La notion de patrimoine est mobilisée à la fois à propos du patrimoine naturel répertorié et protégé *via* la réserve, mais aussi du patrimoine culturel lié à une pratique ancienne et communautaire de conservation du milieu, le rāhui⁴⁵, à laquelle la réserve a été comparée (Bambridge *et al.*, 2019 ; Thorax, 2016). Une attention particulière est donnée à l'attachement des habitants aux lieux et à la biodiversité pour questionner leur rôle dans la protection de leur territoire, dont ils ont été dépossédés depuis la colonisation et les essais nucléaires.

Il s'agit aussi de s'interroger sur la place que prend la population locale dans le processus de « mise en tourisme » ou la production d'espaces touristiques (Équipe MIT, 2002) et la pérennisation de l'activité récréative qu'est la plongée sous-marine. Les images créées par les attentes touristiques sont-elles excluantes, ou au contraire incluent-elles les populations polynésiennes qui ont protégé les écosystèmes sur le temps long ?

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE : ENQUÊTES QUALITATIVES ET OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Pour répondre à ces questionnements, deux études de terrain d'une durée d'environ un mois ont été effectuées à Fakarava en 2022 et en 2023 au cours de travaux plus longs en Polynésie française. Des enquêtes qualitatives furent menées d'abord à Tahiti auprès des acteurs institutionnels de gestion et de promotion touristique, auprès des scientifiques, puis sur l'atoll auprès de l'autorité communale, des structures touristiques et de leurs employés⁴⁶ et des habitants n'ayant pas de lien avec l'activité. Vingt-quatre entretiens semi-directifs enregistrés et retranscrits ont été menés. Les questions posées concernent la perception de l'évolution de l'atoll liée à la forte croissante de l'activité touristique et de l'activité de plongée, la place des individus dans ce nouveau système et leur rapport à la biodiversité et aux lieux.

Aussi, des phases d'observation participante ont été entreprises lors du temps passé sur l'île. Deux des clubs de plongée sous-marine furent particulièrement étudiés pour comprendre les pratiques et les usages des

45. «Une forme d'accès restreint à une ressource et/ou à un territoire» décidé par l'autorité centrale (Bambridge, 2016).

46. Hébergements, prestataires d'excursions et clubs de plongée. Une attention particulière fut accordée aux discours de moniteurs de plongée et des capitaines de bateaux de plongée.

pratiquants de l'activité, à la fois sur terre dans les locaux des clubs, mais aussi sur l'eau et sous l'eau lors de 15 sorties en mer, à la fois au nord de l'île à la passe Garuae, mais aussi à la passe Sud Tumakohua. C'est elle qui attire le plus de touristes malgré le fait qu'elle ne soit accessible qu'après une heure et demie de navigation depuis Rotoava. Cette passe fut l'objet d'une observation soutenue pendant plusieurs journées pour comprendre son organisation spatiale et temporelle, et les pratiques à l'œuvre. Le temps passé au sein des clubs a également permis de saisir les attentes des touristes à travers leurs perceptions du territoire récoltées lors d'échanges informels. Les moniteurs de plongée furent aussi des contacts privilégiés.

De nombreux échanges informels ont été engagés auprès des habitants de l'atoll, qu'ils soient impliqués dans l'activité touristique ou non. Les discours des habitants coprahculteurs ou perliculteurs sont essentiels pour saisir la complexité du système à l'œuvre car ce sont également des usagers des ressources. Ces échanges ont pu être conduits dans une relation de bonne entente grâce à des visites quasi quotidiennes à Rotoava, mais aussi grâce à ma présence lors des réunions publiques organisées par la Mairie ou par le comité du tourisme de l'île. Il existe également un groupe des habitants de l'île sur le réseau social Facebook qui représente un fort moyen de sociabilité. Cet outil numérique fut utilisé pour rencontrer de nouveaux acteurs et pour recueillir les discours et représentations des habitants.

CRÉATION D'UN SPOT DE PLONGÉE SOUS-MARINE ET MARCHANDISATION DES PATRIMOINES NATURELS

Outre la grande diversité spécifique, c'est surtout la présence d'animaux emblématiques qui fait la popularité de ce territoire pour la pratique de la plongée sous-marine : les requins. La possibilité d'une observation privilégiée avec cet animal, comme on peut le voir sur la figure 13.2, est un facteur d'attractivité pour la destination. Connue à l'échelle internationale pour son « mur de requins gris », c'est ainsi que l'atoll se démarque des autres îles des Tuamotu. Cependant, pour acquérir une telle popularité, la seule présence de ce poisson cartilagineux n'est pas suffisante.

PRODUCTION DE L'ESPACE EN TANT QUE « SPOT » : UN STATUT PARTICULIER À LA SUITE D'UNE MISE EN IMAGE DE LA BIODIVERSITÉ À L'INTERNATIONAL

La passe Sud bordée par le village de Tetamanu est un site de plongée fréquenté depuis l'installation de l'activité dans les Tuamotu, mais l'activité était cantonnée à la pratique par des passionnés venus en Polynésie

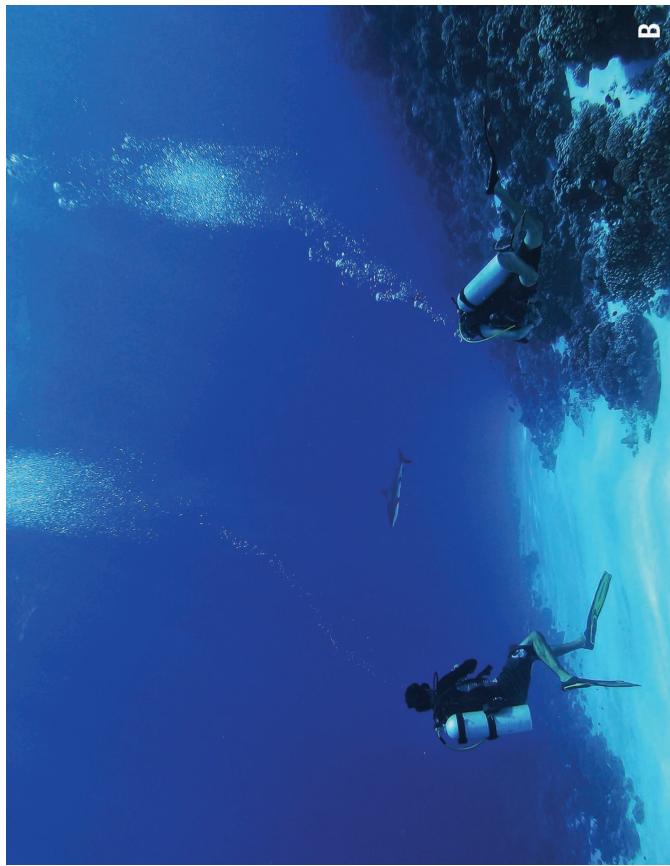


Figure 13.2. Deux cas de proximité entre un requin nourrice (*Ginglymostoma unami*), cliché A, et un requin gris de récif (*Carcharhinus amblyrhynchos*) et des touristes en quête d'une rencontre avec un animal remarquable, cliché B (sources : cliché A, Jean-Marc Freulard, 2023 ; cliché B, Julien Gasc, 2020).

dans l'unique but de plonger. Comme l'a indiqué le propriétaire d'un des clubs de l'île, jusque dans les années 2010, c'était Rangiroa « l'île de la plongée » au travers de ses plongées profondes avec un fort courant et la présence d'espèces remarquables comme le grand dauphin (*Tursiops truncatus*). Mais un événement va transformer la passe Sud qui était « connu[e] dans le monde des plongeurs » en « spot » « que tout le monde connaît »⁴⁷. C'est la production de deux films documentaires qui mettent en scène le biologiste, plongeur et photographe Laurent Ballesta : *Le Mystère mérour* en 2015 (Kébaïli et Ballesta, 2015) et *700 requins dans la nuit* en 2018 (Marescot et Ballesta, 2018). Ces films décrivent le rassemblement massif des mérous camouflages ou loches marbrées (*Epinephelus polyphekadion*) à la pleine lune de juin ou juillet pour leur reproduction. Ce phénomène donne lieu à de très grands regroupements de poissons, ce qui a aussi pour effet d'attirer des requins gris (*Carcharhinus amblyrhynchos*) — leurs prédateurs — présents en forte densité, environ 700 selon le scientifique. Les scènes montrées au grand public dans ces documentaires diffusés sur des médias à forte audience, comme la chaîne de télévision Arte, deviennent la raison d'un voyage à Fakarava, voire en Polynésie pour nombre de passionnés du monde sous-marin qui espèrent assister au spectacle. Par conséquent, il y a actuellement un délai d'attente de deux ans pour participer aux plongées à ce moment précis de l'année.

Selon les habitants de l'île, il y a « un avant et un après Ballesta »⁴⁸. Mais ce n'est pas seulement les films, ni d'autres articles ou vidéos publiées sur des médias tels que *National Geographic*, c'est une multitude de caractéristiques qui ont fait de Fakarava, et plus particulièrement de la passe Sud, un « spot » mythique de la plongée sous-marine parfois qualifiée comme « une des plus belles plongées du monde »⁴⁹. Alors que Rangiroa était réservée à des plongeurs qualifiés, les plongées dans la passe Sud sont plus accessibles, la passe est peu profonde, le courant y est modéré et la visibilité très bonne. Selon les moniteurs, certaines personnes passent leur premier niveau de plongée nécessaire pour plonger en groupe encadré jusqu'à vingt mètres de profondeur spécialement pour venir à cet endroit. Certains touristes pensent pouvoir observer la densité de requins et de poissons présentée dans le film à tout moment de l'année, alors que ce phénomène se produit uniquement durant les mois de juin et juillet. Ils pensent également que ce phénomène ne se déroule qu'à cet endroit précis, alors que les poissons

47. Extrait de l'entretien avec le propriétaire d'un club de plongée sous-marine, Fakarava, août 2023.

48. Extrait d'un entretien avec un membre du comité du tourisme de Fakarava, mai 2022.

49. Extrait du site *The Outsiders*, <https://www.theoutsiders.travel/inspiration/lieu/passe-sud-de-fakarava/>

se rassemblent dans d'autres passes des Tuamotu. Cependant, l'abondance d'espèces présentes, la beauté des récifs coralliens et la présence effective des requins, même s'ils ne sont pas 700, font que les plongeurs ressortent souvent de l'eau en disant que c'est « *la plus belle plongée de [leur] vie* »⁵⁰; ainsi, la popularité du site s'auto-alimente.

La production d'images réunies avec des conditions de plongée accessibles et la présence d'infrastructures touristiques sur l'île ont fait de cette passe un incontournable d'un voyage en Polynésie pour les touristes désireux de rencontre animale, et particulièrement de rencontre avec un prédateur souvent craint. Les acteurs scientifiques ont donc largement participé à la mise en tourisme du territoire, suivi de près par les acteurs locaux du tourisme qui profitent de cette popularité pour investir dans l'activité et garantir l'accueil des flux. La question est de savoir comment cette nouvelle popularité internationale, entretenue par les acteurs locaux du tourisme, a fait évoluer le territoire d'un point de vue environnemental mais aussi socio-économique.

DE L'ANTHROPISSATION À LA SATURATION

Le tourisme est souvent vu comme un élément destructeur des environnements insulaires (Carlsen et Butler, 2011), par la charge qu'il fait peser sur un milieu aux ressources limitées. À Fakarava, les externalités négatives sont nombreuses. Tout d'abord, des vestiges des matériels scientifiques sont encore présents, comme des blocs de béton au fond de la passe. De plus, le flux de plongeurs souhaitant séjourner et plonger dans le sud s'accroît, augmentant de fait le volume de déchets produits, les besoins en eau et en électricité. On observe une multiplication du trafic maritime et donc des besoins en carburant consommé pour faire fonctionner les bateaux, mais aussi une nuisance sonore nouvelle qui dérange les écosystèmes coralliens (Ferrier-Pagès *et al.*, 2021).

Alors que les plongeurs confirmés venant découvrir la passe maîtrisent leur flottabilité et n'ont pas nécessairement besoin de s'accrocher aux coraux pour ne pas se laisser emporter par le courant, les plongeurs débutants auront beaucoup plus tendance à s'y accrocher et à y donner des coups de palme, selon les moniteurs. L'avènement des appareils photographiques et caméras étanches combiné à la massification de l'usage des réseaux sociaux pousse les plongeurs à vouloir prendre leurs propres images durant les plongées. Ils sont donc moins attentifs au respect du récif. Selon les observations, environ la moitié des plongeurs de chaque palanquée⁵¹ possède son propre appareil ou sa caméra. Par ailleurs, en parallèle des plongées encadrées par les clubs de l'île, de plus en plus de particuliers, le plus souvent voyageant

50. Ce qui fut également mon cas lors de ma première plongée à la passe Sud.

51. Désigne un groupe de plongeurs qui effectue la même plongée.

en voilier, plongent par leurs propres moyens et ne respectent pas les règles communes du spot comme celle interdisant de traverser le mur de requins. Ces sorties non encadrées mènent à une pression supplémentaire sur le milieu et sur la biodiversité.

Tous les moniteurs et prestataires touristiques interrogés s'accordent pour parler d'une saturation du « *spot* », l'un d'eux compare la passe au Strip de Las Vegas mais pour les requins. Il est possible de croiser trois ou quatre palanquées de plongeurs lors d'une plongée de 45 minutes. Les plongées s'enchaînent du lever du jour à la tombée de la nuit car des plongeurs téméraires viennent observer les requins en chasse tels qu'on peut les voir dans le documentaire. Les plongées de nuit sont proposées par un seul club et font polémique. Elles sont très populaires, les touristes estiment avoir « *raté leur séjour*⁵² » s'ils n'ont pas vécu cette expérience, mais aussi dangereuses car, au cours de leurs chasses, les requins peuvent accidentellement mordre les plongeurs, événement ayant déjà eu lieu plusieurs fois selon le propriétaire d'un des clubs de plongée. De plus, les membres du comité du tourisme de l'île soulèvent, lors d'une assemblée générale, le fait que les lumières de plongeurs représentent un dérangement pour la biodiversité en modifiant leur rythme de vie. Malgré cela, les plongeurs venus exprès depuis l'Europe ou l'Amérique du Nord ne reculent pas.

Cependant, ce n'est pas seulement la passe Sud qui est saturée, c'est aussi tout l'atoll qui connaît une forte anthropisation. Les touristes qui viennent plonger au sud y séjournent souvent pendant trois jours, mais parfois ils passent plutôt quatre ou cinq jours dans la partie nord et ne vont dans le sud que pendant une journée. Le nombre d'hébergements et de lits disponibles ne cessent d'augmenter, notamment via le site Airbnb où de plus en plus de lits sont proposés sur des voiliers qui ont jeté l'ancre dans le lagon de l'atoll. Malgré cela, la demande reste supérieure à l'offre et les réservations doivent se faire longtemps à l'avance.

Les habitants de l'île investis dans l'activité touristique sont ravis de cette nouvelle popularité, mais un sentiment global d'inquiétude par rapport à l'avenir de l'île touche la population. Certains évoquent une nostalgie des paysages anciens et parle de la passe Sud comme « *un coin paradisiaque malheureusement très touristique aujourd'hui*⁵³ », alors que d'autres alertent sur l'urgence de réfléchir à cette saturation : « *Aujourd'hui il faut se réveiller, [il ne faut] pas s'étonner si un jour on va sombrer*⁵⁴. » Cet effet de saturation est visible dans la vie quotidienne de l'île. Par exemple, les magasins et la seule station essence de

52. Extrait d'un entretien avec une monitrice de plongée, août 2023.

53. Extrait d'un entretien avec une habitante de Fakarava, mai 2022.

54. Extrait d'un entretien avec la propriétaire d'une des premières pensions de famille de Fakarava, août 2023.

l'île sont approvisionnés une fois par semaine par bateau depuis Tahiti. Cependant, les produits frais tels que les fruits et légumes viennent très vite à manquer, accaparés par les touristes. C'est pareil pour l'essence qui est monopolisée par les prestataires touristiques pour faire fonctionner les bateaux mais qui vient à manquer pour les habitants locaux.

LES DIFFICULTÉS DE MISE EN PLACE DE MESURES DE GESTION DE LA RESSOURCE

Dans ce contexte de changements à la fois écologiques mais aussi socio-économiques, des mesures sont mises en place pour protéger les ressources naturelles. Il est intéressant de s'interroger sur les rapports de pouvoir qui découlent de cette gestion et sur la place des habitants de l'île dans la protection de la ressource.

UNE GOUVERNANCE COMPLEXE

La réserve de biosphère de l'Unesco est représentée localement par une association et par un comité de gestion. Cependant, le rôle de cette association est remis en question par les habitants de l'île à cause de l'absence d'action menée. Ce constat est expliqué par le président de l'association par un manque de moyen financier et par un désintérêt de la Mairie pour cette question. Malgré un zonage mis en place conjointement avec la Direction de l'environnement de la Polynésie française, aucun contrôle n'est réalisé pour s'assurer du respect des mesures imposées par la mise en place d'aires protégées. Lors des enquêtes, la plupart des habitants indiquent ne pas être au courant de toutes les mesures mises en place et donc continuent à utiliser le lagon sans tenir compte des règles, notamment en matière de pêche. La non-implication des scientifiques qui viennent faire des études sur l'île mais qui ne communiquent pas leurs résultats à la population est aussi pointée du doigt. Les conséquences locales de ce label sont à discuter, certains habitants pensent qu'il a été mis en place pour attirer encore plus de touristes, d'autres pensent plutôt que cette labellisation sert à donner du pouvoir et même de l'argent supplémentaire à une partie des habitants.

En effet, l'activité touristique et la réserve de biosphère sont décris par les habitants de l'île comme des mécanismes de production d'une élite locale qui en tirera un profit financier et politique. La production de cette élite passerait d'abord par un contrôle du foncier, qui est une ressource rare sur cet atoll de 16 kilomètres carrés. Comme pour les denrées alimentaires et énergétiques, une situation de concurrence s'installe entre les habitants de l'atoll. Les habitants ayant un capital nécessaire pour investir dans l'activité touristique, et possédant aujourd'hui un hébergement ou une entreprise d'excursion, emploient d'autres habitants. Mais souvent les conditions d'embauche sont précaires, les

employés ne sont pas déclarés et sont payés à des tarifs dérisoires. De fortes inégalités, qui étaient déjà présentes entre les perliculteurs et le reste des habitants de l'île, se renforcent.

À Tetamanu, au bord de la passe Sud, un investisseur a su se démarquer et tirer profit de la popularité du site, et propose aujourd'hui une grande majorité des hébergements. Plus qu'un pouvoir économique, cette situation permet aussi à cet investisseur de pouvoir exercer hors des règles de l'administration polynésienne et même de la réserve de biosphère, par exemple en termes de construction sur l'eau. Des situations de monopole se mettent en place en faveur d'une poignée d'habitants qui contrôlent l'ouverture de nouveaux commerces ou d'hébergements *via*, par exemple, une association des pensions de famille qui ne souhaite pas voir de nouvelles pensions émerger, malgré le manque d'offres.

DES RAPPORTS DE DOMINATION DÉFAVORABLES À LA PROTECTION DU MILIEU

Il est également important de signaler qu'une majorité des structures liées à la plongée sont le fait d'investisseurs étrangers et que presque tous les moniteurs employés dans ces structures ne sont pas d'origine polynésienne. Malgré le fait qu'un brevet spécifiquement polynésien de guide de plongée existe, il n'a jamais été obtenu par une personne originaire de l'île. Les prix proposés par les clubs pour pratiquer l'activité sont prohibitifs pour les habitants de l'île⁵⁵ qui se retrouvent exclus de l'activité qui rend l'île si populaire à l'échelle internationale. Aussi, le rapport à la faune promue dans le tourisme fondé sur la plongée sous-marine est pointé du doigt comme voyeuriste et non respectueuse des animaux. Le lagon serait devenu un «zoo⁵⁶» grande nature, contraire au rapport fort qu'entretiennent les populations polynésiennes avec l'océan considéré comme un pilier de la culture.

Si certains habitants au fort capital foncier et financier ont su tirer profit de l'ouverture de l'île à l'international, les habitants de l'île non concernés par l'activité touristique accusent celle-ci d'être la source première de dégradation de vie sur l'île. Les effets de concurrence et de convoitise dégradent les relations sociales entre les habitants de l'île. En effet, avec le capital nouveau amené par le tourisme, une habitante de l'île note une augmentation de la délinquance et notamment des cambriolages sur l'île. Le risque de se faire voler ses biens serait plus élevé qu'auparavant.

C'est aussi les relations entre les habitants et le milieu qui sont altérés. On peut par exemple observer un recourt de plus en plus important aux produits importés dans la consommation alimentaire, en raison d'une

55. Même si un tarif spécial pour les résidents existe.

56. Extrait d'un entretien avec une habitante de Fakarava, août 2023.

influence de plus en plus forte des modes de vie occidentaux (Ghasarian, Bambridge et Geslin, 2004). Cependant, ces produits produisent un volume de déchets plus important et leur traitement se fait par l'intermédiaire d'une décharge à ciel ouvert, cachée pour ne pas que les touristes ne puissent la voir. Le déséquilibre est croissant et les mesures de gestion pour y remédier ne fonctionnent pas, car une majorité des habitants de l'île se sentent exclus des processus de décision, et accusent les gestionnaires de ne pas s'intéresser à la protection du milieu et des modes de vie locaux, mais d'être seulement guidés par la manne financière apportée par le tourisme. Les réalités locales et le vécu d'une majorité des habitants qui sont à la fois étrangers à l'activité touristique et au processus de décision de la gestion du milieu sont invisibilisés.

Cette invisibilisation va de pair avec un effacement de la culture locale paumotu qui est la grande oubliée des processus touristiques. Un exemple de cela est le manque d'entretien et de valorisation des nombreux sites archéologiques, vestiges du peuplement ancien de l'atoll. Ce qui est montré aux touristes pour remplir leur désir d'authenticité serait de l'ordre du «folklore» et de l'«esthétisme». Un retour vers un «*esprit de communauté*⁵⁷» serait le meilleur moyen pour la gestion du milieu, en rétablissant à la fois des relations d'entraide et de partage entre les habitants mais aussi avec les milieux. Cependant, qu'en est-il de l'activité touristique et des activités récréatives associées ? La situation que connaît l'atoll conduit à se poser la question du seuil.

CONCLUSION

L'activité touristique poussée par la pratique de l'activité récréative de plongée sous-marine mène à une dégradation des relations des humains au vivant, alors même qu'elles sont organisées en son nom. Ce tourisme, qui a pour objectif l'observation *a priori* inoffensive des animaux, sans impact direct, crée un déséquilibre du socio-écosystème. Il paraît important de réfléchir au contrecoup des études scientifiques et des images produites localement mais diffusées à l'échelle internationale, à la fois par la réserve de biosphère mais aussi par les documentaires sur la passe Sud. Malgré une volonté de sensibilisation du grand public à la protection des écosystèmes marins et une valorisation de la particularité et de la richesse de ce territoire, la promotion du territoire a plutôt des conséquences négatives sur celui-ci. De plus, les mesures proposées pour contrebalancer ce déséquilibre ne sont pas effectives dans la mesure où rien n'est mis en place pour les faire respecter.

Cet exemple du Pacifique Sud est symptomatique de la complexité à penser la sobriété des activités de nature à la fois sur l'environnement à

57. Extrait d'un entretien avec un habitant de Fakarava, août 2023.

proprement parler mais aussi sur les sociétés présentes sur les territoires investis par l'activité, et particulièrement sur la place des populations autochtones. Ce cas est aussi intéressant pour s'interroger sur la place que prennent les scientifiques dans la protection des milieux, qui peut, comme c'est le cas à Fakarava, être ambivalente et contraire aux objectifs premiers.

BIBLIOGRAPHIE

- Adger W., Benjaminsen A., Brown K., Svarstad H., 2002. Advancing a political ecology of global environmental discourses. *Development and Change*, 32 (4), 681-715, <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00222>
- Bambridge T., Gaulme F., Montet C., Paulais T., 2019. *Communs et océan, Le Rāhui en Polynésie*. Pirae, Au vent des îles, Éditions Pacifiques, 175 p.
- Beuze Edragas F., Bouron J.-B., 2019. Marketing territorial. *Géoconfluences*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/marketing-territorial> (consulté le 12 février 2024).
- Carlsen J., Butler R. W., 2011. *Island Tourism: Sustainable Perspectives*. Wallingford (Royaume-Uni), Cabi Digital Library, 249 p.
- Carmagnani P., 2015. La construction identitaire en Polynésie française : chronotopes de l'insularité. *Rivista di lingue, letteratura e culture moderne*, 11, 203-214, <https://doi.org/10.13135/2384-8987/869>
- Decoudras P.-M., Soye K., 2001. Réserve de biosphère des Tuamotu, Proposition de zonage de l'atoll de Fakarava. Ifreco Polynésie française, Délégation à l'environnement Polynésie française.
- Dehoorne O., Saffache P., 2008. Le tourisme dans les îles et rivages tropicaux : enjeux, menaces et perspectives. *Études caribéennes*, 9-10, <https://doi.org/10.4000/etudescaribees.1413>
- Équipe Mobilités, itinéraires, territoires (MIT), 2002. *Tourisme 1. Lieux communs*. Mappemonde. Paris, Belin.
- Ferrier-Pagès C., Leal M. C., Calado R., Schmid D. W., Bertucci F., Lecchini D., Allemand D., 2021. Noise pollution on coral reefs? A yet underestimated threat to coral reef communities. *Marine Pollution Bulletin*, 165, 112129, <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2021.112129>
- Gatti L., 2011. Inventaire malacologique de la réserve de biosphère de la commune de Fakarava. Direction de l'environnement de la Polynésie française.
- Gay J.-C., 1994. Le tourisme en Polynésie française. *Annales de géographie*, 577, 276-292, <https://www.jstor.org/stable/23453612>
- Ghasarian C., Bambridge T., Geslin P., 2004. Le développement en question en Polynésie française. *Journal de la Société des Océanistes*, 119 (2), 211-222, <https://doi-org.ezpaarse.univ-paris1.fr/10.4000/jso.221>
- Kébaïli G., Ballesta L., 2015. *Le Mystère mérou. Arte et Andromède océanographie, 90'*.
- Gouni A., Noiret C., Tehei T., Tahua J.-B., 2004. Étude du martin-chasseur de Niau, *Todiramphus gambieri niauensis*. Mise en place d'un programme de conservation. *Convention no 3°0032*, Société d'ornithologie de Polynésie, Manu.

- Marescot L., Ballesta L., 2018. *700 requins dans la nuit*. Arte France, Le Cinquième Rêve, Andromède Océanologie, Les Gens Bien Productions, Filmin'Tahiti, CNRS Images, 90'.
- Mascrey V., 2010. L'aventure sous-marine : Histoire de la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France (1865-1985). Thèse de doctorat en éducation, université Claude-Bernard – Lyon I, 428 p.
- Musard O., 2008. «Mérouville» ou la marchandisation de l'identité de la Corse sous-marine, directrice de publication : Nacima Baron-Yellès in *Politiques d'aménagement en milieu méditerranéen*. Actes du 128^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, «Relations, échanges et coopération en Méditerranée», Bastia, 2003. Paris, Éditions du CTHS, p. 144-154.
- Rodary E., 2003. Pour une géographie politique de l'environnement. *Écologie et Politique*, 27, 91-111.
- Torrente F., 2019. Étude ethnohistorique des atolls de Fakarava, Niau et Raraka dans le cadre de la réserve de biosphère de Fakarava, archipel des Tuamotu. Rapport final [rapport de recherche], Direction et le ministère de l'Environnement et de la Culture de la Polynésie française ; Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, 295 p.
- Thorax L., 2016. From traditional to modern management in Fakarava, in Bambridge T., *The Rāhui. Legal pluralism in Polynesian traditional management of resources and territories*. Canberra (Australie), Australian National University Press, 269 p.

14. LES PÊCHEURS DE LOISIR, DES ACTEURS MARGINALISÉS AU SEIN D'UN RÉSEAU PARTAGÉ ENTRE COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Florian Lebreton, Christelle Audouit, Hervé Flanquart

INTRODUCTION

À la suite de l'annonce de l'effondrement du stock de bars au nord du 48^e parallèle, le moratoire interdisant tout prélèvement aux pêcheurs de loisir en 2017 et en 2018 a été vécu comme une injustice. Dans le cadre d'une recherche soutenue par la Fondation de France (2016-2020), nous avons examiné les retours des pêcheurs amateurs de la Côte d'Opale concernant la réglementation et étudié les suggestions recueillies auprès de ces derniers. Ces propositions visent à instaurer une plus grande équité entre les différents intervenants dans le domaine de la pêche (professionnelle et de loisir) ainsi qu'à favoriser une pratique de pêche plus durable⁵⁸.

Le nombre de personnes qui pratiquent la pêche de loisir en mer en France métropolitaine est d'environ 2,7 millions⁵⁹. C'est une activité rythmée par une saisonnalité qui provient du fait qu'une grande partie des pêcheurs la pratique exclusivement pendant leurs vacances. La pêche de loisir se caractérise également par la diversité des pratiques à la fois en termes de modalité (embarquée, à pied, sous-marine...) et de fréquence (du vacancier pratiquant ponctuellement au pêcheur très régulier). Elle fait l'objet d'un encadrement variable en fonction des

58. Une pêche durable vise la diminution de la pression de pêche, elle se traduit par un équilibre entre les naissances et la mortalité de la ressource.

59. FranceAgriMer, BVA, 2018. Étude sur l'évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine (dont la Corse). Enquête de cadrage — novembre/décembre 2017, Les études de FranceAgriMer, BVA, décembre, 88 p.

espèces, notamment le bar soumis à d'importantes réglementations. L'importance de la pêche de loisir en mer reste cependant difficilement quantifiable en l'absence d'un enregistrement systématique des pêcheurs auprès des fédérations ou autres institutions sportives, hormis la Fédération française des pêches sportives (avec cinq grandes disciplines spécifiques : carnassier, carpe, eau douce (pêche au coup), mer et mouche) qui regroupe plus de 1,5 million de pratiquants⁶⁰.

Si certaines croyances et représentations participent au clivage entre pêcheurs professionnels et de loisir (Audouit, Lebreton et Flanquart, 2023), certaines pratiques entrent naturellement en concurrence dans un contexte de raréfaction des ressources. Dans cette contribution, les données d'enquête mettent en relief un réseau d'acteurs aux multiples facettes, avec des implications, des intéressements et des mutualisations qui offrent un panorama des mondes de la pêche. Mettre en évidence la place de chacun dans le réseau ainsi formé a pour objectif d'améliorer les problématiques de gestion pour une cohabitation apaisée. Cependant, cette recherche ne visait pas tant à avancer des éléments concrets pour une meilleure gestion qu'à mettre au premier plan ce qui pose problème à l'échelle du réseau constitué d'acteurs institutionnels, professionnels et récréatifs.

Ce chapitre est constitué de quatre parties. La première détaillera comment le champ théorique de la sociologie de la traduction permet de décrypter le réseau et ce qui s'y joue. Puis seront présentés le terrain d'étude et la méthodologie utilisée pour cartographier le réseau d'acteurs à partir d'entretiens sociologiques individuels et collectifs. Ensuite, nous exposerons les résultats en deux phases. D'abord, nous proposerons le décryptage des cartes du réseau avec les positionnements et intéressements des acteurs, regroupés au sein de communautés d'intérêts, puis une analyse des enrôlements et résistances des uns ou des autres.

LA GESTION DE LA PÊCHE DE LOISIR À L'AUNE DE LA SOCIOLOGIE DE LA TRADUCTION

La gestion de la pêche de loisir donne à voir une multitude de prises de parole, de positionnements et d'enjeux, tous les acteurs n'ayant pas les mêmes intérêts. Des incompréhensions, conflits culturels ou règlementaires émergent alors sans perspective d'apaisement. Pour autant, grâce à des phases de négociations et de médiations, ces facteurs sont la clé pour constituer un réseau d'acteurs opérationnel (Akrich, Callon et Latour, 1988a ; Akrich, Callon et Latour, 1988b). Au sein des réseaux de

60. <https://www.sports.gouv.fr/peches-sportives-153>

la pêche, l'analyse des interactions entre la pêche récréative et la pêche professionnelle montre un positionnement en tension, voire en conflit (Torre *et al.*, 2015) entre acteurs récréatifs et professionnels. Les acteurs d'organismes de gestion et de décision de la pêche agissent selon des intérêts parfois en désaccord avec les positions des pêcheurs de loisir. L'action collective et la cohabitation des points de vue apparaissent donc clairement comme problématiques.

L'exemple emblématique de la domestication de la coquille Saint-Jacques et des marins pêcheurs étudiés par Callon (1986) a montré que de profondes asymétries entre les acteurs impliqués dans un projet créent de l'incertitude multiple et variée. Dans un autre contexte, au Sénégal, il a été montré que l'implication de « traducteurs » est parfois bénéfique pour construire la relation de confiance entre acteurs et conduire le changement dans les pratiques de la pêche maritime (Ba, 2017). Traditionnellement employée pour ses capacités analytiques et explicatives, la sociologie de la traduction identifie des jeux d'acteurs qui conduisent au succès ou à l'échec des projets étudiés (Akrich *et al.*, 1988a ; Latour, 2005). S'appliquer à « traduire » leurs positionnements permet de montrer que la coexistence de différents langages technique, juridique, scientifique ou culturel (Lebreton, 2022) renforce l'incompréhension et l'absence de cohabitation. Ce cadre sociologique a aussi parfois été mobilisé comme outil pour accompagner le changement dans les organisations professionnelles (Dervaux, Pichault et Renier, 2011 ; Pichault, 2009 ; Rorive, 2003) par l'analyse des réseaux d'acteurs avec leurs positionnements et conflits. Certains occuperont un rôle clé dans la traduction des multiples enjeux positionné au sein du réseau. Faire cohabiter, par exemple, les positions de pêcheurs, de gestionnaires et de contrôleurs pour une gestion apaisée devient un véritable projet d'intéressement collectif dans lequel ces acteurs doivent s'accorder. Ce cadre théorique s'articule autour de critères fondamentaux pour interpréter les positionnements au centre ou en marge d'un réseau. L'approche de Callon (1986) se focalise notamment sur le cheminement qui mène à un processus commun. Comment des acteurs finissent-ils, par négociation, conviction ou intéressement, à cohabiter autour d'une logique commune ? Dans ce jeu de traduction des intérêts portés par chacun d'eux, s'établissent des phases d'intéressement, consistant à interpréter ce que sont et veulent les autres acteurs à enrôler dans le projet. Bien évidemment, ces phases sont soumises à des rapports de force, favorables aux uns, défavorables aux autres.

L'objectif est donc d'éclairer la problématique de la pêche récréative dans un contexte où elle est particulièrement tiraillée entre intérêts divergents. Entre les pêches professionnelle et récréative coexistent de nombreux positionnements qui constituent autant de réseaux d'acteurs aux intérêts différents. Dès lors, il s'agit de mettre en évidence certaines

failles de ce réseau décisionnel en « traduisant » ce qui mène ces acteurs à entrer en conflit ou en convergence. La traduction doit ainsi faciliter l’identification de propositions qui mèneraient à une gestion apaisée.

TERRAIN D’ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

Le site d’étude couvre sept communes littorales de la Côte d’Opale et leur partie marine jusqu’à 2 milles nautiques, du sud de Boulogne-sur-Mer au cap Gris-Nez. Ce territoire des Hauts-de-France connaît un taux de chômage élevé (19,2 %)⁶¹. Dans ce contexte, Boulogne-sur-Mer se maintient à la première place des ports de pêche français en termes de tonnage : 36 000 tonnes de captures. De plus, les activités de transformation et de distribution des produits de la mer en font un leader au niveau européen. Dans ce territoire, la pêche professionnelle, regroupant fileyeurs⁶², chalutiers⁶³, chalutiers industriels et congélateurs⁶⁴, est un acteur important de l’économie et fournit un dixième des emplois.

En parallèle, la pêche de loisir, très ancrée dans le territoire, continue d’exister. Elle se divise en plusieurs pratiques : pêches à pied, du bord, embarquée, au casier ou au filet et, dans une moindre mesure, sous-marine (Audouit, Lo Prete et Chapelain, 2019). Les nombreuses moulières attirent les amateurs de pêche à pied, ce type de pêche demeurant le plus populaire, mais sur des périodes courtes (week-ends de printemps et d’été). Malgré l’existence des fédérations de pêche et les associations qui y sont affiliées, bon nombre de pêcheurs pratiquent de manière individuelle, ce qui rend difficile le comptage des pratiquants de ce loisir et de leurs captures.

En 2017, au début de la recherche, les pêcheurs de loisir se plaignaient d’être peu intégrés dans le monde de la pêche en général, caractérisé par des connexions fortes entre le monde de la pêche professionnelle et les organismes publics. Nous avons donc choisi de réaliser une cartographie du réseau d’acteurs du monde de la pêche dans le Boulonnais, fondée sur les 9 entretiens effectués auprès des structures clés de la pêche professionnelle et des organismes publics concernés par la gestion de la pêche, professionnelle et de loisir (tableau 14.1). Une grille d’entretien spécifique aux institutions a permis de connaître leur positionnement sur : la pêche de loisir, les relations et le réseau de l’institution, les modalités

61. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4139927>

62. Les fileyeurs partent à la journée, c’est pourquoi on parle de pêche côtière. Cette pêche concerne des volumes plus faibles que ceux des chalutiers.

63. Le patron d’un chalutier est à la tête d’une entreprise familiale. Cette pêche est fortement consommatrice de gasoil car le filet est tiré par le bateau.

64. Ces bateaux de 54 mètres sont adaptés pour pêcher au large de l’Écosse et partent pour une campagne de deux mois en mer. Ils débarquent leurs prises dans des bases avancées proches des zones de pêche (Écosse, Danemark), avant de repartir. C’est une pêche industrielle.

Tableau 14.1. Typologie des acteurs interviewés en 2017.

Acteurs de structures de pêche professionnelle	Institutions et services/fonctions
Fonds régional d'organisation du marché du poisson (From Nord) (organisation de producteurs) — fonction : chargé(e) de mission.	<i>Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)</i> du Pas-de-Calais — service : Unité littorale des Affaires maritimes (Ulam).
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) — fonction : chargé(e) de mission.	Agence française pour la biodiversité (AFB) devenue l'Office français de la biodiversité (OFB) — fonction : usage « pêche ».
Comité régional conchylicole Normandie-mer du Nord (CRCNMN).	<i>Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross)</i> de Gris-Nez — fonction : surveillance et sauvetage.
	<i>Direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord (Dirm)</i> — service : coordination des différentes politiques de la Manche à la mer du Nord concernant les activités économiques et l'environnement et animation du document stratégique de façade (DFS).
	Gendarmerie maritime — fonction : contrôle et surveillance.
	Douanes — fonction : contrôle et surveillance.

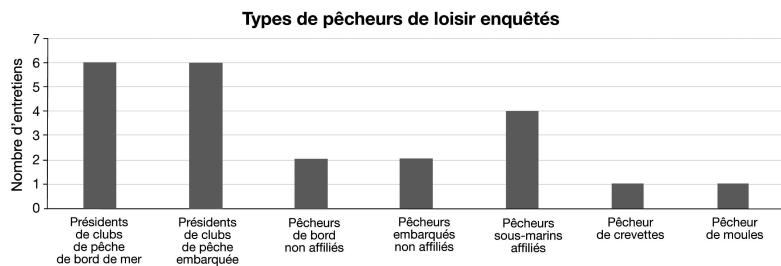
de création et d'application de la réglementation (failles et réussites, comportements des usagers) et le scénario idéal pour une pêche plus durable. Une autre grille a été utilisée pour les entretiens avec les organisations de la pêche professionnelle, concernant leurs pratiques, leurs opinions sur la pêche de loisir, la réglementation à laquelle ils sont assujettis et, pour finir, leur projection vers un scénario idéal.

À partir de ces entretiens, une base de données a été créée pour caractériser les liens entre les différents acteurs cités. Le poids du lien a été donné à partir d'une analyse du contenu sur l'ensemble des entretiens. Ainsi, l'analyse de réseau réalisée à l'aide du logiciel Gephi (Cherven et Magdy, 2015) prend en compte les 60 acteurs et 191 liens cités au cours des entretiens. La cartographie (figure 14.2) des réseaux⁶⁵ se lit en fonction de la taille du nœud et de leur place dans le réseau (centre/

65. Spatialisation : ForceAtlas2 ; force de répulsion : 1000 (force avec laquelle les nœuds se repoussent) ; force d'attraction : 1 (force avec laquelle les paires de nœuds connectés s'attirent) ; déplacement maximal : 20 ; force d'autostabilisation : 2000 (plus elle est élevée, plus les nœuds se déplacent lentement) ; gravité : 100 (attire tous les nœuds vers le centre pour éviter la dispersion des composants déconnectés) ; attraction distribuée : repousse les nœuds (nombre important de liens sortants) à la périphérie et rapproche les autorités (nombre important de liens entrants) du centre.

péphérie). L'algorithme choisi pour la spatialisation (distance entre les acteurs) est ForceAtlas2, qui définit la forme du graphe par un principe simple : les nœuds reliés s'attirent et ceux non reliés se repoussent. Cet algorithme, propre au logiciel Gephi, permet de spatialiser des réseaux sans échelle et des réseaux petit monde.

En complément, tous les entretiens évoqués précédemment et ceux réalisés avec les pêcheurs de loisir, dont deux représentants de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer et une représentante de la Fédération et des Sports sous-marins, ont fait l'objet d'une analyse thématique verticale et transversale. Ceux réalisés avec des pêcheurs professionnels et de loisir ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité, ceux effectués avec des acteurs institutionnels — envisagés dès le départ comme complémentaires aux premiers — ont fait l'objet d'une note de synthèse. Les 22 pêcheurs de loisir enquêtés représentent une diversité des pratiques (pêche de bord, à pied, embarquée, sous-marine, affilié à une fédération ou non) (figure 14.1) ; ils ont plus de 60 ans et sont tous des locaux.



Classe d'âge des pêcheurs de loisir enquêtés

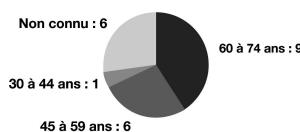


Figure 14.1. Profils des pêcheurs de loisir interviewés, selon le type et la classe d'âge (n = 22).

D'UNE GESTION DE LA PÊCHE PROBLÉMATISÉE À L'INTÉRESSEMENT DES ACTEURS AU SEIN DU RÉSEAU

DES TRADUCTEURS REGROUPÉS EN COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Au sein des réseaux de la pêche s'établissent certaines relations *via* des opérations de « traduction », qui font que les acteurs individuels et collectifs sont regroupés selon des communautés d'intérêts. Celles-ci sont au nombre de cinq et cherchent à enrôler de nouveaux acteurs aux intérêts proches (figure 14.2).

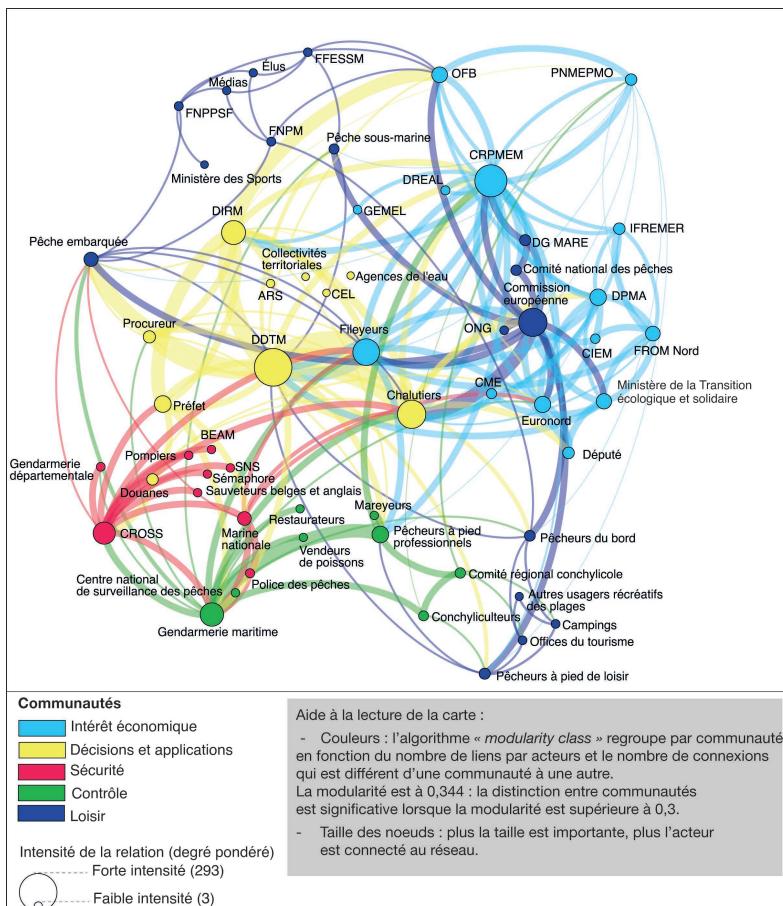


Figure 14.2. Les communautés du monde de la pêche dans le Boulonnais
(source : A. Savy, F. Lebreton, H. Flanquart, C. Audouit, V. Herbert, C. Charbonneau, 2017. Réalisation : C. Audouit, TVES, ULille ULR 4477, 2023).

Une première communauté a été identifiée autour des intérêts économiques : pêcheurs professionnels⁶⁶, organisations professionnelles (OP) de la pêche (CRPMEM, From Nord⁶⁷, Euronord⁶⁸, CME⁶⁹) et les organismes publics (Ifremer⁷⁰, Ciem⁷¹, OFB, qui a en charge la gestion des aires marines protégées). Tous ces acteurs gèrent ensemble la répartition des quotas. Ceux-ci sont négociés entre eux, comme l'explique cet agent de la DDTM :

« Moi je pêche dans telle zone, ça j'en ai pas besoin, j'te l'échange, tu me donnes ça en échange » (agent de la DDTM).

Les missions essentielles des OP sont de défendre les droits des pêcheurs, de faire du lobbying au sein de la Commission européenne et de fournir des rapports sur l'activité de pêche. Celles concernées par la gestion des sites Natura 2000 en mer, comme le CRPMEM, transmettent leurs données pour l'analyse de risque. Les structures publiques ont pour mission soit de donner des avis scientifiques sur l'état de la ressource, soit d'assurer le bon état écologique des milieux marins (ouverture ou fermeture d'une zone de pêche, gestion d'une zone Natura 2000 en mer). Ainsi, l'Ifremer et la Ciem donnent des avis consultatifs sur l'état de la ressource, potentiellement pris en compte dans la réglementation.

Une deuxième communauté regroupe des acteurs comme la DDTM, la Dirm, le préfet, le procureur, les Douanes, les collectivités territoriales, l'agence de l'eau, l'agence de la recherche et de la santé et le Conservatoire des espaces littoraux. Sa mission essentielle est de faire respecter la réglementation. Le service des Affaires maritimes de la DDTM est le leader⁷² de cette communauté chargée de la politique commune des pêches, notamment *via* le contrôle des quotas et des espèces pêchées. Les relations entre les Affaires maritimes et les pêcheurs professionnels sont plus nombreuses et plus fortes qu'avec les pêcheurs de loisir, les premiers étant astreints à déclarer leurs pêches dans des journaux de bord papier ou électroniques, ce qui n'est pas le cas pour les seconds :

66. Excepté les chalutiers qui ne sont que 7 sur 116 bateaux professionnels à Boulogne-sur-Mer.

67. Organisation professionnelle des fileyeurs.

68. Pêche hauturière et industrielle pratiquée par les chalutiers congélateurs.

69. Coopérative maritime étaploise.

70. Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

71. Le Conseil international pour l'exploration de la mer est un organisme intergouvernemental qui coordonne la recherche sur les ressources et l'environnement marins dans l'Atlantique Nord-Est. Ces avis sont rendus aux organisations chargées de la gestion ainsi qu'à la Commission européenne.

72. Leader puisqu'il est l'acteur au plus grand nombre de connexions avec l'ensemble des membres du réseau.

« La pêche professionnelle c'est très, très réglementé. Vous me direz la pêche de plaisance aussi, mais c'est quand même moins suivi [...] Ici quand même la pression de la pêche de plaisance n'est pas énorme comparée à d'autres régions » (agent de la DDTM).

Une troisième communauté se compose des services de l'État ou structures associées en charge de la sécurité en mer, dont le Cross, travaillant en binôme avec la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer). Elle comprend aussi la gendarmerie, la Marine nationale, les sauveteurs belges et britanniques et les pompiers assurant les secours en mer, le plus souvent pour la pêche professionnelle.

Une quatrième communauté apparaît majoritairement composée des filières associées à une économie de services (restaurateurs, poissonniers...), de pêcheurs à pied professionnels, de conchyliculteurs et des institutions en charge du contrôle de ces pêches. La gendarmerie maritime et le Centre national de surveillance des pêches contrôlent le débarquement des prises jusqu'aux lieux de vente. Le contrôle sur la pêche récréative reste « *en marge* » et se déroule l'été, principalement pour des raisons climatiques et de faiblesse des moyens.

Enfin, une cinquième communauté, de « loisir », se compose principalement des pêcheurs récréatifs, de leurs associations et fédérations. Ces acteurs passent principalement par les médias et les élus, essentiellement locaux, pour porter leurs doléances auprès des instances européennes, leurs moyens propres de lobbying étant très limités.

Bien évidemment, cette représentation thématique, phase de problématisation proposée par les traducteurs, fait émerger des positions en accord ou en rupture avec la phase d'intéressement. Certains acteurs sont mobilisés en priorité sur quelques sujets relatifs aux décisions (quota, maillage, etc.) et aux contrôles, par exemple. Plus largement, cette opération de traduction fait apparaître une opposition entre deux cultures très différentes du milieu maritime : celle d'une partie de l'administration, terrestre et donc fixe, et celle des pêcheurs, marine et renvoyant à un milieu en mouvement. Le malentendu ne peut qu'être constant, la réglementation issue d'une « *vision cadastrale de la mer* » ne peut convenir aux marins :

« C'est un moment se dire : on ne parle pas le même langage, quoi ! » (chargé de mission, CRPMEM).

CONSTRUCTION DU RÉSEAU D'ACTEURS ET EFFETS DE MARGINALISATION CHEZ LES PÊCHEURS DE LOISIR

Les acteurs leadeurs

Dans le réseau, trois acteurs jouent le rôle de centralité d'intermédiation (figure 14.3) : la DDTM, la gendarmerie maritime et le CRPMEM.

La DDTM joue un rôle clé dans l'application et le contrôle du respect de la réglementation. Elle accompagne les marins professionnels dans de nombreuses procédures et fait très souvent le lien entre les pêcheurs professionnels, les instances juridiques et l'ensemble des acteurs professionnels de la pêche. Quant à la gendarmerie maritime, elle est un des acteurs s'assurant du respect des quotas et de la sécurité à bord. Elle lutte aussi contre le braconnage par des contrôles allant des lieux de débarquement aux points de vente. Le CRPMEM défend les intérêts de toutes les catégories de pêcheurs professionnels et fait du lobbying pour y arriver.

« En matière de défense, on va défendre les intérêts des professionnels, faire un lobbying et une veille sur tout ce qui est modification de la réglementation, sachant que nous, en matière de pêche professionnelle, on est sous politique commune des pêches, donc on dépend pour très, très grande partie de l'Europe » (chargé de mission, CRPMEM).

Il se trouve dans un réseau à différentes échelles (européenne à locale) et siège dans nombre de comités où il est en contact avec des représentants des pêcheurs des autres États membres, avec des organisations non gouvernementales (ONG) et avec la Commission européenne. Il a un rôle dans les modes d'application de la réglementation européenne et édite, au nom des pêcheurs professionnels, des propositions de réglementation, qui sont ensuite vérifiées par la DDTM, puis traduites en arrêtés préfectoraux.

« La réglementation est européenne mais après les pêcheurs ont une grande part d'autogestion, de gestion corporatiste, via le CRPMEM, ce sont les partenaires quotidiens de l'unité de la DDTM, parce qu'une grande partie des réglementations sont éditées par le CRPMEM, ils s'organisent, ils votent, ils donnent "leurs papiers" à l'administration qui vérifie que "ça ne soit pas farfelu" et après ceci est validé par des arrêtés préfectoraux. Ils mettent surtout en place des licences pour un peu contingenter les navires dans certaines zones ou le prélèvement de certaines espèces. Exemple de la cohabitation des métiers : la répartition des zones entre fileyeurs et chalutiers » (agent de la DDTM).

Les acteurs en périphérie

Cette spatialisation du réseau montre que, dans le Boulonnais, les pêcheurs de loisir sont peu connectés au réseau (les nœuds sont les plus petits du réseau). Ils apparaissent en périphérie de la cartographie : Fédération nationale de la plaisance et de la pêche (FNPP), Fédération française des pêches en mer (FFPM), Fédération chasse sous-marine passion (FCSMP), pêche embarquée, pêche à pied, pêche sous-marine et pêche du bord. Ils sont de ceux qui font des demandes et à qui on donne de l'information, mais sont eux-mêmes peu émetteurs d'information.

14. LES PÊCHEURS DE LOISIR, DES ACTEURS MARGINALISÉS...

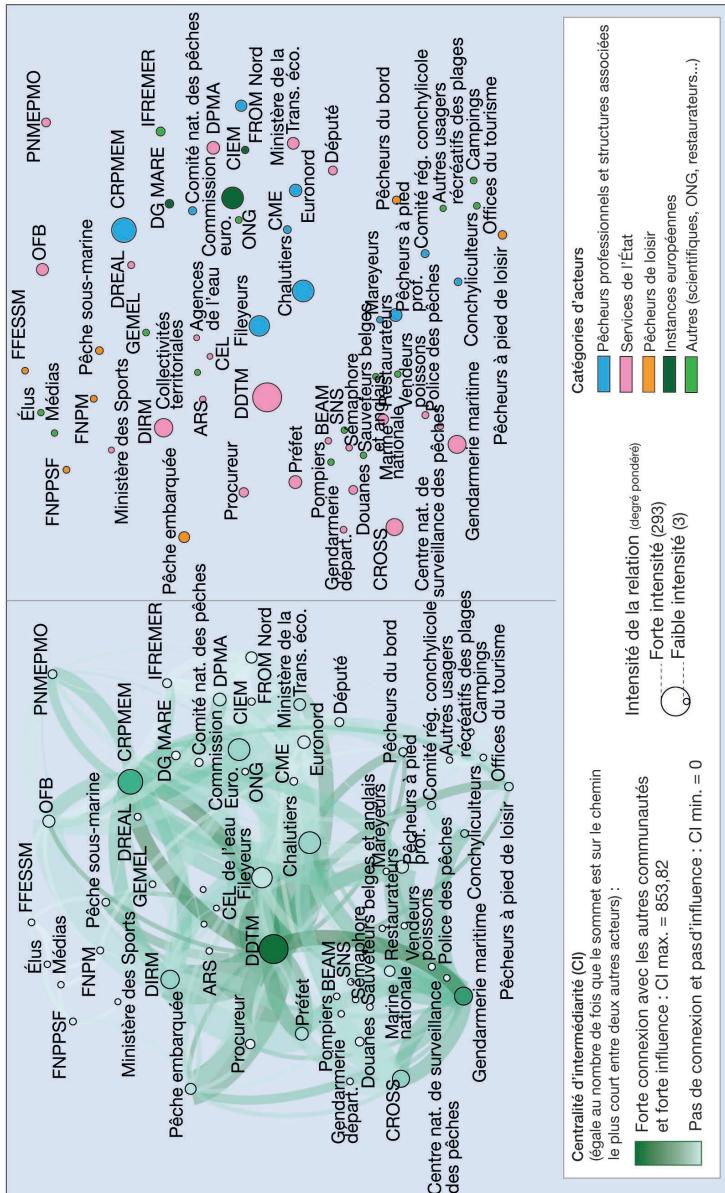


Figure 14.3. Les acteurs les plus directement accessibles au sein du réseau (source : A. Savy, F. Lebreton, H. Flanquet, C. Audouit, V. Herbert, C. Charbonneau, 2017. Réalisation : C. Audouit, TVES, ULille ULR 4477, 2023).

ENRÔLEMENT ET RÉSISTANCES AU SEIN DU RÉSEAU

LA DDTM, UN ENRÔLEMENT DE NATURE «PATERNALISTE» DES MARINS PROFESSIONNELS

Les agents de la DDTM parlent eux-mêmes d'encadrement «*patriarchaliste*» à propos de leurs relations avec les pêcheurs professionnels. Ils tancent, punissent, mais passent aussi beaucoup l'éponge. Les patrons pêcheurs sont contrôlés en moyenne 2 à 3 fois par an, et «*le système est fait de telle manière qu'ils ne peuvent pas ne pas se prendre de PV [procès-verbal]*», explique l'agent interviewé. Mais, «*après, qui dit PV dit pas forcément sanction*», ajoute-t-il.

Et quand sanction il y a, cela se règle souvent sans passer par le pénal. Le juge, souvent ignorant des questions de pêche, suit généralement la recommandation de la DDTM et ne poursuit qu'en cas de faute particulièrement grave :

«Le procureur, qui ne connaît rien à la pêche, dit d'accord, donc le PV est classé sans suite et moi je fais une sanction administrative à mon niveau. Mais de temps en temps je dis au procureur, là, ça mériterait d'être poursuivi parce que c'est vraiment n'importe quoi!» (agent de la DDTM).

Lorsque l'infraction donne lieu à une sanction administrative, c'*«est à 99 % des PV»* et les amendes sont «*très faibles*». Ainsi, tel un parent envers ses enfants, l'objectif de la DDTM est plus d'éduquer que de réellement sanctionner :

«Le pêcheur, je le reçois en entretien, je mets mon uniforme d'administrateur et, là, je lui dis : "Bon voilà, je vous reçois en entretien pour telle ou telle raison, et voilà expliquez-moi."»

C'est un peu une audition *light, soft*; c'est le côté régalien et pédagogique. Les pêcheurs semblent s'accommoder de cette façon de traiter leurs infractions et voient les agents comme des référents pour leur vie professionnelle :

«C'est une institution qui est un peu paternaliste, un peu à l'ancienne [...] Ils s'adressent à nous pour tout et n'importe quoi, typiquement quand il y a des vols sur les bateaux, ils viennent aux Affaires maritimes, alors que nous on est pas compétents [...] Dès qu'il y a un problème avec deux pêcheurs, ils viennent aux Affaires Maritimes parce que nous on arrange tout, justement on leur fait le contrôle sécu pour le bateau, on leur fait la police des pêches, on leur fait tout ce qui est sécurité sociale, genre, un arrêt de travail, ils viennent ici ; euh... les calculs de leur retraite, ils viennent ici.»

Selon l'interviewé, les rapports entre pêcheurs professionnels et les agents de la DDTM reflètent des sentiments relevant de l'*«amour-haine»*:

« On les embête tout le temps, mais en même temps, c'est nous qui faisons le sauvetage en mer, c'est nous qui donnons les subventions, et puis ils savent qu'on leur arrange aussi quand même bien les choses souvent ! »

FOCUS SUR UN ENRÔLEMENT NON RÉALISÉ: L'EXEMPLE DES QUOTAS

Deux ateliers participatifs⁷³ ont été menés avec des pêcheurs de loisir⁷⁴ pour réfléchir au développement d'une pêche plus durable. Dès le début, la discussion s'est centrée sur l'impact de la non-intégration de la pêche de loisir dans les instances décisionnelles, ce qui conduit, selon eux, à des quotas de capture trop faibles. C'est aussi le résultat d'un déséquilibre entre les pêches de loisir et professionnelle dans le jeu de pouvoir et d'information. Les participants à l'atelier considèrent la vision économique de la pêche, ajustée sur le court terme, comme une des premières causes de la surpêche⁷⁵, dont une partie des pêcheurs professionnels sont les principaux responsables. Cette vision est partagée par des scientifiques et membres du Conseil scientifique des pêches de l'Union européenne (Gascuel⁷⁶, 2019). Toutefois, les organisations professionnelles défendent une vision du « gagner plus ». Leurs actions de lobbying auprès du ministère en charge de la pêche et de la Commission européenne n'ont pas assuré une pêche durable en imposant des mesures sur la taille du maillage, le renforcement du système des quotas, la conservation des espèces, etc. (Gascuel, 2019). Le relais est assuré par le ministère, qui veut garder la main sur la fixation des quotas de pêche (Villasante *et al.*, 2011). Tous les ans, les représentants de chaque État et les lobbies professionnels vont défendre à Bruxelles les intérêts de leurs pêcheurs. Ils revendiquent le quota le plus élevé possible et « *se félicitent de chacune des tonnes rajoutées à la recommandation des scientifiques* » (Gascuel, 2019, p. 286).

73. Lors du premier atelier, les pêcheurs de loisir ont défini deux thèmes essentiels qui visent à contribuer à une pêche durable : « développer le sens marin » et « la non-participation des pêcheurs de loisir dans les instances décisionnelles ». Au cours du second atelier, ils ont exposé les points de blocage et les solutions possibles.

74. Les quatre principales catégories de pêches étaient représentées lors du premier atelier : la pêche sous-marine, la pêche à pied, la pêche de bord et la pêche embarquée (sur-représentée). Seule la pêche sous-marine n'était pas représentée lors du second atelier. Plus de la moitié des pêcheurs participant à ces ateliers étaient présidents d'association de pêche de loisir dont un représentant d'une fédération. Un pêcheur professionnel à la retraite mais devenu pêcheur de loisir était présent lors du premier atelier.

75. « Situation dans laquelle un nombre excessif de bateaux conduit à une capture totale diminuée. Une situation dans laquelle le stock produit peu, parce que le niveau d'équilibre est trop bas » (Gascuel, 2019, p. 180).

76. Écologue et membre du Conseil scientifique d'Ifremer et du Conseil scientifique des pêches de l'Union européenne.

La deuxième cause de restriction des prélèvements pour les pêcheurs de loisir est, selon eux, liée à des quotas mal établis pour les différentes pêches : il y aurait une mauvaise estimation des stocks de poissons, doublée d'une mauvaise évaluation de l'impact de la pêche de loisir sur les ressources, du fait de l'absence de statistiques sur le nombre de pratiquants et sur leurs prises. Les politiques fixent des quotas pour la pêche professionnelle bien au-dessus des scénarios scientifiques, afin de se poser en «*défenseurs des pêcheurs [professionnels] face aux diktats européens*» (Gascuel, 2019, p. 286).

L'argument de l'importance économique et des emplois de la pêche professionnelle est souvent donné aux pêcheurs de loisir quand ils se plaignent. Ceux-ci souhaitent qu'on aligne toutes les catégories de pêcheurs sur les objectifs d'une gestion durable de la ressource, après des échanges équilibrés entre les différentes parties, fondés sur la clarification des estimations scientifiques et sur une prise en compte du savoir profane et du poids de l'activité récréative dans les prises de décision.

Une troisième raison est donnée par les participants des ateliers : la non-prise en considération de la parole et des connaissances des pêcheurs récréatifs par les acteurs décisionnels. Ils estiment que leurs dix-neuf «*interlocuteurs sont sourds*» (pêcheurs de loisir) et que les fédérations de pêcheurs de loisir ne sont pas entendues. Ces diverses difficultés conduisent au non-respect de la ressource, l'instauration des quotas n'étant ni comprise ni acceptée par les pêcheurs de loisir. Cette thématique des quotas a donc échoué à enrôler ces derniers.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

De manière unanime, les acteurs de la pêche récréative s'accordent sur la nécessité d'être associés aux prises de décision, que ce soit au sein des réseaux locaux ou à l'échelle de la Commission européenne. L'enrôlement des pêcheurs de loisir passe par une meilleure reconnaissance de leurs intérêts par les pêcheurs professionnels, par les services de l'État et par les différentes institutions.

Pour y parvenir, une (re)structuration de la pêche de loisir semble nécessaire, avec le déploiement de divers outils tels que le permis de pêche, la carte de pêche (à l'instar de ce qui est fait pour la pêche en rivière) ou le carnet de prélèvement. Cela permettrait de dénombrer les pêcheurs de loisir et leurs prises, et donc de mieux respecter leurs intérêts.

Pour que l'enrôlement des pêcheurs de loisir aboutisse, il est ainsi nécessaire que la phase de problématisation soit remise à plat à partir des intérêts et revendications partagées.

Néanmoins les choses n'évoluent pas très vite. Si le Parc naturel marin (PNM) des Estuaires picards et de la mer d'Opale avait pour

objectif en 2019 de travailler avec les représentants de la pêche de loisir⁷⁷ pour les aider à mieux se structurer et recenser les usagers, la crise du Covid-19 et autres vicissitudes traversées par ces acteurs de bonne volonté ont mis en suspens ce processus d'intérressement. Toutefois, des entretiens réalisés fin 2023 montrent que la dynamique devrait très prochainement redémarrer. Le PNM souhaite en effet tester un permis de pêche, comme cela se pratique déjà dans d'autres territoires, tels que la réserve naturelle de Banyuls ou le parc naturel national de Port-Cros. Toutefois, d'autres résistances devront être surmontées, comme celles qui concernent le déploiement d'outils de contrôle et de surveillance dans cette future réglementation. Cela passe nécessairement par une augmentation des moyens humains, jusqu'ici trop limités pour un territoire vaste et, surtout, par un processus d'enrôlement des fédérations de pêche de loisir, afin de mieux structurer celles-ci et, *in fine*, d'aboutir à une gestion davantage apaisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich M., Callon M., Latour B., 1988a. À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intérressement. *Gérer et Comprendre*, 11, 4-17.
- Akrich M., Callon M., Latour B., 1988b. À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole. *Gérer et Comprendre*, 12, 14-29.
- Audouit C., Lebreton F., Flanquart H., 2023. Des « beaux bars » aux racontars — mondes et mythes de la pêche de loisir sur la côte d'Opale. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 46 (3), 496-515, <https://doi.org/10.1080/07053436.2023.2274184>
- Audouit C., Lo Prete M., Chapelain A.-L., 2019. La pêche de loisir dans le boulonnais — parole de pêcheurs, livret illustré pour grand public.
- Ba G. A., 2017. *L'innovation pour le développement de la pêche au Sénégal : comprendre les pratiques traditionnelles des pêcheurs artisiaux*. Nîmes, Édilivre, 38 p.
- Callon M., 1986. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-207.
- Cherven K., Magdy M., 2015. Mastering Gephi network visualization. Produce advanced network graphs in Gephi and gain valuable insights into your network datasets. Birmingham (Royaume-Uni), Packt Publishing, 378 p.
- Dervaux A., Pichault F., Renier N., 2011. L'apport de la théorie de l'acteur-réseau à la professionnalisation de la GRH en milieu hospitalier. *Journal d'économie médicale*, 29 (1), 62-73, <https://doi.org/10.3917/jgem.111.0062>

77. Le conseil de gestion du PNM est constitué de 60 représentants dont une personne pour la Fédération française des études et sports sous-marins, une autre pour l'organisation de la pêche à pied non professionnel (actuellement aucune n'est désignée) et une troisième pour la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers. Ces deux représentants ont été enquêtés lors de la passation des entretiens et l'une d'entre elles a participé activement aux ateliers.

- Gascuel D., 2019. *Pour une révolution dans la mer – de la surpêche à la résilience*. Arles, Actes sud, collection «Domaine du possible», 530 p.
- Latour B., 2005. *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte, 672 p.
- Lebreton F., 2022. «Faire corps» avec le masque sportif ? Étude exploratoire sur l'anticipation de son incorporation. *Corps*, 20 (1), 237-254, <https://doi.org/10.3917/corp1.020.0237>
- Pichault F., 2009. *Gestion du changement. Perspectives théoriques et pratiques*. Bruxelles (Belgique), De Boeck, collection «Manager RH», 197 p.
- Rorive B., 2003. L'entreprise réseau : des innovations organisationnelles aux innovations de GRH. *Actes du XIV^e Congrès de l'AGRH*, III, 2190-2225.
- Torre A., Melot R., Bossuet L., Cadoret A., Caron A., Darly S., Jeanneaux Ph., Kirat T., Vu Pham H., 2015. Méthodologie d'évaluation et d'analyse des conflits dans les espaces ruraux et périurbains. *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 65, 37-48.
- Villasante S., Carme Garcia-Negro M., Gonzalez-Laxe F., Rodriguez G. R., 2011. Overfishing and the Common Fisheries Policy: (un)successful results from TAC regulation?. *Fish and Fisheries*, 12, 34-50, <https://doi.org/10.1111/J.1467-2979.2010.00373.X>

15. TRAJECTOIRES ANIMALES, TRAJECTOIRES CYNÉGÉTIQUES DU SANGLIER GIBIER AU SANGLIER ADMINISTRÉ

Carole Marin, Pablo Vajas

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, le sanglier a prospéré dans les environnements anthropisés à travers le monde (IWBS Scientific Committee, 2022). Le phénomène est notamment favorisé par le changement climatique (Vetter *et al.*, 2020), par la proliférance remarquable de l'espèce (Servanty *et al.*, 2007) ainsi que par sa capacité d'adaptation à la chasse (Gamelon *et al.*, 2011 ; Keuling et Massei, 2021). À l'évolution numérique des effectifs s'ajoute la capacité remarquable de l'espèce à coloniser des environnements variés (Markov *et al.*, 2022) ; sa flexibilité alimentaire (Ballari et Barrios-García, 2014) lui permettant à la fois de se développer dans des zones touchées par la déprise agricole et dans les bassins de cultures céréalières. Désormais, l'animal ne se cantonne plus aux espaces agro-forestiers chassés. Dans un contexte de périurbanisation généralisée, les politiques d'aménagement favorisent les trames de nature traversant le cœur des villes (Vanier, 2003). Tandis que la nature urbaine se destine à fournir des services écosystémiques aux citadins (Lotfi *et al.*, 2017), les paysages hétérogènes urbains offrent au sanglier corridors de déplacement, ressources alimentaires et sites de repos tout au long de l'année (Marin *et al.*, 2024).

Les risques sanitaires et sécuritaires ainsi que les impacts écologiques et économiques liés à sa coexistence avec les humains préoccupent les gestionnaires de la faune et les pouvoirs publics (Fulgione et Buglione,

2022 ; Moesch *et al.*, 2024)⁷⁸. Le modèle gestionnaire français de la grande faune est régi par des directives nationales de régulation des densités animales par la chasse, déclinées à l'échelle départementale par les fédérations de chasse (FDC) et mise en œuvre à l'échelle communale par les associations de chasse. L'effort des chasseurs s'institue comme la réponse d'*« intérêt général »* (article L. 420-1 du Code de l'environnement [CE]) aux objectifs de régulation, et la responsabilité du monde cynégétique est engagée jusque dans l'indemnisation des dégâts agricoles causés par le grand gibier (Charlez, 2008). La réponse gestionnaire à l'évolution des trajectoires démographiques et spatiales du sanglier se traduit par l'augmentation spectaculaire des tableaux de chasse au cours des dernières décennies, sans toutefois parvenir à prévenir les dommages aux cultures (Cardoux et Perea, 2019). Or, la poursuite de l'occupation de l'espace par le sanglier s'inscrit dans un contexte de diminution des effectifs de chasseurs (Massei *et al.*, 2015) conduisant, de fait, à celles de l'effort de chasse et de l'alimentation du fond d'indemnisations des dégâts.

Si les déprédatations du sanglier mettent en difficulté les FDC, les enjeux dépassent la question économique. Tandis que la stratégie de régulation s'inscrit dans la ligne politique de la chasse institutionnelle, la chasse n'a pas vocation à réguler. Elle repose sur l'investissement de chasseurs de loisir, dont la pratique se voit modulée par des motivations individuelles, des dispositifs organisant la chasse et des dimensions socioculturelles, influençant en retour l'efficacité de la gestion (Vajas *et al.*, 2023). Bien que la pratique cynégétique ne soit pas totalement décorrélée des perspectives gestionnaires, la transition d'une chasse récréative à une « chasse labeur » destinée à contenir les populations de sangliers suscite des dissensions au sein du monde cynégétique (von Essen et Tickle, 2020), compliquant l'application des directives gestionnaires. Au-delà des divergences inhérentes au monde de la chasse, les discordances entre l'espace choisi par les animaux et celui que les humains leur attribuent (Philo et Wilbert, 2000) génèrent un conflit entre humains et sangliers, cristallisant à son tour les tensions entre humains, et le sanglier devient un « *animal politique* » (Mathevet et Bondon, 2022). Échappant au contrôle cynégétique, les désagréments générés par la coexistence alimentent les controverses autour des insuffisances

78. Les enjeux s'articulent principalement autour des disservices de nature économique liés à l'expression des besoins des sangliers (dégradations aux cultures céréalières, vignobles et aux prairies). Ils sont également de nature sanitaire (portage de maladies zoonotiques et/ou transmissibles à la faune domestique et de bactéries antibiorésistantes), sécuritaire (collisions routières, divagation dans les zones résidentielles), culturel (dégradations aux espaces verts publics ou privés, régulation d'une « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » ou « Esod ») et psychologique (crainte de l'animal, de l'invasion et de la pullulation). En ville, les disservices sanitaires, sécuritaires, culturels et psychologiques s'exacerbent (Marin *et al.*, 2023).

et des contradictions du monde de la chasse. Dans les espaces à vocation agricole, le sanglier provoque une rupture macrosociale entre agriculteurs et chasseurs (Mounet, 2012). Son arrivée en ville élargit le système d'acteurs en tension. Dans ces espaces sensibles, la présence du suidé n'est pas plus désirée qu'elle n'a été envisagée *a priori*. Gestionnaires et décideurs, écologistes et chasseurs posent unanimement la coexistence comme problème et la cohabitation semble impossible (Marin *et al.*, 2023). En France, la gestion du sanglier urbain repose sur les mêmes principes que ceux qui s'appliquent dans les espaces ruraux, bien que le terrain urbain ne soit pas celui de l'organisation gestionnaire historique. Dans les espaces périurbains, la chasse dans ses formes associatives est plus compliquée à mettre en œuvre que dans le monde rural (Lacquement et Raynal, 2023). Dans les parties plus centrales des grandes agglomérations françaises, la chasse n'est pas organisée, et le sanglier devient Esod soumise à « destruction » administrative. La perspective d'une chasse urbaine met en discussion des gestionnaires et élus pro- ou anti-chasse, conservateurs ou en recherche de méthodes gestionnaires innovantes, létales ou non létales.

REGARDS CROISÉS SUR LA GESTION CYNÉGÉTIQUE DU SANGLIER

À la fois écologique, géographique et social, le problème de gestion posé par le sanglier conduit à considérer la pertinence d'une analyse embrassant les sciences de la vie, les sciences de l'espace et les sciences humaines. Dans ce chapitre, nous croiserons nos travaux menés en écologie et en géographie pour proposer une lecture interdisciplinaire des défis auxquels le monde de la chasse fait face dans l'accomplissement de sa mission gestionnaire.

Le système actuel de gouvernance de la grande faune soulève quatre questions fondamentales au cœur de nos réflexions : celle de l'optimisation théorique de la chasse ; celle de l'intégration des objectifs gestionnaires des pouvoirs publics à la stratégie politique de la chasse institutionnelle ; celle de l'enrôlement des chasseurs dans le dispositif de régulation ; celle de la transposition du modèle rural dans les territoires urbains non chassés.

Notre approche procède d'une mise à l'épreuve des recommandations scientifiques au terrain. Elle met l'accent à la fois sur les éléments descendants (directives nationales, recommandations scientifiques et stratégies politiques cynégétiques) et ascendants (effectifs, pratiques et motivations des chasseurs) qui, ensemble, déterminent les dimensions écologiques, juridiques, politiques, économiques, sociales, culturelles, symboliques et éthiques de la gestion de l'espèce sanglier (Marin, 2023 ; Vajas *et al.*, 2023). Le volet écologique de cette analyse s'appuie sur les

principaux résultats d'un exercice de modélisation de l'effort de chasse (Vajas *et al.*, 2020) et de la capturabilité (Vajas *et al.*, 2021), réalisé à partir de statistiques collectées sur une dizaine d'années de prélèvements auprès des FDC (Vajas, 2020). Considérant les difficultés posées par le sanglier girondin comme la traduction locale d'une situation générale, le volet géographique et social de notre analyse s'appuie sur quatre années d'enquête sur les terrains bordelais et girondin, assortie d'une enquête adressée à l'ensemble des chasseurs girondins et pour laquelle 2 869 retours ont été retenus après redressement de l'échantillon (Marin, 2023).

UNE CHASSE OPTIMALE ?

Prélever pour diminuer les densités animales, telle est la ligne directrice du modèle gestionnaire actuel. Le système pose ainsi les tableaux de chasse comme moyen de réduire les nuisances locales générées par le sanglier. Le succès ou l'échec de la gestion cynégétique du sanglier convoque d'abord les sphères écologiques et biologiques, questionnant l'efficacité du *prélèvement* du point de vue des sciences de la vie.

DE L'EFFORT DE CHASSE AU SUCCÈS

Le *succès de chasse*, soit le prélèvement d'au moins un individu, est fonction de l'*effort de chasse* investi par les chasseurs, des densités animales et de la probabilité de capture, nommée capturabilité. Nos études suggèrent que la métrique de l'effort de chasse peut être simplifiée en un nombre de chasseurs postés par unité de surface. Tandis que l'amélioration du succès de chasse passe en grande partie par l'augmentation de l'investissement des chasseurs, la diminution des *effectifs des chasseurs* conduit à considérer l'*optimisation* du rapport entre prélèvements de sangliers et effort de chasse engagé. À cet égard, nos études sur la capturabilité apportent des pistes d'amélioration d'allocation temporelle et spatiale de l'effort⁷⁹.

Le *succès de chasse* est ici pensé comme le nombre de sangliers prélevés par la chasse. Il repose sur l'augmentation, ou mieux, sur l'optimisation de l'effort des chasseurs en battue aux chiens courants. Or, les recommandations fondées sur l'optimisation de la chasse en battue sont inadaptées dans les espaces urbains. Ces recommandations soulèvent en outre au moins deux enjeux scientifiques. Le premier est lié à l'incertitude quant à l'efficacité de l'augmentation des prélèvements sur la

79. Sur nos terrains expérimentaux (territoires de l'Ardèche et de l'Hérault), il apparaît que, pour augmenter les prélèvements, la chasse au sanglier devrait préféablement être conduite dans des zones ouvertes et praticables et l'effort devrait être investi ou s'intensifier durant la seconde moitié de la saison de chasse.

réduction de l'abondance des animaux. Le second renvoie à la simplification du lien de cause à effet entre densités animales et nuisances locales, très largement influencé par le contexte socio-écologique de la coexistence. Ces questionnements fondamentaux nous conduisent à explorer une composante complémentaire de l'*optimisation de la chasse* : le ciblage des prélèvements sur certains individus.

VERS UNE PRISE EN COMPTE DES DIMENSIONS ANIMALES

La résilience démographique des sangliers, capables d'ajuster leur reproduction lorsqu'ils sont soumis à une forte pression de chasse, a conduit à l'émergence de recommandations scientifiques destinées à cibler les prélèvements sur les animaux qui contribuent le plus à la reproduction. Gamelon *et al.* (2012) ont montré que, pour stabiliser la taille d'une population de sangliers, le prélèvement d'une femelle adulte équivaut théoriquement à celui de plus de quatre femelles juvéniles. Le prélèvement des laies meneuses pourrait en outre conduire à une augmentation de la mortalité dépendante, par la désstabilisation de la structure du groupe. Le ciblage des animaux s'envisage également sur des critères comportementaux. Dans les espaces à vocation agricole, les adeptes des chasses solitaires avancent le prélèvement des individus à l'origine des dégâts comme solution locale évidente, l'approche répond dans le même temps à une demande croissante de certains viticulteurs et agriculteurs en lieu et place de la chasse en battue. Dans les espaces urbains, les écologues du comportement préconisent un ciblage des prélèvements sur les individus aux « personnalités » audacieuses (Honda *et al.*, 2018), plus enclins à se sédentariser en ville (Found et St. Clair, 2019). La prise en compte des personnalités animales permettrait ainsi la mise en œuvre de stratégies proactives visant à cibler les résidents acclimatés à la proximité à l'humain et à ses activités.

Toutefois, les recommandations fondées sur les dynamiques démographiques et spatiales animales n'intègrent pas les considérations en matière d'effort de chasse à investir pour sélectionner les individus, dépendant notamment de la vulnérabilité différentielle des animaux au prélèvement. À cette première incertitude s'ajoute celle de l'adéquation entre les recommandations gestionnaires officielles et les *motivations* des chasseurs à pratiquer une activité avant tout *récréative et culturelle*.

LA RÉGULATION A BESOIN DE RÉGULATEURS

En Gironde, 92 % des chasseurs de sangliers pratiquent la battue aux chiens courants. Leur participation aux sessions de chasse est conditionnée par des facteurs qui diffèrent de ceux présentés pour optimiser le succès de chasse. Les conditions météorologiques, l'attachement aux

territoires de chasse et les arrangements locaux avec les propriétaires fonciers, l’entente au sein des équipes de chasse, le chevauchement de la saison de chasse au sanglier avec celles autorisant le tir du petit gibier et/ou les périodes de reproduction des animaux sont autant de critères modulant la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir. Par ailleurs, le principe de la battue repose sur le prélèvement des animaux qui franchissent la ligne de chasseurs postés dans une fenêtre de tir très étroite, elle ne permet pas de sélectionner les individus. La possible orientation des stratégies gestionnaires vers le ciblage des reproducteurs et/ou des animaux les plus opportunistes conduit ainsi à considérer le développement de *modes de chasse* alternatifs, tels que l’approche et l’affût.

Le recentrage de la perspective gestionnaire sur les caractéristiques individuelles suppose une observation fine des animaux en amont du prélèvement, et, par conséquent, des transformations profondes de l’activité de chasse. Pour l’heure, les pratiques de chasse individuelles peinent à s’imposer, et ce, malgré les efforts déployés par les institutions cynégétiques.

AU-DELÀ DU PRÉLÈVEMENT, LA PÉRENNISATION DU SYSTÈME

La perspective d’optimisation de la chasse exposée dans la section précédente pose l’activité cynégétique comme service rendu à la collectivité. Répondant aux attentes immédiates des pouvoirs publics, les modèles théoriques des sciences de la vie sont pensés indépendamment des enjeux sociaux et politiques inhérents à la viabilité du système.

DE LA GESTION À LA CHASSE DURABLE

Bien que la chasse au sanglier ne soit pas professionnalisée, la gestion cynégétique des espèces gibier s’inscrit dans un dispositif associatif structuré, autonome financièrement, doté d’un pouvoir décisionnaire marqué et exerçant une influence politique notable. Composées de passionnés militant pour la pérennisation de la chasse, les FDC abordent un éventail de préoccupations bien plus vaste que la seule gestion du sanglier.

La volonté de concilier les enjeux se manifeste par des réorientations politiques de la chasse institutionnelle au cours des dernières décennies. Dans les années 1950, les modifications environnementales impulsées par la modernisation de l’agriculture contribuent à la raréfaction du petit gibier tandis que les effectifs de chasseurs augmentent. L’orientation gestionnaire est au développement des espèces de grands gibiers pour maintenir l’*activité cynégétique*. Le référentiel normatif évolue dans les années 1990 avec «l’invention du chasseur écologiste»

(Dalla Bernardina, 1989) et la posture écocentrale étend la gestion des populations de gibier à celle de leurs habitats. De l'écologisation de la chasse naît, dans les années 2000, la promotion d'une « *chasse durable* » articulant les préoccupations écologiques, économiques et sociales portées par les élites cynégétiques, tout en répondant à l'évolution des attentes sociétales (Ginelli, 2012).

Dans un contexte social de remise en question du bien-fondé de la chasse, la *légitimité sociale* est essentielle à la pérennisation du modèle. Elle implique notamment l'expertise scientifique et technique du monde cynégétique, des activités en faveur de la préservation des habitats et l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier. Elle repose aussi sur la capacité exclusive du dispositif cynégétique à répondre aux

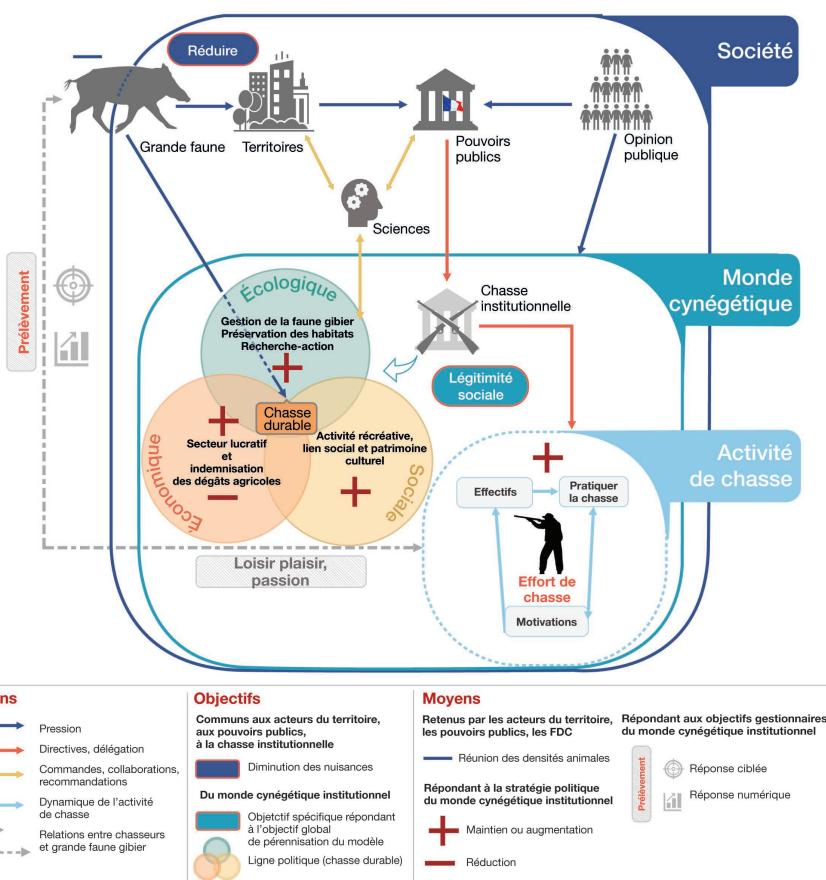


Figure 15.1. Enchevêtrement des enjeux et des stratégies de pérennisation du modèle cynégétique.

directives visant à contenir les dynamiques spatiales et démographiques d'animaux sources de nuisances. Tandis que l'évolution des politiques cynégétiques s'apparente à une démarche des institutions fédérales d'*autonomisation* — voire d'indépendantisation — de leur gestion de la nature, l'ensemble du dispositif repose sur la stabilisation des *effectifs d'adhérents*, qui suppose au moins le maintien de la *motivation* des chasseurs pour la *pratique* de leur loisir, et le renouvellement de leur population. Or, si l'augmentation des populations de sangliers menace le monde de la chasse, elle l'alimente également. La chasse du sanglier prend en effet de plus en plus de place dans le paysage cynégétique français, questionnant la pertinence politique d'une réduction drastique des densités de grand gibier dans les territoires chassés (figure 15.1).

En ville, les enjeux sont encore différents. Confrontées à la perte de l'exclusivité du tir, les instances cynégétiques s'engagent désormais sur un terrain cristallisant les contraintes pour la pratique de la chasse. Initialement pensée rurale, la chasse durable des FDC s'étend aux territoires urbains.

L'URBANISATION DE LA CHASSE, UNE OPPORTUNITÉ

Dans les communes périphériques de la métropole bordelaise, les *prélèvements* de sangliers relèvent de la chasse créative, les mesures gestionnaires sont coordonnées et suivies par l'institution cynégétique départementale et les dégâts aux cultures sont indemnisés après expertise. Dans la ville centre et les communes de banlieue, le sanglier urbain force le basculement d'un système de gestion s'appuyant sur la chasse de loisir à un engagement croissant et non anticipé des services de la préfecture⁸⁰. Or, l'administration ne dispose plus des moyens nécessaires pour répondre à l'injonction de régulation. Les louvetiers, bénévoles, sont peu nombreux. En 2021, 14 lieutenants de louveterie régulaient le sanglier sur le territoire métropolitain, quand les associations de chasse périurbaines de la métropole comptaient ensemble quelque 4 200 adhérents (données DDTM et Fédération départementale des chasseurs de la Gironde [FDC 33], 2022).

S'instituant expert de la faune sauvage et disposant d'importantes ressources humaines, le monde cynégétique se présente comme rempart à l'urbanisation du sanglier. Suivant les directives d'un plan national ministériel de maîtrise du sanglier de 2009, la FDC 33 propose d'étendre

80. Dans les territoires urbains non chassés, la régulation du sanglier est soumise à arrêtés préfectoraux délivrés aux lieutenants de louveterie, chasseurs expérimentés et assermentés et aux gestionnaires de réserves naturelles protégées. Destinées à répondre à des problèmes ponctuels et localisés signalés aux services administratifs, les destructions de sangliers urbains augmentent chaque année depuis le début des années 2010. En 2021, deux tiers des 964 sangliers abattus sur le territoire de la métropole ont été détruits par l'administration (données DDTM et FDC 33, 2022).

le modèle cynégétique à la ville. L'argumentaire appuie sur la nécessité de réguler le sanglier dans des «*enclaves cynégétiques urbaines pouvant accueillir des populations de grand gibier*» (FDC 33, 2021). Le plan de gestion cynégétique se concrétise en 2019 par la création de l'Association de chasse périurbaine de Bordeaux (ACPB). En ville, la chasse à l'approche ou à l'affut, à la carabine ou à l'arc, remplace la battue aux chiens courants, exercice collectif, bruyant et nécessitant de grands espaces. La chasse s'urbanise et le *sanglier urbain administré* redevient gibier. La presse relaie l'initiative, et, en tant qu'autorité de régulation de la faune sauvage urbaine, la Préfecture soutient le projet.

Les efforts déployés pour l'émergence de la chasse urbaine sont considérables⁸¹. Pour l'institution cynégétique, le développement de la chasse en ville permettrait en effet de répondre à plusieurs objectifs destinés à pérenniser le modèle. D'abord, l'ouverture de territoires de chasse en ville associé au développement de pratiques individuelles conduirait au recrutement d'un nouveau profil de chasseurs, plus urbains et plus jeunes. En outre, le développement de certains *modes de chasse* pourrait contribuer à renouveler l'image de la chasse dans la société. Considérée par les officiels comme potentiellement porteuse d'une «*très bonne image*» auprès des citadins, la pratique de la chasse à l'arc est particulièrement encouragée. Surtout, la gestion cynégétique du sanglier urbain positionne le monde cynégétique comme acteur territorial incontournable. *A priori* subie, la présence de sangliers en ville représente ainsi une opportunité pour la chasse institutionnelle de réaffirmer sa légitimité sociale.

LE SANGLIER URBAIN, RÉVÉLATEUR DES LIMITES DU MODÈLE

La chasse urbaine ouvre des perspectives gestionnaires d'optimisation du potentiel de la chasse à modérer les conflits entre humains et sangliers en ciblant les *prélèvements* sur certains individus, dans les espaces les plus sensibles. Pour les chercheurs, l'initiative girondine offre l'occasion d'analyser les difficultés du monde cynégétique à appliquer les recommandations adaptées au contexte urbain.

81. Ils se traduisent par la conduite d'un diagnostic territorial de quatre années au sein de la nouvelle unité de gestion urbaine, par le recrutement d'un chargé de mission, par la rédaction d'un plan de gestion cynégétique urbain, par un partenariat avec le CNRS pour l'étude de l'écologie spatiale du sanglier urbain, par la négociation de baux de chasse et par le déploiement d'efforts de communication auprès des adhérents, des élus métropolitains et via la presse.

FAIBLES « SUCCÈS » DE LA CHASSE URBAINE

Les discours officiels exposent des lignes opérationnelles claires, appuyant sur le nécessaire investissement du territoire bordelais par le monde cynégétique pour gérer la grande faune urbaine. Mais, en pratique, le projet ne rencontre de « succès » ni dans sa popularité auprès des chasseurs, ni dans sa capacité à gérer le sanglier.

Pour les chasseurs, le lieu contribue au *plaisir de chasser* et les résultats de l'enquête montrent un attachement fort des chasseurs girondins à leurs territoires de chasse. Soixante-cinq pour cent des chasseurs enquêtés déclarent leur désintérêt pour la chasse en ville⁸². Par ailleurs, le terrain urbain n'est pas dénué de gestionnaires. Les régulateurs historiques de populations de sangliers, membres d'associations préexistantes et/ou agents assermentés de la régulation, sont adeptes de la chasse collective et n'accordent pas un rôle de régulation aux chasseurs solitaires de l'ACPB. La chasse à l'arc, au cœur du projet de la FDC 33, est particulièrement déconsidérée dans sa capacité à réguler, et la proposition fédérale s'institue, pour certains, comme un désaveu des efforts engagés depuis des années. Les discours renvoient à une distance sociale entre chasseurs de loisir occasionnels et chasseurs investis, à qui incombe la tâche laborieuse de gérer le sanglier. De leur côté, les chasseurs à l'approche et à l'affût soutiennent que la chasse en battue ne peut suffire au contrôle des populations de sangliers. Finalement, l'ouverture de territoires de chasse aux chasseurs solitaires met en rivalité les chasseurs entre eux. Les tensions locales se traduisent, dans certains cas, par une rupture du dialogue entre chasseurs aux territoires voisins, ajoutant une difficulté dans la coordination et le suivi de la gestion.

La combinaison d'une trop faible *motivation* des chasseurs girondins à investir les territoires urbains, de la perception d'un accueil mitigé de la part des habitants mais aussi des chasseurs et louvetiers en activité sur la zone contribue probablement à expliquer le faible engouement pour la chasse urbaine. Alors que la création de l'ACPB se présentait comme une opportunité de recruter des chasseurs, l'association ne compte à ce jour qu'une petite cinquantaine d'adhérents⁸³. La chasse urbaine ne parvient pas davantage à atteindre les objectifs de gestion annoncés par l'institution cynégétique. Les adhérents éprouvent des difficultés à concilier leur vie professionnelle et les contraintes d'accès aux territoires

82. Cinquante-neuf pour cent d'entre eux considèrent le danger associé à la chasse urbaine au grand gibier; 53 % estiment que la régulation des sangliers en ville relève de la responsabilité de l'administration et des collectivités. Aussi, 57 % des enquêtés soulèvent les possibles conflits avec les habitants et les promeneurs.

83. À titre de comparaison, les sociétés de chasse et les associations communales de chasse agréées (Acca) des communes des communes de la Métropole comptaient, en 2021, 327 adhérents en moyenne (de 90 à 510 adhérents pour les 6 sociétés de chasse ; de 116 à 903 adhérents pour les 7 Acca) (données FDC 33, 2022).

urbains, limitant leur investissement sur le terrain. L'ensemble de ces facteurs se soldent par un faible succès de chasse⁸⁴. Enfin, bien que la chasse solitaire permette d'envisager le ciblage des prélevements sur certains individus, les chasseurs de l'ACPB n'appliquent pas les principes de gestion fondés sur des quotas de prélevements ciblés.

À l'heure actuelle, la chasse urbaine n'intègre pas les principales recommandations scientifiques et techniques. Pour tendre vers une meilleure efficacité, elle nécessite de profonds aménagements de l'*activité de la chasse* dans un contexte territorial contraignant et dans lequel les arrangements locaux se mettent difficilement en place.

UNE CONQUÊTE MANQUÉE

Au-delà des difficultés et dissensions inhérentes à l'urbanisation de la chasse, le projet fédéral renforce des tensions entre trois groupes d'acteurs : les responsables cynégétiques, les représentants du monde écologiste, les défenseurs de la cause animale.

L'intrusion de sangliers dans l'espace domestique alimente les controverses chroniques : chasseurs, «*pompiers pyromanes*» soupçonnés de favoriser le développement des animaux pour assouvir leur passion ; aires protégées non chassées constituant des refuges qui soutiendraient la dynamique des populations de sangliers. Désormais, le processus de territorialisation lancé par l'institution cynégétique génère des rapports de force entre acteurs aux intérêts, pratiques et systèmes de valeurs différents, et le terrain bordelais s'institue comme un «*front écologique*» au sens de Guyot (2009). Les oppositions au projet fédéral se traduisent concrètement par (i) l'imposition de contraintes d'accès aux «*enclaves cynégétiques*», (ii) la création de périmètres de protection d'aires protégées urbaines, (iii) la réaffirmation de la souveraineté territoriale des communes sur la gouvernance des Esod, conduisant une innovation majeure : la coordination des actions de gestion de la faune SOD par les collectivités territoriales sur des espaces «à *enjeux prioritaires*». Construites sur des agencements sociaux singuliers et transitoires, les productions spatiales du front écologique urbain ne correspondent pas aux spatialités de l'espèce et se voient ainsi dépassées par les dynamiques animales.

La conquête et la défense de la nature urbaine ont pour objectif d'assoir la légitimité et/ou de garantir la pérennité d'un modèle cynégétique controversé, d'un modèle écologiste se sentant menacé, d'un modèle animaliste émergent en politique. La chasse urbaine n'est pas parvenue à convaincre les acteurs de la ville. Pour contenir les nuisances, les propositions alternatives à la chasse se multiplient : construction de

84. Sur la saison cynégétique 2021-2022, trois sangliers sont prélevés à l'approche et à l'affût par les chasseurs de l'ACPB.

clôtures, entretien des milieux, piégeage puis abattage des animaux, tirs de nuit sur une espèce au mode de vie nocturne, télé-anesthésie et relocalisation des sangliers ou encore contrôle de la fertilité des reproducteurs. Considérées isolément et mises en place localement, ces mesures ne constituent pas un renouvellement de la matrice des stratégies et pratiques gestionnaires. Un nouveau modèle s'envisage à travers l'émergence d'une toute autre forme de gouvernance. Il se pense à l'échelle supra-locale, à travers l'articulation de dispositifs et de moyens constituant un ensemble cohérent, sur les plans législatifs, techniques et éthiques. Il implique une construction sociétale sur le temps long. Or, pour l'heure, l'efficacité de la gestion se quantifie toujours exclusivement à l'aune des effectifs de sangliers tués, et la part des destructions administratives sur la totalité des prélèvements de sangliers métropolitains continue sa progression.

CONCLUSION

Le modèle gestionnaire français de la grande faune se fonde sur le système économique, de valeurs, de responsabilités, d'us et de coutumes du monde cynégétique. La mission de régulation des espèces à l'origine de nuisances est déléguée à la chasse qui dispose de moyens structurels, juridiques et opérationnels. Théorisée du point de vue des sciences de la vie, la chasse optimale renvoie à la capacité de l'activité cynégétique à contenir l'évolution des trajectoires animales. Si l'augmentation du rendement de la chasse est susceptible de répondre à un besoin immédiat, elle peut s'avérer insuffisante pour réduire les densités animales à plus long terme. En outre, les recommandations visant à ajuster l'effort de chasse éludent les composantes culturelles et identitaires de l'activité de chasse, compromettant leur application. Le débat théorique autour de l'optimisation de la chasse s'ouvre ainsi sur une multiplicité d'enjeux, complexifiant la lecture des défis actuels du monde de la chasse.

La stratégie politique du monde cynégétique s'articule autour des trois piliers du développement durable, dans une optique de pérennisation du modèle. Tandis que l'évolution des trajectoires cynégétiques semble traduire la volonté d'*autonomisation* politique, scientifique et gestionnaire de la part de la chasse institutionnelle, des oppositions se manifestent localement. C'est finalement à l'échelle à laquelle se réalise le prélèvement, action au fondement de toutes les stratégies passées et actuelles de gestion de la faune chassée, que la stratégie politique du monde cynégétique se voit contrariée. L'exemple bordelais illustre cette situation. Alors que la chasse tente d'ajuster son modèle aux espaces urbains, les conflits entre humains et sangliers génèrent l'impatience des acteurs de la ville et les conflits entre humains au sujet du sanglier paralysent le dialogue. S'écartant des motivations et des pratiques usuelles

des chasseurs et étant inadaptée au contexte politique, la chasse n'est pas parvenue à s'imposer en ville.

La réflexion autour des rapports de nos sociétés aux autres vivants conduirait à poser le « problème sanglier » en des termes très différents (Maris, 2018 ; Morizot, 2017). Mais, pour l'heure, c'est essentiellement sur la réduction de la pression exercée par les sangliers sur les sociétés rurales et urbaines que porte la demande sociale. Formidable modèle de mutations environnementales, biologiques et sociétales contemporaines, la difficile coexistence avec le sanglier révèle les limites du système actuel de gouvernance de la grande faune sauvage et l'absence de modèle pour le remplacer. La réflexion autour de stratégies et pratiques gestionnaires adaptées au contexte écologique, social et géographique et appuyées sur les recommandations scientifiques actuelles apparaissent nécessaires pour envisager des formes de coexistence plus apaisées, entre humains et sangliers, entre humains concernés par le sanglier. À la fois écologiques, sociaux, spatiaux et politiques, les défis posés par les populations de sangliers, rurales comme urbaines, mettent en exergue la pertinence d'une approche scientifique interdisciplinaire, multiscalaire et systémique des interactions entre faune sauvage et sociétés humaines.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les fédérations de chasse départementales ainsi que la DDTM de la Gironde pour le partage des données nécessaires à nos analyses. Merci à la Fédération des chasseurs de la Gironde pour la diffusion de l'enquête auprès de ses adhérents. Nous remercions enfin les enquêtés et les personnes rencontrées pour le temps qu'ils nous ont accordé.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballari S. A., Barrios-García M. N., 2014. A review of wild boar (*Sus scrofa*) diet and factors affecting food selection in native and introduced ranges. *Mammal Review*, 44 (2), 124-134, <https://doi.org/10.1111/mam.12015>
- Cardoux J.-N., Perea A., 2019. Restaurer l'équilibre agro-sylvo-cynégétique pour une pleine maîtrise des populations de grand gibier et de leurs dégâts à l'échelle nationale. Mission parlementaire relative à la régulation des populations de grand gibier et à la réduction de leurs dégâts.
- Charlez A., 2008. Le sanglier, le droit et l'indemnisation des dégâts. *Faune Sauvage*, 282, 51-58, https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/RevueFS/FauneSauvage282_2008_Art7.pdf
- Dalla Bernardina S., 1989. L'invention du chasseur écologiste: un exemple italien. *Terrain*, 13, 130-139, <https://doi.org/10.4000/terrain.2963>
- Fédération départementale des chasseurs de la Gironde (FDC 33), 2021. Plan de gestion Faune sauvage de la Métropole de Bordeaux 2021-2031.

- Found R., St. Clair C. C., 2019. Influences of personality on ungulate migration and management. *Frontiers in Ecology and Evolution*, 7, 1-11, <https://doi.org/10.3389/fevo.2019.00438>
- Fulgione D., Buglione M., 2022. The boar war: Five hot factors unleashing boar expansion and related emergency. *Land*, 11 (887), 1-19, <https://doi.org/10.3390/land11060887>
- Gamelon M., Besnard A., Gaillard J.-M., Servanty S., Baubet E., Brandt S., Gimenez O., 2011. High hunting pressure selects for earlier birth date: wild boar as a case study. *Evolution*, 65 (11), 3100-3112, <https://doi.org/10.1111/j.1558-5646.2011.01366.x>
- Gamelon M., Gaillard J.-M., Servanty S., Gimenez O., Toigo C., Baubet E., Klein F., Lebreton J.-D., 2012. Making use of harvest information to examine alternative management scenarios: a body weight-structured model for wild boar. *Journal of Applied Ecology*, 49 (4), 833-841, <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2012.02160.x>
- Ginelli L., 2012. Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable... Enjeux d'une écologisation. *Économie rurale*, 327-328, 38-51, <https://doi.org/10.4000/economierurale.3342>
- Guyot S., 2009. Fronts écologiques et éco-conquérants: définitions et typologies. *Cybergeo: European Journal of Geography*, 471, 1-29, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.22651>
- Honda T., Iijima H., Tsuboi J., Uchida K., 2018. A review of urban wildlife management from the animal personality perspective: The case of urban deer. *Science of the Total Environment*, 644, 576-582, <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2018.06.335>
- IWBS Scientific Committee, 2022. Wild boar management call for urgent science-based action plans — Final Declaration, https://wildboarsymposium.com/final_declaration/
- Keuling O., Massei G., 2021. Does hunting affect the behavior of wild pigs?. *Human-Wildlife Interactions*, 15, 44-55, <https://doi.org/10.26077/3a83-9155>
- Lacquement G., Raynal J.-C., 2023. Réguler le sanglier sur les friches et le foncier agricoles dans l'espace périurbain, l'impossible gouvernance cynégétique, une étude de cas en Roussillon. *Norois*, 267, 11-29, <https://doi.org/10.4000/norois.13364>
- Lotfi M., Christiane W., Pietro Francesca D., Wissal S., 2017. Les services écosystémiques urbains, vers une multifonctionnalité des espaces verts publics : revue de littérature. *Environnement urbain*, 11, 1-19, <https://doi.org/10.7202/1050485ar>
- Marin C., 2023. Sauvage en ville: le sanglier bordelais. Thèse de doctorat, université Bordeaux Montaigne.
- Marin C., Couderchet L., Le Campion G., Werno J., 2024. Wildlife and the city — Modelling wild boar use of urban nature: empirical contribution, methodological proposal. Bordeaux (France) as an example. *Urban Ecosystems*, 27, 1291-1312, <https://doi.org/10.1007/s11252-024-01510-8>
- Marin C., Couderchet L., Lemoigne N., 2023. Le sanglier urbain, impossible cohabitation ? Les disservices et le désarroi bordelais. *GéoRegards*, 16, 51-69, <https://doi.org/10.33055/GEOREGARDS.2023.016.51>

- Maris V., 2018. *La part sauvage du monde. Penser la nature dans l'Anthropocène*. Paris, Éditions du Seuil, 256 p.
- Markov N., Economov A., Hjeljord O., Rolandsen C. M., Bergqvist G., Danilov P., Dolinin V., Kambalin V., Kondratov A., Kransoshapka N., Kunnasranta M., Mamontov V., Pachenko D., Senchik A., 2022. The wild boar *Sus scrofa* in northern Eurasia: a review of range expansion history, current distribution, factors affecting the northern distributional limit, and management strategies. *Mammal Review*, 52 (4), 519-537, <https://doi.org/10.1111/mam.12301>
- Massei G., Kindberg J., Licoppe A., Gačić D., Šprem N., Kamler J., Baubet E., Hohmann U., Monaco A., Ozoliņš J., Cellina S., Podgórski T., Fonseca C., Markov N., Pokorný B., Rosell C., Náhlik A., 2015. Wild boar populations up, numbers of hunters down? A review of trends and implications for Europe. *Pest Management Science*, 71 (4), 492-500, <https://doi.org/10.1002/ps.3965>
- Mathevet R., Bondon R., 2022. *Sangliers, géographies d'un animal politique*. Arles, Actes Sud, 208 p.
- Moesch S. S., Jeschke J. M., Lokatis S., Peerenboom G., Kramer-Schadt S., Straka T. M., Haase D., 2024. The frequent five: Insights from interviews with urban wildlife professionals in Germany. *People and Nature*, 6 (5), 2091-2108, <https://doi.org/10.1002/pan3.10697>
- Morizot B., 2017. Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant. *Tracés. Revue de science humaine*, 33, 73-96, <https://doi.org/10.4000/traces.7001>
- Mounet C., 2012. Conflits et reconfigurations socio-spatiales autour du sanglier. Des postures générales aux arrangements locaux. *Économie rurale*, 327-328, 79-95, <https://doi.org/10.4000/economierurale.3367>
- Philo C., Wilbert C., 2000. *Animal spaces, beastly places: New geographies of human-animal relations*. Londres (Royaume-Uni), Routledge, 336 p.
- Servanty S., Gaillard J.-M., Allainé D., Brandt S., Baubet E., 2007. Litter size and fetal sex ratio adjustment in a highly polytocous species: The wild boar. *Behavioral Ecology*, 18 (2), 427-432, <https://doi.org/10.1093/beheco/arl099>
- Vajas P., 2020. Évaluation des facteurs influençant le succès de la chasse pour gérer le sanglier (*Sus scrofa*): comprendre les relations entre l'effort de chasse, la capturabilité et les conditions de chasse. Thèse de doctorat, université de Montpellier II.
- Vajas P., Calenge C., Gamelon M., Girard F., Melac O., Chandosne C., Richard E., Said S., Baubet E., 2021. Catch-effort model used as a management tool in exploited populations: Wild boar as a case study. *Ecological Indicators*, 124, 1-12, <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.107442>
- Vajas P., Calenge C., Richard E., Fattebert J., Rousset C., Said S., Baubet E., 2020. Many, large and early: Hunting pressure on wild boar relates to simple metrics of hunting effort. *Science of the Total Environment*, 698, 1-9, <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.134251>
- Vajas P., von Essen E., Tickle L., Gamelon M., 2023. Meeting the challenges of wild boar hunting in a modern society: The case of France. *Ambio*, 52, 1359-1372, <https://doi.org/10.1007/s13280-023-01852-1>

- Vanier M., 2003. Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace. *Revue de géographie alpine*, 91 (4), 79-89, <https://doi.org/10.3406/rga.2003.2264>
- Vetter S. G., Puskas Z., Bieber C., Ruf T., 2020. How climate change and wildlife management affect population structure in wild boars. *Scientific Reports*, 10 (1), 1-10, <https://doi.org/10.1038/s41598-020-64216-9>
- von Essen E., Tickle L., 2020. Leisure or labour: An identity crisis for modern hunting?. *Sociologia Ruralis*, 60 (1), 174-197, <https://doi.org/10.1111/soru.12271>

16. ENTRE SAVOIRS SCIENTIFIQUES ET VERNACULAIRES : LA QUÊTE D'UNE COHABITATION DURABLE ENTRE CHASSEURS ET CHAMOIS EN VALAIS

Kylian Henchoz-Manitha, Laine Chanteloup

INTRODUCTION

Cet article analyse comment la *gestion* peut être utilisée pour *cohabiter* avec la faune *sauvage* en se penchant spécifiquement sur les pratiques de chasse au chamois (*Rupicapra rupicapra*) dans le canton du Valais, en Suisse. Alors que le sauvage impliquait par le passé une nature «non gérée» (Dalla Bernardina, 2009 ; Micoud, 1993 ; Pelosse, 1993), une «nature sauvage gérée», loin d'être vue comme une contradiction, est désormais perçue par les chasseurs valaisans comme une nécessité pour maintenir sur le long terme leur cohabitation avec les chamois. Cette étude de cas est un exemple de la figure du chasseur écologiste des Alpes dont Dalla Bernardina (1989) souligne la dimension assez récente. Nous verrons comment cette logique gestionnaire s'incarne spécifiquement dans les lois, dans les pratiques et dans l'éthique des chasseurs valaisans.

Le chamois est le gibier sauvage emblématique du Valais. Il habite tant dans les forêts de basse altitude que sur des sommets dépassant 3 000 mètres. Son corps (organes, pattes, pelages) est parfaitement adapté à la montagne, lui donnant des capacités physiques et physiologiques qui fascinent les chasseurs, comme celles de gravir les dénivélés à un rythme pouvant aller de 50 à 100 mètres par minute, alors qu'un randonneur moyen grimpe 5 mètres par minute (Jullien et Cornillon, 2017). Davantage valorisé que le cerf habituellement érigé en symbole cynégétique par excellence, le chamois de haute montagne est le gibier

le plus mis en avant dans les discours valaisans, car aux qualités de l'animal s'ajoute la complexité d'une chasse d'approche en altitude. La beauté de son habitat est aussi un argument qui résonne au sein d'une population où la figure du montagnard est si forte. Il y a une forme de fascination pour ce milieu aride et escarpé où vit le chamois. Dans la revue *L'Alpe*, Roduit (2007, p. 43), un historien, chasseur, ayant étudié la chasse valaisanne, déclare que « [t]raquer cet animal est l'acte sportif par excellence, qui force le respect, rapproche le chasseur de la figure héroïque du guide de montagne et fait véritablement ressortir les qualités du "bon" et du "vrai" Valaisan ».

Pourtant, depuis la fin des années 2000, les chasseurs de plusieurs régions de Suisse, comme le Valais, font face au constat que les populations de chamois diminuent lentement. Une prise de position par l'association ChasseSuisse et la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche (CSF) pointe les causes suivantes : la réduction des habitats due aux activités de loisirs et à l'exploitation intensive des alpages ; le manque de tranquillité dans les remises, en particulier en hiver ; une structure sociale et d'âge déséquilibrée par des plans de chasse insuffisants et une chasse incorrecte ; le retour des grands prédateurs ; les maladies ; la concurrence du cerf élaphe et du bouquetin pour les ressources alimentaires (ChasseSuisse et CSF, 2016). Il est également précisé que la pression de chasse est un facteur important, qui peut même être décisif en fonction des quotas de tirs et en combinaison avec une mortalité hivernale élevée.

Cet article analysera les logiques de gestion (scientifiques ou non) mobilisées par les chasseurs pour maintenir les populations de chamois afin de continuer à cohabiter avec eux. La question pour eux n'est pas tant de savoir s'il faut gérer les animaux ou non, mais plutôt comment peut-on *bien* les gérer pour vivre avec et parmi eux. C'est là que les opinions des chasseurs divergent selon qu'ils sont ou non politisés, c'est-à-dire investis dans les institutions cynégétiques (engagés au service de l'État ou en tant que représentants des chasseurs). En d'autres termes, on peut rencontrer des frictions entre le savoir vernaculaire des chasseurs et le savoir plus scientifique et politique de leurs représentants ou des services de l'État.

UNE VOLONTÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT DE LÉGIFÉRER LA CHASSE SUR DES CRITÈRES SCIENTIFIQUES

Préoccupée par cette baisse des effectifs de chamois, la Fédération valaisanne des sociétés de chasse a mandaté C. Miller et L. Corlatti, deux spécialistes de la gestion de la faune sauvage, pour fournir une

expertise visant à évaluer les répercussions des activités cynégétiques sur les populations et la répartition des chamois en Valais. Leur rapport, publié en 2016, établit aussi les principes de base que devrait suivre une bonne gestion d'un point de vue scientifique. Pour résumer trivialement les conclusions en deux points, il apparaît premièrement que, pour ne pas impacter les populations de chamois, le nombre de tirs ne devrait jamais excéder le taux local annuel de croissance d'une population (un taux qui dépend de nombreux facteurs comme la quantité de neige en hiver ou les prédateurs). Deuxièmement, pour éviter de déstructurer l'ordre social et biologique qui contribue à la survie du troupeau, les prélèvements devraient idéalement correspondre à la mortalité naturelle des différentes classes d'âge et de sexe. Ainsi, le manque de vieux boucs provoque des combats de rut plus nombreux, qui consomment les réserves énergétiques des jeunes boucs et des femelles avant l'hiver, augmentant le risque de mortalité. Quant au manque de boucs en général (jeunes et vieux), il provoque une extension du rut qui affaiblit physiquement et hormonalement les mâles, retarde la mise-bas de certaines femelles, expose les nouveau-nés à des conditions moins favorables durant la première année et augmente le risque général de mortalité hivernale. En conclusion, les deux scientifiques suggèrent de lier, par exemple, le droit de base du tir d'un bouc au prélèvement d'une chèvre ou d'un éterle femelle (chamois d'1,5 an⁸⁵), de sanctionner les tirs des éterles les plus robustes et, naturellement, de considérer les maladies, la mortalité hivernale ou la présence des grands prédateurs dans les quotas de prélèvements.

Les conclusions de ce rapport se heurtent pourtant aux connaissances vernaculaires, aux habitudes et aux logiques des chasseurs, et ce à plusieurs niveaux. Premièrement, il est communément admis qu'un bouc peut féconder plusieurs chèvres, alors qu'une chèvre ne peut mettre bas qu'à un cabri par année et qu'il est donc préférable de tirer un bouc plutôt qu'une chèvre. Deuxièmement, le tir de l'éterle chétif ne fait pas l'unanimité. Pour certains chasseurs, un éterle chétif qui est déjà parvenu à passer un hiver est donc capable d'en passer un autre, «*pourquoi ne pas lui laisser sa chance ?*». Troisièmement, les tirs des spécimens les plus beaux et les plus forts sont parfois plus valorisés. Toutefois, ce troisième point est à relativiser car le tir d'une chèvre «en ordre» (c'est-à-dire sans cabri) témoigne des bonnes compétences d'identification du chasseur et, bien souvent, ce n'est ni le sexe ni la taille de l'animal qui

85. Bien que les biologistes distinguent l'éterlou (mâle) de l'éterle (femelle), le mot «éterle» est utilisé par les Valaisans tant pour les mâles que pour les femelles, y compris dans les articles de loi régissant la chasse. Dans cet article, nous reprenons les usages locaux du mot: l'éterlou est donc appelé éterle mâle, l'éterle est appelée éterle femelle et, enfin, le simple usage du mot «éterle» désigne le chamois d'une année et demie.

valoriseront le chasseur mais bien l'histoire associée à l'aventure de chasse. Quatrièmement, et c'est certainement le point le plus important, la volonté théorique de mieux répartir les tirs en fonction de l'âge, du sexe et du poids est très difficile à appliquer sur le terrain.

En Valais, la loi est la même partout et chaque chasseur peut légalement pratiquer son activité sur l'ensemble du territoire cantonal soumis à la chasse. En plus de leur complexité, les règles de tir sont variables d'une année à l'autre et l'État les décrète par un arrêté annuel du Service cantonal de la chasse et de la faune sauvage (SCPF). Par exemple, en 2023, il était possible de tirer un éterle et deux chamois adultes, mais ces derniers devaient nécessairement être un bouc de 3,5 ans ou plus et une chèvre de 3,5 ans ou plus. En cas de tir d'un éterle fort (17 kilogrammes ou plus), le chasseur perdait son droit au tir de la chèvre ou du bouc respectivement si l'éterle est femelle ou mâle. Si le droit à ce tir avait déjà été utilisé, la situation est assimilée à une erreur de tir. La chèvre allaitante et son cabri sont systématiquement protégés. En plus de ces trois chamois, les chasseurs bénéficient du droit d'en tirer un quatrième, un « bonus », s'ils ont tiré un chamois chétif ou une chèvre de 11,5 ans ou plus. Ce bonus permet de tirer un éterle chétif supplémentaire ou un chamois adulte de 3,5 ans ou plus. Toute erreur de tir, en plus d'une amende (entre 200 et 300 CHF pour le chamois), prive le chasseur de la possibilité d'obtenir son « chamois bonus ».

Les mesures décrites dans le précédent paragraphe ne constituent qu'une partie de la complexité des règles liées à la chasse au chamois. Des règles qui montrent comment l'État cherche à réguler les populations de chamois en suivant les critères scientifiques que nous avions décrits préalablement. Ces mesures visent à la fois à équilibrer les sexes et la structure des populations, tout en réduisant le nombre de tirs. En effet, les chasseurs prennent davantage de temps pour des approches infructueuses vers des animaux qui ne sont finalement pas autorisés au tir ou ne comportent pas suffisamment de caractéristiques distinctives pour ne pas risquer une amende. Ainsi, en interdisant le tir d'une catégorie de chamois, par exemple les chamois de 2,5 ans, ce sont tous les chamois aux caractéristiques semblables qui bénéficient de cette protection. Ces décisions politiques prises par le SCPF encouragent certes les chasseurs à affiner leurs compétences d'identification des chamois (poids, sexe, âge), mais elles mènent aussi, nous le verrons, à de la frustration, voire à de la défiance.

L'application d'une telle loi à l'échelle cantonale permet de maîtriser grossièrement la structure des populations de chamois en Valais, mais est insuffisante pour correspondre aux particularités locales. En effet, la taille et la structure des populations de chamois ainsi que les potentielles menaces les concernant ne sont pas les mêmes sur tout le territoire. C'est pourquoi l'article 18 de l'arrêté annuel délimite des zones où certaines

catégories de chamois sont particulièrement protégées. Cet article, en plus de poser des interdictions plus strictes dans ces zones, impose de sérieuses sanctions à ceux qui les enfreignent. Ainsi, en plus de payer son amende et d'être privé du trophée comme le prévoit la loi, en 2023 le chasseur se voit également supprimer « les droits de tir dont il dispose encore ». En d'autres termes c'est une fin de chasse au chamois pour lui.

L'efficacité des restrictions sur le nombre de tirs est remarquable, puisqu'on est passé d'une oscillation entre 2 800 et 3 100 chamois tués en Valais entre 2004 et 2012 à une diminution progressive du nombre de chamois tués pour atteindre 2 400 en 2022 (Wellig et Crettenand, 2023). Les catégories où les tirs semblent avoir le plus diminué sont les mâles et les éterles femelles (« Statistiques de chasse », s. d.). Toutefois, ce chiffre devrait être mis en perspective avec la baisse des effectifs de chamois durant la même période. Pour cela les données du SCPF sont assez opaques. Dans les statistiques officielles, le nombre de chamois oscillerait entre 22 000 en 2012 et une stabilisation à 20 000 chamois sur la période qui s'étend de 2013 à 2022. Cependant, ces chiffres semblent en décalage avec les effectifs comptés (14 200 individus en 2013 à 12 800 en 2022) et avec l'inquiétude des chasseurs. Par exemple, le chiffre formulé en 2023 par le président de la société de chasse Diana d'Hérens lors de son assemblée générale est de 17 000 chamois. Ainsi, même si, selon certains chasseurs, il est possible que les opérations de comptage aient été bousculées par les prédateurs qui rendent l'animal plus farouche et qui le poussent à se replier dans des régions plus difficiles d'accès, la tendance à la baisse ne semble pas s'être arrêtée et continue d'inquiéter les chasseurs. En revanche, il est à noter que, cette année, la population de chamois semble avoir particulièrement bénéficié de la nouvelle interdiction des tirs des individus de 2,5 ans qui a fait baisser le nombre de tir à moins d'un chamois en moyenne par preneur de permis en 2023.

Nous avons cherché à analyser ici comment l'État, par le biais du SCPF, mobilise des outils de gestion fondés sur des critères scientifiques pour définir un cadre légal qui contraignent collectivement les chasseurs pour conserver, voire rétablir, l'équilibre des populations de chamois. Dans la suite de cet article, nous verrons comment les décisions finales prises par le SCPF se confrontent à la perspective de la masse des chasseurs qui pratiquent leur passion comme un loisir sans s'investir dans ces démarches politiques. Des chasseurs qui se sentent en décalage avec les membres du SCPF, les accusant souvent d'être non plus des chasseurs, mais des « biologistes déconnectés du terrain », des « gens de bureau » ou des « politiciens ». Nous chercherons donc à comprendre comment les mesures sont acceptées, rejetées, interprétées et négociées par les chasseurs sur le terrain. Nous verrons que, si les critères de gestion scientifique du SCPF ne font pas l'unanimité, le débat ne se porte pas

sur le fait qu'il faille gérer la chasse mais plutôt sur la bonne manière de la gérer, entre savoir vernaculaire et savoir scientifique.

L'APPLICATION DE LA GESTION PAR LES CHASSEURS ET CHASSERESSES SUR LE TERRAIN

La chasse au chamois n'est ouverte que pendant deux semaines en septembre, mais les chasseurs se préparent souvent le reste de l'année en suivant l'évolution des troupeaux en montagne. Une bonne paire de jumelles est considérée comme plus importante et coûte souvent plus cher que l'arme de chasse, de même que la lunette de visée qui sera fixée sur cette dernière. Ces moyens d'optique permettent au chasseur de distinguer grossièrement les adultes, les éterles et les cabris de chamois à plusieurs kilomètres tout en émettant des hypothèses sur le sexe de ces animaux. L'estimation plus fine de leurs sexe, âge et poids se fait à 150-300 mètres de distance et la détermination définitive de certains de ces critères n'est possible qu'au moment où l'animal est mort. Le tir est légalement possible jusqu'à 250 mètres.

Les règles très strictes de la chasse se traduisent alors par la nécessité pour les chasseurs de développer une véritable expertise pour estimer l'âge, le sexe et le poids de cet animal dont le dimorphisme sexuel est peu marqué. Un chasseur n'aura pas de mal à différencier un petit cabri dont les cornes se forment parfois à peine, un éterle dont les cornes sont plus petites que les oreilles et un chamois adulte qui a une morphologie mature et dont les cornes atteignent les oreilles. Mais, passé ce stade, il devient difficile d'estimer l'âge précis d'un chamois dont la morphologie peut varier en fonction de nombreux facteurs endogènes et exogènes. La distinction sexuelle est possible par un faisceau d'indices liés à des critères comportementaux ou physiques.

Au niveau physique, le bouc est souvent de constitution plus robuste. Il possède un cou puissant et large qui donne l'impression qu'il a une petite tête. Ses cornes sont souvent plus épaisses, moins écartées et plus recourbées. Toutefois, les cornes sont souvent considérées comme un indice trompeur tant le nombre d'exceptions est grand. Enfin, le seul critère qui permet de le distinguer avec certitude est le pinceau sous le ventre du mâle adulte (généralement à partir de 3,5 ans), ou si on le voit uriner (du ventre pour le mâle, de l'entrejambe pour la femelle). Au niveau du comportement, si l'animal est seul, les chasseurs vont s'attendre à approcher un bouc. S'il est en troupeau, en compagnie de cabris, il y a des chances pour qu'il y ait un bouc, mais le troupeau sera normalement composé de chèvres, de cabris et d'éterles. Dans ce cas, il s'agira alors de compter les chamois et les cabris, sachant qu'une chèvre ne met bas, en principe, qu'à un cabri par année. S'il y a plus de chèvres

que de cabris, le chasseur cherchera à déterminer celle qui n'en a pas afin de ne pas priver le cabri du lait maternel et augmenter drastiquement le risque qu'il meurt pendant l'hiver. Il n'y a pas de règles absolues, mais un premier tri peut être fait en estimant l'âge des chèvres. Les jeunes chèvres noires sont souvent plus fertiles que les vieilles chèvres jaunes ou grises.

Si possible, de longues minutes d'observation (entre quelques minutes et 45 minutes ou plus) permettront ensuite de voir si des cabris s'approchent ou tètent les chèvres pressenties. Si les chamois sont suffisamment proches, le chasseur pourra même chercher à distinguer ses tétines. S'il parvient à les voir (ce qui est rare), il aura la certitude que la femelle allaité. Au niveau comportemental, la chèvre surveillera régulièrement son cabri du regard, mais parfois ils peuvent être séparés d'une crête à l'autre, sans même se voir, pendant de longues périodes.

Pourtant, malgré ces contraintes, certains chasseurs se restreignent encore davantage. En général, cela concerne le tir de l'éterle. Par exemple, plusieurs chasseurs s'interdisent éthiquement le tir de l'éterle à moins de n'avoir rien tiré d'autre de la chasse. Plus rarement, c'est le tir des chèvres que s'interdit un chasseur, par crainte de tuer la mère d'un cabri ou de recevoir une amende. Cela arrive surtout chez le chasseur débutant, lorsqu'il n'en a jamais chassé. En effet, son manque d'expérience rend le risque d'erreur plus élevé. Comme la sanction implique, en plus de l'amende, la privation du trophée, la pression est d'autant plus grande car le trophée du premier animal (première chèvre, premier bouc, etc.) a une importance particulière pour le chasseur. Enfin, après avoir tiré un chamois, certains chasseurs décident de ne plus chasser de la journée, s'estimant déjà bien récompensés par leur prise. D'autres chasseurs s'adaptent aux quotas auxquels ils ont légalement le droit. Pour eux, il n'y a pas de raisons de se restreindre si les autres ne se restreignent pas. Lors d'une discussion avec un chasseur qui disait ne pas vouloir tirer un éterle, un autre lui répondit : « Éterle petit ou normal, qu'est-ce que tu t'en fiches ! De toute façon, si ce n'est pas toi qui tire, c'est le loup ou le lynx. »

Il arrive aussi que les chasseurs enfreignent plus ou moins la loi. Les chasseurs s'associent souvent par petits groupes. Un groupe permet premièrement de partager les histoires et les expériences fortes vécues à la chasse. Mais, d'un point de vue stratégique, il permet aussi d'optimiser leurs connaissances et leur chance. Être à plusieurs permet d'occuper un territoire plus large face aux autres équipes de chasse, de multiplier les observations, de mutualiser les connaissances, d'effectuer des approches stratégiques et de se partager la viande, y compris lorsqu'on n'a pas eu l'occasion de tirer. La convivialité et le partage de la viande tempèrent les frustrations d'une mauvaise chasse au niveau individuel. En un sens, être en groupe permet d'être plus efficace et

de respecter les règlements avec moins de frustration. Néanmoins, une équipe permet aussi de s'organiser pour jouer parfois avec les frontières de la loi, voire pour la transgresser. Comme Peres (1998, p. 111) a pu le montrer : « *L'extrême codification, le fort encadrement et l'entreprise de moralisation de l'acte de chasse offrent en fait de multiples occasions de contourner la règle, voire de désobéir, qui paraissent, pour peu que l'on soit attentif à des signes le plus souvent ténus, contribuer au plaisir de la chasse.* ». En Valais, par exemple, si un membre du groupe repère un garde-chasse, il avertira ses compagnons. Un groupe évite aussi souvent certaines amendes en partageant le droit de tir, bien que ce soit illégal. Ainsi, si un chasseur a déjà tiré un bouc adulte et qu'il en tire un second (par erreur ou délibérément), plutôt que de payer l'amende, un autre membre du groupe qui n'a pas encore usé de son droit au bouc peut alors accepter de s'approprier l'animal tiré. D'autres infractions concernent les chasseurs au niveau individuel. Après une erreur de tir, certains prennent le risque de ramener malgré tout l'animal chez eux sans annoncer le tir au garde-faune (ce qui est obligatoire), risquant de se faire attraper sur le chemin du retour à pied ou lors d'un contrôle du véhicule. D'autres encore, constatant leur erreur, laissent carrément l'animal sur place. Laisser une dépouille sur le terrain est toutefois condamné moralement par les chasseurs car irrespectueux envers l'animal. En cherchant à éviter l'amende ainsi, les chasseurs prennent le risque de se faire retirer le permis de chasser pour une durée d'un à cinq ans.

Alors que les règlements se complexifient, même avec de bonnes connaissances et une bonne volonté, les chasseurs risquent davantage de se tromper et d'écopier d'une amende salée. On peut alors sentir croître la frustration de certains pour qui le tir de chaque chamois génère une forme d'appréhension et qui remettent alors en question un système qui punit même ceux qui ne cherchent pas à tricher et qui annoncent honnêtement leurs erreurs. Un discours se fait alors de plus en plus entendre, y compris parmi certains représentants des chasseurs : « *En mettant en place une réglementation impossible à respecter avec certitude, en punissant ceux qui sont honnête, le système actuel pousserait les chasseurs à tricher et à cacher leurs erreurs.* » Dans une discussion entre deux jeunes chasseurs, j'ai pu entendre qu'ils « *comprenaient que certains trichent* », voire qu'il « *faudrait tricher* » en cachant l'animal lorsqu'on est sûr d'avoir fait juste et qu'on n'a rien à se reprocher. Selon ces derniers, on ne devrait alors annoncer son erreur que si l'on a négligé son travail d'identification ou si l'on craint de s'être fait repérer par d'autres chasseurs, par des promeneurs ou par un garde. On pourrait alors se demander dans quelle mesure la complexification des règles sur le tir des chamois déclarés entraîne une certaine indulgence entre les chasseurs envers ceux, parmi eux, qui choisiraient de se mettre en situation irrégulière en ne déclarant pas leur erreur de tir.

D'un autre point de vue, ces règles peuvent aussi avoir l'effet contraire, celle d'expertiser la pratique de cette chasse. Il n'est désormais plus possible pour n'importe quel chasseur amateur de tirer sur le premier chamois venu. La chasse au chamois se prépare et demande de développer des connaissances pointues sur les caractéristiques physiques et comportementales des individus d'une région. Les récits des chasseurs se complexifient alors en intégrant la détermination de ces critères et la difficile délibération avant la prise de responsabilité du tir. La chasse devient une chasse d'experts, de passionnés. Toutefois, il y a le souci constant chez le chasseur que la chasse ne se réduise pas à ces règles. Elle ne doit pas devenir un geste technique dicté par des bureaucrates, ce qui bousculerait le rapport du chasseur à l'animal. Lorsque la limite est franchie, la défiance se traduit, comme nous l'avons vu, par du braconnage ou parfois par l'abandon de l'arme pour un appareil photo moins contraignant, moins onéreux. Chaque chasseur jugera alors les limites qu'il est prêt à accepter (ou à transgresser) et à partir de quel moment il décide de renoncer à sa passion.

Avant de passer à la conclusion, considérons encore deux points de crispation exemplaires illustrant l'écart entre la perspective de terrain de certains chasseurs et celle, plus globale, de leurs représentants et des services de l'État qui légifèrent l'activité.

Le premier point apparaît lorsqu'on apprend qu'il y a une baisse des effectifs de chamois et que les chasseurs sont autorisés à en tirer quatre. Pour beaucoup de chasseurs, le premier réflexe est de s'attendre à ce que les quotas de tirs diminuent. Or, ni les représentants cynégétiques, ni le SCPF n'ont finalement défendu cette solution. Au contraire, alors que le quota est maintenu, ce sont les règles de chasse qui se sont complexifiées pour tous les chasseurs jusqu'à interdire, comme nous l'avions dit, le tir de tous les chamois adultes de 2,5 ans en 2023. Chez beaucoup de chasseurs, cette mesure suscite de l'incompréhension. Pour eux, il serait logique de diminuer mathématiquement le nombre de chamois tués en réduisant simplement les quotas. Cela permettrait même d'alléger un peu la complexité des règles de chasse et d'éviter les erreurs de tir, la tricherie et la défiance. Toutefois, c'est bien une réflexion mathématique (mais certes contre-intuitive) qui a justifié le système de régulation actuelle mis en place par le SCPF. En effet, selon les membres du SCPF et les représentants avec qui j'ai discuté, le nombre de chasseurs qui tuent 4 chamois s'élève à environ 70 chasseurs (sur environ 2 500 preneurs de permis) et le nombre de ceux qui en tuent 3 s'élève à environ 200. La majorité des chasseurs tuent entre 0 et 2 chamois. Ainsi, réduire les quotas de chamois par chasseur diminuerait certes la quantité absolue de chamois tués (à condition de maintenir la difficulté d'identification), mais la réflexion a été plutôt d'augmenter la difficulté de la chasse pour tous tout en laissant la possibilité aux chanceux et aux rares passionnés

qui en tirent trois ou quatre de le faire. De fait, on a pu observer que, tout en maintenant la possibilité à chaque chasseur de tirer 4 chamois, la législation a fait baisser le nombre absolu de chamois chassés en Valais à moins d'un chamois par chasseur en 2023.

Le second point de crispation concerne la remise en question radicale par certains chasseurs de la pertinence des zones de réserve où la chasse est interdite (les districts francs). Ces zones qui découpent le territoire cantonal sont souvent décrites comme des « réservoirs » où se trouve le « capital » de gibier. Chaque année, la reproduction produit des « intérêts », c'est-à-dire de nouveaux individus qui viennent s'aventurer hors des réserves, en terrain de chasse, où ils prendront le risque d'être « prélevés ». Cette logique, bien qu'elle emprunte clairement le vocabulaire économique, ne doit pas être confondue avec la logique capitaliste moderne. En effet, contrairement à celle-ci, les « intérêts » ne sont pas investis dans une promesse de « croissance » perpétuelle. Au contraire, les « intérêts » sont considérés comme la part maximale qui peut être « consommée » sans affecter un capital limité qui ne peut justement pas croître indéfiniment. Avec l'arrivée du loup, c'est la logique même de ces réserves qui est remise en question, puisqu'en ne respectant pas les frontières des réserves, ceux-ci font circuler le gibier de sorte qu'il est plus difficile de considérer les réserves comme des réservoirs de populations statiques préservant « un capital » de gibier. Certains chasseurs demandent alors de pouvoir, comme les loups, chasser dans ces districts francs. Or, du point de vue des représentants et du SCPF, malgré les mouvements du gibier dérangé par les prédateurs, les réserves conservent tout leur intérêt pour limiter le territoire sur lequel les nemrods peuvent exercer, limitant ainsi le nombre d'animaux chassés.

LIMITES DE L'ÉTUDE ET CONCLUSION OUVERTE

Notre analyse qui oppose en bloc « les chasseurs » et « les représentants et les membres du SCPF » mérite d'être nuancée quelque peu. Tout d'abord, nous présentions en première partie comment les règles sont imposées sans montrer leur élaboration. Gardons à l'esprit que ces lois se créent à travers tout un processus qui implique une consultation des chasseurs à différentes échelles. Ce n'est qu'après consultation des chasseurs, par le biais des instances officielles (assemblées générales, commission chamois, commission consultative), dans lesquelles les chasseurs qui le souhaitent ou leurs représentants peuvent s'exprimer, que les règles sont édictées et imposées à tous. Ensuite, les réactions face à ces règles peuvent varier en fonction de l'âge ou des régions. Nous pourrions nous interroger, par exemple, sur le fait que des règles strictes peuvent être acceptées relativement facilement chez certains

Haut-Valaisans germanophones, ravis de voir qu'elles conduisent les « Velches » (francophones) à moins venir chasser chez eux. Un autre exemple est que la jeune génération semble accepter davantage de nouvelles règles que les anciens qui ont connu un temps où la chasse au chamois était beaucoup plus libérale. Enfin, les membres du SCPF et les représentants des chasseurs ne sont pas foncièrement déconnectés du reste des chasseurs puisqu'ils sont chasseurs eux-mêmes. Retenons donc que la séparation entre « chasseurs » et leurs « représentants » ou « membres du SCPF » n'est donc pas aussi binaire que ce que les chasseurs peuvent ressentir ou que ce que la structure de cet article peut suggérer.

Néanmoins, nos observations montrent que, même s'il y a un sentiment de décalage entre ceux qui conçoivent les règles de gestion et ceux qui doivent les respecter, les chasseurs valaisans, qu'ils soient engagés à l'État, représentants des chasseurs, ou simplement passionnés, défendent une vision de cohabitation avec le monde sauvage par une forme de sobriété, en contrignant collectivement et individuellement leur propre activité en fonction de règles qui sont critiquées, négociées, adaptées en fonction de l'expérience, des connaissances et de l'éthique de chacun. Cette attitude nous dit quelque chose de la manière dont ils considèrent la faune. Pour eux, le chamois n'est pas seulement une population qui évolue (ou devrait évoluer) librement dans son environnement naturel loin des humains, il est affecté tous les jours par notre activité. En posant un regard réflexif sur leurs impacts, les chasseurs cherchent à encadrer et à gérer intelligemment ce loisir pour continuer de vivre des expériences émotionnelles intenses avec lui. Face aux critiques de certains de leurs contemporains les accusant de ne pas respecter la nature, les chasseurs répondent régulièrement qu'ils en font simplement partie, ils l'admirent, s'en nourrissent physiquement, intellectuellement et spirituellement.

L'objectif du chasseur de chamois n'est pas de contrôler complètement le sauvage, mais il n'est pas non plus de s'en séparer. Non seulement il cherche à interagir et à vivre des émotions intenses avec lui, mais il désire aussi s'adapter à ses besoins, s'en occuper, en être responsable et le traiter avec respect et noblesse. Terminons avec un témoignage tout en superlatifs qui illustre cette perspective. La phrase vient de Narcisse Seppey, un chasseur bien connu des Valaisans, ancien chef du SCPF. Il s'agit d'un des rares personnages à faire (aujourd'hui) l'unanimité auprès des chasseurs, des représentants et des services de l'État. Ce témoignage recueilli par J. Chevalley nous présente à la fois le chasseur comme un maître responsable du gibier et le chamois comme un animal sauvage supérieur à lui sur bien des points. Le chasseur ne fait pas que (se) contrôler, il cherche à se mesurer à un animal qui le domine bien souvent.

« Tu es le roi et le gardien de la création, du paysage, des animaux. Dieu te met là, pour cela. Cela n'est pas rien quand tu vois la noblesse de ce qui t'entoure. Qu'est-ce que cela implique, cette faveur ? La maîtrise des animaux, fascinants et doués. À un kilomètre, ils te voient bouger un petit doigt, alors que toi, à cent mètres, avec les lunettes, tu ne sais même pas si c'est un mâle ou une femelle. Ils entendent et identifient un petit bruit à 500 m. Ils te sentent à 800 m. Ils savent où aller, où partir, ils ont des moyens incomparables aux nôtres. En trente secondes, ils dévalent de 1 000 m. C'est fabuleux de pouvoir se mesurer à des animaux aussi doués. En bas, tu n'es peut-être pas reconnu, mais en haut oui. Et cette reconnaissance implique la maîtrise de soi-même. Responsable, tu dois faire usage de tes droits avec noblesse » (Seppey in Chevalley, 1998, p. 75).

BIBLIOGRAPHIE

- ChasseSuisse, CSF, 2016. Le chamois en Suisse. Défis et solutions pour une gestion durable, 4 p., <https://jagdschweiz.ch/assets/Uploads/Positionspapier-Gamsmanagement-JFK-JS-FR2.pdf>
- Chevalley J., 1998. *Narcisse Seppey*. Sierre (Suisse), Éditions à la Carte, 164 p.
- Dalla Bernardina S., 1989. L'invention du chasseur écologiste : Un exemple italien. *Terrain*, 13, 130-139, <https://doi.org/10.4000/terrain.2963>
- Dalla Bernardina S., 2009. Le gibier de l'apocalypse. Chasse et théorie du complot. *Ethnologie française*, 39 (1), 89-99, <https://doi.org/10.3917/ethn.091.0089>
- Jullien J.-M., Cornillon M., 2017. *Le chamois : biologie et écologie études dans le massif des Bauges*. Mèze, Biotope éditions, 240 p.
- Micoud A., 1993. Comment en finir avec les animaux dits nuisibles. *Études rurales*, 129-130, 83-94, <https://doi.org/10.3406/rural.1993.3404>
- Miller C., Corlatti L., 2016. *Rapport d'expertise sur les modalités de tir dans le canton du Valais*. Rottach-Egern (Allemagne), Office bavarois pour la faune sauvage, Université en génie rural de Vienne, 17 p.
- Pelosse V., 1993. Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc. *Études rurales*, 129-130, 73-82, <https://doi.org/10.3406/rural.1993.3403>
- Peres H., 1998. Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse. *Études rurales*, 147-148, 99-113, <https://doi.org/10.3406/rural.1998.3622>.
- Roduit G., 2007. Hallali là-haut. *L'Alpe*, 38, 42-46.
- Statistiques de chasse, (s. d.). *Jagdstatistik*. Office fédéral de l'environnement, <https://www.jagdstatistik.ch/fr/statistics?tt=0&dt=0&at=0&st=0&dp=1&ar=VS&th=1&yr%5Bfrom%5D=2012&yr%5Bto%5D=2021&sp=3> (consulté le 17 janvier 2024).
- Wellig S. D., Crettenand Y., 2023. Statistique de la chasse valaisanne 2022. Sion, Département de la sécurité, des institutions et du sport et Service de la chasse, de la pêche et de la faune.

17. DES CRAMPONS ET DES SERRES CONCILIER LA PROTECTION DU GYPAÈTE BARBU ET LA CASCADE DE GLACE AU PARC NATIONAL DU GRAND PARADIS (ITALIE)

Chloé Vial-Pailler

« Je remercie sincèrement tous les participants pour la grande sensibilité dont ils ont fait preuve pour saisir l'importance naturaliste de l'événement et pour leur volonté de faire partie des actions d'information et de sensibilisation auprès des grimpeurs et des touristes⁸⁶. » C'est en ces termes qu'Antonio Mingozi, alors directeur du parc national (PN) du Grand Paradis, boucle son discours donné devant une assemblée des glaciéristes venus à Cogne pour inaugurer la saison de cascade de glace, en décembre 2018. L'ancien directeur remercie ici les habitants de Cogne qui, depuis trois ans alors, tentent de sensibiliser les glaciéristes visiteurs de leur territoire, à la protection du Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*). Ces « participants » se seraient volontairement impliqués pour faire connaître l'existence d'une zone d'interdiction d'escalader. Activité récréative et protection de la faune sauvage semblent ainsi cohabiter à Cogne qui est une station-village valdôtaine située dans le massif du Grand Paradis. Ce dernier s'étend sur les régions du Piémont et du Val d'Aoste dans les Alpes italiennes. Il est classé dans sa partie ouest sous le statut de parc national depuis 1922, succédant ainsi à une réserve de chasse royale créée en 1856 par le roi de Piémont Sardaigne Victor-Emmanuel II pour la sauvegarde du bouquetin. Près de 37 % du périmètre communal de Cogne sont aujourd'hui intégrés dans l'espace protégé dans lequel ont été développés domaines skiables nordiques (85 km de pistes) et alpins (9 km de pistes) dans les années 1960. La majorité des cascades de glace de Cogne se situent aussi dans le parc qui représente aujourd'hui un habitat idéal pour le Gypaète barbu. Cette espèce a longtemps été chassée, ce qui a mené à sa disparition au

86. Décembre 2018, Cogne Ice Opening, <https://www.pnpg.it>, traduction personnelle.

début du XX^e siècle dans les Alpes, et n'a été réintroduite qu'en 1986. Aujourd'hui, elle est toujours menacée d'extinction et est inscrite sur la « Liste rouge » de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Depuis 2011, trois couples peuplent le territoire du PN du Grand Paradis. L'un d'eux niche à Cogne, dans des parois rocheuses très fréquentées par les glaciéristes et également propices à la reproduction du Gypaète barbu. Pour ne pas perturber le site de nidification et la reproduction de l'espèce, une interdiction d'escalader certaines cascades est instaurée par le PN depuis 2015.

Dans ce cadre, le déploiement de pratiques sportives au sein d'un espace protégé peut tout autant être susceptible de tendre les relations entre les acteurs, aux intérêts et usages divergents, que d'obliger à engager un dialogue et une concertation (Beuret, 2006 ; Lahaye, 2009 ; Laslaz, 2016). Ainsi, comment la protection du Gypaète barbu s'opère-t-elle localement sans pour autant atténuer l'attractivité touristique du territoire et attiser l'opposition des pratiquants de la cascade de glace, qui demeure l'une des activités phares de Cogne ? En tirant profit de méthodes qualitatives, notamment des observations sur le terrain et des entretiens semi-directifs ($n = 19$) — réalisés avec des gestionnaires du PN, des élus municipaux, des glaciéristes (italiens et français) et des socio-professionnels (guides de haute montagne, hôteliers et restaurateurs) —, nous montrerons comment une gestion concertée s'est mise en place pour favoriser la coopération entre les acteurs locaux et l'acceptation des dispositifs de protection (Gayte *et al.*, 2003 ; Laslaz, 2016) du Gypaète barbu. Si le cadre réglementaire impose la création d'une zone interdite à l'escalade, un partenariat s'est également installé avec les acteurs locaux qui sont en outre intégrés au processus décisionnel.

Dans un premier temps, Cogne peut tout d'abord être considéré comme un haut lieu de la cascade de glace qui est une pratique récente, à l'origine du dérangement du Gypaète barbu, récemment revenu nicher dans le PN du Grand Paradis. Un nouveau statut réglementaire et une sensibilisation des pratiquants, relayée par les acteurs locaux, ont ainsi permis une meilleure protection de l'espèce.

LE VAL DE COGNE : « LE SITE LE PLUS FRÉQUENTÉ DES ALPES PAR LES GLACIÉRISTES »⁸⁷

Les parcs nationaux alpins sont le terrain de jeu de nombreux pratiquants de sports de nature. Le patrimoine naturel remarquable, qui caractérise et justifie la protection de ces espaces, favorise en effet leur

87. Citation extraite d'un entretien avec un membre de la Compagnie des guides du Grand Paradis.

attractivité et leur fréquentation. L'espace protégé devient alors enjeu et support d'usages, parfois complémentaires, souvent concurrents (Beuret, Pennanguer et Tartarin, 2006). Les sports de nature participent de plus au développement touristique des territoires et constituent un facteur de développement local (Lahaye, 2009). Depuis les années 1980, la diffusion de l'escalade de cascade de glace a ainsi fait de Cogne un haut lieu de la pratique.

L'ESCALADE DE CASCADE DE GLACE, UNE PRATIQUE RÉCENTE

La cascade de glace est une pratique d'alpinisme récente, qui est apparue au début des années 1970 et qui s'est rapidement développée dans les années 1980, puis 1990. L'activité consiste à évoluer, à l'aide de piolets et de crampons, sur une concrétion formée par le gel d'une cascade d'eau. La saison de la cascade de glace est relativement courte, puisque, pour les meilleures années, elle peut se pratiquer du mois de novembre au mois de mars. Chaque hiver, l'eau se fige sur la même paroi mais rarement de façon identique. Différents types de cascades de glace se distinguent, avec des formes, des structures et des épaisseurs variables (Montagnat *et al.*, 2010 ; Weiss *et al.*, 2011). Se distinguent les colonnes de glace qui sont collées au rocher, où la cascade ruisselle et adhère donc à la paroi. Il existe également les colonnes de glace intégralement décollées du rocher, où une stalactite a rejoint la stalagmite formée par l'écoulement. La diversité des formations glaciaires permet dès lors de pratiquer sur une palette de difficultés très large, d'un niveau facile à un niveau très technique.

Actuellement, peu de travaux scientifiques ont été réalisés sur l'évolution de l'activité. Les glaciéristes peuvent toutefois être répartis en deux grandes catégories de pratiquants (Pouponneau, 2015). Tout d'abord, les alpinistes qui ont plutôt une culture de la haute montagne. Ils pratiquent la cascade de glace pour rechercher une difficulté technique sans les contraintes de l'altitude, puisque, dans les Alpes en effet, un grand nombre de cascades de glace sont atteignables par une simple marche d'approche ou même directement en voiture. Parmi les glaciéristes, il y a aussi des grimpeurs, plutôt habitués à pratiquer l'escalade sur le rocher, qui trouvent dans la cascade de glace le moyen de prolonger leur activité estivale. Aujourd'hui, la cascade de glace fait partie intégrante des activités d'hiver en montagne et elle a considérablement évolué avec les progrès du matériel technique (*ibid.*). Les événements annuels, comme celui de l'Ice Climbing Ecrins à L'Argentière-la-Bessée en France (Bourdeau, 2009) ou du Cogne Ice Opening organisé tous les ans au mois de décembre à Cogne, contribuent aussi au développement de la pratique. Il s'agit de rassemblements de glaciéristes organisés sur plusieurs jours avec des ateliers d'initiation et de perfectionnement, avec

des salons de professionnels ou encore avec des projections de films de montagne. À Cogne, l'événement marque ainsi l'ouverture de la saison de cascade de glace, qui peut dès lors être considérée comme un haut lieu (Debarbieux, 2003) de la pratique et constitue l'un des sites les plus fréquentés des Alpes par les glaciéristes européens (Batoux, 2013).

COGNE, UN LIEU RENOMMÉ POUR LA CASCADE DE GLACE INTÉGRÉ AU PARC NATIONAL DU GRAND PARADIS



Figure 17.1. Pratiquants sur la cascade de glace de Lauson à Cogne dans le Valnontey, janvier 2023 (photographie: Chloé Vial-Paillet).

Cogne est notamment connu pour le nombre de ses cascades qui gèlent en hiver. Elles sont entre 150 et 200 selon les années et offrent donc une très grande variété de longueurs et de difficultés. Les cascades sont ainsi reparties entre les vallons de Valeille et du Valnontey (figure 17.1) entièrement intégrés au périmètre du PN du Grand Paradis. Les glaciéristes y retrouvent aussi bien des sites d'initiation, comme à l'entrée du hameau de Lillaz, que des cascades difficiles et de grande renommée comme celle de Repentance Super. Cette «*Merveille de Cogne*» (Batoux, 2013) ouverte en février 1989 par François Damilano, Gian Carlo Grassi et Fulvio Conta, pionniers de la discipline dans les années 1980, est en effet l'une des cascades les plus connues d'Europe. Les cascades sont aussi faciles d'accès, puisqu'à l'image des sentiers de randonnée estivale, elles sont indiquées par des panneaux signalétiques qui balisent notamment les chemins de fond de vallée.

Ainsi, comme l'explique un hôtelier : «[Les clients] viennent ici, parce que pour avoir des cascades comme chez nous, soit il faut aller en Norvège, soit il faut aller au Canada, mais c'est plus loin. Là-bas le problème c'est qu'il faut faire beaucoup de voiture pour arriver au pied. Ce sont des cascades au milieu de rien. L'approche peut-être aussi très difficile. Tandis qu'ici, depuis l'hôtel, les grimpeurs sortent le matin à pied. En à peine deux heures de marche, on atteint Repentance Super.»

La renommée de Cogne s'explique également par l'offre et la qualité de l'hébergement disponible sur la station. Ainsi, sur les 8 300 lits touristiques, 1 500 sont des lits chauds répartis entre des hôtels étoilés, des résidences de tourisme, des gîtes et des chambres d'hôtes dont une partie est labellisée par la marque «*Qualità Gran Paradiso*». Délivrée par le PN, elle est en effet attribuée, sur les communes de l'espace protégé, aux entreprises des secteurs du tourisme, de l'artisanat et de l'agroalimentaire, qui sont engagées dans une démarche de qualité et de durabilité qui respecte notamment un cahier des charges. Les entreprises labellisées profitent dès lors de la notoriété, de l'image du parc et bénéficient d'une visibilité de leur activité sur le territoire. En contrepartie, «*les entreprises qui ont la marque constituent un réseau d'acteurs qui croient au parc et dans sa mission. Ils doivent sensibiliser aussi leurs clients sur les thématiques de l'espace protégé, la protection. Ce sont des ambassadeurs*» (chargé de mission du PN du Grand Paradis). Ainsi, dans le Valnontey, trois des six hôtels du hameau sont labélisés.

Certains hôtels et bars du village peuvent enfin être considérés comme des «*Lieux de rencontre hivernale pour les amateurs de cascade*» (propriétaire d'un bar de Cogne). Les propriétaires mettent en effet à la disposition de leurs clients des topoguides sur les cascades de Cogne, qui sont aussi bien des livres édités, que des cahiers entièrement dessinés et réalisés à la main par des passionnés. Dans l'un des hôtels du Valnontey, un livre d'or est également laissé à la disposition des guides de haute

montagne, des amateurs qui font part de leur expérience et renseignent sur les conditions au jour le jour. Des extraits sont ainsi scannés et diffusés en ligne sur des blogs, comme celui de l'Ice Climbing Cogne, géré par le propriétaire de l'hôtel. Ce site en ligne renseigne également les visiteurs sur les secteurs concernés par l'interdiction d'escalader pour préserver la quiétude du Gypaète barbu.

QUAND L'ESSOR DE L'ESCALADE DE GLACE MENACE LA SURVIE DU GYPAÈTE BARBU DANS LE GRAND PARADIS

L'augmentation des sports de nature dans un espace protégé pose nécessairement la question de leur durabilité (Mounet, 2007b). En effet, pour les gestionnaires, autoriser leur pratique dans un parc national peut entrer en contradiction avec leur objectif premier de préservation. La diffusion des pratiques récréatives peut en effet produire une pression sur le milieu naturel et des nuisances pour la faune sauvage. Une concurrence autour d'une même ressource se met alors en place entre deux usages qui apparaissent inconciliables. Ainsi, les parois rocheuses du PN du Grand Paradis sont à la fois convoitées par les glaciéristes qui pratiquent sur une période de plus en plus réduite et le Gypaète barbu, espèce protégée sensible au dérangement.

MUTATIONS DE LA PRATIQUE ET DES SITES À FORTE FRÉQUENTATION PONCTUELLE: QUELS IMPACTS SUR LA FAUNE?

L'escalade sur cascade de glace n'est en rien épargnée par les effets du changement climatique qui influence à la fois la durée de la saison de l'activité, tendant à diminuer fortement, et la formation de la glace, de moins bonne qualité. L'étude de Voorhis *et al.* (2023) réalisée dans la vallée du mont Washington (États-Unis) indique en effet que la durée moyenne de la saison de cascades de glace pourrait diminuer de manière significative ces prochaines années. Ainsi, dans un scénario optimiste, la saison pourrait se réduire à 65 jours d'ici la fin du siècle. Avec le scénario le plus pessimiste, elle pourrait chuter à 30 jours. Malgré les conditions, la cascade de glace demeure une activité en plein essor, pratiquée donc par de plus en plus d'adeptes sur une période qui se réduit d'année en année. À l'échelle de certaines cascades de Cogne, il est ainsi possible d'observer des situations de forte fréquentation ponctuelle. L'augmentation du nombre de glaciéristes dans le PN du Grand Paradis, de fait, soulève des questions quant à la sécurité et à la bonne entente entre les glaciéristes, mais également à la pression exercée à l'intérieur du périmètre de l'espace protégé. Les nuisances sonores peuvent dès

lors entraîner un dérangement de la faune (Tablado et Jenni, 2017). Elles proviennent par exemple des grimpeurs qui communiquent bruyamment au sein d'une même cordée, ou lorsque plusieurs cordées évoluent sur une même cascade, ce qui peut être à l'origine des tensions. Un glaciériste a ainsi partagé : «*Je pense qu'il n'y avait même pas un tiers des cascades qui était en condition cette année [hiver 2023] dans les vallons à Cogne. Et clairement, c'était à celui qui allait découvrir la pépite. Il y avait beaucoup, beaucoup d'étrangers [lui-même n'étant pas italien] qui étaient là pour faire de la cote et cocher des croix. Nous, c'était compliqué avec des Slovènes par exemple. J'ai pas du tout aimé l'approche qu'ils avaient de la montagne. Ils "gueulaient" dans les voies. Enfin moi, c'est l'un des premiers trucs qu'on m'a appris : plus tu parles fort en fait, plus t'es en insécurité.*» En cas de secours par exemple, l'évacuation par hélicoptère peut aussi perturber le Gypaète barbu lors de sa période de reproduction.

« LE GYPAÈTE BARBU EST UN NOUVEAU SYMBOLE DU PARC »⁸⁸

Le Gypaète barbu, plus grand vautour européen, est revenu nicher sur le territoire du Val d'Aoste en 2011 notamment dans la vallée de Rhêmes, où l'un des derniers individus des Alpes avait été abattu en 1913. C'est un rapace charognard qui fait près de 3 mètres d'envergure et pèse de 5 à 7 kilogrammes. Surnommé le « casseur d'os », son régime alimentaire est en effet composé à 80 % d'os, de pattes, de tendons et ligaments qu'il prélève sur les carcasses d'ongulés (sauvages et domestiques) principalement. Il utilise ainsi des pierriers au-dessus desquels il laisse tomber les os qu'il ingère une fois cassés. Le XIX^e siècle a ainsi été «*la période de destruction effective*» (Rouillon, 2002, p. 127) du rapace durant laquelle des légendes, colportées par des récits de chasseurs, présentaient le Gypaète barbu comme un oiseau diabolique, voleur de moutons et d'enfants. Souvent accusé à tort de s'attaquer au bétail, l'Homme l'a chassé et empoisonné jusqu'à son extinction (Mingozzi et Estève, 1997). Un projet de réintroduction de l'espèce, protégée depuis 1981, a ensuite réuni un réseau d'experts des espaces protégés alpins. En 1986, les premiers oiseaux ont ainsi été relâchés dans le parc national des Hohe Tauern en Autriche. D'autres lâchers ont suivi en Haute-Savoie, dans les parcs nationaux Suisse, Alpi Marittime-Mercantour (Italie-France) et celui du Stelvio en Italie. C'est en 1997 que, pour la première fois, un couple reproducteur réussit à élever un poussin à l'état sauvage en Haute-Savoie. Aujourd'hui, la Vulture Conservation

88. Citation extraite d'un entretien avec le directeur du PN du Grand Paradis.

Fundation⁸⁹ (VCF) comptabilise près de 300 gypaètes barbus, dont plus de 60 couples reproducteurs à travers l'arc alpin. Parmi eux, trois nichent dans le PN du Grand Paradis, et notamment un dans le Valnontey à Cogne depuis 2015.

Le choix du PN du Grand Paradis comme site de nidification n'est pas anodin. En effet, le territoire concentre toutes les caractéristiques d'un habitat idéal pour l'espèce (Terrasse, 2017), avec tout d'abord une facilité pour trouver des ressources alimentaires grâce à l'abondance de la faune et notamment des ongulés. C'est par exemple le cas du bouquetin, à l'origine animal emblème de l'espace protégé (voir logo du PN, figure 17.2), plutôt bien représenté sur le territoire. Le parc comptabilisait par exemple 2596 individus en 2020, contre 419 en 1945 qui demeure l'année durant laquelle la population a atteint son minimum historique (Ente Parco Nazionale Gran Paradiso, 2022). La présence de hautes parois rocheuses permet aussi d'accueillir des sites de reproduction qui assurent une certaine tranquillité, caractéristique de l'espace protégé où les survols en hélicoptère et les drones sont très réglementés pour éviter le dérangement de la faune.

UNE ESPÈCE SENSIBLE AU DÉRANGEMENT

Le Gypaète barbu est sensible une dizaine de mois dans l'année entre novembre et la fin de l'été suivant. Un couple de gypaètes donne rarement naissance à plus d'un poussin par an. Le nid est ainsi construit au cours de la période d'accouplement, entre les mois de novembre et décembre. Ensuite, vient la période de ponte entre janvier et février, suivie de la naissance en mars. Le jeune prend alors son envol au milieu de l'été (Terrasse, 2017). La période la plus propice à la pratique de la cascade de glace coïncide donc avec la période de reproduction du Gypaète barbu. L'activité humaine pourrait ainsi provoquer la fuite de l'oiseau en train de couver augmentant le risque de gel de l'œuf. Arroyo et Razin (2006) expliquent en effet qu'un Gypaète barbu est très sensible aux dérangements sonores et visuels. Une perturbation sonore, comme le passage d'un hélicoptère à moins d'un kilomètre et demi d'un nid, entraîne par exemple le départ du rapace. La présence d'un être humain à moins de 500 mètres du nid peut aussi provoquer une réaction de fuite. Ces perturbations peuvent donc mener à une « *diminution du succès reproducteur* » (Triplet et Schricke, 1998), ce qui n'est pas sans impact à l'échelle de la population de l'espèce. Le risque de dérangement a ainsi conduit le gestionnaire à créer une nouvelle zone au sein du PN, plus contraignante en interdisant l'escalade des cascades situées à proximité du nid.

89. Vulture Conservation Fundation : <https://4vultures.org/our-work/reintroduction-and-restocking/bearded-vulture-to-the-alps/>

LE GYPAÈTE BARBU DANS LE VALNONTHEY : DE LA PROTECTION RÉGLEMENTAIRE AU PARTENARIAT DANS LA SENSIBILISATION

L'engouement pour la pratique de la cascade de glace couplé au retour du Gypaète barbu en 2015 a conduit les gestionnaires du parc à renforcer la réglementation dans le Valnontey. C'est l'argument du dérangement de l'espèce qui a justifié la création d'une zone d'interdiction d'escalader, une forme de sanctuaire qui témoigne d'une volonté de fermeture de l'espace protégé (Chadenas *et al.*, 2020 ; Laslaz, 2016) aux pratiquants. Le succès de la protection du gypaète s'explique également par la diffusion d'informations qui repose sur une démarche de concertation regroupant les différents acteurs du territoire.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE IMPOSANT LA CRÉATION D'UNE ZONE INTERDITE À LA PRATIQUE DE LA CASCADE DE GLACE

La protection du Gypaète barbu dans le PN du Grand Paradis est tout d'abord passée par la création d'une «*zone de respect absolu et de protection*» (décision n° 394 du 12 novembre 2015) dans le Valnontey. Elle s'empile au zonage du PN doublé de deux sites classés Natura 2000 (directives Oiseaux et Habitats), et interdit désormais l'accès et l'ascension de certaines cascades (figure 17.1). Ainsi, depuis 2015, le site occupé par le couple a très peu bougé, ce sont donc treize cascades qui sont plus ou moins concernées par l'interdiction d'escalader d'une année à l'autre. Sur le site, l'enfermement de l'espace protégé (Laslaz, 2016) se matérialise à grande échelle par la mise en place de cordes, des panneaux d'avertissement (traduits en italien, anglais et français) qui barrent l'accès et informent sur les sanctions encourues en cas d'intrusion dans la zone. Selon la gravité de l'infraction, les sanctions impliquent aussi bien un retrait du matériel que le paiement d'une amende et des sanctions pénales notamment si l'individu s'approche du nid (article 30 de la loi n° 394, 1991). Le respect de la réglementation est effectué par les gardes qui réalisent en moyenne 120 contrôles sur la période la plus sensible. Ils interpellent également les glaciéristes dès le parking du Valnontey pour leur demander leur itinéraire et pour leur rappeler que des cascades sont interdites d'accès. Ici, le rôle des gardes ne consiste pas à faire de la sensibilisation. Ils s'assurent avant tout qu'aucune cordée ne s'aventure pas dans la zone et ils surveillent aux jumelles (voir entretien avec un glaciériste).

Ce dispositif de protection semble plutôt bien respecté et accepté par les pratiquants qui auraient supposément une certaine sensibilité à l'environnement (Mounet, 2000, 2007a, 2007b). C'est ce que tente du moins d'expliquer la propriétaire d'un bar de Cogne très fréquenté

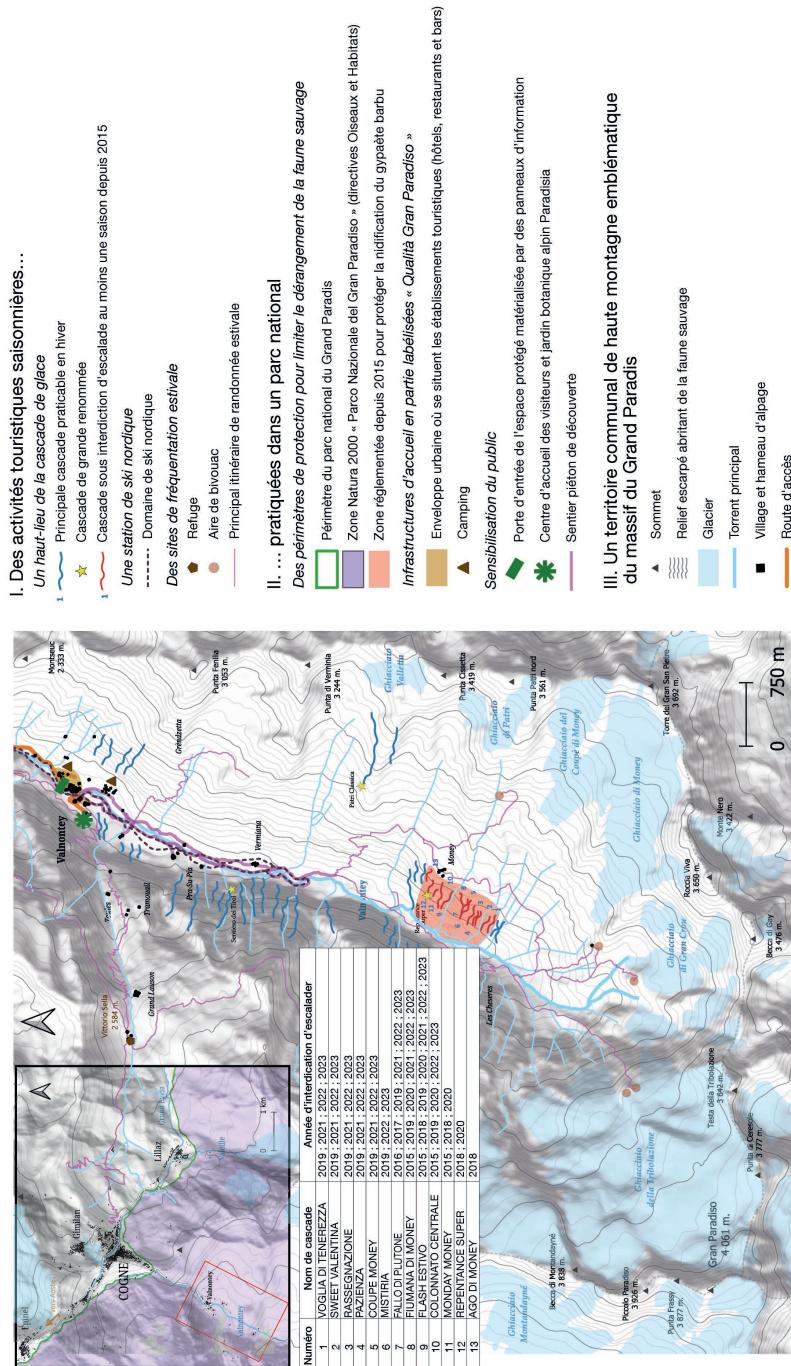


Figure 17.2. Une cohabitation entre activités touristiques et protection de l'environnement à Cogne. L'exemple de la cascade de glace et de la protection du Gypaète barbu dans le parc national du Grand Paradis (source : Chloé Vial-Paillet, 2024 ; données : région Val d'Aoste, pnnp.it, iceclimbing.cogne.com).

par des glaciéristes : «*En ce qui concerne le respect des espaces dédiés à la faune, comme le Gypaète barbu, je n'ai entendu aucun grimpeur se plaindre de la fermeture de la zone pendant les périodes de nidification du rapace. Au contraire, ils ont montré de l'admiration et de l'appréciation pour un tel choix, démontrant une approche respectueuse de cette activité.*» Rappelons toutefois que, durant leur ascension, des glaciéristes ne se soucient pas toujours d'être à l'origine de nuisances sonores. Par ailleurs, en 2018, six glaciéristes ont été verbalisés pour s'être approchés du nid, provoquant ainsi le départ du rapace. Ils escaladaient en effet la cascade de grande renommée Repentance Super, alors concernée par l'interdiction d'escalader.

La nouvelle réglementation a cependant été plus compliquée à faire accepter à la population locale, soucieuse des répercussions du dispositif de protection sur les retombées économiques du territoire, et notamment aux socioprofessionnels qui travaillent l'hiver avec les glaciéristes. En effet, en 2015, le PN avait tout d'abord envisagé une zone d'interdiction plus étendue, qui devait concerner une vingtaine de cascades situées sur la rive droite du fond du Valnontey. Une élue de Cogne a ainsi expliqué : «*La première année, le parc a voulu fermer beaucoup de cascades très connues. Il faut imaginer, des grimpeurs de toute l'Europe viennent à Cogne spécialement pour les escalader. Il y avait donc des craintes chez les guides, chez les élus parce que quand même, ces grimpeurs participent au bon fonctionnement de l'économie locale.*» Ces appréhensions ont incité la Compagnie des guides du Grand Paradis, le Conseil municipal et certains hôteliers et restaurateurs à demander au PN un moment d'échanges et d'information. L'élue poursuit alors : «*Je dois dire que de la part du Parc, il y a vraiment eu de la compréhension. Ils ont accepté de seulement fermer les cascades proches du nid. Maintenant on a un équilibre. Le parc ce n'est pas qu'une enveloppe où on ne peut rien faire. On peut faire, mais en respectant.*» L'«équilibre» évoqué ici tient donc au respect de la réglementation, où les usagers doivent faire avec les contraintes de l'espace protégé, mais aussi à la mise en place d'un dialogue avec les acteurs locaux soucieux de la poursuite de la cascade de glace dans le parc. En réduisant donc le périmètre de la zone de restriction, le PN s'est engagé dans l'élaboration d'un compromis qui repose aussi sur l'intégration des acteurs locaux dans le processus décisionnel.

UNE INTÉGRATION AU PROCESSUS DÉCISIONNEL: DES ACTEURS LOCAUX RELAIS DE LA SENSIBILISATION AUPRÈS DES GLACIÉRISTES

La «compréhension du parc» (*ibid.*), le conduisant à réduire le périmètre de la zone réglementée, va ainsi créer un partenariat entre le gestionnaire de l'espace protégé et les acteurs locaux, alors

reconnaissants d'avoir été écoutés et compris. Ces derniers vont volontairement être intégrés au processus de sensibilisation des glaciéristes, qui s'est alors mis en place sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, le PN communique *via* son site Internet où il met à jour des articles sur le suivi des naissances des gypaètes, il donne des informations sur la faune sauvage présente dans le parc et sur la question du dérangement. Des cartes sont également publiées en ligne pour faire connaître les zones interdites d'accès. L'action du PN prend aussi forme sur le territoire, notamment à l'entrée du hameau du Valnontey où des panneaux d'information sur le Gypaète barbu ont été installés et traduits en plusieurs langues. À la demande de la Compagnie des guides, le directeur du PN est aussi intervenu auprès du Cogne Ice Climbing en 2018 pour sensibiliser le large public de glaciéristes à l'escalade durable et pour faire connaître la situation particulière dans le Valnontey.

Les activités de sensibilisation sont menées en collaboration avec la commune, l'office du tourisme et la Compagnie des guides, plus au contact des glaciéristes, sous plusieurs formes (voir entretien). Les guides donnent par exemple des informations de prévention et de réglementation auprès de leurs clients lors de sorties encadrées. Ces moments permettent également aux professionnels de sensibiliser aux comportements responsables, notamment en matière de sécurité, de respect des autres grimpeurs et de protection de la faune. Il s'agit, entre autres, d'éviter l'encombrement des voies et les nuisances sonores, des aspects qui peuvent être négligés par les pratiquants en autonomie. Les guides communiquent aussi sur les réseaux sociaux, sur les plateformes communautaires comme Camptocamp ou encore Planetmountain, en mettant chaque hiver à jour les cascades qui sont interdites et en expliquant pourquoi elles le sont. Une forme d'autorégulation de l'activité (Roux et Sontag, 2010) s'est aussi mise en place comme l'attestent les propos de l'élue en charge du tourisme : « *On a cherché à faire un groupe tous ensemble pour dialoguer. On a produit une sorte de décalogue, avec donc des règles à suivre dans le parc national. Moi je crois que la base c'est de dialoguer. Si on se parle, je crois qu'on peut vraiment cohabiter tous ensemble.* » Une « charte des bonnes pratiques du glaciériste » a en effet été élaborée par la Compagnie des guides, la commune et le PN. Elle énonce quelques suggestions liées à la sécurité, ainsi que des règles pour limiter le dérangement de la faune sauvage. Les glaciéristes sont par exemple invités à utiliser des talkies-walkies pour communiquer, à bien évaluer leur niveau avant de s'engager dans une ascension qui pourrait mener à une évacuation par hélicoptère. La charte a également été diffusée sur les sites du PN, sur les plateformes communautaires. Les hôteliers et restaurateurs, enfin, échangent chaque hiver avec les gardes pour avoir connaissance des cascades interdites. L'information est aussi mise à jour sur les blogs en ligne où sont publiés les retours

quotidiens des grimpeurs renseignant sur les conditions du moment. Un extrait du panneau d’interdiction est par exemple accroché dans le hall de l’hôtel de La Barme, situé dans le Valnontey et dont la clientèle est exclusivement composée de glaciéristes en hiver. Les socioprofessionnels s’efforcent aussi de demander à leurs clients dans quels secteurs ils comptent grimper tout en leur rappelant la réglementation et pourquoi il est nécessaire de ne pas s’approcher du nid (voir entretien). Ce travail commun reflète ainsi la mise en place d’une gestion concertée (Perrin-Malterre, 2020) permettant une meilleure protection du gypaète, la poursuite de la pratique de la cascade de glace et une continuité du dialogue entre les parties prenantes.

CONCLUSION

Le cas de Cogne montre finalement que la recherche d’une conciliation entre usages et protection d’un espace naturel repose à la fois sur une démarche passive, où le PN impose par voie réglementaire une zone de protection et d’interdiction à l’escalade, et sur une démarche active, par laquelle la communication et la sensibilisation menée par l’ensemble des parties prenantes (acteurs économiques et de la protection) favorisent le respect et l’acceptation du dispositif de protection, tentant ainsi de l’améliorer. Chaque acteur à son échelle participe alors aux actions de sensibilisation pour une meilleure cohabitation entre la protection du Gypaète barbu et la pratique de la cascade de glace. Entre 2015 et 2024, neuf poussins ont ainsi pu voir le jour à Cogne. La gestion concertée mise en place permet donc de dépasser l’interdiction comme unique moyen d’opérer, la coopération garantissant en conséquence une meilleure effectivité de la réglementation. Le cas de Cogne répond ainsi aux conclusions de Mathevet et Béchet (2020, p. 122) : «*La protection de la nature, qu’elle soit ordinaire ou emblématique, est éminemment politique, dans le sens où elle s’inscrit dans un jeu d’acteurs et qu’elle est prise dans des enjeux de pouvoir. Révéler ces enjeux permet de mieux penser les dispositifs de dialogue et de négociation permettant d’apaiser les relations entre humains et autres-humain.*» Ainsi, la gestion concertée entre les acteurs de la protection et ceux de la station (élus, guides, hôteliers) favorise la protection du Gypaète barbu, tout en permettant un partage de l’espace entre les pratiquants et l’espèce, au sein du parc national du Grand Paradis. Si les relations semblent aujourd’hui apaisées, reste à savoir si le partenariat mis en place se maintiendra. La coopération se pérennisera-t-elle ? Cette question se pose d’autant plus dans un contexte où le réchauffement des hivers menace considérablement la pratique de la cascade de glace. Ces mutations ne seront pas sans impacts pour l’avenir économique de Cogne fortement dépendant de l’alpinisme hivernal et du tourisme. Les restrictions dans le

Valnontey, qui limitent déjà la pratique, pourraient en effet être remises en cause, voire contestées, car la réduction de la saison des cascades de glace concentrerait les flux de grimpeurs et augmenterait ainsi le besoin de voies praticables durant cette période.

BIBLIOGRAPHIE

- Arroyo B., Razin M., 2006. Effect of human activities on bearded vulture behavior and breeding success in the French Pyrenees. *Biological Conservation*, 128, 267-284, <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2005.09.035>
- Batoux P., 2013. *La cascade de glace. S'initier et se perfectionner*. Grenoble, Glénat, 144 p.
- Beuret J.-E., 2006. *La conduite de la concertation. Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*. Paris, L'Harmattan, 341 p.
- Beuret J.-E., Pennanger S., Tartarin F., 2006. D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Nature Sciences Sociétés*, 14 (1), 30-42, <https://doi.org/10.1051/nss:2006005>
- Bourdeau P., 2009. Interroger l'innovation dans les Alpes à l'échelle locale. *Revue de géographie alpine*, 97 (1), 14-38, <https://doi.org/10.4000/rga.786>.
- Chadenas C., Andreu-Boussut V., Barthon C., Michel X., Lajartre A. (de), 2020. La gouvernance des espaces protégés: vers un partage de la nature ?. *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 20 (1), <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.17837>
- Debarbieux B., 2003. Haut lieu, in Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 448-449.
- Ente Parco Nazionale Gran Paradiso, 2022. *Parc National du Grand-Paradis, 100 ans et cent ans encore*. Turin, Franco Cosimo Panini, 247 p.
- Gayte X., Mounet J.-P., Perrin C., Rocheblave M., 2003. La gestion concertée des sports de nature en espace protégé. *Montagnes méditerranéennes*, 18, 9-13.
- Lahaye N., 2009. Les sports de nature dans le Parc national de la Guadeloupe : des conflits potentiels au potentiel de coopération. *Études caribéennes*, 12, <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.37132>
- Laslaz L., 2016. Avide d'espaces, vol. 2 — Mémoire inédit: Protéger en montagne. Une polémogéographie des politiques environnementales au défi de l'acceptation sociale. Habilitation à diriger des recherches en géographie, université Savoie Mont Blanc, 437 p.
- Mathevet R., Béchet A., 2020. *Politiques du flamant rose : vers une écologie du sauvage*. Marseille, Éditions Wildproject, 140 p.
- Mingozzi T., Estève R., 1997. Analysis of a historical extirpation of the bearded vulture *Gypaetus barbatus* (L.) in the western Alps (France — Italy): Former distribution and causes of extirpation. *Biological Conservation*, 79 (2-3), 155-171, [https://doi.org/10.1016/S0006-3207\(96\)00110-3](https://doi.org/10.1016/S0006-3207(96)00110-3)
- Montagnat M., Weiss J., Cinquin-Lapierre B., Labory P. A., Moreau L., Damilano F., Lavigne D., 2010. Waterfall ice: formation, structure and evolution. *Journal of Glaciology*, 56 (196), 225-234, <https://doi.org/10.3189/002214310791968412>

- Mounet J.-P., 2000. L'impact des activités sportives de nature sur l'environnement naturel. *Montagnes méditerranéennes*, 11, 67-76.
- Mounet J.-P., 2007a. La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation. *Développement durable et territoires*, Varia (2004-2010), <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3817>
- Mounet J.-P., 2007b. Sports de nature, développement durable et controverse environnementale. *Nature, Sciences, Sociétés*, 15, 162-166, <https://doi.org/10.1051/nss:2007043>
- Perrin-Malterre C., 2020. Une démarche originale de gestion concertée pour préserver la quiétude de la faune sauvage : Biodiv'sports de montagne. *VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement*, 20 (1), <https://doi.org/10.3917/set.038.0032>
- Pouponneau C., 2015. Analyse de l'activité de glaciéristes dans une perspective de conception de matériel de progression pour l'escalade et la montagne : contribution à l'élaboration d'un programme de recherche technologique en ergonomie du sport. Thèse de doctorat, université de Bourgogne, 226 p.
- Rouillon A., 2002. Gypaète barbu : un programme européen pour une espèce disparue des Alpes. *Revue de géographie alpine*, 94 (2), 127-135.
- Roux F., Sontag K., 2010. L'innovation et l'encadrement juridique des activités de loisirs dans les espaces naturels, in Corneloup J., Mao P. (dir.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature*. L'Argentière-la-Bessée, Éditions du Fournel, 416 p.
- Tablado Z., Jenni L., 2017. Determinants of uncertainty in wildlife responses to human disturbance. *Biological Reviews*, 92 (1), 216-233, <https://doi.org/10.1111/brv.12224>
- Terrasse J.-F., 2017. *Le Gypaète barbu*. Lonay, Delachaux et Niestlé, Guide Delachaux, 210 p.
- Triplet P., Schricke V., 1998. Les facteurs de dérangements des oiseaux d'eau : synthèse bibliographique des études abordant ce thème en France. *Bulletin mensuel Office national de la chasse*, 235, 20-27.
- Voorhis J., McDowell G., Burakowski E., Luneau T., 2023. The implications of warmer winters for ice climbing: A case study of the Mount Washington Valley. New Hampshire (États-Unis). *Frontiers in Human Dynamics*, 5, 13 p., <https://doi.org/10.3389/fhmd.2023.1097414>
- Weiss J., Montagnat M., Cinquin-Lapierre B., Labory P., Moreau L., Damilano F., Lavigne D., 2011. Waterfall ice: Mechanical stability of vertical structures. *Journal of Glaciology*, 57 (203), 407-415, <https://doi.org/10.3189/002214311796905587>

18. WILDERNESS ET REWILDING: DES DISPOSITIFS POUR REPENSER LA COHABITATION ENTRE HUMAINS ET NON-HUMAINS EN EUROPE

Alexandra Locquet, Stéphane Héritier

INTRODUCTION

Depuis près de deux décennies, les acteurs européens de la conservation de la nature s'intéressent au *rewilding* et aux aires de *wilderness*. Ces notions sont souvent traduites respectivement en français par «réen-sauvagement» et «aires de nature sauvage/vierge». Sans chercher à entrer dans la question de la traduction déjà traitée par ailleurs (Locquet et Héritier, 2020), ce texte conserve les terminologies anglophones car elles sont utilisées par priorité dans la littérature de la conservation et renvoient à des évolutions singulières.

La notion de *wilderness* est associée globalement à trois univers de sens : i) religieux, pour transposer et traduire la notion du Désert biblique ; ii) philosophique et teinté de spiritualité : il s'agit de la *wilderness* des transcendentalistes et support idéal de la conquête des territoires intérieurs aux États-Unis d'Amérique (Cronon, 1996) ; iii) écologique, désignant un écosystème caractérisé par sa naturalité — un degré élevé de spontanéité des processus écologiques et des traces d'anthropisation faible. Ce dernier sens est devenu dominant dans l'écologie scientifique et dans le domaine de la conservation. Par contraste, la notion de *rewilding* émerge dans les années 1980 aux États-Unis d'Amérique de la collaboration de Soulé, biologiste de la conservation, et de Foreman, militant environnemental (Lorimer *et al.*, 2015). Elle désigne le retour — spontané ou consécutif à des opérations de restauration ou de réintroduction — d'espèces permettant de reconstituer des chaînes trophiques et des écosystèmes viables avec l'objectif de «[favour] wild conditions

rather than past conditions⁹⁰» (Hall, 2019a). S'il existe plusieurs formes d'actions et de trajectoires de *rewilding* (Lorimer *et al.* 2015 ; Dehaut, 2023), ce chapitre considère principalement celles mobilisant des animaux.

Le *rewilding* promeut de nouvelles formes de relation entre humains et non-humains et il interroge les représentations défendant des modalités de cohabitation ou de coexistence spécifiques. Dans l'analyse des stratégies qui en résultent, les conditions et les effets du partage de l'espace entre humains et animaux sont si prégnants que ces travaux pourraient s'inscrire dans le courant de la géographie animale. Ce champ de recherche, qui a émergé dans les années 1990 (Seymour et Wolch, 2010), s'intéresse aux relations qu'entretiennent les animaux et les humains, est défini en 1998 par Elder, Wolch et Emel « *comme l'étude d'"où?", "quand?", "pourquoi?" et "comment?" l'Animal entrecroise les sociétés humaines* » (Bortolamiol, Raymond et Simon, 2017). La géographie animale s'intéresse aussi bien au partage de l'espace entre animaux et humains (Chanteloup, 2013) qu'aux réflexions relationnelles (Sierra, Marchand et Benhammou, 2019) ou encore à la question de l'agentivité animale (Whatmore, 2002). Ces thèmes se retrouvent notamment dans la proposition d'une géographie *humani-male* (Estebanez, Gouabault et Michalon, 2013), qui « *considère que la société ne s'arrête pas aux humains, mais intègre d'autres acteurs – tout spécialement des animaux* ». Dans la continuité des réflexions portées par ces champs disciplinaires, les pratiques de *rewilding* pourraient être considérées comme des laboratoires d'étude des mutations des relations entre humains et non-humains⁹¹.

Ce chapitre propose ainsi de s'intéresser aux effets induits par de tels projets sur les rapports entre ces deux sphères. Il s'appuiera à la fois sur une recherche bibliographique et sitographique dans la littérature scientifique et grise de même que sur l'étude des projets promouvant des actions en faveur de la *wilderness* ou du *rewilding*, impliquant la mobilisation d'animaux en Europe. Enfin, ce chapitre mobilisera des données issues de discours d'acteurs recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs (Locquet, 2021). Après avoir présenté l'émergence du *rewilding* dans une Europe anthropisée, puis les ambitions écologiques

90. En anglais, l'efficacité sémantique est produite par la répétition du terme *conditions* qui ne peut être transposé à l'identique ; le sens de la phrase, dans le contexte du chapitre initial, est plus précisément : « [favoriser] des environnements sauvages plutôt que des états (écologiques) antérieurs ».

91. Bortolamiol et Clauzel (2023) rappellent que les expressions du type interactions « humains-animaux » ou « *hu ains/non-humains* » « opèrent une distinction » entre ces catégories, qui ne font en réalité qu'une, puisque les humains sont également des animaux. L'utilisation de ces expressions crée alors une distance et influencent les relations entre ces deux groupes.

et éthiques portées par la notion, ce chapitre abordera la manière dont les projets de *rewilding* promeuvent de nouvelles relations aux animaux sauvages et un décentrement du regard et des imaginaires les concernant.

RÉENSAUVAGER DES TERRITOIRES DANS UNE EUROPE ANTHROPISSÉE

De nombreuses initiatives en faveur du retour de la nature sauvage émergent depuis les années 2000 en Europe de l'Ouest (Barraud, 2021 ; Barraud *et al.*, 2019 ; Locquet et Héritier, 2020 ; Pereira et Navarro, 2015), région constituant notre zone d'étude. L'Ouest européen est caractérisé par un degré important d'anthropisation et par une transformation ancienne des écosystèmes (Delort et Walter, 2001). Les initiatives développées varient en fonction des socio-écosystèmes dans

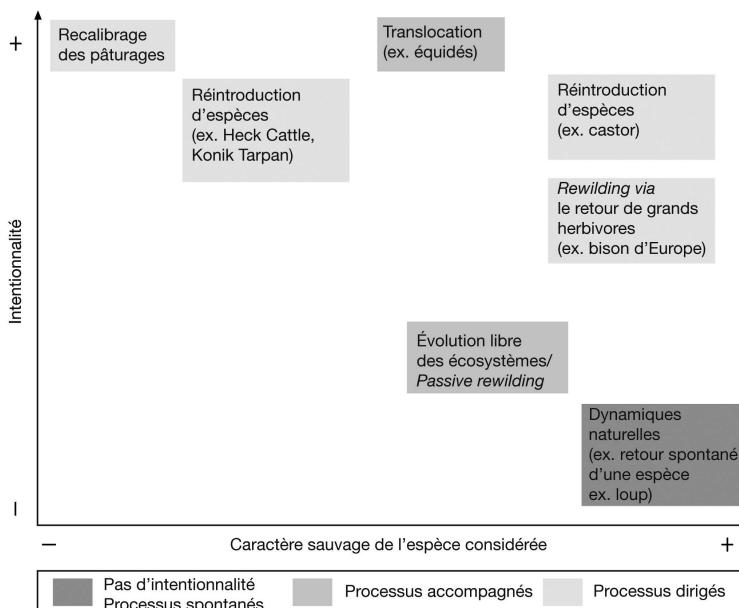


Figure 18.1. Les différents types de *rewilding* fondés sur le retour de l'animal (N.B. : la taille des encadrés n'est pas une variable d'analyse).

Cette figure synthétise les processus mobilisés pour favoriser le retour de dynamiques sauvages. Ils sont ici considérés en fonction de deux critères : i) le degré d'intentionnalité, le niveau de prise de décision anthropiques dans leur mise en œuvre et ii) le caractère sauvage des espèces considérées. Ces actions restent pour l'heure maîtrisées ou accompagnées par les humains, bien que l'évolution libre soit un horizon à atteindre. La plupart de ces processus sont évolutifs dans le temps et dans l'espace.

lesquels elles sont implantées, mais elles participent toutes d'une volonté de régénérer des processus naturels spontanés, à proximité directe ou non d'espaces humanisés.

Les actions menées en Europe renvoient à des stratégies variables : reconstituer des écosystèmes *via* des démarches interventionnistes (par exemple : replantation, restauration), réintroduire des espèces clés de voûte afin de restructurer des chaînes trophiques complètes, ou encore laisser évoluer librement les milieux sans action ni contrainte. Dans le contexte européen, les projets mobilisant la faune se traduisent par une variété de modèles positionnés le long d'un double gradient associant l'intentionnalité (de l'action) et le caractère « sauvage » de l'espèce considérée (figure 18.1). La première renvoie aux processus de décision visant à *faire et penser* du sauvage ; le second se réfère au *laisser-faire*, soit à la libre expression des comportements des individus non humains.

Au-delà de la dimension relevant de l'écologie fonctionnelle, ces projets visent plus largement à renouer avec le vivant (Morizot, 2020). En Europe de l'Ouest, les espaces dédiés à la nature sauvage sont conçus comme des lieux où la faible densité humaine est tolérée ou autorisée (visites ou pratiques écotouristiques de faible intensité) (Hall, 2019b ; Norgués-Bravo *et al.*, 2016 ; Pereira et Navarro, 2015).

LE REWILDING : DES AMBITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉTHIQUES

Les projets de *rewilding* développés en Europe sont principalement motivés par l'intention de contribuer à la lutte contre les changements environnementaux actuels aussi bien à l'échelle régionale — par exemple : celle de bassins-versants (Brown *et al.*, 2018) — qu'à l'échelle globale (Carver *et al.*, 2021 ; Nelson, 2022) *via* le retour de processus naturels dans les écosystèmes. Des travaux récents montrent en effet l'importance du *rewilding* dans la reconstitution des chaînes trophiques et la réactivation des fonctionnalités écologiques liées au retour des animaux dans les écosystèmes, allant jusqu'à favoriser la capture et le stockage du CO₂ (Schmitz *et al.*, 2023 ; Svenning, Buitenhof et Le Roux, 2024).

Les actions en faveur du *rewilding* s'inscrivent par ailleurs dans des approches éthiques, en questionnant à la fois les responsabilités des humains, qui interviennent dans le processus de réensauvagement (Thulin et Röcklinsberg, 2020), ainsi que leur place et celle des « autres qu'humains ». Dans « Guiding principles for rewilding », un texte aux dimensions programmatiques, Carver *et al.* (2021) évoquent la « responsabilité éthique » qu'aurait l'humanité « *de respecter et protéger* » les non-humains, certains auteurs considérant l'importance de reconnaître « *les droits de la nature non humaine et des êtres humains* ». En cela,

le *rewilding* devrait être une approche écocentrale en s'appuyant «*sur des valeurs de compassion et de coexistence*» (traduit de *Ibid.*, 2021); autrement dit, permettre de fonder une action reconnaissant qu'humains et non-humains appartiennent à une même communauté (Beau, 2017; Maris, 2006). Ce faisant, les pratiques de *rewilding* se rapprochent des idées portées par une «*ethnographie multi-espèce*» qui vise à déconstruire les relations d'*«interdépendance mutuelle»* ou de pouvoir entre humain et non-humain comme l'avancent Thomsen *et al.* (2021). Ces auteurs considèrent que les modes de vie multi-espèces supposent «*the right for human and nonhuman animal species to not only exist but to secure the necessities of life in a manner that does not infringe on another species' right to live, except for sustenance hunting or legitimate safety concerns to foster optimal conditions for wildlife-human coexistence*⁹²».

Comme le montre Dehaut (2020) d'après les travaux de Prior et Brady (2017), le *rewilding* induit une recherche d'autonomie plus qu'humaine en arguant qu'humains et non-humains disposent de capacités qui permettent la création de relations en dehors du simple contrôle anthropique. De fait, le *rewilding* se réclame d'une position non anthropocentrique aussi bien en matière de gestion de l'environnement que de mode de représentation et d'imaginaires des non-humains par les humains. Le *rewilding* offrirait ainsi l'opportunité de redéfinir les limites entre ces deux sphères en reconnaissant la valeur intrinsèque de toutes les espèces et écosystèmes (Carver *et al.*, 2021), au sens où l'entendent les éthiques environnementales (Maris *et al.*, 2016). Il opérerait ainsi un décentrement en plaçant le non-humain au cœur des stratégies déployées. Ce dernier se voit alors reconnaître une agentivité (ou «puissance d'agir» autonome pour reprendre la formule de Latour) aussi bien individuelle que collective sur un milieu donné. Le gestionnaire humain n'apparaît plus comme l'unique transformateur des écosystèmes, le non-humain est également reconnu comme *actif dans la transformation* des milieux qu'il occupe. Reconnaître la capacité d'autonomie, notamment des animaux, suppose également d'accepter les fonctionnements individuels et sociaux de ces derniers. Il s'agit donc à travers le *rewilding* de laisser libre court à l'expression de ces comportements et usages dans les écosystèmes.

92. «Le droit des espèces animales humaines et non humaines non seulement de vivre, mais aussi de subvenir à leurs besoins essentiels d'une manière qui ne porte pas atteinte au droit à la vie d'autres espèces, à l'exception de la chasse de subsistance ou des préoccupations légitimes en matière de sécurité visant à favoriser des conditions optimales pour la coexistence entre la faune sauvage et les humains.»

DES PROJETS FAVORISANT DES RENCONTRES ENTRE HUMAIN ET NON-HUMAIN ?

En Europe de l’Ouest, les projets de *rewilding* concernent des territoires très anthroposés (Locquet, 2021) et ils sont présentés comme un moyen de les redynamiser notamment dans des régions marquées par l’exode rural (Barraud, 2021 ; Pereira et Navarro, 2015). Dès lors, certains projets sont justifiés par les retombées économiques liées aux activités associées à la présence de la mégafaune⁹³ (Hall, 2019b). L’organisation Rewilding Europe insiste en effet particulièrement sur la dimension écotouristique en proposant, à équivalence d’un tour-opérateur⁹⁴, des voyages organisés pour découvrir la faune sauvage d’Europe. De même, aux Pays-Bas, la réserve d’Oostvaardersplassen (OVP) est promue comme un espace ouvert aux visiteurs⁹⁵, les deux structures proposant des « safaris » pour découvrir leurs sites⁹⁶.

Ces projets s’appuient sur l’idée d’une reterritorialisation du sauvage, c’est-à-dire de sa réintégration dans les dynamiques des territoires ruraux. L’ambition portée par le retour des grands herbivores (par exemple : chevaux Konik, bisons) mais aussi de certains carnivores (par exemple : lynx), qui presuppose la possibilité d’une cohabitation entre humains et non-humains dans des territoires anthroposés est annoncée dans certains modèles d’actions. Rewilding Europe l’affiche dans ses éléments de communication, contribuant ainsi à la diffusion de représentations d’un *rewilding* européen. L’organisation a recours aux peintures de J. Helmer (ARK Rewilding) dont les œuvres⁹⁷ proposent des « “visions” [...] [d]es trajectoires envisagées pour les paysages des territoires pilotes de Rewilding Europe » (Dehaut, 2020) : ces paysages imaginés associent des artefacts humains (villages, tentes, espaces agricoles) coexistant avec la faune sauvage. Ils présentent des scènes positives de cohabitation, teintées d’une forme d’harmonie para-édénique, participant à l’élaboration de représentations où humains et non-humains pourraient habiter

93. Animaux dont le poids est supérieur à 44 kg et qui parcouraient les écosystèmes au Pléistocène (Pires *et al.*, 2014 ; Svenning, Munk et Schweiger, 2019).

94. Accessible via les URL : <https://www.wilderplaces.com/> ou <https://rewildingeurope.com/visit-our-rewilding-landscapes/> (consulté le 12/09/2025).

95. <https://www.nationaalparknieuwland.nl/en/the-park/oostvaardersplassen> (consulté le 12/09/2025).

96. <https://nationaleparken.nl/en/parks/nationaal-park-nieuw-land/op-fotosafari-door-de-oostvaardersplassen> (consulté le 12/09/2025).

97. L’une des représentations est visible *via* le lien suivant : <https://rewildingeurope.com/blog/realising-a-dream-an-interview-with-rewilding-sweden-team-leader-henrik-persson/>

ensemble de manière apaisée⁹⁸. Ces initiatives proposent une *offre d'imaginaire* alternative, renouvelée, du sauvage qui n'est plus altéré ou angoissant, mais habitat d'êtres vivants reconstituant et ré-enchantant des espaces jadis malmenés par l'activité humaine.

Les promoteurs du *rewilding* interviennent dans un contexte marqué par de profondes dissonances entre les mondes animaux et les représentations qu'en ont la majeure partie des sociétés européennes. Cela s'observe notamment dans les projets impliquant des espèces proches des animaux domestiques (bovidés, équidés), lesquels sont habituellement considérés selon le prisme de l'*«animal enfant»* — toiletté, médiatisé, privé de vie sociale ou sexuelle normale — ou bien de l'*«animal matière»* — éloigné des habitations, désocialisé et réduit à une fonction productive — (Stépanoff, 2021). Or, la volonté affichée du *rewilding* est de s'affranchir de ces catégories afin de laisser les non-humains et les processus du vivant — tels que la sénescence ou la mort, souvent invisibilisés (Keulartz, 2020) — s'exprimer librement. Un gestionnaire de la réserve d'OVP rapportait lors d'un entretien que certains comportements animaux (par exemple : conflits violents, mort) peuvent être mal perçus par les visiteurs car *«ils conçoivent les chevaux [...] comme ceux qu'ils voient dans les centres équestres»* et même entraîner des réactions fortement émotionnelles (Buurmans, 2021).

La mise en proximité directe entre les collectifs⁹⁹ humains et non humains est révélatrice de la distance qui persiste entre ces deux sphères. Le *rewilding* interroge donc la «bonne distance» dans le cadre d'un partage spatial éthique et les «rapports pluriels» entre humains et animaux (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010). Les projets qui s'y consacrent insèrent, dans un espace donné, des espèces et des processus naturels aux temporalités longues, qui entrent en résonance avec les sociétés humaines. Ces territoires réinvestis par le — ou réattribués au — sauvage sont conditionnés par des systèmes de représentation, qu'ils contribuent également à redéfinir en retour (Barraud, 2021 ; Locquet, 2021).

98. À notre connaissance, elles sont produites sans participation des populations concernées par les projets. En cela, elles constituent les représentations d'une seule catégorie d'acteurs véhiculant un imaginaire *possiblement* éloigné du réel.

99. Le terme «collectif» a été ici choisi car, comme le montrent Kaufmann et Trom (2020), cette notion permet de s'intéresser à de multiples «formes d'assemblage interindividuel» plutôt qu'aux structures sociales. Le collectif offre la possibilité de mettre en lumière processus et facteurs *via* lesquels les individus «font collectif» et entament une action conjointe. Le collectif est donc doté d'un certain niveau d'intentionnalités et de capacités d'actions.

UNE TENTATIVE DE DÉCENTREMENT DANS UN CADRE DEMEURANT EN PARTIE ANTHROPOCENTRÉ

Bien qu'affichant une volonté de s'extraire des approches anthropocentriques de la nature, les stratégies de *rewilding* s'inscrivent dans des logiques naturalistes encore fortement imprégnées des séparations nature/culture et humains/non-humains. De plus, les acteurs du *rewilding* se voient limités dans la mise en œuvre de leurs projets par des cadres normatifs. Ces projets s'inscrivent dans des socio-écosystèmes productifs, ainsi que dans des cadres réglementaires et des dispositifs de la protection des espèces et des habitats (Pettorelli *et al.*, 2018 ; Rees, 2001), ainsi que dans des cadres juridiques marqués par le statut des animaux : les statuts d'animal domestique ou d'animal captif entraînent par exemple certaines obligations (Lecomte, 2023 ; Locquet, 2021 ; Moutou, 2023). Les bisons d'Europe *captifs* sont par exemple soumis à des traitements sanitaires équivalant à ceux des animaux domestiques : en France, chaque individu doit être identifié, vacciné et traité avec un antiparasitaire. Cela peut impacter l'écologie de la microfaune, limitant donc le retour de fonctionnalités écologiques complètes et spontanées. De plus, comme les autres animaux maintenus en captivité, hors des espaces enclos, ils seraient considérés comme divagant et pourraient dès lors être abattus s'ils étaient perçus comme dangereux.

À l'heure actuelle, certaines aires de *rewilding* sont clôturées, ce qui constraint les déplacements et interactions des animaux, et a des conséquences délétères comme ce fut le cas à OVP. La croissance des populations d'herbivores maintenues captives a créé une forte pression sur les ressources alimentaires du fait de l'absence de prédateurs et de l'impossibilité de migrer. Durant les hivers rudes de 2005 et 2018, de nombreux individus sont morts (34 % du cheptel des bœufs de Heck en 2005). Cette situation a mobilisé un public concerné par les questions du bien-être animal et a suscité des débats animés dans le monde de la conservation (Barkham, 2018 ; Theunissen, 2019). En réponse et par-delà les principes ayant prévalu à la création de la réserve, des abattages préventifs des individus risquant de ne pas survivre aux hivers ont été préconisés, de même que le recours au nourrissage hivernal (ICMO2, 2010 ; Theunissen, 2019).

Par ailleurs, dans le cadre des projets de *rewilding*, les non-humains se voient attribuer une «fonction» et une forme d'agentivité pluridimensionnelle : ils sont à la fois des agents i) écologiques, actifs des processus naturels de l'écosystème qu'ils occupent ; ii) économiques — de consommation, ou de «récréation», sujets d'observation générant des revenus — et iii) politiques, en invitant à un changement de paradigme en matière de modes de gestion de l'environnement et

des rapports humain/non-humain (Biermann et Anderson, 2017). Les animaux mobilisés deviennent des «objets frontières¹⁰⁰» permettant d'articuler différents registres (argumentations scientifiques pluridisciplinaires, attentions éthiques et morales, positionnements politiques, économiques) et des parties prenantes en négociation (ONG, associations, décideurs, citoyens, etc.).

Lorsqu'il s'inscrit dans une stratégie, le *rewilding* dépend *in fine* de décisions de gestion, que l'on peut comprendre comme une démarche rationnelle de compartimentation des choses et des êtres comme le montre Martin (2016). Cette conception s'inscrit en quelque sorte dans l'observation de Descola (2005), selon laquelle «*la protection implique [...] une domination non réversible de celui qui l'exerce sur celui qui en bénéficie. Sans être jamais réciproque*». Même si les initiatives de *rewilding* peuvent être interprétées comme des projets de «reconquêtes sauvages» — pour emprunter son idée à Barraud (2021) —, elles ne se dégagent pas systématiquement de l'intervention humaine. Elles s'inscrivent *au moins partiellement* dans des formes de dissymétrie de pouvoir entre communautés humaines et non humaines (Thomsen *et al.*, 2021). Les différentes formes de contrôle exercées sur les animaux et leurs modes de vie positionnent ce type de stratégies comme transverses au sein de plusieurs régimes de relations entre les deux collectifs. Dans une recherche de nouveaux modes de cohabitation — ou de coexistence, selon les positions exprimées — marqués par les contraintes existantes, les différents projets de *rewilding* oscillent entre une dimension utilitariste (par exemple : la lutte contre le réchauffement climatique) et la reconnaissance d'une altérité. Dans ce contexte, la relation à l'animal s'avère complexe, relevant de la *biopolitique* — concept énoncé par M. Foucault comme «*la production et le contrôle de nouvelles formes et modes de vie*» (Lorimer et Driessens, 2013) — et conduit à des réflexions et à des postures éthiques invitant à «*penser un monde commun plus respectueux des animaux ne consist[ant] pas uniquement à améliorer la manière dont nous les traitons, mais vis[ant] également à limiter nos relations avec eux quand elles leur sont le plus dommageables*» (Espinosa, 2023). De nombreux projets de *rewilding*, même s'ils envisagent la présence humaine, s'inscrivent dans l'idée de son retrait ou de sa faible intensité. Les cadres normatifs et les postures gestionnaires, qui sont parfois associées au *rewilding*, entretiennent encore des rugosités importantes impactant la réalisation de projets ambitieux en Europe de l'Ouest.

100. Par référence au concept formulé par Bowker et Star en 1999, utilisé par Minvielle en 2006.

CONCLUSION

Les projets de *rewilding* promus en Europe s'inscrivent dans des territoires humanisés qu'ils peuvent affecter soit en faisant ressurgir des conflits avec des animaux réoccupant d'anciennes niches écologiques, soit en remodelant les relations entre les groupes humains et non humains. Cette dimension relationnelle est présente dans les projets de *rewilding*, promouvant une certaine idée du sauvage comme pourvoyeur de renouveau territorial, aussi bien écologique qu'économique. Les échelles locales (*via* l'écotourisme) ou globales (par exemple : séquestration du carbone) sont ainsi mobilisées dans les argumentaires et dans les instruments promotionnels des porteurs de projets.

Plus largement, le *rewilding* offre l'alternative d'une conception décentrée sur le vivant et le sauvage, à la fois teintée de science écologique et de renouvellement du regard que les sociétés européennes devraient poser sur ceux-ci. En premier lieu, l'écologie sert à expliquer l'importance du retour des dynamiques naturelles, leur fonctionnement et les bénéfices induits, *via* les services écosystémiques, par le retour des animaux autrefois pourchassés et plus largement du sauvage. En second lieu, le renouvellement du regard des sociétés se traduit par un positionnement à la fois éthique et esthétique. Il vise à considérer les animaux comme des vivants, autres qu'humains, cohabitant et plus largement co-existant avec nous, au sein d'un même groupe d'êtres vivants. Il est aussi géographique au sens où ce renouvellement de représentations et de relations est destiné à faire une véritable place aux non-humains afin d'assurer cette coexistence sur des territoires partagés.

BIBLIOGRAPHIE

- Barkham P., 2018. Dutch rewilding experiment sparks backlash as thousands of animals starve. *The Guardian*, 27 avril, <http://www.theguardian.com/environment/2018/apr/27/dutch-rewilding-experiment-backfires-as-thousands-of-animals-starve> (consulté le 16 avril 2021).
- Barraud R., 2021. (Re)conquêtes sauvages : trajectoires, spatialités et récits. Habilitation à diriger les recherches en géographie, Université Bordeaux Montaigne, 357 p.
- Barraud R., Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C., Guyot S., 2019. Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques. *Bulletin de l'association de géographes français*, 96 (2), 301-318, <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>
- Beau R., 2017. *Éthique de la nature ordinaire : Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*. Paris, Éditions de la Sorbonne, collection «Philosophies pratiques», 342 p.
- Biermann C., Anderson R. M., 2017. Conservation, biopolitics, and the governance of life and death. *Geography Compass*, 11 (10), e12329, <https://doi.org/10.1111/gec3.12329>

- Bortolamiol S., Clauzel C., 2023. Humains et non-humains, in Gefen A. (éd.), *Un monde commun : Les savoirs des sciences humaines et sociales*. Paris, CNRS Éditions, p. 38-41.
- Bortolamiol S., Raymond R., Simon L., 2017. Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animale. *Annales de géographie*, 716 (4), 387-407, <https://doi.org/10.3917/ag.716.0387>
- Bowker G., Star S. L., 1999. *Sorting Things Out. Classification and its Consequences*. Cambridge (États-Unis), MIT Press.
- Brown A. G., Lespez L., Sear D. A., Macaire J.-J., Houben P., Klimek K., Brazier R. E., Van Oost K., Pears B., 2018. Natural vs anthropogenic streams in Europe: History, ecology and implications for restoration, river-rewilding and riverine ecosystem services. *Earth-Science Reviews*, 180, 185-205, <https://doi.org/10.1016/j.earscirev.2018.02.001>
- Buurmans M., 2021. Debating the “wild”: What the Oostvaardersplassen can tell us about Dutch constructions of nature. Master Degree Thesis, Faculty of Arts, Uppsala University (Suède), 71 p.
- Carver S., Convery I., Hawkins S., Beyers R., Eagle A., Kun Z., Van Maanen E., Cao Y., Fisher M., Edwards S. R., Nelson C., Edwards G. D., Shurter S., Aguilar K., Andrade A., Ripple W. J., Davis J., Sinclair A., Bekoff M., Noss R., Foreman D., Pettersson H., Root-Bernstein M., Svenning J.-C., Taylor P., Wynne-Jones S., Featherstone A. W., Fløjgaard C., Stanley-Price M., Navarro L. M., Aykroyd T., Parfitt A., Soulé M., 2021. Guiding principles for rewilding. *Conservation Biology*, 35 (6), 1882-1893, <https://doi.org/10.1111/cobi.13730>
- Chanteloup L., 2013. À la rencontre de l’animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique : Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut. Thèse de doctorat, université de Grenoble, université du Québec à Montréal, 460 p.
- Cronon W., 1996. The trouble with wilderness; or, Getting back to the wrong nature, in Cronon W., *Uncommon Ground. Rethinking the Human Place of Nature*. New York (États-Unis), Norton, p. 69-90.
- Dehaut S., 2020. Représentations sociales, écologiques et politiques du rewilding chez Rewilding Europe. Mémoire de master 2, Université de Paris Ceres, École normale supérieure de la rue d’Ulm, 254 p.
- Dehaut S., 2023. Fondements pour une géographie plus qu’humaine du *rewilding* : revue de littérature et proposition de définition. *Natures Sciences Sociétés*, 31 (1), 3-17, <https://doi.org/10.1051/nss/2023023>
- Delort R., Walter F., 2001. *Histoire de l’environnement européen*. Paris, Presses universitaires de France, 354 p.
- Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 610 p.
- Elder G., Wolch J., Emel J., 1998, Le Pratique sauvage : Race, place, and the human-animal divide, in Wolch J., Emel J. (eds), *Animal Geographies: Place, Politics and Identity in the Nature-Culture Borderlands*, New York (États-Unis), Verso, p. 72-90.
- Espinosa R., 2023. Cohabiter avec les animaux, in Gefen A. (éd.), *Un monde commun : Les savoirs des sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions, p. 22-25.

- Estebanez J., Gouabault E., Michalon J., 2013. Où sont les animaux ? Vers une géographie humanimale. *Carnets de géographes*, 5, <https://journals.openedition.org/cdg/1046>
- Gouabault E., Burton-Jeangros C., 2010. L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain. *Sociologie et sociétés*, 42 (1), 299-324, <https://doi.org/10.7202/043967ar>
- Hall M., 2019a. The high art of rewilding: lessons from curating Earth art, in Pettorelli N., Durant S. M., du Toit J. T. (eds), *Rewilding*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, p. 202-236.
- Hall M., 2019b. Tourism and rewilding: an introduction — definition, issues and review. *Journal of Ecotourism*, 18 (4), 297-308, <https://doi.org/10.1080/14724049.2019.1689988>
- ICMO2, 2010. Natural processes, animal welfare, moral aspects and management of the Oostvaardersplassen. Report of the second International Commission on Management of the Ootsvaardersplassen, 92 p.
- Kaufmann L., Trom D., 2020. *Qu'est-ce qu'un collectif? Du commun à la politique*. Paris, Éditions de l'EHESS, 408 p.
- Keulartz J., 2020. Philosophical boundary work for wildlife conservation, in Brister E., Frodeman R., *A Guide to Field Philosophy*. New York (États-Unis), Routledge, 396 p.
- Lecomte T., 2023. Le pâturage écologique, un réensauvagement pour commencer !. *Le Courrier de la Nature*, 338, 44-47.
- Locquet A., 2021. Born to be wild? Représentations du sauvage et stratégies de protection de la wilderness en Europe. Thèse de doctorat en géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 383 p.
- Locquet A., Héritier S., 2020. Interrogations autour de la nature et du sauvage dans les «European Wilderness Areas». *Cybergeo : European Journal of Geography*, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.34986>
- Lorimer J., Driessen C., 2013. Bovine biopolitics and the promise of monsters in the rewilding of Heck cattle. *Geoforum*, 48, 249-259, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2011.09.002>
- Lorimer J., Sandom C., Jepson P., Doughty C., Barua M., Kirby K. J., 2015. Rewilding: science, practice, and politics. *Annual Review of Environment and Resources*, 40, 39-62, <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-102014-021406>
- Maris V., 2006. La protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique. Thèse de doctorat en philosophie, université de Montréal (Canada), 336 p.
- Maris V., Devictor V., Doussan I., Béchet A., 2016. Les valeurs en question, in Roche P., Geijzendorffer I., Levrel H., Maris V. (coord.), *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques*. Versailles, éditions Quæ, p. 21-38.
- Martin N., 2016. *Les âmes sauvages : face à l'Occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*. Paris, La Découverte, 326 p.
- Minvielle A., 2006. Les parties prenantes : un objet frontière, in Bonnafous-Boucher M., Pesqueux Y. (coord.), *Décider avec les parties prenantes*. Paris, La Découverte, collection «Recherches», p. 173-186.
- Morizot B., 2020. *Raviver les braises du vivant*. Arles, Actes Sud, 208 p.
- Moutou F., 2023. Des contraintes sanitaires «contre nature». *Le Courrier de la Nature*, 338, 48-49.

- Nelson C. R., 2022. Ecological restoration and rewilding: Integrating communities of practice to achieve common goals, in Hawkins S., Convery I., Carver S., Beyers R., *Routledge Handbook of Rewilding*. Londres (Royaume-Uni), Routledge, p. 31-41.
- Norgués-Bravo D., Simberloff D., Rahbek C., Sanders N. J., 2016. Rewilding is the new Pandora box in conservation. *Current Biology*, 26 (3), 7-91, <https://doi.org/10.1016/j.cub.2015.12.044>
- Pereira H. M., Navarro L. M., 2015. *Rewilding European Landscapes*. Cham, Springer, 239 p.
- Pettorelli N., Barlow J., Stephens P. A., Durant S. M., Connor B., Schulte to Bühne H., Sandom C. J., Wentworth J., du Toit J. T., 2018. Making rewilding fit for policy. *Journal of Applied Ecology*, 55 (3), 1114-1125, <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13082>
- Pires M. M., Galetti M., Donatti C. I., Pizo M. A., Dirzo R., Guimarães Jr P. R., 2014. Reconstructing past ecological networks: the reconfiguration of seed-dispersal interactions after megafaunal extinction. *Oecologia*, 175 (4), 1247-1256, <https://doi.org/10.1007/s00442-014-2971-1>
- Prior J., Brady E., 2017. Environmental aesthetics and rewilding. *Environmental Values*, 26 (1), 31-51, <https://doi.org/10.3197/096327117X14809634978519>
- Rees P. A., 2001. Is there a legal obligation to reintroduce animal species into their former habitats?. *Oryx*, 35 (3), 216-223, <https://doi.org/10.1046/j.1365-3008.2001.00178.x>
- Schmitz O. J., Sylvén M., Atwood T. B., Bakker E. S., Berzaghi F., Brodie J. F., Cromsigt J. P. G. M., Davies A. B., Leroux S. J., Schepers F. J., Smith F. A., Stark S., Svenning J.-C., Tilker A., Ylänne H., 2023. Trophic rewilding can expand natural climate solutions. *Nature Climate Change*, 13 (4), 324-333, <https://doi.org/10.1038/s41558-023-01631-6>
- Seymour M., Wolch J., 2010. «A little bird told me...»: Approaching animals through qualitative methods, in Delyser D., Aitken S. C., Herbert S., Crang M., McDowell L., *The Sage Handbook of Quantitative Geography*. Londres (Royaume-Uni), Sage, p. 305-320.
- Sierra P., Marchand G., Benhammou F., 2019. Repenser la nature sauvage avec la géographie animale. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 96 (2), 202-216, <https://doi.org/10.4000/bagf.4886>
- Stépanoff C., 2021. *L'animal et la mort*. Paris, La Découverte, 384 p.
- Svenning J.-C., Buitenhof R., Le Roux E., 2024. Trophic rewilding as a restoration approach under emerging novel biosphere conditions. *Current Biology*, 34, R435-R451, <https://doi.org/10.1016/j.cub.2024.02.044>
- Svenning J.-C., Munk M., Schweiger A., 2019. Trophic rewilding: ecological restoration of top-down trophic interaction to promote self-regulation biodiverse ecosystems, in Pettorelli N., Durant S. M., du Toit J. T. (eds), *Rewilding*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press, p. 73-98.
- Theunissen B., 2019. The Oostvaardersplassen Fiasco. *Isis*, 110 (2), 341-345, <https://doi.org/10.1086/703338>
- Thomsen B., Thomsen J., Copeland K., Coose S., Arnold E., Bryan H., Prokop K., Cullen K., Vaughn C., Rodriguez B., Muha R., Arnold N., Winger H., Chalich G., 2021. Multispecies livelihoods: A posthumanist approach to

- wildlife ecotourism that promotes animal ethics. *Journal of Sustainable Tourism*, 31 (5), 1195-1213, <https://doi.org/10.1080/09669582.2021.1942893>
- Thulin C.-G., Röcklinsberg H., 2020. Ethical considerations for wildlife reintroductions and rewilding. *Frontiers in Veterinary Science*, 7, art. n° 163, <https://doi.org/10.3389/fvets.2020.00163>
- Whatmore S., 2002. *Hybrid Geographies. Natures Cultures Spaces*. Londres (Royaume-Uni), Sage, 226 p.

■ CONCLUSION GÉNÉRALE

**Clémence Perrin-Malterre, Laine Chanteloup,
Julien Dellier, Mathieu Garel, Anne Loison**

Cet ouvrage contribue à mieux comprendre la transformation des pratiques récréatives de nature et leurs effets sur les milieux et sur les espèces animales qu'ils abritent, ainsi que la manière dont ces milieux et espèces influencent à leur tour ces pratiques. À travers différentes études de cas allant des pratiques de chasse aux safaris africains en passant par le développement du trail et des randonnées d'observation de la faune, la relation au sauvage est interrogée, analysée, critiquée pour comprendre ses différentes composantes : de la création des imaginaires à la gestion concrète de situations de dérangement animal. Le sauvage apparaît alors comme une notion éminemment plurielle. Loin d'être une catégorie fixe, il se décline selon l'attention que l'on porte au vivant, se transforme au gré des récits qui le façonnent et se colore des émotions ressenties dans l'expérience de sa confrontation. Comme l'a montré Stépanoff (2021), notre relation au sauvage dépend de la manière dont nous catégorisons les mondes vivants à travers différents bestiaires, en traçant des frontières plus ou moins étanches entre domestique et sauvage. Ces bestiaires sont néanmoins appelés à se réinventer au gré des activités récréatives et touristiques, ainsi que de la diversité des pratiquants qui s'y confrontent. Dans cette perspective, Dalla Bernardina (2012) souligne combien cette frontière relève d'une construction historique et culturelle, tout en étant traversée par des ambivalences oscillant entre fascination et crainte ; les pratiques touristiques et récréatives y ajoutent une nouvelle strate de complexité. La notion même de sauvage ne peut être universalisée parmi les pratiquants d'activités récréatives : elle varie selon les ontologies, selon les pratiques qui nouent et dénouent certaines relations aux milieux et conduit ainsi à ignorer, à regarder, à considérer, voire à vivre avec les animaux qui nous entourent. Ainsi, le sauvage se donne à voir comme une catégorie relationnelle et contextuelle, dont les contours se redéfinissent au fil des pratiques — qu'il s'agisse de la marche, de la chasse, de l'observation naturaliste ou du

tourisme de nature — et des expériences sensibles et narratives qui les accompagnent.

Dans la première partie «Aménager les rencontres animales», les études de cas ont mis en évidence comment certains aménagements mettent en scène la nature, transformant l'expérience de l'observation de la faune en un spectacle construit, où les animaux sont présentés comme des objets à regarder. Certains dispositifs comme les randonnées accompagnées proposent des activités interactives invitant les visiteurs à développer des liens affectifs avec les animaux ou avec les milieux naturels. Mais cette construction de l'expérience touristique soulève aussi des questions éthiques liées au respect de l'animal, et reconnaît que les animaux, par leurs comportements, influencent eux-mêmes l'expérience et le rapport des visiteurs au lieu.

Dans la deuxième partie, les études de cas se sont focalisées sur les pratiquants d'activités récréatives pour lesquels la rencontre avec l'animal sauvage n'est pas le principal objectif. Dans ce contexte, même si elles s'inscrivent dans un processus d'écologisation, ces rencontres renvoient davantage à des pratiques d'appropriation de la nature, voire à des rapports de domination sur les animaux. Ici, le «sauvage» doit être compris comme un construit social : dans les paysages de montagne, animaux domestiques (chiens, vaches...) et animaux dits «sauvages» jouent un rôle symbolique, influençant les imaginaires et les émotions des visiteurs, plutôt que constituant des êtres avec lesquels se nouent des rapports de cohabitation. Cela conduit à interroger ce qui se met réellement en place : une transformation des valeurs et de la manière de vivre ensemble les espaces récréatifs de nature ou l'illusion de celle-ci ?

La troisième partie adopte le point de vue des animaux en analysant la manière dont ces activités récréatives et les aménagements touristiques façonnent leur occupation spatiale, au point, dans certains cas, d'en influencer la reproduction ou la survie. L'analyse de ces réponses comportementales permet de proposer des mesures visant à atténuer leurs impacts, qu'il s'agisse d'aménagements adaptés, comme les zones de quiétude, ou d'actions de sensibilisation des pratiquants aux effets de leur présence et de leur activité sur la faune sauvage.

Ces réflexions se poursuivent dans la quatrième partie dans laquelle sont présentées des démarches de gestion des interactions entre humains et faune sauvage dans l'objectif d'aboutir à une cohabitation apaisée. Mais celle-ci s'inscrit d'abord dans des relations entre différents acteurs humains qui sont guidés par des intérêts qui ne sont pas toujours compatibles. L'intégration dans la communauté de cogestion des non-humains en tant qu'acteurs participants s'avère alors encore plus complexe.

Ainsi, des avancées concrètes émergent en faveur d'une prise en compte croissante de la cohabitation entre activités récréatives et préservation des milieux et de la quiétude des animaux qui les occupent.

Au-delà des exemples présentés dans l'ouvrage, des initiatives numériques innovantes comme la plateforme Outdoorvision, développée par le Pôle ressources national sport de nature, permettent désormais de suivre l'expansion des sports de nature en collectant et en analysant de manière anonymisée les traces GPS des pratiquants. Ces outils offrent aux collectivités et gestionnaires d'espaces naturels la possibilité de visualiser les flux de visiteurs sur certains itinéraires, de mieux identifier des zones sensibles et d'orienter les efforts de sensibilisation ou de gestion conservatoire, tout en nécessitant un encadrement éthique de leur usage. De même, des applications comme Whympr offrent aux amateurs de montagne des informations détaillées sur les itinéraires, intégrant des alertes sur les zones fragiles à éviter.

Dans le prolongement de cette dynamique alliant information, sensibilisation et responsabilisation, la démarche de gestion concertée Biodiv'Sports de montagne a été lancée en montagne en septembre 2016 par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Elle vise à diffuser des informations sur des zones sensibles où la présence de pratiquants peut avoir des effets négatifs sur la faune sauvage. Ces zones sont établies grâce à une démarche de concertation regroupant les différents usagers d'un territoire et sont intégrées aux cartes d'itinéraires des plateformes Internet partenaires. Il s'agit d'une proposition de partage de l'espace, afin que la faune sauvage patrimoniale puisse garder toute sa place dans sans contraintes réglementaires, le milieu naturel. Cette question de la «juste ou de la bonne place» ne doit pas être passée sous silence dans la mesure où il apparaît que ces outils participent aussi à un imaginaire d'assignation des espaces légitimes. Relevons toutefois que ce processus de gestion concertée entre naturalistes, gestionnaires d'espaces protégés et pratiquants sportifs a permis la construction d'accords et de compromis pour une gestion patrimoniale «en bien commun» de l'espace naturel (Perrin-Malterre, 2020).

D'autres initiatives émanent des pratiquants eux-mêmes afin de répondre à certains enjeux émergents de la diversification de la fréquentation des milieux naturels. La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère a notamment développé en 2020 l'application mobile Land Share qui permet aux promeneurs, randonneurs et vététistes de connaître en temps réel les zones où se déroulent des battues de chasse au grand gibier. Lorsqu'une battue est en cours, les chasseurs activent la zone concernée via l'application Protect Hunt, réservée aux pratiquants de chasse. Cette information est ensuite relayée sur Land Share, accessible au grand public, permettant aux autres usagers de recevoir une notification lorsqu'ils se trouvent à proximité (environ 800 mètres) d'une zone de chasse active. Cette initiative, fruit d'une collaboration entre la fédération des chasseurs, le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Isère et la Mountain Bikers Foundation, vise à renforcer la sécurité pour éviter tout accident de chasse.

Elle fait ainsi la promotion d'une cohabitation apaisée entre différentes pratiques offrant un outil d'informations (site Internet de la Fédération nationale des chasseurs, 2025) permettant de gérer des pratiques humaines entre elles. Ces différents outils numériques visent ainsi à favoriser une pratique responsable des sports de nature, conciliant sécurité, plaisir sportif et respect de la biodiversité, mais sans forcément amener ces pratiques à s'immerger dans le monde de l'autre et ainsi comprendre les récits alternatifs ou d'autres formes de relations au sauvage.

C'est pourquoi, si la prise en compte des interactions entre sports de nature et faune sauvage progresse, elle se heurte néanmoins à des limites ontologiques, structurelles et politiques. Au niveau ontologique, cohabiter avec la faune sauvage passe par les imaginaires, par les savoirs écologiques et par les expériences de chacun avec les animaux. Promouvoir une diversité d'expériences et de manières de vivre, de partager non seulement l'espace mais aussi de l'expérimenter apparaît de plus en plus fondamental pour mieux vivre ensemble entre humains mais aussi avec les autres qu'humains. Or la sectorisation des pratiques et l'émergence de conflits entre usagers compliquent cette volonté. Au niveau politique, la fragilisation des questions environnementales représente également un enjeu majeur. En France, la pérennité de l'OFR suscite des inquiétudes : déjà restructuré, l'organisme voit ses effectifs diminuer, tout comme les budgets alloués aux parcs naturels régionaux et aux parcs nationaux. Cette fragilisation institutionnelle contraste avec l'ampleur des défis posés par l'augmentation de la fréquentation des espaces naturels, dans un contexte d'évolution des pratiques récréatives marquée par la diversification des publics et par l'arrivée de nouveaux usagers, parfois moins sensibilisés aux enjeux environnementaux. On constate également une expansion spatiale et temporelle des activités lorsque des pratiquants investissent des zones jusqu'alors peu fréquentées par l'humain et où les animaux pouvaient encore trouver refuge. Cette évolution est largement amplifiée par les réseaux sociaux, qui, comme nous venons de le voir, peuvent accompagner une transition récréative mais aussi participer à la connaissance et à la diffusion d'itinéraires inédits. Ils stimulent alors de nouvelles envies d'exploration, compliquant la tâche des gestionnaires. Ceux-ci doivent faire face à une diffusion de l'information éclatée, qui rend les efforts de sensibilisation plus difficiles et les stratégies de régulation plus complexes et d'autant plus nécessaires.

Cette situation met en évidence plusieurs dissonances. D'une part, il existe un écart entre les tendances récréatives et les moyens alloués à leur encadrement : la hausse du nombre de visiteurs et l'évolution des pratiques s'accompagnent d'une baisse des ressources humaines et financières des structures de gestion. D'autre part, un paradoxe émerge entre la volonté d'assurer une démocratisation de l'accès à la nature (Nikolli et Girault, 2021) et les conséquences de cette ouverture sur la

faune et les écosystèmes. La perte de connaissances naturalistes et le manque de respect envers certaines espèces interrogent la manière dont cet accès peut être concilié avec les impératifs de conservation. Dans le cadre du programme Humania, des moyens de sensibilisation innovants ont été expérimentés pour favoriser une meilleure compréhension des interactions entre les acteurs humains et non humains dans les milieux naturels. Parmi ces initiatives, un jeu sérieux a été développé sous la forme d'un jeu vidéo immersif. Il permet aux participants d'endosser différents rôles, tels que celui d'un chasseur, d'un randonneur ou d'un chamois, et de naviguer dans un environnement montagnard virtuel. À travers diverses énigmes et défis, les joueurs sont exposés aux perspectives et aux contraintes propres à chaque acteur, humain ou animal. Cette approche ludique vise à sensibiliser les utilisateurs aux enjeux de cohabitation et à promouvoir des comportements respectueux de la faune sauvage. La forme de jeu interactif vise un public jeune et actif afin de sensibiliser les citoyens de demain. Reste à voir si ce type de sensibilisation sera suffisant pour tendre vers une vraie transformation récréative promise par l'IPBES et non pas ancrer la transition récréative dans une illusion de respect et de durabilité des activités anthropiques en lien avec l'environnement. En effet, si l'éducation et la sensibilisation sont souvent mises en avant comme solutions, elles ne suffisent pas toujours à modifier les comportements (Perrin-Malterre et Chanteloup, 2019). Dans certains cas, les gestionnaires doivent recourir à des politiques plus restrictives, voire au *demarketing*, une stratégie visant à limiter l'attrait de certains sites. Les actions menées par les Parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros illustrent cette approche en régulant l'accès à certaines zones fragiles par la mise en œuvre de quotas pour préserver la biodiversité face à une fréquentation excessive et en mettant en avant dans sa stratégie de communication les désagréments liés au surtourisme. Ces tensions reflètent toute la difficulté d'articuler protection de l'environnement et développement des pratiques de nature dans un contexte de désengagement des pouvoirs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- Dalla Bernardina S. (dir.), 2012. *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 214 p.
- Nikolli A., Girault C., 2021. L'accès à la nature au prisme de la crise sanitaire, ou le contrôle politique d'un espace de liberté. *Cybergeo. European Journal of Geography*, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36211>
- Perrin-Malterre C., 2020. Une démarche originale de gestion concertée pour préserver la quiétude de la faune sauvage : Biodiv'sports de montagne. *Vertigo — la revue électronique en sciences de l'environnement*, 20 (1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.28127>
- Stépanoff C., 2021. *L'animal et la mort*. Paris, La Découverte, 455 p.

■ LISTE DES AUTEURS

Amblard Thibaut, technicien de l'environnement, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l'Appui scientifique, Office français de la biodiversité, École, France.

Audouit Christelle, ingénierie de recherche en production, traitement et analyse de données, géographe – littoraliste, Université de Lille – Université du Littoral Côte d'Opale, ULR TVES, Lille, France.

Bailly Noémie, doctorante en sociologie, UMR EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS, Le Bourget du Lac, France.

Banton Élise, doctorante en sciences de l'environnement, UPR CHROME, Nîmes, France.

Baptiste Nicolas, doctorant en sociologie, UMR LPED, Aix Marseille Université – IRD et UR LIEU, Aix Marseille Université, Marseille, France.

Benhsain Wafaa, enseignante-chercheuse, SMARTiLab Laboratory, Moroccan School of Engineering Sciences (EMSI), Rabat, Maroc.

Beurier Mathieu, technicien de l'environnement, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique, Office Français de la Biodiversité, Gières, France.

Bouazza Abdellah, maître de conférences habilité, Laboratoire génie Géo-Bio-Environnement et Innovation – FP Taroudant, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Cavaillhes Jérôme, chargé de mission Faune, Parc national de la Vanoise, Chambéry, France.

Cellier Isabelle, maître de conférences en anthropologie, Atelier Histoire et Archéologie des Pays Lunellois et Melgoriens, Lunel-Viel/Montpellier, France.

Chanteloup Laine, professeure assistante en géographie, Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse.

Courbin Nicolas, post-doctorant, CEFE, Université Montpellier – CNRS – EPHE – IRD, Montpellier, France.

Defraiteur Louis, doctorant en géographie, UMR EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS, Le Bourget-du-Lac, France.

Dehaut Salomé, doctorante en géographie, UMR Pacte, Université Grenoble Alpes – CNRS – Sciences Po Grenoble, Grenoble, France.

Dellier Julien, maître de conférences en géographie, UMR Geolab, Université de Limoges, CNRS, Limoges, France.

Doré Antoine, chargé de recherche, sociologue, UMR AGIR, INRAE, Toulouse, France.

Eveillard-Buchoux Marie, maîtresse de conférences en géographie, UMR Geode, Université de Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse, France.

Flanquart Hervé, professeur des universités, sociologue, ULR TVES, Université du Littoral Côte d'Opale – Université de Lille, Dunkerque, France.

Garel Mathieu, chargé de recherche en écologie, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l'Appui scientifique, Office français de la biodiversité, Gières, France.

Girard Marc, chercheur post-doctorant, Anthropologue, INRAE, BEF, LESSEM, LADEC, Nancy, France.

Gruas Léna, maîtresse de conférences, LABERS, Université de Bretagne occidentale, Brest, France.

Henchoz-Manitha Kylian, doctorant en géographie humaine, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Sion, Suisse.

Héritier Stéphane, professeur des universités, UMR Pacte, Université Grenoble Alpes – CNRS – Sciences Po Grenoble, Grenoble, France.

Jannot Laura, doctorante en géographie du tourisme, UMR ESO, CNRS – Université d'Angers, Angers, France.

Jossinet Frédérique, doctorante en géographie, UMR PRODIG, UAR CRIODE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France.

Lahlafi Thomas, expert naturaliste indépendant, Dijon, France, Maroc.

Lambert Adrien, chargé de mission sports et biodiversité, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, La Motte-Servolex, France

Lebreton Florian, maître de conférences, sociologue, sciences sociales appliquées au sport et aux loisirs, Université du Littoral Côte d'Opale – Université de Lille, ULR TVES, Dunkerque, France.

Locquet Alexandra, chercheuse associée, UMR LADYSS, CNRS, Aubervilliers, France.

Loison Anne, directrice de recherche en écologie, UMR LECA, CNRS – Université Grenoble Alpes – Université Savoie Mont-Blanc, Le Bourget-du-Lac, France.

Marchand Pascal, chargé de recherche en écologie, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l'Appui scientifique, Office français de la biodiversité, Pérols, France.

Marin Carole, post-doctorante, UMR Passages, Université Bordeaux Montaigne, CNRS, Pessac, France.

Marpot Stéphane, post-doctorant, UMR EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS, Le Bourget-du-Lac, France.

Montadert Marc, chargé de recherche en écologie, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l’Appui scientifique, Office français de la biodiversité, Sevrier, France.

Perrin-Malterre Clémence, maîtresse de conférences HDR en sociologie, UMR EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS, Le Bourget-du-Lac, France.

Raynaud Claude, directeur de recherche en archéologie, UMR Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes/Montpellier, France.

Salhi Salima, enseignante-chercheure, UMR ESO, Université du Mans – CNRS et laboratoire des études sur les ressources, mobilité et attractivité (LERMA), Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc.

Toïgo Carole, chargée de recherche en écologie, service Anthropisation et Fonctionnement des Écosystèmes terrestres, direction de la Recherche et de l’Appui scientifique, Office français de la biodiversité, Gières, France.

Vajas Pablo, post-doctorant, Centre for Fisheries Ecosystems Research, Fisheries & Marine Institute, Memorial University, St. John’s, NL, Canada.

Vial-Pailler Chloé, doctorante en géographie, UMR EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc – CNRS, Le Bourget-du-Lac, France.

En couverture : femelle bouquetin avec des randonneurs
dans les Alpes © Olivier Born / Biosphoto

Coordination éditoriale : Géraldine Doité

Édition : Eline Susset

Infographie : Anaïs Naïmi

Mise en pages et couverture : mapicha.fr

À travers différentes études de cas — de la chasse aux safaris africains, du trail aux randonnées d'observation de la faune —, cet ouvrage analyse les transformations des activités récréatives de nature, leurs effets sur les milieux et les animaux, et les relations des pratiquants au sauvage. Il interroge notre rapport à celui-ci, depuis la construction d'imaginaires jusqu'aux modalités concrètes de cohabitation avec le vivant.

Les rencontres entre humains et animaux sauvages, qu'elles s'inscrivent dans un cadre organisé ou qu'elles soient fortuites, sont au cœur des contributions de cet ouvrage. Sont ainsi conjointement examinées l'évolution des valeurs et des manières de vivre ensemble les milieux naturels, la place des animaux dans les interactions et la manière dont chaque acteur (humain ou animal) reconfigure l'occupation de l'espace. Différentes démarches de gestion des interactions entre humains et faune sauvage pour une cohabitation apaisée sont présentées.

À la croisée des sciences humaines, sociales et environnementales, cet ouvrage s'adresse aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux gestionnaires d'espaces naturels désireux de mieux comprendre et accompagner les mutations des relations humains-faune sauvage.

Clémence Perrin-Malterre est maîtresse de conférences en sciences sociales à l'Université Savoie Mont Blanc (laboratoire Edytem). Ses recherches portent sur le développement et la gestion des activités récréatives en montagne et notamment les enjeux de cohabitation avec les autres activités humaines et la biodiversité.

Laine Chanteloup, professeure assistante en géographie à l'université de Lausanne, mène ses recherches sur les modes d'habiter avec les non-humains dans les territoires de montagne et arctiques.

Julien Dellier est maître de conférences en géographie à l'université de Limoges. Ses travaux portent sur les dynamiques collectives dans un contexte de recherche d'adaptation aux changements globaux.

Mathieu Garel est chargé de recherche à l'Office français de la biodiversité. Spécialiste des ongulés de montagne, il étudie la dynamique de leurs populations, leur écologie comportementale et les effets des activités humaines sur ces espèces dans un contexte de changements globaux.

Anne Loison est directrice de recherche au CNRS au Laboratoire d'écologie alpine. Elle s'intéresse à l'écologie, la démographie, et la gestion des grands herbivores, ainsi qu'à leur place et leurs rôles dans le fonctionnement des socio-écosystèmes.